3 1761 05339929 1

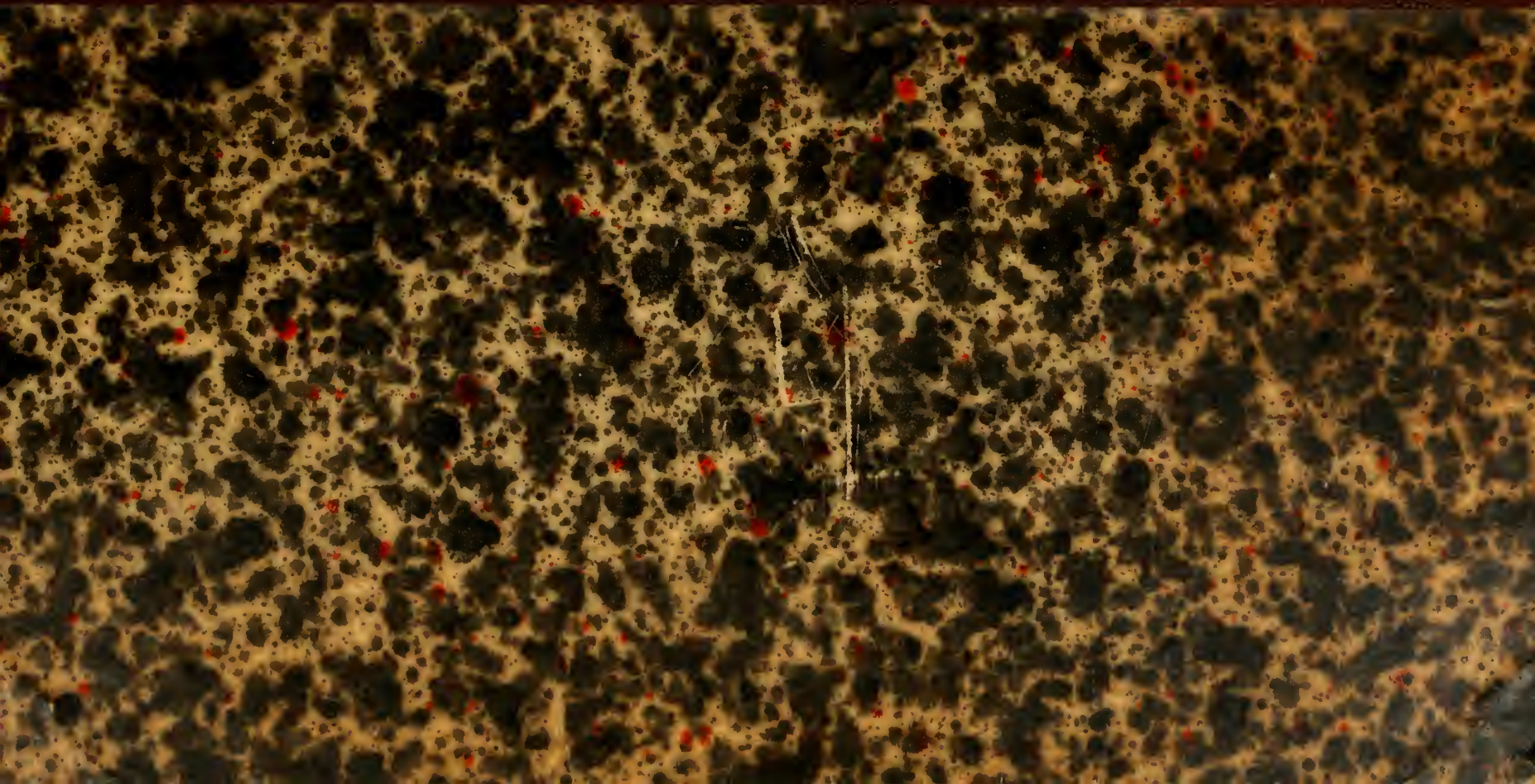

Ex Libris
PROFESSOR J. S. WILL

312

à Monsieur le Rédacteur en Chef

du journal : Les Temps nouveaux

cordial et respectueux Hommage.

Lin Chaing

LES

CATHOLIQUES FRANÇAIS

ET LEURS

DIFFICULTÉS ACTUELLES

LÉON CHAINE

LES
Catholiques Français
ET LEURS
difficultés actuelles

Du Militarisme. — Du Nationalisme. — Les femmes et la politique.
Antisémitisme. — Les catholiques et le bon vieux temps.
Timidité intellectuelle de certains catholiques.
L'abus des dévotions nouvelles. — Le christianisme social et les conservateurs.
La loi du 1er juillet 1901 et les « Dreyfusards ».
Du clergé séculier et des congrégations. — Etc., etc.

ARTICLES — COMPTES RENDUS — NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

PARIS
A. STORCK & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
16, Rue de Condé, 16
—
1904

BX
1530
C5

793679

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles *qui, dans notre pensée, ne devaient être lus que de nos compatriotes lyonnais ont, contre toutes nos prévisions, rencontré des lecteurs bien au delà de l'enceinte de notre cité natale.*

Ce livre n'a pas passé inaperçu dans les milieux politiques et religieux ; il a été particulièrement honoré de l'attention des lettrés et des penseurs. Les journaux de Paris et des départements lui ont porté un intérêt que nous n'aurions jamais soupçonné, et les principaux organes de la presse européenne l'ont signalé à leurs lecteurs. Nous reproduisons, à la suite de cette nouvelle édition, la plupart de ces articles, comptes rendus, notices bibliographiques, parce que montrer, par cette publication, l'accueil que de divers côtés on a fait à ce livre, c'est encore servir les idées pour la défense desquelles il a été écrit.

Ce n'est pas le nom de l'auteur, tout à fait inconnu, qui a appelé sur son œuvre les regards de ce public d'élite. La brûlante actualité des divers sujets effleurés a seule provoqué l'éclosion de tant d'articles si intéressants par eux-mêmes, mais que rendra plus intéressants encore la

réunion, la juxtaposition qui en est faite à la suite de ce recueil.

En France, bien des journaux à étiquette catholique nous ont été hostiles, ce qu'ils ont marqué par leur silence ou par des critiques sévères; en revanche presque tous les journaux parisiens dirigés par des ecclésiastiques nous ont été sympathiques.

« *Dans toutes les choses fâcheuses qui nous arrivent, cherchons d'abord et toujours s'il n'y a pas de notre faute* », *dit l'auteur de* Gil Blas ; *tel a été aussi l'avis de certains catholiques et surtout de bien des pasteurs plus clairvoyants que nombre de « simples » fidèles. Ceux-là ne nous en ont pas voulu d'avoir cherché quelle part de responsabilité était nôtre dans les persécutions dont nous sommes maintenant les victimes.*

Certains esprits seront tentés de nous faire grief de la courtoisie et de la cordialité avec lesquelles des organes protestants et israélites ont parlé de ces pages. Ils se montreront peut-être scandalisés des louanges qui nous ont été décernées par des libres-penseurs et par des adversaires résolus de toutes croyances religieuses. Nous emprunterons, pour nous blanchir à leurs yeux, la réponse que fit, dans des circonstances presque semblables, un éminent prélat auquel des catholiques zélés reprochaient des félicitations du même genre.

On sait quel parti les adversaires des religieux avaient essayé de tirer, contre les congrégations en général, de certaines appréciations de Mgr Turinaz sur telle congrégation particulière de Nancy dont le vaillant prélat avait flétri les procédés avec la plus vigoureuse énergie.

L'évêque de Nancy, attaqué, à cette occasion, par quelques feuilles catholiques nationalistes qui lui reprochaient d'avoir donné des armes à ses ennemis et de s'être attiré

*leurs compromettantes louanges, adressa à l'*Est Républicain *une lettre dont nous extrayons les lignes très significatives que voici :*

« *Vous m'opposerez sans doute que les journaux les plus hostiles à l'Église catholique et aux congrégations religieuses m'ont loué et me louent d'avoir agi comme je l'ai fait....*

.....

Cela prouve que ces hommes hostiles comprennent que j'ai fait mon devoir. Cela prouve qu'on trouve parfois plus de sincérité et de justice dans des adversaires déclarés que dans certains modérés. »

Mgr Turinaz donnait ainsi une haute leçon à des catholiques intransigeants qui l'accusaient de trahir les intérêts religieux alors qu'il venait de se créer de nouveaux droits à la reconnaissance des fidèles.

Il leur montrait aussi que nous devons la vérité et que nous n'avons pas nécessairement à rougir des éloges qui nous sont décernés par les adversaires de notre Foi.

Lyon, le 27 novembre 1901.

MONSEIGNEUR,

Vous vous préoccupez à juste titre de la situation religieuse, dans notre pays, et vous avez tracé récemment avec une netteté et une largeur de vues remarquables la ligne de conduite qui devrait être suivie par tous les catholiques français, lors des élections prochaines.

Depuis de longues années, je suis avec un vif intérêt les manifestations publiques de votre pensée, et nul plus que moi n'est heureux de vous voir garder, dans la direction des esprits, la place considérable qui vous est due.

C'est dans cet ordre de vues que j'ai cru pouvoir soumettre à votre jugement certaines observations.

Vous avez réfléchi sur les grandes lois de l'histoire, et vous pensez sûrement que, malgré leurs incohérences apparentes, les faits se déduisent néanmoins les uns des autres avec une rigueur mathématique et qu'ils sont soumis à des règles d'une logique implacable.

Si les catholiques souffrent dans notre pays, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ?

Alors, pourquoi ne pas nous frapper nous-mêmes la poitrine, au lieu de toujours frapper celle des autres ?

Voici où je voudrais en venir :

N'avons-nous pas à nous reprocher notre attitude inintelligente et coupable dans cette trop fameuse affaire du capitaine Dreyfus qui n'est certes pas terminée ? Et ne peut-on pas voir, dans ce qui se passe aujourd'hui, l'expiation de la conduite tenue, dans cette solennelle circonstance, par l'immense majorité des catholiques français?

Les crimes des individus ne sont pas, le plus souvent, punis dans ce monde, et c'est même l'une des plus fortes preuves morales de la nécessité et partant de l'existence d'un autre.

Mais les crimes nationaux demandent et ne peuvent avoir que des expiations nationales; les collectivités dont la vie est longue subissent nécessairement, ici-bas, les châtiments qu'elles méritent.

Les catholiques, il faut le reconnaître, ont laissé surtout à d'autres l'honneur de défendre le Droit et la Vérité.

Parmi ceux qui ont élevé leur voix vengeresse contre les crimes commis au nom de la Justice, il en est, nous le savons tous, qui n'ont vu qu'une occasion excellente de battre en brèche les assises mêmes de toute société régulière ; mais, dans le nombre, beaucoup ont été de bonne foi, et leurs légitimes indignations ont été sincères.

Quelques-uns des chefs du parti catholique auraient dû réfléchir et travailler, comme l'ont fait des esprits fort distingués des autres partis, et ils auraient pu aboutir à des conclusions identiques. Leur aurait-il tant déplu de se trouver en la compagnie d'hommes aussi considérables par le caractère que par le talent, tels que les Aynard et les Bérenger ? Dans tous les cas, et toutes réserves faites sur le fond même de la cause, ils auraient flétri, comme

il convenait, certains procédés et certains hommes auxquels ils ont donné leur approbation tacite, quand ils n'ont pas été jusqu'à les louer publiquement.

En effet, parmi les acteurs de cet épouvantable drame, que de Ponce-Pilate et que de Pharisiens ! Que de criminels !

Ils ont été applaudis par la foule inconsciente ou abusée dont on exploitait cyniquement les généreux préjugés et le facile chauvinisme.

Au nombre des faux commis, il y en eut un, avoué par le faussaire lui-même, et ce faux, qui aurait dû soulever l'indignation de toutes les consciences honnêtes, a été glorifié sous le vocable honteux de faux patriotique ; il a même trouvé parmi nous d'enthousiastes approbateurs.

Pour la plupart, les gens qui, avec plus d'assurance que de modestie, s'appellent eux-mêmes *bien pensants*, n'ont pas eu une pensée de révolte contre les procédés abominables employés contre l'accusé, pas une pensée de pitié et d'admiration pour la malheureuse et vaillante femme du condamné.

Catholiques, nous pouvons être aussi patriotes que qui que ce soit ; mais parce que nous sommes les enfants d'une Église qui, par définition et par nature, est aussi internationale que possible, devons-nous professer un nationalisme puéril, étroit et sectaire ? Devons-nous tenir pour non avenues les idées exprimées au delà de la frontière ?

Pour l'honneur de cette Église universelle et de la cause catholique dans le monde, nos coreligionnaires des autres pays ont montré plus d'indépendance d'esprit, plus de sens critique ; ils ont stigmatisé les turpitudes de cette triste affaire avec autant d'énergie que leurs autres

concitoyens, et même un cardinal illustre, en Angleterre, n'a pas craint de faire connaître, à ce sujet, publiquement sa fière et noble pensée. Des protestations éloquentes se sont fait entendre particulièrement en Suisse, en Belgique et parmi les catholiques de la grande République américaine d'où semblent devoir venir le rajeunissement désirable de certaines formes et comme des vêtements nouveaux à des choses qui sont éternelles.

Tant que les catholiques consentiront à rester solidaires des grandes iniquités commises, tant qu'ils n'auront pas confessé publiquement leur erreur, il y aura quelque chose de faussé dans leur situation politique.

On a eu le tort, autrefois, de vouloir appuyer le trône à l'autel ; le trône tombant, l'autel en a été ébranlé.

Ne confondons donc pas la religion, qui doit être de tous les temps et de tous les pays, avec des choses qui ne peuvent demeurer et qui passent. Ne la solidarisons pas notamment avec ce qu'il y aurait de suranné, d'injuste et de barbare dans les institutions militaires qui ne sauraient être ni intangibles ni immortelles. Car il ne faudrait pas pousser le respect et le culte de l'armée jusqu'aux limites d'une naïve superstition ou d'un fétichisme par trop grossier.

Ne laissons donc pas croire que, par essence et par nature, nous sommes réfractaires à tout ce qui est philosophique et libéral ; ne laissons pas dire que, instinctivement, nous restons les adversaires irréductibles du progrès qui cependant est béni et voulu par Dieu.

Nos conservateurs catholiques restent figés dans l'immuable et bien inutile regret des choses mortes du passé. C'est pour cela qu'ils ont accueilli, hélas ! avec si peu d'empressement les conseils cependant si sages et si politiques de Léon XIII. Ils ne veulent pas comprendre

que l'humanité est toujours en marche et que les fleuves ne peuvent remonter à leur source.

La liberté de l'enseignement, cette admirable conquête des Dupanloup, des Montalembert, des de Falloux : voilà, peut-être, ce que nous auront coûté encore la pusillanimité et l'aveuglement par nous montrés dans cette néfaste affaire qui a poussé d'un même côté tout ce qui était antilibéral ou réactionnaire dans notre pays.

Nombreux sont les gens qui ont été retenus par la crainte de se trouver confondus avec les ennemis des idées qui leur étaient chères et dont la volonté s'est sentie paralysée par des relations ou mondaines ou familiales. Combien peu se sont souvenus de l'adage cependant classique : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

Il n'est jamais trop tard pour reconnaître franchement les erreurs commises.

Si vous êtes de ceux qui regrettent profondément l'attitude ainsi prise par la grande majorité des catholiques, et si vous pensez que le loyal aveu que l'on en ferait serait à la fois conforme à la vérité et profitable aux intérêts de la cause religieuse dans notre pays, pourquoi ne le proclameriez-vous pas de votre voix si autorisée? Ou si, retenu par la réserve que peut vous imposer votre caractère sacré, vous ne croyez pas pouvoir assumer cette tâche, pourquoi ne conseilleriez-vous pas à quelques catholiques notables et dûment qualifiés de prendre cette courageuse initiative?

Vous voudrez bien, Monseigneur, me pardonner la hardiesse de ma parole et la témérité de ma démarche en raison de la sincérité des convictions qui me les inspirent. Vous avez trop d'ailleurs le zèle des grands intérêts qui sont en jeu pour ne pas excuser vos plus humbles correspondants, lorsqu'ils ont au cœur le même amour

de l'Église et de la patrie, et qu'ils vous paraissent être, selon le mot de l'Évangile, des hommes de bonne volonté.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de tous les respects

De votre très humble et très obéissant serviteur,

Léon Chaine.

AVANT-PROPOS

La *Lettre d'un Catholique lyonnais à un Evêque* sur l'attitude de la grande majorité de ses coreligionnaires dans l'affaire Dreyfus a été publiée par *la Justice Sociale* du 29 mars 1902.

Elle a été reproduite in extenso par *le Soir*, *le Signal*, *le National*, *le Petit National*, *l'Univers Israélite*, *le Haut-Rhin*. Ce dernier, croyons-nous, est le seul journal départemental qui l'ait publiée en entier. Divers journaux de Paris et de province en ont donné des extraits. Elle a été vivement prise à partie par *la Vérité Française*, dans son numéro du 9 avril et, de nouveau, dans celui du 19 avril. *La Revue Idéaliste*, dans sa livraison du 1er mai, a bien voulu lui en emprunter un fragment pour l'insérer sous sa rubrique « Opinions à recueillir ».

Le numéro de *la Justice Sociale* du 29 mars 1902 a été adressé à NN. SS. les archevêques et évêques de France (à l'exception d'un prélat auquel il nous a paru convenable et discret de ne point le faire envoyer), à Messieurs les curés de Paris et de Lyon, à d'autres ecclésiastiques distingués, à de hautes personnalités du monde des Lettres, des Sciences, de la Politique, à quelques parents et amis.

Deux évêques ont bien voulu nous envoyer, à son sujet, leurs félicitations les plus vives ; un troisième évêque, ses félicitations pures et simples.

Un cardinal-archevêque a pris la peine de nous écrire pour nous exposer les raisons qu'il avait de ne pas penser comme nous au sujet de l'attitude que nous reprochons à la majorité des

catholiques français (1). Plusieurs vicaires-généraux, seize évêques, trois archevêques, un cardinal romain (et quel cardinal !) nous ont adressé leur carte.

(1) Nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur une partie de la lettre que le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, nous a fait l'honneur de nous écrire et à la publication de laquelle il a bien voulu ne pas s'opposer.

ARCHEVÊCHÉ
DE
BORDEAUX

Bordeaux, le 7 juin 1902.

« Monsieur Léon Chaine, Lyon,

« Tout ce qui s'est dit et écrit sur l'affaire Dreyfus m'étonne et m'attriste.

« Dreyfus est-il innocent ?

« Il faut trouver le tribunal authentique qui le proclame, et se réjouir de voir un criminel de moins dans ce monde.

« Est-il coupable ?

« Il faut s'incliner devant l'autorité des tribunaux qui l'ont jugé dans toute l'indépendance et toute l'impartialité de la justice.

« Que viendraient faire en tout cela, les catholiques, les prêtres, les évêques ? Est-ce que les questions de justice pendantes devant les tribunaux les regardent ? Ont-ils reçu les témoignages ? Ont-ils étudié les documents ? Ont-ils les éléments indispensables pour juger ?

.....

« Que serait le respect de la justice, s'il était permis de suspecter gratuitement ou la perspicacité ou la bonne foi des tribunaux ?

« Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

« + Card. LECOT, *arch. de Bordeaux.* »

Mgr Lecot exprime ici l'opinion de la grande majorité du clergé français auquel, en effet, on ne pouvait demander de faire une étude spéciale de ce colossal procès dont il était impossible de prévoir l'importance politique, sociale et religieuse que par la suite il prendrait.

Par contre, si nos prêtres n'avaient ni le devoir strict ni la possibilité de se livrer à cette étude, combien il est fâcheux que les hommes politiques qui dirigent le sentiment catholique au Parlement et dans la presse, n'aient pas cherché à voir clair dans des ténèbres accumulées à plaisir, mais qu'ils aient, au contraire, accrédité cette opinion que l'on ne pouvait être bon catholique qu'à la condition d'être convaincu de la culpabilité de l'officier juif et surtout de l'impartialité bien connue de ses accusateurs si bien pensants.

Un prélat, dont on comprendra que nous taisions le nom, a, de la question qui nous préoccupe et de l'attitude prise dans l'affaire par la majorité de nos coreligionnaires, une conception un peu diffé-

Ces envois de cartes ne comportent évidemment pas une adhésion formelle, pas même une adhésion tacite ; mais, consentis par des membres du haut clergé, toujours si réservés et si prudents, ils n'en ont pas moins une indéniable signification.

rente de celle de Mgr Lecot. Voici quelques lignes de la lettre qu'il nous a fait écrire par un haut dignitaire de son clergé diocésain :

« Monsieur Léon Chaine, Lyon,

« Monseigneur me charge de vous dire qu'il a pris le plus vif intérêt à votre communication. Il est assurément regrettable que l'attitude passive et effacée de la plus grande partie du clergé, pendant que l'opinion était soulevée par l'affaire Dreyfus, ait paru encourager ou approuver les passions et la partialité de quelques personnalités plus ou moins autorisées à représenter les intérêts religieux. On n'a pas su assez nettement et assez tôt distinguer l'aspect juridique et universel de ce cas et, sans rien préjuger sur le fond, qui relevait des tribunaux, reconnaître au moins que les garanties du droit ne peuvent être violées pour personne, et qu'il n'y a pas d'intérêt supérieur à la Justice.

« Mais Monseigneur, tout en reconnaissant le bien fondé de vos regrets, juge qu'il est trop tard aujourd'hui pour prendre attitude en cette affaire :

....

« Notre attitude générale a été l'abstention. Ce n'était peut-être pas assez, mais le mieux est aujourd'hui d'y rester fidèle.

« Il est plus aisé, après les événements, d'en distinguer le vrai sens et la portée que lorsque l'on y est mêlé à l'agitation et au trouble. Sa Grandeur s'abstiendra donc de tout acte qui serait de nature à réveiller les souvenirs de l'*Affaire*. Mais elle souhaite vivement qu'une nouvelle expérience trouve l'opinion catholique plus préparée qu'elle ne l'a été, et elle approuvera vos efforts dans ce sens.

« Personnellement, Monsieur, j'ai profondément regretté, à partir de l'heure où il n'a plus été possible de douter de certaines irrégularités criminelles, que la conscience publique, en ses représentants les plus autorisés, ne parlât pas plus haut. Il s'est constitué à Paris, sous l'impression du même sentiment, un *Comité catholique pour la Défense du Droit*, présidé par M. P. Viollet, membre de l'Institut, 6, rue Cujas..... Je me permets de vous le faire connaître, si vous l'ignoriez, pour le cas où vous jugeriez bon d'unir vos efforts à ceux de cette modeste association, en vue de cet avenir qui vous préoccupe à bon droit.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en N. S. »

X...
pr.

C'est par cette lettre que nous a été révélée l'existence du Comité catholique pour la Défense du Droit, dont nous n'avions pas encore

L'un des évêques qui nous ont ainsi honoré de l'envoi de leur carte nous a, au surplus, écrit quelques jours plus tard pour préciser qu'il n'avait pas entendu par là nous donner son approbation sans réserves.

Parmi les membres de l'épiscopat français auxquels le numéro de *la Justice Sociale* a été adressé il en est certainement beaucoup qui ne l'ont pas lu. Ce qui nous incite à le croire, c'est que plusieurs prélats, que l'on sait très libéraux, ne figurent pas au nombre de ceux qui nous ont fait parvenir un accusé de réception.

Cette manifestation qui, dans notre pensée, était destinée à passer beaucoup plus inaperçue, a encore rencontré la complète adhésion de religieux éminents, de prédicateurs célèbres, d'ecclésiastiques savants et du plus grand mérite.

Des membres de l'Institut, des professeurs du Collège de France, des maîtres de l'Université nous ont complimenté par des missives vraiment bien cordiales.

Notre lettre a rencontré encore le meilleur accueil auprès d'académiciens illustres, dont plusieurs sont des catholiques très orthodoxes. Mais où elle a été lue avec une particulière sympathie, c'est dans les milieux universitaires catholiques.

Enfin, n'oublions pas de mentionner que notre lettre a reçu un accueil vraiment trop flatteur de la part du *Comité catholique pour la Défense du Droit*. Ce Comité a, pour fondateur et président, M. Paul Viollet, l'éminent membre de l'Institut, à la science et au caractère duquel on rend un respectueux hommage dans tous les partis.

connaissance et qui, cependant, avait déjà fait entendre de si nobles, de si éloquentes protestations.

Il nous est naturellement impossible de donner, même en ne les faisant pas suivre des noms de leurs éminents signataires, les lettres des évêques qui nous ont fait l'honneur de nous féliciter de notre attitude. Nous n'avons même pas songé un seul instant à leur demander l'autorisation de publier ces lettres dont le caractère est purement confidentiel. C'est un peu le même sentiment de réserve qui nous empêchera de citer, au cours des pages qui vont suivre, certains passages de mandements de prélats français, nous avons craint de compromettre ces grands dignitaires ecclésiastiques au regard de quelques innocentes brebis de leur troupeau qui, voyant leurs instructions reproduites dans ce livre, auraient pu leur supposer d'insuffisantes indignations contre notre lettre, ou même les accuser d'être imbus, eux aussi, de sentiments dreyfusards.

Son existence ne nous a été révélée que postérieurement au 29 mars de cette présente année. Aussi devons-nous exprimer ici le profond regret de n'avoir pu, dans notre lettre, lui rendre le témoignage d'admiration qui lui était dû.

Le *Comité catholique pour la Défense du Droit*, composé exclusivement de catholiques, déclare « s'appuyer sur les principes de 1789 dont l'application loyale pourra seule, après le triomphe définitif de la Justice et de la Vérité dans la crise actuelle, assurer en France la paix intérieure avec la pleine liberté religieuse »; il dénonce le mal profond causé au pays notamment par ces deux fléaux : l'antichristianisme, l'antisémitisme.

Plusieurs prêtres en font partie ; car, on ne l'a pas assez remarqué, les ecclésiastiques ont été beaucoup moins ardents que les laïques dans cette guerre contre les juifs, guerre dont ils sont cependant appelés, eux surtout, à payer les frais.

En dehors de ce Comité, bien des prêtres, tels que les abbés Brugerette, Pierre Vignot, Jean Viollet et tant d'autres, furent héroïques et essayèrent inutilement de faire luire devant des yeux aveuglés la double lumière de la raison et des principes évangéliques.

C'est ainsi que l'abbé Frémont, théologien éminent et l'un des maîtres de la parole contemporaine, n'a pas craint, au cours de plusieurs sermons, de profiter de sa présence dans la chaire de vérité pour faire comprendre, d'une façon discrète mais très claire, quelle était, sur ce sujet, sa mâle et fière conviction. Nous nous souvenons d'avoir entendu tomber de ses lèvres hardies la plus éloquente des protestations contre la violation criminelle des droits imprescriptibles d'un accusé.

Depuis que nous avons lu les diverses brochures éditées par le *Comité catholique pour la Défense du Droit* et notamment *la Conscience chrétienne et l'Affaire Dreyfus*, de M. l'abbé Pichot (1), et divers opuscules de M. Quincampoix, le très distingué publiciste, nous nous étonnons que les partisans de la cause du prétendu traître n'aient pas eu l'excellente idée d'en inonder le pays

(1) L'abbé Pichot, que l'affaire Dreyfus amena à quitter la chaire de professeur de mathématiques qu'il occupait dans un des grands établissements de notre pays, fut appelé à l'une des cures de la ville de Monaco, par le prince, ami de la France, qui s'honora en prenant si noblement parti pour la cause de la Justice.

catholique. Combien étaient dans notre cas et n'en avaient pas eu la moindre connaissance !

Ces brochures sont très bien faites ; mais, le seraient-elles beaucoup moins, qu'elles auraient tout de même exercé une bien plus forte influence sur la plupart des catholiques que les démonstrations cependant si pressantes, si rigoureuses et si éloquentes d'un Bernard Lazare, d'un Zola, d'un Clémenceau, d'un Joseph Reinach et d'un Jaurès.

On dit que les coreligionnaires de Dreyfus ont dépensé beaucoup d'or pour la défense de sa cause. N'auraient-ils pas dû en employer un peu à propager ces excellents plaidoyers, faits par des catholiques et par des prêtres, en faveur de l'officier juif condamné dans des conditions si odieuses ?

Le grand public n'a pas connu ces avocats catholiques de la cause de Dreyfus, parce que les journaux des deux partis en présence leur refusaient obstinément et presque d'une façon absolue la publicité de leurs colonnes.

Les journaux de droite voulaient cacher à leur clientèle qu'il y avait des catholiques dreyfusards.

Ceux de gauche n'auraient pas voulu qu'on sût qu'il y avait des dreyfusards catholiques.

C'était du moins la règle générale.

Voilà pourquoi, enfin, aux yeux des catholiques dépourvus de sens critique et qui ont par trop la foi aveugle du charbonnier, le dreyfusisme est devenu comme le huitième des péchés capitaux quand il n'a pas été érigé à la hauteur d'une monstrueuse hérésie.

Pour beaucoup, un catholique ne peut être qu' « antidreyfusard » (il faut bien employer ce mot, puisque les circonstances l'ont imposé à la langue française), et cependant les juifs n'étaient point seuls à défendre Dreyfus. Ni Demange, ni Labori, ni Cornély, ni le colonel Picquart ne sont des juifs. En revanche, dans le même moment, on comptait dix-sept juifs au *Gaulois* du juif Meyer qui, au nom de la France chrétienne, conduisait le bon combat contre son propre coreligionnaire et contre un homme de sa race.

Pour les mêmes gens aussi, sont hors de l'Eglise : ceux qui n'admirent pas l'armée jusque dans ses verrues, comme aurait dit Montaigne, ceux qui ne professent pas le sentiment antichré-

tien et barbare si heureusement exprimé par le cri sauvage de : *A bas les juifs !* ou encore ceux qui s'estimeraient patriotes sans vouloir considérer comme un être inférieur tout individu vivant en dehors de nos frontières.

Et pourtant, remarquons-le, cette crise terrible, qui a bouleversé tout le pays et qui a eu dans le monde entier tant de retentissement, aurait été évitée à la France et au monde, si, de bonne grâce, la Révision qui devait fatalement s'imposer plus tard avait été acceptée de suite.

Au lieu d'équivoquer dans des communiqués à la presse, de mentir à la tribune de la Chambre, de prêter de faux serments, devant l'image du Christ, aux audiences des Cours d'assises, il fallait avouer ce qui ne pouvait plus être nié et ce qu'il a bien fallu reconnaître par la suite, il fallait avouer tout simplement, enfin, que l'accusé avait été condamné sur des pièces qui n'avaient été communiquées ni à lui, ni à son défenseur.

Si certains militaires avaient agi avec cette élémentaire franchise que leur demandaient des civils, que de calamités, que de hontes auraient été évitées à notre malheureux pays !

Ne pouvoir être condamné qu'après avoir été mis à même de se défendre, avait toujours été considéré comme de droit naturel. Cela est si vrai qu'en relisant, ces jours-ci, l'acte II de *Médée*, nous avons constaté que Corneille lui-même avait été un *dreyfusard* avant la lettre.

> Quiconque, sans l'ouïr, condamne un criminel,
> Son crime eût-il cent fois mérité le supplice,
> D'un juste châtiment il fait une injustice.

Pour en revenir à notre Lettre, l'accueil et le succès contradictoires qui lui ont été faites par la presse et aussi dans notre propre entourage, nous ont incité à en reprendre les divers points pour les développer plus amplement.

Les controverses de toute nature qu'elle a, d'autre part, suscitées dans certains milieux catholiques qui nous sont familiers nous ont également amené à dire ici notre pensée sur un certain nombre de questions accessoires mais d'un intérêt très actuel et des plus pressants.

Il est des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusilla-

nimités qui végètent en parasites et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse, et à la disparition, à l'arrachement desquels la vérité catholique est au plus haut point intéressée.

C'est pourquoi nous nous sommes modestement permis de porter la main sur ces mauvaises herbes.

L'affaire Dreyfus a révélé, en effet, chez un trop grand nombre de catholiques, des défaillances multiples de conscience ou d'intellect. Tout homme de bonne volonté a le devoir de coopérer avec sollicitude, dans la mesure de ses forces, à la solution rationnelle et chrétienne des questions que cet état d'esprit soulève et comporte.

Qu'il soit donc permis à un catholique, entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise et soucieux de l'honneur et du bon renom de sa patrie, de venir témoigner, sans autre considération personnelle que l'entière indépendance de son jugement et sa fière bonne foi, en faveur de ce qu'il estime être la Vérité.

Et qu'il lui soit permis par là de libérer sa pensée et son âme.

I

Du Militarisme.

Commençons par quelques citations : elles nous couvriront de leur protection tutélaire.

Voici d'abord la forte parole d'un homme qui n'a guère passé pour hostile aux puissances établies, de Bossuet :

« Les grands s'imaginent que leur puissance éclate bien plus par des ruines que par des bienfaits ; de là les guerres, de là les carnages, de là les entreprises hautaines de ces ravageurs de provinces que nous appelons des conquérants. Ces braves, ces triomphateurs, avec tous leurs magnifiques éloges ne sont sur la terre que pour troubler la paix du monde par leur ambition démesurée : aussi Dieu ne nous les envoie-t-il que dans sa fureur. Leurs victoires font le deuil et le désespoir des veuves et des orphelins (1). »

Non, ces grands crimes ne sont plus assez condamnés par l'exécration publique.

De son côté, le doux, le miséricordieux Fénelon se demande de quel droit on accable d'impôts les peuples « pour trouver les fonds nécessaires à une guerre qui ne leur est utile en rien ».

« Toute compensation exactement faite, dit-il, il n'y a presque point de guerre, même heureusement terminée, qui ne fasse beaucoup plus de mal que de bien à un Etat. »

(1) Sermon sur le *Légitime usage du pouvoir.*

Le grand évêque qui savait tout ce que cachaient de malheurs et de misères les splendeurs apparentes du règne de Louis XIV, écrivait plus tard à ce roi :

« Vos peuples que vous devriez aimer comme vos enfants... meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et les campagnes se dépeuplent, tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions... Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus (le peuple)... Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité ou de laisser la sédition impunie, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages (1). »

Voilà, dessiné sur le vif et par une plume catholique certes autorisée, l'envers douloureux de toute gloire militaire. « Toute guerre est une guerre civile », a dit encore l'archevêque de Cambrai qui, si le duc de Bourgogne avait vécu et régné, aurait sans doute été pour la France un second Richelieu, aussi génial mais plus humain que le premier, le terrible et redoutable cardinal.

Passons à des auteurs plus modernes, moins glorieux, mais non moins chrétiens, non moins familiarisés avec la lettre et l'esprit de l'éternelle vérité catholique.

Voici quelques lignes d'un éminent religieux, du R. P. Maumus, des frères prêcheurs. Elles sont extraites de son dernier ouvrage : *la Crise religieuse et les leçons de l'Histoire*, un des livres les mieux pensés et les plus opportunément écrits que la librairie religieuse nous ait donnés en ces derniers temps :

« Le militarisme, c'est-à-dire le culte de la force pour la force, n'a rien à voir au respect dû à l'armée et à l'amour de la patrie. Il est un instinct dépravé qui pousse les peuples à se ruer les uns contre les autres, une excitation perpétuelle à la guerre de conquête, une conception fausse de l'honneur national qui exalte outre mesure la gloire militaire au détriment des autres gloires que recueillent les peuples dans les travaux féconds de la paix. A coup sûr, un soldat héroïque est l'honneur d'un pays, mais un

(1) *Histoire du règne de Louis XIV*, par Gaillardin.

magistrat intègre, un artiste, un poète inspiré, un savant comme Pasteur, ne sont-ils pas, eux aussi, des gloires nationales ? (1).

« Quand un conquérant rentre dans sa capitale au bruit des acclamations et qu'un peuple en délire célèbre son triomphe, le philosophe songe à ceux qui là-bas, sur le champ de bataille, dorment de leur dernier sommeil ; il songe à la douleur immense des mères et des épouses, et, à travers les chants de victoire, il écoute les sanglots de ceux qui pleurent...

(1) Nous trouvons cette même idée exprimée dans des vers lus par leur jeune auteur, Pierre C..., élève du collège Stanislas, au cours d'une séance littéraire offerte aux amis de ce grand établissement à l'occasion du Centenaire de Victor Hugo.

Ils ont été publiés, à l'époque, dans une Revue parisienne, et ont pour titre : *les Deux Dômes.*

I

Comme des chevaliers inconnus sous leurs heaumes,
Immobiles dans leur casque de marbre ou d'or,
Par-dessus les maisons se regardent les Dômes,
Et quand la ville enfin au-dessous d'eux s'endort,
Ils se parlent entre eux avec des voix fantômes.

II

Or, un Dôme en ce soir parlait ainsi : « Sans doute
Le peuple se souvient de quelque ancien combat,
Car un souffle héroïque a traversé ma voûte,
Vent de gloire, chants de clairons, charge qu'on bat,
Et l'aigle impériale encor tressaille toute.

« Les Victoires, hier muettes dans leurs veilles,
Ce soir avec la voix étrange du passé,
Se racontent tout bas de lointaines merveilles,
Et ruche sépulcrale où rêve un dieu lassé.
La sarcophage noir vibre d'un vol d'abeilles. »

III

Alors le Panthéon cria dans l'air : « Tais-toi,
Ma voûte est pleine aussi de gloire et d'épopées
De grandes voix d'airain montent du caveau froid
Et font sonner des vers ainsi que des épées
En l'honneur d'un vieillard endormi sous mon toit.

« Sache que les héros aux admirables poses
Pourriraient inconnus et sans tombeau souvent,
Si des vers n'avaient fait leurs trépas grandioses :
— L'hommage de tes morts m'est porté par le vent,
Tes bruits sont un écho de mes apothéoses.

« Un jour, survient une complication diplomatique à laquelle ne comprennent rien ceux dont le sang va régler le conflit et assouvir l'ambition conquérante. La guerre est déclarée, et on apprend qu'une grande victoire a été remportée. Une grande victoire, c'est-à-dire que des milliers de jeunes gens gisent morts ou blessés sur le champ de bataille. Quelques heures ont suffi pour faucher dix mille, vingt mille hommes. Et tandis que des bulletins enthousiastes célèbrent la gloire qui fait tant de victimes, les pères pleurent et les mères *ne veulent pas être consolées parce que leur enfant n'est plus*. Quant aux morts du côté de l'ennemi, on n'y pense même pas, ou plutôt, plus ils sont nombreux, plus la victoire est éclatante... »

Après ces hécatombes humaines, après ces boucheries sanglantes, on souille, on déshonore les cathédrales catholiques en chantant, sous leurs voûtes augustes, de barbares *Te Deum* pour remercier nous ne savons quel cruel *Dieu des armées*, dont la

« Je suis un sanctuaire et tu n'es qu'un geôlier,
C'est moi le reposoir de l'âme sage et douce,
Tu gardes dans sa fosse un Titan prisonnier,
Et le juste soleil chaque soir éclabousse
De pourpre ma tiare et de sang ton cimier ! »

IV

Le poète couché, pâle dans les caveaux,
Où la lampe d'airain jour et nuit se balance,
Ecoutait se parler entre eux les deux rivaux.
Il se leva dans l'ombre et leur cria : « Silence !
Je hais l'insulte faite aux mains par les cerveaux.

« Je t'ai chanté, César, sur ton trône et tes grèves ;
Quiconque a lu mes vers adore tes lauriers,
Et mes chants à ce point sont mêlés à tes glaives,
Que mes strophes ce soir éveillent tes guerriers,
Et que nos deux tombeaux ont fait les mêmes rêves.

« Dôme vainqueur et monstrueux, Dôme vermeil,
Toi qui, fauve sous l'or embruni de ton faîte,
Couvres comme un berceau l'impérial sommeil,
Et toi — Coupole de l'Esprit — Dôme prophète,
Qui te dresses drapé de lune ou de soleil,

« Vous avez pris tous deux des attitudes vaines,
Car mêlant la Pensée à l'Action sa sœur,
La nature confond sans dédains et sans haines,
Le Dôme du Héros et celui du Penseur,
Sous le Dôme infini des étoiles sereines. »

conception stupéfiante ne devrait pas pouvoir entrer dans une cervelle chrétienne.

On connaît la fameuse boutade : « Au commencement Dieu a fait l'homme à son image, mais depuis l'homme le lui a bien rendu. »

Nous avons, en effet, inventé le Dieu vengeur, le Dieu jaloux, le Dieu des batailles, et c'est ainsi qu'en voulant associer la divinité à nos passions et à nos mesquines combinaisons, nous essayons de la rapetisser à notre taille. N'a-t-on pas assisté souvent à ce spectacle à la fois tragique et comique de deux nations rivales, prêtes à se combattre, demandant au même Dieu, par des prières également officielles, de leur accorder la victoire ?

Comme on vient de le voir, le dominicain Maumus est bien éloigné d'avoir de la guerre la même conception que le farouche de Maistre qui, par une aberration sacrilège, va jusqu'à y découvrir une *loi divine*. On connaît le fameux parallèle que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* établit entre le bourreau et le soldat, *ces deux tueurs de profession*, dont l'un tue des criminels et l'autre des innocents.

Dans son hymne terrible à la guerre il déclare que, même dans le combat, les soldats ne sont pas cruels. « Au milieu du sang qu'ils font couler ils sont humains comme l'épouse est chaste dans les transports de l'amour. »

Il dit encore : « La terre entière continuellement imbibée de sang n'est qu'un autel immense où tout ce qui est doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à la mort de la mort. »

Si c'est là du génie, n'y a-t-il pas lieu d'estimer qu'il ne s'est guère trompé celui qui déclara que le génie confine à la folie ? Et, puisque nous venons de citer les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, n'est-ce pas le cas de profiter du rapprochement d'idées qu'elles provoquent pour faire remarquer que les généreuses théories du grand Tolstoï, schismatique excommunié par le Saint-Synode russe, sont bien plus chrétiennes que celles de de Maistre, le catholique ultramontain ?

Les écrivains, les artistes et les poètes sont en partie responsables de ces assassinats en grand que l'on décore du nom prestigieux de combats et de victoires. Ce sont eux qui ont chanté, exalté, idéalisé les auteurs de ces immenses carnages ; ce sont

eux qui ont coloré du prisme éblouissant et trompeur de la gloire ces scènes de barbarie et de pillage, dont l'odieux aurait dû toujours soulever le dégoût et la réprobation des peuples qui en sont tour à tour ou à la fois les stupides admirateurs et les victimes sanglantes. Qui se souviendrait des *héros* de la guerre de Troie sans le chef-d'œuvre d'Homère ?

Mais descendons des hauteurs où nous ont retenu Bossuet, Fénelon et le digne fils du père Lacordaire pour revenir aux préoccupations de l'heure actuelle.

A ceux qui nous reprochent d'attaquer l'armée, nous répondrons ceci : nous ne pensons pas l'attaquer en soutenant que ce que certains croient être son honneur n'est pas chose plus précieuse que la justice.

Est-ce notre faute si tant d'officiers ont tenu à se solidariser avec quelques camarades coupables, si les conservateurs ont tenu à faire cause commune avec les chefs militaires, si, entre eux tous, ils ont de leurs propres mains forgé des armes pour leurs adversaires, édifié enfin, contre les institutions qu'ils voulaient défendre et contre les principes mêmes de l'ordre social dont ils croyaient se faire les champions, la plus formidable machine de guerre que les annales de l'histoire aient jamais signalée ?

Ce n'est pas non plus attaquer l'armée nationale que de ne comprendre la guerre que si elle est faite pour la défense de nos foyers menacés. Nous abhorrons toute guerre de conquête ; nous abhorrons surtout, au nom des principes chrétiens comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations, sous l'hypocrite prétexte d'agrandir le domaine colonial et d'étendre l'influence de la patrie.

Nous condamnons notamment les exécrables forfaits commis par des Français, en Afrique, à Madagascar, en Chine. Et, sur ce point, notre réprobation n'est pas réservée tout entière aux crimes analogues dont se sont rendues coupables les autres nations prétendues civilisées (1).

(1) M. Vigné d'Octon, ancien officier de marine, a fait paraître un bon et beau livre, *la Gloire du Sabre*, auquel il a donné pour épigraphe ce mot de Victor Hugo : « Déshonorons la Guerre ! »

De cet ouvrage, merveilleusement écrit et très sérieusement documenté, nous tenons à détacher quelques passages pour l'instruction

Lorsqu'il nous est donné de voir comment s'est établi notre empire sur les races que nous appelons inférieures et de quelle façon nous pacifions leurs patries conquises, pouvons-nous ne pas penser à ces paroles de Tacite : *auferre, trucidare, rapere, falsis nominibus imperium ; atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant ?*

Il y a bien des officiers auxquels des procédés de la nature de ceux que flétrissait déjà l'immortel auteur des *Annales* doivent

et l'édification des militaristes qui nous feraient l'honneur de nous lire :

« A coups de fusil et de canon, la petite colonne à laquelle j'appartenais venait de modifier sensiblement la topographie de ce fleuve. J'avais revu là, en passant, des villages aussi gais, aussi calmes et aussi pacifiques que ceux de la Basse-Cazamance.

« Et le lendemain, ce petit village si paisible et si mélancolique dans sa ceinture de frêles palmiers n'existait plus ; et d'autres avec lui disparaissaient, qui, comme lui, miraient, la veille, leurs jolis toits de bambous dans l'eau du fleuve. Oui ! pour satisfaire je ne sais quel caprice odieux, ils avaient été détruits, anéantis par la mitraille de nos avisos. Tués ces bons vieillards, ces braves Nabus qui, hier encore, nous avaient donné une hospitalité si touchante ; éventrées par nos auxiliaires, ces femmes, belles sous leur masque brun et qui nous saluaient au seuil des cases ! Mortes aussi ces jeunes filles dont le torse nu, ruisselant encore de l'ablution vespérale, exhalait une fauve senteur de féminilité sauvage, mais douce, qui un instant nous troubla dans cette ardente et chaude nuit d'Afrique !

« ...Et je songeais qu'il faudrait des années et des années pour que d'autres villages soient reconstruits à leur place ; je regardais s'enfoncer dans la brousse, conduite par nos sauvages auxiliaires, la théorie lamentable des captifs et des captives qui s'en allaient résignés et sanglants, le carcan au cou, vers de lointains marchés d'esclaves, et je me disais que de longs jours s'écouleraient avant que le rire d'autres enfants et les chansons d'autres fillettes à nouveau égayent ce coin de terre africaine.

— « Poète ! rêveur ! pas soldat pour deux sous ! » me répondaient les camarades. Certes non ! Ce ne fut jamais sous ce jour que m'apparurent dans mes rêves d'adolescent et de jeune homme la mission du soldat français et son rôle.

«Je l'avais toujours vu et je le vois encore autrement que mitraillant et brûlant des villages inoffensifs, sabrant, égorgeant, razziant des vieillards, des enfants et des femmes, escortant des convois d'esclaves, semant la désolation et la mort sur son passage.

« Et qu'étaient les ravages de ces petites colonnes comparés à ceux que devaient faire plus tard entre Niger et Sénégal les fortes colonnes munies d'une artillerie formidable ?

.....

« Les atrocités de la guerre tropicale sont partout les mêmes chez les peuples prétendus civilisés, identiques aussi les procédés de

incontestablement faire horreur. L'armée, en effet, compte, dans ses rangs, des hommes à l'âme assez belle, au cœur assez fortement trempé pour qu'ils puissent s'élever au-dessus de l'état d'esprit qui permet de tels actes de brigandage.

Le pieux, vaillant et chevaleresque de Sonis, par exemple, qui fit longtemps campagne, en Algérie, avant l'année sombre de 1870, où il illumina nos désastres de la Loire de quelques rayons de gloire, avait certainement une tout autre idée de ses devoirs et de ses droits que beaucoup de ses compagnons d'armes.

Il ne faut pas que l'armée soit au-dessus de la nation ; et nous entendons nous prévaloir avec un soin jaloux du tutélaire adage des latins : *Cedant arma togæ.*

Nous espérons, à ce sujet, que certaines améliorations seront apportées dans le mode de formation morale des officiers, en vue

conquête et de colonisation chez toutes les nations qui possèdent ou désirent un domaine colonial.

« Pendant la période active de conquête : massacres, viols, incendies, pillages, vols de territoire et traite de chair humaine. Une fois la pacification (??) faite, le but poursuivi consiste à achever ce qui a survécu des peuples conquis par l'importation de l'alcoolisme, de la syphilis, de la tuberculose, de toutes les diathèses, et de toutes les tares qui sont le triste apanage des nations épuisées.

« Abrutir ceux qu'on n'a pu tuer ou vendre, telle semble être la devise de nos colonisateurs. »

On ne peut accuser cet ancien officier qui dénonce franchement ce qu'il sait, ce qu'il a vu, de sentiment antifrançais ou d'esprit de dénigrement systématique car il ajoute ce que nous nous empressons de reproduire :

« Je dois dire à l'honneur de mon pays que si l'on compare ce que j'appelle sans hésiter les crimes de colonisation commis par les différents états d'Europe en chasse de colonie, c'est encore la France, malgré ce que je viens d'écrire, qui a le moins à rougir. Et c'est l'Angleterre, avec Stanley, le roi des massacreurs de la race noire et tant d'autres moins illustres, qui détient le record de la cruauté.

« La plupart de ses officiers, de ses généraux, comme la plupart de ses explorateurs n'ont d'autre gloire que celle de faciles exterminations coloniales. »

Au cours du même livre, M. Vigné d'Octon flétrit, avec preuves irréfutables à l'appui, les excès et les fautes commis dans la récente campagne de Madagascar si mal organisée par l'administration du général Mercier. Les journaux réactionnaires, conservateurs, militaristes, antisémites, et nationalistes qui depuis... ne contenaient alors, à l'égard de ce ministre de la guerre du cabinet radical et franc-maçon, que leçons sévères, épithètes injurieuses et reproches sanglants.

de leur enlever cette mentalité par trop spéciale dont des circonstances récentes ont encore mis en relief les graves inconvénients.

Nous tenons à la réduction du service militaire. Aussi pour diminuer d'une année au moins la durée de cette écrasante servitude, nous ne nous laisserons pas arrêter par les arguments des réactionnaires hostiles à cette réforme, arguments absolument identiques à ceux que faisaient déjà valoir, en 1872, les adversaires de la réduction à cinq années de l'ancien service de sept ans. Nous avons entendu les mêmes gens dire de la même façon, avec les mêmes airs de compétence, que, si l'on diminuait d'un seul jour les sept années de caserne traditionnelle, c'en était fait de l'armée, c'en était fait de la France. Depuis que les fils de la bourgeoisie sont appelés à l'honneur de porter le sac, on s'est aperçu qu'il ne fallait plus autant d'années pour apprendre à astiquer un ceinturon, balayer la chambrée, marcher au pas, se mettre à l'alignement, manier un fusil et faire tous autres exercices militaires.

Le spectacle grandiose et héroïque que nous ont offert récemment les milices longtemps victorieuses et cependant à peine organisées des deux républiques Sud-Africaines, aux prises avec les forces formidables de l'une des plus grandes puissances militaires du monde, est de nature à inspirer aux états-majors de notre pays de salutaires réflexions. Ce peuple intrépide, qui n'est pas militarisé, a vu surgir de son sein de valeureux soldats et des stratèges du plus haut mérite.

Saluons, en passant, le roi Edouard, bon vivant et assez bon diable, en somme, qui a tenu à faire la paix avec ces braves que sa respectable, très puritaine et très piétiste mère, la reine Victoria, eût laissé froidement massacrer jusqu'au dernier. Les princes nous montrent bien parfois qu'il est et des vertus publiques et des vertus privées.

Sans aller jusqu'au sud du continent noir chercher des exemples à imiter, nous pourrions regarder, avec quelque profit pour nous, ce qui se passe dans l'armée vraiment nationale de la république Helvétique. Le peuple suisse d'ailleurs aurait encore le droit, sur d'autres terrains, de nous donner de grandes leçons ; chez lui pas d'atavisme monarchique ; on y est vraiment républicain. Le chef du pouvoir exécutif n'est que le *Primus inter pares*.

La présidence de la république n'a pas été transformée en une maladroite contrefaçon de la royauté. Aussi cette libre démocratie, grâce à ses institutions politiques et sociales empreintes de justice et de raison, marche, sans conteste, à la tête des nations civilisées auxquelles elle mérite sur bien des points d'être proposée en exemple.

S'il suffit de professer des idées aussi simples et aussi rationnelles, s'il suffit, en un mot, de parler le langage du sens commun le plus élémentaire pour être antimilitariste, il ne nous reste plus qu'à formuler franchement ce « redoutable aveu » : nous sommes antimilitariste.

De même, si c'est avoir le caractère mal fait, par exemple, d'apporter tant d'admiration à l'héroïque traversée de l'Afrique par Edgar Foa, dont les coups de fusil tuèrent seulement des bêtes fauves, qu'il ne nous en reste presque plus pour cette autre traversée de la même Afrique, accomplie avec un appareil tout militaire, à cette expédition guerrière dont le commandant a excité chez nos chauvins des sentiments d'une maladive adulation et provoqué, dans nos rues, une explosion d'apothéoses, hé bien, il faut également l'avouer : nous avons le caractère mal fait (1).

L'un a tenté cette exploration au péril de sa propre vie ; le second l'a tenté aux dépens surtout de celle des autres.

Combien nous préférons l'œuvre absolument admirable de ces de Brazza, de ces de Chavannes, qui, à force de douceur, de science, d'énergie et de haute politique, ont conquis à la France toute une partie du continent noir, et cela sans porter, au sein de peuplades qui sont en somme les légitimes maîtresses du sol, les horreurs d'une dévastation guerrière.

Le militarisme est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme. Ce n'est pas

(1) Le comte Adolphe de Goetzen suivi d'une très faible escorte a, au cours de l'année 1894, fait la traversée de l'Afrique, de l'embouchure du Pagani à l'embouchure du Congo. Le retour en Europe de cet officier distingué ne fut pas considéré, par ses compatriotes, comme un événement national ; ses amis ne lui décernèrent pas les honneurs du triomphe et n'essayèrent pas de le proclamer César. Nommé, en 1895, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne, à Washington, il continua de suivre, en toute simplicité, sa carrière.

aimer l'armée que lui vouer une admiration absurde ; c'est la mieux servir que vouloir y faire pénétrer plus de moralité, plus de raison, plus de justice.

Est-il enfin déraisonnable de protester contre les honneurs exagérés rendus aux grands tueurs d'hommes ? Il en est qui ne peuvent passer devant la haute colonne de bronze de la place Vendôme, sans penser aux statues que l'on élevait jadis au dieu Moloch et au culte sanguinaire que les Tyriens rendaient à cette féroce divinité, à laquelle ils immolaient leurs propres enfants. Si nous osions écrire qu'il serait préférable de voir au sommet de la colonne Vendôme, à la place de l'image de celui qui a sacrifié à sa folle ambition neuf millions d'existences humaines, l'image du modeste Parmentier auquel nous devons la nourriture dont s'alimentent un plus grand nombre encore de millions d'hommes, l'on hausserait sans doute les épaules et l'on sourirait de pitié. Mais quelques-uns ne conviendraient-ils pas qu'au lieu de toujours déifier dans le marbre ou dans le bronze les hommes qui tuent, on pourrait élever quelques statues à des Vincent de Paul, à des abbés de l'Epée et à d'autres bienfaiteurs de l'humanité ?

Hélas ! longtemps encore les foules élèveront des monuments à ceux qui les exterminent. Ils chantent, dans notre mémoire, ces vers que nous aimions à réciter dans notre jeunesse :

> Encor Napoléon, encor sa grande image !
> Oh ! que ce rude et dur guerrier
> Nous a coûté de sang, de larmes et d'outrage
> Pour quelques rameaux de lauriers !

Plus loin, dans cette même ode à l'*Idole*, d'un si beau mouvement lyrique, le poète des *Iambes* parle de Paris au pied de la colonne :

> Et là, les bras chargés de palmes éphémères,
> Inondant de bouquets de fleurs
> Ce bronze que jamais ne regardent les mères,
> Ce bronze grandi sous leurs pleurs.

« Ce bronze que jamais ne regardent les mères » ne fait-il pas un douloureux écho, à travers les siècles, au *bellaque matribus detestata*, d'Horace ? Et n'est-il pas naturel et légitime le

sentiment qui se répercute ainsi, d'âge en âge, et se trouve exprimé, à deux mille ans d'intervalle, dans des termes presque identiques ?

Auguste Barbier dit encore aux bienfaiteurs de l'humanité :

> Passez, passez ; pour vous point de haute statue,
> Le peuple perdra votre nom ;
> Car il ne se souvient que de l'homme qui tue
> Avec le sabre et le canon.

Nous sommes donc avec ceux qui crient : guerre à la guerre ! parce que ce cri si humain résume, à lui seul, les principes mêmes du christianisme, parce qu'il n'est que le fidèle et légitime écho de la loi divine ! Ceux qui récitent la belle prière que nous a enseignée le Christ : *Notre père qui êtes aux cieux*, ne devraient-ils pas s'apercevoir enfin que la paternité de Dieu implique nécessairement la fraternité des hommes ? Les chrétiens devraient donc avoir, plus que les autres, la violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme.

Les conséquences économiques et sociales de « la paix armée » pèsent lourdement sur les peuples de l'Europe et l'ère de la fraternité des peuples paraît bien éloignée encore.

Malgré cela, il y a, peut-être plus qu'on ne le croit, quelque chose de changé déjà dans le monde, depuis cette fameuse conférence de la Haye qui a jeté les bases de l'arbitrage international et où la France a été représentée avec tant de dignité et d'autorité par M. Léon Bourgeois et par M. d'Estournelles de Constant. Les idées généreuses de Frédéric Passy et de ses amis ont fait du chemin. Tout effort n'est donc point inutile, toute protestation n'est donc point vaine, toute colère n'est donc point stérile !

L'une des raisons qui peuvent expliquer et excuser l'engouement indéniable d'un certain nombre d'ecclésiastiques pour l'armée, c'est l'idée absolument erronée qu'ils en ont acquise. Ils sont les victimes d'une fausse rhétorique, de préjugés d'un ordre purement littéraire. Nombreux, en effet, sont les livres où pullulent les comparaisons faciles et les rapprochements ordinaires entre le prêtre et le soldat, la croix et l'épée ; il existe toute une médiocre littérature farcie de ces lieux communs. De là, devait naître, chez des adversaires du régime militaire, la fameuse plaisanterie sur *l'alliance du sabre et du goupillon*. A

un tout autre point de vue, Montalembert qui, de nos jours, aurait été probablement avec les « Intellectuels », flétrissait, de son temps, l'union entre *le corps de garde et la sacristie.*

Le sacerdoce est pour nous chose si sainte, ministère si auguste, que cette perpétuelle assimilation entre le prêtre et le soldat, outre qu'elle est fatigante à entendre, nous paraît être une assimilation absolument sacrilège.

Hélas ! Les orateurs les plus en renom de la chaire n'ont pas su se soustraire à cette fâcheuse tendance de mêler le sacerdotal au militaire. Nous nous souvenons d'avoir entendu le père Coubé, dans notre vieille cathédrale de Saint-Jean, au mois de septembre de l'année 1900. Son discours fut, à chaque instant, émaillé de comparaisons empruntées à la vie des camps ; c'était une constante évocation de heaumes, de boucliers, d'épées, une éblouissante vision d'oriflammes, d'étendards, de drapeaux dont on sentait les plis glorieux flotter au-dessus de soi dans le haut des nefs. Sa voix incisive et stridente claironnait les mots de combat et de victoire, et l'on entendait, dans le sanctuaire du Dieu de paix et d'amour, des bruits d'épées, des froissements d'armures et comme de terrifiantes rumeurs de deux armées rangées en bataille.

En terminant sa terrible chevauchée oratoire, où n'avait pas manqué les allusions à Jeanne d'Arc (Jeanne d'Arc que la France, presque aussi ingrate que ses rois, a complètement oubliée pendant des siècles), le magnifique rhéteur vanta notre chère armée en des termes tels qu'à la sortie, des séminaristes qui se trouvaient à côté de nous se dirent entre eux : « Comme c'est beau ce qu'il a dit, mais comme on voit bien qu'il n'a pas passé, lui, par la caserne. » Ils auraient pu ajouter que des thèmes aussi rebattus, aussi usés, étaient tout à fait indignes du grand talent de cet orateur.

C'est le même père Coubé qui, le 25 avril 1901, sur cette terre bénie, sur cette terre de grâce et de miracles de Notre-Dame de Lourdes, crut devoir brandir son fameux *glaive électoral* devant plus de soixante mille hommes assemblés. S'y trouvaient tout naturellement les zouaves de Patay qui firent noblement leur devoir en 1870, mais que certains esprits chagrins finissent par trouver un peu encombrants. Devant ce magnifique auditoire de *soldats du Christ*, le célèbre orateur demanda qu'on fît revivre

l'église *militante*, en appela au *glaive électoral qui sépare les bons des méchants*, évoqua le souvenir toujours obligatoire de Jeanne d'Arc, y ajouta même celui du chevalier Roland à Roncevaux et ne craignit pas de nommer, sans frémir de son blasphème, la Sainte Vierge « la Vierge Guerrière ». Enfin, de sa voix tonnante, il s'écriait : « *A la bataille, sous le labarum du Sacré-Cœur ! Un labarum n'est pas un signe de paix mais un signe de guerre.* »

On trouva généralement, dans ce discours que n'avait pu arrêter l'évêque de Tarbes, un usage par trop abondant de métaphores militaires. C'est ce morceau oratoire qui entraîna, dit-on, quelques sénateurs hésitants à voter la funeste loi contre les congrégations, loi dont le père Coubé se trouverait être ainsi un des collaborateurs sans l'avoir voulu. Nous lui en savons d'autant moins de gré que cette loi nous a personnellement atteint, puisque l'un des nôtres a dû prendre le chemin de l'exil et que nous souffrons encore avec tous les siens de ce cruel bannissement.

Le père Forbes, jésuite anglais, nous paraît avoir été mieux inspiré que le père Coubé, quand il donna, à Paris, ce fameux sermon qui le fit expulser de France et où il exprima librement sur l'armée des opinions qui n'ont rien de commun avec celles de son militariste confrère français.

Il avait été dit que le discours de Lourdes ne serait pas publié. Il le fut cependant et à des milliers d'exemplaires. Nous en avons un sous les yeux, et à voir sur sa couverture se détacher en lettres énormes le titre métaphorique « Glaive électoral » comment ne regretterions-nous pas qu'avant de le prononcer le célèbre jésuite n'ait pas médité davantage sur cette parole de Jésus : « *Converte gladium tuum in locum suum, omnes enim qui acceperint gladium, gladio peribunt* » ?

Il faut bien le reconnaître : des discours comme celui du père Coubé ou comme ceux d'autres orateurs enflammés qui promenèrent à travers la France la torche de leur éloquence incendiaire, eurent pour la cause religieuse, dans notre pays, les plus déplorables conséquences.

Tout ce que l'on reproche à la guerre, on peut le reprocher au duel qui, lui également, est aussi déraisonnable qu'immoral et irréligieux. Peut-on concevoir que des chrétiens de la plus haute culture intellectuelle ne sachent se soustraire à la tyrannie de ce préjugé que nous ont légué les mœurs querelleuses et militaires du moyen âge et dont la raison, tout autant que la foi, devrait se trouver offensée ? Des hommes à l'intelligence élevée, aux convictions sincères, comme le chevaleresque Paul de Cassagnac, n'ont pas le courage de refuser un cartel. On nous a dit, il est vrai, que lorsque M. Granier de Cassagnac présenta son fils au P. Captier, le fondateur vénéré de l'école d'Arcueil, il lui recommanda surtout de faire enseigner au jeune homme les lettres et l'escrime.

Edouard Drumont n'écrit pas ses articles sur l'accoudoir d'un prie-Dieu, ce qui serait incommode, comme il le déclarait lui-même, il y a quelques années, en réponse à certaines insinuations de ses amis actuels de l'*Intransigeant*, destinées à le faire passer pour clérical ; non, mais il avoue nettement sa qualité de catholique. Et cependant lui aussi croit à l'obligation de défendre par l'épée ce qu'il a écrit de sa plume.

On se souvient dans la presse de l'aventure arrivée à M. Mayol de Luppé. Ce vaillant et distingué journaliste se vit obligé de quitter la feuille très catholique dans laquelle il écrivait, le jour où, obéissant au précepte formel de sa religion qui était aussi celle de son journal, il répondit à la provocation d'un bretteur par le refus logique et bien légitime de se battre.

Actuellement, le respect humain, qui régnait encore en maître au temps de la Restauration et de Louis-Philippe, n'a plus du tout la même puissance et ne met plus autant d'obstacle à l'observance des lois religieuses auxquelles certains catholiques de nos jours se soumettraient même parfois avec un peu d'ostentation.

Espérons d'ailleurs que cet affaiblissement du respect humain contribuera à nous débarrasser un jour de ces restes de barbarie ancestrale que condamnent à la fois la pensée libre et le « tu ne tueras pas » du Décalogue.

Par quelle anomalie regrettable, cependant, cette coutume brutale s'est-elle perpétuée plus qu'ailleurs dans une profession où la force et des qualités surtout physiques ne devraient pas jouir d'un prestige exagéré ; ne serait-il pas naturel que les mœurs

soient plus policées dans la république des Lettres que dans un corps de garde ?

Que les journalistes laissent donc le duel aux hommes d'armes qui le délaisseront, espérons-le, à leur tour. Mais ce que l'opinion aurait dû obtenir depuis longtemps, c'est l'abolition du duel obligatoire auquel certains colonels astreignent encore stupidement deux camarades de chambrée qui ont eu le tort d'échanger quelques injures.

N'est-il pas permis de désirer qu'il soit mis fin à cette coutume sauvage et parfois criminelle sans encourir le risque de s'entendre traiter de sans-patrie ?

Il suffirait, pour cela, d'une circulaire envoyée des bureaux de la rue Saint-Dominique aux chefs de nos régiments.

Que d'autres mesures de raison et de justice nous devons appeler encore de nos vœux ardents.

Nous demandons la réforme de notre code de justice militaire qui est le plus cruel de tous les codes de justice militaire de l'Europe. Il est urgent de modifier de fond en comble le régime des corps de discipline et des pénitenciers militaires ; il ne faut plus d'officiers ni de sous-officiers tortionnaires dans l'enfer des bagnes africains (1).

Lorsque, au plus vif étonnement et au grand scandale de la plupart des Français, le gouvernement de la République, se conformant aux précédents de l'ancienne monarchie et aux usages établis en Angleterre, appela enfin un ministre civil à diriger l'administration de la guerre, les esprits libéraux conçurent, au sujet de la réforme des mesures disciplinaires appliquées dans l'armée, des espérances bien légitimes et bien naturelles qui, hélas ! ne se sont pas encore réalisées. Les titulaires civils des deux portefeuilles militaires ne surent, malgré la supériorité de leur intelligence, se dégager suffisamment des influences ambiantes ; sur bien des points, il ne leur fut pas possible de triompher de l'inertie calculée et de la mauvaise volonté de ces bureaux ministériels où la plus inintelligente routine se pare du nom si cher aux conservateurs, du nom de tradition.

(1) Lire l'ouvrage pas du tout déclamatoire et fort bien documenté de G. Dubois-Desaule intitulé : *Camisards, Peaux de lapins et Cocos.*

Il faut reconnaître cependant que, dans cet ordre d'idées, le général André a pris certaines initiatives dignes des éloges et de la reconnaissance de tous.

C'est ainsi qu'il vient de s'honorer en supprimant certaines peines corporelles dans les compagnies de discipline. Ces odieuses tortures, le silo et la crapaudine, ont enfin vécu. On sait ce qu'était le second de ces châtiments infligé par des officiers ou des sous-officiers à nos enfants, pour de simples peccadilles. Il consistait à ligotter le patient de manière que sa jambe gauche et son bras droit fussent attachés l'un à l'autre, derrière son dos, ainsi que sa jambe droite et son bras gauche, puis à le laisser pendant des heures, dans cette position pénible, exposé au froid ou au soleil, sur le dos ou sur le ventre, à moins qu'on ne le suspendit à un clou ou à une barre, par la corde même qui liait ses membres, ce qui rendait le supplice plus douloureux encore.

Les âmes les moins sensibles se demanderont quels barbares ont pu inventer et faire subir de pareilles tortures, et par suite de quelle aberration de semblables monstruosités ont pu se perpétrer jusqu'ici. Le *Progrès*, de Lyon, du 23 novembre 1902, qui nous apportait cette excellente nouvelle la faisait suivre de ces commentaires auxquels nous nous associons de tout cœur.

« Depuis longtemps, des protestations s'étaient élevées contre la barbarie des règlements qui autorisaient de semblables moyens de répression. De grands écrivains, des penseurs, des philosophes, des membres du Parlement avaient flétri les horreurs de Biribi, mais la routine avait triomphé de toutes les attaques. On n'aurait trouvé personne pour approuver ces atrocités, mais on ne trouvait non plus personne pour les abolir. Et certes il aura fallu beaucoup d'énergie au général André pour élaborer le décret qui vient d'être signé par le président de la République et qui concerne la réorganisation des corps disciplinaires d'Afrique.

« Le ministre de la guerre a eu certainement beaucoup de résistances à vaincre pour en arriver à réaliser ce progrès. Ce qui prouve, une fois de plus, que les abus les plus criants sont les plus difficiles à déraciner.

« Il convient donc de féliciter bien haut le général André pour une réforme qui comble de joie tous les amis de la civilisation. »

Nous n'avons pas vu que les journalistes conservateurs aient complimenté le général André du grand acte d'humanité qui de-

vrait cependant rencontrer l'approbation de tous les hommes de cœur et que nous voulons considérer comme le premier pas fait dans une voie où il faut encore avancer résolument. Pourquoi le taire ? bien peu parmi ceux qui dirigent l'opinion publique et parmi les membres de nos assemblées politiques ont fait leur devoir. Dans le parlement, ni à droite ni à gauche, on ne protestait contre ces épouvantes des ergastules et des géhennes militaires. Il a fallu, pour faire tomber ces bastilles plus redoutables que la bastille symbolique abattue en 1789, il a fallu les colères et les indignations des journaux ordinairement qualifiés de révolutionnaires.

Que les écrivains auxquels nous devons cette heureuse réforme appartiennent à l'*Aurore* ou à d'autres feuilles de ce même tempérament, cela importe peu ; quels qu'ils soient, ils ont rendu un service immense à la patrie et à l'humanité et nous n'aurions pas mieux demandé que de voir les rédacteurs de la *Gazette de France* ou de la *Vérité Française* réclamer avec eux, au nom de la dignité humaine outragée et des principes chrétiens foulés aux pieds, l'abolition de ces pratiques militaires, que les civilisations païennes n'auraient peut-être pas tolérées. Les Romains eux-mêmes, si durs et si inflexibles, ne transformaient pas cependant les camps de leurs légionnaires en *jardins de supplices*.

Si, se basant sur ce que, jusqu'à ce jour, les officiers sortant de la rue des Postes ont joui, pour leur avancement, d'avantages exagérés, le ministre actuel de la guerre croit à tort devoir favoriser, par trop aujourd'hui, ceux qui sont recommandés par les loges, libre à nous de l'en critiquer et de lui dire que l'on ne répare pas des injustices par des injustices, mais si, grâce à une nouvelle réglementation des peines dans les corps disciplinaires, il fait enfin cesser une odieuse profanation de la vie humaine, pourquoi ne lui en adresserions-nous pas l'expression de notre reconnaissance et nos remerciements ? Sans approuver pour autant ce que fait, par ailleurs, un adversaire résolu de nos croyances pourquoi, lorsque nous le devons, ne lui rendrions-nous pas justice ?

Certes, elles n'auront pas été stériles les douleurs de cette terrifiante affaire Dreyfus qui a déjà enfanté d'heureux résultats et qui aura encore bien d'autres conséquences. Sur cette sorte d'humus composé de tant de compromissions, de lâchetés, de

faux, de serments perfides, vont peut-être s'épanouir des fleurs de justice et de progrès ; de la corruption même de tant de consciences qui ont défailli, germera une moisson de réformes généreuses pour les époques futures. C'est en tout temps que les martyrs sont une semence de lumière et d'idéal, et si celui que l'erreur et les égoïsmes de beaucoup et le crime de quelques-uns ont envoyé sur le rocher de l'île du Diable a la claire vision que ses souffrances n'ont pas été vaines puisqu'elles méritent le soulagement des leurs à un grand nombre de ses frères, il trouvera, croyons-nous, dans ces hautes considérations, des motifs de consolation pour ses propres tortures injustement subies, pour sa grande infortune si imméritée.

II

Le Nationalisme.

Nous avons dit dans notre Lettre à un Evêque :

« Catholiques, nous pouvons être aussi patriotes que qui que ce soit, mais parce que nous sommes les enfants d'une Eglise qui, par définition et par nature, est aussi internationale que possible, devons-nous professer un nationalisme puéril, étroit et sectaire ? Devons-nous tenir pour non avenues les idées exprimées au-delà de nos frontières ? »

Mais que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Ceux qui, comme nous, s'affligent des formes bruyantes que l'on a voulu donner, ces derniers temps, au culte de la patrie, ne peuvent être accusés sans injustice de manquer de patriotisme. S'ils se défient, à bon droit des patriotes « professionnels » qui voudraient accaparer, au profit de leurs ambitions ou de leurs passions politiques, le monopole exclusif d'un sentiment dont ils font une trop éclatante parade pour qu'il soit bien sincère, c'est qu'ils estiment que ce sentiment doit avoir lui aussi sa réserve et ses pudeurs. Il leur répugne d'en voir faire un scandaleux étalage par des personnalités brouillonnes dans un but de réclame personnelle ou pour le succès de leurs intérêts de parti.

Il est ridicule de se proclamer patriotes, comme il le serait de se proclamer vertueux ou de se dire plus vertueux que les autres hommes. Et il est fâcheux, d'autre part, que ce pharisaïsme pa-

triotique en impose aux foules généreuses que les habiles réussissent si facilement à abuser.

Oui, il est juste, il est naturel que nous aimions fortement, virilement notre pays. Sans y penser, d'ailleurs, nous nous sentons instinctivement attachés à son sol. Mille liens mystérieux se forment entre nous et les lieux qui nous ont vu naître, qu'enfants nous avons habités et parcourus. Les champs, les bois, les villes, au milieu desquels nous avons passé une partie de notre vie ou même seulement nos premières années, ont un tel attrait pour nous, que si nous les abandonnons, un jour, nous éprouvons au fond de notre cœur, comme un intolérable déchirement.

On a fait dire au poète de l'Enéide, en traduisant d'ailleurs le *sunt lacrymæ rerum* par un heureux et poétique contre-sens, que les choses avaient des larmes. Ne peut-on pas être tenté aussi de leur prêter une âme? Mais cette âme, pour avoir palpité dans notre âme, ces larmes, pour avoir tremblé dans nos yeux, ne nous ont point paru, pour cela, devoir constituer le canevas de quelque affiche électorale. Qu'on nous le pardonne !

Nous saluons avec respect le long travail des siècles et le labeur accumulé de nos aïeux qui ont créé, en se confondant, la patrie française, cette famille agrandie. Nous nous prévalons de leurs anciennes gloires, comme nous souffrons de leurs anciennes misères ; traditions, gloires, malheurs, nous enveloppons tout dans le même amour.

Mais nous ne voulons pas de la patrie un culte étroit, puéril, grossier. Le progrès serait un vain mot, si nous gardions du patriotisme la conception qu'en ont eue les nations de l'antiquité ou les peuplades préhistoriques. Le sentiment patriotique doit de plus en plus s'élever et s'épurer.

Les habitants des villes voisines ont d'autant plus eu tort de se haïr par prétendu devoir patriotique, que ces cités ont fini le plus souvent par se confondre et par former les éléments d'une même patrie. Athènes, Lacédémone et les autres villes de l'Hellade furent en proie, pendant des siècles, à des luttes fratricides, avant de constituer la Grèce unifiée, victorieuse des Barbares, la Grèce des artistes et des philosophes, cette Grèce qui fut le plus beau sourire de la culture antique et comme le magnifique modèle des civilisations futures.

A Rome, le patriotisme fut tellement farouche qu' « étranger »

fut toujours synonyme d' « ennemi ». Mais l'ennemi de la veille devenait le concitoyen du lendemain, puisque la ville de Romulus avant de déborder sur le Latium, puis sur la péninsule italique et enfin sur le monde entier, eut à triompher par la force de tous ceux dont ses victoires sanglantes faisaient des Romains.

Si, des temps reculés, nous arrivons aux nôtres, nous voyons que, pendant longtemps, il a semblé du devoir de ceux qui étaient nés en Bourgogne de se battre avec ceux que le sort avait fait naître dans la Champagne, et ainsi des autres provinces, puisque à l'origine notre patrie se composait seulement de l'Ile de France et que certains territoires sont devenus français il n'y a pas plus d'un siècle, d'autres à des dates plus récentes encore.

On sait quelle guerre atroce a déchiré les Etats du nord et du sud de l'Amérique, avant que ces Etats ne constituassent, coagulés dans leur sang, amalgamés par le feu, les Etats-Unis actuels.

Quant à la vaste patrie allemande, c'est aussi d'un bain de sang qu'elle est sortie, vers 1866. Les coups fratricides qui ont formé son unité sont trop récents pour ne pas rester présents à toutes les mémoires. C'est dans le sang de ses propres enfants, dans le sang des Allemands répandu par des Allemands qu'est née la « plus grande Allemagne ».

Donc, il y a moins de quarante ans, les Prussiens, les Saxons, les Wurtembergeois, les Badois, les Bavarois, et d'autres dont le devoir étroit semblait être de se détester et de se combattre, ont été brusquement amenés à cette situation nouvelle qu'ils ont dû s'entr'aider, se soutenir, mourir les uns pour les autres et cela, au nom du principe même et du précepte patriotique qui les obligeait, quelques semaines auparavant, à s'entr'égorger.

Des changements aussi subits dans la façon de comprendre et d'exercer le devoir patriotique et ce qu'il y a parfois de conventionnel ou d'arbitraire dans la constitution des nationalités, ont bien pu amener certains penseurs à faire sur le patriotisme des réflexions qui ne viennent pas à l'esprit des foules.

Il doit y avoir des gens qui croient que les patries déjà agrandies peuvent s'agrandir encore et que des pays, dont toute la préoccupation actuelle est de préparer entre eux une guerre prochaine, se trouveront, un jour, réunis sous les mêmes drapeaux. Ces rêveurs entrevoient peut-être déjà la constitution des Etats-

Unis d'Europe ou même l'avènement de la paix universelle entre les peuples réconciliés. L'utopie de la veille devient la réalité du lendemain ! (1).

Il est donc tout naturel qu'il paraisse absurde aux yeux du philosophe que des gens se croient obligés de se détester et de s'entre-tuer, parce qu'ils sont nés de deux côtés différents d'une montagne ou d'une colline, d'une rivière ou d'un ruisselet.

Mais ce qui est vrai pour le philosophe et pour le sage doit être encore plus vrai pour le chrétien, puisque, pour ce dernier, tous les hommes sont frères. Il serait insensé, en effet, que nous, chrétiens, nous nous attardions, plus que d'autres, dans des préjugés et dans des haines qui n'ont rien de commun avec le véritable patriotisme. A ce propos, n'est-il pas de mauvais goût de prétendre, à chaque instant, que nous sommes, parce que catholiques, plus patriotes que les autres ? Soyons-le donc comme tout le monde. Nous n'avons ni à l'être davantage, ni à l'être moins. Notre amour pour la patrie et notre attachement à la religion catholique doivent coexister et coexistent très bien sans se nuire, bien qu'ils soient d'ordre essentiellement différent. Le catholicisme est, en effet, par définition, la religion « universelle » ; ne la ravalons donc pas au rang d'une simple religion nationale comme celle qui commande officiellement à l'esprit et au cœur des sujets de l'empereur de toutes les Russies. Les juifs et les protestants peuvent être d'aussi bons français que nous. C'est pourquoi cette façon de vouloir monopoliser, au profit des catholiques seuls, le sentiment national est illogique et inadmissible, outre qu'elle est désobligeante et injuste pour bon nombre de nos concitoyens.

Les cantiques du genre de celui-ci : « *Catholique et Français toujours* » résonnent donc faussement à nos oreilles, car les deux qualités que l'on y met pieusement en parallèle sont tout à fait différentes l'une de l'autre.

Cette sorte d'équation entre notre nationalité et notre religion

(1) M. Louis Havet, membre de l'Institut, qui a tenu une si grande place dans la lutte soutenue naguère par un petit nombre pour la défense de la Vérité et de la Justice, a, dans une conférence faite à Bordeaux, le 8 février 1902, démontré avec une lumineuse évidence que l'idée de la fraternité des peuples n'avait rien de contraire à la notion du devoir patriotique.

est d'ailleurs fausse. Pourquoi ne pas le reconnaître sincèrement ? Le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité. Le plus Anglais des Anglais ou le plus Américain des Américains, s'il est catholique, est attaché à sa foi religieuse par des liens plus intimes, plus puissants encore que ceux qui l'enchaînent, si doux soient-ils, à son pays natal.

C'est sans horreur que nous voyons de nos compatriotes se faire naturaliser à l'étranger pour des raisons graves ; et très justement nous ne pouvons admettre qu'un croyant abandonne la religion catholique pour quelque motif, pour quelque avantage que ce soit. Ce sont là des vérités incontestables et qui tiennent à l'essence même de notre foi. Donc quelque bons Français que nous puissions être, nous serons toujours plus catholiques que Français, ce qui ne nous empêche pas d'être aussi bons Français que quiconque parmi nos concitoyens.

Cet état de conscience s'explique d'ailleurs, en dehors de toute mysticité et de toute exaltation religieuse, par le simple attachement naturel à ce que nous croyons être la vérité absolue. Si, pour rester Français, on exigeait d'un mathématicien qu'il admît sincèrement que deux et deux font *cinq*, si patriote fût-il, il ne pourrait demeurer Français, à ce prix.

Le Catholicisme est une Internationale sublime : chaque membre de cette association, mieux que cela, de cette « communion » ne ressemble-t-il pas à ce citoyen de l'ancienne Rome qui, si loin qu'il égarât ses pas, portait avec lui, dans son nom seul, la grandeur, la puissance et la majesté du peuple romain ; et ne doit-il pas proclamer, lui aussi, que, sans renier rien de sa patrie particulière, il ne prise rien tant que l'honneur d'appartenir de cœur et d'âme à une patrie plus haute et plus vaste, à l'Eglise universelle, apostolique et romaine ?

Notre religion étant au-dessus des patries et des nationalités, ne la faisons donc pas descendre avec nous dans les arènes politiques. Ne jetons pas aux fauves cette vierge immortelle.

Si le catholicisme doit partout et toujours rester au-dessus des questions de nationalité, partout aussi le patriotisme devrait dominer les querelles de parti et la politique intérieure des Etats.

C'est à tout propos que nous nous jetons à la tête l'accusation de mauvais patriotes. Les conservateurs surtout semblent user de cette arme sans la moindre discrétion. Des ouvriers ne peuvent demander une augmentation de salaire, sans qu'on ne leur reproche de vouloir porter atteinte aux intérêts nationaux ; tandis que les patrons et les grandes compagnies, qui défendent ou leur propre caisse ou les dividendes de leurs actionnaires passent de suite pour les représentants désintéressés de la cause nationale. Car, vous ne l'ignorez pas, une industrie dont les ouvriers, à tort ou à raison, se trouvent mal payés et se plaignent, devient de suite une industrie nationale !

On ne peut le nier, les ouvriers, ces derniers temps surtout, ont un peu abusé de l'arme, terrible et meurtrière pour tous, de la grève. Mais tout le monde connaît des industries et notamment de grandes compagnies de transport dont les modestes serviteurs seraient encore indignement exploités s'ils n'avaient eu courageusement recours à cette nouvelle *ultima ratio* de la misère et du travail. Oui, il deviendrait dangereux d'abuser de l'argument patriotique auprès des classes laborieuses pour les réduire à l'acceptation d'un travail trop prolongé ou de salaires insuffisants. Ce raisonnement commode fait partie de la dialectique ressassée, dans leurs salons, par les conservateurs : par les plus jeunes, entre deux flirts ; par les plus âgés, entre deux parties de whist.

Mais un tel mode d'argumentation pourrait bien avoir fait son temps. La patrie doit être une bonne mère et non pas une marâtre. Les Latins avaient ajouté déjà ce correctif à l'idée de patrie ; *ubi bene, ibi patria*. Sous le fallacieux prétexte de servir la patrie, longtemps le peuple n'a servi que le roi. Ce peuple garde dans son cœur généreux la flamme patriotique ; mais il ne permettrait pas longtemps que le noble sentiment dont il demeure animé fût exploité dans l'intérêt d'une riche et puissante oligarchie.

Sans être des enfants, que de gens entendent d'une façon puérile le patriotisme ! Il leur suffit de s'imaginer qu'un soldat français vaut, à lui seul, deux soldats allemands, trois soldats anglais, autant de russes, d'italiens ou tous autres guerriers de

toute autre nationalité, pour se croire de bons Français et des patriotes de premier choix.

La France a tracé dans l'histoire un lumineux sillage et nul plus que nous n'est jaloux de sa puissance et de sa grandeur ; elle occupe encore une place prépondérante dans l'humanité, et nul n'est plus ardemment désireux que nous de la voir s'y maintenir ; mais, d'autres peuples aussi ont eu leurs brillantes destinées, d'autres peuples ont eu leurs heures d'héroïsme et de toute-puissance.

Jetons un coup d'œil sur le passé de l'Europe et nous verrons que la Suède s'enorgueillit de Charles XII ; la Russie de Pierre-le-Grand et de la grande Catherine ; que l'Allemagne, pendant une grande partie du moyen âge, a dominé la chrétienté ; qu'il fut un temps où le soleil ne se couchait pas sur les possessions de Philippe II et de Charles-Quint. Nul n'ignore l'extraordinaire puissance des Républiques italiennes dont les cités furent, les unes, reines du commerce, les autres, reines de la poésie et des arts. Quant à l'Angleterre, elle ne demanda pas toujours la primauté aux excès sanglants de la force victorieuse ; c'est elle qui donna aux nations modernes les premières leçons de liberté politique puisque, avant toutes les autres, elle sut établir chez elle cette institution vraiment rationnelle et libérale lorsqu'elle n'est pas faussée par les politiciens qui l'incarnent et qui se nomme le parlementarisme. C'est sous les Tudor que fut également réglementé le droit de réunion. La loi de l'*Habeas corpus* que la France républicaine ne possède pas encore et qui garantit leur liberté individuelle aux sujets de la monarchie anglaise, date de l'avènement de Charles II. Cette marche rapide dans la conquête des libertés publiques sera l'éternel honneur de l'Angleterre.

Il ne s'agit pas de s'estimer pour valoir. Peu importe donc l'opinion que nous avons de nous ; il faut bien, bon gré mal gré, tenir compte de l'opinion des autres. Pour certains, l'enfantillage sur ce point va jusqu'au comique. On sait la lucrative opération commerciale que ferait, suivant la maxime du Genevois Petit-Senn popularisée chez nous par le caricaturiste Gavarni, celui qui pourrait « acheter les hommes ce qu'ils valent et les revendre ce qu'ils s'estiment ». Il en va de même du particulier au général, et il n'est pas un pays au monde qui ne se fasse un devoir patriotique de se considérer comme le premier de tous.

En ce moment même, ce sentiment sévit chez tous les peuples. La Grande-Bretagne se vante de posséder la suprématie mondiale par l'empire des mers ; l'empereur de Russie, dont l'autorité despotique pèse sur cent vingt millions de sujets, dans ses seules possessions d'Europe, est fier des armées innombrables dont il pourrait à la fois inonder le continent européen et l'Asie (il est fort heureux que le tzar soit souvent moins mauvais que le tzarisme ; c'est en effet le chef redoutable de l'immense empire russe qui a eu l'initiative de la conférence de la Haye et qui a jeté, par conséquent, les premières bases de la réglementation pacifique des conflits internationaux) ; les Allemands chantent avec ivresse leur Allemagne au-dessus de tout, *Deutschland über alles;* les Italiens se croient toujours les héritiers de la vieille cité romaine et les descendants des vainqueurs du Capitole ; c'est un lieu commun que de parler de la morgue anglaise ou de l'orgueil castillan ; pour les sujets du « commandeur des croyants » les « infidèles » sont des fils de chiens, tant ils les prisent au-dessous d'eux ; les Chinois nomment leur empereur : le Fils du Ciel ; et pour eux, les étrangers sont des barbares ; il n'est pas jusqu'aux sujets du schah de Perse et du négus d'Abyssinie qui ne voient dans leur souverain, les uns, le roi des rois, les autres, l'héritier du trône de Salomon, marquant bien par là qu'ils croient appartenir, eux aussi, à la première nation de l'univers.

Si, quittant l'ancien continent, nous franchissons l'Atlantique, nous trouvons un peuple jeune, ivre encore d'une indépendance récemment conquise, presque sans passé derrière lui, mais assuré d'un avenir grandiose et comptant, dans tous les domaines, des succès sans limite : l'Amérique républicaine croit être le nouveau peuple-roi ; elle est bien convaincue que la fortune lui donnera l'empire du globe.

Français, ne renchérissons pas sur ces travers universels et cessons de nous proclamer à tout propos et hors de propos, le peuple le plus spirituel, le plus brave, le plus policé, le plus glorieux de la terre ; ayons le patriotisme moins arrogant et plus discret ; ne nous imaginons pas que tous ceux qui vivent au delà de nos frontières nous sont inférieurs et jalousent notre prétendue supériorité. Sachons bien enfin que nos devoirs envers la terre natale ne consistent pas à haïr et à mésestimer le reste du monde.

Un universitaire de beaucoup de talent, M. Emile Trolliet, dans un très remarquable article de *la Revue Idéaliste* du 1er juillet dernier, et dont le titre : *Pour la patrie et contre les guerres*, marque bien l'esprit, développe, de façon fort éloquente, sur le véritable patrotisme des idées très justes que nous nous faisons un véritable plaisir de signaler.

Il cite d'abord deux passages de Lamartine :

« Le patriotisme est le premier sentiment, le premier devoir de l'homme que la nature attache à son pays avant tout, par-dessus tout, par tous les liens de la famille et de la nationalité, qui n'est que la famille élargie. Celui qui ne serait pas patriote ne serait pas un homme complet : il serait un nomade. Pourquoi est-il si beau de mourir pour son pays ? C'est que c'est mourir pour quelque chose de plus que soi-même, pour quelque chose de divin, pour la durée et la perpétuité de cette famille immortelle qui nous a engendré, et de qui nous avons tant reçu. »

« Il y a deux patriotismes : il y en a un qui se compose de toutes les haines,de tous les préjugés, de toutes les grosses antipathies que les peuples nourrissent les uns contre les autres. Je déteste bien, je méprise bien, je hais bien les nations voisines et rivales de la mienne : donc, je suis bien patriote ! Voilà l'axiome brutal de certains hommes d'aujourd'hui. Vous voyez que ce patriotisme coûte peu : il suffit d'ignorer, d'injurier et de haïr.

« Il en est un autre qui se compose, au contraire, de toutes les vérités, de toutes les facultés, de tous les droits que les peuples ont en commun, et qui, en chérissant avant tout sa propre patrie, laisse déborder ses sympathies au delà des races, des langues, des frontières... C'est le patriotisme des religions, c'est celui des philosophes, c'est celui des plus grands hommes d'Etat ; ce fut celui des hommes de 89, celui de nos pères... Oui, nos pères de 89 nous montrèrent, en 92, comment ceux qui osaient aimer les hommes savaient mourir pour leur patrie (1). »

Emile Trolliet ajoute :

« C'est qu'en effet ce patriotisme, si beau en lui-même, est de plus celui qui répond à l'idéal de la France, cette France qui fut

(1) Discours sur l'Abolition de l'Esclavage.

toujours généreuse et chevaleresque autant que forte et vaillante, qui songeait aux autres tout en songeant à elle-même, qui fut au moyen âge la « douce France » et, avec la Révolution, la France libératrice. Soyons des patriotes, mais des patriotes qui n'oublient jamais que sans humanité la France cesserait d'être la France et que sans la France le monde cesserait d'être humain.

« Il y a encore ceux qui disent : la guerre est une source d'héroïsme ; et pour cette France précisément, l'héroïsme militaire fut dans tous les siècles une gloire, un ornement, une parure. Parure, en effet, depuis ce Vercingétorix qui se sacrifie pour sa propre patrie, jusqu'à ce Villebois-Mareuil qui se sacrifie pour la patrie des autres. Qui songe à rabaisser nos héros militaires ? Mais n'est-il pas d'autres héros ? N'est-ce pas un héros, le médecin qui, pour sauver ses semblables de la mort, s'inocule un virus mortel, le marin qui jette sa barque dans la tempête pour arracher une autre barque à l'abîme, le passant qui a le courage d'arrêter un cheval emporté ou de tuer un chien enragé ? Il y aura des héros tant qu'il y aura lutte ; et la mort, la matière, l'animalité, provoquent sans cesse à la lutte. Au lieu de combattre l'homme, que l'homme combatte tous ses fléaux naturels : de toute part autour de lui surgissent des occasions d'héroïsme. »

L'interprète d'aussi nobles sentiments est un « dreyfusard ». Oseriez-vous le flétrir de l'épithète de « sans-patrie » ?

III

La Ligue des Femmes Françaises.

Les nationalistes, grâce à la façon bruyante et brillante dont ils ont mené leur campagne, grâce aussi aux sentiments généreux dont ils ont fait étalage, devaient forcément s'attirer la sympathie et le concours des femmes. C'est ainsi que la *Ligue des femmes françaises* (1), qui fut fondée sur la généreuse et intelligente initiative de quelques dames de Lyon et qui étendit bientôt son action sur tout le pays, favorisa partout, lors de la dernière consultation nationale, les candidats qui se présentèrent avec l'estampille des comités nationalistes.

(1) Cette Ligue, placée sous la présidence d'honneur de Madame l'amirale de Cuverville, était dirigée par un Comité siégeant à Lyon et composé de :

MM^mes^

La comtesse de Saint-Laurent, présidente du Bureau ; Jean Lestra, secrétaire ; Ant. Ducreux, trésorière ; Louise Grognier, secrétaire adj. ; Emile Béthenod ; Alexis Carrel ; Madeleine Descours ; Louis Dugas-Méaudre ; Marcel Ferrez ; Edouard Finaz ; Charles Galle ; Louis de Longevialle ; la vicomtesse de Monterno ; Augustin Payen-Sabran ; Marie Poidebard ; Richard-Cottin ; Eugène-Vincent Flottard.

La Ligue avait un bureau à Paris composé de :

Mme la baronne de Brigode ; Mme la marquise de Chambonas ; Mme Emile Hébert ; Mlle Frossard.

On a beaucoup plaisanté ce subit envahissement du forum par les femmes et on a eu tort. Sans être tout à fait ce que l'on appelle aujourd'hui un féministe, nous comprenons fort bien qu'il soit fait à la femme dans la société moderne une place plus large que par le passé.

La matrone romaine devait se borner à filer la laine dans la demeure de son mari dont elle était un peu l'esclave. Mais le christianisme a donné à nos mères, à nos femmes, à nos filles, dans la famille et aussi dans la société, un rang qu'elles n'ont jamais connu dans l'antiquité. Il est des circonstances où les femmes les plus attachées à la douce intimité de leur intérieur ne sauraient se désintéresser de la chose publique.

Nous n'avons donc éprouvé aucun regret de les voir intervenir il y a quelques mois dans la lutte électorale, alors surtout qu'il s'agissait de questions vitales dont la solution intéressait au plus haut point et leur pays et leur foyer. Bien que leur action n'ait pas donné partout des résultats heureux, nous nous garderons de manquer à la déférence qu'elles méritent, au profond respect que nous leur devons ; elles ont dû d'ailleurs souvent regretter elles-mêmes certains succès auxquels elles avaient contribué. On se souvient avec quel entrain, avec quelle désinvolture, certains nationalistes, une fois élus, se hâtèrent de se dégager d'un patronage catholique dont ils n'avaient plus besoin et qui leur semblait pouvoir devenir compromettant.

Les nobles femmes qui les avaient fait élire éprouvèrent une déception bien naturelle et elles donnèrent alors un peu l'idée, si l'on nous pardonne la vulgarité de l'image, de poules qui auraient couvé des canards et qui verraient avec stupeur leur progéniture les quitter pour courir se jeter à la mare. Il nous est donc permis, à nous aussi, de constater que leur alliance trop étroite avec les tenants des partis réactionnaires ait eu parfois de regrettables résultats.

C'est ainsi qu'aux portes mêmes de Lyon où, comme nous venons de le dire, fut fondée cette ligue qui rayonna ensuite sur toute la France, la candidature que ces dames favorisèrent n'eut d'autre résultat que de faire élire M. de Pressensé contre M. Thévenet, l'ancien garde des sceaux de ce fameux ministère qui sera appelé, dans l'histoire, le ministère Constans, Rouvier, Thévenet, du nom de ses trois principaux protagonistes. Ce cabi-

net fut l'heureux triomphateur du boulangisme qui, comme le nationalisme d'aujourd'hui, avait recruté des partisans surtout parmi les césariens.

M. Thévenet, sceptique aimable en matière religieuse, s'il n'est pas un croyant n'est au moins pas un sectaire farouche ; on lui sait gré d'être resté serviable, bienveillant et modeste dans l'accomplissement des grandes fonctions qu'il a exercées. Il traversa les plus hauts sommets du pouvoir sans la moindre morgue et en descendit avec simplicité. C'est sans doute à ces qualités rares qu'il doit de compter beaucoup d'amis personnels parmi ses adversaires politiques.

Les catholiques qui ne pouvaient espérer faire élire un des leurs dans cette circonscription du Rhône, ont été bien mal avisés en suscitant une candidature qui devait nécessairemnt amener la victoire de M. de Pressensé, adversaire bien plus acharné de nos intérêts et de nos croyances. Nous avons pour le caractère et le talent de M. de Pressensé une estime que nous ne tenons pas à dissimuler ; mais il est de ceux que l'affaire Dreyfus a rendus comme enragés, si l'on peut s'exprimer ainsi ; il est de ceux que la colère aveugle et qui veulent rendre responsables des hontes de cette affaire non seulement le parti conservateur mais le catholicisme tout entier.

Tous ceux qui avaient lu sa remarquable et pénétrante étude de psychologie religieuse, consacrée au cardinal Manning, ont été douloureusement stupéfaits d'une aussi brusque et complète volte-face. Il est impossible, en effet, de lire les savantes et pieuses pages où M. de Pressensé étudie et explique par quelles voies philosophiques et mystiques le docteur schismatique qui devait représenter, un jour, sous la pourpre romaine, la grande démocratie catholique, fut graduellement amené à passer du protestantisme au catholicisme, sans se demander en vertu de quelle défection logique ou morale le narrateur, enthousiasmé par les hautes qualités intellectuelles et par les saintes vertus de son héros, ne s'est pas acheminé lui-même, pour les mêmes causes, à une conversion tout à fait semblable.

Certainement, l'auteur de la *Vie de Manning* a été bien près d'embrasser la religion catholique. Dans tous les cas, il éprouvait pour le catholicisme le plus profond respect, au moment où il achevait d'écrire la vie de cet incomparable héros de la

conscience religieuse. Ce n'est donc pas l'une des moins fâcheuses conséquences de la fameuse Affaire que d'avoir éloigné de nos croyances des hommes de cette hauteur de vue et de cette extraordinaire valeur.

Nous avons eu l'occasion d'entendre M. de Pressensé dans une réunion publique, à Lyon, où il était venu soutenir, dans la circonscription voisine de la sienne, une vague candidature socialiste que des adversaires peu méchants de M. de Lanessan avaient suscitée contre l'ancien ministre de la marine. Et comme, avant l'ouverture de la séance, le conférencier se promenait de groupe en groupe, quelqu'un qui nous avait reconnu dans la salle eut l'idée de nous présenter à lui. Tout en nous félicitant avec beaucoup plus de sincérité encore que de courtoisie de la bonne fortune que nous allions avoir de l'entendre, nous ne pûmes dissimuler au candidat révolutionnaire combien nous regrettions (l'affaire Dreyfus sur laquelle nos opinions étaient conformes aux siennes étant mise à part) de le trouver à la tête de nos plus redoutables adversaires.

Quelques instants après, les mains enfoncées dans les poches d'un veston que, délibérément, il n'avait pas commandé chez le bon faiseur, M. de Pressensé tenait son auditoire, à peu près exclusivement composé d'ouvriers, sous le charme d'une parole extrêmement élégante et choisie. Peu nous importait la vulgarité d'une tenue voulue par l'orateur. Celui-ci ne fit aucun autre sacrifice aux goûts de médiocrité que l'on prête à tort aux foules, et il servit à celle qui était venu l'entendre un véritable régal de lettré. Ce fut avec la plus fine ironie, lui qui s'était engagé à dix-sept ans, en 1870, qu'il se moqua de ces nationalistes et de ces militaristes dont les chefs pour la plupart n'ont, en fait de fusils, jamais touché que des fusils de chasse. Cette partie de son discours fut si abondamment fournie de traits d'esprit que c'en était un véritable grenier à sel.

Il décocha, en terminant, à la mémoire de Félix Faure, quelques traits que nous trouvâmes de notre goût, car si on doit la vérité aux morts, c'est bien à ceux qui appartiennent à l'histoire. A notre avis, l'ancien négociant du Havre a été, en effet, le plus mauvais de nos présidents de la République, parce qu'il a eu de ses hautes fonctions une idée absolument antidémocratique et aussi peu que possible républicaine.

Le plaisir naïf et sincère qu'il montrait à tirer de grosses jouissances de vanité d'un protocole complaisant, dirigé par des fonctionnaires zélés et désireux de lui plaire, ne peut tout à fait désarmer la plus indulgente critique et nous devons déplorer qu'au grand dommage de l'esprit qui doit régner dans une république, ce bourgeois ait étalé au pouvoir les ridicules faiblesses et la morgue d'un parvenu de la monarchie.

Ce sont précisément cet amour du panache, ce goût du faste et de la représentation, cette affectation de s'entourer d'un appareil militaire qui commençaient à lui valoir sa popularité de mauvais aloi dans les milieux nationalistes. Il semblait, en effet, s'appliquer à représenter non pas nos vertus et nos solides qualités, mais nos défauts nationaux et ce que nous appelons, sans modestie aucune, les vices aimables de notre race.

Lorsqu'au lendemain de sa mort subite on chuchota, sous le manteau « dans la cour et dans la ville » que, jusqu'à son dernier soupir, il protégeait et fréquentait des comédiennes avec lesquelles il était si bien qu'il ne pouvait le devenir davantage, ce fut parmi les nationalistes comme un murmure de discrète admiration. On trouva que le président avait, cette fois, retrouvé les meilleures, les plus incontestables traditions de la royauté, que ses amusements étaient marqués au coin de la bonne époque, enfin que sa galanterie, comme celle du vert-galant, était vraiment bien française.

Au surplus, que Dieu veuille bien recevoir plutôt tôt que tard son âme dans le paradis des chefs d'Etat qui est le même que celui des simples maçons puisque dans les demeures célestes il n'y a d'autre hiérarchie que celle du mérite.

Il ne siérait point d'ailleurs de lui garder de la rancune. Félix Faure, homme heureux, que la fortune avait comblé de ses faveurs, était, vanité de politicien mise à part, sans malice. On le disait même serviable et bon. Comme le Béarnais, il n'aurait pas mieux demandé que de voir tous les Français assez riches pour mettre « la poule au pot chaque dimanche » et être d'aussi belle humeur que lui.

Cette digression sur la manière dont l'avant-dernier président comprenait la façon de remplir la première magistrature d'un pays républicain nous a fait perdre de vue un instant la ligue des « femmes françaises ».

La récente initiative de cette ligue n'a pas eu, et pour cause, tout le succès qu'elle méritait, mais son existence peut survivre, avec profit pour la patrie, aux circonstances passagères qui l'ont fait naître. Elle a démontré que les catholiques pourraient revenir un peu de la trop grande répugnance que leur inspire même ce qu'il y a de plus raisonnable dans un mouvement qui, bien compris, doit contribuer à l'ascension sociale de la femme. Cette ascension légitime ne pourra d'ailleurs que profiter aux plus saintes causes.

Ce serait ici le cas de faire remarquer encore, à ce propos, combien la mauvaise foi est vraiment l'âme des polémiques ; il suffirait, pour cela, de rappeler que, parmi les personnes qui ont le plus approuvé cette ingérence des femmes dans nos affaires politiques, se trouvent précisément celles qui, au nom de la réserve que doit s'imposer le sexe prétendu faible, ont le plus blâmé la démarche officieusement tentée par une très grande dame auprès des supérieurs des congrégations religieuses, en vue d'amener une entente entre eux et le président du Conseil des ministres.

La charité inépuisable de Mme Dreyfus-Gonzalès, les services par elle rendus aux œuvres diocésaines de Paris, sa grande intelligence, sa haute situation mondaine, rien n'a pu lui faire trouver grâce devant les moralistes sévères qui trouvaient alors inconvenant qu'une femme s'occupât des affaires de l'Etat. Il est donc bien vrai que l'impartialité n'est ni le faible des uns ni le fort des autres. On en manque des deux côtés.

De tout temps, la femme, chez nous, a exercé son influence dans le domaine public. Il ne pouvait en être autrement dans un pays où, plus qu'ailleurs, a fleuri le culte chevaleresque de la grâce et de la beauté féminines.

Son heureuse intervention apparaît aux heures tragiques de notre vie nationale. Les pages de nos annales sont, en effet, à certaines époques de crise, comme éclairées par de gracieuses et douces figures. C'est sainte Geneviève, l'humble bergère, qui arrête devant Paris les bandes guerrières d'Attila auquel son incontestable gloire militaire aurait fait élever des statues, si cet usage avait pu exister parmi les barbares dont les hordes, comme les vagues d'un océan démonté, déferlaient avec furie sur tous les rivages de l'ancien monde romain ; c'est sainte Clotilde qui

convertit Clovis et ses guerriers au Dieu des chrétiens et qui conduisit la France au baptistère de Reims ; c'est Blanche de Castille qui nous donna un bon et saint roi ; c'est Jeanne d'Arc, la fille du peuple devenue l'ange gardien de la patrie, qui vécut l'épopée la plus héroïque qu'on vit jamais ; c'est Jeanne Hachette et tant d'autres encore : nobles femmes, angéliques créatures qui devraient empêcher les hommes de douter du ciel, puisqu'elles semblent en être comme un pur, mystérieux et presque divin reflet.

Il est impossible de ne pas observer qu'un grand nombre de ces héroïnes ont été placées par l'Eglise sur ses autels et qu'elles ont puissamment contribué à faire de notre patrie la nation chrétienne par excellence. Nous venons de rappeler la part que l'épouse de Clovis eut dans le baptême donné par saint Remy au roi franc et à ses soldats. Il est bien permis d'ajouter que c'est de la bataille de Tolbiac que date le premier concordat passé entre l'Eglise et la France.

C'est, en effet, à la suite de cette première victoire que fut placé, en tête des coutumes acceptées par les tribus saliennes, un préambule vouant au Christ notre nation naissante.

Voici, au surplus, en quels termes est conçu le préambule de la loi salique :

« Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'il garde leur royaume ! Qu'il remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce ! Qu'il protège leur armée ! Qu'il leur donne, en signe de leur foi, les joies de la paix et la prospérité ! Que le Seigneur Jésus-Christ conduise dans les voies de la piété le gouvernement des souverains. »

C'est, hélas ! inutilement que la Ligue des femmes françaises essaierait de reprendre l'œuvre de la pieuse Clotilde, œuvre que nous appellerions de toute la force de nos désirs, s'il ne s'agissait de l'accomplir que par la persuasion et l'amour. L'unité de la nation dans la même foi religieuse est chose qu'il n'est plus aujourd'hui possible d'espérer. Il ne saurait plus y avoir en France de religion d'Etat, puisque la religion, malheureusement, ne rencontre plus la libre adhésion de tous les Français. Les excès commis au nom de l'ancienne religion d'Etat ne sont pas étrangers d'ailleurs à la situation présente que l'on peut regretter, mais dont il faut bien tenir compte. Dans notre pays, la nationalité et la religion ne se confondent plus.

Il est encore deux patries où la foi et la nationalité ne font qu'une parce que dans ces deux pays la foi et la nationalité sont persécutées par le même bourreau. Nous voulons parler de la Pologne et de l'Irlande. Dans ces deux pays qui ont la double auréole de la gloire et du malheur, c'est dans les mêmes hommes que la patrie trouve ses héros et la religion ses martyrs (1).

En tous cas, si l'unité morale de la France dans la concorde, la tolérance et la paix, n'est point une utopie chimérique, si, dans la diversité pacifique des opinions, la réconciliation nationale peut s'accomplir un jour et constituer ainsi, sinon une religion, du moins une morale d'Etat, cette réconciliation et cette unité seront l'œuvre de la femme française ou elles ne seront point.

(1) On nous a fait observer que ce que nous disions là n'était pas tout à fait juste. En effet, plusieurs des chefs actuels du parti irlandais sont protestants. Le grand Parnell appartenait à la religion protestante. Dans la verte Erin, la croyance religieuse ne se confond donc pas absolument avec le sentiment patriotique.

IV

Antisémitisme.

A bas les juifs ! Telle est la proposition sommaire formulée chaque jour par des publicistes de talent comme par de malheureux manœuvres du journalisme et acceptée sans réserve ni mesure par une bonne partie des catholiques français.

Eh bien ! c'est là un cri de guerre infiniment grave et dangereux, dangereux pour le corps social qui en assume l'odieuse responsabilité, grave pour l'Eglise qu'un trop grand nombre de ses fidèles compromettent en faisant mentir, par ce témoignage aveugle et systématique de haine, ses principes de justice et de charité.

Oui, cri de guerre plus grave et plus dangereux que jamais, car jamais peut-être il ne fut poussé avec tant d'ensemble et aussi haut par les braves gens en délire que la presse antisémite a suggestionnés jusqu'à la catalepsie intellectuelle. Jamais surtout, hélas ! une partie aussi importante du clergé français ne fut à tel point imbue et comme saturée d'antisémitisme. Jamais, par conséquent, cette doctrine de superstition plus encore peut-être que de haine véritable ne fut plus préjudiciable, par les animosités qu'elle lui suscite en retour, à l'influence et à la divine autorité de l'Eglise.

C'est parce que nous en sommes bien convaincu, et c'est pénétré, autant qu'il est en nous, de l'esprit de prudence et de charité

dont l'enseignement évangélique nous fait un précepte, que nous allons examiner avec le plus possible de clarté et d'ordre les différentes parties du réquisitoire dressé contre Israël.

La principale accusation que les antisémites font peser sur la race juive, la plus générale et celle qui les résume toutes, c'est d'exercer aux dépens de notre intégrité nationale ses merveilleuses forces de solidarité et de cohésion.

Que répondre à cela, sinon que toutes les « minorités sociales » se sont, en effet, étroitement groupées, comme s'agglomèrent les troupeaux surpris par l'orage, comme les voyageurs isolés se réunissent pour franchir avec plus de sécurité des régions hostiles ou inconnues.

Cette observation est élémentaire en sociologie. Le phénomène qui lui donne lieu constitue la base de la politique. Il faut la naïveté de certaines gens et leur fougueuse ignorance pour faire de ce phénomène social la caractéristique miraculeuse du peuple juif.

Quant à nier qu'un groupe actif et compact, tenu en perpétuel éveil par sa perpétuelle insécurité, n'arrive pas à constituer, dans une nation, une force réelle avec laquelle il faille compter, ce serait nier l'évidence. Les poignées de chrétiens des catacombes ont eu raison de la Rome des Césars, de même que quelques insurgés bien unis sont venus à bout d'un grand nombre de régimes politiques.

Mais il faut reconnaître de suite qu'avec une loi égale pour tous, une libre concurrence matérielle et morale, la rue ouverte aux pas de chacun sans distinction de pieds ni de chaussures, cette force isolée, au lieu d'être déchaînée, comme on le croit, est au contraire abolie.

Les faits donnent d'ailleurs singulièrement raison, de nos jours, à cette théorie fort simple. Est-ce que, depuis l'admission des israélites au droit commun, cette dénationalisation tant redoutée par les antijuifs français ne s'accomplit pas à l'inverse de leurs alarmes, la race juive ne perd-elle pas peu à peu tous ses signes distinctifs en se diluant dans la race autochtone ?

Cette dénaturalisation ne s'opère pas seulement dans le domaine physiologique mais aussi dans le domaine moral. La plupart des juifs modernes ont fait l'abandon de leurs croyances

et de leurs pratiques religieuses. En se ralliant au rationalisme ambiant, la masse juive communie de plus en plus, loin de ses synagogues, avec l'idéal mais aussi avec toutes les dissolutions du monde moderne.

On a bien objecté, il est vrai, que la décomposition contemporaine, loin qu'ils en fussent victimes, était leur œuvre. Mais cela n'est pas prouvé. Les penseurs incrédules et les littérateurs corrompus qui ont empoisonné la France, n'étaient pas tous des juifs. Voltaire fut même un de leurs plus cruels ennemis. Il ne se priva point, cependant, d'écrire la *Pucelle* et de chansonner la France, à la cour de Frédéric II.

C'est donc tout au moins une illusion de croire que le mal public dont nous souffrons est, chez nous, une épidémie d'importation sémite et qu'il suffirait, pour la guérir, de retrancher le juif de notre société.

« Les juifs, a dit, dans une conférence à l'Institut catholique de Paris, un écrivain chrétien peu goûté par la presse « cléricale », les juifs seraient jusqu'au dernier bannis de la terre de France, Israël aurait disparu de la face de l'Europe que la France n'en serait guère plus saine, ni l'Europe mieux portante (1). »

Est-ce à dire qu'il faille nier les effets funestes du cosmopolitisme dont les juifs sont accusés d'être les principaux agents ? Certes, non. En introduisant tout un peuple d'errants et de déracinés au foyer des vieilles races sédentaires, le cosmopolitisme n'a pu qu'en atténuer le caractère et les fortes vertus.

Mais ce mouvement, accompli en sens inverse, à travers toutes les nations, par des individus de toutes les nationalités, a été déterminé surtout par les besoins du commerce et des échanges, par la facilité toute moderne des déplacements. L'attribuer exclusivement au sémitisme ne peut être que le fait d'observateurs singulièrement superficiels.

Mais enfin, puisque cosmopolitisme il y a, peut-on affirmer que la France compte plus de juifs que de représentants de chacune des nations européennes qui nous entourent ? Les cent mille Italiens des Bouches-du-Rhône (à moins que toute la vie sociale ne soit enclose sur les boulevards) ne cosmopolisent-ils

(1) Anatole Leroy-Beaulieu.

pas autant la France que les quelques centaines d'israélites qui y sont à demeure ? D'ailleurs enfin, la plupart des juifs français ne sont-ils pas implantés sur notre sol depuis des siècles ?

Des juifs éminents ont même honoré leur patrie respective à l'égal des plus glorieux de ses enfants « naturels ».

On a dit que Gambetta était d'origine juive : ce fait paraît prouvé. Peut-on dire qu'il ait été un mauvais Français ? Disraeli passe, en Angleterre, pour le précurseur de l'impérialisme britannique, et il fut juif. Le juif Ferdinand Lassalle ne fut-il pas, en Allemagne, un pangermaniste farouche, le juif Lasker, député national libéral, ne fut-il pas l'un des soutiens les plus énergiques de la politique de Bismarck ? L'Italie, de son côté, ne compte-t-elle pas, au nombre des plus ardents protagonistes de son unité, le juif Luzati ? Au surplus, les juifs italiens, de même que les juifs anglais, sont aussi Italiens et Anglais que possible.

Il en est exactement de même, en ce qui concerne leur qualité de Français, des juifs méridionaux qui acquirent, pour la plupart, leur nationalité dans le Comtat, dès le XIIIe siècle, à l'abri tutélaire de la papauté avignonnaise, bien avant, par conséquent, que les Savoyards et les Niçois ne fussent devenus d'excellents Français.

Il est une lourde et persistante imputation qui nous a paru pendant longtemps assez fondée et que les antisémites font peser plus que jamais sur les juifs : c'est leur prépondérance financière.

Il se rencontre cependant des observateurs très consciencieux de la vie sociale qui ne partagent pas cette manière de voir. M. Anatole Leroy-Beaulieu (1) est de ce nombre.

Ce sociologue éminent a fait de la question juive l'objet de longues études et peut-être sa plus constante et persévérante

(1) M. Leroy-Beaulieu est l'une des personnalités éminentes qui nous ont fait parvenir de précieux encouragements. Il nous a exprimé trop bien, lui-même, un sentiment identique au nôtre pour que nous puissions résister au plaisir de nous couvrir de son autorité.

C'est après l'avoir prié de nous y autoriser que nous reproduisons sa lettre.

Son opinion sur la situation actuelle est, d'autre part, bien connue: à ses yeux quelle qu'ait pu être la faute commise par un certain nombre de catholiques, les représailles exercées par leurs adversaires

préoccupation. Il l'a étudiée sur place, là où elle se posait en chair et en os, et non dans des libelles passionnés ou dans des ouvrages à thèse dont la fermentation idéologique forme l'unique base. De plus, M. Anatole Leroy-Baulieu est un catholique effectif.

Or, voici ce qu'il écrit :

« Si l'on examine les faits, il est impossible de nier que la prétendue suprématie financière des juifs a été singulièrement exagérée. Si nous comptions les grandes maisons de banque en France, par exemple, nous trouverions qu'il y en a très peu d'israélites. L'a-t-elle jamais possédé, la haute banque juive a perdu la prépondérance qu'on lui attribuait sur la Bourse et le marché français. »

De grâce, que ceux qui trouvent la concurrence commerciale ou financière trop lourde puisent donc dans leurs vertus naturelles, dans leur courage au travail, dans leur intelligence et leur énergie les forces de résistance qui leur paraîtront nécessaires. Mais qu'ils ne jettent pas l'Eglise dans cette bagarre ; qu'ils n'appellent point le Dieu du Golgotha au secours d'une concurrence qui fléchit.

Le rôle de la morale chrétienne est au-dessus de pareilles interventions. Elle se contente de dire à tous indistinctement : « le bien d'autrui tu ne prendras.... » Mais elle ne peut s'ériger en tribunal de commerce que jusqu'à concurrence de cet impérieux commandement.

Les mêmes antisémites qui reprochent aux juifs d'exceller dans le commerce ou la banque, les accusent d'être inaptes à

sont profondément injustes, et, c'est contre toute raison qu'ils se servent d'un vain prétexte pour attaquer nos libertés les plus chères.

Paris, 18 mai 1902.

« MONSIEUR,

« J'ai lu avec un grand plaisir les deux lettres publiques que vous avez adressées à *la Justice Sociale* et à *la Vérité Française ;* elles sont l'expression de la vérité et elles méritent d'être répandues.

« Comme je l'ai montré dans mon récent volume sur *les Doctrines de Haine* la recrudescence de l'anticléricalisme est due avant tout à l'attitude de trop de catholiques dans l'affaire Dreyfus et à l'Antisémitisme. Aveugle qui ne le voit pas !

« Veuillez agréer l'expression de ma haute sympathie.

« A^le^ LEROY-BEAULIEU. »

l'agriculture, ainsi qu'à l'exercice d'un certain nombre d'autres « nobles » professions.

Il ne faut pas oublier que les qualités et les défauts représentent, chez une race, aussi bien que dans un individu, l'acquis de plusieurs générations et comme le total d'une longue série d'héritages moraux.

Pendant des siècles, il fut interdit aux juifs de posséder de la terre. Ils furent, d'autre part, constamment pourchassés des lieux qu'ils habitaient. Dans ces conditions, il était difficile que l'instinct de la stabilité et de la fixité au sol leur vînt. Leurs persécutions passées expliquent ainsi, quand elles ne les justifient point, leurs défauts présents, leur aptitude exagérée et dangereuse pour le commerce, par exemple. Ils sont ce que nos aïeux intolérants les ont faits. Au fond des âges, ils étaient avant tout pastoraux, comme toutes les races d'ailleurs, mais spécialement les races asiatiques.

Mais ce qu'ils doivent pour ainsi dire exclusivement à des scrupules catholiques, fort louables d'ailleurs, bien que singulièrement exagérés,ce sont leurs capacités financières. Pendant toute la durée du moyen âge, les peuples chrétiens, prenant au pied de la lettre la sentence des Ecritures, d'après laquelle si la terre produit son fruit et la brebis met bas ses agneaux, l'argent, lui, ne fait pas des petits, considérèrent le prêt à intérêt,sinon comme un vol formel, du moins comme une opération peu délicate et, par conséquent, le commerce de l'argent comme une profession plus ou moins dégradante ; ils se souvenaient que quelques Pères de l'Eglise avaient formellement condamné « l'exécrable fécondité de l'argent ».

C'est pourquoi ils laissèrent à la race abjecte et humiliée le soin d'exercer une profession inavouable quoique nécessaire. Mieux que cela : ils contraignirent parfois les juifs à s'y vouer, quitte, comme Philippe le Bel et d'autres argentiers nécessiteux, à les dépouiller de temps en temps du fruit de leurs opérations, à faire rendre gorge à la sangsue jusque dans les cendres du bûcher.

La contrainte sociale qu'ils ont subie a donc pour ainsi dire fatalement dressé les juifs aux fonctions de la banque et du commerce.

Si l'on n'accuse plus les juifs d'empoisonner les fontaines, si

on ne les porte plus caution des inondations, des incendies, des épidémies et des famines, si, en un mot, quelques-unes des sanglantes superstitions du moyen âge ont désarmé à leur égard, certains journalistes modernes n'en continuent pas moins à les accuser de saigner de petits enfants pour les besoins de leurs rites.

Ce n'est point sur les presses de bois de la Hollande du XVe siècle, mais sur des machines rotatives et à l'aube du XXe, que ces légendes macabres et ténébreuses sont imprimées. Et il se trouve encore un public élégant pour les accueillir et pour y croire ! Combien sont donc peu sérieux les progrès accomplis par la raison humaine ! Et quel peu de distance intellectuelle et morale sépare le prétendu civilisé d'aujourd'hui de l'illettré le plus rugueux de l'an mil !

Oui, les sauvages préjugés d'une époque qu'on aurait cru révolue, traînent encore et subsistent à l'état de vestiges indélébiles dans nombre de cervelles contemporaines.

Nous posons la question à nos frères, les catholiques, en invoquant, à leur choix, la charité ou simplement la raison : Est-il digne d'eux, de la religion qu'ils pratiquent, des vertus théologales ou naturelles dont le précepte est impérieux, d'accueillir de pareilles imputations ?

Et même, s'il était prouvé que quelque israélite superstitieux ou sadique ait commis un crime de cette nature dans l'impasse d'un ghetto roumain et que vraiment le sang d'un jeune chrétien ait coulé sous le couteau pour la célébration de quelque pâque infâme, serait-il juste de généraliser et de faire peser sur toute une race le poids de cette révoltante folie ?

Transposons, pour nous faire mieux comprendre (mais sans en changer les termes), la question sur un autre terrain : serait-il équitable de rendre le clergé catholique français, voire l'Eglise elle-même, tout entière, responsable du sacrilège indicible commis par le prêtre perdu qui célébra la messe noire en l'honneur de Mme de Montespan et versa, lui aussi, le sang d'un enfant dans le calice, selon la monstrueuse formule de la Voisin ?

L'histoire, même la plus malveillante, ne l'a point fait. Mais M. Drumont, lui, ne se prive pas de commettre de pareilles généralisations. Reste à savoir si cette effroyable calomnie, jetée à la face de toute une race et accueillie par trop de catholiques

suggestionnés est bien profitable à la morale religieuse dont ils se prévalent, mais qu'ils ne pratiquent guère. Nous prenons, une fois de plus, la liberté d'en douter...

A côté de ces griefs de fait, il est un antisémitisme que les philosophes, dans leur jargon, appelleraient *subjectif* et dont il est bon peut-être aussi de noter les états.

Une des particularités les plus curieuses de cette doctrine et la preuve qu'elle procède bien, très souvent, d'un illuminisme véritable, c'est la facilité avec laquelle elle est inoculée à des régions où la race juive n'est jamais apparue. Il est tel village, tel canton, on peut même dire telle province, où jamais le moindre israélite ne vécût ni même ne passa, et qui comptent peut-être les antisémites les plus fougueux de France.

On s'explique l'antisémitisme dans le nord de l'Algérie, comme l'anti-arménianisme sur les rives du Bosphore, comme l'anti-germanisme sur les frontières du monde slave. Il y a là, faut-il croire, comme une tangible nécessité de résistance contre les envahissements d'une race plus habile ou plus forte.

Mais qu'est-ce que ce phénomène a de commun avec l'antisémitisme théorique, aussi passionné d'ailleurs qu'artificiel, de tant d'excellents catholiques qui, en fait d'israélites, ne connaissent guère que le juif errant des images d'Epinal ?

Il est pourtant tel prêtre antisémite qui compte un juif ou une juive dans sa paroisse. Ces deux mécréants ne sont généralement pas les moins empressés à verser leur obole dans la cassette de M. le curé. Les œuvres paroissiales ne font point en vain appel à leur bourse. Et cette générosité, fût-elle parfois un excellent calcul commercial, nullement répréhensible d'ailleurs, est suffisante pour que M. le curé antisémite fasse une exception en faveur de ce paroissien hétérodoxe et comprenne enfin, après l'avoir imité sans doute, que Notre-Seigneur ait pu accepter l'invitation de Lazare, ce qui lui était probablement resté jusqu'ici lettre morte.

Mieux que cela, ayant trouvé son juif à peu près semblable aux autres êtres humains de sa connaissance, quoique bien différent, par exemple... des autres juifs qu'il ne connaît pas, M. le curé poussera l'impartialité jusqu'à en faire l'éloge. M. le curé ne se doute pas qu'il ressemble en cela aux propres anticléricaux

de sa paroisse, prêtrophobes furibonds qui vitupèrent contre l'Eglise et ses ministres, mais sont tout étonnés d'avoir à faire une exception en faveur du pasteur de leur village. Ils le considèrent, avec stupeur, comme un saint, et poussent même parfois l'héroïsme jusqu'à en convenir en de solennelles occasions. M. le curé, lui, ne canonise pas son juif, mais le taxe courageusement aussi de parfaite honnêteté.

Malheureusement, cette clairvoyance réciproque s'arrête là. Les préventions reprennent leurs droits respectifs aux limites du village. Au dernier tournant du chemin vicinal, l'illuminisme se remet en marche.

Beaucoup de catholiques, chez qui l'antisémitisme est une doctrine d'abstraction, sont encore victimes de cette « phobie » qui s'appelle, non pas la manie de la persécution, mais la manie du complot dans la persécution. Non seulement ils voient partout des ennemis (ils ne manquent guère en effet), mais ils les voient sous l'aspect de groupes compacts, d'associations vastes et disciplinées où chacun d'eux obéit au doigt et à l'œil de quelque puissance mystérieuse qui n'est autre que Satan. Léo Taxil a exploité avec beaucoup d'adresse commerciale cette tendance d'esprit.

Qu'un grand nombre de juifs français soient de cœur avec la franc-maçonnerie dans sa besogne de décatholisation du pays, cela est certain. Que nombre de protestants voient d'un bon œil la guerre faite en France au christianisme romain et qu'ils y poussent, cela est certain encore.

Il n'en reste pas moins vrai que cette trinité systématique où juifs, protestants et francs-maçons communieraient étroitement ensemble dans la haine des catholiques est une pure légende, pour peu qu'on s'écarte des règles de l'observation positive et directe des faits. Il est, en effet, des vérités de détail qui se transforment en chimères, dès qu'on les généralise ou qu'on les érige en doctrine systématique.

D'abord, il est faux que tous les protestants et tous les juifs s'associent à la guerre faite par la franc-maçonnerie aux catholiques français. On l'a bien vu par les protestations recueillies en faveur de la liberté d'enseignement et que des notabilités protestantes et israélites ont signées en compagnie d'éminentes personnalités catholiques ou libérales.

Cette observation se justifie encore plus à l'étranger, où s'agitent d'ailleurs les mêmes problèmes et les mêmes passions que chez nous. On l'a bien vu notamment, en Allemagne, sous la période du Kulturkampf. Le jour où la presse israélite de Berlin fit écho au cri de guerre de Bismarck : *front contre Rome*, n'entendit-on pas le pasteur Stoecker, uni à Windthorst, l'illustre chef du centre catholique, s'écrier à son tour : *front contre la Jérusalem nouvelle !*

L'alliance des protestants et des juifs a toujours été fort précaire. N'est-ce pas Luther qui a minutieusement décrit les sept manières d'exterminer radicalement les juifs ? (1).

Qu'est-ce à dire par là, sinon qu'il est une mise au point nécessaire de certaines « vues sociales », mise au point que les catholiques antisémites n'observent guère. En faits de complots sémitiques et maçons beaucoup d'entre eux s'en rapportent aux journaux qu'ils lisent et à certains romans-feuilletons du genre de *Diana Vaughan*, qu'ils ont si gloutonnement dévorés.

Mais voici, malheureusement, une prévention bien plus profonde et bien plus grave. Beaucoup d'antisémites, surtout parmi le clergé, voient dans les persécutions dont le peuple juif a été victime une vengeance providentielle qu'il importe pour la gloire de Dieu de perpétuer.

Nous ne pensons pas que cette façon d'interpréter la morale et l'histoire soit théologiquement fondée et que jamais le dogme catholique ait couvert pareil enseignement. Sinon, il nous fau-

(1) Luther a proposé sept moyens pour se débarraser des juifs ; les voici : 1° incendier leurs synagogues ; 2° démolir leurs maisons ; 3° leur enlever leurs livres et leurs Talmuds ; 4° leur défendre d'enseigner sous peine de mort ; 5° leur refuser passage dans toutes les parties de l'Empire, où ils ne sont ni seigneurs de la terre ni indigènes ; 6° leur interdire l'usure et commencer par leur prendre tout l'or et tout l'argent qu'ils possèdent pour le déposer entre les mains des magistrats ; 7° forcer les juifs et les juives qui sont jeunes et robustes à gagner leur pain, à la sueur de leur front. Luther était si convaincu qu'un juif ne peut comprendre l'évangile et qu'au fond ceux qui demandent le baptême se moquent des chrétiens, qu'il lui arriva de dire : « Si un juif venait me demander le baptême, je le conduirais aussitôt après la cérémonie sur le pont de l'Elbe et je le jetterais à l'eau une pierre au cou. » (*Campagne nationaliste : Luther et les Juifs*, par Jules Soury ; p. 109 et 110.)

drait non seulement croire que les fils sont coupables du crime de leurs pères, mais que le peuple juif tout entier est responsable de la mort du Juste, sous prétexte que les déicides ont crié : « Que son sang retombe sur notre tête et sur celles de nos enfants. »

Est-ce que les millions de juifs disséminés dans les bourgades et dans les campagnes de la Judée, habitant la Cappadoce, la Macédoine, la Cyrénaïque, le Pont, ou répandus déjà sur tous les rivages de la Méditerranée orientale furent consultés sur le sort de Barrabas et celui de Jésus, furent-ils même informés de la passion et de la mort du Juste ?

Non certainement. L'histoire ne nous apprend rien de pareil; la chose, du reste, est moralement et matériellement impossible. La légende du peuple maudit est fondée, peut-être, mais il n'est pas interdit à la charité chrétienne de la faire mentir.

Jamais, du reste, il n'est venu à la pensée d'aucun père de l'Eglise de rendre la démocratie juive responsable du crime commis, sur la personne du Christ, par la cabale pharisaïque et les prêtres au pouvoir, qui voyaient, dans le doux Jésus, un révolutionnaire dangereux pour leur fortune et leurs privilèges. Quant à la populace avinée qui escorta le divin porteur de la croix et l'accabla d'injures, de crachats et de coups jusqu'au sommet du Golgotha, crut-elle vraiment qu'en crucifiant un juste elle mettait à mort un Dieu ? L'affreux Pilate lui-même ne le pensa point.

Quoi qu'il en soit, lorsque des théologiens désœuvrés sont allés jusqu'à se demander s'il était moralement possible que Judas eût échappé à la damnation éternelle et n'ont pas osé répondre, il est tout au moins exagéré que des journalistes damnent ici-bas de leur propre autorité les sept ou huit millions d'israélites répandus sur la surface du globe, sous prétexte qu'ils sont les descendants d'un peuple dont les chefs mirent à mort Jésus.

Les chrétiens mentent donc à la justice et font mentir la doctrine de celui qui a dit « aimez-vous les uns les autres » et « pardonnez-leur, mon père, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font », lorsqu'ils s'acharnent sur la race d'où est issu leur Dieu.

Hélas ! depuis longtemps les clairvoyants, c'est-à-dire les

« évangéliques », se rendent compte des incalculables conséquences de la faute commise. Ils n'ignorent pas non plus que la conversion des juifs est, selon l'expression même de l'abbé Joseph Lémann, « l'une des deux saintes choses que les violences de l'antisémitisme peuvent compromettre : les gloires de l'ancien peuple de Dieu et le mouvement des conversions vers le catholicisme ».

L'antisémitisme est une doctrine de haine. Celui qui est venu en ce monde pour sauver tous les hommes ne peut couvrir et bénir de ses deux bras en croix la guerre d'extermination morale entreprise contre la race dont il est issu.

Sinon, il faudrait du moins être logique et aller jusqu'au bout de ses principes si on les croit fondés. Car il n'est pas digne d'un homme droit et maître de lui de se laisser envahir à son insu par une impression non contrôlée, en l'espèce par cette sourde et vague hostilité contre les juifs.

Il faut préciser ses griefs et ses sentiments, demander délibérément qu'au nom d'un Dieu de vengeance ou d'une impitoyable et juste fatalité historique, ils soient dépouillés de ce qu'ils possèdent, exclus du droit commun, chassés des professions libérales, soumis à une surveillance spéciale et à des lois d'exception, parqués dans les ghettos reconstitués, astreints à porter la rouelle et le bonnet jaune ; mieux que cela, car ce ne sont là encore sans doute que des solutions bâtardes et des expédients. Il faut se souvenir que l'on ne fait point sa part au feu et qu'il est imprudent, même séquestré, d'enfermer le germe morbide dans la plaie, même muselé, de tolérer la présence du loup dans la bergerie.

Que toutes les nations repoussent donc à la fois les juifs de leur sein; qu'elles les « boutent » dehors; qu'ils en soient réduits à errer en files indiennes sur la lisière des frontières d'Europe, en marge de tous les peuples « civilisés » ; ou plutôt non ; ils l'ont déjà fait et n'en sont point morts : les juifs sont des bêtes puantes qu'il faut qu'on tue...

Oui, c'est à cette monstrueuse conclusion qu'il faut en venir, si l'on veut du moins être logique, le jour où l'on a résolu, au nom d'un certain fatalisme philosophique ou religieux qui n'est

que la barbarie de l'histoire, de passer outre à la morale chrétienne et à la liberté.

Non seulement, en persécutant les juifs, les catholiques manquent à la charité, mais ils manquent encore à leur foi.

Le christianisme n'est-il pas issu du judaïsme ; l'Evangile n'est-il pas comme le post-scriptum libérateur de la Bible ; le Golgotha n'est-il pas le couronnement de l'œuvre du Sinaï ? Jésus-Christ, « le plus beau des enfants des hommes » n'est-il pas le fils d'une juive et juif lui-même, descendant de la tribu de Juda ? « La race juive, a dit avec fierté un fils d'Israël, est la plus aristocratique de la terre. » Le mot d'Isaïe Levaillant rappelle invinciblement celui du père Lacordaire : « Jésus-Christ est le premier gentilhomme du monde. »

Il est curieux de voir tous ceux qui tiennent tant à descendre des contemporains de nos croisades, ceux qui tirent une telle vanité de ces quelques siècles d'aïeux réels ou supposés, mépriser le peuple juif, trouver mauvais qu'il soit fier de pouvoir faire remonter ses origines jusqu'au patriarche Abraham et s'enorgueillir des grands ancêtres qui vivaient, sous la tente, dans les temps bibliques.

Nulle nécessité d'ailleurs d'être plus ou moins régulièrement blasonné pour faire montre de ce préjugé singulièrement aristocratique, car il est à la portée de tous les marchands enrichis qui croient se donner ainsi des allures de bonne compagnie, une fois retirés des affaires, après grosse ou médiocre fortune faite dans la vente de la cotonnade ou le commerce des denrées continentales ou coloniales (1).

Enfin, la race juive n'est-elle pas la preuve vivante et persistante de la vérité historique du christianisme ? Sa perpétuité merveilleuse, en dépit de la dispersion de ses enfants sous tous

(1) L'incomparable généalogie de Notre Seigneur n'aurait d'ailleurs pas été toujours jugée suffisante, à en croire ces propos connus échangés entre deux marquises de l'ancien régime : « — Si Jésus revenait sur la terre, il nous serait bien impossible de le recevoir. — Pourquoi donc ? — Mais puisqu'il était fils d'un charpentier ! » De nos jours certains de nos bourgeois, depuis plus ou moins longtemps parvenus, n'auraient pas besoin, pour repousser Jésus, de lui reprocher d'être né dans une famille d'ouvriers, il leur suffirait d'exciper de leur qualité d'antisémite.

les cieux et chez tous les peuples de la terre, et cette dispersion elle-même rendent témoignage jusqu'à la fin des siècles de la vérité des prophéties.

Puisque nous venons d'aborder l'antisémitisme au point de vue des considérations religieuses qu'il comporte, gardons-nous d'oublier que, sur ce terrain-là, il ne se refuse pas le bénéfice de la contradiction.

Nombre d'anticléricaux, eux aussi, sont antisémites. On peut même avancer que les précurseurs modernes de l'antisémitisme (nous ne parlons pas seulement de Voltaire) ont été loin de se prévaloir, à l'encontre de ce que certains font actuellement, non sans quelque témérité, du titre de catholique. Savez-vous le grief principal que deux antisémites français font au judaïsme ? L'ancien membre de la Commune, Tridon, dans son *Molochisme juif* paru vers la fin du second empire et A. Regnard, dans un livre intitulé : *Aryens et Sémites*, lui reprochent surtout d'avoir été le précurseur de la religion chrétienne !

Est-ce pour en arriver, sur ce point, à une complète unité de vues que certains antisémites, qui osent se parer du titre de catholique, sont allés jusqu'à incriminer discrètement la Bible afin d'y trouver des arguments et des armes contre les juifs ?

Il a été insinué, en effet, que tout inspiré de Dieu qu'il fût, le livre sacré n'en contenait pas moins des traces authentiques de mollesse et d'impiété. Certains textes bibliques témoigneraient de la lubricité des Juifs ; d'autres érigeraient en vertu la fraude, le vol et la vengeance.

Nous ne croyons pas que l'esprit de parti et l'outrance systématique se soient jamais engagés et égarés dans de plus extraordinaires voies. Des catholiques feignant le scandale devant le texte de la Bible et jetant, dans la mêlée politique, le livre sacré à la tête des Hébreux !

Moins aberrés certainement, sinon plus logiques et plus justes, sont les antisémites de cette espèce-là, lorsqu'ils imputent à l'universalité des juifs actuels quelques odieuses fantaisies contenues dans ce ténébreux recueil de lois, de préceptes, de coutumes, de morale en action et de rites qui se nomme le *Talmud*. On ne peut pas plus raisonnablement faire grief à tous les Juifs

de telle ou telle prescription de ce Talmud que rendre notre religion responsable de telle ou telle aberration de certains de nos casuistes.

Si le Talmud dit quelque part : « Ce n'est point un péché de ravir le bien du gentil », il ne faut pas oublier que des rois « très chrétiens » ont usé aussi de la formule contre les juifs et en ont fait un usage copieux. Imputer au catholicisme, de même qu'à la race juive, ces formules criminelles serait évidemment pure folie à notre époque. Nous nous offrons du moins le bénéfice moral de le croire. Et, en étendant ce bénéfice à nos principes religieux, nous ne pensons pas déméríter du titre de catholique, qui nous est cher par-dessus tout. Au contraire, nous pensons augmenter notre droit de nous en prévaloir.

L'Eglise, d'ailleurs, et c'est par là que nous terminerons ce chapitre, n'a jamais persécuté les juifs. Il serait souverainement injuste de la rendre responsable des vexations que les peuples ignorants du moyen âge et quelques fanatiques modernes sortis de son sein leur ont fait subir.

On chercherait en vain la moindre condamnation tombée de la chaire de saint Pierre contre la race réputée maudite. Léon XIII qui a rénové la face de l'Eglise et a rappelé à trop de fidèles oublieux l'immuable doctrine du Christ touchant les contingences de ce monde, n'a jamais dit anathème à Israël. Les articles de M. Drumont ne sont point encore, Dieu merci, des articles de foi.

L'histoire, par contre, nous apprend que la papauté fut, au moyen âge, la protectrice naturelle des juifs persécutés, qu'elle leur fournit dans ses Etats un abri et un refuge, en les soustrayant aux préventions aveugles et à la rapacité des monarques du moyen âge, beaucoup plus sacrés que chrétiens.

Non seulement il est injuste de rendre une religion d'amour et de charité responsable de la barbarie des peuples qu'elle n'était point encore parvenue à civiliser, mais il est également injuste de la rendre responsable des écarts politiques et des passions humaines de ses ministres actuels. Ce n'est point la faute de la charité et de la justice, si la charité et la justice sont violées. La vérité ne peut être rendue responsable des actes de ceux qui l'invoquent seulement du bout des lèvres.

Et maintenant, qu'on veuille bien ne point se méprendre sur la portée des quelques considérations qui précèdent. Elles n'ont nullement pour but de servir la cause sémite. Les juifs sont assez forts ; les sollicitudes dont les entoure l'opinion régnante sont assez vives pour qu'ils puissent se défendre eux-mêmes. Ils ont, toute mauvaise plaisanterie à part, bec et ongles pour cela faire. Non, cette tâche n'est point la nôtre.

Mais c'est la cause catholique que nous défendons, lorsque nous l'émondons, pour notre modeste part, des végétations parasitaires qui l'encombrent, la défigurent et finalement la compromettent. Aujourd'hui, la plus grande preuve de zèle qu'on lui puisse donner c'est de la désolidariser soigneusement et en fait d'avec les compromissions de toute nature, politiques et autres qui, en dépit de sa morale, faussent de plus en plus son action.

Non seulement donc nous ne servons pas une cause qui n'a pas besoin de nous, mais nous sommes les premiers à reconnaître que si, en combattant systématiquement la race juive, une certaine presse catholique fait de l'anticléricalisme à rebours, par contre en dénonçant la tyrannie des puissances matérielles, en flétrissant la basse frénésie de l'or et du lucre, elle accomplit une grande œuvre de salubrité.

Et cette œuvre ne devient injuste et partiale que lorsqu'elle impute toujours à un seul et même facteur, le juif, ce qui doit malheureusement être attribué à la société moderne tout entière composée, dans une trop grande partie, non pas tant de juifs que de rénégats de tous les baptêmes.

V

Les Catholiques et le libre Examen politique.

Les catholiques se sont montrés en masse hostiles à la cause de Dreyfus. C'est aussi parmi eux que se recrutent le plus grand nombre de militaristes, d'antisémites et de nationalistes.

Les mêmes sentiments qui les ont poussés instinctivement de ces côtés de l'opinion, sont encore ceux qui retiennent leurs regards fixés sur les drapeaux exilés de la monarchie.

Nous avons, pour la plupart, nous catholiques, un grand respect pour le principe d'autorité. A la défiance du *libre examen* en matière religieuse nous avons inconsciemment ajouté la défiance du libre examen en bien d'autres choses. Beaucoup d'entre nous désireraient qu'en politique, comme en religion, il n'y eût qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Il en est, cependant, qui résistent à cette tendance purement instinctive et qui, s'ils sont complètement soumis à l'autorité du dogme, tiennent d'autant plus à rester totalement affranchis dans les autres domaines de la pensée. Ce sont les mêmes qui, tout en donnant leur adhésion sincère et sans réserve aux choses de la foi, gardent une jalouse indépendance, en toute matière où l'autorité de l'Eglise n'intervient point, et s'accrochent désespérément dans ces cas à la libérale maxime théologique : *In dubiis libertas*. D'autres, au contraire, affamés d'autorité, assoiffés d'obéissance, trouvent qu'il n'y a jamais assez de choses incom-

préhensibles auxquelles il soit nécessaire d'ajouter foi, jamais assez d'ordres auxquels il faille se soumettre, et qui voudraient que l'Eglise catholique ajoutât sans cesse des prescriptions à ses prescriptions et des dogmes à ses dogmes.

Quant à nous, affirmons-le bien haut, notre soumission absolue en matière de foi, ne nous rend que plus jaloux de notre liberté d'esprit pour tout le surplus.

Cet amour exagéré de l'autorité entretient chez trop de catholiques les préjugés militaristes et le sens monarchique. Nous sommes, en effet, réfractaires, pour la plupart, au régime républicain, alors que ni le mot ni la chose ne devraient nous effrayer, puisque, pendant longtemps, l'Eglise fut désignée sous le nom de *République chrétienne* et que le catholicisme, avec son chef élu, n'est au fond qu'une république. Les enseignements de Léon XIII n'ont, hélas ! pas encore sensiblement modifié notre état d'esprit sur un point aussi important.

Nous n'ignorons pas, notez-le bien, que le pape ne peut nous imposer des ordres en matière politique et que ses conseils, si sages soient-ils, n'obligent pas nos consciences. Certains poussent, en effet, tout à l'extrême et tomberaient vite en « papalâtrie » comme le dit, si justement, M. Paul Viollet.

Il faut néanmoins nous féliciter que le Souverain-Pontife actuellement régnant ait une aussi lumineuse intuition des dangers que court l'Eglise de France, si ses fidèles demeurent obstinément attachés à des formes de régime politique et d'institutions sociales à jamais évanouies, s'ils espèrent en la résurrection des morts dès ici-bas. De tels enseignements, malgré la résistance ouverte ou sournoise, inintelligente en tout cas, qu'on leur oppose, porteront, un jour, leurs fruits de vie et de salut ; ils ont déjà d'ailleurs sérieusement battu en brèche la superstition monarchique d'un grand nombre de catholiques de notre cher pays. C'est ce qui explique l'opposition désespérée qui leur est faite par des conservateurs aveugles et vindicatifs.

Tant de choses ont contribué, pendant si longtemps, à maintenir cette confusion entre la religion et la royauté ! Nos rois avaient usurpé le titre de *rois de droit divin*. Nos évêques les sacraient, dans nos basiliques, au milieu d'un cérémonial d'une magnificence religieuse telle qu'on n'en réservait pas même de pareille à Dieu ; et l'on avait accrédité une légende d'après la-

quelle l'huile sainte qui servait à l'onction de leur front royal était, elle-même, descendue du ciel.

Que d'autres légendes, berceuses des imaginations chrétiennes, ont dû disparaître avec celle de la sainte Ampoule ! Quelque touchant, quelque poétique que pût être leur symbolisme élevé, elles n'en constituaient pas moins une sorte de mythologie catholique que les enfants de la lumière, puisqu'elle était erreur et mensonge, ne pouvaient éternellement respecter. Bénissons, à ce sujet, les efforts accomplis par toute une école pour reconstituer l'hagiographie et l'histoire religieuse sur des bases plus rationnelles.

Nous parlions tout à l'heure de la confusion établie et maintenue, pendant quatorze siècles, entre les choses du catholicisme et celles de la monarchie française. Mais ceux qui ont l'âge d'homme peuvent se rappeler encore qu'il y a trente ans, à peine, on ne pouvait entrer dans le modeste salon d'un presbytère de village sans y voir, côte à côte, et sur le même rang, les images de N.-S. J.-C., de la Sainte Vierge et du comte de Chambord.

De pareils sentiments sont contagieux. La vieille servante du logis devait sûrement épousseter, avec le même soin pieux, et le cadre qui contenait l'image du Fils de Dieu, et celui qui entourait le portrait du fils de la duchesse de Berry.

La demeure de l'humble curé n'était ni plus ni moins édifiante, à ce point de vue, que celle de la dévote, du petit bourgeois catholique ou du loyal hobereau. Pour eux le royaume de France, le plus beau, disaient-ils avec une naïveté un peu orgueilleuse, après celui du ciel, était le domaine et la patrie du roi *très chrétien*. Ils se gardaient bien d'observer que le roi d'Espagne était qualifié, lui aussi, de *roi catholique* par ses sujets ; que la monarchie hongroise était *apostolique* aux yeux des siens, et que l'histoire enfin avait connu un *Saint-Empire*. Longtemps, le respect du roi a donc paru faire partie des pratiques essentielles de la religion. Depuis quelques années seulement, un prêtre peut se dire républicain sans passer pour hérétique.

VI

Les Catholiques et le bon vieux temps.

Conservateurs, si vous réfléchissiez non sur les merveilles de nos légendes mais sur les pages authentiques de notre histoire nationale où sont relatées les longues et terribles souffrances de nos pères ; catholiques, si vous vouliez vous rappeler ce que la monarchie a véritablement été pour la religion qu'elle ne servait pas mais dont elle voulait se servir, ni les uns ni les autres ne regretteriez le passé, ne parleriez du bon vieux temps avec des larmes d'attendrissement dans la voix.

Voulez-vous que nous jetions ensemble un coup d'œil sur ce passé dont nous nous obstinons à ne voir que les quelques côtés brillants ?

Mais, déclarons-le de suite, pour qu'il n'y ait aucune équivoque : ce n'est pas tout le passé, ce n'est pas notamment tout le moyen âge que nous avons à déplorer. Nous savons bien que ces âges de foi ont eu leur héroïsme et leur poésie ; nous savons notamment que l'admirable XIIIe siècle fut vraiment la grande époque de la Renaissance chrétienne.

La fin du siècle précédent avait été illuminée par la grande figure de saint Bernard ; celui-ci devait nous donner saint Dominique et saint François d'Assise dont Dante a dit : « Quand l'Empereur qui règne toujours voulut sauver son armée compromise, il envoya au secours de son épouse ces deux champions : leurs actes, leurs paroles, ramenèrent le peuple égaré. » Les

deux ordres qu'ils fondèrent furent comparés par Sixte IV, deux siècles et demi plus tard, « aux deux premiers fleuves du paradis des délices » et à « deux trompettes dont se sert le Seigneur Dieu pour appeler les peuples au banquet de son saint Evangile ».

Le même XIIIe siècle donna naissance encore à un troisième grand ordre religieux : celui des carmes. De plus, ce siècle sublime apporta au monde chrétien le chapelet, le scapulaire, et c'est à cette grande époque que l'on avait à tort placé l'apparition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, livre mystérieux et presque divin dont on ne connaît pas plus l'auteur que, pendant longtemps, l'on n'a connu les sources du Nil.

Cet âge de foi fut enfin témoin d'une prodigieuse ascension de l'humanité dans le domaine des lettres, des sciences et des arts.

Certes non, ce ne fut point dans des temps barbares que l'Université de Paris enseigna, par la parole de ses maîtres illustres, la théologie, la philosophie et le droit avec une grandeur qui ne fut jamais dépassée ; que l'architecture chrétienne couvrit l'Europe de merveilles qui devaient plonger les âges futurs dans un saisissement d'admiration : puissante floraison de cathédrales qui témoigne à jamais et des génies vigoureux qui les conçurent et de l'ardente foi des peuples par qui elles furent bâties.

Mais à côté de ces points lumineux que d'obscurité et que d'ombre ! Ce que le moyen âge a eu de beau, de vrai et de bien, il le doit à la civilisation chrétienne ; mais il eut cruellement à souffrir de ses princes, de ses ducs, de ses comtes et de ses barons.

Il ne faut pas craindre de l'affirmer : sous l'ancienne monarchie française, les conditions normales de l'existence furent une effroyable misère. A l'exception de Louis le Gros, de saint Louis, de Louis XII et du bon roi Henri, les princes, qui se faisaient plus ou moins appeler les pères du peuple, n'en furent souvent que les tyrans.

Voici, à ce sujet, quelques lignes extraites d'un ouvrage du père Maumus : *la Crise religieuse et les leçons de l'histoire*, que nous avons cité déjà et auquel nous ferons, par la suite, de nombreux emprunts encore.

« Les extorsions inventées, chaque jour, pour remplir les caisses toujours vides du trésor public : voilà la première cause de

la misère des peuples ; l'effroyable dilapidation des finances de l'Etat : voilà le crime qui pèse lourdement sur l'ancienne société. Depuis le duc d'Anjou s'emparant du trésor, pendant l'agonie de son frère Charles V, jusqu'à M. de Calonne, ministre de Louis XVI, qui, sur un emprunt de cent millions, en donna cinquante-six au comte d'Artois, vingt-cinq à Monsieur et douze à Condé, les finances de la France furent affreusement pillées. »

Ce que le peuple eut à souffrir, d'abord des seigneurs féodaux, puis des rois de France, est, en effet, absolument inimaginable. Les vols, les pillages, les dévastations, les incendies, les attentats les plus odieux constituent l'état presque permanent, pour ne pas dire régulier, de tout le moyen âge et des époques qui le suivirent. Des annales ensanglantées de notre histoire s'élève un immense cri de douleur et de détresse que nous n'entendons plus, parce que des récits menteurs nous ont rendus sourds.

Pour ne parler que des monstruosités de la gabelle, sait-on de quelles iniquités cet impôt injuste et cruel a été la constante occasion pendant toute la durée de la monarchie ? Qui pourra dire le nombre de malheureux que les droits sur le sel ont envoyé à la roue, sous les fouets, aux galères ou au gibet ? De cet impôt, comme de tous les autres, se trouvaient exonérés les seuls qui auraient pu le payer : la noblesse et le clergé.

Philippe de Poitiers avait dit, peut-être en toute bonne foi, que les trois ordres de l'Etat portaient également le fardeau des charges publiques : le clergé priait ; la noblesse se battait ; le tiers-état payait.

Mais ce mode de contribution aux charges de l'Etat ne devait pas paraître toujours l'idéal de l'égalité entre les citoyens d'un même pays. Le clergé ne priait pas toujours, et l'on pouvait penser, comme le fabuliste, *que Dieu comblait trop de ses biens ceux qui avaient fait vœu d'être siens ;* la noblesse se battait, mais ne se battait pas toute seule ; il lui fallait bien des roturiers qui la servissent et qu'elle commandât.

L'institution de la noblesse n'a plus aujourd'hui qu'un sens purement héraldique et ne donne, le plus souvent, que des satisfactions de vanité à ceux qui en portent légitimement ou illégitimement le titre et les insignes. On sait que les huit dixièmes au moins de ceux qui se parent, de nos jours, de la particule nobiliaire, n'y ont aucun droit. Il n'empêche qu'à l'égal des autres,

l'article indu, dont ils affublent leur nom, leur acquiert la respectueuse admiration de leurs fournisseurs et même une grande considération dans certains salons quelque peu attardés.

Si vraiment les catholiques restaient, plus que d'autres, attachés à cette antique superstitution d'une distinction marquée seulement aujourd'hui par rien autre que la plus infime des locutions grammaticales à quoi leur servirait d'avoir appris dans l'Evangile que nous sommes tous frères ? Un saint docteur de l'Eglise n'a-t-il pas dit que nous avons tous reçu d'Adam une même noblesse ? « On ne lit point, dit saint Thomas, que le Seigneur ait fait au commencement deux hommes : l'un d'argent pour être le premier ancêtre des nobles, l'autre d'argile pour être le père des roturiers. »

Revenons aux misères du bon vieux temps, sacré encore, en dépit de la morale chrétienne, pour bon nombre des nôtres. Il ne s'agira pas, ici, de vaines déclamations ni de réquisitoires personnels. Nous nous bornerons à faire comparaître des témoins et quels témoins ! Pour abréger d'ailleurs et convaincre plus aisément, nous allons passer de suite à ce *grand siècle* que quelques bonnes gens estiment encore être le point culminant de notre histoire. Par ce que des témoins irrécusables diront de ce siècle glorieux, on pourra juger de ce qu'il faut penser des autres.

Le grand Vauban écrivait à Louis XIV :

« Près de la dixième partie du peuple est réduite à mendier ; des neuf autres parties, cinq ne peuvent faire l'aumône à celle-là dont elles ne diffèrent guère ; trois sont fort mal aisées ; la dixième ne compte pas plus de cent mille familles, dont il n'y a pas dix mille fort à leur aise. »

Et ailleurs :

« S'il plaisait à votre Majesté d'envoyer nombre de gens bien affidés dans les provinces pour en faire une visite exacte jusqu'aux points les plus reculés et les moins fréquentés, sa Majesté serait très surprise d'apprendre que, hors le fer et le feu, qui, Dieu merci, n'ont pas encore été employés aux contraintes de ses peuples, il n'y a rien qu'on ne mette en usage, et que tous les pays qui composent ce royaume sont universellement ruinés. »

Le génial ingénieur militaire, doublé d'un profond et bienveillant philosophe, était-il bien sûr que les peuples « bien-aimés »

de sa Majesté n'étaient pas contraints par le fer et par le feu à payer les impôts exigés pour les satisfactions du caprice royal ?

Voici en effet ce qu'on lit dans une lettre de Mme de Sévigné à sa fille :

« Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes ? Il y a toujours cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois ; et, si on ne les trouve pas dans les vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sous peine de vie, de sorte qu'on voyait tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. On roua avant-hier un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré ; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville comme ceux de Josserand à Aix... On a pris soixante bourgeois ; on commence demain à pendre... Tous les villages contribuent pour nourrir les troupes... Enfin, vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne et c'est dommage. On ne pourrait pas présentement trouver dix mille francs dans cette province. »

Hélas ! pas un mouvement de sensibilité, pas un mot d'indignation ne sort du cœur de la spirituelle et grande dame qui fait à Mme de Grignan ce lamentable récit.

Quant à nous, ne nous plaignons pas trop de la rudesse et des façons discourtoises des agents du fisc moderne, quand nous voyons comment, autrefois, nos bons rois prélevaient l'impôt sur leurs bien-aimés et fidèles sujets, en le rendant « exigible par les soldats », pour nous servir du délicieux euphémisme qu'a employé la charmante épistolière du XVIIe siècle.

« En 1725, dit Saint-Simon, au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly, on vit, en Normandie, d'herbe des champs. Le premier roi de l'Europe ne peut être un grand roi s'il ne l'est que de gueux de toutes conditions et si son royaume tourne en un vaste hôpital de mourants à qui on prend tout en pleine paix. »

En 1740, Massillon, évêque de Clermont-Ferrand, écrit à Fleury : « Le peuple de nos campagnes vit dans une misère affreuse, sans lit, sans meubles ; la plupart même, la moitié de l'année, manquent du pain d'orge et d'avoine qui fait leur uni-

que nourriture, et qu'ils sont obligés d'arracher de leur bouche et de celle de leurs enfants pour payer leurs impositions. J'ai la douleur, chaque année, de voir ce triste spectacle devant mes yeux dans mes visites. C'est à ce point que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux, car en travaillant ils sont nourris et habillés avec leurs femmes et leurs enfants ; au lieu que nos paysans les plus laborieux du royaume ne peuvent, avec le travail le plus dur et le plus opiniâtre, avoir du pain pour eux et leur famille et payer les subsides. »

Cette lettre est empruntée au grand ouvrage de Taine : *les Origines de la France Contemporaine.*

Citons encore ce fameux passage de La Bruyère :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée ; et, quand il se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et, en effet, ils sont des hommes. Il se retirent, la nuit, dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

La Bruyère, Fénelon, Vauban, Saint-Simon, Massillon et bien d'autres (car nous aurions pu citer aussi les plaintes de cet homme de grand cœur que fut le poète Racine) se rencontrent donc pour nous donner, de la situation du peuple sous l'ancien régime, une description telle qu'elle aurait dû atténuer, chez beaucoup d'entre nous, les regrets qu'ils éprouvent de sa définitive disparition.

Quand on a pris connaissance d'aussi navrants procès-verbaux historiques, on ne s'étonne plus des paroles prononcées par le cardinal de la Fare à l'ouverture des Etats généraux :

« Sire, disait l'évêque de Nancy, le peuple sur lequel vous régnez a donné des preuves non équivoques de sa patience. C'est un peuple martyr à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire souffrir plus longtemps. »

Et l'on trouve également moins emphatique et moins exagérée cette parole de nous ne savons plus quel conventionnel : « L'histoire des rois est le martyrologe des peuples. »

Que cette dernière évocation ne laisse supposer à personne

que nous ne flétrissons point avec indignation les excès abominables de la Terreur. Comme tout libéral consciencieux, mieux que cela, comme tout Français digne de ce nom, nous déplorons que la gestation magnifique de 1789 ait avorté dans le sang des échafauds et dans la boue des hommes du Directoire. Nous nous trompons : ce mouvement glorieux et grandiose ne fit que traverser la révolution. A l'heure actuelle, il se continue à travers des difficultés sans nombre et, s'il ne nous a pas encore conduits à nos définitives destinées, nous ne restons pas moins pleins de foi dans l'efficacité généreuse de ses principes.

Les horreurs de la Révolution durèrent quelques mois ; celles de la monarchie se prolongèrent pendant des siècles. Nous sommes encore terrorisés par le souvenir des unes, alors que la France a perdu la mémoire des autres.

1793 fut pour la nation une crise aiguë, terrible mais salutaire ; cette crise la réveilla du mal chronique qui l'épuisait et dont elle mourait. La pourpre des aubes rougissantes n'effraye pas le voyageur matinal ; des aurores sanglantes annoncent le plus souvent de beaux jours. Ce grand cataclysme de 1793 eut, on le sait, son légitime retentissement chez tous les peuples et fut comme le douloureux enfantement d'un monde nouveau ; la Révolution française dont le contre-coup se fit sentir dans toute l'Europe et dans le reste du monde, a été, en un certain sens, comme une révolution universelle.

Certainement, elle n'a pas clos le cycle encore ouvert de tous les despotismes et de toutes les tyrannies ; elle n'en a pas moins orienté l'humanité sur des routes plus larges et plus sûres ; elle l'a acheminée vers des temps meilleurs de justice et de liberté.

Non seulement la *Déclaration des droits de l'homme* est en parfaite conformité avec les doctrines évangéliques, elle est, de plus, la stricte application de la divine doctrine de celui qui est venu proclamer que tous les hommes sont frères, puisqu'ils ont tous un père commun dans le ciel (1).

Revenons aux motifs qui devraient consoler les catholiques de

(1) Le distingué et savant abbé Brugerette, dont les travaux sont déjà fort connus, a développé de remarquable façon ces idées dans une brochure intitulée : *La Déclaration des Droits de l'Homme et la Doctrine catholique*, parue dans la collection *Science et Foi*, de la librairie Bloud et Barral.

n'être plus gouvernés par les descendants dégénérés de saint Louis.

Pieuses gens, souvenez-vous donc du petit-fils de ce saint roi, de Philippe le Bel, dit le faux monnayeur, envoyant un brutal soldat, Nogaret, souffleter de son gantelet de fer le pape Boniface VIII, vieillard auguste que son âge, ses hautes vertus et la dignité suprême du souverain pontificat auraient dû rendre trois fois sacré !

Les rois de France étaient les fils aînés de l'Eglise ; mais, avouez-le, c'étaient des fils bien méchants et qui parfois battaient leur mère. Souvenez-vous de Louis XIV qui, dans l'infatuation et dans la folie de son omnipotence sans contre-poids, cherchait à tout propos à limiter la puissance spirituelle de la papauté et qui réussit à arracher à l'Eglise de France, soumise, hélas ! à sa terrible autorité, la fameuse déclaration de 1682.

Sous son règne, comme sous celui de ses prédécesseurs, Rome fut fréquemment menacée d'une rupture religieuse ; et alors, bien plus qu'aujourd'hui, on eut à redouter l'institution d'une Eglise nationale.

Souvenez-vous de Napoléon qui ne voyait dans la religion qu'un instrument de règne, dans les évêques que des préfets en soutane violette et qui, pour le motif le plus futile, faisait enlever tous les élèves ecclésiastiques d'un grand séminaire pour les disperser dans ses régiments.

Vous n'ignorez pas que votre héros renouvela, sous une autre forme et en l'aggravant, le criminel attentat de Nogaret. Sur son ordre, le Saint-Père fut entouré et enlevé par des soldats comme le Christ, son maître, l'avait été au jardin des Oliviers ; vous n'ignorez rien des pièges qu'il dressa contre lui, du fiel dont il l'abreuva, et des conditions atroces enfin dans lesquelles il se fit son geôlier et son bourreau.

Vous savez aussi que le persécuté domina le persécuteur et que les promesses, les menaces, les attentats de celui-ci se brisèrent toujours contre la piété, la fermeté et la grandeur d'âme de celui-là. Pie VII, prisonnier, fut comme le roc inébranlable que heurtent inutilement les vagues furieuses d'un océan démonté.

Quelle haute leçon se dégage de cet épisode moderne de la longue et perpétuelle bataille entre le Sacerdoce et l'Empire ! Le vieux prêtre chétif, malade, emprisonné, a triomphé du nouveau

César, d'une autre façon, mais aussi sûrement que son grand ancêtre, Hildebrand, avait triomphé, à Canossa, du César germanique.

Cette lutte entre la force brutale et la conscience religieuse, dans laquelle cette dernière demeure invaincue, est un des plus beaux, des plus réconfortants spectacles de l'histoire de l'humanité.

Nous venons de parler de la façon dont était honorée l'Eglise, sous le régime impérial ; remontons maintenant quelque peu le cours de l'histoire et nous glanerons à foison, dans ses annales, les raisons de préférer au bon vieux temps de la légende notre âge de miséricorde et de civilisation.

On connait les stipulations du concordat passé entre Léon X et François Ier. Le pape se réservait l'institution canonique ; le roi nommait les évêques, il nommait aussi les titulaires des abbayes et des prieurés. Mais voyons un peu quelle loyale application fut faite alors de ce concordat, dont les termes, sur bien des points, rappellent celui qui régit actuellement les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

« Les abbayes les plus anciennes, les plus illustres dans les annales de la patrie et de l'Eglise servirent d'apanage aux bâtards des rois ou à leurs plus indignes favoris et, quelquefois, de prix aux honteuses faiblesses d'une maîtresse royale... Plus tard, dans le cours de nos discordes civiles, après la Ligue et la Fronde, elles furent l'objet d'un trafic aussi avoué que révoltant, et formèrent l'appoint de tous les marchés dans les négociations du temps. Enfin, quand la monarchie eut triomphé de toute résistance, ces grandes et célèbres maisons tombèrent le plus souvent en proie à des ministres qui n'avaient d'ecclésiastique que la robe ; après avoir assouvi l'ambition de Richelieu et la cupidité de Mazarin, elles allaient grossir la cynique opulence de l'abbé Dubois et de l'abbé Terray. »

Quelques-uns croiront peut-être que ces lignes sont extraites d'un mauvais libelle, qu'elles sont tombées de la plume d'un mécréant ou de quelque historien libre-penseur. Ils se tromperaient. Cette plainte douloureuse sort du cœur blessé de l'un des plus généreux, des plus grands catholiques qui aient illustré le siècle qui vient de finir ; elle s'exhale de la belle âme de Montalembert

dont la flamme pure et vivifiante rayonne encore sur le catholicisme contemporain.

C'est l'auteur des *Moines d'Occident*, âme loyale, qui ne craint pas de faire publiquement ces constatations douloureuses, parce qu'il sait que l'Eglise, dépositaire de la « Vérité éternelle », n'a rien à craindre des erreurs ou des fautes du temps qui passe.

« Aujourd'hui, disait aussi saint Bernard, au XIIe siècle, les païens et les hérétiques laissent en paix l'Eglise. Ce sont ses faux enfants qui l'affligent. Les dignités ecclésiastiques sont devenues l'objet d'un honteux trafic, d'un négoce ténébreux. On vient chercher dans le sanctuaire, non des biens spirituels, mais l'opulence et le luxe. C'est pour satisfaire la cupidité qu'on se coupe les cheveux, qu'on dit des messes, qu'on chante des psaumes. »

Voilà donc ce que disait déjà, des évêques et des abbés de son temps, le moine dont le nom aurait pu être attaché à son siècle, qui, par le double ascendant de sa sainteté et de son génie, conquit une puissance à ce point colossale dans l'Eglise, qu'il fut constitué le seul arbitre entre deux papes élus se disputant le pontificat et s'excommuniant l'un l'autre et que, de son autorité, il put disposer de la tiare en faveur d'Innocent, l'un des deux compétiteurs, aux applaudissements respectueux de toute la chrétienté reconnaissante.

Après le témoignage souverain de saint Bernard, après les paroles autorisées de Montalembert, nous sera-t-il permis d'invoquer ici le langage d'un éminent religieux, dont nous avons déjà cité les œuvres et le nom : le père Maumus ?

« Le cardinal de Bourbon — dit l'auteur de *la Crise religieuse et les leçons de l'histoire* — possédait à lui seul un archevêché, quatre évêchés, plus de six abbayes. Le cardinal Jean de Lorraine était titulaire de trois archevêchés (Narbonne, Reims et Lyon), de onze évêchés, de dix abbayes.

« Ces prélats, gorgés des dépouilles de l'Eglise, étaient partout, excepté là où les appelait le devoir ; ils étaient surtout à la cour. Tandis que onze cardinaux, quarante archevêques ou évêques assistaient aux funérailles de François Ier, *un seul* évêque français, Claude de la Guiche, évêque de Mirepoix, prenait part aux délibérations du Concile de Trente.

« A dater de cette époque, et malgré les décisions du saint

concile, la non-résidence fut une des plaies les plus douloureuses de l'Eglise gallicane. Louis de Brézé, qui fut évêque de Meaux pendant vingt ans, n'y résida jamais ; quand, en 1607, Richelieu prit possession du siège de Luçon, aucun évêque n'y avait paru depuis soixante ans, et lorsque Léonard de Trappes fit son entrée à Auch, il y avait près d'un siècle que le diocèse n'avait pas vu un archevêque.

« Les évêques restaient à la cour dont l'atmosphère corrompue leur faisait perdre la notion de la dignité sacerdotale. Pendant tout le règne de Henri II, le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, le prélat le plus en vue de l'Eglise de France, dîna tous les jours chez Diane de Poitiers. »

Ce n'est pas un suppôt de la maçonnerie qui, devant le grand public, dévoile ces plaies hideuses de l'ancienne Eglise de France, telle que l'avait faite nos rois très chrétiens ; c'est un docte moine dont les écrits jouissent de la plus grande autorité dans le monde religieux.

Lorsque Richelieu fut sacré évêque de Luçon, il n'avait pas encore vingt-deux ans. On trouve, à la même époque, de nombreux exemples de nominations épiscopales contraires au droit canonique. La Valette, fils du duc d'Epernon, était archevêque de Toulouse à vingt et un ans, François de Sourdis, archevêque de Bordeaux à vingt-deux ans, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans à vingt et un ans.

On connaît le livre de l'abbé Lacroix (depuis Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise) : *Richelieu à Luçon, sa jeunesse, son épiscopat ;* au cours de ce livre si intéressant et d'une haute portée historique qui pourrait servir comme de préface au grand ouvrage dans lequel M. Gabriel Hanoteaux nous montre surtout dans l'ancien évêque de Luçon, le grand Cardinal,homme de guerre,diplomate et ministre redoutable, l'abbé Lacroix nous a donné les mêmes indications que le Père Maumus sur la façon dont les évêques comprenaient alors leurs devoirs en général, et en particulier celui de la résidence. « Richelieu, écrivait le futur prélat, aurait pu, comme tant d'autres évêques, rester à la cour et y faire son chemin par l'intrigue. On sait, en effet, que le mal général de l'Eglise de France, à cette époque, était que presque personne ne résidait dans son bénéfice. Il fallait même, quelquefois, l'intervention de l'autorité civile pour contraindre certains évê-

ques à faire la visite de leur diocèse et y distribuer le sacrement de confirmation. Pour ces prélats mondains, aucune disgrâce n'égalait celle d'être exilé dans leur ville épiscopale. »

Des catholiques ultra font entendre des plaintes aussi irrespectueuses qu'imméritées sur la façon dont se recrute, de nos jours, l'épiscopat français qu'ils déclarent sous le joug d'un pouvoir athée : qu'ils réfléchissent, et ils nous diront si les candidatures présentées par M. Dumay, directeur des cultes de la troisième République, ne valent pas celles qui étaient agréées par les représentants de l'ancienne monarchie.

Tandis que ces esprits chagrins s'affectent de voir l'épiscopat envahi, disent-ils, par des prêtres trop imbus de l'esprit moderne, les hommes du pouvoir, au contraire, se plaignent de ce qu'une fois nommés les évêques sur la souplesse desquels ils comptaient le plus deviennent souvent les plus intraitables. On se souvient, à ce sujet, des démêlés retentissants que l'excellent archevêque d'Aix eut, à plusieurs reprises, avec les ministres qui ne l'avaient fait nommer que sur l'insistance de députés appartenant au radicalisme le plus avancé. Mgr Gouthe-Soulard, disent ses détracteurs, avait la tête un peu chaude ; il avait le cœur bien plus chaud encore, et tout le monde, soit à Lyon, soit à Aix, connaît ses nombreuses fondations charitables et cite de lui bien des traits dignes de saint Vincent de Paul.

Cet hommage rendu à l'ancien métropolitain de Provence que nous avons eu l'honneur d'approcher et de bien connaître, redisons donc que c'est bien à tort que les admirateurs du temps passé reprocheraient aux évêques actuels de se montrer serviles à l'égard des pouvoirs publics. On connaît le joli mot du maréchal Soult. Déjà du temps où il était ministre, les gens du pouvoir se plaignaient du peu de docilité des évêques après leur consécration épiscopale : « Ils sont parfaits avant leur nomination, disait-il, mais dès qu'ils ont reçu le Saint-Esprit, ils ont le diable au corps. »

Sans vouloir pousser trop loin l'argument tiré en faveur de la religion de la propre indignité de ses ministres, avouons-le, il n'est pas trop du secours d'un Dieu (et l'histoire de l'Eglise de France, sous l'ancien régime, nous confirme bien dans cette foi) pour maintenir, malgré les hommes, une institution que leurs fautes auraient dû bien des fois renverser et détruire, si elle était purement humaine.

VII

Les Catholiques et la Liberté.

La facilité avec laquelle beaucoup de catholiques ont accepté, les yeux fermés, les histoires à dormir debout inventées par quelques officiers de l'état-major appelle certaines réflexions. Dans quelques années, on se demandera par quel phénomène de contagion intellectuelle des gens sensés ont pu suivre sans en sourire les mille péripéties grotesques de cette instruction judiciaire menée avec des procédés de roman-feuilleton que n'aurait pas désavoués l'imagination fertile d'un Ponson du Terrail.

Vous vous souvenez des histoires de la dame voilée, du document libérateur, des lunettes bleues de du Paty de Clam, de la fausse barbe de Gribelin ; vous vous rappelez la terreur que simulaient les généraux à l'entrebâillement de leur dossier. Il aurait pu s'en envoler une pièce redoutable qui aurait porté dans ses plis une déclaration de guerre. Il n'y a pas longtemps, M. Hugues Le Roux, dont on connaît la fertile imagination, a pu dire gravement et sans faire rire qu'il possédait, enfermée dans une cassette qu'il lui était interdit d'ouvrir avant vingt-cinq ans, la vérité sur l'affaire Dreyfus. Cette amusante déclaration a été classée parmi les faits qui viennent à chaque instant apporter la *dernière preuve* de la culpabilité du *traître deux fois condamné*... Vous connaissez la suite du cliché (1).

(1) M. Hugues le Roux a démenti les propos qui lui avaient été prêtés par un nouvelliste trop ingénieux, mais ce qui ne peut être démenti c'est la faveur extrême avec laquelle on accueillit dans certains milieux cette invraisemblable fable.

Quand on pense que les gens à qui de pareilles niaiseries n'ont pas fait hausser les épaules sont les mêmes, pour la plupart, que ceux qui ont ajouté foi à la longue fumisterie de Diana Vaughan, aux funambulesques révélations du repenti Léo Taxil, à l'apparition du diable avec ses cornes dans les loges de francs-maçons, il est bien permis de se demander s'il n'y a pas quelques réformes à introduire dans des méthodes d'éducation et d'enseignement qui ont été assez inefficaces pour que des esprits préparés par elles restent à ce point dénués de sens critique et nous offrent un spectacle aussi lamentable et humiliant pour la raison humaine.

Des hommes d'une certaine culture intellectuelle n'ont évidemment pas accepté certaines choses dites pour les foules. Ces hommes, cependant, n'ont pas toujours su se défendre contre l'habitude invétérée qu'ils avaient de croire à la presque infaillibilité des autorités sociales. Ils ont apporté dans le domaine politique la soumission à laquelle ils sont accoutumés dans le domaine religieux.

Certains établissements congréganistes, certains séminaires, au lieu de nourrir la jeunesse catholique de la moelle des lions, comme dit l'Ecriture, n'ont-ils pas pris l'habitude de lui prodiguer on ne sait quelle doucereuse confiture intellectuelle qui n'est pas faite, certes, pour lui donner la fermeté et la robustesse du véritable esprit chrétien ? Ne fait-on pas de cette façon plus de crédules que de croyants ?

C'est ainsi que quelques-uns de nos maîtres semblent trop souvent redouter la vérité historique. Espèrent-ils donc pouvoir la maintenir éternellement sous le boisseau ? En la dissimulant, ils prennent à la fois la plus imprudente et la plus inutile des précautions et, sans le savoir, ils sèment ainsi eux-mêmes de la graine de libres-penseurs. Certains de leurs élèves, souvent les plus brillants, s'aperçoivent plus tard de ces dissimulations coupables et même de quelques contre-vérités intentionnellement enseignées sans doute ; ils deviennent alors des incrédules et parfois même les adversaires les plus haineux et les plus redoutables de nos croyances.

On a pu compter jusqu'à sept élèves des congrégations religieuses dans le ministère Waldeck-Rousseau. Tout le monde sait que le chef actuel du gouvernement a non seulement été

élevé sur les genoux de l'Eglise, mais qu'il a porté plusieurs années la soutane, et quelle soutane ! Celle des Assomptionnistes ! Nous ne sommes pas de ceux qui lui reprochent de l'avoir quittée, car du jour où il n'a plus eu la foi, il n'a fait qu'accomplir son devoir en abandonnant la carrière ecclésiastique.

Mais ce que nous pouvons demander à ceux qui, comme ils le disent eux-mêmes, « s'évadent » du sacerdoce ou simplement de la croyance religieuse, c'est de se montrer du moins plus réservés, du jour où ils avouent par là s'être déjà trompés une fois ; ce que nous pouvons exiger d'eux, c'est plus de tolérance pour des opinons qui furent longtemps les leurs, plus d'indulgence pour « des chimères et des erreurs » auxquelles ils ont cru, et surtout moins de haine pour ceux dont ils ont été les frères. Le poète-chansonnier avait exprimé le vœu

> Qu'on puisse aller même à la messe.
> Ainsi le veut la liberté.

Il est déplaisant que ce soit ceux qui l'ont *dite* qui le plus souvent veulent empêcher les autres d'y aller.

Nous avons eu l'occasion d'approcher un prêtre qui avait abandonné l'autel et, bien que nous ne nous reconnaissions pas le droit de le juger et de scruter sa conscience, son attitude était telle que l'on ne pouvait mettre cette désertion sur le compte de scrupules d'un ordre métaphysique. Nous éprouvions pour lui une profonde pitié à laquelle ne se mêlait aucun sentiment d'irrespect, car celui qui a reçu l'onction sainte est, aux yeux des croyants, prêtre pour l'éternité ; prêtre mauvais il n'en demeure pas moins prêtre ; ses mains indignes restent sacerdotales et peuvent encore faire descendre du ciel et notre Dieu et son pardon.

Nous n'avons donc aucune haine contre ceux qui déposent une soutane de prêtre ou une robe de religieux que, pour des raisons diverses, ils ne peuvent plus supporter ; nous ne pouvons pas désapprouver ceux d'entre eux qui agissent ainsi, parce qu'ils ne croient plus. Mais nous avons bien le droit de leur demander à tous de nous laisser libres de nous agenouiller dans le temple qu'ils ont déserté.

Par les portes de nos lycées, entend-on dire, sortent bien des indifférents et des sceptiques ; par celles de certains de nos collè-

ges religieux sortent de dangereux sectaires et parfois aussi de terribles controversistes. Tel qui, avec des instituteurs libéraux, serait resté chrétien ou, tout au plus, fût devenu sceptique, parce qu'il a eu des maîtres d'une foi trop étroite, a été pris de sentiments plus farouches ou même a passé irrité dans le camp de ceux que nous flétrissons du nom de renégats.

Sébastien Faure, le fougueux athée que l'on sait, fut l'un des meilleurs élèves des pères jésuites. Renan et tant d'autres ennemis de Jésus-Christ ont été élevés à l'ombre du sanctuaire. Urbain Gohier, logicien au talent implacable et terrible, qui nous a porté de si rudes coups, a été élevé dans un établissement dirigé par des prêtres, les mêmes d'ailleurs qui avaient présidé auparavant à l'éducation d'Anatole France, de ce doux et de ce sceptique que l'affaire Dreyfus a fait descendre de sa tour d'ivoire pour le jeter violent et furieux dans le tumulte de la place publique, de cet Anatole France, ouvrier incomparable de notre langue, écrivain délicieux et charmant, d'un si délicat atticisme, et qui est bien l'un de ceux dont il a été dit que la beauté païenne de l'Acropole leur avait caché les splendeurs plus sévères du Golgotha.

Qui saura jamais dans quelle mesure ces belles intelligences ont été détournées du christianisme par les moyens mêmes dont on s'est servi pour le leur enseigner ?

Certes, on n'allait pas jusqu'à leur dire que Torquemada fut brûlé par les juifs. Mais que d'équivoques, que de réticences, que de coupables atténuations dans les récits qui leur furent faits par exemple de cette institution criminelle qui se nomme l'Inquisition !

Avec quelle grandeur cruelle et tragique ne se dresse pas sur le fond sombre de l'Espagne de Philippe II, la vision de ce moine fanatique, dont la longue robe blanche est tachée du sang répandu et comme roussie aux flammes de ses épouvantables auto-da-fé ! C'est en effet du nom d'acte de foi « auto-da-fé », que fut baptisée l'œuvre abominable du bûcher.

Il est permis de dire, nous le savons, que l'Inquisition fut une institution plus monarchique que religieuse, qu'établie sous le prétexte de défendre l'intégrité de la foi elle servit surtout à dépouiller hérétiques et juifs de leurs biens au profit du trésor royal. C'est en effet dans ce dernier ordre d'idées que sa Ma-

jesté très catholique rendit un édit fameux dont on appréciera, au point de vue fiscal, les ingénieuses dispositions : ordre était donné aux juifs de sortir d'Espagne, sous peine de mort et de confiscation de leurs biens ; mais, en même temps, défense leur était faite d'emporter ni or ni argent.

Il serait injuste, toutefois, de ne pas rappeler les protestations énergiques que firent entendre contre de telles horreurs Sixte IV, Innocent VIII, Boniface VIII. Avant eux saint Grégoire le Grand avait dit : « C'est une prédication nouvelle et inouïe que d'exiger la foi par des supplices. »

Quoi qu'il en soit, au lieu de chercher à excuser par les mœurs du temps ou toutes autres mauvaises raisons des attentats aussi monstrueux commis contre la conscience humaine et plus encore contre la majesté des lois divines, les catholiques devraient être les premiers à les flétrir des colères d'une sainte indignation.

Le maniaque dont la folie homicide a couvert l'Espagne de tant de bûchers ne déshonore pas la grande famille de saint Dominique, non plus que l'Eglise sur le tronc toujours verdoyant de laquelle a poussé, comme un glorieux rameau, l'ordre aujourd'hui plus de six fois séculaire des frères prêcheurs.

Les dominicains, s'ils ont Thomas de Torquemada, peuvent par contre se glorifier de Thomas d'Aquin, d'Albert le Grand, de Lacordaire et de toute une légion de saints et d'apôtres (1).

Quelle suave et grande figure que celle de ce Thomas d'Aquin, « l'Ange de l'Ecole », qui fut le flambeau vivant de son siècle et des siècles écoulés depuis. Sa vaste intelligence philosophique égale celle d'Aristote ; et les ailes d'une foi faite d'amour et de lumière l'ont élevé à des hauteurs auxquelles n'avait pu prétendre aucun des génies de l'antiquité.

Rendons également hommage à Albert le Grand, encyclopédie

(1) Thomas d'Aquin et Albert le Grand ont été mis au nombre des saints, nous ne savons si les héroïques vertus du père Lacordaire lui feront décerner un jour les honneurs de la canonisation ; mais, s'il existe un lieu où vraiment soient recueillies les cendres des hommes illustres auxquels la patrie est reconnaissante, la place de ce grand citoyen n'est-elle pas marquée dans ce panthéon désectarisé qui devrait être ouvert à tous ceux qui ont honoré le pays par la beauté de leur caractère, l'importance de leurs services et l'éclatante supériorité de leur génie ?

vivante de toutes les connaissances de son temps, dont l'éloquence attirait au pied de sa chaire, à la vieille université de Paris, toute la jeunesse studieuse de l'Europe, et dont on peut dire qu'il fut de ceux qui ont fait reculer les bornes du savoir humain.

Mais puisque notre intention est surtout de saluer ici la liberté, arrêtons nos regards sur la belle figure du père Lacordaire, moine ardent dans la grande âme duquel vibrèrent toutes les passions légitimes, toutes les pensées généreuses du siècle qui vient de finir.

« *Né démocrate et nourri dans les idées républicaines* (1), écrit de lui Montalembert, son compagnon d'armes, il a comprimé de bonne heure, sans l'éteindre jamais, cette lave révolutionnaire qui, de temps à autre, faisait explosion dans sa parole, non plus pour semer la ruine et l'effroi, mais pour illuminer la nuit d'alentour. Devenu chrétien, catholique, prêtre et religieux, il

(1) Cet aristocrate de la pensée était socialement un démocrate ; plébéien jusque dans les moelles, républicain de principe, il poussait les conséquences de ses conceptions jusqu'aux limites exigées par la logique. Il est intéressant à ce point de vue de reproduire quelques lignes du discours de Mgr Touchet auquel nous revenons plus loin :

« Lacordaire ne voulait pas changer le monde ; il voulait le continuer. Il le prenait tel qu'il le trouvait en France en 1789 : « Une époque ! plus qu'une date », a dit de Maistre. Il l'acceptait là tout entier. De la « Déclaration des Droits », il faisait sa « bonne nouvelle » politique.

« Or, voici : il croyait s'apercevoir que le mouvement de 1789 attendait son développement logique, qu'il était à l'état d'argument, qu'il n'avait guère profité qu'à la bourgeoisie ; et alors tout son être plébéien sursautait, s'indignait : l'esprit de ces Gracques dont il a souvent parlé l'agitait, et se tournant vers ceux qu'il accusait de l'avortement partiel d'une entreprise magnanime, — tout en reconnaissant leurs qualités, — il leur criait : « Qu'avez-vous fait pour le corps du peuple ? Qu'avez-vous fait pour son âme ?... »

Conclusions : il appelait l'ère d'une justice plus large et plus effective. Avec ses collaborateurs de *l'Avenir*, il en étudiait fièvreusement les lois. Il s'émouvait sur toute solution d'économiste secourable à la détresse des masses. Le salaire de l'ouvrier, les heures de son travail et de son repos, son aisance, la salubrité de ses demeures, la moralité de sa famille, la brutalité des règlements qui empêchaient les artisans de s'entendre le passionnaient : et en compagnie de Lamennais, de Chateaubriand, de Lamartine, « des cœurs de poète et des esprits de haut vol », inspectant l'horizon, il prophétisait l'approche des jours inévitables.

ne trahit aucun des instincts légitimes, aucune des généreuses convictions de sa jeunesse... Il a été à coup sûr, dans l'Eglise, *la personnification la plus éclatante de cet esprit nouveau que les chrétiens sont impérieusement condamnés à accepter et à employer, sous peine de laisser la vérité désarmée et enchaînée sur des rives oubliées.* »

Ecoutons maintenant Lacordaire lui-même :

« Oui, catholiques, entendez-le bien : si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais : donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves (1). »

A l'autre pôle de l'opinion catholique, Louis Veuillot commettait, dit-on, cette boutade cynique : « Nous vous demandons la liberté au nom de vos principes, nous vous la refusons au nom des nôtres. » Ce propos aurait été démenti, mais Louis Veuillot n'en était pas moins de ceux dont l'Eglise pourrait dire : « Seigneur, protège-moi de mes amis. » Il était de la race de ceux dont Lacordaire parlait en ces termes : « L'Eglise eut alors pour défenseurs des hommes maladroits, *ceux qui outrent les fautes en croyant les rendre fortes, et qui, avec les meilleures intentions de tout sauver, perdraient Dieu lui-même, s'il pouvait être perdu.* »

Pour ces catholiques sectaires, l'Inquisition, qui a failli transformer les plus belles provinces de l'Espagne en un vaste charnier, fut une institution légitime puisque, suivant eux, elle a conservé, au delà des Pyrénées, l'intégrité de la foi qui est le plus grand bien des peuples. Peut-on confondre ainsi les plus belles doctrines avec les plus abjectes aberrations ?

Ce sont les mêmes raisons qui poussent les mêmes gens à glorifier la révocation de l'édit de Nantes, parjure royal qui contraignit nombre d'excellents Français à abandonner leur patrie. Le vieil époux de Mme de Maintenon aurait, à ce prix, conservé l'unité morale et religieuse du royaume. Quel que puisse être le

(1) Nous empruntons ces deux dernières citations du Père Lacordaire à un très éloquent article du *Salut Public* de Lyon, intitulé « Un moine libéral » et dû à la plume alerte et vigoureuse de M. Pierre Jay, écrivain très distingué qui s'est fait déjà une belle renommée dans la presse périodique et dans le monde des Lettres.

résultat cherché, c'est l'estimer trop cher que vouloir l'acheter au prix de la moindre injustice ! Vaines raisons que ces prétendues raisons d'Etat ! Les accepter docilement c'est absoudre toutes les tyrannies, excuser toutes les capitulations de conscience et préparer des générations pour de futures et ignominieuses servitudes !

De telles doctrines trouvèrent toujours en Lacordaire un adversaire implacable. Il ne demandait pas de privilège pour l'Eglise ; il ne voulait que le droit commun pour la vérité ; il attendait tout de la liberté.

Lorsque, en habit blanc, il revint prendre possession de la chaire de Notre-Dame, on sait quelles difficultés il lui fallut surmonter pour y paraître avec le costume de son ordre. Sous Louis XVIII, voltairien, mais roi de droit divin quand même, sous le très pieux et très scrupuleux Charles X, sous Louis-Philippe enfin, le port de l'habit monacal était absolument interdit dans la France chrétienne. Il y eut donc des pourparlers sans nombre entre le gouvernement, l'archevêché de Paris et le P. Lacordaire avant que celui-ci fût autorisé à se montrer, non pas dans les rues mais dans une église, revêtu de la robe des enfants de saint Dominique.

Le P. Lacordaire put enfin se présenter au tout-Paris de 1843, sceptique, incroyant et frondeur, avec l'habit des grands inquisiteurs d'Espagne. Mais lorsque, montrant de la main à la foule son froc blanc, il s'écria avec une religieuse fierté : « Cette robe que je porte est une liberté », il y eut comme un frémissement de stupeur et d'admiration dans cette mer humaine dont les flots battaient les piliers de Notre-Dame.

En gravissant ainsi les marches de cette chaire illustre entre toutes, le grand orateur sacré semblait monter à l'assaut d'une nouvelle Bastille. C'est par la brèche qu'il y a si vaillamment et si brillamment ouverte qu'ont passé depuis ses frères, les religieux de toutes les autres congrégations.

Le P. Lacordaire, entré désormais dans l'histoire, n'est pas mort tout entier. Ses conférences du collège Stanislas (1) et de

(1) Le collège Stanislas, fondé, le 15 août 1804, par trois ecclésiastiques, a eu la belle carrière que tout le monde connaît. Des succès trop retentissants lui suscitèrent des envieux et attirèrent contre lui la foudre qui tombe souvent sur les sommets. Les directeurs de

Notre-Dame ont, chaque année, des milliers de lecteurs et il possède ainsi, du fond de sa tombe, un auditoire immortel.

Le 12 mai 1902, une foule où se pressaient toutes les élites était réunie pour rendre hommage à la grande mémoire de Lacordaire et pour entendre son panégyrique, au pied même de la chaire où il avait eu ses plus beaux triomphes. Aux premiers rangs de cette noble assemblée, on remarquait les représentants de l'Académie Française, « la Compagnie la plus illustre qui soit au monde pour sa culture d'esprit et ses traditions d'indépendance ».

Voici en quels termes Mgr Touchet, désigné par son beau talent oratoire pour louer le héros de cette solennité, parla du grand apôtre chrétien dont le rêve fut de réconcilier la religion et la liberté :

« Dans la pénurie et la contradiction, dans l'hostilité des pouvoirs et la confiance des peuples, il fonda huit maisons, se suscita une légion de fils et créa un tiers-ordre. Les disciples ont marché

l'établissement sont des prêtres qui, comme on le sait, font appel, pour donner l'enseignement à leurs élèves, aux agrégés de l'Université. M. de Lagarde avait formulé sur lui ce jugement : « Le collège Stanislas est destiné, selon moi, à réunir tous les avantages des institutions chrétiennes libres et de nos grands établissements publics. L'idée de son institution est excellente. »

Voici en quels termes M. Maurice Faure, député de la Drôme, a, dans la séance parlementaire du 9 mars 1902, appelé contre cet établissement catholique les coups du bras séculier :

« La vérité c'est que le collège Stanislas est surtout une institution politico-religieuse poursuivant, sous le couvert de l'Université, par l'action combinée des maîtres congréganistes et des professeurs de l'Etat, des desseins politiques dont l'objet principal est la formation intellectuelle et morale de l'état-major conservateur et clérical. »

Les protestations indignées et si éloquentes de M. Aynard ne purent empêcher la Chambre d'émettre un vote sectaire qui fut comme le prélude de mesures regrettées par tous les amis de la liberté. Le succès pour Stanislas était bien devenu « crime d'Etat » comme put le dire plus tard le vicomte Melchior de Vogüé, lors de la réception par l'Académie Française du grand et inégal poète Edmond Rostand, l'une des plus jeunes gloires dont s'enorgueillit à bon droit le célèbre collège de la rue de Rennes.

Stanislas, sous la législation antérieure à 1850, fut, avec le collège de Jully et le collège d'Oullins, l'un des trois premiers établissements auxquels des Ordonnances royales conférèrent le privilège, si envié alors, de plein exercice.

sur les traces du maître ; ils ont hérité de sa popularité et de son éloquence ; moines, ils passent pour ne pas vivre en mésintelligence avec le siècle, prêcheurs, ils sont l'honneur de la chaire française. Ils n'ont jamais cessé de tenir école de théologie à Notre-Dame. Ils ont donné à Lacordaire cette gloire, que l'Eglise doit le tenir pour un patriarche. »

Hélas ! l'esprit large et tolérant de l'illustre dominicain n'a point assez pénétré l'âme de nos coreligionnaires. Mais n'est-ce pas parce que nous avons été infidèles aux principes directeurs de sa vie, que nous en serons bientôt réduits à pleurer sur les ruines du grand édifice religieux qu'il avait voulu élever en France ?

Cette grande voix descendue au tombeau ne fait plus vibrer d'assemblées frémissantes mais il n'est point trop tard pour lui demander encore des enseignements. Il nous semble, pour notre part, que si elle pouvait encore se faire entendre elle nous crierait aujourd'hui : Catholiques, catholiques ! vous avez laissé sans protestation voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté !

VIII

L'Éducation historique des catholiques.

Revenons à la vérité historique sur laquelle des mains que l'on croit prudentes jettent des voiles, d'ailleurs transparents, qui ne peuvent subsister toujours.

Il est de grands jeunes gens, élevés dans certaines Facultés catholiques, qui ne se doutent pas qu'il y eut un pape élu à dix-huit ans (Jean XII, 955-964), un autre, à douze ans (Benoît IX, 1033-1048) (1).

(1) Benoît IX, de la famille Conti de Tusculum, neveu de Jean XX et de Benoît VIII, ses prédécesseurs, règne de janvier 1033 à fin 1044 ; il reprend l'exercice du pouvoir pontifical, du 10 mars 1045 au 1er mai 1045 : il abdique de nouveau, pour essayer de s'emparer une troisième fois du pouvoir, le 8 novembre 1047. Il abdique enfin définitivement, le 17 juillet 1048, et se retire à l'abbaye de Grotta Ferrata.

Son successeur, le 153e pape, fut Grégoire VI, de la famille Giaziani, archiprêtre du Latran. Il abdiqua au concile tenu à Sutri, reconnaissant avoir acheté le souverain pontificat. Il avait gouverné deux ans et huit mois. Il vint s'enfermer au monastère de Cluny où il mourut et où il fut enseveli.

Ces renseignements sont extraits de l'*Annuaire pontifical catholique* de Mgr Albert Battandier (Ve année ; année 1902, édité à la *Maison de la Bonne Presse*, 5, rue Bayard, Paris), au chapitre intitulé : *les Papes par ordre chronologique*.

Entre la mention concernant Grégoire VI et celle qui est relative à Clément II (154e pape, connu auparavant sous le nom de Suidger, archevêque de Bamberg, désigné à Sutri par Henri III, intronisé à Rome le 25 décembre 1046) Mgr Albert Battandier dit dans sa chro-

Vous ne pouvez déchirer les annales de l'histoire ni en effacer les pages qui ne vous plaisent pas. Le mieux est donc de ne pas cacher à vos élèves des faits qu'ils apprendront toujours plus tard ; mais alors ils pourront penser que si vous les leur avez si soigneusement dissimulés, c'est que vous les estimiez vous-mêmes en contradiction avec la foi et destructeurs de la doctrine catholique. Apprenez-leur et expliquez-leur ces grands événements ; ce sera à la fois plus habile et plus honnête. Ils seront mieux préparés ainsi aux contradictions et aux luttes qu'ils auront à soutenir contre les autres ou contre eux-mêmes. C'est les désarmer avant le combat que de leur donner, sur ces divers points, une instruction à dessein tronquée et tout à fait insuffisante.

Ils doivent pouvoir raisonner sur ce qu'il y a eu de douloureux et de lamentable dans la longue histoire de la papauté ; ils doivent en connaître les hontes indéniables comme les glorieuses splendeurs.

Nous ne reviendrons pas sur les conflits dont nous avons déjà parlé et qui se sont élevés pendant toute la durée du moyen âge entre

Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur.

Du IXe au Xe siècle, se place ce que l'on appelle l'âge de fer de la papauté. Les princes et les seigneurs des villes voisines de Rome se disputaient, comme leur domaine propre, le siège pontifical et ils installaient dans la chaire de saint Pierre des hommes tout à fait indignes. D'autres fois, c'était l'empereur qui nommait les papes, lui-même, ou les confirmait, quand ils avaient été élus par le clergé et le peuple de Rome. On sait qu'il convoquait et qu'il présidait des conciles et qu'au besoin il créait des antipapes.

C'est ainsi que la barque insubmersible de Pierre était sans cesse ballottée entre deux courants et deux écueils, entre les

nologie papale : « Vacance, cinq jours. Schisme de Sylvestre III, qui n'était pas pire que les pontifes légitimes dont il usurpait l'autorité. »

La parfaite connaissance de ces faits et de beaucoup d'autres qui viendraient à l'appui de notre thèse, n'a pas ébranlé du tout la foi du savant prélat, pas plus qu'elle n'ébranle la nôtre.

farouches porteurs de globe du Saint-Empire et les seigneurs féodaux de l'Italie, nobles bandits installés au Capitole.

On ne peut ignorer combien étaient déplorables les mœurs de pontifes ainsi imposés, celles de leur triste entourage et d'une grande partie du clergé de ces époques. Quand un pape était vertueux, c'étaient alors les évêques et les moines qui refusaient d'être ramenés par lui aux observances de la morale chrétienne.

Il fallut l'arrivée de Grégoire V et du pape français Sylvestre II, le savant le plus illustre de son époque, pour rendre, pendant un certain temps, sa dignité au souverain pontificat et, au clergé de la péninsule, des habitudes plus conformes à l'état religieux. Ce fut le concile de Latran (1059) qui, sauf quelques modifications survenues depuis, régla enfin la procédure des élections pontificales désormais réservées au collège des cardinaux. Que de conclaves, toutefois, d'où le Saint-Esprit paraît s'être manifestement absenté !

Qui ne connaît les abominations dont Alexandre VI souilla le siège apostolique, sans parvenir d'ailleurs à le faire crouler sous le poids de ses ignominies ?

Pourquoi donc essayer inutilement de cacher ces choses ? Est-ce qu'elles diminuent la force des motifs de crédibilité sur lesquels repose notre foi ? Est-ce qu'elles infirment le moins du monde les preuves morales ou historiques de la divinité de N.-S. J.-C. ? Et pourtant que de jeunes esprits dont la foi a chancelé du jour où ils s'aperçurent qu'il y avait de mauvais prêtres ! Mais est-ce que ces défaillances individuelles diminuent la portée de la doctrine ? Peuvent-elles même enlever un iota à l'Evangile, arracher un article à notre credo ? Arrière donc toutes ces timidités dangereuses et peu loyales. Disons bien haut que ce n'est là que le vêtement humain de l'Eglise divine et qu'il ne faut pas s'étonner si ce vêtement a parfois été souillé ; répétons, après d'autres, que notre Dieu n'a nul besoin de nos mensonges.

Ces événements honteux que certains esprits pusillanimes cherchent à dissimuler, ne constituent-ils pas, au contraire, la preuve éclatante de l'assistance du Christ qui, s'il a promis d'ailleurs l'infaillibilité à l'Eglise, n'a nullement assuré à ses ministres l'impeccabilité ?

Les chrétiens d'alors avaient la forte intuition de cette évi-

dence, et les crimes personnels des pontifes n'enlevaient rien à leurs yeux de leur formidable puissance spirituelle.

Les imagiers, les sculpteurs et les peintres de ces âges de foi ne se faisaient point scrupule de flageller les défauts et les vices des membres du clergé, quelle que fût leur place dans la hiérarchie sacrée.

C'est ainsi que, sur les porches de maintes fameuses cathédrales, se trouvent sculptées des scènes du jugement dernier où l'on voit, parmi la troupe grimaçante des damnés, des têtes ornées de mitres et même de tiares.

On sait également que, dans l'immortel *Jugement dernier*, de la chapelle Sixtine, Michel-Ange a fait figurer, au nombre des démons, certain cardinal, son ennemi intime. On connaît à ce sujet la réponse plaisante que fit le pape au prince de l'Eglise venu pour lui demander de faire modifier, sur ce point, l'œuvre du génial mais vindicatif artiste : « Le successeur de saint Pierre a une grande puissance sur la terre et dans les cieux où, selon la promesse divine, il peut lier et délier, mais son autorité est nulle aux enfers. »

Ces graves considérations rappellent à notre esprit, par un rapprochement d'idées assez singulier, le souvenir familier d'un des meilleurs contes de Boccace.

Un riche marchand de draps de Paris, le bonhomme Giannoto, fait tant d'efforts pour convertir à la religion chrétienne un de ses confrères, le juif Abraham, que ce dernier finit par dire à son ami : « Me voilà prêt à me faire chrétien, mais il faut auparavant que j'aille à Rome pour voir celui qui est le vicaire de Dieu sur la terre.» Giannoto fut épouvanté à l'idée de ce que l'Hébreu allait trouver dans la capitale du papisme. Abraham fit le voyage dont ne l'avait pu détourner son ami et, à son retour, il lui dit : « Je veux être chrétien comme toi. Ces gens de là-bas font tout ce qu'ils peuvent pour perdre la religion chrétienne et, si elle subsiste, si, loin de s'affaiblir, son empire augmente, il n'y a que l'Esprit-Saint qui puisse faire un tel miracle. » Quelques jours après le bon Giannoto mena son ami Abraham à Notre-Dame et pria les clercs de lui conférer le baptême.

Cette tiare terrible et évocatrice de tant d'épouvantes qu'a portée Borgia, abritait un cerveau qui n'a pas commis une seule faute théologique. Pas une erreur de doctrine dans ses décisions

pontificales, prises entre deux orgies, rien dans le recueil souvent fouillé de son bullaire qui ait pu infirmer par avance la définition de l'infaillibilité papale, proclamée quatre siècles après son orageux passage sur le siège apostolique.

Si, parmi nos adversaires, quelques-uns se déclarent peu touchés de voir tant de sens théologique à un homme qui eut si peu de sens moral, nous répondrons qu'il faut bien peu réfléchir pour ne pas voir là un des caractères les plus mystérieux et les plus surprenants de la vie de l'Eglise dans le monde.

A ce point de vue, peut-être nouveau pour certaines consciences timorées, l'histoire véritable de Borgia est d'une édification plus haute que bien des vies de saints.

Ce phénomène religieux et historique a sans doute été étudié à l'occasion de la discussion du dogme de l'infaillibilité, promulgué dans le concile du Vatican ouvert en 1870, et qui n'a pas encore été clos.

Le grand évêque Dupanloup, le père Gratry, de nombreux évêques d'Allemagne et toutes les personnalités libérales étaient opposées à une promulgation qu'ils estimaient inopportune. Ils trouvaient sans doute que nous avons assez de peine à nous élever vers les choses célestes et que c'était semer sur la route de l'Eglise de nouveaux obstacles. Quoi qu'il en soit, la pensée du pape mystique qui gouvernait alors l'Eglise l'emporta sur celle des politiques qui, comme ils en avaient le droit, firent à la promulgation du nouveau dogme l'opposition acharnée dont on se souvient.

Nous n'avons pas été, quant à nous, jusqu'à partager la douloureuse émotion des catholiques qui, quelques années auparavant, parlaient du décret alors futur comme de la *plus grande insolence qui se soit encore autorisée du nom de Jésus-Christ*.

Nous comprenons encore bien moins ceux qui se sont séparés de l'Eglise au lendemain de la décision du concile. Outre que l'infaillibilité papale, telle qu'elle a été définie, est tout à fait différente de l'idée que beaucoup de gens s'en font, comment admettre que ceux qui ont toujours cru à l'infaillibilité des conciles puissent sérieusement éprouver une répugnance intellectuelle à admettre celle des papes ?

A un point de vue purement humain, il n'est pas plus logique de croire à l'infaillibilité d'une assemblée qu'à celle d'une per-

sonnalité unique. Ces deux propositions sont également absurdes car, philosophiquement, il n'y a pas de degré dans l'absurde. Ils admettaient déjà un mystère ceux qui croyaient que des hommes pouvant isolément se tromper ne le pouvaient plus, dès qu'ils étaient réunis.

Ont donc été tout au moins inconséquents avec eux-mêmes ceux qui firent alors, en Suisse et en Allemagne, le schisme dit des vieux catholiques.

Quelques mots encore au sujet des méticuleuses précautions avec lesquelles est distribuée dans certaines de nos écoles religieuses la vérité historique.

C'est toujours pour obéir à un même ordre de préoccupations qu'on y donne une notion insuffisante de l'organisation et de la vie même de la primitive Eglise. Sans admettre que l'autorité ecclésiastique d'alors n'eut rien de commun avec la Papauté actuelle, il faut bien reconnaître que si l'Eglise universelle eut toujours un chef, son autorité ne s'est pas toujours exercée avec la même ampleur et dans les formes que l'on a vues depuis.

Pendant près de deux siècles, les associations de fidèles se gouvernèrent elles-mêmes ; les diverses Eglises élisaient leurs propres pasteurs et les rapports qu'elles avaient entre elles consistaient surtout en échanges de lettres et de visites, en envois d'aumônes.

Le « tu es Petrus » a, dès l'origine, donné à l'évêque de Rome la première place, mais les Eglises de Jérusalem, d'Antioche et d'Ephèse, presque autant que celle de Rome, exerçaient une sorte de primauté morale du fait qu'elles eurent pour fondateurs les apôtres ou leurs disciples immédiats. Le rapide accroissement des fidèles, les nouvelles conditions de vie rendirent nécessaires des changements de forme, une constitution un peu différente du sacerdoce et une centralisation de la hiérarchie qui devait, de siècle en siècle, devenir plus forte.

La vie extérieure de l'Eglise ne pouvait être la même après la chute des faux dieux du Capitole que lorsque les persécutions impériales obligeaient les chrétiens à se cacher dans les catacombes. Le catholicisme qui a son origine dans le cénacle des Onze tenu, à Jérusalem, cinquante jours après la résurrection du Christ, son fondateur, ne pouvait rester figé dans une sorte de presque paralysie constitutionnelle. Tous les naturels accroisse-

ments du catholicisme se trouvaient donc en germe dans l'Eglise, dès son premier jour, comme tout le chêne se trouve dans le gland minuscule dont il va sortir.

Qui dit immuable ne veut pas dire immobile. Le perpétuel mouvement de l'Eglise n'a rien qui puisse nous choquer, puisqu'il en est de même dans tous les corps où circule la vie.

Pourquoi serions-nous scandalisés d'apprendre que, jusqu'au concile de Nicée (325), il y eut des diacres, des prêtres et même des évêques mariés, et que certaines des prescriptions imposées aujourd'hui aux fidèles ne datent pas des temps apostoliques ?

Que de fois n'entend-on pas certaines gens se prévaloir de cette marche ascendante de l'Eglise pour soutenir qu'elle n'est plus l'Eglise du Christ.

Nous avons bien toujours cependant le même symbole, le même décalogue, le même évangile !

Il ne faut donc voir dans les modifications indéniables survenues dans certaines formes que le développement normal des institutions apostoliques qui, à travers les temps, n'en restent pas moins quant au fond identiques à elles-mêmes ; mais il est absurde et inutile de vouloir les dissimuler. Au lieu de leur donner leur explication rationnelle, pourquoi essayer de les passer sous silence ou même avoir l'imprudence de les contester ?

IX

De certaines dévotions nouvelles.

Il s'est rencontré, et la rencontre est plus instructive que fortuite, que la plupart des idées exprimées dans les pages précédentes sont généralement communes aux catholiques qui ont pris dans la question, d'où le pays est sorti divisé, une attitude différente de celle de la plupart de leurs coreligionnaires. Les catholiques « dreyfusards » ont été, à quelques exceptions près, les catholiques libéraux.

Cela est si vrai que le *Comité catholique pour la Défense du Droit* fondé à l'occasion de l'affaire Dreyfus, s'est aussi préoccupé des différentes questions dont nous avons parlé et de quelques autres qui vont encore solliciter notre attention. Il a étendu son champ d'action à tout ce qui intéresse la dignité de l'homme et a porté sa sollicitude sur des points qui ne paraissent pas, à première vue, entrer dans la pensée qui a présidé à sa création.

Nous lisons, en effet, dans le discours prononcé, le 7 avril 1899, par M. Paul Viollet, président de ce comité :

« Un militaire dont tout démontre l'innocence, un juif, a été condamné. Un autre militaire, un catholique, le colonel Picquart, est accusé ; cet accusé a droit à toute notre admiration. Il est l'honneur de l'armée. Voilà, Messieurs, au point de vue de la crise actuelle, la pensée commune qui a rapproché, qui a uni très étroitement les membres du Comité.

« Mais il y a plus : le jour où ils ont pu échanger leurs pensées en des conversations suivies, ils ont vite constaté qu'ils se rencontraient aussi sur un autre terrain : ils sont tous en effet de cette école catholique qui sait allier l'amour de la religion au culte des libertés... »

Tel est bien le double courant de préoccupations du Comité.

Aussi, dans les bulletins de cette organisation libérale et dreyfusarde (nous sommes bien obligé de nous servir de ce mot forgé sur l'enclume des derniers événements) nous voyons côte à côte : 1° Une protestation contre le projet de loi d'amnistie ; 2° Une circulaire aux délégués sénatoriaux pour les dissuader de donner leurs voix au général Mercier, alors sous le coup d'une constatation accablante pour son honneur, sous le coup surtout des aveux qui lui avaient été arrachés ; 3° Une répudiation de toute solidarité avec certaines feuilles religieuses ou soi-disant catholiques ; 4° Une lettre au président du conseil des ministres en faveur des fonctionnaires molestés à cause de l'éducation qu'ils font donner à leurs enfants ; 5° Enfin, *une lettre aux cardinaux et évêques de France sur des formes nouvelles de dévotion à certains saints*.

Puisque ce dernier desideratum met sur notre chemin la question de ces dangereuses nouveautés du culte de « dulie », nous ne résisterons pas à la tentation de dire ce que nous en pensons.

Tout le monde, hélas ! a entendu parler de la spécialité qu'a saint Expédit de s'occuper des choses pressées ; ne trouvez-vous pas imbécile cette dévotion fondée sur un mauvais calembour ? (Le jeu de mots n'est pas meilleur qui a fait penser que sainte Claire était la patronne toute désignée à laquelle il fallait s'adresser pour conserver une vue menacée.)

Nous avouons ne rien connaître de l'existence de saint Expédit. Les vies des saints ne doivent pas d'ailleurs être toutes bonnes à lire ; ainsi ne vaudrait-il pas mieux ignorer ce que le pieux biographe raconte de toute la première enfance de l'un d'eux. S'il fallait en croire son naïf récit, ce nouveau-né poussa si loin la précocité dans l'esprit de pénitence et la soumission aux commandements de l'Eglise qu'il refusait obstinément, dit-on, de prendre le sein de sa nourrice, les vendredi et samedi de chaque semaine ? Hâtons-nous de proclamer le nom du jeune héros de cette stupéfiante histoire : il s'agit de saint Nicolas, évêque de Myre, dont l'Eglise célèbre la fête le 6 décembre.

Ce n'est pas M. Joly, chef de la nouvelle école hagiographique, qui aurait mis notre crédulité à une aussi rude épreuve. Et pourtant, cette légende que nous nous refusons à qualifier de pieuse a été recueillie dans des ouvrages et par des auteurs dignes de respect.

Il est des gens qui ne se contentent pas de dénaturer le culte des saints et des saintes ou de farcir de détails burlesques leur histoire ; ils en inventent. C'est le cas pour sainte Etoupie que vous ne trouverez mentionnée dans aucun calendrier. Voici, à ce sujet, l'histoire qui nous a été contée par un prêtre fort distingué et bien digne de la vénération qu'il inspire à tous les habitants de sa petite paroisse rurale du Chalonnais :

Il y a près de cinquante ans, alors qu'il n'était que simple vicaire nouvellement arrivé dans une petite paroisse de la Bresse, il ne fut pas peu surpris, un beau matin, de s'entendre demander par une bonne femme de l'endroit une messe en l'honneur de sainte Etoupie dont la haute intervention devait défendre les « étoupes » du maïs des atteintes des rats. Ce fut inutilement qu'il essaya de faire comprendre à sa paroissienne que cette sainte, qui n'existait pas, ne pouvait protéger sa récolte contre les rongeurs. La bonne paysanne lui répondit d'un air entendu : « Vous êtes trop jeune, Monsieur le Vicaire, pour connaître tous les saints du paradis. » *Vo-z-êtes trop zeune, mousu lou vicaire, por cougniâtre tui leus saints du paradis.*

Ceci se passait dans le diocèse d'Autun à la tête duquel devait se trouver plus tard le cardinal Perraud, l'un des évêques les plus intellectuels de la chrétienté.

Nul n'ignore en quel honteux marchandage le culte voué à saint Antoine de Padoue a dégénéré. C'est la dévotion de *donnant donnant*. En échange de la promesse d'une récompense honnête, on lui demande de vous faire retrouver son parapluie, sa bourse ou tout autre objet perdu ; on implore de lui, toujours moyennant finances, la réussite d'opérations commerciales, le succès d'examens bien ou mal préparés, la location d'une ferme, un avancement avantageux. On dit même qu'on présente au bon saint, qui doit en être scandalisé, des requêtes bien plus saugrenues. Peu se soucient d'obtenir des grâces spirituelles. A tous ses solliciteurs, le grand thaumaturge devrait bien, par un miracle vraiment « spirituel », envoyer un peu de jugement dont ils ont tant

besoin et qu'ils sollicitent si peu. « Il n'y a qu'une chose que vous ne demandez pas à saint Antoine de Padoue, disait un bon curé à ses ouailles, c'est le bon sens. »

Ces entreprises procurent, paraît-il, à des œuvres très intéressantes de grosses sommes d'argent. Mais, dans la guerre que l'on doit faire à de pareilles pratiques qui constituent un paganisme grossier, on ne saurait s'arrêter à ces considérations de gros sous et il faut savoir s'élever à une plus grande hauteur de vue.

Il n'est pas jusqu'au culte rendu à saint Joseph, l'humble charpentier de Nazareth devenu le Protecteur de l'Eglise universelle, qui n'ait été profané par ce mercantilisme grossier. Ce sont des grâces temporelles que l'on implore de sa puissante protection et quelles grâces ! Voici ce qu'on lit dans le *Propagateur de la dévotion à saint Joseph*, fascicule de février 1899, page 76 :

« Une pauvre religieuse, molestée et persécutée par son curé, s'est adressée à saint Joseph, le priant de procurer au saint homme un changement *avantageux* de poste, qui la délivrerait d'une tyrannie devenue insupportable... La chose était difficile, le curé n'étant pas précisément de ceux que les paroisses se disputent... Le bon saint Joseph s'y est pris d'une autre manière : une belle bronchite est survenue ; le curé, bien confessé, bien administré, s'en est allé en l'autre monde... et la pauvre petite sœur Claire, en égrenant pour lui son rosaire, ne manque pas de dire après chaque *Gloria Patri:* « Merci, ô mon bon saint Joseph ! »

Est-ce là adorer le Très Haut « en esprit et en vérité » ?

On compte, hélas ! plusieurs dizaines de ces journaux qui servent cette pâture ridicule à des milliers de naïfs lecteurs. Si les bonnes gens qui dévorent une aussi piètre littérature ont absolument besoin d'avoir devant les yeux du papier imprimé, ne feraient-ils pas mieux de se plonger dans la lecture de la *Cuisinière bourgeoise ?*

Les auteurs de pareilles élucubrations ont bien mal compris, bien mal traduit le *beati pauperes spiritu* du sublime Sermon sur la montagne. Ils croient évidemment que le maître a ordonné d'être pauvre d'esprit, alors qu'il ne nous a recommandé que l'esprit de pauvreté.

De nombreux évêques ont protesté contre ces pratiques absurdes et contre la presse moins pieuse qu'imbécile qui les entretient. Dans une des brochures publiées par le *Comité catholique pour la*

Défense du Droit se trouvent relatés des blâmes énergiques extraits de Semaines religieuses de divers diocèses et notamment le suivant :

« Il n'est pas moral de faire passer sous les yeux des fidèles des confidences capables de pervertir, chez eux, le sens de l'humilité et de l'humanité : telle la lettre d'une religieuse qui commence une neuvaine à saint Joseph et à saint Antoine de Padoue pour obtenir le changement de son curé et qui attribue la maladie dont mourut ce pauvre ecclésiastique à ladite neuvaine. Le *Propagateur* fait également une œuvre doublement antichrétienne en racontant des inepties de ce genre à ses lecteurs et en les inscrivant sous la rubrique : *grâces spirituelles*. » (*Semaine catholique de Saint-Flour*, 12 juillet 1900, n° 28, p. 330-331.)

Que faire ? Sourire de ces puériles niaiseries, s'indigner de cette odieuse profanation, ou simplement s'étonner du degré que peut atteindre l'humaine bêtise ? Nous croyons, nous, qu'il faut dénoncer sans pitié ces inepties criminelles. Le Christ fut miséricordieux à tous les pécheurs. Il ne fit éclater sa colère que contre les vendeurs du temple.

De bonnes âmes se scandaliseront peut-être de la liberté avec laquelle nous apprécions ces dévotions ridicules ; comment jugeraient-elles donc les articles de la *Semaine religieuse* du diocèse de Paris dans lesquels l'abbé Hemmer les flétrissait avec plus d'énergie encore ? Ce prêtre éminent a d'ailleurs renouvelé contre d'aussi inintelligentes pratiques les plus violentes attaques, dans le discours retentissant qu'il prononça, au mois de septembre 1901, à ce Congrès sacerdotal tenu sous la présidence de Mgr Servonnet, archevêque de Bourges et où, entre autres orateurs, les abbés Lemire, Naudet, Birot et Dabry firent entendre de si éloquentes paroles.

Ce sont ces mêmes inepties que flagellait, naguère, de sa verve cinglante, un catholique connu pour l'indépendance de son esprit, quand il disait qu'elles menacent de laisser finir dans le ridicule une religion qui commença dans le sublime.

Arrière donc ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis ; arrière toutes ces petites dévotions, végétations parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux

sur le grand arbre de la Croix. Toutes ces petites niaiseries auraient singulièrement répugné aux contemporains du grand Pascal, chrétiens solides, à la forte santé intellectuelle.

Ils devaient également, ces chrétiens-là, se faire une tout autre idée de la prière, qui est surtout un acte d'adoration et qui ne doit pas être tranformée en un simple instrument de mendicité. Nous comprenons qu'un enfant demande au bon Dieu, le samedi soir, qu'il fasse beau temps le dimanche, mais nous admettons moins que des postulats de cette nature soient présentés à la Divinité par de grandes personnes. Si, d'une façon générale, le peuple chrétien peut implorer de Dieu un temps favorable aux récoltes de la terre, comme il le prie de lui donner son pain quotidien, nous éprouvons déjà une certaine gêne quand nous voyons ordonner, après quelques jours de sécheresse sur telle ou telle partie du territoire, la récitation de l'*Oremus ad pluviam petendam*. Des esprits mal faits peuvent penser qu'avant de demander cette pluie miraculeuse certains curés, sans être sceptiques, doivent être un peu tentés de consulter l'état de leur baromètre. En disant cela nous ne croyons pas du tout méconnaître le sens des recommandations du Christ : *Petite et accipietis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis...*

Dans un de ses derniers numéros, le *Sillon*, de M. Marc Sanguier, ce vaillant journal de jeunes qui « vont au vrai avec toute leur âme », rappelait quelques lignes très curieuses d'Auguste Comte, l'un des esprits qui ont le plus modifié la pensée contemporaine et dont la formidable influence se fera sentir bien longtemps encore sur les générations à venir. Voilà ce qu'écrivait sur la prière le grand philosophe que certaines bonnes âmes ont pris pour l'Antechrist :

« Une grossière appréciation représente aujourd'hui cet usage religieux comme inséparable des intérêts chimériques qui l'inspirèrent aux premiers hommes. Mais la systématisation catholique tendit toujours à l'en dégager... Depuis saint Augustin, toutes les âmes pures ont senti... que prier peut n'être pas demander. A mesure que prévaudra la vraie théorie de la nature humaine, on concevra mieux cette haute fonction... et, dans l'état normal de l'humanité, la prière, purifiée de tout calcul personnel, sera, selon sa vraie destination morale, une solennelle effusion, individuelle ou collective, des sentiments généreux, toujours liés aux

vues générales.... Le positivisme en prescrira la pratique journalière comme propre à combattre les impulsions égoïstes et les idées étroites qui inspirent ordinairement la vie active. »

Ne sommes-nous pas obligés de reconnaître que celui qu'on a appelé le père du positivisme avait, en écrivant ces lignes, une conception bien plus haute et bien plus juste de la prière que nombre de chrétiens, à l'anthropomorphisme vraiment trop indécrottable ?

Nous serait-il permis aussi de souhaiter que l'on veillât davantage à écarter de certains centres de pélerinages très fréquentés un industrialisme par trop caractérisé ? Il est des lieux privilégiés où la prière semble avoir des ailes et qui risqueraient d'être envahis par le prosaïsme grossier et profanateur d'un commerce poussé à l'outrance ; il faudrait alors, aux invocations déjà en usage, ajouter celle-ci : « Notre-Dame de X... délivrez-nous des vendeurs du temple. »

Que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée : nous croyons, avec tous les catholiques, à l'action constante et directe de la Providence sur les peuples et sur les individus ; et, si nous sourions de ceux qui importunent le Ciel pour obtenir de lui le gain d'un billet à la loterie ou toute autre faveur de ce genre, si nous protestons contre ces petites dévotions, au moyen desquelles certaines âmes naïves ou mercantiles cherchent à intéresser les saints du paradis au succès de leurs petites affaires, nous reconnaissons qu'il est légitime, naturel et juste de demander la protection de Dieu dans toutes les circonstances de la vie.

Il est ridicule, disions-nous plus haut, de compter sur l'intervention de saint Antoine de Padoue pour obtenir, contre le versement de quelques pièces de monnaie ayant cours, le succès d'examens bien ou mal préparés. Nous connaissons un père de famille dont les idées sont conformes aux nôtres qui, à la veille d'un concours important que devait subir son fils, lui avait écrit, à ce sujet, une longue lettre pleine de recommandations techniques, terminée par le conseil de faire au dernier moment une courte et fervente prière. Il ne trouvait nullement déplacée dans une circonstance en somme grave pour l'avenir de ce jeune homme cette élévation de son âme vers Dieu.

Voici la réponse ni pie ni impie qu'il en reçut :

« A cette époque de l'année, un souffle de dévotion passe sur

les collèges de Paris. Je ne peux m'empêcher de songer à la satire intitulée — *des prières* — où Juvénal raille les vœux ridicules que font les mortels, « celui-ci demande la fortune, celui-là les honneurs ; eh ! malheureux, demande donc à la divinité un cœur pur et une âme tranquille. »

« Des candidats qui, durant l'année, dormaient ou lisaient des journaux à la chapelle, deviennent subitement pieux. Demander à passer, c'est demander la préférence sur un certain nombre d'autres candidats. Comment accorder tant de pétitions contradictoires ? Seront-ce ceux qui auront le mieux prié qui seront exaucés ? Mais si ceux qui ont le mieux prié ne sont pas ceux qui ont le plus travaillé ou qui sont les plus forts, quelle injustice ! Il vaut mieux tout laisser aux mains des hommes. S'il y a des injustices, ils en seront responsables. Et puis il est bien audacieux de vouloir un miracle pour monsieur un Tel. »

Mais, prévoyant l'éventualité toujours possible d'un échec, ce prudent candidat à la licence citait dans le texte, avec une coquetterie d'helléniste permise à son âge, ces vers d'Ajax qu'il jugeait de nature à lui concilier, en cas d'accident, toutes les indulgences paternelles :

Και ποῖον ὄμμα πατρὶ δηλώσω φανεὶς
Τελαμῶνι; πῶς με τλήσεταί ποι εισιδεῖν
γυμνὸν φανέν τα τῶν ἀριστείων ἄτερ
ὧν αὐτὸς ἔοχε στέφανον εὐκλειας μέγαν.

« Et quel visage montrerai-je aux yeux de mon père Télamon ? Comment supportera-t-il que je me présente devant lui nu et sans les récompenses réservées au meilleurs, récompenses dont il eut une grande et glorieuse couronne ? »

Ce jeune homme avait auparavant rencontré des personnes excellentes et même fort intelligentes qui, lors d'épreuves scolaires plus modestes, lui avaient conseillé, comme un moyen presque infaillible de réussite, de porter sur la peau, le jour de l'examen, des reliques insignes et précieuses de saint Joseph de Cupertino.

Ainsi, ces personnes dont la pieuse simplicité s'allie à un esprit très vif, très alerte et même à une instruction poussée fort loin, n'avaient pas craint de recommander à un jeune candidat cette pratique bizarre, proche parente du fétichisme grossier qui sévit parmi les nègres de l'Afrique centrale !

Les très respectables chrétiennes qui ont une telle confiance dans le port d'une relique ou prétendue relique de saint Joseph de Cupertino pour inspirer de la bonne latinité à un faible en thèmes et pour écarter de sa plume la honte des solécismes et des barbarismes, ont évidemment des âmes simplistes et sont forcément dénuées de tout esprit critique.

Aussi, dans la crise que l'opinon française vient de traverser, étaient-elles, de fort bonne foi et de tout cœur, contre ceux que l'on a appelés les « intellectuels ». Comment en eût-il été autrement ?

C'est un usage ancien et consacré par l'Eglise que celui qui consiste à vénérer les reliques. Nous serions inclinés à penser toutefois que ce culte répond plus à un sentiment humain qu'à un sentiment purement religieux. Tous nous aimons à conserver des objets qui ont appartenu aux êtres que nous avons aimés et qui ne sont plus. Nous trouvons aussi salutaire et touchant le respect que l'Eglise témoigne au corps du chrétien, lors des funérailles. Mais il convient de ne pas pousser trop loin le culte de ce qui n'est plus que matière.

Aussi, comprenons-nous fort bien le trouble apporté dans certaines âmes par les honneurs rendus aux reliques ou prétendues reliques de tel ou tel saint et croyons-nous aussi qu'on ne saurait entourer de trop de discrétion de pareils hommages.

C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit, par exemple, de l'authenticité de telle ou telle relique, sommes-nous moins froissé d'un peu de scepticisme que de trop de crédulité. On sait que si l'on mettait bout à bout toutes les reliques « authentiques » de saint Jacques de Compostelle vénérées en Espagne, le célèbre thaumaturge aurait été plus grand et plus gros que le clocher des cathédrales de Burgos ou de Tolède ; le nombre de ses doigts, notamment, s'il fallait en croire ses reliquaires, aurait été considérable. Sans être suspect d'irrévérence, il serait donc permis de supposer qu'au nombre de ces doigts proposés à la vénération publique, quelques-uns pourraient bien avoir appartenu à des mains qui furent plus habituées, au pays de *tra los montes*, à tenir l'escopette du brigand qu'à feuilleter le bréviaire ou à égrener des chapelets.

On ne doit pas ignorer non plus que si l'on réunissait tous les fragments de la « vraie Croix » qui sont vénérés de par le monde, il y aurait assez de bois pour construire plusieurs frégates de

haut bord. Il n'est pas jusqu'aux tuniques de N.-S. J.-C. que nous ne trouvions trop nombreuses et depuis trop longtemps conservées. Consolons-nous donc, une bonne fois, de ce que les habits du Maître aient été perdus ou détruits, et veillons à ce que son esprit demeure parmi nous.

D'une façon générale, les marques de piété données à des choses matérielles et, notamment pour les corps, à ce qui n'est plus que phosphate de chaux ou poussière, nous paraissent d'un ordre bien peu spirituel.

Le culte des sépultures, d'ailleurs universel, est certes touchant, mais il est bien moins rationnel que sentimental. Nous connaissons des chrétiens qui vivent beaucoup par la pensée avec leurs morts et qui n'éprouvent pas le besoin, quand ils prient pour eux, d'aller s'agenouiller sur leurs tombeaux, qui ne portent guère leurs pas dans l'enceinte de nos nécropoles et qui, cependant, sont à ce point obsédés du désir de revoir un jour leurs chers disparus qu'ils sont comme effrayés du vague silence qui semble régner sur ce point dans les évangiles.

X

La Timidité intellectuelle de certains catholiques.

La défiance instinctive que certains catholiques ont montrée à l'égard de tout progrès scientifique et l'esprit rétrograde avec lequel ils ont envisagé les découvertes faites dans l'ordre naturel ne pouvaient qu'inciter les incrédules à exploiter ce progrès et ces découvertes contre nos croyances.

La grande erreur a été notamment de voir dans la Bible et ce qui ne pouvait y être et ce qui n'y était pas. La Bible, tout inspirée qu'elle soit, n'est pas un traité d'astronomie ni de sciences naturelles. Elle donne de hautes leçons de morale ; elle révèle des vérités d'ordre spirituel et métaphysique dans le langage que pouvaient parler et comprendre les hommes du temps. On a triomphé bruyamment de certaines découvertes récentes, parce qu'elles ont fait cesser quelques contradictions qui semblaient exister entre elle et la science.

Il n'empêche qu'il est souverainement imprudent de considérer comme inspiré le contenu tout entier des saintes écritures. Une école à la tête de laquelle se trouvait, en France, Mgr d'Hulst et dont actuellement Mgr Le Camus, évêque de la Rochelle, est un des plus savants représentants, admet d'une façon très limitative l'inspiration dans la Bible.

Les théories du transformisme et de l'évolution qui ont rendu illustre le nom de Darwin ne répugnaient pas tout à fait à l'esprit

chercheur et libre de l'ancien recteur de l'Institut catholique de Paris puisque, sans admettre toutes les idées du grand biologiste anglais, il allait, ainsi que l'avait fait précédemment le cardinal Newmann, jusqu'à accepter ce que l'on a pu appeler un certain darwinisme catholique.

Donc Mgr d'Hulst, dont on connaît les heureuses témérités, et nombre d'autres auteurs catholiques n'ont pas craint de faire remarquer que les récits bibliques, s'adressant à un peuple enfant, sont écrits dans un langage primitif et que, de plus, les images, les figures, les hyperboles, de nos jours encore, sont très familières aux peuples orientaux.

De notre temps, Josué « n'arrêterait » plus le soleil, car les exégètes modernes pensent que le Seigneur a dû employer des moyens plus simples pour assurer la victoire à Israël et qu'il n'a pas eu besoin pour cela d'arrêter le mouvement de rotation de la terre et de tout bouleverser dans la mécanique céleste.

Nos théologiens actuels ne peuvent naturellement avoir du monde la même conception que les théologiens du moyen âge. Ils n'opposeraient plus comme à Christophe Colomb, lorsqu'il affirmait la rotondité de la terre, nous ne savons quelle poétique métaphore de l'Ecriture disant que le Seigneur avait étendu la terre sous ses pieds comme un tapis.

Ces considérations amènent naturellement notre pensée à la fameuse condamnation prononcée par le Saint-Office contre Galilée, condamnation qui a fait couler des flots d'encre et qui est certainement, avec l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes et les Dragonnades, l'un des faits historiques que l'on exploite le plus souvent et avec le plus de succès contre la religion catholique (1).

(1) M. l'abbé Pichot, dans la seconde édition de *la Conscience chrétienne et l'affaire Dreyfus*, publie une lettre qui lui a été adressée, dit-il, « par un homme qui, toujours, s'est tenu à l'écart, spectateur et non acteur des événements politiques et qui, depuis vingt-cinq ans, étudie les phénomènes sociaux aussi objectivement qu'il observerait les mœurs d'une fourmilière. »

Voici cette lettre :

« Monsieur l'abbé,

« Il y a des griefs que, dans tous les pays, chaque jour, à toute occasion, on invoque contre l'Eglise : l'Inquisition, la St-Barthélemy, la condamnation de Galilée, griefs que certains catholiques appellent

Nous en dirons librement quelques mots :

C'est en plein XVIIe siècle, sous le pontificat d'Urbain VIII, que fut poursuivi et condamné le génial observateur dont les découvertes allaient modifier de fond en comble les idées jusqu'alors reçues sur le système astronomique. Pour les cardinaux qui rendirent ce trop fameux décret, la terre ne pouvait avoir un mouvement de rotation sur elle-même, puisqu'il résultait pour eux de la lettre de l'Ecriture sainte qu'elle se tenait immobile pour l'éternité, *Terra autem in æternum stabit, quia in æternum stat.*

Ils déclarèrent donc solennellement : « Que le soleil soit placé au centre du monde et immobile, c'est là une proposition absurde et fausse en philosophie et formellement hérétique, parce qu'elle est expressément contraire à l'Ecriture sainte ; que la terre ne soit pas le centre du monde, qu'elle ne soit pas immobile mais qu'elle ait de plus un mouvement diurne, c'est là encore une proposition absurde en philosophie et qui, théologiquement considérée, est pour le moins erronée en foi. »

des rengaines, mais qui influencent presque toujours celui qui les entend, car ils constituent la preuve au moins que le clergé a pu être injuste et cruel, que donc la religion est impuissante à maintenir dans le bien même ses propres ministres.

« Or la conduite du clergé dans l'affaire Dreyfus constituera contre le catholicisme un grief nouveau. Dans vingt ans, dans cent ans, on dira :

« Et l'affaire Dreyfus ! » comme on dit aujourd'hui :

« Et la condamnation de Galilée ! »

« Je sais ce qui s'est passé ; je sais que les prêtres ont été trompés par les militaires. Néanmoins,il reste au passif du clergé les torts suivants :

« Il est malhonnête de ne pas chercher la vérité.

« On n'a pas le droit de se laisser tromper.

« Pour connaître la vérité sur l'affaire Dreyfus, il suffit de quelques heures consacrées à la lecture d'une des nombreuses brochures parues sur cette affaire ; il suffit de vouloir bien apprendre les faits connus, officiels, puis de réfléchir un instant. La triste réalité est que le clergé n'a pas cherché à savoir, n'a pas voulu savoir : il s'est obstiné à ne lire que les journaux hostiles à la cause de Dreyfus, quand son devoir était de lire également les autres, car le devoir absolu, quand on a entendu une partie est d'aller entendre la partie adverse.

« On n'a pas le droit de se laisser tromper, avons-nous dit. Or, par le fait seul qu'il accordait sa confiance aux militaires professionnels, le clergé se mettait en situation d'être trompé. Eh quoi, voici d'un

Galilée fut obligé de faire son abjuration en ces termes :

« Agenouillé devant vous, Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la République universelle chrétienne, inquisiteurs généraux contre la malice hérétique... j'abjure, maudis et déteste les susdites erreurs et hérésies... »

Le célèbre *e pur si muove* est un mot historique ; il n'a donc vraisemblablement jamais été prononcé.

Le grand astronome était un savant mais ne se sentait pas de dispositions pour le martyre. Il se soumit donc ostensiblement et s'acquitta, assez doucement d'ailleurs, de la captivité à laquelle il avait été condamné, d'abord à la villa Médicis, puis dans le palais de son ami, l'archevêque de Sienne.

Il ne faut ni contester ni même passer sous silence des événements aussi considérables de l'histoire. Et c'est bien inutilement que des gens mieux intentionnés que bien avisés ont essayé de nier ou de voiler un fait malheureusement authentique.

Tout ce que l'on peut répondre à ceux qui veulent, bien à tort, y voir un argument contre notre foi, c'est que le Saint-Office qui a rendu cet oracle anti-scientifique n'a jamais, et à aucun degré,

côté des savants, *des hommes dont le métier est de trouver la vérité*, des hommes dont la vocation, la passion est de chercher la vérité : ces savants, les plus grands que la France possède, quittent leurs laboratoires et daignent vous dire : *Nous avons étudié : voici ce que nous avons constaté.* Et vous ne les écoutez pas : ce sont les militaires que vous écoutez ! Elle est singulièrement en contradiction avec la doctrine de l'Evangile, cette confiance que les prêtres du Christ accordent à ceux dont le métier est de se servir de l'épée. N'est-ce pas un acte sacrilège que d'allier la croix au sabre, un acte antichrétien ?

« Mais dans le monde des libres-penseurs, on commet une erreur capitale : on suppose que les prêtres ont été les instigateurs de la conduite des militaires ; on imagine les généraux comme des êtres neutres poussés au crime par les prêtres.

« J'ai beaucoup lutté contre cette légende non par amour de la religion, car je n'ai pas la foi, mais parce qu'elle est contraire à la vérité et qu'il faut chercher, aimer et proclamer la vérité, toujours, quelle qu'elle soit.

« Je prévois que, dans l'avenir, l'Eglise portera seule ou presque seule le poids des rancunes populaires. Déjà on veut lui retirer le droit d'enseignement. La foule pardonnera aux officiers et ne pardonnera pas aux prêtres.

« L'Eglise avait un beau rôle à remplir, rôle qui l'eût réhabilitée en France, crier : *Justice ! justice pour tous !* Elle ne l'a pas compris ! »

été considéré comme infaillible. D'après la doctrine certaine de l'Eglise, les conciles et les papes seuls sont infaillibles, et encore dans les conditions limitativement déterminées que l'on sait.

La commission romaine, qui a eu le tort de vouloir statuer canoniquement sur des faits d'ordre purement naturel, a commis l'erreur que partageait tout le monde savant de cette époque. Mais les faits sur lesquels elle s'était arrogé le droit de prononcer un jugement au nom de l'Eglise n'étaient pas de sa compétence.

Il faut en conclure que le domaine dogmatique et le domaine scientifique doivent demeurer distincts l'un de l'autre, et que la confusion que veulent en faire à tout propos des amis trop zélés et bien maladroits de la religion ne peut que compromettre cette dernière à bien des yeux.

Laissons donc aux savants toute leur liberté d'investigation et n'essayons pas de les enchaîner d'avance par des textes plus ou moins sacrés. Que les imprudences et les injustices du passé nous gardent aussi des injustices et des imprudences de l'avenir ! La science ne peut pas être considérée comme un péril pour la vérité.

Nous pensons, nous, que le Dieu des catholiques n'a rien à craindre des découvertes déjà faites et de celles plus merveilleuses encore que nous réserve l'avenir. Sa gloire immense grandit au contraire dans la proportion même où la Nature créée révèle la puissance infinie du Créateur.

Eh non ! la terre que nous habitons n'est pas le centre de l'univers restreint qui tombe sous nos sens ; elle n'est qu'un atome infinitésimal dans le vaste et colossal tourbillon d'une nature sans borne, sans fin, sans limite. Que l'on multiplie en effet des milliards d'étoiles par d'autres milliards d'étoiles ; que cette monstrueuse opération arithmétique soit faite et refaite à chaque seconde de chaque minute pendant des milliards et des milliards de siècles et l'on ne trouverait pas un chiffre capable de nombrer les premiers éléments de l'innombrable réalité. La planète Neptune est, paraît-il, à 5.000.000.000.000 de kilomètres de notre minuscule planète. Jalonnez, si votre imagination triomphe des terreurs et des épouvantes de pareils calculs, jalonnez de cinq billions de kilomètres en cinq billions de kilomètres de planètes Neptune, en forme de bornes kilométriques,

les routes incommensurables du ciel, multipliez encore ces bornes fantastiques par des millliards de milliards ou des billions de billions et vous en seriez encore comme si vous ne les aviez pas fait avancer d'un seul pas dans cette route éternelle.

Le Dieu des catholiques que nous saluons dans les formules consacrées de notre Liturgie ecclésiastique *per omnia secula seculorum*, le Dieu qui vit à travers les siècles des siècles vit aussi par les espaces des espaces. Le Dieu de l'éternité est celui des univers et des firmaments. Infini dans le temps, il l'est aussi dans l'immensité des mondes créés. Sachant ces grandes choses, nous ne pouvons qu'en redire avec plus de conviction le *Cœli enarrant gloriam Dei* et le *Pleni sunt cœli et terra gloria tua* du Psalmiste.

Quelque effrayants que puissent être les calculs auxquels nous venons de faire allusion, il est cependant plus facile de croire à une nature qui ne finit pas que de s'imaginer, au delà des espaces, un point précis à partir duquel plus rien n'existerait.

Ne serait-il pas déraisonnable, après cela, de penser que les astres dont sont parsemés les cieux insondables aient été créés pour l'homme, puisque le nombre incalculable de ceux que nous apercevons ne représente absolument rien en raison du nombre bien plus considérable encore de ceux que nous ne verrons jamais, de ceux dont la lumière, quelque perçante et rapide qu'elle puisse être, n'aurait jamais assez de temps pour arriver jusqu'à notre globe, avant l'heure de sa mort ?

Ces merveilles de l'astronomie n'avaient pas troublé la foi de Newton. Nous lui devons la connaissance de certaines grandes lois auxquelles sont soumises les destinées de ces astres qui, dans un ordre parfait, cheminent toujours par les mêmes éternels sentiers et dont quelques-uns, de siècle en siècle, viennent aux horizons de notre univers, à l'heure prédite et au point d'avance déterminé, comme pour saluer le génie de l'homme avant de reprendre leur nouvelle et fulgurante course dans l'infini.

Ces mêmes merveilles n'ont pas troublé non plus la foi du jésuite Secchi, l'un des plus grands astronomes du siècle qui vient de finir, ni celle de notre Lamartine qui les a chantées dans son poème de Jocelyn :

.....

La nuit tombait, des cieux la sombre profondeur
Laissait plonger les yeux dans l'espace sans voiles
Et dans l'air constellé compter les lits d'étoiles,
Comme à l'ombre du bord, on voit, sous les flots clairs,
La perle et le corail briller au fond des mers.
Celles-ci, leur disais-je, avec le ciel sont nées ;
Leur rayon vient à nous sur des millions d'années !
Des mondes, que peut seul peser l'esprit de Dieu,
Elles sont les soleils, les centres, le milieu ;
.....

Celles-là décrivant des cercles sans compas
Passèrent une nuit, ne repasseront pas.
Du firmament entier la page intarissable
Ne renfermerait pas le chiffre incalculable
Des siècles qui seront écoulés jusqu'au jour
Où leur orbite immense aura fermé son tour.
Elles suivent la courbe où Dieu les a lancées,
L'homme, de son néant, les suit par ses pensées !
.....

Ces sphères dont l'éther est le bouillonnement,
Ont emprunté de Dieu leur premier mouvement.
Avez-vous calculé parfois dans vos pensées
La force de ce bras qui les a balancées ?
.....

...Dieu même est leur pilote !
C'est lui qui dans son ciel a fait cingler leur flotte.
Chacun de ces soleils, éclairé par son œil,
Sait, sur ces océans, son port ou son écueil.
.....

De toutes ces magnificences, il ne peut être rien conclu contre nos dogmes. Aux yeux de certains, la Très Sainte Vierge, mère de notre Sauveur, sera la reine du Ciel, *regina cœli*, dans un sens un peu différent de celui dans lequel ils l'ont pendant longtemps honorée, mais elle n'en gardera pas moins tout son rôle à l'égard de notre humanité. Quant à Dieu, sa gloire immense n'en est, comme nous le disions plus haut, que davantage magnifiée. Car enfin c'est le Dieu qui a créé tout ce qui existe que nous adorons : c'est l'auteur de tous ces espaces incommensurables, le conducteur éternel de ces mondes géants qui nous a donné la vie et qui gouverne chacun de nous ; c'est lui qui doit juger tous nos actes, toutes nos intentions, toutes nos plus secrètes pensées ; c'est ce même Dieu qui, par un mystère insondable, descend chaque jour sur l'autel à la parole mystique et sur le geste sacré du

plus humble de ses prêtres, fût-il de l'indignité la plus absolue.

L'homme, que ce Dieu a fait esprit et qui est conscience, est plus grand que la terre sur laquelle cependant il est imperceptible à quelques centaines de pas, plus grand à lui seul que tous ces vastes univers ou du moins plus grand que tout ce qui est matière en eux. Nous disons plus grand que tout ce qui est « matière en eux ». Car, quoi que l'on en ait dit, rien ne nous autorise raisonnablement à penser que les astres qui gravitent par myriades, de cieux en cieux, soient condamnés à n'être que de lumineuses solitudes. C'est donc bien à tort que des théologiens, saturés de scholastique, ont, consciencieusement et avec effort, produit d'énormes in-folio pour prouver que la thèse de l'habitabilité des astres est contraire aux dogmes de l'Eglise.

On sait que les pythagoriciens qui avaient enseigné le mouvement de la terre sur son axe et celui de sa révolution annuelle autour du soleil, s'étaient, eux aussi, demandé si les astres n'avaient pas d'habitants. Plusieurs Pères de l'Eglise se sont posé la même question, et la croyance en l'habitabilité des autres mondes est si peu contraire aux dogmes du christianisme qu'elle a été admise par saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, et par bien d'autres Pères de l'Eglise, moins timides que les théologiens qui depuis se sont effrayés de ces problèmes et ont pensé, bien à tort, que pour les résoudre il fallait consulter le Deutéronome ou le Pentateuque.

Quant à ceux qui se demandent si l'incarnation de Dieu sur la terre peut profiter aux humanités astrales, outre qu'ils se posent une question oiseuse, ne retombent-ils pas dans la présomptueuse erreur qui consiste à considérer notre infime mondicule comme le centre et le roi des innombrables univers dont il n'est cependant qu'un imperceptible atome et qu'un infiniment petit grain de poussière ?

Si, dans un avenir plus ou moins éloigné, la science peut parvenir à démontrer que les corps célestes sont habités, quel service auront rendu à l'Eglise catholique ceux qui, au nom de ses prétendus enseignements, ont si obstinément soutenu que cette habitabilité est en contradiction avec ses dogmes ou avec tel ou tel passage de la Bible ?

Nous nous plaignons parfois de ce que nos adversaires cherchent à liguer contre nous toutes les sciences : physique, chimie,

géologie, histoire naturelle, ethnographie, linguistique, astronomie... mais sur ce terrain, comme sur d'autres, n'est-il pas vrai que les armes avec lesquelles ils nous combattent leur sont trop souvent fournies par quelques-uns de nos apologistes trop zélés ?

D'après le récit biblique, la lumière fut créée le premier jour, le soleil, le quatrième. La physique du XIXe siècle a démontré, en effet, que la lumière est indépendante du soleil. La géologie de Cuvier a également prouvé l'existence du déluge ; et ses continuateurs ont reconnu, paraît-il, qu'il fut unique et qu'il survint bien à la date qui lui est assignée par la tradition biblique.

Mais pourquoi nous réjouir avec trop d'éclat de cet heureux accord entre les constatations de la science et tel ou tel texte de nos livres saints ? Il ne s'agit ni de prouver ni même de prétendre que toute la science humaine est contenue dans la Bible.

Le catéchisme enseigné aux petits enfants du dernier de nos hameaux contient dans ses modestes pages plus de vérités de l'ordre métaphysique et moral qu'il ne s'en trouve dans les traités sublimes d'Aristote et de Platon. Cela doit nous suffire amplement. Nous n'avons ni à croire ni à enseigner que Moïse ou tout autre prophète a reçu de Jéhova, sur la géologie ou l'astronomie, des illuminations miraculeuses dont ils n'avaient d'ailleurs nul besoin pour conduire leur peuple. La Bible, d'ailleurs, encore une fois, n'est pas un précis de science naturelle.

Les catholiques qui s'expriment ainsi ne méritent donc pas les reproches du genre de ceux que leur adressait, dans un récent discours de distribution de prix, M. le docteur Augagneur, maire de Lyon (les socialistes savent choisir leurs chefs et mettre à leur tête leurs hommes de valeur) ; ils ne méritent pas, quand ils reconnaissent loyalement qu'il n'y a pas de véritable antinomie entre la science et la foi, qu'on les accuse de torturer le sens des textes pour les mettre en harmonie avec les découvertes de la science au fur et à mesure que ces découvertes se produisent.

L'*Osservatore romano* a publié une lettre apostolique, en date du 30 octobre 1902, qui institue officiellement la commission des Etudes bibliques.

Cette lettre indique que le but de la commission sera de promouvoir les études bibliques en gardant celles-ci de toutes témérités.

Le pape édicte les règles opportunes, les recherches des auteurs, afin que ce soit le Saint-Siège, lui-même, qui fixe ce qui doit être inviolablement conservé, ce qui doit être l'objet de nouvelles investigations, et ce qui doit être laissé au jugement de chacun.

La commission comprend des cardinaux et des consulteurs de diverses nations.

Donc, après les travaux de cette commission des études bibliques, on saura, beaucoup mieux qu'on ne le sait aujourd'hui, que l'on peut être catholique sans rejeter pour cela les données certaines d'une science qui n'a pas encore fait « faillite ».

Ainsi il sera peut-être bientôt enseigné hautement que l'on peut rester attaché à l'orthodoxie sans croire que le monde a été créé 4004 ans juste avant J.-C. et en six jours, sans croire à l'histoire de la pomme du paradis terrestre et à celle du démon tentateur déguisé en serpent, sans croire à tant d'autres faits merveilleux et mythiques sans rapport, du reste, avec les vérités dogmatiques enseignées par notre religion, telles que la femme de Loth changée en statue de sel, les murailles de Jéricho s'écroulant au son des trompettes, le soleil s'arrêtant à la voix de Josué, l'ânesse de Balaam parlant au prophète, et encore Jonas voyageant dans l'intérieur d'un cétacé, etc., etc.

En France, notamment, des prêtres éminents marchent avec résolution dans la voie que leur ont tracée, sur ce point, le cardinal Meignan et Mgr d'Hulst.

On peut également rester attaché à l'orthodoxie sans conserver, au sujet de certaines coutumes auxquelles trop facilement on accorderait presque la valeur d'un précepte divin, ce culte craintif et traditionnel dont il faudra bien, dans un avenir plus ou moins éloigné, tout à fait s'affranchir et par conséquent reconnaître le caractère absolument contingent.

C'est ainsi que (il est permis de l'espérer) les prohibitions actuellement existantes contre la crémation tomberont le jour où il sera prouvé que le mode actuel d'inhumation est en contradiction avec les exigences de l'hygiène, avec les lois du progrès. Ce n'est pas parce que les païens faisaient brûler le corps de leurs morts sur un bûcher que les chrétiens doivent nécessairement s'abstenir d'une pratique semblable qui, d'ailleurs, n'est contraire à aucun de leurs dogmes. Nous avons conservé, nous

pourrions dire consacré, bien d'autres usages de l'antiquité et du paganisme. Plusieurs de nos rites proviennent des cultes anciens et pour ne parler que des processions qui parcourent les rues de nos villes et de nos bourgades, ou les chemins de nos campagnes, à l'occasion de certaines de nos solennités, est-ce qu'elles ne rappellent pas les gracieuses théories qui se déroulaient devant les propylées ou autour des merveilles du Parthénon, sous la douce lumière de la Grèce ? Que d'autres pratiques n'avons-nous pas empruntées aux manifestations religieuses de ce peuple artiste qui savait rendre souvent un culte poétique et grandiose à ce qu'il sentait de divin dans la Nature idéalisée par lui jusqu'à en être déifiée. Quant aux Latins, nous savons tout ce qu'il a passé de leurs habitudes, de leur langue et de leur âme dans le cérémonial, dans la liturgie et dans toute la constitution extérieure de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

De ce que les païens aient eu la coutume d'incinérer leurs morts, il ne s'ensuit donc pas, encore une fois, que nous, catholiques, nous demeurions indéfiniment obligés à laisser pourrir les nôtres si, dans l'intérêt des vivants, il nous est, un jour, démontré qu'il est plus décent et mieux de faire autrement. L'usage actuellement en vigueur qui, à l'origine, avait sa raison d'être, date de dix-neuf cents ans, mais l'ancienneté ne rend pas forcément toutes choses vénérables et comme sacrées.

On ne saurait trop le redire, ce n'est pas à cause de nos doctrines, qui sont des doctrines de vie, mais en dépit d'elles, qu'au lieu de nous montrer des esprits libres et des hommes de l'avenir, nous paraissons, en mainte occasion, rester les esclaves de préjugés archaïques et nous murer dans les choses mortes du passé.

De tous côtés nous nous créons à nous-mêmes des barrières et c'est de nos propres mains, bien souvent, que nous élevons des obstacles entre notre foi et la science, que nous creusons des fossés entre nos croyances et le progrès.

XI

L'Esprit d'égalité et d'humilité dans l'Église.

M. Paul Viollet et ses amis, se préoccupant des intérêts spirituels et de l'honneur d'une religion qui est la leur, n'ont pas craint, soit par des suppliques aux évêques, soit en des écrits divers, de formuler, ainsi qu'on l'a vu plus haut, toute une série d'opinons relatives aux choses du culte ou de protester contre certains abus consacrés par de vieux usages.

S'il nous était permis de prendre pareille liberté, nous nous laisserions aller, nous aussi, à l'expression de quelques vœux dont certains ont peut-être déjà été présentés à qui de droit ou ont fait l'objet de discussions et de commentaires dans la presse religieuse.

Parmi les nombreuses questions susceptibles d'éveiller la sollicitude d'un esprit chrétien, en voici une bien modeste et qui, cependant, comporte une intérêt moral relativement grave, parce qu'elle est liée à tout un ensemble de pratiques et de coutumes fort préjudiciables à la dignité de l'Eglise et à l'esprit d'égalité morale qui doit régner parmi les fidèles : nous voulons parler de la hiérarchie des rangs dans les églises, des places réservées et des chaises payées.

Alors qu'on voit fréquemment certaines dames d'œuvres occuper à elles seules deux chaises et quelquefois trois (pourquoi pas une chaise longue ?) afin de réciter plus confortablement leurs patenôtres, il n'est pas rare d'apercevoir, debout derrière

les piliers, de pauvres femmes mal vêtues cherchant à faire excuser leur présence ou des pauvresses en loques accroupies derrière les bénitiers ou sous les porches.

Il y a là quelque chose de choquant et d'injurieux pour la doctrine démocratique du Christ. Cette façon de transformer le temple du Seigneur en une espèce de salon bourgeois où les gens approchent du maître en raison de leur importance sociale (1), de leur situation dans les « affaires », s'aggrave encore dans certaines églises de grandes villes par le soin avec lequel les bedeaux bien nourris font la chasse aux malheureux à l'aspect minable et famélique qui s'y réfugient parfois. Sans doute, ces va-nu-pieds y entrent le plus souvent pour se garantir des intempéries de la saison plutôt que pour y prier. Est-ce une raison suffisante pour les expulser de la maison du bon Dieu qui devrait bien être un peu la leur ?

Une pratique intolérable encore et bien propre à ruiner le crédit de l'Eglise auprès du peuple, c'est l'abus qui est trop souvent fait des cérémonies du culte en faveur de la vanité des fidèles. Rien n'est moins conforme à l'esprit de l'Evangile et n'inspire plus d'aversion et de défiance à la masse populaire que ces mariages et ces enterrements fastueux où le jeune homme à la vie scandaleuse voit couronner son hymen, où le riche, qui ne fut pas toujours homme de bien, est porté en terre, escortés l'un et l'autre de théories de prêtres bénisseurs ou pleureurs et qui sont exclusivement là, selon l'expression des jurisconsultes romains, *ad pompam et ostentationem*.

(1) Nous ne sommes pas de ceux qui aiment les manifestations de la piété officielle, et la religion a plus à gagner qu'on ne le croit à ce que l'Etat soit strictement laïque. A ce propos nous nous souvenons de la vive contrariété que tout jeune encore nous éprouvions dans la petite église de notre village, à Caluire, en voyant Mme Chevreau, la femme du sénateur, préfet du Rhône, occuper à elle seule une place spéciale dans une des chapelles latérales de l'église. Avec ses grands yeux noirs, son teint mat, sa taille souple et élancée la préfète était une bien belle dame. Ce pouvait être pour un jeune homme de seize à dix-huit ans une forte et esthétique raison d'excuser l'injustice commise en sa faveur ; mais le sentiment de la justice était plus fort en nous que le culte ou simplement le goût de la beauté et ce traitement privilégié accordé à celle qui représentait avec beaucoup de charme et de grâce la puissance publique meurtrissait grièvement notre jeune conscience, blessait notre amour de la justice et de l'égalité, deux choses d'ailleurs que traduit le même mot latin *æquitas*.

Que penser encore de la distinction humiliante publiquement établie entre les paroissiens dans certaines églises rurales ? Qui n'a été choqué, à la lecture d'une série d'annonces de mariages ou de services mortuaires d'entendre le prêtre, en chaire, désigner certains fidèles par leur nom tout court alors qu'il venait de faire précéder les noms de certains autres du titre de Monsieur, Madame ou Mademoiselle ?

Et quelques-uns n'ont-ils pas pu souffrir aussi de la façon dont sont rédigées certaines de ces annonces de mariage ? Dans le silence de l'église tombent ces mots : « fils ou fille légitime de... » et, un instant après, fils ou fille, tout simplement, ce qui signifie enfant naturel. Ces désignations ne devraient-elles pas revêtir une forme commune pour tous ceux entre qui il y a « promesse de mariage » ? N'y a-t-il pas là une grossière injustice ? Cette flétrissure publique infligée dans la maison du Dieu de miséricorde à des enfants irresponsables d'une faute commise et à leurs parents vivants ou morts ne nous paraît pas suffisamment justifiée par le souci très juste d'ailleurs de maintenir le respect dû à l'institution du mariage.

Il n'est pas exact, au surplus, que l'Eglise catholique éprouve une telle répulsion pour les enfants naturels. Mgr Dupanloup, qui fut peut-être le plus grand évêque de France au XIXe siècle, n'avait pas de père connu. L'Eglise ne l'en a pas moins admis aux honneurs et du sacerdoce et de l'épiscopat... S'il avait vécu quelques années de plus, il aurait été probablement honoré de la pourpre cardinalice, qu'il aurait honorée lui-même. L'enfant de la pauvre savoyarde serait ainsi devenu un prince de l'Eglise.

Dans certaines paroisses, les curés semblent d'ailleurs prendre à tâche de commettre des maladresses et de faire mentir la parole du Christ à ses disciples : « Vous êtes tous frères et tous égaux devant mon Père. » C'est ainsi que le dimanche, à la messe, ils installent les élèves des frères dans le chœur, au pied de l'autel, comme à une place d'honneur, alors qu'ils relèguent près de la porte les enfants de la « Laïque ». Ne serait-il pas, au contraire, non seulement décent et juste, mais de politique élémentaire et fort légitime, de les mettre les uns et les autres sur un pied d'égalité parfaite en tout ?

Ce n'est pas seulement dans leurs relations avec les fidèles que certains prêtres pèchent par esprit d'inégalité, c'est encore

entre eux-mêmes. Que de curés de paroisses riches regorgent de ressources et de dons alors que certains de leurs confrères des paroisses de banlieue sont dénués de tout. On s'est souvent demandé s'il était juste et, puisqu'il faut en matière religieuse toujours en revenir là, s'il était conforme à l'esprit de l'évangile que le culte fût abondamment pourvu dans des églises alors que dans d'autres il est à peine assuré. Pour parler net, ne serait-il pas équitable que les ressources du culte, désignées sous le nom de *casuel*, fussent réparties entre toutes les cures d'un diocèse, au prorata de leurs besoins, ou, si cette estimation est impossible, proportionnellement au nombre des prêtres qui les desservent ?

Certes, on a appelé l'Eglise « une grande école de respect ». Mais nous estimons que le respect dont il s'agit là est uniquement celui qui est dû aux institutions et aux usages respectables. Hors de là, il ne faut pas abuser, pas même user du respect. La justice et la vertu qui en approche le plus, l'humilité, pourraient avoir à en souffrir.

Un personnage respectable et digne de vénération, c'est assurément un évêque. Cependant, sans être des mécréants, il est bien des catholiques qui trouvent qu'en France nos évêques sont parfois entourés d'un faste presque royal. Que dirait La Bruyère s'il lui était donné d'entendre certaines des expressions dont nous nous servons couramment à leur égard, lui qui raillait si cruellement déjà les gens qui se donnent « sans pudeur de la hautesse et de l'éminence, qui est tout ce que l'on pourrait accorder à ces montagnes voisines du ciel et qui voient les nuages se former au-dessous d'elles » ?

Nous lisons couramment : sa Grandeur Monseigneur l'évêque « a bien voulu » présider la cérémonie ou donner la bénédiction. Nous lirons bientôt dans la prose des journalistes bien pensants que Monseigneur « a daigné dire la messe, lui-même ».

Ce langage et ces façons que nous ont légués les prélats de l'ancienne monarchie ne sont guère évangéliques, et certaines consciences délicates peuvent en être troublées. Nos aïeux, si profondément attachés à la foi qu'ils fussent, ne se gênaient point pour porter librement des jugements congrus sur leurs pasteurs. Il est bien vieux, en effet, le dicton : « évêque d'or, crosse de bois ». Les chrétiens qui se le transmettaient estimaient évidemment que les pontifes ne devaient briller que par leurs vertus.

Des individualités dépourvues de tout caractère officiel peuvent tenir ce langage sans déplaire à des prélats « que leur grandeur attache au rivage » et qui ne sauraient se jeter dans la bataille ardente des idées, puisqu'ils sont tenus par leur caractère sacré et plus encore à cause de nos habitudes d'esprit à une extrême réserve ; mais ces mêmes évêques ne jugent certainement pas mauvais que de tels sentiments soient de temps à autre exprimés par quelques « francs-parleurs » qui sont un peu comme des « francs-tireurs » combattant hors du rang, à leurs risques et périels, et marchant en éclaireurs au devant du gros de l'armée.

Quelques prélats d'ailleurs ne trouvent-ils pas parfois bien étroit le cercle formé autour d'eux, dans certaines villes, par cette sorte d'état-major de pieux et importants laïcs qui prennent par trop des allures spéciales de « catholiques professionnels », se servent, en certains cas, des œuvres autant qu'ils les servent et, signe particulier, ont parfois une façon de vous donner un simple bonjour qui fait penser à l'air de componction pris par Tartuffe pour dire :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline.

Quelques catholiques enfin, sans se permettre d'élever des critiques irrespectueuses, regardent plus haut encore et éprouvent quelques doutes sur la nécessité de tant d'étiquette à la cour pontificale.

Ce n'est pas, en effet, sans un certain malaise que quelques rigoristes lisent les comptes rendus pompeux des « fonctions » ou cérémonies pontificales, dans lesquelles le pape, porté sur sa *sedia gestatoria*, entouré des flabelli, suivi par un éclatant et somptueux cortège de prélats et par une brillante escorte militaire, avance, dans sa marche triomphale, au milieu des cris enthousiastes d'une foule si occupée à acclamer le vicaire du Christ qu'elle paraît en oublier un peu le Christ lui-même. Quand on songe enfin que, par un singulier privilège, la noblesse a sa place marquée dans ces cérémonies, purement ecclésiastiques et religieuses cependant, n'est-il pas permis de trouver que le traditionalisme enfonce des racines un peu trop profondes, peut-être, dans ce vieux sol romain ?

Il en est qui s'offusquent du luxe étalé autour de la personne souveraine du pontife, des richesses amoncelées dans les palais

apostoliques, des merveilles entassées dans les musées du Vatican. Nous comprenons, nous, que l'art soit employé à illustrer les gloires, les beautés et les vertus chrétiennes ; nous sentons moins la nécessité de voir la demeure du vicaire de Jésus-Christ encombrée des dépouilles de l'art et de la beauté païenne. Les fameuses salles du Vatican pourraient certainement vider leurs trésors dans les divers musées européens sans préjudice aucun pour le prestige moral de l'Eglise.

N'est-ce pas, d'un autre côté, abuser des souvenirs historiques et de l'actuel engouement pour l'époque néronienne que de s'écrier : Ce n'est plus l'imperator, ce n'est plus César qui occupe la Maison d'Or, c'est le représentant du Nazaréen, c'est le successeur de Pierre, le pêcheur du lac de Tibériade ?

Il est permis de penser, sans être suspect d'hétérodoxie, que, tôt ou tard, l'appareil pontifical qui règne au Vatican sera l'objet de simplifications. Il suffira peut-être pour cela de l'intronisation d'un pape de nationalité étrangère.

On sait, à ce propos, que depuis 1523, tous les papes qui ont occupé la chaire de saint Pierre (nous aimons mieux cette expression que celle de « trône pontifical ») sont Italiens. De très graves raisons d'ordre politique international exigèrent qu'il en fût ainsi.

Mais un avenir prochain pourra « désitalianiser » peut-être, le gouvernement de l'Eglise, pour parler le langage de M. Jean de Bonnefon, l'auteur des articles plus intéressants parfois qu'ortodoxes et autorisés qui sont un des éléments de succès du *Journal* et de *l'Eclair*. Il y a donc lieu de croire que c'est un successeur des Gibbons ou des Ireland qui donnera un jour, du haut de la « loggia » de Saint-Pierre, la fameuse bénédiction *Urbi et Orbi*.

Le temps n'est peut-être pas éloigné où ceindra la tiare un des continuateurs de ces évêques anglo-saxons de la famille de Monseigneur Spalding, par exemple, l'évêque de Péoria actuellement placé par l'épiscopat américain en tête de la liste des trois candidats proposés à Rome pour l'archevêché de Chicago, prélat illustre que l'éminent abbé Klein, de l'Institut catholique de Paris, a fait connaître dernièrement au grand public français par la traduction de ce livre généreux et sage qui a pour titre : *Opportunité*.

Un pape américain apporterait certainement avec le navire qui l'amènerait du large dans la ville éternelle un souffle démocratique sur les divers services de cette immense administration qui gouverne le monde catholique et qui enserre, comme en des mailles invisibles, toutes les chrétientés de l'univers. La papauté ne saurait avoir de répulsion pour des habitudes moins fastueuses.

L'Eglise a ceint de la tiare le front de Grégoire VI, fils d'un charpentier ; elle a appelé au gouvernail de la barque mystique Urbain IV, fils d'un cordonnier, puis Sixte-Quint qui garda les pourceaux dans les monts du Latium.

Et qui sait ! L'Eglise universelle oint de son huile sainte le front du Chinois et celui du nègre si longtemps dédaignés ; elle fait prêtres des enfants de toutes les nations et de toutes les races. Pourquoi, dans quelques centaines d'années, ne verrait-on pas un pontife né sur les bords du Gange ou sur les rives des grands lacs du continent noir ? L'Eglise professe la doctrine de l'égalité de toutes les races. C'en serait là un signe sensible. Cette perspective possible de l'ascension d'un noir sur le trône le plus élevé qui soit sous le ciel aurait réjoui l'âme du bon Schœlcher et le cœur si tendre de Mme Beecher-Stowe, l'auteur de cette *Case de l'Oncle Tom* qui a humecté des millions de paupières.

Porter ainsi les yeux sur les choses de l'avenir, ce n'est point, certes, appeler de nos vœux la fin du règne glorieux de Léon XIII. Nous souhaitons que le pape des ouvriers et des humbles, le grand pape moderne, atteigne les extrêmes limites de l'âge puisque la vieillesse ne paraît pas devoir éteindre, ou même seulement affaiblir en lui la flamme de l'intelligence.

A ce propos, le *Journal de Genève* qui publie, quoique protestant, des correspondances de Rome plus respectueuses et plus déférentes bien souvent que celles qu'accueillent certains journaux dits catholiques, citait naguère un mot de Mgr Oreglia, le cardinal camerlingue qui aurait, après la mort du pape, à gérer l'interrègne et à prendre les dispositions relatives au conclave : « En 1878, disait en riant cette Eminence, nous pensions bien faire un *San-Padre*, mais non un *Padre eterno !* » La plaisanterie n'aurait pas déplu à l'hôte auguste du Vatican qui est très fier de son extraordinaire longévité.

Qu'il s'éternise donc, pour le bien de l'Eglise et la pacification

du monde, ce grand pontife auquel l'usage établi veut que l'on décerne, comme à ses prédécesseurs, le titre de « Saint Père » et même de « Très Saint Père », mais qu'il serait plus simple et tout aussi beau d'appeler de son unique nom qui est « Père ». Nous savons tout le religieux respect dont doit être entouré la fonction surhumaine du vicaire de Jésus-Christ sur la terre et, de plus, avec tous les catholiques, nous sommes remplis de déférence et d'admiration pour le pontife suprême actuellement régnant qui sera pour l'histoire un second Léon le Grand, mais nous croyons néanmoins qu'un titre moins pompeux, pour ne rien dire de plus, que celui de « Sa Sainteté » pourrait tout aussi bien convenir au successeur de l'humble pêcheur de la mer de Galilée. Hélas ! on donne à l'auguste entourage du pape le nom de « Cour pontificale » : il se meut, il s'agite des courtisans dans les cours des rois, et c'est pour cela qu'à Rome tout l'encens que l'on brûle ne monte pas jusqu'à Dieu et qu'il s'en arrête quelque peu autour de ses ministres.

On peut induire de ce qui précède combien nous nous montrerions réservés au sujet de la question du pouvoir temporel, si nous avions à exprimer un avis sur ce délicat problème d'ailleurs plus politique que religieux. Le père commun de tous les fidèles ne saurait, certes, être réduit au rôle de grand aumônier de la famille royale de Savoie et, d'un autre côté, si les Italiens veulent vraiment leur Rome pour capitale, si les Romains repoussent définitivement le gouvernement papal, il faudra bien appeler de ses vœux la solution cherchée par les hommes conciliants qui tiennent à sauvegarder l'indépendance absolue du pape tout en tenant compte des aspirations légitimes du patriotisme italien et des exigences du droit public moderne.

Pour beaucoup de nos contemporains (et aujourd'hui nous serions de ceux-là), le pontificat de Léon XIII est la vivante démonstration que la papauté, dépouillée de son pouvoir temporel, ne perd rien de sa grandeur et de son prestige alors que d'autres répondent que le pape doit précisément une partie de cette grandeur et de ce prestige à l'obstination même qu'il met à protester contre la conquête accomplie par les armes et à la fermeté pleine de dignité et de superbe avec laquelle il revendique tout son droit. L'élévation subite de l'Italie unifiée a coïncidé malheureusement avec l'affaiblissement de la France victorieusement atta-

quée, et Pie IX fut victime d'un coup de la force, mais ce n'est pas l'épée qui tranchera la question romaine, ce nouveau nœud gordien ; il sera vraisemblablement délié par des moyens d'un ordre plus élevé et moins brutal, grâce à des puissances de sagesse et de génie, grâce aux ressources d'une diplomatie subtile et souple, à la fois ecclésiastique et italienne (1).

Qu'on nous permette, pour terminer l'exposé de ces considérations dont quelques-unes aux yeux de certains paraîtront bien

(1) Dans une courte notice que nous publiâmes, au mois de juin 1893, sur les origines du collège d'Oullins, notice destinée aux amis de cette maison, nous avions été amené, en rappelant une audience accordée par Grégoire XVI à l'abbé Chaine, l'un de ses fondateurs, à parler de la question romaine dans les termes que nous reproduisons et que nous modifierions quelque peu aujourd'hui, car, nous croyons, avec beaucoup de catholiques italiens, que le *n'elettore n'eletti* ne leur sera bientôt plus imposé comme règle de conduite politique.

« Au sortir du Vatican, disions-nous, on ne voyait pas, comme nous les y avons vus depuis, les bersaglieri du roi piémontais monter la garde en face de la fameuse Porte de Bronze, car Rome appartenait aux Romains et à tout l'Univers catholique ; il est peut-être prochain l'avenir qui leur en fera, sous on ne sait quelle forme, la restitution violemment redoutée par les uns, ardemment désirée par les autres, mais prévue par tous.

« Le pouvoir temporel du pape, qui n'est certes pas un élément essentiel du catholicisme, paraît être, au moins pour longtemps encore, une convenance supérieure et comme l'une des garanties les plus sûres de la pleine indépendance du chef de l'Eglise. Il en est de certaines lois historiques comme de celles de la nature : c'est fatalement ou, pour mieux dire, providentiellement qu'hommes et choses leur obéissent.

« Quelque opinion que l'on puisse avoir sur la solution de ce grand problème de notre temps, tout esprit réfléchi n'est pas moins fortement impressionné de la persistante énergie apportée dans les perpétuelles revendications de la Cour pontificale. Les cardinaux, en revêtant la pourpre, jurent de « conserver, défendre et recouvrer les droits royaux de Saint-Pierre », les papes, en ceignant leur front de la tiare, font le serment solennel de ne jamais consentir à l'aliénation du domaine de l'Eglise. Impassibles dans leur hautaine indifférence devant le fait accompli, ils n'en paraissent point troublés, mais attendent, avec une tranquille majesté, les revanches attendues de l'histoire ; et c'est toujours avec la même confiance indomptable en l'avenir qu'ils opposent à toutes les propositions, à toutes les menaces, leur invariable *non possumus*. Les membres de ce Sacré Collège que l'on pourrait appeler lui aussi « une assemblée de rois » sont bien les dignes successeurs de ces sénateurs de l'ancienne Rome que les Gaulois envahisseurs trouvaient immobiles et dédaigneux sur leurs chaises curules, ou qui, lorsque Annibal menaçait les portes

osées peut-être, de parler ici d'une sorte d'égalité intellectuelle qu'on serait heureux de voir exister entre laïcs et ecclésiastiques, dans le domaine de la science religieuse.

Le grand Condé, dit-on, parlait théologie avec Bossuet. De notre temps, M. Brunetière a eu des auditoires d'évêques. C'est ce qui a valu sans doute au directeur de la *Revue des Deux Mondes* la plaisante appellation de « nouveau Père de l'Eglise ».

Au fait, pourquoi un laïc ne serait-il pas aussi versé dans la connaissance du Dogme et des Ecritures que les ecclésiastiques eux-mêmes ? Origène n'enseigna-t-il et ne prêcha-t-il pas vingt-cinq années avant d'être prêtre ? Quant à Tertullien, il n'est pas certain qu'il ait jamais reçu les ordres.

On a rapproché quelquefois, en ces derniers temps, le nom de Brunetière de celui de Chateaubriand, deux esprits bien différents cependant l'un de l'autre, puisque celui-ci fit surtout appel aux sentiments humains dans l'émouvante apologétique des *Martyrs* et du *Génie du christianisme*, alors que M. Brunetière nous conduit au seuil de la foi catholique, principalement par des procédés de l'ordre intellectuel et les lumières de la raison.

A bon droit, cependant, on a pu dire que M. Brunetière aurait,

de la ville, certainement à deux doigts de sa perte, n'en mettaient pas moins à l'encan le territoire même sur lequel était campé leur vainqueur.

« On sait comment les coups de canon qui, à Sedan, brisèrent pour un temps la puissance française, eurent leur douloureux retentissement, dix-sept jours après, sur la Porta Pia dont la brèche dut laisser passer les troupes de ce prince que l'aveugle politique extérieure du second empire venait de faire roi d'Italie.

« Plaise à Dieu que les restitutions sur lesquelles compte toujours la France soient aussi et bientôt le prélude de celles attendues par la papauté ! »

Le nombre des catholiques qui veulent le pape libre mais qui ne croient plus à la nécessité de sa souveraineté temporelle, grandit maintenant d'année en année.

Il ne faut d'ailleurs pas entendre la qualification de romaine donnée couramment à l'Eglise dans un sens absolu qu'elle ne saurait avoir. Si, un siècle ou l'autre, le chef de la catholicité se voyait obligé de quitter Rome, que nous nous plaisons, nous aussi, à appeler la Ville éternelle, l'Eglise n'en resterait pas moins l'Eglise *une*, *sainte*, *catholique* et *apostolique* telle qu'elle est définie par le symbole de Nicée, telle que nous la chantons dans notre Credo qui est immortel.

par d'autres moyens et avec une autre méthode, autant d'influence sur les premières années de ce nouveau siècle que l'auteur du *Génie du christianisme* en a eu sur la première génération du siècle dernier.

Puisque nous parlons de la part prise par les laïcs dans le mouvement religieux, il est un nom qu'il nous plairait de rapprocher de celui de M. Brunetière, c'est celui de M. Georges Fonsegrive, directeur de *la Quinzaine*. Cet écrivain de premier ordre a publié, sous le pseudonyme de Yves le Querdec, une série d'ouvrages que tout le monde a lus et qui ont eu, dans un ordre d'idées un peu différent, une grande influence sur le clergé contemporain. Ses idées, superbement développées, ne sont pas très éloignées de celles que nous exprimons modestement ici, à tel point que nous pourrions aller jusqu'à nous prévaloir quelque peu de son propre succès.

Comme celle de M. Brunetière, la religion de M. Fonsegrive est teintée de quelque philosophisme. Ils estiment l'un et l'autre que des laïcs, aussi intéressés que les prêtres à l'honneur et à la pureté intellectuels de la religion, peuvent, sur des matières religieuses ou quasi religieuses, présenter respectueusement aux membres du clergé certains conseils opportuns et même intervenir publiquement devant l'opinion, sans qu'il y ait là, de leur part, et à aucun degré, ce que l'on a pu appeler l'intrusion du laïcisme dans le sanctuaire.

Nous espérons, en terminant, qu'on aura bien voulu ne point perdre de vue la relation qui nous amène, du pilier de l'église où se tient debout une pauvresse, et de la place réservée où la dame d'œuvres se prélasse, à ces hautes conclusions d'égalité morale. Le lien en question, c'est l'humilité.

Cette humilité a conduit les Pères de l'Eglise à reconnaître que l'hérésie était le correctif providentiel de la vérité, la papauté du XVIe siècle, à tenir compte des orgueilleuses remontrances de Luther ; elle arrachait enfin tout récemment au cardinal Vaughan cet aveu courageux que l'esprit catholique aurait actuellement le plus grand intérêt à se laisser vivifier et tonifier par l'esprit critique de quelques schismatiques rentrés au préalable dans l'unité de l'Eglise.

A plus forte raison, doit-elle amener le clergé à tenir compte, quand il y a lieu, des modestes commentaires faits, à la porte du

temple, par les plus soumis et les plus respectueux de ses fidèles (1).

(1) Au cours du chapitre XI de ce livre, publié sous le pontificat de Léon XIII, nous avons formulé le souhait de voir se réaliser quelques réformes dans les rites vétustes de certaines des cérémonies du Vatican qui, parfois, ressemblent plus à de païennes apothéoses qu'à des solennités chrétiennes, et nous disions que d'heureuses modifications seraient sans doute apportées à ces usages romains le jour où un pontife de race anglo-saxonne ceindrait son front de la triple couronne de Docteur, de Prêtre et de Pasteur de l'Eglise Universelle; mais les réformes dont nous exprimions respectueusement le désir recevront peut-être un commencement d'exécution dans un avenir beaucoup plus prochain que nous n'osions l'espérer.

A l'heure même où nous commencions à corriger les épreuves de notre seconde édition, nous apprenions que le collège électoral le plus auguste qui soit sur la terre venait de faire monter le cardinal Sarto sur la chaire de saint Pierre. Les prévisions humaines faisaient augurer que le choix des illustrissimes électeurs se porterait, ou sur le cardinal Rampolla, prélat si éminent par son intelligence et son caractère ou sur telles ou telles autres hautes personnalités que l'on désignait d'avance et qui, toutes aussi, étaient infiniment dignes, par leur génie, leurs talents et leurs vertus, d'être élevées au rang suprême par le suffrage de leurs pairs ; mais, du calice sacré placé au centre du conclave,est sorti le nom moins attendu d'un ancien curé de campagne, d'un fils de paysan du Veneto que nul, parmi les ambassadeurs des grandes nations représentées à Rome, n'avait semblé proposer aux suffrages des cardinaux de la Sainte Eglise.

Pie X, malgré les différences de tempérament et d'origine qui le distinguent de Léon XIII, n'en continuera pas moins l'œuvre du grand pape qui a donné au monde catholique l'encyclique *Rerum novarum*. Sans paraître autant préoccupé de spéculations sociales et de théories humanitaires, il sera en fait plus démocrate encore que son glorieux devancier. Il ne faut probablement pas attendre de ses directions tout ce qui pourrait, dans l'ordre de la doctrine, ressembler à des encouragements donnés à ceux qui désirent une sorte de quasi-évolution dans le dogme ; mais il est permis de croire que, dans un autre ordre d'idées, le nouvel Elu apportera des modifications pratiques qui ne seront pas sans signification et sans portée.

De tout ce que l'on sait du passé de l'ancien patriarche de Venise, des premières paroles échangées après son élévation entre lui et ses « frères » les cardinaux, les archevêques et évêques, des intentions généreuses et libérales qui lui ont été immédiatement attribuées, on peut induire que quelques-unes des réformes espérées de bien des catholiques seront accomplies par Pie X et que,comme le disait Henri des Houx dans un très remarquable article du *Matin*, « on aperçoit à Rome l'aurore d'un grand règne ».

Dès le lendemain de son élection on a prêté au nouveau pontife la résolution de supprimer une partie de la Cour papale et de licencier la garde noble ; de plus, on a fort apprécié la défense qu'il fit d'ac-

clamer, par les vivats accoutumés, sa personne dans l'intérieur de la basilique de Saint-Pierre.

On dit aussi que l'évangélique pontife ne voit pas sans peine un protocole qui admet les fidèles à lui baiser les pieds alors que le Christ, dont il est le vicaire, a tenu à laver lui-même ceux de ses disciples.

Longtemps, peut-être, l'esprit de routine des hommes maintiendra encore diverses coutumes dont la doctrine divine ne doit à aucun degré être rendue responsable et dont on ne saurait trop la dégager.

Si le Père commun des fidèles entreprend la tâche difficile d'abolir des usages dont l'anachronisme est le moindre des vices, de supprimer des abus criants, à la conservation desquels tant de personnalités influentes sont intéressées, il lui faudra lutter contre des puissances formidables d'orgueil, d'avarice et d'astuce ; il lui faudra combattre des résistances opiniâtres, des oppositions tenaces, que l'on essayera de justifier par les prétextes les plus habiles et les plus spécieux.

Le peuple chrétien, croyons-nous, comprendra facilement que le prestige de la papauté, la plus essentiellement spirituelle des souverainetés, n'est nullement lié à de vains simulacres, à l'apparat luxueux, à la pompe éclatante qui environnent habituellement les plus redoutables potentats de ce monde.

Nous verrions, quant à nous, sans ennui les camériers de cape et d'épée, par exemple, aller remiser leur cape et leur épée dans un musée historique, et la disparition de ces personnages, d'un caractère à la fois si théâtral et si archaïque, n'enlèverait rien, à nos yeux, de la majesté toute religieuse du représentant de N. S. J.-C. sur la terre.

Si tant de vieux errements persistaient encore longtemps ne finirait-on pas par trouver que la Curie romaine reste prisonnière plus de ses propres serviteurs et de quelques-uns de ses dignitaires importants que des soldats de la jeune Italie et des héritiers de l'envahisseur de 1870 ?

Il n'est pas irrespectueux de dire ces choses.

Au risque de contrister encore quelques nationalistes fougueux, nous ajouterons que la liberté de ces propos, qui choquera peut-être bien des « catholiques français », n'étonnerait aucunement nos coreligionnaires d'autres pays comme la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique.

La plupart des réformes dont nous voulons parler ne touchent d'ailleurs qu'à de futiles détails d'étiquette et tout au plus qu'à des procédés d'administration et de chancellerie. Nous les espérons, ces réformes, de la mâle énergie, de la hauteur de vues et de la pieuse simplicité de ce nouveau pape dont un de nos amis écrivait : « Il semble bien que quelque chose de tout spécialement évangélique soit sorti vainqueur du conclave. En se choisissant pour chef, non pas un de ces cardinaux féodaux chez qui le titre de prince précède celui de prêtre, non pas même un de ces diplomates ecclésiastiques rompus aux raffinements et aux élégances de cours royales ou républicaines, mais un ancien curé de campagne, frère d'ouvriers et fils de paysan, l'Eglise a exalté, une fois de plus, les humbles et donné au monde moderne un grand exemple et une grande leçon. »

C'est bien là ce que l'on était en droit de penser au lendemain du grand événement qui couronna cette longue et solennelle semaine au cours de laquelle les yeux de tous, croyants et incroyants demeurèrent fixés sur la Ville Eternelle et où l'on vit bien que si l'Eglise peut toujours être un objet d'amour et de haine, elle ne risque pas de tomber, comme certains le disaient, dans l'oubli et l'indifférence des peuples.

Tous nous nous sommes sentis comme à un tournant des annales de l'humanité, mais c'est confiants et sans anxiété aucune que les catholiques se demandent ce que va écrire, sur la page encore blanche de l'histoire, le pontificat dont tous saluent avec joie et avec respect le glorieux avènement.

XII

Les Catholiques et la Charité intellectuelle.

M. Brunetière est un de ceux qui ont caressé le rêve de jeter un large pont entre le catholicisme et le protestantisme orthodoxe, afin d'amener ce dernier au christianisme romain.

Nul n'a perdu le souvenir de la conférence qu'il donna, le 17 décembre 1901, dans le *Victoria Hall* de Genève, sur le rôle de Calvin. L'éminent critique nous offrit, en cette circonstance, le spectacle assez rare d'un catholique parlant avec déférence et respect de l'un des plus redoutables adversaires de sa religion. M. Brunetière se plut à reconnaître avec beaucoup de loyauté les hautes qualités du réformateur et sa parfaite bonne foi ; il poussa même un peu loin le désir d'être courtois envers cette grande mémoire et le souci de ne pas blesser ses auditeurs protestants. Il s'abstint, en effet, de faire la moindre allusion aux sanglants excès qui jettent une ombre si fâcheuse sur le caractère de l'auteur des *Institutions*. Il passa notamment sous silence sa conduite criminelle à l'égard de Michel Servet. Il apporta, d'autre part, une justification imprévue à la célèbre maxime : *Oportet hereses esse*, en insistant sur les services indirectement rendus par la Réforme au Catholicisme.

Nous avons loyalement dit, un peu plus haut, ce que nous pensons des horreurs de l'Inquisition qui ne sauraient être trop flétries. Mais, qu'on le sache bien, le fanatisme est loin d'être le

privilège exclusif d'un certain catholicisme étroit : toutes les religions ont compté, au nombre de leurs adeptes, des sectaires qui se sont déshonorés par les excès de leur violent prosélytisme.

Nul n'ignore les forfaits commis par certains protestants dans les pays où ils se sont trouvés les maîtres. Ceux que l'histoire a laissés à la charge des presbytériens et des calvinistes sont d'une absolue authenticité.

La théologie est certainement la première de toutes les sciences, mais, quand on songe aux épouvantables abus qui en ont été faits, on comprend la boutade prêtée à un évêque : « Dieu, que ta religion était belle, mais comme certains théologiens nous la gâtent ! »

Le nom de Michel Servet vient d'être prononcé. On sait que cet infortuné, qui avait la théologie trop militante, fut brûlé, en 1553, à Genève, comme hérésiarque, sur les instigations de Calvin qu'il était venu braver jusque dans sa propre ville, appelée déjà la Rome protestante. Les juges qui le condamnèrent n'avaient rien à envier des procédés cauteleux et cruels si justement reprochés aux inquisiteurs. Pour frapper leur victime, ils durent avoir recours aux plus misérables arguties de la scholastique. Ces fougueux partisans du libre examen firent donc monter sur le bûcher cet autre partisan du libre examen, parce qu'ils le trouvèrent coupable « d'avoir proféré blasphèmes grandement scandaleux contre la sainte et individuelle Trinité... »

L'héroïque martyr, en marchant à son supplice, s'écria : « O Jésus, fils du Dieu éternel, aie pitié de moi ! » C'est vainement qu'on voulut le forcer à dire : « fils éternel de Dieu ». Il résista et se refusa à rien changer à la formule de son invocation dernière.

C'est au milieu du XVIe siècle, au cœur même de l'Europe, et quelques années avant la naissance de Montaigne, que de pareilles atrocités étaient impunément commises.

Pour dire toute la vérité, l'infortuné Michel Servet n'aurait peut-être pas été se faire prendre à Genève s'il n'avait dû quitter, en toute hâte, le Dauphiné, où le faisait rechercher le cardinal de Tournon qui le voulait faire mettre à mort « pour la conservation de l'honneur de Dieu et de son Eglise ». Trop longtemps on a cru avoir le droit et même le devoir de contraindre autrui par la force à partager ses propres données de métaphysique reli-

gieuse ; trop longtemps on n'a pas compris que les crimes commis au nom de la religion sont des crimes commis contre elle.

Il est vraiment singulier, le spectacle des haines que nourissent parfois, les uns contre les autres, les adeptes d'une même religion s'ils appartiennent à des communions différentes. Ce phénomène se produisait déjà du temps des premiers chrétiens. Il existait de cruelles animosités entre eux et les hérétiques et même entre les hérétiques des diverses sectes.

Un vers de la *Thébaïde*, de Racine, traduit fort exactement cette aversion d'une acuité toute particulière :

L'on ne hait jamais tant que lorsqu'on hait un frère.

C'est le même sentiment qui inspira au frère du dernier empereur schismatique de Constantinople la réponse qu'il fit aux avances du pape Nicolas V, conjurant les Grecs de revenir à l'unité : « Plutôt le turban que la tiare. »

Ce vœu impie ne fut, hélas ! que trop exaucé, puisque, quelque temps après, Mahomet II s'emparait de la ville de Constantin livrée au pillage et au massacre, entrait sur son cheval de guerre dans l'église même de Sainte-Sophie au milieu d'une mare de sang, et faisait flotter dans la seconde Rome l'étendard vert du Prophète.

On dit que le vainqueur farouche, au cours de sa promenade triomphale et sacrilège dans la basilique, laissa, sur l'un des murs, l'empreinte de sa main rouge de sang, en signe barbare de prise de possession.

N'est-ce pas cette main, toujours rouge, toujours ensanglantée, qui tient sous le joug nos frères chrétiens de l'Orient ; n'est-ce pas l'abominable « sultan rouge » qui continue à donner l'investiture aux patriarches schismatiques inclinés sous le despotisme musulman ?

Cette odieuse domination s'appesantira sur Stamboul tant qu'à défaut d'une Europe chrétienne qui n'existe plus, les nations de l'Europe civilisée n'imposeront pas silence à leurs rivalités jalouses pour donner satisfaction enfin à la conscience du monde, tant qu'elles ne se décideront pas à renverser ce gouvernement de honte encore campé à leurs portes et qui aurait dû depuis longtemps déjà s'écrouler, miné qu'il est par un fleuve de sang et des flots de boue.

La prise de Constantinople, ce grand événement historique qui ferme le cycle du moyen âge, a donc eu surtout pour cause des haines de chrétiens contre des chrétiens, puisque c'est en haine du pape que les Grecs chassèrent les députés de l'Eglise de Rome venus pour leur offrir des secours contre les Turcs au nom de la République chrétienne.

Quelle haute leçon à méditer dans un temps où, si les villes ne sont plus assiégées par les barbares, les consciences et les esprits sont en proie à des luttes fratricides jusque dans le sanctuaire du temple qui les abrite tous.

XIII

L'Église et les Hommes de bonne volonté.

Mgr d'Hulst (1),par plus d'un point,se rapproche de M. Fonsegrive et de M. Brunetière. Il est un des ouvriers intellectuels qui ont le plus travaillé à l'édification du pont qui doit relier un jour

(1) C'est le docteur Marcel Rifaux, de Chalon-sur-Saône, qui nous a fait connaître, le premier, une partie de l'œuvre de Mgr d'Hulst ; voici ce qu'il nous disait du savant prélat dans la lettre où il nous engageait à lire ses *Mélanges philosophiques :*

« A un certain âge on devrait refaire sa philosophite un peu oubliée, et par la même occasion vérifier les bases de sa croyance.

« Je reste confondu de l'insouciance que professent à cet égard tant d'esprits cependant si distingués. Les problèmes philosophiques et religieux sont, pour tout homme qui veut se donner la peine de réfléchir, d'une importance si foncière que je me demande avec perplexité comment on peut écarter de son esprit leur pénétrante obsession.

« Les catholiques plus que tous autres devraient avec une attention jalouse suivre les progrès incessants de la philosophie et se mettre au courant de toutes les acquisitions nouvelles faites dans le domaine de la pensée.

« Ne nous le dissimulons pas, nos convictions religieuses sont suspectes à bon nombre d'intelligences ; et aux yeux de certains penseurs et non des moindres, nous sommes presque des parias intellectuels ! !

« Si nous voulons ramener à nous tant d'intelligences hésitantes ou même tout simplement conserver nos positions, il est de toute urgence que parmi les catholiques se révèlent des compétences indis-

entre elles deux régions hostiles et trop isolées jusqu'ici l'une de l'autre : le pays de la science et celui de la foi.

Philosophe et exégète, autant sinon plus que le directeur de *la Quinzaine* et celui de la *Revue des Deux-Mondes*, il contribua puissamment à élargir et à renouveler le champ des études bibliques et à faire aborder de front par la foi les objections de l'ordre scientifique.

Malgré le calme impassible et aussi la sincère ardeur de sa foi, il admettait qu'on pût ne pas croire. Théologien consommé, il savait mieux que personne les motifs invincibles de crédibilité sur lesquels reposent nos mystères et les intimes harmonies existant entre la nature de l'homme et la religion divine. Il savait que l'Eglise seule interprète suffisamment tout ce que notre vie a de mystérieux et d'apparemment contradictoire ; il savait que

cutées, capables de traiter d'égal à égal tous ces délicats problèmes qui passionnent la conscience humaine.

« Ce n'est qu'à ce prix que les tenants d'opinion contraire nous prendront au sérieux. Il est franchement regrettable qu'il soit presque de bon ton dans certains milieux catholiques de traiter par le dédain toutes les grandes intelligences qui s'éloignent de nos conceptions. Tels de nos adeptes, qui possèdent un bagage philosophique et scientifique à peine suffisant pour faire un bachelier, se permettent de toiser de leur regard hautain et de terrasser de leurs affirmations tranchantes telle personnalité philosophique dont toutes les minutes de l'existence ont peut-être été vécues à la poursuite désintéressée et parfois douloureuse de la vérité.

« C'est qu'en effet, dans ce domaine, la vérité ne s'impose pas avec éclat, et que les preuves de nos croyances n'étant point d'ordre mathématique sont sujettes à discussion et par conséquent à interprétation. Il est donc non seulement maladroit, mais encore souverainement injuste bien souvent de taxer de mauvaise foi toutes les œuvres dont les conclusions ne légitiment pas les nôtres.

« Du reste toutes ces idées que je vous exprime ont été admirablement senties et mises en relief par bon nombre de philosophes catholiques contemporains. Et parmi tous ces derniers, je ne saurais vous recommander avec trop d'insistance l'œuvre philosophique du regretté Mgr d'Hulst. Dans ses *Mélanges philosophiques* et dans ses *Conférences de Notre-Dame*, mises en volumes et annotées, vous trouverez une mine féconde et peut-être ne pourriez-vous mieux employer certaines soirées d'hiver qu'en travaillant à l'exploiter.

« Nul plus que d'Hulst n'eut le souci de la probité intellectuelle, nul plus que lui n'aborda ces délicats problèmes avec autant de compétence.

« Loin d'atténuer la valeur des objections de nos adversaires, il s'efforce au contraire d'en mesurer toute la profondeur et d'en préciser toute la force et là où il ne trouve pas de solution, il n'esca-

nos dogmes, qui ne s'expliquent pas, expliquent tout, qui ne se comprennent pas, font cependant tout comprendre. Mais il concevait aussi les angoisses résultant de ce duel perpétuel entre la foi et la raison, duel où la foi ne demeure pas toujours victorieuse.

Il connaissait d'excellents esprits qu'éloignaient de notre sainte religion l'irrationalisme apparent de certains de ses mystères et la rigueur pleine d'épouvante avec laquelle sont généralement entendus quelques-uns de ses dogmes. Ce n'est pas lui qui comprenait de façon étroite et mesquine la maxime : « Hors de l'Eglise pas de salut ». Il savait que beaucoup appartiennent à l'âme de l'Eglise, qui n'ont jamais participé à ses sacrements. Bien pénétré de cette croyance essentielle que Jésus-Christ était mort pour tous les hommes, il n'avait pas exclu du bénéfice de

mote pas misérablement et déloyalement la vérité. C'est ainsi qu'il ne craint pas d'écrire dans ses notes (année 1871, p. 372) :

« *On nous trouvera peut-être imprudent d'avouer ainsi ce que* » *la thèse du libre arbitre contient de difficultés profondes ; mais* » *nous estimons que c'est mal servir une bonne cause que de dissi-* » *muler des difficultés trop réelles.* »

« Si l'on poursuit ses études philosophiques dans cet esprit, si, fidèle disciple de d'Hulst, on n'essaye pas de se dissimuler les difficultés on peut bien être par instant comme angoissé par l'incertitude de sa conscience intellectuelle, mais, en fin de compte, la foi qui vous anime finit par y puiser une force insoupçonnée et d'autant plus forte qu'elle est réfléchie et vivante.

« Mettez-vous donc à l'œuvre, ne vous laissez pas arrêter par les difficultés inhérentes à tout début, familiarisez-vous avec la langue un peu spéciale de la philosophie moderne et ne vous effrayez pas outre mesure de tout ce qui pourrait vous sembler ingrat dans les théories de l'immanence, du criticisme moderne et du monisme évolutionniste.

« Je viens de lire un livre d'un universitaire catholique, livre absolument remarquable : l'*Action*, de M. Blondel. J'avoue que la lecture en est aride, mais l'auteur vous tient en haleine jusqu'au bout par la profondeur de sa pensée et la subtilité de son argumentation logique et serrée. Son ouvrage est en somme une apologétique de nos croyances mais une apologétique tellement nouvelle et substantielle, que bien des professeurs d'apologétique *ad usum fidelium* n'auront pu s'en assimiler la moelle, ceci soit dit sans l'ombre de malice.

« Je m'aperçois que je me laisse entraîner outre mesure, mais ces sujets me sont tant à cœur que vous comprendrez et excuserez la longueur de ma prose.

« Votre tout dévoué,

« Doct. Marcel Rifaux. »

la rédemption des milliards de créatures que la Providence fait naître dans tous les temps et dans tous les lieux.

Pour nous, en effet, le salut éternel d'une âme ne saurait se réduire à une question de géographie ou d'ethnographie. Et nous sommes bien convaincu que si nous étions né au centre de l'Afrique par exemple, ou au milieu de populations musulmanes, il nous aurait suffi, pour être sauvé, de suivre la loi naturelle.

M. l'abbé Brugerette, dans une des si remarquables études qu'il donne à la collection *Science et religion*, tout en protestant contre la théorie de l'indifférence en matière religieuse, cite ce jugement de Gondal : « On peut donc, en toute conscience et tout honneur, être catholique à Rome, protestant à Berlin, orthodoxe à Moscou, musulman à la Mecque, brahmaniste à Calcutta et bouddhiste à Yeddo. »

C'est la déclaration que Voltaire, moins bien intentionné sans doute que l'auteur de *la Religion*, met dans la bouche de Zaïre :

> Je le vois trop : les soins qu'on prend de notre enfance
> Forment nos sentiments, nos mœurs, notre croyance ;
> J'eusse été, près du Gange, esclave des faux dieux,
> Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.
>
> (*Zaïre*, acte I, scène I.)

Dans un article paru à la *Revue Idéaliste*, le 15 novembre dernier, où il constate que « la vieille religion de nos pères n'est plus guère, pour beaucoup d'entre nous, qu'un sentimentalisme, une religiosité vague », et où il se plaint de ce qu'elle commence, le plus souvent, par traiter la science en ennemie dès qu'elle veut secouer cette torpeur mystique, alors cependant que « douter de la science c'est douter de la raison, la foi elle-même n'ayant d'autre fondement que la raison », M. Olivier Billaz cite les lignes suivantes extraites du livre consacré au P. Gratry, par le P. Chauvin, de l'Oratoire :

« L'âme de l'Eglise c'est l'assemblée de tous les hommes unis entre eux et avec Dieu. On fait partie de cette âme de l'Eglise, on est dans la religion absolue à une seule condition : la justice. Tous les justes sont en Dieu, et Dieu est en eux et vit en eux. Cette assemblée est universelle, éternelle, de tous les temps et dans tous les lieux. Plusieurs sont dans l'Eglise visible, qui ne sont pas dans l'âme de l'Eglise. Plusieurs sont hors de l'Eglise

visible, qui font partie de cette âme de l'Eglise. Voilà évidemment la religion, la religion manifestement pure et dégagée de toute erreur. Voilà la nécessaire et infaillible religion. Tel est l'enseignement de l'Eglise catholique. »

S'il est des incroyants plus vertueux, plus charitables, plus sages que des croyants, n'ont-ils pas un mérite plus éminent encore, puisqu'ils font le bien d'une façon tout à fait désintéressée, sans préoccupation aucune des sanctions de l'au-delà, sans le souci des peines ou des récompenses éternelles ! Aussi, appartenant à un si haut degré à cette Eglise invisible, qui renferme, ici-bas dans son sein, les hommes de « foi » et surtout les hommes de « bonne foi », occuperont-ils sans doute, quand les jours de l'Eglise triomphante auront lui à jamais, les premières places dans les demeures du Père céleste.

Mgr d'Hulst ne se croyait pas obligé de supposer des mobiles bas ou intéressés à certaines désertions religieuses. Il ne prêtait pas des calculs grossiers à tous ceux qui s'éloignent du christianisme.

On le vit bien, lorsqu'il publia, au lendemain de la mort de Renan, des pages si pleines de charité vraiment sacerdotale sur l'auteur de la *Vie de Jésus*. Pour lui, Renan a pu être de bonne foi ; il a pu sortir de l'Eglise parce que les preuves de la divinité du Christ ne lui sont plus apparues certaines. Il va même jusqu'à émettre cette hypothèse que Renan fût peut-être resté croyant si, à l'époque où il quitta le séminaire, la science de l'exégèse avait fait les progrès qu'elle a depuis accomplis. L'abbé Félix Klein qui est l'une des forces et l'une des gloires de l'apologétique actuelle, ne professe pas sur ces divers points des opinions différentes.

C'est donc bien à tort que l'on accuse généralement ceux qui n'admettent pas les dogmes de l'Eglise de n'en être écartés que par la sévérité de sa morale. L'incroyance peut être déterminée par d'autres motifs. Une telle accusation est d'ailleurs fort dangereuse car elle peut être, à chaque instant, retournée contre nous, sans plus de raison, il est vrai. Les convictions religieuses de nombre de croyants les empêchent-elles d'être trop souvent des libertins ?

N'est-il pas vrai que tel ou tel catholique sincère se conduit parfois comme s'il ne l'était pas, que tel ou tel fidèle qui ne man-

querait pas la messe, n'observe pas toujours les règles de la morale chrétienne ? Combien d'âmes religieuses et sentimentales sont d'ailleurs plus exposées que certains esprits froids et sans idéal à certaines tentations ?

Mais il ne faudrait pas non plus que nos adversaires tirassent de ces faits des conclusions injustes. Tout en blâmant ces inconséquences et sans vouloir aucunement les justifier, on peut, à la réflexion, se rendre compte qu'elles ne sauraient faire sérieusement brèche dans nos croyances.

En effet, il est naturel, il est humain que des divers préceptes imposés par une même foi nous observions plus facilement les uns que les autres. Il n'est pas absolument illogique que le même homme, qui peut très facilement se retenir de blasphémer, de tuer, de voler et qui obéira ainsi ponctuellement aux deuxième, cinquième et septième commandements du Décalogue, se laisse aller à transgresser le neuvième, idéale mais parfois bien fragile barrière entre notre conscience et le plus fougueusement impérieux de nos désirs.

L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

dit le terrible neuvième commandement de Dieu, alors que le sixième et assez bénin commandement de l'Eglise dit seulement :

Vendredi chair ne mangeras
Ni le samedi mêmement.

C'est qu'il y a chair et chair, comme il y a fagots et fagots. C'est pourquoi il serait puéril et injuste de retourner contre la religion elle-même l'argument tiré de la faiblesse du fidèle qui, rigoureux observateur du maigre le vendredi, n'est pas toujours pour cela en état de mériter des prix de vertu. Nul d'entre nous n'ignore que la religion catholique ne nous oblige pas seulement par des formules théoriques et que nous avons à remplir autre chose que des prescriptions rituelles.

Que de milieux, hélas ! dans lesquels le sens chrétien est absolument aboli et où, cependant, on considère comme de ton distingué et de bonne compagnie d'aller à la messe le dimanche. Il est même des « saisons » où « il est bien porté » que les femmes aillent aux vêpres ou au sermon d'un prédicateur à la mode. Il

est des cérémonies, par exemple celles de la fin du carême ou de la semaine sainte, pour lesquelles des feuilles, dont la rédaction n'a rien de pieux, indiquent de sobres, mais élégantes toilettes de circonstance. Il y a eu, paraît-il, des chapeaux « vendredi-saint » exquis d'élégance et tout empreints de religiosité. Façades subsistantes d'un édifice écroulé, gestes vainement conservés d'un christianisme désappris !

Notre-Seigneur disait : « Non, quiconque me dit : Seigneur, Seigneur, n'entrera pas pour cela dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon père qui est dans les cieux. »

Il disait aussi : « Vous payez la dîme de la menthe, de l'anis et du cumin et vous négligez la bonté, la justice et la droiture. »

Il adressait surtout cette recommandation à ses disciples : « Aimez-vous les uns les autres. »

Enfin il faisait, qu'ils le voulussent ou non, de tous les miséricordieux et de tous les justes de la terre, des disciples et des fidèles de sa foi, par cette parole éternelle : « Paix aux hommes de bonne volonté. »

XIV

Le Christianisme social et les Conservateurs.

Quel est celui d'entre nous qui médite suffisamment le grand précepte rapporté en ces termes par l'évangéliste Mathieu :

« 36. Maître, quel est le grand commandement dans la loi ? — 37. Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit. — 38. C'est là le plus grand et le premier commandement. — 39. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain, comme toi-même. — 40. En ces deux commandements sont renfermés toute la loi et les prophètes. » (Ch. XXII) (1).

Le christianisme ne devrait-il pas pénétrer notre vie intime et notre vie sociale, les individus et les institutions ? Ne comporte-t-il pas, pour ses adeptes surtout, le respect de la justice, le souci de la vérité, la recherche du bien du plus grand nombre ?

Nos précédentes déclarations empreintes à la fois d'un sincère sentiment religieux et d'aspirations tout à fait libérales nous feront peut-être prendre par quelques-uns pour une sorte d'anarchiste pieux (2). Ce serait bien à tort.

(1) Ce même précepte est rapporté, de façon presque identique, par saint Marc, chap. XII, versets 28, 29, 30, 31, et par saint Luc, chap. X, versets 25, 26, 27, 28.

(2) Sans aller jusqu'à déplorer qu'un œuf à la coque ne coûte pas plus cher à un millionnaire qu'à un modeste employé, sans être inconsolable de ce qu'on ne puisse faire payer que dix centimes un

L'auteur de ce livre n'est pas le moins du monde révolutionnaire. Il pense, toutefois, comme cette démocratie sacerdotale dans le cœur de laquelle retentit, plus douloureusement peut-être que jamais, le *misereor super turbam* du Sermon sur la montagne et comme l'immortel auteur de l'encyclique *De conditione opificum*, qu'au nom de la charité chrétienne nous devons, plus que tous autres, faire pour les déshérités ce que certains de nos adversaires réclament au nom de la solidarité humaine. Nous disons, dans la seule prière que le divin maître nous ait laissée, *panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. Ce *notre pain* n'indique-t-il pas que tous nous avons droit à l'existence ? Sans nous insurger violemment contre le triste ordre social nous pensons donc, nous aussi, que ce n'est point parce que le Christ a dit : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » que nous ne devons

petit pain de deux sous aux privilégiés de la fortune, n'est-il pas permis de trouver que tout n'est pas parfait dans l'ordre ou le désordre économique qui régit la société actuelle et faut-il désespérer de pouvoir, un jour, inscrire, sur le frontispice de l'édifice social, le mot : Eurythmie ?

Détachons quelques lignes d'un article de *la Justice sociale*, du 22 novembre 1902, dans lequel l'abbé Naudet résume, avec sa netteté habituelle, quelques-uns des griefs que nous formulons plus haut contre un certain nombre de conservateurs catholiques :

« Au point de vue économique et social, qu'avons-nous fait ?

« Une grève éclate quelque part, quel député catholique part aussitôt pour l'étudier, et, s'il y a lieu, pour la soutenir ? Lisez nos journaux, écoutez nos conversations : les grévistes sont des rebelles, les patrons sont bien à plaindre d'avoir affaire avec de tels ouvriers.

« De notables et justes réformes ont amélioré depuis vingt ans le sort de la classe ouvrière. Quelle a été notre attitude ?

« Ou indifférente ou hostile.

« Et ceux qui faisaient campagne dans le sens des revendications populaires étaient classés parmi les socialistes, et il n'y avait pas assez de malédictions pour écraser, pas assez de pierres pour lapider les démocrates chrétiens.

.....

« Ni les évêques, ni les prêtres, ni les catholiques en corps n'ont élevé la voix lorsqu'il s'est agi de soutenir le peuple ; j'en excepte le petit groupe de catholiques sociaux et celui des démocrates chrétiens.

« Il s'agissait des intérêts de l'agriculture, du minimum de salaire, de la limitation des heures de travail, des retraites ouvrières, d'assurance contre les accidents, de l'hygiène à l'usine ou à l'atelier, de la protection de la femme et de l'enfant, de la lutte contre la tuberculose et d'autres causes aussi justes et aussi populaires : nous restions ou nous paraissions indifférents. »

pas rechercher tous les moyens d'éteindre ou du moins d'atténuer, dans la mesure du possible, le paupérisme.

Comment d'autre part de pas déplorer que l'on ait tout fait, d'un certain côté, pour rendre aux miséreux la résignation moins facile, en leur enlevant la croyance à des compensations futures ? Certes, il est criminel et fou d'avoir interrompu, pour parler le langage d'Henri Heine et de Jaurès, la vieille chanson qui a si longtemps bercé la douleur humaine. Mais puisqu'on a ôté le ciel aux misérables, il faudra peut-être bien se résoudre à leur donner la terre.

Ces incroyants, tout en gardant pour eux leurs doutes amers et leurs décevantes négations, devraient envier le doux oreiller de nos espoirs consolateurs et, tout au moins, ne voir que des théories salutaires ou des chimères charmantes dans la théodicée catholique, ainsi que dans la certitude que nous avons de nos destinées éternelles et des justes revanches d'outre-tombe. Quant aux pouvoirs publics, comment ne comprennent-ils pas partout la nécessité sociale de la religion ? Ils ne pourront jamais la remplacer avec avantage par des augmentations de police ou de gendarmerie. Aussi longtemps, dit M. Emile Olivier, que la vie lui criera douleur, l'homme cherchera quelqu'un qui lui réponde consolation. L'éloquent et noble écrivain, si souvent poète dans sa prose, ajoute : « Obligés de gagner le pain quotidien à la sueur de notre front, nous marchons presque tous la tête baissée sur un sillon quelconque ; pour la joie de nos yeux, pour le rafraîchissement de nos âmes, ne voilez pas les hauteurs, ne voilez pas les sommets sur lesquels on ne sème ni ne moissonne, mais sur lesquels descend plus vite et se repose plus longtemps la lumière d'en haut. »

Tuer tout idéal religieux dans l'âme des foules est donc faire œuvre dangereuse autant qu'inhumaine.

En tout cas, la résignation chrétienne si désirable soit-elle ne doit pas nous empêcher de travailler au redressement possible des injustices engendrées par la nature des choses ou par la malice et l'indifférence des hommes. A moins qu'en haine du christianisme, on essaye de convertir les foules au bouddhisme et qu'on leur promette l'amélioration de leur sort dans des vies ultérieures, au fur et à mesure de leurs futures réincarnations.

En effet, d'après la doctrine de Bouddha, l'âme, épurée par des existences antérieures et devenue pour ainsi dire parfaite, est élevée au-dessus de tous les maux, à l'abri des renaissances ultérieures et des transmigrations. Il s'est trouvé des néo-bouddhistes, en ces dernières années, qui nous ont proposé, à la place du paradis chrétien, les félicités du nirvâna. Reste à savoir si les foules miséreuses voudront se payer de cette monnaie hypothétique et chimérique, aux lieux et place des consolations religieuses et des résignations en somme si rationnelles de nos pères que les révoltés modernes, sans compensation aucune encore, leur ont fait rejeter.

Bien que nous n'ayons pas eu grand loisir pour étudier les multiples doctrines du socialisme, et sans être d'ailleurs un disciple de Karl Marx, de Liebknecht ou de Proudhon, n'est-il pas permis de penser, sans tomber pour cela dans une absurde sentimentalité, que le monde du travail a droit à de sérieuses améliorations de son sort et que le prolétariat, tel qu'il est constitué, n'est pas la forme définitive de l'organisation du travail et surtout de la distribution de ses produits ?

Si l'on eût dit aux hommes les plus sages de l'antiquité que l'esclavage disparaîtrait un jour et que, par conséquent, cette vieille forme de la propriété viendrait à être abolie, ils auraient eu peine à le croire, car ils ne se figuraient sans doute pas que le monde pût être organisé autrement ; Sénèque en aurait souri. Or, l'esclavage et le servage ont vécu ; les âges futurs nous réservent sans doute d'autres transformations sociales encore.

Ce serait un odieux contre-sens moral que les catholiques fussent, plus que d'autres, réfractaires à ces espérances et à cet idéal. Nous croyons avec M. Paul Lapeyre que l'Eglise doit non seulement séduire les intelligences d'élite par le prestige de la science unie aux grandes vérités philosophiques, mais qu'elle doit aussi s'attacher les classes pauvres et laborieuses par l'immense supériorité des bienfaits sociaux. Mais que de gens que l'on appelle catholiques et qui ne sont que d'âpres conservateurs ! Beaucoup de ceux-là ne voient dans le clergé pour lequel ils marquent un certain respect qu'une sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens, leurs personnes et leurs vies. L'âme de l'Eglise et l'esprit du Christ sont depuis longtemps morts en eux.

Nous ne saurions nous élever trop vivement contre l'attitude de ces hommes qui rendent odieuse aux yeux du peuple la religion qu'ils professent ostensiblement et du bout des lèvres. Il n'est pas dans l'ordre politique, administratif, social, une initiative généreuse, une mesure libérale, qu'ils n'aient tournée en ridicule, quand elle était inévitable, ou dont ils ne se soient montrés les adversaires résolus, quand elle avait chance d'être combattue avec succès. Ils ont accepté, avec une ostensible mauvaise humeur, toutes les lois qui ont eu pour but la protection des travailleurs.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont accueilli avec moquerie jusqu'aux règlements qui obligent aujourd'hui les patrons à disposer des sièges dans leurs locaux, afin que les femmes qui y sont employées pussent s'asseoir aux heures de répit laissées par le public. Des patrons de grands magasins trouvaient bon, en effet, que des femmes restassent debout du matin au soir ; ils avaient la cruauté de leur défendre expressément de s'asseoir, même lorsqu'elles n'étaient pas occupées par les soins de la vente. Ces pauvres abeilles qui font du miel pour les autres, toujours allant et venant, donnaient ainsi, à la grande satisfaction de leurs patrons, un aspect plus vivant et plus animé à leur ruche travailleuse.

Ce sont les mêmes gens qui, transformés en moralistes imprévus, craignent toujours que la journée de travail des autres soit trop courte, sous le prétexte charitable que les ouvriers, hors de l'atelier ou de l'usine, pourraient faire un mauvais emploi de leurs heures de repos.

Nous avons parlé plus haut du peu d'empressement de ces conservateurs à accepter les réformes militaires ; nous pourrions en dire autant et plus pour les réformes de l'ordre financier ; trop archéophiles, ils accepteraient facilement que l'humanité restât pétrifiée dans les formes mortes et inertes du passé.

On l'a bien vu, lorsqu'il a été question de la mise en harmonie de notre justice militaire avec les principes du droit moderne, ou lorsqu'il s'est s'agi de modifier notre traditionnelle loi de finance, en vue de faire cesser cette vieille et criante injustice qui consiste à laisser retomber le poids des impôts sur les épaules des plus faibles.

A cet égard, comme à bien d'autres, l'attitude de nos députés

à étiquette catholique nous a souvent stupéfié. Que n'ont-ils tous l'inépuisable bonté et la largeur de vues de cet évangélique abbé Lemire si apprécié, même de ses adversaires ; que n'ont-ils la sereine philosophie pratique de l'abbé Gayraud, dont de récents événements ont mis encore en lumière et la modération et l'énergie !

Même attitude rétrograde chez eux, quand il s'agit d'envisager avec un peu d'humanité la répression d'un certain nombre de délits. C'est ainsi que non seulement ils n'apprécient point suffisamment cette loi de miséricorde à laquelle un grand jurisconsulte catholique doublé d'un parlementaire éminent a donné son nom, mais qu'ils combattirent naguère, pour la plupart, la proposition de M. le sénateur Bérenger. Et cependant, avec quel respect ne devrait-on pas saluer ces dispositions généreuses qui ont fait passer un souffle d'humanité dans notre code pénal trop imprégné de la rigueur excessive du droit romain ?

C'est en dérision également qu'ils tournent certains jugements de M. Magnaud, le président du tribunal civil de Château-Thierry qui, échappant à un certain servilisme jurisprudentiel, a pensé que la jurisprudence ne doit pas rester perpétuellement un art d'imitation, et qui a rendu certaines décisions devant lesquelles tous les hommes de cœur auraient dû s'incliner.

N'y a-t-il pas enfin quelques réformes à introduire dans une législation qui autorise à poursuivre, comme malfaiteurs, de pauvres diables coupables de n'avoir ni feu ni lieu, qui prohibe, au mépris de la loi divine et du droit naturel, les actes de « mendicité » et qui fait ainsi du dénûment et de la pauvreté des délits passibles de condamnations correctionnelles ? Parmi les gens que la justice des hommes condamne, combien se trouvent à tort traités en coupables qui ne sont que des malheureux ou des malades. De crainte d'être mal compris pour ne pas savoir assez bien nous expliquer, nous ne dirons pas dans quelle mesure nous trouvons parfois du courage, de la logique et de la grandeur dans l'âme de certains révoltés.

Enfin, les conservateurs qui se prétendent catholiques ne devraient-ils pas être des premiers à réclamer l'abolition de la peine de mort, la suppression de cet odieux article 12, tache rouge qui ensanglante et déshonore encore notre Code pénal ?

La société, qui n'a peut-être pas le droit de punir, mais qui a certainement le droit de se défendre, pourrait, sans péril aucun, renoncer à élever, sous un ciel qu'elle remplit d'un Dieu de clémence, l'épouvantail d'ailleurs inutile de ses échafauds. La peine de mort n'est-elle pas encore plus antichrétienne qu'antiphilosophique ?

Aussi, comme l'on comprend la mauvaise humeur avec laquelle furent accueillis par les conservateurs français les enseignements si logiques et si humains de Léon XIII ; comme l'on comprend la sourde et hypocrite opposition qui fut faite à une politique religieuse que seconde et que sert avec tant d'inflexibilité et d'énergie le cardinal Rampolla, aborrhé de nos réactionnaires !

De vieilles et respectables douairières, pour lesquelles les ordres de feu le comte de Chambord étaient vénérés plus que mandements d'archevêque ou bulles du Saint-Siège, se montrèrent fort irrévérencieuses quand nous arrivèrent de Rome, il y a dix ans, ces fameuses directions enjoignant aux catholiques de France, dans l'intérêt supérieur de la religion, d'accepter le régime politique que leur pays s'était librement donné.

On vit bien, en cette circonstance, à quoi les sentiments d'un certain parti politico-religieux servent de parade et de façade, quand certains gentilshommes dans leurs châteaux, quand les habitants d'aristocratiques demeures se donnèrent le mot d'ordre chevaleresque de ne plus alimenter de leurs libéralités relatives le denier de Saint-Pierre. Pour se venger du « républicanisme » du pape, on ne parlait rien moins, dans certains salons du noble faubourg, que de le mettre au « régime du pain sec ».

Faut-il s'étonner maintenant qu'avec un pareil état d'esprit, les conservateurs aient essuyé toutes les défaites sur le terrain politique et social ?

Quand on songe que, de 1871 à 1875, ils étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, depuis celui de président de la République jusqu'à celui de garde champêtre, que l'armée toujours zélée des fonctionnaires de tout grade était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser jusqu'au dernier du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ?

N'est-ce pas un des leurs, l'ancien préfet du Rhône, le « proconsul » Ducros, qui faisait placarder sur les murs de sa satrapie des arrêtés prescrivant d'enlever les corps pour lesquels il devait être fait des funérailles civiles, à l'heure où les balayeurs nettoient la voirie de ses immondices !

Un des leurs encore, ce procureur général qui faisait poursuivre un journaliste coupable d'avoir écrit que le cheval du maréchal « avait le regard intelligent ».

Les conservateurs attentèrent ainsi à toutes les libertés. La liberté de la presse, que le premier Casimir-Périer appelait sous Louis-Philippe « le palladium de toutes nos autres libertés », fut leur première victime. Ils ne surent pas comprendre, en dépit de la fréquence d'une comparaison dont le sens aurait dû cependant finir par se graver en eux, que la presse, comme la lance d'Achille, peut guérir elle-même les blessures qu'elle fait.

Et ces fautes étaient commises à l'heure où le duc de Broglie et le duc Decazes qui avaient été de grands libéraux, étaient au pouvoir.

Que pouvait faire, en telle occurrence, le brave soldat que les hasards heureux de la bataille de Magenta et l'indulgence débonnaire de Napoléon III avaient fait maréchal et duc, et que les circonstances extraordinaires du moment venaient de hisser brusquement au rang suprême ?

Parti du premier principe social de la morale chrétienne, nous voici, par un vagabondage logique d'esprit, arrivé à des phénomènes tout à fait contemporains. Et nous ne saurions plus heureusement conclure de l'efficacité de la justice sociale, même à un point de vue purement humain, qu'en soulignant l'impuissance politique et la ruine morale des classes aristocratiques ou bourgeoises qui l'ont violée ou simplement méconnue (1).

(1) Nous avons, au cours de ce chapitre et ailleurs, cité les noms de plusieurs prêtres éminents connus pour leurs opinions franchement et chrétiennement démocratiques. Il nous paraît juste de rendre également hommage ici à M. l'abbé Garnier que son zèle apostolique et ses œuvres tout évangéliques ont rendu si populaire dans le monde des travailleurs français, particulièrement dans les quartiers ouvriers de la capitale. Nous voulons rendre aussi un pareil hommage au savant abbé Sifflet, un des prêtres les plus éminents du diocèse de Lyon qui a développé maintes fois et avec maîtrise certaines des idées qui nous sont chères.

∴

Réparons ici une erreur commise quelques pages plus haut et que nous signale un obligeant correspondant au moment même où notre sixième mille est mis sous les presses de notre excellent éditeur.

Voilà ce que nous écrit (19 septembre 1903) un savant universitaire qui occupe avec distinction une chaire dans un des ressorts académiques du midi :

« ....maintenant permettez-moi, bien cher Monsieur, quelques critiques de détail .....
Vous êtes tombé dans l'erreur générale en faisant dire et prédire à J.-C. que nous *aurons* toujours des pauvres parmi nous ; comme tant d'autres vous traduisez *habetis* comme s'il y avait *habebitis*. Vous prenez le « présent » pour le « futur ». Reportez-vous d'ailleurs au texte latin des trois évangélistes St Mathieu XVI, 11; St Marc XIV 7 ; St Jean XII, 8 (enim semper pauperes *habetis* vobiscum... semper enim pauperes habetis vobiscum... — pauperes enim semper *habetis* vobiscum...). Le Christ a donc dit : « Vous avez toujours des pauvres parmi vous » et non « vous aurez toujours ». Paul Lapeyre a publié une fort judicieuse étude à ce sujet dans l'*Observateur français*... »

XV

La Loi du 1er juillet 1901 et les « Dreyfusards ».

Lors des incidents tumultueux que souleva, au mois de juillet dernier, l'exécution des décrets Combes, le *Comité catholique pour la Défense du Droit* ne pouvait rester indifférent (1).

Il publia l'appel suivant :

Paris, 21 juillet.

Le Comité catholique pour la Défense du Droit, fidèle aux principes de 1789, dont il n'a cessé de réclamer l'application loyale, soit qu'il s'agît d'un juif illégalement et injustement condamné pour le crime d'un autre, soit qu'il s'agît de pères de famille empêchés, comme au temps de la révocation de l'édit de Nantes,

(1) Voici la liste des membres composant le Comité catholique pour la Défense du Droit :

Bureau (Paul), professeur à l'Institut catholique de Paris ; Carpentier ; Chaine (Léon), avoué au tribunal civil de Lyon ; Dupré La Tour, avocat à Paris ; Féray Bugeaud d'Isly, officier en retraite ; Grosjean (abbé) ; Hervé de Kérohant ; Jorrand, ingénieur ; Leroy-Dupré, trésorier du Comité, Paris, 5 *bis*, rue du Cirque ; Lourmel (baron de), ancien officier de cavalerie ; Martinet (abbé) ; A.-P. Maumus (dominicain) ; Pichot (abbé) ; Pinta (Camille), avocat à Paris ; Quincampoix, publiciste, secrétaire du Comité, 6, rue de Bagneux ; Saint-René Taillandier ; Viollet (Edouard), avocat à Paris ; Viollet (Paul), membre de l'Institut, président du Comité, Paris, rue Cujas, 5.

de donner à leurs enfants l'éducation de leur choix, soit, enfin, qu'il s'agît de religieux privés de droits que garantit à tous les Français la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, statut fondamental de la société moderne, renouvelle aujourd'hui ses protestations antérieures et dénonce, comme contraire aux principes les plus certains de la justice et de l'équité, la fermeture d'établissements catholiques auxquels plus de cent mille Français ont confié leurs enfants.

Aux termes des déclarations expresses de M. Waldeck-Rousseau, ces établissements ne sont pas visés par la loi nouvelle. Si l'on prétend que l'auteur même de la loi en a méconnu, à la face du pays, le sens vrai, si l'on veut que ce sens ait été trouvé, après coup, par le Conseil d'Etat (avis du 23 janvier 1902), on devra alors reconnaître que ces établissements ont été mis dans l'impossibilité de se conformer à la loi, les délais pour demander l'autorisation étant expirés (15 janvier 1902), lorsque apparut l'interprétation nouvelle (23 janvier).

Le Comité (1) convie tous les citoyens sincèrement libéraux à user du droit de pétition que leur confère la Constitution.

(1) Nous croyons pouvoir placer au-dessous de cet appel que fit alors entendre notre Comité, la lettre inspirée par les mêmes sentiments qu'il adressa, plus tard, à Jaurès.

Le Temps daté du 20 avril publiait la communication suivante :

Le Comité catholique pour la Défense du Droit, qui fut fondé, au cours de l'affaire Dreyfus, par quelques catholiques partisans de la revision, et ayant à leur tête M. Paul Viollet, membre de l'Institut, adresse à M. Jean Jaurès la lettre suivante :

Paris, le 17 avril 1903.

Monsieur le député,

Vous avez mis votre admirable éloquence au service d'une juste cause, celle de cet officier juif innocent, réhabilité dans l'opinion de tous ceux qui ont étudié l'affaire, réhabilité par le plus haut tribunal français et malgré tout condamné.

Vous avez combattu vaillamment pour le droit

Le comité catholique pour la défense du Droit qui, dans la mesure de ses forces, a défendu la même cause et qui souhaite ardemment une réparation judiciaire, vous adresse ses félicitations.

Mais le droit, Monsieur le député, est un et indivisible. Permettez-nous de vous dire ici que vous méconnaissez cruellement, vous et vos amis, ce principe qui est absolu, ce principe qui est notre sauvegarde à tous.

Tous les Français ont le droit primordial et souverain de servir Dieu comme bon leur semble, de se réunir pour vivre en commun,

Il engage les intéressés à se pourvoir devant les tribunaux compétents après examen attentif de chaque situation.

Pour le Comité :

Léon CHAINE,
J. QUINCAMPOIX,
Paul VIOLLET, membre de l'Institut,

Il ne faudrait pas induire des termes très modérés de cette protestation que, personnellement au moins, nous ayons blâmé le moins du monde ceux qui, parce qu'il ne saurait y avoir de droit contre le Droit, ont voulu résister à la force par la force.

Dans un pays civilisé tous doivent être soumis aux lois ; mais faut-il encore que ces lois écrites ne soient pas en opposition avec la loi naturelle. Déjà, dans l'antiquité, Cicéron proclamait : « Il est une loi véritable, celle de la droite raison conforme à la nature, immuable, éternelle. Cette loi ne peut être infirmée par aucune autre. » Disent-ils autre chose les chrétiens qui répètent encore aujourd'hui : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » ?

D'anciens révolutionnaires se sont voilés pudiquement la face et ont pris des airs indignés parce que des citoyens ne se sont pas montrés suffisamment respectueux, quand des commissaires de police sont venus exécuter de la façon que l'on sait des lois,

de soigner les malades et les infirmes. Tous les pères de famille ont le droit de confier leurs enfants aux maîtres de leur choix.

En foulant aux pieds ces droits de l'homme, vous nous ramenez, Monsieur le député, à Louis XIV et à la révocation de l'édit de Nantes. Le roi enlevait aux protestants leurs enfants et chassait les pasteurs. Vous enlevez aux catholiques leurs enfants et vous chassez les éducateurs.

Au père vous substituez l'Etat ; et comme Louis XIV, vous osez dire : « l'Etat, c'est moi ! »

Des lois violatrices de la Déclaration des Droits méritent-elles le nom de lois ?

Veuillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de notre haute considération.

POUR LE COMITÉ :

Paul Bureau ; Léon Chaine ; J.-M. Grosjean ; Camille Pinta, avocat ; J. Quincampoix ; Edouard Viollet, avocat ; Paul Viollet, membre de l'Institut.

des décrets et des arrêtés, pour lesquels, dans d'autres temps, ces ex-insurgés avaient, eux-mêmes, montré une déférence moins superstitieuse.

Est-ce que, au 4 septembre, l'Empire n'était pas la loi ? En 1830 et en 1848, Charles X et Louis-Philippe n'étaient-ils pas la loi ? Enfin, en 1789, la Bastille n'était-elle pas la loi ? Et qui, parmi les républicains sincères, pourrait soutenir que le peuple n'a pas bien fait de renverser l'Empire et les Royautés ; qui, parmi eux, pourrait prétendre que le peuple a eu tort de démolir la Bastille ?

Nous ne trouvons pas, quant à nous, que les Français soient trop révolutionnaires. Ils ne sont, au contraire, que trop enclins à respecter sans contrôle tout ukase gouvernemental.

Il y a quelques années, Drumont, plaisantant cette faiblesse des gens de notre race, écrivait dans sa *Libre Parole* que si le percepteur de l'un des quartiers de Paris envoyait à ses habitants sur papier à en-tête administratif l'avis de passer le lendemain à son bureau pour y recevoir un coup de pied quelque part, on les verrait tous se bousculer pour y arriver les premiers et que les retardataires prendraient l'omnibus.

Non, nous ne nous permettrions pas de désapprouver les preuves d'énergie et d'héroïsme que des hommes et surtout des femmes ont données, ces derniers temps, en s'insurgeant contre un pouvoir qui leur paraissait violer les droits supérieurs de la conscience. Mais nous n'aurions jamais conseillé cette résistance violente, parce que, du jour où, dans un document public, nous aurions donné un pareil encouragement, il nous aurait paru de notre devoir strict de prêcher d'exemple et de nous mêler dans la rue à ceux que nous y aurions fait descendre.

Des jurisconsultes très compétents ont donné des consultations fort judicieuses desquelles il résultait que tout citoyen avait le droit de briser les scellés apposés par un magistrat de l'ordre administratif, et c'est avec une inébranlable énergie qu'ils disaient aux autres : « Vous pouvez briser ces scellés à vos risques et périls. » Comme leurs conseils savants auraient eu plus de portée s'ils les avaient suivis eux-mêmes et si, persuadés par les motifs qu'ils donnaient à autrui, ils étaient allés lacérer ces scellés de leurs propres mains !

Dans son premier Lyon du 2 août dernier, le *Salut Public*, à propos de la protestation du Comité catholique pour la Défense du Droit, écrivait ce qui suit :

« En attendant, Combes poursuit son œuvre. Il exécute, chaque soir, les ordres ignobles que la *Lanterne* lui donne, chaque matin. Rien n'assouvit sa rage, ni les ruines entassées, ni l'opinion publique exaspérée, ni les holà poussés par les voix les moins suspectes. Après M. René Goblet, ancien chef du parti radical, dont on a lu la protestation sensationnelle ; après M. Sigismond Lacroix, rédacteur en chef du *Radical ;* après le *Journal de Genève ;* après M. de Pressensé, lui-même, qui n'a pu s'empêcher de formuler quelques réserves dans l'*Aurore*, voici un adversaire résolu du catholicisme, un protestant farouche, M. Gabriel Monod, qui adresse au *Comité catholique pour la Défense du Droit*, lequel compte à sa tête notre distingué compatriote, M. Léon Chaine et M. Paul Viollet, membre de l'Institut, la plus véhémente des protestations. »

Le *Salut public* se méprenait sur la place que nous occupons dans le Comité catholique pour la Défense du Droit. Le dernier venu dans ce Comité, nous ne sommes pas à sa tête ; et si notre signature se trouve au bas du document que l'on vient de lire à côté de celles de son président et de son secrétaire, c'est parce qu'à ce moment même nous étions en correspondance avec le fondateur et président de cette organisation au sujet de l'exécution des décrets Combes et des expulsions violentes qui commençaient. Comme lui, nous pensions que la ligue dont il présidait le Comité directeur trouvait dans sa raison d'être des motifs impérieux d'intervenir.

Cet appel qui parut dans l'*Eclair* du 23 août 1902, dans le *Temps* et dans quelques journaux de Paris et de province, provoqua des lettres d'adhésion de la part de plusieurs personnalités en vue, notamment une de M. Gabriel Monod, l'un des chefs incontestés du rationalisme contemporain, une autre de M. Michel Bréal, membre de l'Académie des Inscriptions, que l'on sait être israélite et libre-penseur.

M. Gabriel Monod, maître de conférences à l'Ecole normale, disait éloquemment : « Sommes-nous condamnés à être perpétuellement ballottés entre deux intolérances et le cri de Vive la

liberté ne sera-t-il jamais que le cri des oppositions persécutées au lieu d'être la devise des majorités triomphantes ? »

Quant à M. Michel Bréal, il affirmait, avec toute l'autorité qui s'attache à son nom « que, la liberté de l'enseignement étant garantie par la Constitution, l'on ne peut que déplorer des mesures qui sont la violation de cette liberté ».

Les pasteurs protestants qui, presque tous, ont eu la clairvoyance et le courage de constater et de flétrir les violations dont le Droit avait été la victime dans l'affaire Dreyfus, se sont aussi grandement honorés en prenant, parfois, la défense des catholiques menacés et poursuivis. Plusieurs de ces dreyfusards ont publiquement rappelé à ceux qui nous gouvernent que « le fanatisme irréligieux ne vaut pas mieux que le fanatisme religieux » et qu'un libéral « est celui qui aime la liberté... des autres ». (Articles et discours de M. le pasteur Nyegaard, président du Consistoire de Nancy.)

Des critiques venues ainsi de tous les horizons politiques étaient bien de nature à impressionner l'opinion de la masse indifférente et auraient dû exercer une influence modératrice sur le personnel gouvernemental ; elles peuvent montrer, dans tous les cas, aux esprits impartiaux que soit en forgeant, soit en faisant appliquer cette législation liberticide, les pouvoirs publics ont fait fausse route et qu'au surplus ils ont mis en péril les intérêts de la République elle-même.

C'est pour faire valoir des considérations analogues que l'un des personnages les plus importants du régime actuel a cru devoir rompre un silence qu'il gardait depuis plusieurs années. Nous voulons parler de l'intervention inattendue de M. René Goblet, qui ne peut être suspecté de cléricalisme et qui, aux yeux de tous, passe pour l'un des quatre ou cinq véritables hommes d'Etat que nous ayons eu, depuis trente ans, à la tête des affaires publiques.

L'ancien président du Conseil est resté républicain un peu comme on avait l'honneur de l'être à l'époque généreuse de 1848; il croit encore à la liberté et c'est avec amertume qu'il reproche à certains républicains dégénérés des temps actuels, qui ne sont plus les temps héroïques, de délaisser complètement les principes, de ne plus animer d'idées généreuses leurs programmes et de n'aimer plus le pouvoir que pour le pouvoir.

Voici en quels termes s'est exprimé, au mois d'août dernier, l'ancien leader du parti radical :

« Le sentiment religieux est, en effet, instinctif chez l'homme et l'on ne peut méconnaître que de l'empire qu'il exerce sur les âmes peut résulter une grande force morale pour les sociétés comme pour les individus. L'exemple de la grande République des Etats-Unis, où les croyances religieuses sont si répandues et si actives, suffit à prouver qu'il n'est nullement incompatible avec la grandeur de l'Etat et le progrès des libres institutions.

« Est-ce donc aux républicains qu'il appartient de travailler à détruire ce sentiment chez ceux qui en sont animés ? Et le parti qui a vécu de la liberté est-il bien dans son rôle quand il interdit aux parents d'élever leurs enfants dans leurs propres idées et de les placer dans des établissements libres sous la surveillance nécessaire de l'Etat ? »

On se rappelle que les électeurs de la Somme, ressemblant un peu à ces Athéniens qui se lassèrent d'entendre appeler Aristide, le Juste, ne voulurent plus, un beau jour, renvoyer M. Goblet à la Chambre des députés, où il leur faisait tant d'honneur, et qu'oublieux de l'éclat des services rendus et du talent dépensé pour la cause publique, ils préférèrent à l'éminent homme d'Etat nous ne savons plus quel grand ou petit politicien. Pour excuser leur fâcheuse infidélité, quelques-uns de ses anciens électeurs ont prétendu que leur ex-représentant avait « mauvais caractère ». C'est ce qui se dit généralement de ceux qui en ont « un ». Le vraisemblable, c'est que M. René Goblet, dont la souplesse peut ne pas être le trait dominant et qui a sur toutes choses des idées générales très arrêtées, ne pouvait pas toujours plaire aux quelques médiocrités qui, dans bien des arrondissements, disposent en maîtres des bulletins du peuple souverain.

Les conservateurs et les catholiques ont reproché avec véhémence à l'ancien ministre de l'intérieur de 1882 l'épisode sanglant de Châteauvillain. Mais ce très regrettable événement de sa carrière politique ne fut ni voulu ni prémédité et il n'offre rien de commun avec ce qui s'est passé et ce que l'on a pu craindre, lors de l'exécution des décrets Combes.

Les catholiques peuvent donc, sans arrière-pensée, se féliciter de l'appui que leur a donné leur ancien adversaire politique,

comme ils se sont félicités de l'aide puissante que leur a apportée M. Jules Roche, un autre ministre éminent de la République.

Ce sont les mêmes sentiments libéraux qui ont amené le républicain Renault-Morlière à faire prendre par le Conseil général de la Mayenne, au sujet de la fermeture des écoles libres, une délibération qui a été justement remarquée (1).

Une intervention qui pour beaucoup fut plus inattendue encore que celle de M. René Goblet et dont la portée également a été jugée considérable, fut celle de Bernard Lazare, que l'on peut bien appeler le précurseur du dreyfusisme, puisque c'est lui qui, le premier, découvrit l'erreur judiciaire et qui, le premier, jeta le cri d'alarme.

Le fascicule d'août des *Cahiers de la Quinzaine* contient, en effet, du célèbre publiciste une magistrale étude sur l'application faite aux congrégations de la loi du 1er juillet 1901. Cette étude est précédée de la reproduction de l'appel du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, donné ci-dessus, des deux lettres de M. Goblet, de la lettre de M. Gabriel Monod, de la lettre de M. Michel Bréal.

Bernard Lazare est un adversaire aussi déterminé que loyal de

(1) Lors du renouvellement du bureau de la Chambre (séance du 13 janvier 1903), Jaurès fut élu vice-président par 299 députés alors que 196 avaient voté pour Renault-Morlière, et cela après un premier scrutin qui avait donné 214 voix au tribun de l'extrême-gauche et 204 à son concurrent. Si, en définitive, il ne manqua à ce dernier, l'un des défenseurs de la liberté religieuse, que 7 voix pour être élu, ce n'est pas seulement à cause de l'absence coutumière d'un certain nombre de députés de la droite, c'est surtout à cause de l'abstention voulue de quelques membres « bien pensants » de ce côté de la Chambre qui se refusèrent à honorer de leurs suffrages l'éminent député libéral suspect de dreyfusisme à leurs yeux. L'honorable M. Renault-Morlière, en effet, n'avait pas voté cette fameuse loi de dessaisissement arrachée au parlement dans une heure d'affolement et de trouble. Ces députés abstentionnistes préférèrent laisser le chef des Jacobins antireligieux monter à l'un des premiers postes de l'Etat et faire bénéficier son parti de tout l'éclat attaché à cette haute fonction, plutôt que de voter pour un républicain modéré, mais accusé d'être dreyfusard qui venait cependant de donner des gages éclatants de son respect pour les opinions religieuses, de son attachement à la liberté. Dans cette circonstance encore les conservateurs n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes du nouvel et considérable avantage gagné par le socialisme révolutionnaire.

l Eglise et des congrégations ; pour lui, le catholicisme c'est l'ennemi, et il ne le cache pas.

Dans sa consultation, empreinte d'une grande hauteur de vues et écrite avec le souci évident de rester impartial (nous ne voudrions pas y voir, encore moins y montrer ce qui n'y est pas), l'auteur n'a pas fait œuvre de sympathie ; il a cherché à faire œuvre de justice.

Il reproche durement aux défenseurs des congrégations leur attitude dans l'affaire Dreyfus : *Que faisiez-vous*, leur dit-il, *quand nous luttions pour la justice, quand nous souffrions pour la vérité ?* Pour lui, M. Gabriel Monod et M. Michel Bréal auraient dû faire quelques réserves avant de marcher « avec Paul Viollet et ses amis », avant de tendre « la main à ceux des catholiques qui ont conservé, peut-être plus chèrement et plus douloureusement que quiconque, le droit d'élever la voix au nom des principes de 1789 ».

Parlant de la façon dont les catholiques ont défendu leurs écoles, il déclare n'être pas de l'avis des républicains radicaux ou socialistes qui les ont blâmés d'être descendus dans la rue, d'avoir élevé des barricades, organisé des tumultes. Il se sépare nettement sur ce point de ceux de ses amis qui sont de vrais « hystériques d'irréligion », suivant le mot de M. Thiers, rédacteur en chef du *Salut Public* de Lyon. Des courageux défenseurs des congrégations il dit avec une noble franchise : « Ils ont réalisé une série d'actes que nous avons été habitués à louer, quand ils étaient accomplis par des démocrates, au nom de la république et du progrès... ». Puis, plus loin : « Qu'ont fait les autres pour approuver la circulaire Combes et en appuyer l'exécution ? Ils ont invoqué l'intérêt supérieur de la République et de la démocratie... Mais c'est aussi en vertu de l'intérêt supérieur de la patrie qu'on justifiait les illégalités du Conseil de guerre, c'est en faveur de ce même intérêt qu'on approuvait le faux Henry .....

.....

« Nous voyons aujourd'hui des journaux anticléricaux reprocher aux défenseurs des congrégations d'aller chercher l'appui de l'opinon étrangère. C'était à nous qu'on le reprochait hier....

.....

« Si nous n'y prenons garde, demain on nous mettra en de-

meure d'applaudir le gendarme français qui prendra l'enfant par le bras pour l'obliger à entrer dans l'école laïque, tandis que nous devrons réprouver le gendarme prussien contraignant l'écolier polonais de Wreschen... »

Après avoir déclaré qu'il se refusait « aussi bien à accepter les dogmes formulés par l'Etat enseignant que les dogmes formulés par l'Eglise », Bernard Lazare dit encore : « Mais alors quelle liberté d'enseignement demanderons-nous ? la liberté pour tous, y compris pour la raison, car aujourd'hui c'est elle qui est bâillonnée. »

M. Charles Peguy, qui administre avec une si haute impartialité et tant de libéralisme les *Cahiers de la Quinzaine*, adhère pleinement aussi à la consultation de son éminent collaborateur et adopte courageusement ses conclusions.

M. Georges Hervé, l'un des membres fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme, est également partisan de la liberté pour tous, puisqu'il a donné publiquement son adhésion à la lettre de M. Gabriel Monod.

N'ayons garde enfin d'oublier M. Georges Clémenceau, un dreyfusard s'il en fut, et qui s'est fait dernièrement au Sénat, dans une envolée d'éloquence vraiment sensationnelle, le défenseur imprévu de la liberté d'enseignement.

« Quand je parle, a dit M. Clémenceau, de la liberté d'enseigner, je ne me dissimule pas qu'un certain nombre de républicains sont d'une opinion contraire à la mienne. Les tentations sont grandes pour le parti au pouvoir d'abuser de sa situation, car il dispose de la force, et il ne serait pas composé d'hommes s'il ne cédait pas quelquefois à la tentation.....

« Vous avez fait la liberté par vos revendications antérieures ; quand vous êtes au pouvoir, prendrez-vous peur de la liberté ?...

« On a dit que l'enseignement était un service public, mais l'assistance aussi, et il ne vous viendrait jamais à l'idée de condamner quelqu'un qui donnerait deux sous à un pauvre sous prétexte que l'assistance est un service public.

« Je ne veux pas discuter ici le fond de la question, mais poser le problème. M. Combes a dit : « Nous avons la force, nous avons le droit », et il n'a pas voulu dire par là qu'il entendait se servir de la force contre le droit ; mais je tiens à déclarer ici que si jamais il pouvait y avoir conflit entre la république et la liberté, c'est la république qui aurait tort. »

M. Henry Maret, que sa franchise indomptable a fait comme l'enfant terrible du parti radical et qui se refuse aujourd'hui au sacrifice de la liberté sur l'autel d'une hypocrite « Défense républicaine », a également droit ici à une respectueuse mention. Il a réclamé, dans le désert il est vrai, le droit commun pour les congrégations religieuses, comme il l'a réclamé pour l'officier juif.

Enfin, M. Deherme, le promoteur des Universités populaires, dont on connaît les idées avancées, après avoir constaté qu'à la force vivante des congrégations on ne sait opposer « que des plaintes, des injures, des policiers et la peur hideuse », approuve la rébellion de ceux dont la liberté de conscience était menacée. Dans son article de la *Coopération des idées* il écrit : « De quel droit, après tout, outrager la conscience de plus de dix millions de Français ? »

Comment pourrions-nous maintenant ne pas observer que les hommes éminents dont nous venons de parler et qui ont apporté leur concours précieux à la défense de la liberté religieuse, se sont fait remarquer aussi par l'énergie avec laquelle ils ont soutenu la cause de celui que les gazettes désignent couramment par cette phrase stéréotypée : *le traître deux fois condamné par ses pairs ?*

Comment ne pas observer que les *Gabriel Monod*, les *Michel Bréal*, les *Viollet*, les *Jules Roche*, les *Bernard Lazare*, les *Charles Peguy*, les *Georges Hervé*, les *Clémenceau*, les *Henry Maret*, les *Deherme*, comme les *Aynard* et les *Bérenger*, ont protesté contre les monstruosités commises à l'occasion du procès historique au cours duquel « les questions ne devaient pas être posées » ! Tous ont pensé que, dans ce procès à jamais fameux, la justice avait été d'un côté et les juges de l'autre.

XVI

Autour des Décrets Combes.

Comme on vient de le voir, les républicains de principe n'approuvent pas la loi du 1er juillet 1901, ou tout au moins blâment son mode d'application.

Les républicains d'autrefois seraient bien plus sévères encore que ceux d'aujourd'hui. Qu'en dirait Spuller qui, dans un jour de sage et patriotique inspiration, appelant de ses vœux des temps meilleurs, voulait faire pénétrer dans la république devenue incontestée « un esprit nouveau » ?

Qu'en dirait Paul Bert lui-même, que l'exercice du pouvoir sagement exercé dans l'une de nos grandes colonies et la vue du bien fait à la France par les congrégations religieuses à l'étranger avait presque moralement transformé ?

On sait bien aussi ce qu'en penserait ce grand républicain, Challemel-Lacour, qui honora la fin de sa belle carrière politique en prononçant, à la tribune du Sénat, de si magnifiques harangues pour combattre l'article 7 de la loi Jules Ferry et pour revendiquer, aux applaudissements du pays, la liberté de l'enseignement comme une liberté nécessaire.

Ce philosophe ne croyait pas au Dieu des chrétiens, mais il croyait à la justice et c'est délibérément qu'il prononça un reten-

tissant *mea culpa* de ses anciennes erreurs, dans des discours qui resteront parmi les plus purs chefs-d'œuvre de l'éloquence parlementaire (1).

(1) M. Challemel-Lacour avait pris le chemin de l'exil après le coup d'état du 2 décembre. Il était professeur à Genève, quand l'Empire s'écroulant après nos premiers désastres et la capitulation de Sedan, le gouvernement de la défense nationale l'envoya comme commissaire du pouvoir central à Lyon et préfet du Rhône. Ce philosophe, subitement transformé en administrateur d'une grande cité que menaçaient à la fois l'invasion des armées étrangères et les épouvantes plus grandes encore de la guerre civile, eut à lutter contre les choses et les hommes dans les circonstances les plus difficiles. Et il le fit avec succès. Une fois installé à l'hôtel de ville, sur le sommet duquel flotta, pendant plus de deux mois, le drapeau rouge, il eut à s'y défendre, presque à chaque instant, contre l'émeute toujours grondante. Les ouvriers de la Croix-Rousse, fils des insurgés qui élevèrent tant de fois des barricades sous le règne de Louis-Philippe, au cri de « Mourir en combattant ou vivre en travaillant », avaient retrouvé, dans le sang qui coulait dans leurs veines, les vieilles ardeurs révolutionnaires de leurs pères.

Sorti du collège depuis quelques semaines seulement, nous vécûmes les premiers mois de l'année terrible sur la place publique que traversaient, soit des bataillons de la garde nationale insurgée, soit les troupes plus ou moins régulières d'hommes armés qui se rendaient à la frontière.

Le préfet du Rhône, assailli par tant de difficultés presque insurmontables, commit des fautes que lui reprochèrent durement les conservateurs après la fin de la tempête. Mais, en somme, grâce à son énergie et à son habileté, il réussit à empêcher, dans la cité troublée, des calamités qui semblaient inévitables.

Il fut aidé, dans cette tâche ardue, par M. Andrieux qu'il fit maintenir à son poste de procureur de la République dans lequel venaient de l'installer, de leur propre autorité, les émeutiers du 4 septembre, après avoir été le chercher dans la prison même de la ville où il purgeait une condamnation pour offense à la personne de l'empereur. C'est lui qui, avec sa connaissance profonde du cœur humain, avait envoyé à la délégation du gouvernement installé à Tours ce télégramme empreint d'une bonne philosophie : « Calmez Andrieux en le satisfaisant ».

L'ex-prisonnier, devenu dans le même instant libre et chef du parquet qui l'avait fait poursuivre naguère, s'employa courageusement, sans perdre un instant, à libérer les fonctionnaires impériaux incarcérés à sa place. Tout ce que l'ex-révolutionnaire, l'ex-délégué des libres-penseurs lyonnais au contre-concile de Naples fit pour protéger les conservateurs et les religieux menacés serait trop long à dire; bornons-nous à rappeler que, plein d'énergie dans la direction alors si difficile de son parquet, M. Andrieux fut, de plus, brave jusqu'à la témérité devant l'émeute. On le vit en effet, à la tête des troupes, charger ses anciens amis qui, n'ayant pas un esprit aussi délié que le

Que dirait enfin de cette persécution religieuse rallumée celui-là même qui, de sa voix tonnante, jeta, à Romans, ce fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » ? Oui, que dirait le tribun fougueux et patriote dont se sont plusieurs fois réclamés les conservateurs, maintenant qu'ils se sont mis avec raison à opposer le chant de la *Marseillaise*, naguère honnie, à celui de la *Carmagnole ?* Quel serait le langage de cet homme que certains

sien, n'avaient pas saisi aussi facilement que lui les nuances, et peu subtils, ne concevaient pas que l'on ne dût plus s'insurger contre un régime dont il était devenu, lui Andrieux, le représentant.

En le faisant maintenir à ce poste d'honneur et de péril, M. Challemel-Lacour avait été bon psychologue. Dès que l'ex-détenu de la prison Saint-Paul eut revêtu la robe du magistrat, non seulement il en prit les aptitudes et devint gouvernemental, mais il en acquit de suite aussi la haute impartialité et poussa jusqu'au scrupule le souci du devoir à accomplir. Pourquoi, dans cette page d'intérêt tout local que nous nous laissons aller à écrire ne ramasserions-nous pas les miettes de l'histoire ? Nous ajouterons donc ce détail, c'est que, comme pour donner un dernier souvenir à son passé révolutionnaire, le nouveau procureur fit vraiment une révolution au palais par sa nouvelle manière de porter la barbe. Il la porta tout entière de façon très décidée, rompant ainsi brusquement avec les traditions jusque-là respectées, qui voulaient que la face des juges fût ornée de ces solennels favoris qui les faisaient prendre parfois pour des gens de maison par les personnes peu attentionnées ou insuffisamment douées du sens de l'observation.

Nous en aurons fini avec ce que nous voulions rappeler de l'histoire lyonnaise de M. Andrieux, quand nous aurons dit comment, pour avoir fait publiquement profession d'athéisme, il dut descendre de son siège de procureur sur l'invitation qui lui en fut faite par M. Thiers, que la droite de l'Assemblée nationale cependant ne trouvait pas assez conservateur et à la place duquel elle finit par mettre le sabre du Maréchal.

Ce fut à l'occasion d'un procès en diffamation imprudemment engagé par M. Andrieux contre la *Comédie Politique* (tout procès en diffamation contre un journal est une imprudence).

Me Pinard, l'ancien ministre de l'Empire, défendait le gérant ; M. Ponet, directeur du journal et auteur de l'article, se défendait lui-même ; le redoutable polémiste n'était pas encore en possession du talent oratoire qu'il acquit depuis. Quant à M. Andrieux, il avait fait venir de Paris, pour plaider sa cause, Me Leblond, sénateur, vénérable relique de la République de 1848, et qui avait beaucoup plus gardé de renommée qu'il n'avait conservé de talent. Le samedi soir, à la fin des débats, M. Andrieux demanda que l'audience fût reprise le lendemain dimanche pour qu'il pût plaider lui-même ; et c'est au cours de la plaidoirie merveilleuse prononcée par lui ce jour-là qu'il fit, de ses opinions philosophiques, une déclaration tellement peu conforme aux idées de la majorité des membres

redoutaient comme un futur César en redingote et auquel, au cours d'une interruption parlementaire d'un bon classicisme, Henry Maret, qui ne pouvait lui pardonner ni ses façons dictatoriales ni son embonpoint, adressait l'injurieuse et injuste épithète de Vitellius ? Il disparut subitement de la scène politique, dans une aventure vulgaire et tragique, peu de temps après

de l'Assemblée nationale que ceux-ci demandèrent et obtinrent sa tête. Rappelons-le en passant, quatre Lyonnais tinrent une grande place dans cette première Assemblée parlementaire de la troisième République : d'abord M. Lucien Brun, l'éminent orateur, le chef incontesté de l'extrême droite qui resta jusqu'à la fin l'intime confident, le conseil du comte de Chambord, puis MM. Ducarre, Flotard et Tallon qui siégeaient sur les bancs de la gauche libérale et soutenaient éloquemment, à la tribune, la politique avisée et difficile du chef du gouvernement

Mais revenons à M. Andrieux et disons comment il fut conduit à émettre son sentiment personnel sur l'existence ou la non-existence de Dieu, par un joli incident d'audience qui mérite peut-être d'être conté. Me Pinard venait de terminer une brillante période, l'une des meilleures probablement qu'il eût dans son répertoire, quand se tournant brusquement du côté de Me Genthon, avocat lyonnais de joyeuse mémoire, à la fois sceptique et clérical, il lui dit : « Est-ce le moment, dis ; faut-il y aller du bon Dieu ? » Et, sur la réponse affirmative de son confrère qui, mieux que lui, s'était rendu compte de l'état psychologique de la salle, il éleva de nouveau et ses longues manches et une voix que faisait trembler une visible émotion ; puis le regard fixé sur l'image sainte du prétoire, il repartit d'une belle envolée pour une période plus brillante encore sur le Christ qui..., le Christ dont..., le Christ auquel..., période d'une belle cadence rythmique qui, en appelant la réponse faite le lendemain, devait coûter à M. Andrieux son hermine de procureur de la République.

Ainsi, devenu libre, l'ancien procureur retourna à ce barreau d'où l'on s'élève quelquefois, mais où l'on ne descend point quand on vient y reprendre sa place ; il plaida, pendant les orageuses périodes du 16 mai et du 24 mai, nombre de procès politiques. Ses plaidoiries étaient un tissu merveilleux fait de tout ce qu'un artiste de la parole peut demander à une dialectique savante, à l'ironie fine, à l'indignation feinte ou sincère, aux colères légitimes ou seulement très savantes. Nous lui devons quelques-unes des fortes jouissances intellectuelles de notre jeunesse. Clerc d'avoué, nous suivions, dans les salles d'audience, cet orateur élégant et passionné et lorsque Me Chapuis, notre patron, qui était, en même temps qu'un très habile homme d'affaires, un véritable orateur, voyait en rentrant à l'étude notre place inoccupée, indulgent et débonnaire, il ne concevait aucune humeur à nous savoir, loin de son papier timbré, assister à ces superbes fêtes oratoires.

Tout le monde connaît la brillante carrière du préfet de police et de l'ambassadeur de France. On a reproché à cet homme un peu

avoir traité d'ilotes ivres ses anciens électeurs de Belleville qui n'étaient pas devenus raisonnables en même temps que leur élu !

Sans aucun doute, dans l'intérêt supérieur de la patrie et pour l'existence même de la République, il trouverait de « strict opportunisme » de fermer le cycle des luttes religieuses qu'il avait lui-même si puissamment contribué à ouvrir ; il conjurerait ses concitoyens de ne pas rester plus longtemps désunis sous les

« ondoyant et divers » ses coquetteries passées avec les gens du boulangisme, son flirt actuel avec les nationalistes. Mais il doit être si contraire à son généreux et fantaisiste tempérament de rester trop longtemps gouvernemental ! Il est toutefois une circonstance où certainement son courage lui valut l'hommage de tous les gens de bien ; c'est lorsque, au cours de cette fameuse séance où la peur hideuse et lâche faisait le vide autour de M. Wilson isolé à son banc, il eut l'intrépide courage d'aller serrer la main de cet homme dont se détournaient tous ceux qui, la veille encore, l'accablaient de leur servilisme obséquieux et faisaient auprès de lui, pour implorer sur eux ou les leurs sa toute-puissante protection, maintes et maintes bassesses qu'ils appelaient des démarches.

Comment ne pas pardonner beaucoup à tant d'esprit, à tant de talent et à tant de courage ?

On sait comment M. Andrieux, qui n'est pas de nature à rester enrégimenté, sortit de la maçonnerie dont il avait dévoilé aux profanes les grotesques cérémonies. Il promit, à cette occasion, de publier l'histoire des religions laïques du XIXe siècle et notamment de cette congrégation non autorisée, qui date ses documents de la mort d'Hyram et qui voudra bientôt nous empêcher de faire partir notre ère de la mort du Christ. Mais au grand dommage de la saine gaieté publique, il ne tint pas plus cette promesse que si elle avait été faite par un candidat à ses électeurs.

Les événements actuels ont fait revivre, pour tous, le souvenir de l'exécution des décrets Ferry (l'histoire se recommence) ; nous avons revu, comme il y a vingt ans, des expulsions de religieux. De ces anciennes expulsions, la plus retentissante fut celle que présida, en gants gris perle, le sceptique et élégant préfet de police d'alors, auquel devait succéder un jour un autre Lyonnais, M. Lépine, dont on pourrait dire aussi *the right man in the right place*. M. Andrieux mit le plus de courtoisie qu'il put dans ce qu'il considérait comme l'accomplissement de son devoir ; d'ailleurs, même au temps de sa fougueuse et révolutionnaire jeunesse, il ne fut sectaire que dans la mesure restreinte où pouvait l'être l'un des hommes les plus spirituels de notre pays. Par un singulier retour des choses d'ici-bas, digne d'être médité, au dire des gazettes bien informées (elles le sont toutes), l'expulseur d'hier a vu son propre fils arrêté parmi ceux qui manifestaient, un peu bruyamment, leur indignation contre les expulseurs d'aujourd'hui. Somme toute, et cet incident mis à part, M. Andrieux a toujours aimé la liberté et la justice ; c'est dans ce sentiment généreux que résidera l'unité de sa vie politique.

yeux de l'étranger, mais de mettre enfin un terme à leurs discordes intestines.

Il est encore, parmi les illustres fondateurs de la République, un homme dont la grande voix s'élèverait avec véhémence contre les iniquités commises, si elle n'était éteinte pour jamais et si sa bouche éloquente n'avait pas été glacée par la mort.

Jules Simon avait horreur du fanatisme confessionnel qu'il ne confondait pas avec le sentiment religieux. Ce vrai libéral, que certains catholiques ont tant attaqué, avait le plus grand respect des droits de leur conscience.

Savant, philosophe, très grand orateur, homme d'Etat, il fut un de ceux qui ont le plus honoré cette France républicaine, qui ne lui a pas élevé encore cependant une statue, alors que tant de petits grands hommes encombrent de leur marbre ou de leur bronze nos rues et nos places publiques (1).

Nous nous souvenons d'avoir entendu cet incomparable orateur, alors qu'entre deux ministères il était venu présider à Lyon une distribution de prix. Il grisa de la divine musique des mots ses auditeurs charmés, qui étaient bien les fils de ces anciens Gaulois dont César disait, dans ses Commentaires, qu'ils aimaient à entendre bien parler. Sa magnifique harangue fut tout entière un hymne à la Lumière, au Progrès, à la Liberté ; et nulle parole humaine, depuis, ne fit sur nous une plus forte impression.

On sait toutes les attentions dont l'accabla le jeune Guillaume II, quand notre ancien ministre de l'Instruction publique alla représenter la République française à cette conférence à tendances socialistes convoquée par l'empereur allemand.

Il n'est en effet pas banal cet « imperator » qui, pourrait-on dire, si l'on ne craignait d'être irrévencieux, couvre son chef auguste, tantôt du casque de Lohengrin, tantôt de celui de Mangin. Mais sa préoccupation constante d'étonner le monde ne doit pas cacher à nos yeux ses réelles qualités. En plusieurs circonstances, il a fait preuve à l'égard de la France d'un tact chevaleresque, le jour, par exemple, où, à l'occasion des funérailles

(1) Ce trop long oubli a enfin été réparé grâce à l'heureuse initiative prise par un comité à la tête duquel a été placé M. Fallières, président du Sénat. La statue de Jules Simon se dresse, aujourd'hui, sur la place de la Madeleine, en face de la maison qu'il a si longtemps habitée. Elle a été inaugurée le 12 juillet 1903.

du président Carnot, victime d'un attentat politique, il graciait deux officiers français condamnés pour espionnage.

Combien ne doit-on pas regretter que son aïeul, cédant à l'entourage militaire de chefs qui étaient meilleurs stratégistes que sages politiques, ait imposé à son ennemi vaincu la perte de deux provinces !

En nous arrachant ce lambeau du sol de la patrie, sans obtenir ensuite de ses habitants la ratification volontaire de ce qu'avait fait la violence brutale de la victoire, Guillaume Ier a violé ce qui devrait être le droit moderne et creusé un fossé peut-être infranchissable entre deux nations qui auraient pu si vite se réconcilier. Quand et comment la blessure qui nous a été faite et qui saigne encore sera-t-elle cicatrisée ? C'est le secret de l'avenir ! Mais notre Alsace-Lorraine espère toujours, dans le silence et le recueillement, de la volonté de Dieu et des revanches attendues de l'histoire, l'heure marquée d'avance pour la reprise glorieuse de ses destinées françaises.

Quoi qu'il en soit, les populations qui vivent entre le Rhin et la Vistule ont, en effet, plus d'affinité avec notre race que celles qui habitent les rives de la Néva ou les monts de l'Oural et dont le souverain absolu, s'il en avait eu la fantaisie, aurait pu, lors d'un voyage récent, se faire porter en triomphateur au palais de l'Elysée et monter sur le pavois des empereurs français, grâce au délire patriotique dont furent saisis, à la vue de son sabre et de ses bottes, les militaristes et les nationalistes de la capitale.

Ce que nous voulons ajouter, au sujet de Guillaume II, c'est que ce prince, qui allie à un mysticisme moyennâgeux un sens si pratique, s'est toujours montré plein de déférence pour la religion de tous ses sujets. Les catholiques allemands, dont le loyalisme, à l'égard des institutions acceptées par leur pays devrait nous servir d'exemple, ont obtenu des pouvoirs publics ce qu'ils leur devaient en demeurant sur le terrain constitutionnel et sous l'égide du droit commun.

Guillaume accueille dans ses états les congrégations qui, par suite de ce qu'on a pu appeler « une révocation de l'édit de Nantes à rebours », se voient obligées de quitter le sol aimé de notre patrie. Les jésuites eux-mêmes, qui, depuis deux cents ans, sont

la terreur de presque toutes les monarchies de l'Europe, pourront bientôt rentrer en Allemagne tandis que les catholiques français qui demandaient autrefois la liberté comme en Amérique, comme en Angleterre, en seront réduits à demander la liberté comme en Prusse (1).

Toutefois dans l'intérêt même du catholicisme en Allemagne, il est à désirer que Guillaume II n'exagère pas trop à son endroit les manifestations de son impériale et royale bienveillance. Ce qu'il faut à la religion ce n'est pas la protection à tant d'égards si périlleuse des grands de la terre, c'est l'indépendance.

Le mouvement catholique s'acentue d'ailleurs en Amérique où jamais nos coreligionnaires ne se sont faits persécuteurs ; il s'accentue en Angleterre, en Allemagne. Ce serait en effet une erreur de croire que le catholicisme qui, par définition, est une religion universelle, ne convient qu'aux peuples de race latine.

Nous n'avons rien voulu dire du côté juridique de la question soulevée par la loi contre les congrégations et son mode d'exécution. La loi du 1er juillet 1901 et l'avis du Conseil d'Etat du 23 janvier 1902 ont fait notamment l'objet d'une étude très complète de M. Edouard Viollet, avocat à la Cour de Paris, membre du *Comité catholique pour la Défense du Droit* que fonda et que préside son cousin, M. Paul Viollet. Cette étude vraiment remarquable a paru, en septembre 1902, sous ce titre : *les Ecoles libres*.

Nous avons commencé à revoir, comme il y a vingt ans, les ordonnances de référé, les jugements de tribunaux, les arrêts de Cour d'appel, les fâcheux arrêtés de conflit.

(1) Les catholiques allemands, américains et anglais ne sont pas les seuls à l'indépendance desquels nous portions envie. Un banquet a été offert, le 1er septembre, dans les salons du palais d'Orsay, à Sir Wilfrid Laurier, sous la présidence de M. Ribot qui prit une si noble part dans les dernières luttes engagées au nom de la liberté trahie par ceux-mêmes qui devraient veiller sur elle ; et ce n'est pas sans une poignante émotion que l'on y a entendu le premier ministre du Canada prononcer les paroles suivantes : « Le Canada est placé, par ses institutions politiques, sous l'égide de la couronne d'Angleterre. Nous jouissons de toutes les libertés : liberté politique, liberté religieuse et liberté individuelle. Comment ne témoignerions-nous pas notre reconnaissance de toutes ces libertés à l'Angleterre ? » Dans ces quelques mots, quelle matière à tristes réflexions pour les uns, que de leçons pour les autres !

Lors de l'exécution des décrets du 29 mars 1880, les congrégations avaient déjà été obligées de chercher justice dans les prétoires où se débattirent, alors comme aujourd'hui, les plus graves questions de droit public au sujet des expulsions de religieux accomplies *manu militari*.

Et, s'il nous est permis d'amener ici un souvenir personnel, nous nous rappelons bien l'audience des référés dans laquelle les jésuites de notre ville demandaient qu'il fût sursis à l'exécution du décret poursuivie contre eux.

Me Guillermain, avoué, qui avait été élevé dans le célèbre collège de Fribourg, à une époque où la Monarchie ne se montrait pas plus hospitalière pour les jésuites que la République actuelle, était debout à la barre et défendait ses anciens maîtres. Nous entendons encore avec quel accent indigné il termina son éloquente plaidoirie par cette virulente apostrophe : « Si nous étions dans un pays libre, en Angleterre, ce n'est pas devant le tribunal des référés que nous vous aurions fait citer, mais c'est sur le banc des assises. »

Le préfet du Rhône, présent aux débats et que Me Guillermain avait attaqué avec tant de véhémence était M. Oustry, qui fut, depuis, appelé à la préfecture de la Seine. Le magistrat qui dirigeait les débats était le président Louis Brigueil, mort depuis, et qui s'acquittait de ses hautes fonctions avec une bienveillance qui ne nuisait en rien à sa grande autorité. Les sentiments de dignité et d'impartialité sont d'ailleurs restés traditionnels sur le siège de président du tribunal de notre ville où la magistrature tout entière est entourée du respect légitime qui lui est dû.

Ce n'est pas en vain, croyons-nous, que le Droit viendra se mettre sous la protection de la Justice. Nos anciens parlements ont été souvent les boulevards de la liberté contre le despotisme royal. Nos tribunaux actuels peuvent encore être son dernier asile.

A ce propos, il serait bon de relire quelques passages du discours par lequel le premier président Millevoye acueillit, il y a quelques vingt-cinq ans, M. Fabreguette, nouveau procureur général « que la fortune avait semblé prendre par la main » pour lui faire gravir plus vite les échelons de la hiérarchie judiciaire et le porter à un poste digne de son caractère et de son talent. Cette courageuse et éloquente mercuriale eut un grand retentis-

sement dans le pays ; elle était l'adieu de l'ancienne magistrature qui, comme le coureur antique, passait à un autre coureur le flambeau qui ne devait pas s'éteindre ; elle constituait le testament un peu hautain de la magistrature impériale à la magistrature républicaine qui accepta l'honneur et les charges de l'héritage (1).

Les avocats et les avoués doivent donc porter avec confiance les revendications des particuliers ou des collectivités poursuivis devant la magistrature française.

Mais, à ce propos, peut-on s'empêcher de dire que lors de la tempête qui a soufflé et qui souffle encore sur le pays, la plupart des barreaux de France ont manqué de clairvoyance et de sang-froid et que leur légitime prestige en a souffert à bien des yeux ?

(1) Nous citons ici quelques lignes de ce discours retrouvé dans un recueil dû à la piété filiale de M. Jacques Millevoye, avocat à la Cour de Lyon. Ces pages intitulées : *Un Magistrat* sont d'une forme littéraire exquise et font le plus grand honneur au petit-fils du poète charmant qui écrivit *la Chute des Feuilles* et dont la postérité brillante n'a certes pas dégénéré :

« J'ignore les aventures et les surprises que l'avenir prépare ou réserve à la magistrature de notre pays. Je ne veux pas prévoir si de périlleuses utopies — avides de changements inutiles — pourront enfin triompher et si le grand vent de destruction qui souffle et passe de toutes parts, ébranlera le vieil édifice où s'abritait la sécurité de nos consciences et la libre impartialité de nos décisions. Mais si cette tristesse nous était réservée, à nous autres vieux magistrats d'assister à la ruine de nos traditions anciennes et respectées, nous voudrions conserver éveillée en nos cœurs cette espérance, cette illusion peut-être, de voir se redresser les principes abattus et les cendres se ranimer encore. Si demain nous ne devons plus, comme les anciens parlements, appartenir qu'à l'histoire, c'est à l'histoire que nous demanderons une consolation. Elle nous enseigne qu'ils furent courts, les grands orages, et que, des ruines fécondes semées par la tourmente, la justice se redressa toujours grave, aussi impartiale, aussi pieusement fidèle à ses traditions de probité, saintes et inviolables comme des dogmes. Elle nous montre que cette magistrature de France sut ignorer les douloureuses défaillances et qu'il y eut sans cesse dans ses rangs des obstinés de l'honneur, des incorrigibles du devoir pour qui les intérêts ne furent pas des convictions et qui surent résister aux secousses de la crainte comme aux séductions menteuses de l'ambition. Et nous, Messieurs, qui continuons cette grande œuvre, sans souci des événements, inclinés et recueillis sur notre tâche, isolés dans notre conscience, sans peur et sans reproche, nous attendons les temps qui viennent inconnus, et j'ignore ce qui pourrait troubler le calme et la sérénité de notre dernier arrêt. »

Auraient-ils moins d'autorité maintenant pour défendre nos libertés religieuses menacées si, plus fidèles à leur noble mission, ils s'étaient davantage souciés des violations commises au détriment du capitaine Dreyfus, et s'ils avaient protesté, au nom des principes tutélaires de toute justice, contre ses droits indignement foulés aux pieds ?

Pourquoi, abusant par trop, cette fois, de la tradition qui exige qu'ils se rangent invariablemnet du côté de l'Opposition, ont-ils, ces défenseurs professionnels, pu accepter sans indignation tous les attentats commis contre les droits imprescriptibles de la Défense ?

Nous ne regrettons pas que, dans l'attachement légitime et légendaire qu'ils ont pour leur indépendance, les avocats frondent un peu le Pouvoir. Toutefois cette tendance, qui n'est pas mauvaise, n'est acceptable que parce qu'elle sert les libertés publiques et qu'elle est un des contre-poids nécessaires de la puissance gouvernementale.

Mais, dans les circonstances que nous avons traversées, c'est pour l'obscurité contre la lumière, c'est pour la force contre l'idée, c'est pour la rigueur contre la bonté, c'est pour l'iniquité contre la justice que l'on a vu avec stupeur la plupart des membres de nos grands barreaux prendre violemment parti et cela au grand dommage de l'accusé et au profit de ses imprudents accusateurs. En masse, ils ont approuvé les *la question ne sera pas posée* qui ont émaillé ces longues audiences et, sans un murmure, ont laissé traiter de « maquis de la procédure » les saintes formules du Droit qu'ils savent être les plus sûres garanties de la justice.

Beaucoup, cependant, parmi les avocats, avec l'habitude qu'ils ont des dossiers et des causes judiciaires, et grâce aussi aux invraisemblances accumulées dans cette affaire, à tout ce que l'on en savait, à tout ce qu'on en pouvait deviner, même avant l'aveu du faux Henry, auraient dû résister à l'entraînement général et voir, à la lumière des fautes commises par les accusateurs, la claire vision que l'accusation avait fait fausse route.

Cette éclipse momentanée du sentiment libéral qui a affligé des esprits sincères est d'autant plus regrettable qu'il est absolument nécessaire que le barreau jouisse de toute son autorité, afin

de pouvoir exercer sa légitime influence et sur les tribunaux et sur l'opinion publique.

Dans l'admirable discours que M. le comte de Mun a prononcé à la Chambre, le 15 octobre 1902, il rappelait ce vœu exprimé par le grand Berryer : « Laissez-nous ces deux choses : *forum et jus* et je sauverai toutes choses. »

XVII

Du clergé séculier et des congrégations.

Il ne faut pas se le dissimuler : dans bien des milieux populaires, les prêtres et les moines inspirent plus de répulsion que de sympathie. Cette impopularité est injuste sans doute, mais il est inutile de la nier. Dans les villes comme dans les campagnes, on tient le clergé en suspicion, et même lorsqu'il est estimé par ses paroissiens comme un brave homme, le curé inspire à la plupart des gens une espèce de méfiance, dès qu'il semble vouloir s'occuper des affaires de la commune ou se mêler aux querelles politiques.

Cette antipathie des classes laborieuses est d'autant plus anormale que, sur 50.000 prêtres séculiers, plus de 45.000 sortent (pour employer une expression qui ne nous plaît pas) du peuple même. Ne sommes-nous pas, en effet, tous du « peuple », et cette dénomination générale ne doit-elle pas nous comprendre tous, roturiers ou gens à particule, c'est-à-dire nobles ou prétendus tels, bourgeois et ouvriers, riches et pauvres ?

On a reproché au clergé le peu d'empressement qu'il a mis à se rallier à la troisième République.

Mais, en 1848, on s'est plaint de ce qu'il avait béni avec trop de zèle les arbres de la liberté, puisque d'après les purs, c'est son eau bénite qui les fit « crever ».

Pourquoi ne pas l'avouer : il n'est que trop vrai, comme nous l'avons dit plus haut, que le clergé en masse a manifesté osten-

siblement ses regrets de la chûte de l'Empire et ses espérances d'une restauration royaliste. Beaucoup de curés ne chantaient que du bout des lèvres le concordataire *Domine salvam fac Rempublicam* et quelques-uns, dit-on, traduisaient mentalement cette oraison « constitutionnelle » par un détestable calembour : « Seigneur, faites sauve(r) la République. »

Les services qu'ils rendent journellement autour d'eux auraient pu effacer ces petits griefs et faire oublier quelques imprudences. On devrait savoir plus de gré de toute une vie donnée au dévouement à ces hommes qui ont abandonné leur propre famille pour être de celle de tous, qui ont fait le sacrifice de leur indépendance et des douceurs du foyer domestique.

De plus, nous sommes en général si sévères pour eux, s'ils viennent à commettre quelque faute ! Les plus indifférents même se font malgré eux une idée si haute du prêtre qu'ils s'étonnent et s'indignent quand ils s'aperçoivent que l'un d'entre eux est soumis aux misères humaines.

La plupart sont bienveillants, serviables, modestes ; leur situation, le plus souvent très médiocre, ne devrait pas faire d'envieux puisque ceux qu'ils secourent si charitablement sont parfois moins pauvres qu'eux.

Nous avons lu, à ce propos, un joli tableau du desservant à 900 francs par an, tracé par l'abbé Sanvert dans une conférence qu'il donna, le 5 janvier 1885, à Chalon-sur-Saône où il est resté, à juste titre, si populaire. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un court passage :

« Qu'a donc de si odieux ce desservant ? Je le sais, et je le regrette sincèrement, il a une crainte démesurée des gouvernements modernes, il n'est pas républicain ; mais suivez avec moi son excuse. Placé très jeune encore au milieu d'une campagne, après une instruction modeste et une éducation malheureusement peu en rapport avec les besoins actuels, éducation dont la timidité, quelques théories, l'éloignement et la crainte du public forment généralement le fond ; sans relations possibles, avec un usage trop modéré du monde ; seul avec sa pensée, en butte aux mille petites tracasseries que le milieu où il végète et son peu de pratique des hommes engendrent fatalement ; dénoncé, jugé souvent avant d'être entendu ou sans être écouté ; à la merci de quelque hobereau dont il faut subir la morgue, la direction ou

la dénonciation ; déplacé pour la moindre infraction ou sans infraction, pour ce qu'on appelle, en termes militaires encore plus que canoniques, le besoin du service ; aujourd'hui sacrifié à celui-ci, demain à celui-là ou même à celle-là ; ayant à sa charge un vieux père ou une mère infirme ; sans fortune ; critiqué, dénigré, malgré le bien ou pour le bien qu'il fait ; inconnu, oublié, vieillissant dans les privations que sa charité ou sa dignité colore ; réduit, sur ses derniers jours, à implorer de l'Etat un morceau de pain pesé parcimonieusement ; du reste, chaque jour, berné, sifflé, même par la presse, pour la moindre maladresse ; amoindri des défaillances de ses frères et comme responsable de leurs fautes, voilà le desservant ! ce desservant classé dédaigneusement sous la dénomination de bas clergé. Bas clergé parce qu'il est pauvre, bas clergé parce qu'il touche de plus près aux derniers, aux malheureux habitants des campagnes ; bas clergé !... Mais c'est là sa gloire et sa beauté morale ! »

L'abbé Sanvert, très aimé à Chalon-sur-Saône, faillit être nommé député ; il ne lui manqua que deux ou trois cents voix pour être élu. Mais ni son talent oratoire, ni son caractère sacré, ni ses vertus sacerdotales ne purent triompher de l'hostilité des catholiques conservateurs qui votèrent avec empressement pour son concurrent.

C'est que ce curé, qui faisait hardiment, en 1885, une profession de foi républicaine, était un précurseur. Mgr Lavigerie n'avait pas encore porté ce fameux toast qui devait sonner, au nom du pape, le ralliement des catholiques français à la République ; le grand cardinal n'avait pas encore fait jouer la *Marseillaise* par la fanfare de ses Pères Blancs, devant les chefs de nos escadres étonnés.

L'abbé Sanvert est un de ceux qui trouvent que le clergé ne doit pas rester enfermé dans ses sacristies et dans ses temples, qu'il doit aller au devant du peuple, lui porter au besoin, à la tribune des réunions publiques, la parole évangélique s'il ne vient plus l'entendre au pied de ses chaires.

Nous devons, pense-t-il, nous accommoder aux circonstances du moment ; autrefois c'était souvent le prêtre qui faisait passer l'homme, maintenant c'est l'homme qui doit faire passer le prêtre.

Ce portrait du curé que le lecteur vient d'avoir sous les yeux n'est pas flatté, il est ressemblant ; et, si ces excellents prêtres ne jouissent pas partout de la respectueuse sympathie qu'ils méritent, il ne convient pas d'en accuser la seule malice des hommes. Il faut bien que, de-ci de-là, il y ait eu quelques maladresses commises. Bien peu de chose suffirait souvent pour dissiper le malentendu.

Il doit être apparent, pour le pauvre, que le prêtre est surtout l'homme des humbles et que la cure est plus près de la chaumière que du château. Le riche fait quelquefois payer trop cher l'appui financier qu'il donne aux œuvres de la paroisse et, comme on l'a justement observé, les chaînes dorées ne sont pas les moins lourdes à porter.

M. Fonsegrive a donné respectueusemnt et avec beaucoup de mesure de très sages conseils sur ces divers points dans une série de livres que contiennent sans doute toutes les bibliothèques épiscopales, mais que l'on aimerait à trouver dans bien des presbytères.

M. Emile Trolliet, lui aussi, a émis dans le même sens des avis qui mériteraient d'être médités.

Dans une brochure récente, *la Paix dans la Nation*, tout à fait digne de l'attention qui lui a été prêtée, le distingué universitaire fait un joli rapprochement entre l'instituteur et le curé, qu'une mauvaise politique a malheureusement séparés un peu partout. Dans toutes nos communes, ces deux hommes ne devraient-ils pas être les deux symétriques piliers de la paix sociale ? Est-ce que, de chaque clocher d'église et de chaque maison d'école, ne devraient pas sortir deux rayons concordants de lumière et de charité ?

« Pourquoi, dit M. Trolliet, le clocher regarderait-il avec défiance le préau d'école ? Pourquoi le curé ne se rapprocherait-il pas spontanément, franchement, chrétiennement, de l'instituteur ? C'est au prêtre à faire le premier pas puisqu'il représente le Dieu de paix. La maison de Dieu doit s'intéresser aux maisons d'école. Que, dans la construction des nouvelles maisons d'école, on ait çà et là dépassé la mesure et forcé la dépense, qu'on ait grevé pour un certain temps le budget des communes et le budget de l'Etat, soit ; mais, de toutes les dettes contractées par le pays, celle-là est certainement la moins blâmable, étant faite

une fois pour toutes, et d'ailleurs répondant à un besoin légitime, presque sacré. N'est-il pas juste, en effet, et n'est-il pas beau qu'il y ait, dans chaque village, une demeure hospitalière où les petits enfants puissent s'abriter et s'assembler pour s'instruire, une demeure confortable, où ces fils de paysans et d'ouvriers, qui ne grandissent que trop dans la laideur, puissent prendre le goût, non du brillant, mais de la propreté, une demeure claire et aérée où ces balbutiantes lèvres puissent se façonner aux claires et douces syllabes de France ? Pour moi, je vois toujours avec un sentiment de satisfaction s'édifier une église à côté d'une école, ou une école à côté d'une église, et près de l'enceinte où l'on apprend l'évangile, ce verbe d'amour, une enceinte où l'on puisse apprendre la langue française, ce verbe de lumière.

« Non, non, l'instituteur et le curé ne sont pas séparés par leur rôle respectif et réciproque, mais seulement par la politique qui embrouille toutes choses et brouille toutes gens. Elle brouille, par exemple aussi, l'institutrice et les religieuses ; car la dispute et la division naissent autour des écoles de filles plus encore peut-être qu'autour des écoles de garçons. *Que de villages de France sont partagés en deux camps : celui des sœurs et celui de la maîtresse d'école.* Et des deux côtés on juge mal les questions et surtout les personnes, parce qu'on les connaît mal. Ceux qui veulent bannir les religieuses savent-ils tout ce qui se cache de sacrifice, d'abnégation, de dévouement, et par suite de rayonnement — car le dévouement a son rayon éducateur, — sous le mystique vêtement des servantes du Christ, servantes aussi de l'enfance ? Ceux qui accueillent mal l'institutrice devinent-ils tout ce qu'il lui a fallu d'effort pour conquérir ses grades, et d'héroïsme en quittant les siens, pour braver l'isolement, braver le préjugé, braver la défaveur ? »

Dieu veuille que de pareils et aussi éloquents appels à la concorde soient enfin entendus ! Que des deux côtés il y ait plus de tolérance et plus de justice.

C'est d'ailleurs trop généraliser que de dire de nos prêtres qu'ils sont intolérants. Ils ne ressemblent pas tous à ce professeur de faculté catholique dont M. Olivier Billiaz entretenait ses lecteurs dans le numéro de la *Revue Idéaliste* du 1er avril 1902 .

Cet ecclésiastique fort savant, très distingué, mais peu libéral avait fait une conférence sur ou plutôt contre Victor Hugo, à

l'occasion du centenaire du grand poète, et voici les réflexions dignes d'être méditées que cette âpre conférence suggéra à l'éminent écrivain : nous avons plaisir à citer Olivier Billiaz après avoir cité son ami Emile Trolliet :

« Dire que nous sommes, parmi les professeurs de l'Université, une poignée de catholiques croyants et pratiquants, qui nous efforçons d'apaiser les haines antichrétiennes, qui répétons à ceux qui nous entourent, à nos maîtres, à nos collègues, à tous ceux que nous estimons et que nous aimons pour la dignité de leur vie, pour leur science et leur libéralisme que le temps du fanatisme est passé, que le clergé catholique de France est instruit, sage, modéré, que le vrai catholicisme est une doctrine de douceur, de bonté intelligente ,de paix sociale ; dire que nous travaillons tous les jours, chacun dans notre modeste sphère, à réconcilier la science et la foi, la liberté et le dogme, la démocratie et l'Eglise ! Et pendant que nous autres, humbles laïques de bonne foi, nous travaillons à réaliser l'angélique promesse : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, certains prêtres persistent à réveiller les colères, et, par des paroles ou des écrits marqués au signe *d'imprudence et d'erreur* détruisent tout espoir de réconciliation entre les hommes d'une même patrie..... »

Pour être tout à fait juste, ne faut-il pas ajouter que les philosophes, qui n'ont pas pour excuser leur intransigeance les certitudes d'une foi positive, n'acceptent souvent pas avec plus d'aménité les contradictions de leurs adversaires. Chateaubriand écrivait déjà, en 1826, qu'il y avait deux espèces d'hommes : « ceux-là extermineraient philosophiquement les prêtres ; ceux-ci brûleraient charitablement les philosophes ». Si le professeur, remarquable d'autre part, dont parlait Olivier Billiaz, se rapprochait de cette seconde école nous ne souhaiterions pas qu'il fît des élèves.

De même que les néophytes brûlent parfois d'un zèle excessif, de même la jeunesse montre souvent dans sa foi quelque chose de trop combattif et a besoin du travail du temps pour mettre un peu de modération sur des opinions extrêmes. A mesure que l'homme monte dans la vie, il atteint de nouveaux points de vue ; il ressemble à un voyageur qui gravit les cimes des Alpes ; à mesure qu'il s'élève il découvre de nouveaux sommets et des horizons différents, à mesure qu'il monte dans la lumière il aperçoit

d'autres et de plus hauts glaciers qui lui renvoient d'autres et de plus clairs rayons de soleil.

Des convictions, pour être sincères, n'en sont pas nécessairement âpres et agressives et la foi qui sait se faire tolérante n'en a qu'un plus bienfaisant rayonnement autour d'elle. Ce sont là des principes que l'on enseigne dans nos collèges chrétiens. Cette année même, la société des anciens élèves de l'une de nos grandes maisons d'éducation à Lyon (l'institution des Minimes) a donné comme sujet de concours pour le prix d'honneur précisément cette question : *La tolérance peut-elle s'allier à une conviction sincère ?* Neuf, sur les dix élèves qui concoururent, répondirent par l'affirmative dans des dissertations marquées au coin de l'esprit libéral qui préside à leur enseignement.

Ce reproche d'intolérance est particulièrement adressé aux congrégations et surtout à quelques-unes d'entre elles. On leur fait un grief aussi de leur prétendue richesse, alors que des enquêtes récentes ont démontré l'inanité de ce préjugé entretenu bien souvent, il faut le reconnaître, par leur imprudence ou leur ostentation. Un grand écrivain, doublé d'un spirituel journaliste a pu dire, qu' « il y a des couvents qui édifient trop pour être édifiants ».

On leur reproche enfin leurs trois vœux, et, en pleine Chambre, nous ne savons plus quel obscur député rompant probablement un long silence, les a appelés des *Diminués*. Des diminués, un Ravignan, un Gratry, un Lacordaire ? Quelle distance probable cependant entre le cerveau de ces grands hommes et celui de leur insulteur !

De plus francs adversaires avouent loyalement que s'ils abhorrent les prêtres et les religieux, c'est qu'ils abhorrent l'Eglise dont ils sont les représentants et les vigilants défenseurs. Ceux-là voudraient abattre les croix qui bornent nos chemins ou qui sont plantées au milieu de nos carrefours ; ils voudraient étouffer la voix du bronze béni qui s'envole du clocher de nos églises de village ou des tours de nos vieilles cathédrales et qui parsème la terre de pensées de prière, de consolation et d'espérance. Ils ne sont émus ni par les notes profondes d'un glas funèbre, ni par le tintement ailé d'un *Angelus*. Nous ne savons plus quel auteur s'est demandé ce qu'aurait ressenti Pythagore à l'audition des appels de nos clochers chrétiens, lui qui s'arrêtait pensif devant

les échoppes des forgerons pour entendre le bruit du métal battu en cadence, le son du fer frappé par le fer.

La haine de la religion catholique s'étend jusqu'à la tenue de ses ministres et le port de l'habit ecclésiastique est considéré par quelques sectaires (1) comme une provocation. Cependant la soutane du prêtre est, avec la robe du magistrat, tout ce qui nous reste du costume antique et de la noble toge romaine. La façon dont sont drapés les moines dans leurs manteaux ou dans leurs chapes n'est pas non plus sans poésie ni sans grandeur.

Quand nous croisons dans nos rues ou sur nos places la robe de bure du disciple de saint François, le costume blanc des enfants de saint Dominique, non seulement nous pouvons emporter de cette rencontre une bonne pensée ou un enseignement, mais en éprouver aussi une joie d'artiste. A voir ces costumes qu'on dirait descendus d'une verrière de cathédrale, il nous semble qu'un morceau du moyen âge traverse brusquement les prosaïques préoccupations de la vie moderne.

Ce que l'on hait dans le prêtre séculier, comme dans toutes les congrégations sans distinction, c'est bien la religion catholique. Il est cependant des esprits de haut vol et que n'animent nuls sentiments sectaires pour déclarer qu'ils s'intéressent seulement aux congrégations charitables et font bon marché de toutes les autres.

Voici ce que répond sur ce sujet à M. Jules Lemaître le P. Belanger, de la Compagnie de Jésus :

« N'est-ce pas oublier trop facilement que l'homme est corps et âme, oublier que le vrai bonheur n'est pas seulement dans le bien-être et le soulagement des souffrances physiques ? Il est aussi, il est surtout dans la possession d'une doctrine lumineuse qui éclaire, pour l'esprit, la route où il doit pousser le composé humain ; il est dans les principes fermement dessinés, qui assurent la rectitude de cette route ; il est dans l'espérance chrétienne, qui explique toutes les inévitables misères de la vie et les dore d'un rayon de bonheur promis ; il est dans la charité, allumée pour le seul Être dont l'amour ne fait pas défaut, alors que toute créature change, ou meurt, ou trompe. Donner cela, faire

(1) Que ne lisent-ils le récent et très opportun ouvrage de M. Emile Faguet : *le Libéralisme !*

régner au cœur de l'homme cette ineffable harmonie, composée de souffrance et d'espoir, de résignation et d'amour, faire baigner l'âme dans ce flot de calme viril, qui la soulève et la porte, joyeuse quand même, à travers les orages de l'existence, croyez-moi, c'est plus que donner au pauvre du pain et des spectacles. »

Dans la personne de tous ces religieux, placés sous la sauvegarde théorique du droit commun, il faut qu'on respecte les droits de l'homme et les droits du citoyen. Porter la main sur les congrégations de bienfaisance serait un crime contre l'humanité; persécuter les congrégations enseignantes serait porter atteinte à la liberté de penser ; s'attaquer aux congrégations contemplatives serait violer les droits les plus sacrés de l'âme humaine.

On n'a pas encore osé s'en prendre aux premières. Nous n'en dirons donc rien. Nous entreprendrons seulement ici la défense des deux dernières, prêtes à succomber sous les coups multipliés, hypocrites ou violents, que leur porte l'ennemi.

Il est aisé de comprendre que les religieux enseignants se soient attirés, plus que les autres, les coups des adversaires de l'Eglise : ils se trouvent placés au premier poste dans le combat (1).

(1) Au cours d'un magistral article de la *Justice Sociale*, en date du 1er novembre dernier, dans lequel il prend éloquemment la défense des religieux au nom de la liberté, l'abbé Naudet cite la page suivante de Montalembert qui esquisse en quelques traits rapides la curieuse et passionnante histoire de ces moines dont on veut anéantir aujourd'hui les héritiers :

« Au lendemain de la paix de l'Eglise, les moines de la Thébaïde et de la Palestine, de Lérins et de Marmoutiers assurent d'innombrables champions à l'orthodoxie contre les tyrans ariens du Bas-Empire. A mesure que les Francs achèvent de conquérir la Gaule et deviennent la race prépondérante entre toutes les races germaniques, ils se laissent émouvoir, convertir et diriger par les fils de saint Benoît et de saint Colomban.

« Du VIIe au IXe siècle, ce sont les missionnaires et les évêques bénédictins qui donnent à l'Eglise la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, la Scandinavie et qui fournissent aux fondateurs de tous les royaumes de l'Occident des auxiliaires indispensables à l'établissement de la civilisation chrétienne.

« Au Xe et XIe siècles, ces mêmes Bénédictins, concentrés sous la forte direction de l'ordre de Cluny, luttent victorieusement contre les dangers et les abus du régime féodal, et donnent à saint Grégoire VII l'armée qu'il lui fallait pour sauver l'indépendance de

Des deux côtés, en effet, elle est ardente la lutte qui a pour enjeu la conquête de la jeunesse, c'est-à-dire celle de l'avenir. Dans tous les temps cette question d'éducation et d'enseignement a préoccupé tous ceux qui, à des points de vue divers, s'occupent des voies qui conduisent les peuples à leurs futures destinées.

L'Etat, certes, ne saurait se désintéresser de ces graves problèmes. En Grèce et à Rome, les pouvoirs publics, tyranniques d'ailleurs, veillaient à ce que l'éducation fût nationale.

« Le législateur, dit Platon, ne donnera pas à l'éducation le dernier ni même le second rang dans sa pensée. » Et plus loin: « Le magistrat qui préside à l'éducation n'aura pas moins de cinquante ans. L'homme choisi pour cette place et ceux qui le choisiront doivent savoir que parmi les grandes fonctions de l'Etat, il n'y en a pas de plus noble et de plus sacrée. »

Pour Cicéron, « le plus bel emploi de la sagesse des vieillards, c'est l'éducation de la jeunesse ».

l'Eglise, pour détruire le concubinage des prêtres, la simonie et l'investiture temporelle des bénéfices ecclésiastiques.

« Au XIIe, l'ordre de Citeaux, couronné par saint Bernard d'une splendeur sans rivale, devient l'instrument principal de la bienfaisante suprématie du Saint-Siège, sert d'asile à saint Thomas de Cantorbéry et de boulevard à la liberté de l'Eglise, jusque sous Boniface VIII.

« Au XIIIe et XIVe, les ordres nouveaux institués par saint François, saint Dominique et leurs émules, maintiennent et propagent partout l'empire de la foi sur les âmes et les institutions sociales ; renouvellent la lutte contre le venin de l'hérésie, contre la corruption des mœurs ; substituent aux croisades l'œuvre de la rédemption des captifs chrétiens ; enfantent dans saint Thomas d'Aquin le prince des docteurs et des moralistes chrétiens, que la foi consulte comme le plus fidèle interprète de la tradition catholique, et en qui la raison reconnaît le glorieux rival d'Aristote et de Descartes.

« Au XVe, l'Eglise subit le grand schisme et tous les scandales qui en résultent : aussi les anciens Ordres sont-ils déchus de leur ferveur primitive, et aucun nouvel institut ne vient rajeunir le sang chrétien.

« On sait quels furent, au XVIIe, les progrès invincibles de la Réforme, jusqu'au jour où les Jésuites, solennellement loués par le dernier concile général, vinrent se mettre en travers du torrent et garder à l'Eglise au moins la moitié de son apanage.

« Au XVIIe siècle, les splendeurs de l'éloquence et de la science catholiques sont contemporaines des grandes réformes de Saint-Maur et de la Trappe, des fondations de saint François de Sales, de

Lorsque le flot des Barbares passa sur le monde gréco-romain et faillit engloutir tout ce qu'avait laissé au monde la civilisation des anciens, on sait que ce fut l'Eglise qui se constitua la gardienne de tous ces trésors inappréciables. Ils eussent été perdus pour toujours, si elle ne les avait point mis à l'abri dans ses sanctuaires. C'est à l'ombre de ses couvents et de ses collégiales que, durant le moyen âge, trouvèrent asile la science, les lettres et les arts.

Seule ou presque seule, elle fut à cette époque l'éducatrice du monde chrétien ; elle enseignait les lettres sacrées et profanes et tous les éléments de la science alors connue. Ces religieux, que l'on accuse d'obscurantisme aujourd'hui, n'édifiaient jamais une chapelle sans ouvrir à ses côtés une école, et dans leurs cloîtres, les moines passaient encore plus de temps à la bibliothèque que dans les stalles du chœur (1).

saint Vincent de Paul et du merveilleux épanouissement de la charité chrétienne dans toutes ces congrégations de femmes dont la plupart ont survécu pour notre bonheur.

« Au XVIIIe, enfin, les Ordres religieux, définitivement absorbés par la commende,infectés par la corruption qu'engendraient les envahissements du pouvoir temporel, ou décimés par la persécution, succombent presque tous ; mais aussi l'Eglise traverse les épreuves les plus humiliantes, et jamais le monde ne put la croire plus voisine de sa chute. »

Après cette citation empruntée à l'*Introduction* du grand chef-d'œuvre qui a nom *Les Moines d'Occident*, le directeur de la *Justice Sociale* ajoute ce qui suit :

« Et toujours il en fut ainsi. Dans tous les grands périls de l'Eglise un homme sortait de la foule et groupait autour de lui d'autres hommes. Ensemble, ils formaient comme un rempart et arrêtaient le flot mauvais. La force de résistance devenait ensuite une force de pénétration, et ils entreprenaient la conquête des âmes, des peuples perdus ou jamais conquis.

« Ce fut l'histoire d'hier, ce sera l'histoire de demain. La Providence n'est jamais à court de moyens. Et s'il était vrai que la plupart de nos ordres vieillis sont incapables de reprendre l'œuvre de défense ou de pénétration, Dieu en ferait surgir d'autres qui, aussi grands que leurs devanciers, par des moyens mieux adaptés aux conditions présentes, continueraient leur tâche et feraient le peuple chrétien de l'avenir »

(1) Ceux qui désireraient l'usage d'un peu plus de français dans les exercices du culte n'éprouvent pas pour cela de l'antipathie pour le latin. Ils peuvent trouver bon, au contraire, dans l'Eglise universelle, apostolique et romaine, l'emploi de cette langue toujours

A la veille de la Révolution, non seulement toutes les maisons hospitalières, toutes les œuvres de bienfaisance relevaient du clergé, mais aussi tous les établissements d'instruction lui appartenaient.

vivante puisqu'elle survit à ce peuple roi qui, par une sorte de prédestination divine, eut le rôle historique de réunir sous son sceptre tous les autres peuples du monde connu à l'heure de la venue du Messie promis à l'humanité ; ils peuvent trouver beau qu'à tous les instants et dans tous les pays de la terre le nom de son créateur soit invoqué dans cet idiome savant et mystérieux, qui sert ainsi comme d'universel trait d'union entre la terre et les cieux. D'autres aiment encore le latin à cause des enchantements littéraires qu'il leur procure, comme ils chérissent aussi pour les mêmes raisons la langue d'Homère et, s'ils restent si invinciblement attachés à leurs vieux souvenirs classiques, ce n'est pas seulement parce que les scènes champêtres des églogues de Virgile ou la vision de Nausicaa « aux bras blancs », fille de roi lavant son linge à la fontaine, se colorent, à leurs yeux, du prisme brillant des choses qui touchent à leur jeunesse, mais c'est aussi pour les joies nobles et pures qu'ils goûtent dans la contemplation de ces chefs-d'œuvre qui sont la source éternelle où les modernes vont puiser, sans la tarir, leurs plus hautes et leurs plus belles inspirations.

M. Joseph Fabre, dans le beau plaidoyer qu'il prononça à la tribune du Sénat en faveur de l'éducation classique, a dit, en termes excellents, que les lettres latines constituaient pour nous un véritable *Sursum corda*. Il avait raison et ce n'est pas sans motif que l'on honore du beau nom d' « Humanités », la classe où l'on étudie spécialement les maîtres de cette civilisation ancienne qui, depuis si longtemps, servent à « élever » (pour employer ce mot dans son véritable sens) toute la jeunesse dont on tient vraiment à faire des hommes et à laquelle on veut donner le privilège de la plus haute instruction.

La disparition des congrégations aurait pour conséquence fatale un recul de cette belle culture classique ; aussi, certains se sont demandé s'il n'y a pas quelque arrière-pensée antireligieuse chez quelques-uns de ceux qui ont accueilli avec faveur les tentatives faites pour moderniser à outrance les programmes de l'instruction nationale. N'ont-ils en vue qu'une préparation meilleure, plus immédiate et davantage appropriée aux conditions et aux besoins de la vie actuelle ; ou bien le latin leur est-il devenu tout à coup suspect parce qu'ils lui auraient trouvé des allures un peu réactionnaires, ou même une odeur vague d'encens d'église et comme un parfum clérical ? La langue de Cicéron, de Virgile et d'Horace est sournoisement attaquée ; que les universitaires la défendent et ne laissent pas périr ou voiler l'un des plus beaux ornements de l'esprit humain ! Ces savants et ces lettrés sont plus frères qu'ils ne le croient de certains de nos prêtres et de nos moines, et ils se trouvent unis à eux par les liens d'une solidarité intellectuelle qu'ils ne soupçonnent pas toujours.

Quelques conservateurs attardés trouvent aujourd'hui que la République construit trop d'écoles ; ils ignorent donc que l'Eglise les avait encore davantage multipliées.

Quoi qu'il en soit, on ne pouvait attendre de la Convention qu'elle conservât à l'éducation nationale le caractère fortement confessionnel qui lui avait été imprimé jusqu'à ce jour. Aux termes de la législation de 1793, que rappelait M. Thiers dans son rapport sur le projet de loi de 1844, « les instituteurs devaient être tous élus par le peuple qui alors était l'Etat. Les ci-devant prêtres, les ci-devant nobles (expression des lois du temps) étaient exclus de l'enseignement. Il fallait, avant d'être élu, avoir un certificat de civisme. Le choix des livres était fixé par un décret. La Constitution de l'an III et la Déclaration des Droits de l'Homme étaient la base de l'enseignement. Pour principale instruction morale on devait, chaque décadi, raconter les hauts faits de nos armées. Enfin, l'enseignement était gratuit, mais les parents étaient obligés d'envoyer leurs enfants à ces écoles de la Nation, trois ans au moins, sous l'astreinte de peines sévères ».

M. Trouillot et ses amis veulent-ils nous ramener à cette tyrannique législation de 1793, eux qui ne veulent plus de chaires d'enseignement pour les « ci-devant jésuites » et qui forceront sans doute les futurs instituteurs munis d'un certificat de civisme à lire les hauts faits des armées qui ont fait le siège de l'abbaye de Frigolet et qui, vingt ans plus tard, ont livré à Ploudagniel, au Folgoët et à Saint-Méen de si éclatantes batailles contre les bonnes sœurs des écoles enfantines de la Bretagne, guerre singulière où les bulletins de victoire étaient signés Mœrdes par un commissaire de police qui, au dire d'un journaliste joyeux, télégraphiait au ministère : « Je triompherai de la résistance ou j'y perdrai mon nom. »

Que MM. Trouillot, Sarrien, Bérard, Rabier, Massé et tant d'autres veuillent donc plutôt relire ce que disait Daunou à l'Assemblée, dans sa séance du 27 vendémiaire an IV : « Robespierre, qui vous a aussi entretenus d'éducation, a trouvé jusque dans ce travail le secret d'imprimer le sceau de sa tyrannie stupide, par la disposition barbare qui arrachait l'enfant des bras de son père, qui faisait une dure servitude du bienfait de l'éducation... »

Il ne faudrait pas croire que cette doctrine jacobine, que cette idolâtrie de l'Etat soient le privilège exclusif de nos républicains actuels d'extrême-gauche ; des hommes considérables de la monarchie de Juillet ont professé ces théories antilibérales.

M. Thiers, sceptique et voltairien comme la plupart des hommes de sa génération, avait souffert des excès politico-religieux de la Restauration ; il avait vu de près ce fanatisme imbécile et cette intolérance cruelle qui régnaient chez les royalistes du temps de la « Chambre introuvable » et de la loi « du Sacrilège ». Aussi, fort mal disposé pour les catholiques, s'opposa-t-il tout d'abord aux efforts généreux tentés par eux pour conquérir la liberté de l'enseignement.

« L'Etat, disait-il alors, a le droit de faire élever l'enfant d'une manière conforme à la Constitution du pays... L'Etat a le droit qu'on en fasse un citoyen plein de l'esprit de la Constitution... » La jeunesse, soutenait-il encore, doit être jetée dans un moule et « frappée à l'effigie de l'Etat ».

De pareilles maximes ne peuvent avoir logiquement cours que chez un peuple monarchique, M. Thiers, du reste, en reconnut la fausseté, et lorsque le souffle généreux qui s'éleva en 1848 eut passé sur le pays, les représentants de la Nation furent d'accord pour voter la loi Falloux qui consacrait la liberté de l'enseignement dont le principe était en germe dans la constitution de 1848.

Les anciennes opinions de M. Thiers, sur lesquelles d'ailleurs le grand homme d'Etat était revenu, ne sauraient justifier le retour en arrière que l'on nous prépare. Cette doctrine du Dieu-Etat est monstrueuse, en contradiction absolue avec les données du droit moderne, avec nos légitimes aspirations vers le progrès et nos tendances à plus d'individualisme.

Les républicains qui demandent des chaînes pour la Liberté et qui se mettent ainsi en contradiction violente avec leurs principes ne le font, ils ne s'en cachent pas, qu'en haine de la religion catholique. Ils veulent déchristianiser la France. Cette parole de Leibnitz les hante : « *Laissez-moi l'éducation de deux générations et je me charge de refaire le monde.* » Ce qu'ils essayent, en effet, c'est de refaire un monde païen.

Renan disait que, pour le christianisme, une persécution à la

manière de l'empereur Julien (1) serait plus terrible et plus dangereuse encore que la persécution de Néron et de Domitien.

Cette méthode, préconisée par l'illustre sophiste, serait certes des plus dangereuses si l'erreur pouvait compter sur de définitifs triomphes, si la Vérité ne portait pas en elle des germes éternels de vie.

Julien l'Apostat voulait un paganisme renouvelé par la philosophie et par quelques éléments empruntés à la religion du Christ. Si la mort n'était venue l'arrêter, à trente-trois ans, dans l'accomplissement de ses vastes et ambitieux desseins, il aurait tenté d'assembler sur sa tête la couronne des potentats et la tiare des pontifes et, sans cesser d'être empereur, il serait devenu le grand-prêtre de cette religion nouvelle faite d'hellénisme et de christianisme qu'il avait rêvé d'imposer par la ruse plus que par la force à tous les peuples gréco-romains.

Ce n'est ni par le feu ou le fer, ni par d'autres genres de supplices qu'il essaya d'avoir raison de la foi chrétienne brutalement persécutée par ses prédécesseurs ; mais il essaya d'en arrê-

(1) Julien, dont les coups faillirent être si funestes à l'Eglise, était le neveu de Constantin qui avait fait entrer la religion nouvelle dans le palais des Césars et fut le premier des empereurs chrétiens. Il dut la vie à l'un des ministres de cette religion dont il devait être le persécuteur ; c'est en effet Marc, évêque d'Aréthuse, qui le cacha, à l'âge de six ans, lors du massacre de la famille impériale. Eusèbe, évêque de Nicomédie, fut son éducateur, et il eut, dans sa jeunesse, pour camarades et pour amis ceux qui devaient être plus tard saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, les deux grandes gloires de l'Eglise orientale. Mais, circonstance digne peut-être d'être méditée, sur l'ordre précis de Constance, on le contraignait, disent ses historiens, à de multiples pratiques religieuses, telles que les jeûnes fréquents, les longs offices, les dévotions aux tombeaux des martyrs. Ce mode intensif de formation religieuse, employé avec un zèle plus ardent qu'éclairé, ne devait pas avoir les résultats espérés.

Quand il fut inopinément fait « César », Julien, qui ne s'était occupé jusque-là que de théologie et de philosophie, s'improvisa, en quelques semaines, général en chef. Il ignorait même la façon de se mettre au pas cadencé en usage déjà dans les troupes en marche, et il n'avait aucune des notions les plus élémentaires de l'art de la guerre. Mais, au cours du voyage qu'il fit pour passer de l'Orient à la tête des légions des Gaules, il s'assimila assez de technique de ce métier des armes auquel rien ne l'avait préparé pour être en état de commander à ses troupes et de faire triompher avec éclat, sur le Rhin, les aigles romaines. Ses succès militaires furent si éclatants que ses soldats enthousiasmés le proclamèrent « Auguste ».

ter les progrès en l'emprisonnant dans les mailles serrées d'une législation savante. Tout d'abord il s'attaqua à l'éducation ; c'est ainsi qu'il fit défense *à tout Galiléen d'ouvrir école et d'enseigner les auteurs classiques.*

N'est-il pas exact de dire que c'est dans les actes de Julien l'Apostat que nos modernes persécuteurs vont chercher des précédents et des modèles ? Au lieu de la religion d'Etat de l'empereur Julien, c'est une « irréligion d'Etat » qu'ils veulent imposer à la France. Mais, comme lui, ils voudraient pétrir de la même façon le cerveau de tous les enfants, et c'est un même corps de doctrines qu'ils font le rêve monstrueux d'infuser uniformément à une jeunesse qui serait alors *une et indivisible.* C'est pour cela qu'ils reprochent aux congrégations enseignantes de former une autre jeunesse et de préparer deux France. Lors de la grande enquête parlementaire sur l'enseignement qui a abouti au beau rapport de M. Aynard, toutes les accusations amoncelées contre l'enseignement congréganiste auraient dû s'effondrer, même aux yeux des plus prévenus. Des universitaires de talent, qui ne demandent pas la suppression de la salutaire concurrence faite par les établissements libres, se sont honorés grandement en rendant en toute impartialité un juste hommage à ces maisons d'éducation que des sectaires veulent aujourd'hui anéantir.

Non contents d'attaquer les congrégations vouées à l'enseignement, au nom de la « conscience laïque outragée », il est des libres-penseurs qui poussent la bonhomie ou l'hypocrisie jusqu'à les attaquer au nom même des intérêts religieux dont ils se révèlent par là les défenseurs inattendus.

C'est ainsi qu'à leur avis, les instituteurs congréganistes, en multipliant par trop les exercices religieux, courent le risque d'en « dégoûter leurs élèves » qui diront peut-être, au sortir de leurs collèges, y avoir « pris des messes pour toute leur vie ».

Alors même que ces griefs seraient en partie fondés, nos adversaires n'ont pas qualité pour les formuler. Pour notre part, si nous n'avions crainte de paraître infecté d'un peu de jansénisme, nous avouerions qu'il nous semble prudent et respectueux de ne pas abuser des choses saintes. « Méfie-toi de celui qui entend deux messes », dit un vieux proverbe lyonnais, rappelé dans un des livres de notre regretté Clair Tisseur, architecte, poète, philosophe, qui possédait à un haut degré ce mélange de mysticisme

et de sens pratique qui caractérise les compatriotes de Ballanche, d'Ampère et de Claude Bernard.

On sait, entre parenthèses, que les trois grands chrétiens que nous venons de nommer ont vu le jour dans cette cité située au confluent brumeux du Rhône et de la Saône, sous un ciel souvent sombre mais qui, de temps à autre, réjouit cependant les yeux de ses habitants des clartés et des idéales transparences d'un ciel du Midi.

Non ce n'est pas à ceux qui se tiennent hors du temple qu'il appartient de se plaindre de tel ou tel détail futile qui déparerait l'une de ses petites chapelles ; ce droit n'appartient qu'aux fidèles, et c'est en cette qualité que déjà nous en avons usé librement. Les étrangers n'ont pas à se mêler de nos minimes querelles de famille.

Nous sera-t-il permis de dire encore qu'à notre sens les congrégations et leurs élèves se défient trop de cette Université de France dont, cependant, Lacordaire disait dans l'*Ere nouvelle*, en 1848 : « Nous regardons l'Université comme une condition de la vie scientifique et littéraire du pays. Nous défendons ses droits comme les nôtres et nous espérons qu'elle finira par défendre les nôtres comme les siens (1). » En ce moment ce n'est pas de ses mains que nos droits reçoivent des coups ; de grands universitaires les ont au contraire défendus contre les passions des politiciens.

Pourquoi regarderions-nous en ennemi ce corps universitaire où ne se sont pas trouvés déplacés de très grands chrétiens : Ozanam, le fondateur des admirables conférences de Saint-Vincent-de-Paul, et plus près de nous, Heinrich, l'ancien doyen de la Faculté de Lyon, Ollé-Laprune, qui avait déjà rendu tant de services à l'Eglise et qui semblait être appelé à en rendre davantage encore, Edouard Ruel, le pieux et intime ami de Mgr d'Hulst, dont l'Académie a couronné la belle étude sur Montaigne, vrai chef-d'œuvre que M. Faguet a honoré d'une éloquente préface ? Ces grands disparus ont des successeurs. De nos jours encore des catholiques vaillants se font gloire d'appartenir à l'Université

(1) Est-il possible de ne pas le remarquer : c'est chez leurs anciens élèves que la plupart des congrégations ont rencontré leurs adversaires les plus acharnés,et c'est surtout par les universitaires qu'elles ont été défendues à la tribune et dans la presse.

et ils jouissent de l'entière estime de collègues qui apprécient en eux l'esprit de tolérance avec lequel ils savent rendre leur foi aimable. Tout le monde connaît de ces universitaires, les uns célèbres, les autres illustres, Brunetière, Fonsegrive, Albert Vandal, Maurice Blondel, Bazaillas, Georges Goyau, Doumic, Trolliet, Billiaz, de Lapparent, Des Granges, Dimier, l'heureux auteur de *la Souricière*, Gebhart, le prestigieux évocateur de la Rome papale, vrai peintre d'histoire à la palette si riche en couleurs, et tant d'autres que l'on pourrait encore nommer (1).

Le catholique universitaire est d'ailleurs si peu un mythe que Paul Bourget, l'auteur de *l'Etape*, nous a dépeint dans le personnage de M. Ferrand un professeur dont la foi ardente devrait contenter les plus difficiles. L'illustre académicien se fait, dans cet ouvrage, dont nous admirons sans réserve certains passages, l'avocat merveilleux d'une cause bien injuste quand il essaye de nous démontrer que les lois sociales s'opposent à ce qu'un fils de paysan devienne professeur de rhétorique et veulent que les fonctions soient départies aux citoyens plutôt d'après leur naissance que d'après leur mérite personnel. Combien il serait désirable que les nombreux admirateurs de cette œuvre lussent la belle étude qu'en a faite M. Fonsegrive dans la *Quinzaine*. Ce que les critiques auraient pu ajouter, c'est qu'il ne faut pas rendre responsable, des idées par trop conservatrices de M. Bourget, le catholicisme auquel il vient de faire une loyale et publique adhésion. Bien avant son évolution religieuse, l'auteur de *l'Etape* était déjà un « réactionnaire », qu'on nous passe ce mot qui peut paraître un peu grossier appliqué à l'analyste subtil qui semble avoir puisé ses sentiments ou ses préjugés aristocratiques plutôt dans la fréquentation des salons du noble faubourg que dans la méditation des principes évangéliques.

Nous ne voulons rien dire des Facultés catholiques, afin ne pas être trop accusé de vouloir absolument parler de tout et de beaucoup d'autres choses encore. Mais n'est-il pas à un certain point

(1) On sait que Trolliet est mort, le 25 janvier 1903, et que sa fin prématurée a excité les regrets des lettrés, des artistes, des savants de tous les partis. On n'ignore pas non plus à la suite de quels incidents l'honorable M. Dimier a cru devoir envoyer au ministre de l'instruction publique du moment une démission qui ne pouvait que le réjouir.

de vue très fâcheux cet exode qu'elles ont déterminé de la part de beaucoup de professeurs qui ont abandonné les chaires de l'Etat pour monter dans celles qu'elles offraient à leur dévouement ? Pourquoi se plaindre que l'enseignement officiel soit aux mains des incroyants, si les catholiques le désertent de leur plein gré ; et ces agrégés transplantés dans la serre chaude de Facultés privées peuvent-ils faire autant de bien que s'ils étaient demeurés dans le plein air du haut enseignement national ? Au lieu de détourner leurs élèves de la grande école Normale, de cette école que l'on appelle l'Ecole tout court comme on appelait Rome *la Ville*, que les congrégations donnent donc à l'Eglise des défenseurs comme Brunetière, Fonsegrive et d'autres que nous avons nommés ou que nous pourrions citer encore. Cela ne vaudrait-il pas mieux que d'encombrer les écoles militaires de leurs élèves ? Toutefois, il ne s'agit pas de dire : « Catholiques, emparons-nous de l'Université », comme certains auraient dit : « emparons-nous de la République ». Non, l'Université et la République sont la chose de tous les Français ; prenons-y la place qui nous appartient, celle que nous mériterons.

Toutes ces digressions achevées et toutes ces considérations faites, il n'en demeure pas moins vrai que les congréganistes enseignants ont, au même titre que les autres citoyens, droit à la justice et à la liberté.

Les catholiques d'ailleurs ne se laisseront pas désarmer sans combat. Ceux mêmes qui savent que les communards, auteurs des incendies et des massacres de 1871, ont été, pour le plus grand nombre, instruits par les frères de la Doctrine chrétienne et que les chefs de la Libre-Pensée ont été souvent élevés dans les maisons religieuses, ne peuvent pas pour cela se désintéresser de l'enseignement chrétien et considèrent comme un devoir d'en assurer le bénéfice à leurs enfants. Tous comprennent la nécessité de former des instituteurs catholiques dont il se créera un peu partout des « agrégations », en attendant que ce mot ait la mauvaise fortune de devenir aussi suspect que celui de « congrégation ».

* * *

Et maintenant, en quoi les congrégations vouées à la méditation et à la prière, au silence et à la mortification, dont on ne voit jamais les membres dans nos écoles, dans les chaires de nos églises, sur nos places publiques et dans nos rues gênent-elles les pouvoirs publics ? En quoi la société moderne, la raison et la liberté, les principes démocratiques et républicains sont-ils intéressés à ce qu'un moine ignoré, agenouillé dans sa cellule derrière les murs de quelque Trappe ou de quelque Chartreuse, perdue elle-même au fond des solitudes, soit chassé de cet inhabitable abri, rejeté dans la foule qu'il a fui et où ne s'agitent déjà que trop d'âmes vaines, de vulgaires et grossières ambitions, ou contraint de chercher un asile dans les forêts et les montagnes de l'étranger ?

La raison se le demande et ne répond point. La civilisation consternée rebrousse chemin comme au temps où les Lombards et les Goths, ennemis de ces moines humbles, éclairés et laborieux, incendiaient les abbayes, assiégeaient les monastères, jetaient au vent la cendre des manuscrits précieux, et ne laissaient qu'un désert de plus dans les déserts où ils avaient passé, la hache et la torche à la main. Oui, la raison et la civilisation se taisent consternées.

Voici, en effet, au milieu de l'ardente lutte pour la vie, en pleine et sanglante bataille où tant de désirs et tant d'appétits restent inassouvis, voici toute une élite qui renonce aux compétitions du pouvoir, de l'argent, de la gloire humaine ; elle fait vœu d'obéissance alors que tous aspirent à commander, vœu de pauvreté quand tous se ruent vers les richesses, vœu de chasteté alors que la bête humaine sacrifierait tout pourvu qu'il lui fût permis de se vautrer en paix dans l'ivresse et la luxure.

Or, ces silencieux et ces mortifiés qui ont abandonné leur part de vanités et de plaisirs, les voici chassés de leurs asiles par ceux qui ne sont jamais las ni rassasiés. Ramène-t-on les pacifiques et les vaincus sur le champ de bataille pour les contraindre à se battre ou à se venger ? Nous le demandons à nos jacobins et à nos démagogues : qu'envient-ils aux moines ? Leurs robes de bure,

leurs couches de paille, les herbes cuites dont ils se nourrissent ? Leur silence, peut-être ?

Eh bien non, les soldats d'Odoacre, de Théodoric et de Totila, et les barbares plus féroces encore qui brûlèrent l'abbaye du Mont-Cassin, au VIe siècle, furent moins coupables et par conséquent plus excusables que ne le sont aujourd'hui ces sectaires qui persécutent pour persécuter, qui tuent pour tuer. Les uns, violents mais simples, pillaient pour vivre, égorgeaient pour la satisfaction d'instincts primitifs et brutaux. Les derniers exterminent pour le plaisir et par dépravation.

Ils laisseront envahir les rues de nos villes par les filles de joie, triomphantes et tapageuses ; toute liberté sera accordée à l'impudeur et au vice ; leurs asiles légaux seront respectés et protégés et, par surcroît, la place publique leur appartiendra. Mais que de saintes filles que le bonheur a dédaignées ou qui ont laissé à leurs sœurs leur part des joies permises se réfugient dans l'ombre et le silence, qu'elles s'en aillent loin du monde dans leur innocence imperturbable ou avec leurs inapaisables douleurs, et le monde dans ce qu'il a de plus abject et de plus brutal les poursuivra et les dispersera. Il ne laissera pas chanter en paix ces oiseaux célestes, mourir en paix ces oiseaux blessés !

Avec les cloîtres abattus sous la poussée tumultueuse des barbares c'est la mort du silence et du recueillement ; c'est le sel de la terre répandu dans la boue ; c'est l'âme humaine arrachée de son impénétrable et inviolable refuge. O Thébaïdes dépeuplées, sanctuaires pollués, délicates consciences envahies et salies, dans quelles solitudes, sur quelles cimes blanches, au milieu de quelles impénétrables forêts vos hôtes se réfugieront-ils ? Dans quel invisible réseau d'ombre et de silence s'envelopperont-ils, loin du monde et de la vie ?

Les mystiques se le demandent avec angoisse. C'est que les forêts les plus impénétrables, les monts les plus inaccessibles, les îles les plus escarpées sont envahis par les pas bruyants de l'homme. Les grands horizons boisés de la Gaule mystérieuse sont troués aujourd'hui par mille chemins. Il ne reste presque nul vestige des massifs forestiers chers aux moines, aux poètes et aux rêveurs. Devant la platitude et la nudité, les beaux mystères reculent et s'évanouissent. Et voici que les hommes de Dieu, comme les artistes, ne trouveront bientôt plus sur nos chaussées

uniformes et dans nos champs empuantis d'engrais chimiques le caillou où reposer leur tête.

Les temps paraissent donc venus, les temps difficiles et vulgaires où l'homme, las du bruit et de la vanité de la vie, ne trouvera plus dans la nature austère la liberté et la paix qui resteront seulement l'apanage des bêtes fauves. Il va donc falloir qu'il rentre en lui-même, qu'il recherche la solitude dans la foule et construise sa cellule dans son propre cœur. Cénobitisme indissoluble du moins que celui qui, des forêts les plus reculées, se réfugiera, cette fois, dans le cloître inexpugnable de l'âme et de la pensée !

Oui, les voici bientôt chassés des solitudes où la légende nous les montra apprivoisant oiseaux, poissons et bêtes fauves, les disciples des saint Benoît, des saint Bruno, des abbés de Rancé. Saint Léonor ne mettra plus les cerfs au labour. Le moine armoricain Hervé ne posera plus des fagots de bois sur les épaules de son loup (1). Les légendes ont vécu et surtout les forêts sont défrichées. Le monde moderne n'a plus besoin de leur foi, n'a plus besoin de leurs bras. C'est pourquoi, dans sa reconnaissance, il bafouera l'idéal et brisera l'instrument.

Et pourtant c'est d'eux qu'il est moralement né. Si ces contemplatifs, durant les siècles de barbarie et de brutalité qui ont fait si longtemps la nuit sur l'Europe, ne se fussent pas distraits de leurs prières et de leurs méditations pour entretenir la petite lampe du savoir humain, s'ils n'eussent pas soufflé sur les charbons enfouis sous la cendre, en d'autres termes, s'ils n'eussent pas transmis au monde moderne les arts et la culture de l'antiquité, de combien de siècles l'humanité n'eût-elle pas été retardée dans sa marche ! La science humaine ne s'improvise pas en un siècle. Il faut des milliers d'années pour reconstituer l'édifice incendié par Omar. Que fussent devenus Homère, Aristote, Xénophon, Pline, Virgile, Cicéron, entre les mains d'Attila, de Genséric ou des comtes carlovingiens, si les moines ne les eussent pas enfouis dans leurs cellules, au passage de ces soldats ensanglantés qui ne savaient pas lire ?

Ingrat et lâche troupeau humain ! Maintenant que l'œuvre est faite, il demande la mise à mort de l'ouvrier. Le miel est cueilli, il ne reste plus qu'à brûler la ruche ! Mais c'est en vain qu'il s'y

(1) *La Légende dorée.*

emploiera et qu'il poussera son cri de mort. Il peut déchirer la bure, démolir la cellule, incendier l'abbaye, disperser la communauté, tuer même de ses cris le silence dont elle s'enveloppe. Il ne viendra pas à bout de cela seul qui fait le moine et peut emplir de thébaïdes nos plus bruyantes et fourmillantes cités : la foi intangible et l'espérance humaine qui s'y accroche désespérément.

Grands moines drapés de blanc et pieds nus, vous êtes donc immortels et libres dans l'inviolable retraite de votre volonté. Il est assez de silence sous les étoiles, la nuit venue, pour que vous puissiez méditer loin des bruits de la terre, assez de solitude dans la foule pour que le monde vous soit totalement étranger. De votre idéal et de vos vœux, vous possédez la réalité intangible. Ils n'auront de votre suprême liberté, réfugiée et fortifiée dans l'obéissance divine, que des dépouilles apparentes et vaines. Et finalement vous vaincrez !

*
* *

M. Waldeck-Rousseau n'est pas seulement un grand homme d'Etat, il est, de plus, un épris d'art, un amant passionné du beau. C'est pourquoi nous ne comprenons pas qu'il ait consenti à provoquer la fermeture de ces cloîtres paisibles qui servent d'asile à tant de savants, de lettrés et de poètes. Ce dilettante au masque froid qui, par la puissance de la volonté, s'est créé une marmoréenne impassibilité, laisse cependant deviner en lui une impressionnabilité secrète et des tendances essentiellement idéalistes qui auraient dû le détourner d'une voie que tout, dans son cœur et dans son esprit, pouvait lui faire déclarer mauvaise et funeste. Comment ce patricien intellectuel et de goûts raffinés ne trouve-t-il pas au moins inélégante, antiesthétique et grossière la chasse faite par des policiers et par des gendarmes à ces pacifiques légions de religieux et de religieuses, depuis les savants et les éloquents jusqu'aux plus humbles, occupés à enseigner l'abécédaire aux petits enfants ! Vraiment n'y a-t-il pas plus d'affinités intellectuelles entre l'ancien président du Conseil et tel ou tel bénédictin qu'il exile, qu'entre lui et beaucoup des membres de cette majorité parlementaire aux farouches injonctions de laquelle il a cru devoir céder ?

Si cet homme éminent a rouvert la guerre religieuse qui est la plus impie des guerres civiles, faut-il croire qu'il a fait passer dans la pratique cet odieux aphorisme : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive ! » On pouvait espérer mieux de ce caractère qui semble plus fait pour commander que pour obéir.

N'a-t-il donc pas médité sur les éternelles vérités si bien traduites par le grand penseur Le Play : « Les enquêtes sur le passé, faites avec le concours des historiens compétents, aboutissent à ce résultat, savoir : qu'à tous les âges de l'histoire, depuis les prospérités de l'ancienne Egypte jusqu'à celles de la chrétienté, on a remarqué que tous les peuples pénétrés des plus fermes croyances en Dieu et en la vie future se sont élevés toujours rapidement au-dessus des autres par la vertu et le talent comme par la puissance et la richesse. »

Quelque légitimes que soient leurs griefs contre les pouvoirs publics, les catholiques auraient tort de s'en prendre au parlementarisme, au président de la République ou à la république elle-même.

A ce point de vue, l'appoint qu'ils donneraient à l'opposition anticonstitutionnelle serait fâcheux.

Il est de mode de gémir contre la prétendue omnipotence des sénateurs et des députés, mais n'est-il pas de règle, pour un pays libre, que la puissance publique doive surtout résider dans la représentation nationale ? Les Lords et les Communes ont bien les mêmes attributions que nos assemblées de représentants, puisque le pouvoir du parlement anglais est au contraire presque sans limite. Pour en donner une idée, voici un vieux proverbe qui a cours de l'autre côté du détroit : Le Parlement peut tout, hormis faire d'une femme un homme, *the english parliament can do any thing except make a man out of a woman*. L'Angleterre n'est-elle pas d'ailleurs la terre d'élection du « self-government » ?

Ce n'est pas non plus à M. Loubet que nous devons reprocher la politique du gouvernement. Le premier magistrat du pays, auquel les conservateurs ont fait un si injuste accueil, est bien obligé de choisir les seuls ministres qui soient assurés de la majorité de la Chambre. Le jour où les électeurs enverraient aux Palais-Bourbon des députés libéraux, le président de la République serait forcé d'appeler aux affaires un cabinet libéral. La conduite tenue à l'égard de M. Loubet par tout le parti conservateur

a été à la fois maladroite et coupable, tant il est vrai que pour être sûr d'être habile, il suffirait de rester juste.

L'élu du Congrès de Versailles n'avait pas encore dit un mot que déjà, en face de l'Europe étonnée, il était couvert d'injures par les chefs de l'opposition qui l'affublaient du surnom odieux de Panama, comme s'ils avaient voulu faire croire que cet honnête homme dont ils connaissaient bien la probité avait pu tremper dans cette vaste escroquerie que l'on a appelée, peut-être un peu trop tôt, la plus grande escroquerie du siècle.

Enfin, ce n'est pas la république elle-même qu'il convient de rendre responsable de l'état de choses actuel, puisque, par essence, ce mode de gouvernement est perfectible et que tous les citoyens peuvent concourir à l'amélioration progressive du régime.

M. Etienne Lamy, le grand républicain catholique dont la tribune française, hélas ! reste depuis trop longtemps privée, l'éloquent M. Etienne Lamy, dans un discours prononcé à Lyon, en 1893, faisait entendre cette observation judicieuse : « Sous la République, toutes les forces politiques sont électives, temporaires ; aucune des pièces n'est à demeure, et la facilité de les remplacer dès qu'elles s'usent ou se faussent fait la stabilité du régime. »

Tous les personnages autorisés qui ont pris, au nom de l'Eglise, la défense des congrégations, ont bien compris qu'ils devaient se tenir sur le terrain constitutionnel.

Les évêques qui ont parlé au nom des intérêts sacrés dont ils ont la garde n'ont attaqué ni le chef de l'Etat, ni le parlementarisme, ni la république ; et rien dans les termes de la pétition qu'ils ont adressée aux membres des deux Chambres, après l'ouverture de la session, ne peut faire suspecter leur correct loyalisme ou donner à supposer qu'ils aient eu la moindre arrière-pensée politique.

*
* *

Des laïques de toute opinion ont, comme on le sait, défendu les congrégations,mais elles se sont aussi défendues elles-mêmes.

Des religieux ont tenu à ce sujet un langage sage et modéré qui méritait d'être mieux entendu :

Le R. P. Bélanger, de la Compagnie de Jésus, dans une brochure intitulée *les Jésuites et les Humbles*, à laquelle nous avons déjà emprunté quelques lignes, répond aux reproches faits à son ordre de s'occuper surtout des classes influentes et riches, en montrant avec quelle charité un grand nombre de ses confrères usent leur existence dans les travaux si pénibles des missions, ou consacrent toute leur vie au service des pauvres, des pestiférés et des lépreux.

Dans une autre brochure, *les Méconnus*, d'une portée plus générale et que nous avons trouvée parfaite, ce même jésuite, se rappelant que saint Paul répondait par l'exposé de ses travaux à ceux qui le menaçaient dans l'exercice de son ministère et s'excusait de faire ainsi son propre éloge en disant : *vos me coegistis*, « vous m'y avez forcé », ce même religieux, disons-nous, en quelques pages d'une sincérité touchante et d'une impeccable logique, nous fait voir « ce que sont les religieux, — ce qu'ils font, — à quoi ils servent ».

Cette apologie d'un religieux par un religieux, écrite avec une noble simplicité, a été lue par des milliers de catholiques, car, le plus souvent, c'est à des convertis que l'on prêche, mais elle n'a pas été assez connue de ceux à qui elle était destinée et qu'elle aurait dû convaincre. Cet excellent livre n'est entré, le plus souvent, que dans des maisons amies. Hélas ! il est des livres auxquels sont réservés de pires destins et qui, mécontentant, à la fois, amis et ennemis, risquent de ne rencontrer, soit à droite, soit à gauche, que des adversaires et partant de n'avoir pas de lecteurs. *Dii omen avertite !* Dieux immortels, détournez de nous ce funeste présage !

Cédons un moment la parole au père Bélanger :

« C'était des jeunes filles radieuses de jeunesse et de santé, qui auraient pu aller vers l'autel au bras d'un époux chéri, au son des orgues, au parfum des fleurs d'oranger.

« Elles allaient vers les malades, de vrais malades, qui geignaient, toussaient, crachaient, se fâchaient parfois, juraient et frappaient. De leurs mains délicates, elles lavaient les ulcères, pansaient les blessures, faisaient avec des sourires d'anges des besognes de valet. Par-dessus tout, de leur bouche compatissante sortaient des consolations exquises : elles disaient à l'infirme : « Mon frère. » Il répondait en toute vérité : « Ma sœur. »

« D'autres allaient à l'enfance et, vierges par la pureté, se montraient mères par l'amour. A la crèche, à l'asile, à l'école primaire, elles recevaient ces innocentes créatures, leur apprenaient à fuir le mensonge, à respecter leurs parents, à obéir à leurs maîtres, à haïr le vol, le blasphème, l'impudicité...

« Celles-ci recueillaient les orphelins, les nourrissaient, les habillaient, leur enseignaient un métier. Celles-là allaient à une plus rebutante enfance, à la vieillesse sans attraits, sans grâce, sans sourire.

« D'autres relevaient l'innocence perdue ; d'autres couraient aux missions, bravant les fièvres brûlantes et les noirs abrutis ; d'autres enfin, mystère pour le monde, s'enfermaient au cloître et priaient pour les pécheurs, comme prie une mère pour l'âme de son enfant !

« A côté de cet essaim de vierges, une armée plus mâle et plus rude souvent, parcourait, elle aussi, à grands pas, cette étrange carrière du dévouement absolu, où « l'amour des autres l'emporte sur l'amour de soi ».

« Ces hommes venaient de toutes parts et avaient tous les âges. Ils portaient jadis des galons et maniaient les troupes. Ou bien ils étaient médecins, avocats, ingénieurs, architectes. Tel gérait des affaires, tel autre faisait le commerce...

« Plus nombreux étaient ceux qui allaient aux âmes. Hommes de savoir, ils s'inclinaient vers la jeunesse pour lui communiquer la science, au prix d'un labeur écrasant qui ne leur rapportait rien...

« Contre ces hommes d'abnégation, de dévouement, de charité ; contre ces femmes, anges consolateurs, qui donnaient leur jeunesse et leur fortune, afin de faire du bien aux malheureux, s'élevait un cri de haine, demandant leur proscription, leur spoliation, leur exil !

« Qu'on charge leurs biens d'impôts spéciaux et ruineux !

« Qu'on les empêche de se réunir autrement que sous la surveillance de la police ; — sinon la prison.

« Que le droit de s'associer librement soit à tous : aux socialistes pour détruire la société ; aux ouvriers en grève, pour ruiner le patron et empêcher le travail ; aux financiers qui veulent grossir leur bourse par des spéculations ;aux francs-maçons surtout, pour imposer à tous leurs caprices sectaires... Mais pas à eux !

« Que pour prier, pour être pur, pour être pauvre, pour soigner l'enfance, la vieillesse, l'indigence, la maladie ; pour enseigner la grande morale de l'évangile, pour préparer des missionnaires, on ne puisse se réunir librement.... »

De vains théoriciens d'un socialisme parfois chimérique se sont trouvés, en grand nombre, parmi ceux qui veulent expulser ces religieux dont toute la vie cependant est la mise en pratique d'une complète socialisation des biens, du travail et de la prière.

Aux premières pages de sa brochure, le père Bélanger se demande comment il se fait que, dans notre France, des millions d'hommes bons et généreux, obéissant à une poignée de sectaires, laissent :

« Chasser les sœurs des hôpitaux ;

« Accabler d'impôts iniques ceux dont ils applaudissaient la bienfaisance ou les œuvres d'Orient ;

« Gêner, tracasser, interdire l'enseignement catholique ;

« Ravir au père le droit de choisir les éducateurs de ses fils. »

Nous allons voir comment il résout, dans la conclusion de son écrit, ce qu'il appelle une douloureuse énigme, ce qu'il aurait pu aussi, se souvenant de ses études scientifiques passées,appeler un bien difficile « problème ». Car ce jésuite est un ancien élève de l'Ecole polytechnique N'est-ce point le cas, à ce propos, de faire remarquer que ces grands ordres religieux, pour lesquels des ignorants ont tant d'inexplicables dédains, se recrutent, le plus souvent, dans l'élite intellectuelle du pays ? Ils tiennent de leur fortune, de leur situation sociale et, ce qui vaut mieux, de la supériorité et de la haute culture de leur esprit, les droits les plus incontestables à occuper les places les plus enviées dans cette société « des heureux de ce monde » qu'ils n'hésitent pas cependant à quitter pour le prie-Dieu d'une cellule blanchie à la chaux, les humbles solitudes et les mortifications du cloître, ou les fatigues et les périls du plus dur apostolat.

« Nous croyons, dit le père Bélanger, avoir résumé l'énigme douloureuse posée au début.

« Si les congréganistes sont poursuivis d'une haine insatiable par les ennemis de la religion, c'est qu'ils la servent bien et loyalement. Rien de surprenant.

« Mais, s'ils sont abandonnés des honnêtes gens, des vrais libéraux, c'est que, devant les yeux de ceux-ci, on a tendu un voile de calomnies, qui a transformé des êtres toujours inoffensifs, toujours bienfaisants, souvent héroïques, en fantômes grotesques ou malfaisants.

« Eh bien ! nous avons marché aux fantômes.

« Nous avons examiné leur triple vœu. Nous avons trouvé :

« Qu'il grandissait, loin de la ravaler, la nature humaine ;

« Qu'il élargissait le cœur loin de l'atrophier, et lui faisait embrasser, dans une étreinte de dévouement, tout ce qui souffre ;

« Qu'il laissait à la conscience toute sa liberté pour se défendre contre des commandements pervers, d'ailleurs absolument improbables.

« On avait dit : « Les religieux gênent le clergé séculier. » Celui-ci a répondu : «C'est faux ! Ils sont nos précieux auxiliaires. »

« On avait dit : « Les congréganistes ont des richesses scandaleuses. »

« Une rigoureuse arithmétique, opérant sur les données des ennemis eux-mêmes, a prouvé l'indigence des accusés.

« On avait dit : « Ils ont des privilèges. » Leurs impôts se sont dressés devant nous, iniques, écrasants, exceptionnels. — Ils n'ont que le privilège de payer davantage !

« On avait affirmé qu'ils étaient ennemis de la République ; il a été démontré qu'ils n'étaient que victimes des faux républicains, sectaires et francs-maçons.

« Et, quand le fantôme a été débarrassé ainsi de tout l'attirail de croquemitaine dont on le chargeait pour le rendre hideux, nous lui avons demandé : « Que fais-tu ? » Comme certain martyr des premiers siècles, il a montré des pauvres secourus, des ignorants instruits, des malades pansés, des veillards nourris, des barbares civilisés et remontés à la dignité humaine : le tout au prix de fatigues inouïes, de ces sacrifices dont on meurt.

« Et quand, à bout de questions, nous lui avons dit : « Aimes-tu la France ? » Il n'a eu qu'à laisser parler les indifférents, et ses adversaires mêmes, qui tous ont répété d'une seule voix :

« Il nous est impossible de le nier, ils sont Français, patriotes, et travaillent pour la France. »

« Concluez donc, concluez !...

« Il nous semble impossible que ce ne soit pas dans le sens de

la pleine liberté accordée aux congrégations, sans folles méfiances ni odieuses précautions.

« Mais si, par impossible, votre âme honnête ne demandait pas pour nous cette liberté ;

« Si vous laissiez consommer contre nous les projets hypocrites et sectaires qui nous menacent encore ;

« Eh bien, sachez-le, au jour de notre agonie, à côté de la croix de notre maître, toujours triomphante, elle ! jusque dans le martyre et dans la mort, on devrait mettre en berne le drapeau de la France, parce que , ce jour-là, elle perdrait des enfants qui l'ont passionnément aimée et utilement servie. »

Nous venons de feuilleter des pages écrites par un jésuite, interrogeons maintenant un dominicain.

Si, ce que nous souhaitons de grand cœur, notre livre tombe sous les yeux d'un *mécréant*, ce lecteur trouvera sans doute que nous lui servons à satiété de la prose monacale et que nous trempons par trop notre plume dans le bénitier ; peut-être même ira-t-il jusqu'à nous trouver digne de manier ce célèbre goupillon, accessoire du culte, dont tous les électeurs ne doivent pas avoir une idée bien exacte, puisque, suivant une anecdote bien connue, sous le règne de Louis-Philippe, époque à laquelle les hommes de la haute société fréquentaient peu les églises, il arriva qu'un ministre, M. Thiers lui-même, croyons-nous, auquel on présentait le premier ce goupillon, à la fin d'une messe d'enterrement, ne sachant pas qu'en faire, le mit tout simplement dans sa poche. En ce temps-là le sabre et le goupillon ne faisaient pas l'excellent ménage dont nous avons déjà parlé et qui a fait couler récemment tant d'encre.

Nous serions ravi, disions-nous, que notre modeste livre, enrichi de citations cléricales et monacales, fût lu par des « mécréants ». Et de cette dernière expression nous ne voulons blesser personne, car ne croit pas qui veut, si nous prenons du moins à la lettre cette définition du catéchisme : « La foi est un don de Dieu. » On nous accordera bien d'ailleurs que dans le nombre de ceux qui n'ont pas la foi ou qui l'ont perdue, il en est quelques-uns dont ce n'est pas tout à fait la faute.

Au mois de juillet dernier, lors de l'inauguration de la statue du P. Didon, élevée au milieu du parc de l'école Albert-le-Grand, à Ar-

cueil, le R. P. Gaffre, dans le courant de son discours, fut amené naturellement à parler, devant les élèves et les amis de ce moine prêcheur et éducateur, de la question qui préoccupait alors tous les esprits.

Voici en quels termes très dignes il défendit tous les religieux, ses frères, des vagues et d'autant plus dangereuses accusations que des événements récents avaient fait porter contre eux :

« Qu'on se garde bien de croire qu'avec ces aspirations vers la liberté qui bouillonnaient au fond de son cœur d'homme, le dominicain fût embarrassé pour concilier les respects de la tradition et de l'autorité auxquels l'obligeaient son caractère sacerdotal. Vous connaîtriez peu, Messieurs, ce qu'est une âme de moine, si vous aviez de pareils étonnements.

« Supérieure à toute modification matérielle et détachée de tout intérêt personnel, elle se sent contemporaine de tous les temps et associée à tous les progrès. La forme des régimes passe, le bien qu'elle poursuit demeure ; les systèmes politiques ou scientifiques se succèdent, l'idéal où elle tend persiste. Elle sait que la vérité est une et la justice anonyme.

« Que me parlez-vous, dès lors, de la pourpre et du nom de César, de la blouse et du nom du peuple ? L'habit et le nom n'ont rien à faire avec ce que je cherche, moi, avec ce qui est le but poursuivi de mes dépouillements et de mes dévouements, c'est-à-dire, le triomphe de la vérité sur l'ignorance et l'erreur, le triomphe de la justice sur le mal, mal physique, par l'extension du bien-être pour tous, mal moral par l'épanouissement de la vertu chez tous.

« Sommes-nous donc condamnables pour affirmer de telles évidences que manifeste toute notre vie ?

« Dans toutes les causes actuelles de division où se sont troublés les esprits les plus calmes, lequel d'entre nous a perdu la sérénité du chrétien, supérieur à tous les partis et frère de toutes les races, la soumission du citoyen respectueux de toutes les lois ?

« En quelle coalition a-t-on surpris notre main ? En quelle trame cachée notre influence ?

« Fils de l'autorité, nous avons su être, pendant des siècles, les conseillers fidèles de la vieille monarchie, et nous pouvons nous vanter, sans jactance, que tant qu'un roi de France éclaira

sa conscience à celle d'un moine, il se souvint que son premier devoir était de se montrer « le père du peuple ».

« Fils de la liberté, aussi, nous en avons imprégné nos constitutions démocratiques électives, et quand la République de Washington voulut s'établir sur des bases de solide libéralisme, elle ne trouva rien de mieux que d'appliquer à un grand peuple la législation d'un ordre religieux en plein treizième siècle. Il n'est pas une obligation des gouvernements passés que nous n'ayons loyalement accomplie ; il n'est pas un desideratum des démocraties naissantes que nous n'ayons d'avance réalisé. »

Le R. P. Gaffre, s'exprimant ensuite comme le philosophe le plus positiviste l'aurait fait, définit le véritable but de tout gouvernement. « Ne parlons plus, s'écria-t-il, de dynastie, parlons de vie. » Et il poursuivit ainsi :

« Tout ce qui assurera le pain, la paix, la joie, la liberté, s'appellera loi de vie et non loi des progressistes ou loi des socialistes. Il n'y aura que des Français, qu'ils soient de rouge, de noir ou de blanc habillés, travaillant pour des Français... Liberté pour tous, pour chacun, pourvu que la liberté de chacun tourne au bien de tous !...

« Ah ! Messieurs, si cela se faisait aujourd'hui, j'affirme que demain il n'y aurait plus personne pour parler encore de régimes, de partis et de dynasties. Ils seraient tous absorbés, comme sont absorbés tous les petits ruisseaux quand ils abordent l'Océan !

« Laissez-nous donc, ô mes concitoyens, qui ne nous voulez proscrire que parce que vous ne nous connaissez pas, laissez-nous donc travailler avec vous à réaliser pour les masses le beau rêve divin de la vie que nous avons réalisé pour l'élite.

« Ou plutôt, faites par vous-mêmes: gardez le choix des moyens. Que nous importe ? Mais laissez-nous accomplir la seule œuvre pour laquelle nous réclamions le droit d'être, et sans laquelle il n'est pas de vie possible au sein des multitudes : « Prêcher la vérité », c'est-à-dire préparer les âmes au règne de la loi et les rendre dignes, suivant la parole du Christ, de la liberté.

L'éloquent panégyriste du Père Didon est, de tous les fils de Lacordaire, celui qui a peut-être le plus largement hérité de sa manière un peu romantique et surtout des principes sociaux de l'illustre restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique en France.

Il était donc qualifié autant que quiconque parmi ses frères pour revendiquer, au nom de tous, les droits de tous à la liberté dont il est un passionné serviteur. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre savent à quel point il possède le don divin, le pouvoir magique du Verbe qui émeut et transporte l'âme des foules.

Nous terminerons enfin cette série de hautes attestations en appelant en témoignage le gardien des clefs, celui qui a la charge de conduire les fidèles vers le Christ, c'est-à-dire vers la Voie, la Vérité et la Vie. Cette irrécusable parole mérite d'être entendue, même des adversaires de la religion dont le très glorieux Léon XIII est le pasteur suprême.

Voici donc, sans commentaire, bien entendu, une partie de la Lettre apostolique adressée par le Chef auguste de la Catholicité au cardinal Richard, archevêque de Paris :

. . . . . .

Les ordres religieux tirent, chacun le sait, leur origine et leur raison d'être de ces suprêmes conseils évangéliques que notre divin Rédempteur adressa, pour tout le cours des siècles, à ceux qui veulent conquérir la perfection chrétienne : âmes fortes et généreuses qui, par la prière et la contemplation, par de saintes austérités, par la pratique de certaines règles, s'efforcent de monter jusqu'aux plus hauts sommets de la vie spirituelle. Nés sous l'action de l'Eglise dont l'autorité sanctionne leur gouvernement et leur discipline, les ordres religieux forment une portion choisie du troupeau de Jésus-Christ. Ils sont, suivant la parole de saint Cyprien, l'honneur et la parure de la grâce spirituelle, en même temps qu'ils attestent la sainte fécondité de l'Eglise.

Leurs promesses, faites librement et spontanément après avoir été mûries dans les réflexions du noviciat, ont été regardées et respectées par tous les siècles, comme des choses sacrées, source des plus rares vertus.

Le but de ces engagements est double : d'abord élever les personnes qui les émettent à un plus haut degré de perfection, ensuite les préparer, en épurant et en fortifiant leurs âmes, à un ministère extérieur qui s'exerce pour le salut éternel du prochain et pour le soulagement des misères si nombreuses de l'humanité.

Ainsi, travaillant sous la direction suprême du Siège apostolique à réaliser l'idéal de perfection tracé par Notre-Seigneur, et vivant sous des règles qui n'ont absolument rien de contraire à une forme quelconque de gouvernement civil, les instituts religieux coopèrent grandement à la mission de l'Eglise qui consiste essentiellement à sanctifier les âmes et à faire du bien à l'humanité.

C'est pourquoi, partout où l'Eglise s'est trouvée en possession de sa liberté, partout où a été respecté le droit naturel de tout citoyen de choisir le genre de vie qu'il estime le plus conforme à ses goûts et à son perfectionnement moral, partout aussi les ordres religieux ont surgi comme une production spontanée du sol catholique, et les évêques les ont considérés à bon droit comme des auxiliaires précieux du saint ministère et de la charité chrétienne.

Mais ce n'est pas à l'Eglise seule que les ordres religieux ont rendu d'immenses services dès leur origine : c'est à la société civile elle-même. Ils ont eu le mérite de prêcher la vertu aux foules par l'apostolat de l'exemple autant que par celui de la parole, de former et d'embellir les esprits par l'enseignement des sciences sacrées et profanes et d'accroître même par des œuvres brillantes et durables le patrimoine des beaux-arts. Pendant que leurs docteurs illustraient les Universités par la profondeur et l'étendue de leur savoir, pendant que leurs maisons devenaient le refuge des connaissances divines et humaines et, dans le naufrage de la civilisation, sauvaient d'une ruine certaine les chefs-d'œuvre de l'antique sagesse, souvent d'autres religieux s'enfonçaient dans des régions inhospitalières, marécages ou forêts impénétrables, et là, desséchant, défrichant, bravant toutes les fatigues et tous les périls, cultivant, à la sueur de leur front, les âmes en même temps que la terre, ils fondaient autour de leurs monastères et à l'ombre de la croix des centres de population qui devinrent des bourgades ou des villes florissantes, gouvernées avec douceur, où l'agriculture et l'industrie commencèrent à prendre leur essor.

Quand le petit nombre des prêtres ou le besoin des temps l'exigèrent, on vit sortir des cloîtres des légions d'apôtres, éminents par la sainteté et la doctrine qui, apportant vaillamment leur concours aux évêques, exercèrent sur la société l'action la plus

heureuse en apaisant les discordes, en étouffant les haines, en ramenant les peuples au sentiment du devoir et en remettant en honneur les principes de la religion et de la civilisation chrétienne.

Tels sont, brièvement indiqués, les mérites des ordres religieux dans le passé. L'histoire impartiale les a enregistrés, et il est superflu de s'y étendre plus longuement. Ni leur activité, ni leur zèle, ni leur amour du prochain ne se sont amoindris de nos jours. Le bien qu'ils accomplissent frappe tous les yeux, et leurs vertus brillent d'un éclat qu'aucune accusation, qu'aucune attaque n'a pu ternir.

Dans cette noble carrière, où les congrégations religieuses font assaut d'activité bienfaisante, celles de France, nous le déclarons avec joie une fois de plus, occupent une place d'honneur.

Les unes, vouées à l'enseignement, inculquent à la jeunesse, en même temps que l'instruction, les principes de religion, de vertu et de devoir sur lesquels reposent essentiellement la tranquillité publique et la prospérité des Etats. Les autres, consacrées aux diverses œuvres de charité, portent un secours efficace à toutes les misères physiques et morales dans les innombrables asiles où elles soignent les malades, les infirmes, les vieillards, les orphelins, les aliénés, les incurables, sans que jamais aucune besogne périlleuse, rebutante et ingrate arrête leur courage ou diminue leur ardeur.

Ces mérites plus d'une fois reconnus par les hommes les moins suspects, plus d'une fois honorés par des récompenses publiques, font de ces congrégations la gloire de l'Eglise tout entière et la gloire particulière et éclatante de la France, qu'elles ont toujours noblement servie et qu'elles aiment avec un patriotisme capable, on l'a vu mille fois, d'affronter joyeusement la mort.

Il est évident que la disparition de ces champions de la charité chrétienne causerait au pays d'irréparables dommages.

En tarissant une source si abondante de secours volontaires, elle augmenterait notablement la misère publique, et, du même coup, cesserait une éloquente prédication de fraternité et de concorde.

A une société où fermentent tant d'éléments de trouble, tant de haines, il faut de grands exemples d'abnégation, d'amour et de désintéressement.

Et quoi de plus propre à élever et à pacifier les âmes que le spectacle de ces hommes et de ces femmes qui sacrifiant une situation heureuse, distinguée et souvent illustre, se font volontairement les frères et les sœurs des enfants du peuple, en pratiquant envers eux l'égalité vraie par le dévouement sans réserve aux déshérités, aux abandonnés, aux souffrants !

Si admirable est l'activité des congrégations françaises, qu'elle n'a pu rester circonscrite aux frontières nationales et qu'elle est allée porter l'Evangile jusqu'aux extrémités du monde et, avec l'Evangile, le nom, la langue, le prestige de la France. Exilés volontaires, les missionnaires français s'en vont, à travers les tempêtes de l'Océan et les sables du désert, chercher des âmes à conquérir dans des régions lointaines et souvent inexplorées.

On les voit s'établir au milieu des peuplades sauvages pour les civiliser en leur enseignant les éléments du christianisme, l'amour de Dieu et du prochain, le travail, le respect des faibles, les bonnes mœurs ; et ils se dévouent ainsi sans attendre aucune récompense terrestre jusqu'à une mort souvent hâtée par les fatigues, le climat ou le fer du bourreau. Respectueux des lois, soumis aux autorités établies, ils n'apportent, partout où ils passent, que la civilisation et la paix ; ils n'ont d'autre ambition que d'éclairer les infortunés auxquels ils s'adressent, et de les amener à la morale chrétienne et au sentiment de leur dignité d'homme.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'ils apportent, en outre, d'importantes contributions à la science en aidant aux recherches qui se font sur ses différents domaines : l'étude des variétés de races dans l'espèce humaine, les langues, l'histoire, la nature et les produits du sol et autres questions de ce genre.

. . . . . .

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

Leo P. P. XIII.

XVIII

De la genèse de notre lettre et de ce livre.

La *Lettre* que nous avons eu l'honneur d'écrire à un évêque au sujet de l'attitude de la grande majorité des catholiques français dans l'affaire Dreyfus a été lue, comme nous l'avons dit, beaucoup plus que nous ne l'aurions pensé.

Elle a excité tous les sentiments : la colère, la surprise, l'indignation, la reconnaissance ; quelques-uns de ses lecteurs ont même manqué à ce point de mesure qu'ils sont allés jusqu'à l'admiration.

Pour ces derniers, fort rares naturellement, l'auteur de cette lettre était un écrivain, un philosophe, presque un penseur. Pour beaucoup d'autres, il ne pouvait être qu'un malade, un déséquilibré.

Nous ne méritons :

> Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

La même page qui nous a fait traiter par les uns de sceptique, par les autres de mystique, montre bien l'ordinaire vanité du jugement des hommes.

Nous avons parlé ailleurs des félicitations qui nous étaient arrivées des divers points de l'horizon politique ou religieux. Mais, comme on peut s'en douter, nous avons reçu, par contre,

de bien vifs reproches pour avoir pris cette initiative qui, en somme, a rencontré peu d'indifférents parmi ceux qui l'ont connue.

Les femmes surtout ont été méchantes, et nous en avons été, comme de juste, fort contristé. C'est ainsi que dans une lettre non signée, mais dont l'écriture aux fins jambages et le papier élégant et parfumé décelaient bien que le trait nous était lancé par une main féminine, nous lisons : « Si vous étiez si tourmenté de cette démangeaison de vous faire imprimer, pourquoi ne vous êtes-vous pas contenu encore un peu ; vous n'auriez pas longtemps à attendre avant de pouvoir écrire les mémoires d'un vieil avoué. »

Une habituée de notre paroisse nous envoyait aussi une missive, fort bien tournée du reste, pour nous marquer son étonnement de nous voir « assister aux offices après avoir fait cause commune avec ce juif ».

Enfin une bonne parente est allée, dans sa pieuse exaspération, jusqu'à nous lancer cet anathème : « Va, je te maudis ! » — « Maudire, bénir, ce sont de ces affaires qui ne se font plus dans les maisons », aurions-nous pu répondre à l'instar de Paul Astier, un des héros de cet *Immortel* qui ne devait rien ajouter à la gloire d'Alphonse Daudet ; mais nous tenons à la vérité historique, nous avouerons donc n'avoir pas opposé la moindre réplique à cette virulente apostrophe. Au cours de la tempête, discute-t-on avec les éléments déchaînés qui d'ailleurs sont sourds et aveugles ?

Pour dire tout à fait le vrai, nous ne pensâmes au jeune Astier qu'au sortir de l'appartement. On appelle cela l'esprit de l'escalier.

Il nous serait impossible de nourrir de la haine contre un ennemi, à plus forte raison contre une ennemie. C'est dire avec quelle facilité nous pardonnâmes à toutes ces cruautés féminines.

Que Jéhovah, le Dieu des juifs et des chrétiens, nous garde de laisser dans l'oubli un dernier trait digne de mémoire :

Une dame de la meilleure société, fort intelligente et pour laquelle nous professons la plus respectueuse sympathie, nous adressait des rives fleuries de la Méditerranée enchanteresse, une lettre qui n'avait rien du calme et de la sérénité de la belle nature au milieu de laquelle elle avait été écrite.

C'était en pleine effervescence électorale ; les appels éloquents

de la *Ligue des Femmes françaises* et les objurgations enflammées de journaux comme le *Gaulois* produisaient la plus vive excitation dans les milieux mondains et aristocratiques.

« Je voudrais être Judith ! » nous écrivait textuellement notre correspondante, pour bien nous montrer que, dans cette heure critique, toutes les femmes devaient se transformer en héroïnes. Son lyrisme patriotique évidemment l'avait entraînée très loin, et nous ne nous attendions certes pas à voir la libératrice de Béthulie en cette affaire.

Connaissant toute la réserve de cette femme distinguée et charmante, nous avions peine à la croire capable d'un aussi oriental dessein et à nous la figurer pénétrant, pendant une nuit chaude, sous la tente de Waldeck-Rousseau-Holopherne, pour le séduire d'abord et pour lui donner la mort ensuite, après lui avoir offert tout ce que la vie a de plus doux. Son désir de se dévouer à la politique d'Arthur Meyer, de Berthoulat et de Pollonais l'avait évidemment induite à d'aventureuses figures de rhétorique.

L'Histoire sainte n'est pas toujours une histoire de saints, et tous les exemples qu'elle fournit ne sont pas à imiter.

Involontairement nous nous rappelions ces vers de l'*Homaï* d'Anatole France :

Homaï, dans ses bras immobile et sereine,
Laissait son clair regard se refléter en noir
Dans le sabre pendu contre un pilier d'ébène ;
Elle se contemplait au fond de ce miroir.

Puis, en se renversant, sa tête inerte et belle
Entraîna son regard qui flotta mollement.
Vers l'heure où le nopal fleurit, l'émir près d'elle
S'endormit dans la joie et dans l'apaisement.

.....

Puis ils m'ont dit : « Revêts d'une étoffe éclatante
« Ta chair purifiée et qui dompta l'effroi,
« O vierge, et va frapper l'ennemi dans sa tente. »
Ils ont dit, et mes pieds sont allés jusqu'à toi.

.....

Elle dit, souleva du doigt le bras tranquille
Qui s'était replié tiède et brun sur son flanc ;
Souple, elle en dégagea sans bruit sa taille habile
Et sur le tapis sourd assura son pied blanc ;

Et, chaude encor du lit, dans sa robe froissée,
Lente, elle s'approcha du pilier de bois noir,
Et saisit la poignée éclatante et glacée
Du sabre dont l'acier lui servit de miroir.

Mais vous voulez donc ressusciter l'affaire Dreyfus ? nous écrivaient d'autres correspondants. Et pourquoi pas ? leur aurions-nous répondu si nous avions pensé qu'elle fût morte ; si surtout nous eussions estimé notre personnalité inconnue capable d'agir sur l'opinion publique par une manifestation épistolaire qui aurait eu tant de retentissement et surtout un aussi salutaire effet, si elle eût été signée d'un comte de Mun, d'un Denis Cochin ou d'un Jacques Piou, par exemple.

Si l'affaire Dreyfus venait à s'éteindre, elle se rallumerait bien toute seule. Non, nous n'avons pas eu cette prétention. Mais ce n'est pas en essayant, bien inutilement d'ailleurs, de faire le silence autour d'elle qu'on l'enterrera.

Elle n'est pas morte ; n'essayez pas de la coucher dans son tombeau ; elle le ferait voler en éclats. Nous chrétiens, nous savons bien qu'elle sort ressuscitée la vérité mise par les hommes au sépulcre. La vérité peut subir des éclipses momentanées mais non pas un échec définitif, tellement elle porte, en elle, une incompressible force d'expansion.

De récents événements ont montré que l'affaire Dreyfus n'avait rien perdu de son actualité et même de son acuité. Ce n'est pas d'ailleurs en enfermant dans un organisme sain un germe morbide, mais en l'extirpant, qu'on préservera ce corps de la décomposition.

Dans sa *Métaphysique des mœurs* (Doctrine du Droit), Kant avait dit : « Malheur à celui qui adopte cette maxime pharisaïque : « Mieux vaut la mort d'un homme que la ruine de tout un « peuple ! car quand la justice disparaît, il ne vaut plus la peine « que des hommes vivent sur la terre. »

Pour beaucoup, dans cette ténébreuse affaire qui reste un terrible épouvantail, il n'y a qu'un déplorable, qu'un colossal malentendu. Car, en somme, il en est peu qui, délibérément, voudraient prendre parti pour l'iniquité.

Que de fois nous avions souffert de voir la masse des catholiques prendre si imprudemment, si injustement parti pour les accusateurs de cet homme que tant de circonstances fâcheuses devaient rendre au moins suspects. Que de fois nous nous étions dit, en entendant les sornettes, cocasseries et coq-à-l'âne qui se débitaient autour de nous : « Ah ! si nous savions manier une plume ! » Une plume, le plus sublime des outils ! Un jour cepen-

dant, n'y tenant plus, nous l'avons saisi, tout de même, cet instrument de libération qu'on trouvera sans doute bien inexpérimenté entre nos doigts. Nous l'avons saisi et nous nous en sommes servi.

Nous n'espérions pas que notre faible voix pût être entendue de la foule, dans le concert de vociférations et de violentes clameurs qui sévissait alors. Mais notre frêle cri d'alarme pouvait éveiller un cri plus sonore et plus puissant et, répercuté ainsi d'échos en échos, trouver une force qu'il n'avait pas en lui-même. Des initiatives modestes peuvent en provoquer de plus efficaces. Nous pensions à la lueur presque invisible de la petite lampe qui se balance dans nos églises, devant le sanctuaire, faible lueur à laquelle l'enfant de chœur prend du feu pour éclairer les cierges de l'autel, lumière minuscule et tremblotante qui contient cependant assez de flamme pour illuminer des cathédrales. Nous pouvions donc supposer que la modeste détermination d'un simple soldat de l'armée catholique entraînerait celle plus efficace d'un grand chef.

Il n'est d'ailleurs pas présomptueux de penser que nul effort n'est tout à fait vain puisque, comme le constate le philosophe Ballanche « rien n'est perdu dans le monde matériel, rien n'est perdu dans le monde moral » et que, dans tous les ordres d'idées, « le pas d'une fourmi pèse sur l'univers ».

A ceux qui s'étonneraient que l'on puisse à ce point s'intéresser à cette question Dreyfus, ne pourrait-il pas être répondu que si parmi les meilleurs esprits de la génération actuelle, il en est encore qui se préoccupent d'étudier et de résoudre les problèmes historiques du Masque de fer, des faux Dmitri, des Naundorf et tant d'autres passionnants chapitres de l'histoire, n'est-il pas plus intéressant encore de s'occuper de ce procès colossal et monstrueux qui a troublé et secoué notre pays jusque dans ses fondements,qui a sollicité l'attention du monde entier et attiré pour ainsi dire les regards de toute l'humanité sur le visage d'un seul homme que les uns disent un coupable, et les autres, un martyr ?

Nous pouvions donc nous occuper de la question Dreyfus, et il n'y avait rien là du « cas pathologique » que diagnostiquait le spirituel scepticisme de M. André C., un jeune et très distingué docteur lyonnais de nos amis.

C'est à la fin du mois de novembre 1901 que fut écrite la *Lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque sur l'affaire Dreyfus*. Mais il nous fut impossible de la faire paraître. Nous n'en voulions demander l'insertion qu'à un journal catholique, ou tout au moins libéral et modéré d'opinions. Il est évidemment des feuilles catholiques, des organes impartiaux qui eussent accueilli notre prose ; mais, dans le moment, nous n'en trouvâmes pas.

C'est après avoir inutilement frappé à la porte de deux ou trois de ces journaux que nous eûmes l'idée hardie de nous adresser à l'un des premiers personnages de la République pour qu'il obtînt l'insertion recherchée dans un certain journal modéré, centre gauche (comme l'on disait du temps de M. Thiers), et où nous lui supposions des amis dévoués.

Cette haute personnalité, qui n'a pas que des amis, jouit sans conteste de l'entière estime de ses adversaires ; et la calomnie qui s'est attaquée dans notre pays à tant de gens a, privilège singulier, respecté la renommée de cet ancien ministre, de ce sénateur sur lequel les républicains ont raison de compter comme sur l'une des meilleures et des plus sûres réserves de l'avenir.

Mêlé à des luttes ardentes dont les échos étaient à peine assoupis, engagé au premier rang du combat pour la justice, le président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen semblait s'être retiré pour quelques jours sous sa tente ; et il nous écrivait, en des termes trahissant une sorte de découragement passager et quelque peu de mélancolie hautaine, que, depuis les derniers événements, il n'avait pas gardé, avec les amis que nous lui supposions dans le journal indiqué, des relations pouvant lui permettre de leur demander l'insertion d'une protestation probablement aussi inutile que d'autres protestations du même genre.

Nous croyons pouvoir sans inconvénients reproduire ce que nous disait, dans une de ses lettres, l'honorable M. Trarieux qui ne se formalisera certainement pas de ce que nous prenions la liberté de le citer. L'ancien garde des sceaux a toujours eu la franchise de ses opinions. La part glorieuse qu'il a prise dans la bataille qui dure encore, le retentissement qu'a eu son action courageuse et persévérante sont de telle sorte que nous ne pouvons commettre une indiscrétion en dévoilant ici une pensée que lui-même a manifestée si souvent et avec tant d'éclat devant l'opinion publique.

Pour M. Trarieux, si le parti catholique n'a pas voulu revenir sur sa première impression, cela n'a pas été « faute de comprendre, mais faute d'indépendance et de courage » (1).

L'éminent sénateur de la Gironde est du nombre de ceux qui ont été le plus exaspéré par les imbécillités et les infamies de l'affaire Dreyfus. Nous regrettons de ne pas lui avoir vu prendre, sur la question des congrégations, une attitude analogue à celle de M. René Goblet avec le caractère duquel son état d'esprit offre tant d'affinités.

Découragé par le peu d'empressement que mettaient les directeurs de journaux auxquels nous nous étions adressé à se disputer nos copies, nous replaçâmes le tout au fond d'un tiroir, jusqu'à ce que le discours prononcé à Lyon par M. Coppée, porteur de la bonne parole de la Patrie Française, l'en fit de nouveau sortir.

(1) Voici la lettre que M. Trarieux nous a adressée et à laquelle nous faisons allusion ci-dessus. Nous n'avons pas cru devoir la publier ici, non plus que celle de Me Labori, imprimée plus loin, sans l'autorisation de l'auteur, autorisation qui nous a été d'ailleurs très courtoisement accordée :

« *Monsieur Léon Chaine, Lyon.*

« Paris, 12 décembre 1901.

« Mon cher Maître,

« Votre lettre à Mgr X... m'a paru très intéressante, mais je n'ai aucun moyen de vous la faire publier dans le journal auquel vous avez songé.

.....

« A vous parler franchement, du reste, laissez-moi vous dire que je ne puis vous en exprimer de bien grands regrets.

« La question est jugée pour le parti catholique proprement dit ; beaucoup d'appels semblables au vôtre, émanant même d'ecclésiastiques et plusieurs très bien faits lui ont été adressés : il n'a pas bougé, non pas faute de comprendre, mais faute d'indépendance et de courage. Tous ont craint de se séparer du gros de l'Eglise. Je vous en citerais vingt des plus notables ; vous devez en connaître à Lyon comme moi.

.....

« Je comprends que vous n'en preniez pas votre parti, vous qui me semblez de la famille des abbé Pichot et des Paul Viollet.....

« Il faudra, pour en revenir, la force des choses.

« Veuillez, mon cher Maître, croire à mes meilleurs sentiments.

« TRARIEUX. »

Nous professons pour M. François Coppée et pour M. Jules Lemaître une déférence que nous n'avons pas à déguiser le moins du monde.

Ce n'est pas sans admiration que nous voyons ces demi-dieux quitter leur Olympe littéraire (car on peut bien parler de ce séjour des immortels puisque Coppée et Lemaître ont leur fauteuil sous la fameuse coupole), ce n'est pas sans admiration, disons-nous, que nous voyons ces hommes de lettres ou de science qui, de divers côtés de l'opinion, ont quitté leurs académies ou leurs laboratoires pour descendre délibérément sur le forum,prendre courageusement leur part de responsabilité dans l'ardente bataille livrée entre des opinions contraires.

Tous ont paru vouloir s'inspirer de cette prévoyante et virile loi de Sparte qui obligeait chaque citoyen de la République à prendre parti dans une guerre civile et lui défendait de rester neutre. Ce sont des sentiments absolument identiques que nous éprouvions, quand nous avons entendu, au cours de l'année dernière, l'allocution si vibrante que prononça M. Thureau-Dangin, lorsqu'il vint présider une conférence donnée par M. Lerolle, l'éloquent député de Paris.

Pour revenir à M. Coppée, on a fait, nous le savons, des plaisanteries faciles sur « le bonnet à poil » qu'en un jour de délire patriotique il a découvert dans le cœur de tous les bons Français ; on a ri moins spirituellement des cataplasmes et des tisanes de l'auteur de *la Bonne Souffrance* ; car l'ancien président de la *Patrie Française*, en surmontant ses malaises physiques pour se jeter vaillamment dans l'âpre mêlée des partis, a montré que, selon la forte expression de Bossuet, « une grande âme sait toujours rester maîtresse du corps qu'elle anime ».

Mais ce dimanche, 16 mars 1902, M. Coppée passa la mesure de ce qu'il était permis de dire à un public intelligent sur le syndicat de trahison, le péril juif et la France aux Français.

Après avoir pris connaissance de la diatribe enflammée prononcée par le doux poète, d'abord dans le *Nouvelliste* de Lyon sans contredit l'un des plus importants des journaux de notre pays, dont nous faisons notre lecture, chaque matin, bien que nous ne partagions pas toutes ses idées en matière politique et sociale), nous voulûmes consulter la version donnée par l'*Express*, journal libéral progressiste très bien renseigné et fort

bien fait dont la nuance modérée s'accorde davantage avec nos propres opinions ; version identique aussi dans le *Réveil Républicain*, journal de vaillants et de jeunes, où nous avons des amis dont les premières manifestations politiques promettaient beaucoup pour la défense du catholicisme libéral mais que l'affaire Dreyfus a rejetés, comme malgré eux, dans le camp des nationalistes et des césariens. Le *Lyon Républicain* et le *Progrès* de Lyon, qui sont les organes les plus importants de la politique radicale dans tout le Sud-Est de la France, n'avaient prêté que peu d'attention à la manifestation du poète-président de la *Patrie Française*.

Le soir même, nous tirions notre manuscrit du secrétaire, où il était resté en sommeil, et nous l'adressions au vaillant et libéral directeur de la *Justice Sociale*.

Mais pourquoi, direz-vous, après avoir commis la *Lettre* avoir commis le Livre ? *Errare humanum est, perseverare diabolicum !*

L'idée ne nous est pas venue « de nuit », comme cela arrivait au troubadour Valmajour, d'Alphonse Daudet. Non, mais elle nous est venue alors que retiré en notre maison des champs, pendant les fêtes de la Pentecôte, nous nous étions mis à arranger et classer les cartes, lettres, brochures et livres qui nous avaient été adressés à l'occasion de ce que l'on a appelé notre intempestive manifestation publique. Le Paraclet, troisième personne de la divine Trinité, n'était évidemment pour rien dans ce dessein. Au surplus, les personnes mystiques pourront choisir, à leur gré, le moment précis où elles voudront que nous ayons été assisté de l'Esprit saint, puisque, dans cette même journée de la Pentecôte, nous avons conçu et puis nous avons abandonné notre projet .

Nous l'avons repris et mis à exécution pendant l'époque bénie des vacances que, selon le goût de beaucoup, nous aurions mieux fait d'employer de plus hygiénique façon. Nous n'avons pas été habitué au jeu cruel de la chasse et l'on ne peut se promener toujours ni passer tout son temps à contempler les beautés de la nature.

Commencé au milieu des événements de la fin juillet, poursuivi pendant les péripéties d'un voyage de fin d'année scolaire fait en famille, ce livre dont, à l'estimation de bien des esprits, le besoin ne se faisait pas du tout sentir, a été achevé pendant les

heures charmantes des avant-midi d'octobre, heures de travail que nous faisions précéder de courses tranquilles dans cette campagne lyonnaise qui enserre notre cité, pendant la belle saison, d'une ceinture d'émeraude fraîche et verte, mais dont les arbres déjà jaunissants empourpraient alors le paysage de leurs riches couleurs automnales. Malgré la précipitation visible, hélas ! avec laquelle nous avons tracé ces pages, nous n'avons pu les faire paraître avant la rentrée du Parlement,puisque,pendant ces belles journées d'arrière-saison, nous en promenions encore les modestes méditations sur les chemins de notre Caluire, en vue des fortes et gracieuses ondulations des monts d'Or et des montagnes du Lyonnais, un peu plus lointaines, qui bornent notre horizon du côté de l'occident.

Le 20 avril, M. Salomon Reinach, le savant membre de l'Institut, dont on connaît les travaux, nous écrivait une bien éloquente lettre de félicitations que nous regrettons beaucoup de ne pouvoir reproduire en entier ici : « Si,nous disait-il,le Calas du XIXe siècle étant un juif, Voltaire avait été un évêque, quelle gloire pour l'Eglise et quelle réponse à ceux qui l'accusent d'avoir toujours servi les puissants ! »

Détail particulier : M. Salomon Reinach avait eu connaissance en Italie de notre *Lettre à un Evêque ;* il y avait rencontré M. Paul Sabatier, au retour d'un voyage que venait de faire à Assise, *prope limina sancti Francisci,* le célèbre auteur de la *Vie de saint François ;* et c'est ce dernier qui lui fit lire le numéro de la *Justice Sociale* du 29 mars, numéro dont le contenu avait été honoré de sa complète approbation. Le grand admirateur de l'idéal franciscain, l'infatigable propagateur des doctrines du docteur séraphique est, en effet, l'un de ceux qui ont été le plus indignés des monstruosités du procès Dreyfus.

Donc, comme nous le disions plus haut, les ennemis de la cause de Dreyfus (1) ne désarmaient pas ; la campagne de mensonges

(1) Cela est incontestable : quelques spectateurs impartiaux, qui ont suivi les débats de Rennes, ont été mal impressionnés par l'attitude impassible et froide de l'accusé : ils auraient voulu de sa part des protestations plus énergiques, plus violentes. On ne s'est pas rendu compte que ce polytechnicien, cet X fait homme, ennemi de toute déclamation, pensait vaincre l'accusation par la seule force de la Vérité. On n'a pas suffisamment observé le caractère surtout

éhontés, d'insinuations perfides, de fausses nouvelles était savamment entretenue.

Tantôt on racontait à l'abonné bénévole qui n'avait pas lu *Cinq ans de ma vie* qu'en acceptant sa grâce après ce long martyre,

scientifique de cet accusé qui voulait démontrer son innocence comme un théorème de géométrie. La nature particulière de son esprit se révèle bien dans les termes de la lettre qu'il nous fit l'honneur de nous écrire, le 20 avril 1902, et dans laquelle il parle des événements qui passionnaient le monde à son sujet avec le même sang-froid que si sa personne n'y avait pas été mêlée.

« Il est évident, nous écrivait-il, que dans une question de Justice et de Vérité, tous les hommes de bonne foi, quelles que fussent leurs conceptions philosophiques ou religieuses, auraient dû se trouver réunis dans une même pensée de solidarité humaine, et c'est une de mes plus grandes tristesses d'avoir été obligé de constater jusqu'à quel point l'esprit de parti et la passion peuvent obscurcir la conscience.

« Je vous remercie donc d'avoir élevé la voix et je souhaite qu'elle soit entendue ..... »

On nous a conté la première entrevue qui eut lieu entre Dreyfus et le colonel Picquart, cet héroïque soldat qui a montré tant de courage civique. C'est à peine si Dreyfus parla de lui-même et de son épouvantable aventure. Mais durant tout le cours du déjeuner qui réunissait la victime à celui qui avait tant fait pour l'arracher à ses bourreaux, il fut surtout question, paraît-il, des campagnes de Napoléon dont l'officier juif a fait des études approfondies.

Voici, d'autre part, la lettre que M. Alfred Dreyfus a adressée au *Journal des Débats*, le 4 août 1902, en réponse aux commentaires de M. le général de Galliffet sur l'acceptation de sa grâce :

« A Monsieur le gérant du *Journal des Débats*.

« Monsieur, vous avez publié, dans le numéro portant la date du samedi 2 août, une lettre de M. le général de Galliffet où je n'ai pas lu sans une douloureuse surprise et sans indignation ces lignes : « En signant son recours en grâce, M. Alfred Dreyfus s'est reconnu « coupable ».

« Les souvenirs de M. le général de Galliffet le servent mal : Je n'ai jamais signé de recours en grâce. Et comment me serais-je reconnu coupable d'un crime dont je suis innocent ? Je constate en outre que M. le général de Galliffet dans la lettre qu'il vous adresse ne conteste pas cependant le propos qu'il tenait récemment à M. Joseph Reinach et que je rappelais dans ma lettre à M. Ranc : « Le bordereau, disait le général de Galliffet, est d'Esterhazy qui « avait deux complices. Quant à Dreyfus, il n'a jamais eu de rap- « ports avec l'Allemagne, etc. »

« J'ai également le droit, Monsieur le gérant, de rappeler à votre journal les conditons où j'ai été gracié :

« Condamné à Rennes, le 9 septembre 1899, je signai le soir même mon pourvoi devant le conseil de revision militaire. Or, dans la nuit

le « traître » avait expressément accepté sa condamnation, et s'était reconnu coupable ; tantôt on annonçait, cette fois d'une façon absolument officielle, que Labori (1), écœuré de la con-

du 11 au 12 septembre, mon frère, M. Mathieu Dreyfus, arrivait à Rennes porteur d'une lettre de M. le général de Galliffet à M. le général Lucas. M. le général de Galliffet alors ministre de la guerre invitait M. le général Lucas à faire pénétrer immédiatement mon frère dans ma cellule pour une communication urgente et de la plus haute importance.

« Le 12 septembre, à six heures du matin, mon frère était dans ma cellule. Il me dit que le gouvernement avait décidé dans la journée du 11 septembre de me gracier.

« Si j'avais été coupable du plus abominable des crimes, est-ce que le général de Galliffet, ministre de la guerre, et ses collègues auraient jamais eu l'idée de proposer ma grâce au président de la République trois jours après ma condamnation ?

« Seulement, le président du conseil, M. Waldeck-Rousseau, et ses collègues se trouvaient arrêtés par mon pourvoi dans leur dessein de me gracier immédiatement. En conséquence, mon frère avait été prié d'obtenir de moi le retrait de mon pourvoi et c'est pour que mon frère m'y décidât que le général de Galliffet invitait le général Lucas à lui ouvrir d'urgence l'accès de ma cellule.

« Mon frère me fit valoir d'une part l'effet considérable que produirait ma grâce au lendemain d'une seconde condamnation inique, d'autre part l'inutilité de mon pourvoi de pure forme. En effet alors même que le pourvoi eût été admis, le conseil de guerre devant qui j'aurais été traduit n'aurait statué que sur le vice de forme qui aurait été relevé dans le jugement et cela sans entendre de témoins, sans m'entendre moi-même. Mon frère me fit en outre valoir mon devoir vis-à-vis de ma femme, de mes enfants, des miens.

« J'étais, en effet, totalement épuisé par cinq années d'atroces tortures physiques et morales. Je voulais vivre pour remplir jusqu'au bout mon devoir, pour poursuivre la revision légale de mon procès. Après avoir longuement discuté avec mon frère, je me décidai à retirer mon pourvoi.

« Je n'ai donc pas demandé ma grâce : je l'ai acceptée. Dois-je ajouter qu'en sortant de prison, je protestai de mon innocence et de mon inflexible résolution de poursuivre la revision légale de mon procès ? Le loyauté et la loi vous font un devoir d'accueillir ma lettre, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

« Alfred Dreyfus. »

(1) « Samois, le 4 mai 1902.

« *Monsieur Chaine, avoué, Lyon.*

« Mon cher Maître,

« Je sors seulement d'une bataille électorale où, à raison de ce que j'entends ne dépendre que de ma conscience, j'ai reçu une fois

duite de son client, l'avait abandonné ou que Zola, enfin revenu de ses erreurs, avait déserté sa cause. Les amis de Labori connaissaient bien l'opinion du grand avocat. Quant à Zola, il prit la peine d'écrire une lettre à M. Vaughan pour démentir la nouvelle (1).

Les incidents qui ont suivi la mort récente de cet homme de lettres ont bien montré qu'un feu toujours intense couve sous la cendre de ce foyer que, cependant, l'on déclare tous les jours éteint.

de plus de toutes parts de rudes coups auxquels j'ai encore pu faire face avec un bonheur relatif.

« Votre lettre et l'article de la *Justice Sociale* m'ont profondément touché. Je crois que les catholiques se sont fait à eux-mêmes un mal irréparable en ne comprenant pas quel était le vrai devoir des chrétiens, s'ils étaient sincères, au milieu de la lutte que nous avons traversée.

« Le grand malheur de ce pays est qu'il semble avoir perdu tout idéal. Comme vous le dites fort bien, il ne me paraît pas possible à moi non plus que tout soit terminé, et quoi qu'il advienne, ce sera ma joie tant que je vivrai d'avoir été soutenu de loin par quelques amis de bonne foi, à quelque confession religieuse qu'ils appartiennent ou à quelque doctrine philosophique qu'ils se rattachent .....

.....

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments les meilleurs et les plus sympathiques.

« Labori. »

Cette lettre d'un caractère privé n'était pas destinée à la publicité, mais sa reproduction ne saurait offrir le moindre inconvénient. car tout le monde sait avec quelle conviction ardente l'éminent avocat soutient encore la justice d'une cause pour laquelle il a déjà dépensé tant de dévouement et de talent.

(1) « Paris, le 13 mai 1902.

« Mon cher Vaughan,

« Je crois devoir sortir de mon silence pour donner à M. Hugues Le Roux le plus formel démenti.

« Jamais Alfred Dreyfus n'a signé de recours en grâce ; jamais il n'a reconnu être coupable même d'une incorrection. Aujourd'hui, comme autrefois, j'affirme sa complète innocence, et j'ai gardé pour sa personne la plus grande admiration et la plus grande tendresse.

« J'attends l'inévitable justice, avec la seule amertume de voir que pas un de ceux qui savent et qui peuvent ne trouve le courage de guérir la France du mal honteux dont elle souffre toujours.

« Bien amicalement à vous.

« Emile Zola. »

Cette mort soudaine qui aurait dû, par les circonstances tragiques dont elle a été environnée, inspirer plus de respect, ou tout au moins plus de retenue, a été l'occasion d'un débordement nouveau de diffamation et d'injures.

Certes non, nous sommes loin d'être l'un des admirateurs de l'œuvre de Zola. Bien avant l'affaire Dreyfus, Drumont a pu dire de l'auteur de *Nana* et de *Pot-Bouille* qu'il avait fait baisser le niveau moral de la France.

Nous souscrivions et nous souscrivons encore à ce jugement sévère et justifié.

Mais ce que nous trouvons odieux, c'est que Zola ait pu perdre cette popularité acquise par une littérature malsaine au moment où, s'élevant au-dessus des obscurités et des lâchetés ambiantes, il accomplissait un acte noble et généreux. On aura beau dire que son esprit, dans cet acte de révolte contre tant de défaillances intellectuelles, a eu beaucoup plus de part que son cœur, l'acte vaillamment accompli n'en mérite pas moins nos applaudissements.

Cet homme jusque-là honoré, adulé, encensé par la foule pour ce qu'il avait fait de mal, a été bafoué, honni, vilipendé pour ce qu'il a fait de bien. Porté au Capitole pour avoir écrit avec un immense talent des ordures, il a été précipité de la roche tarpéienne le jour où, sans souci de l'impopularité, il a proclamé la Vérité. Quant à nous, nous préférons au père naturaliste des Rougon-Macquart l'auteur de la courageuse et prophétique lettre *J'accuse*.

Nous espérons que Celui qui a dit qu'un verre d'eau ne serait jamais donné ici-bas sans récompense en tiendra compte à l'homme qui a essayé un jour d'abreuver les foules à des ondes de vérité. Mais il aurait fallu un autre Moïse pour faire jaillir d'un autre Oreb ce torrent de vérité dont on avait un si grand besoin.

Quoi qu'il en soit, certains journalistes pieux, qui ont jeté l'insulte sur cette tombe, auraient mieux agi en y faisant descendre une prière chrétienne.

Tout n'est pas mauvais, d'ailleurs, dans l'œuvre colossale du maître. Il nous souvient d'avoir lu, jeune encore, dans cette ravissante et fraîche idylle qui a nom *la Faute de l'abbé Mouret* une paraphrase délicieuse et touchante des litanies de la sainte

Vierge. Puissance merveilleuse de l'artiste ! A parcourir ces pages vraiment religieuses, il paraît impossible qu'au moment même où il les écrivait, l'auteur n'ait pas été comme transporté dans les régions sereines du mysticisme le plus pur.

Qu'il l'ait voulu ou non, Zola a encore honoré la sainte mère du Christ par son *Lourdes*. Que l'on ne crie pas au paradoxe !

Il est des gens qui avaient lu sans en être vivement touchés le livre cependant si impressionnant de Lasserre et que celui de Zola a bien autrement frappés et même bouleversés ; il en est aussi qui n'avaient jamais ouvert l'ouvrage de Lasserre et qui se gardaient de pareilles lectures comme bonnes seulement pour de pieuses femmes et des enfants.

Pour beaucoup, il ne se passait rien de bien extraordinaire dans ce chef-lieu d'arrondissement du département des Hautes-Pyrénées. Il n'en a pas été tout à fait de même, quand le grand romancier a fait pénétrer, dans certains milieux, le récit des merveilles qui s'y accomplissaient. Comme tant d'autres, quoique catholique pratiquant, ce n'est qu'en touriste que tout d'abord nous avons plusieurs fois passé à Lourdes. Et ce n'est qu'après avoir eu connaissance du livre de Zola que nous y avons été en pélerin.

Dans de précédents voyages à travers les stations thermales de ces pays si pittoresques ou sur les plages de l'Océan, à Biarritz, nous avions admiré les bords escarpés du Gave roulant ses eaux neigeuses au milieu du cirque sévère et grandiose des montagnes pyrénéennes. Et c'est seulement en passant que nous avions aperçu le flamboiement de la grotte mystérieuse, illuminée par les feux de milliers de cierges qui ne s'éteignent « ni jour ni nuit ». Mais nous ne nous étions pas beaucoup préoccupé de la réalité d'une apparition à laquelle, qu'on le sache bien, l'Eglise n'ordonne pas du tout d'ajouter foi.

Tout en admettant, sans la moindre difficulté, que d'autres les nient, aujourd'hui nous croyons, nous, aux grâces et même aux miracles obtenus à Lourdes ; et c'est Zola qui nous a mis sur le chemin de cette croyance.

Ce qu'il a fait pour nous, il l'a fait assurément pour beaucoup d'autres ; beaucoup, en effet, ont préféré accepter l'idée du miracle que s'assimiler les explications abstruses qu'il donne des faits absolument merveilleux dont, de très bonne foi, il reconnaît

l'exactitude et qu'il raconte avec une puissance de description sans égale.

Si, dans le moment, il n'a pas paru tirer grand profit pour lui-même de ses entretiens avec le digne et excellent docteur Boissarie (qui, vivant perpétuellement dans une atmosphère saturée de mysticisme, ne montre pas, paraît-il, aux yeux des incroyants suffisamment d'esprit critique et serait empreint de ce qu'on pourrait appeler trop d'optimisme miraculaire), il a, néanmoins, de ses mains robustes porté lui-même très haut un gigantesque flambeau dont il n'a pas vu la lumière mais qui a éclairé bien des voyageurs au loin sur la route.

Que Notre-Dame de Lourdes accueille avec miséricorde cet homme que ses amis disaient bon et pitoyable et qui, dans tous les cas, a fait se tourner plus d'un esprit vers cette grotte de Massabielle, où tant de courages abattus sont relevés, tant de douleurs de l'âme et du corps calmées, tant de souffrances humaines guéries ou apaisées.

Quoi qu'il en puisse être, c'est en prenant, soit par amour de la justice, soit par passion de la logique, le parti de celui que poursuivaient de leur haine des catholiques et des libres-penseurs, des conservateurs et des révolutionnaires que Zola, qui avait été l'idole de la foule, s'est trouvé subitement en butte à son animadversion.

Car les catholiques n'ont pas été les seuls à accepter trop facilement et les poursuites et les moyens criminels avec lesquels elles ont parfois été conduites. Nous avons surtout été peiné et troublé par l'attitude de la grande majorité de nos coreligionnaires, mais nous n'avons jamais voulu dire que ces derniers fussent les seuls responsables. La défaillance a été générale, l'erreur endémique, et si nous avons trop appuyé sur la part revenant aux nôtres, dans le grand naufrage de la raison et de l'équité, nous ne demandons pas mieux que de rétablir équitablement la vérité et d'atténuer un peu ce qu'auraient pu avoir d'excessives nos premières déclarations.

C'est Bernard Lazare qui, avec sa loyauté coutumière, va nous en donner les moyens ; nous ne pouvons recourir à une meilleure autorité en pareille matière. C'est encore aux *Cahiers de la Quinzaine* du mois d'août dernier que nous ferons ce nouvel emprunt.

A Jaurès qui venait d'écrire : « Il y a des crimes politiques et

sociaux qui se paient, et le grand crime collectif commis par l'Eglise contre la vérité, contre l'humanité, contre le droit et contre la République va enfin recevoir son juste salaire », Bernard Lazare répondait avec sa franche logique :

« Que les crimes politiques, sociaux ou moraux reçoivent un châtiment, c'est là le dogme judéo-chrétien des récompenses et des peines. Qu'il soit formulé par un des nôtres ou par l'Eglise, sa valeur n'en est pas plus grande et nous ne devons pas davantage l'accepter. D'ailleurs, il faut le dire, si ces crimes et ces attentats se payaient, les congrégations ne seraient pas seules à en mériter le prix. L'Eglise, au cours du drame où Jaurès a joué si noblement sa partie, l'Eglise n'a pas été la seule coupable. Si elle a pu violer le droit, elle ne l'a pu qu'avec la complicité de tous les pouvoirs, du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif, du pouvoir judiciaire, du formidable pouvoir de l'opinion. Or, c'est presque tout un Parlement qui approuvait Méline disant : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus », c'est le parti radical et radical socialiste, presque tout entier, à l'exception de quelques-uns, comme Clémenceau, comme Ranc, qui marchait derrière l'état-major (1). »

L'écrivain qui prit la parole sur la tombe de Zola, au nom des amis du maître, et qui était, certes, le plus qualifié de tous pour parler des événements auxquels l'illustre mort avait été mêlé de si retentissante façon, n'a pas craint de s'exprimer ainsi :

« Avec le calme et la fermeté que donne le spectacle de la mort, je rappellerai les jours obscurs où l'égoïsme et la peur étaient assis au conseil du gouvernement. L'iniquité commençait à être connue, mais on la sentait soutenue et défendue par de telles forces publiques et secrètes que les plus fermes hésitaient. Ceux

(1) Nous aussi, nous avions déjà tiré argument de ce dogme judéo-chrétien des récompenses et des peines dont Bernard Lazare reproche à Jaurès de faire état. Le publiciste philosophe aurait pu aussi faire remarquer en passant au tribun socialiste que, malgré lui, il demeure beaucoup plus pénétré de christianisme qu'il ne le croit.

Voici ce que nous écrivions dans notre lettre à Mgr X... : « Les crimes des individus ne sont pas le plus souvent punis dans ce monde, et c'est même l'une des plus fortes preuves morales de la nécessité et partant de l'existence d'un autre. Mais les crimes nationaux demandent et ne peuvent avoir que des expiations nationales, les collectivités dont la vie est longue subissent nécessairement ici-bas les châtiments qu'elles méritent. »

qui avaient le droit de parler se taisaient ; les meilleurs, qui ne craignaient pas pour eux-mêmes, craignaient d'engager leur parti dans d'effroyables dangers. Egarée par de monstrueux mensonges, excitée par d'odieuses déclamations, la foule du peuple, se croyant trahie, s'exaspérait. Les chefs de l'opinion, trop souvent, caressaient son erreur qu'ils désespéraient de détruire ; les ténèbres s'épaississaient ; un silence sinistre régnait. C'est alors que Zola écrivit au président de la République cette lettre mesurée et terrible qui dénonçait le faux et la forfaiture. »

Ce que nous reprochons à nos amis, c'est d'avoir trop suivi et même accéléré le mouvement injuste qui entraînait l'opinion. Mais ce serait, on le voit, une grossière erreur que de croire qu'ils ont été les seuls à se laisser entraîner dans ce courant. Bernard Lazare et Anatole France, l'un après l'autre, viennent de nous le bien montrer : d'anciens communards, des révolutionnaires ont suivi le panache blanc ou plutôt les plumes d'autruche du général Mercier.

Rochefort, l'ancien pensionnaire de l'île des Pins, qui fut si dur pour celui de l'île du Diable, n'est pas clérical. Depuis longtemps il n'écrit plus des odes à la Vierge. Mais il a beau nous donner d'édifiants spectacles, défendre la discipline dans l'armée, enseigner le respect de la hiérarchie sociale, il n'est pas pour cela passé dans les rangs de ces « calotins » qu'il aurait voulu autrefois envoyer lui-même à Nouméa.

La facilité avec laquelle le directeur de l'*Intransigeant* s'est mis à adorer ce qu'il brûlait jadis témoigne seulement de l'extraordinaire souplesse d'un talent qui n'a pas vieilli. Nous ne sommes pas de ceux qui disent :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

Lorsque nous sommes tentés de lui en vouloir par trop, nous nous rappelons le temps déjà lointain où il écrivait que la France comptait trente-six millions de sujets sans compter « ceux de mécontentement », dans un journal, la *Lanterne*, que nous lisions avec la même avidité que *les Châtiments*, brûlots incendiaires que le terrible journaliste et le grand poète avaient lancés contre le vaisseau désemparé de l'Empire. Et puis, de son carquois un peu usé, le vieux sagittaire tire encore des traits parfois assez finement acérés !

— Mais vous le voyez bien, allez-vous nous dire, les hommes de tous les partis sont contre vous ! Ne sentez-vous donc pas que, chez ces hommes d'esprits divers, le sentiment national, l'instinct de la race a été plus fort que toutes les préventions individuelles et qu'il est donc bien juste ce sentiment qui fut assez puissant pour réunir tous les vrais Français de France ! Vainement vous essaierez de remonter un pareil courant, vous avez contre vous le *consensus universus*.

Eh bien ! nous l'avouerons franchement, au risque de passer pour avoir des idées originales, ce qui d'ailleurs n'est pas défendu : le *consensus universus* ne nous touche pas du tout. Et quand, en théologie ou en philosophie, certains veulent se servir de cet argument, nous en sommes toujours surpris. Le consentement universel, autrement dit l'opinion publique, a été si souvent du côté de l'erreur contre le vrai ! Il a été contre Christophe Colomb, il a été contre Galilée, il a été contre Socrate, longtemps même il a été contre Jésus. *Stultorum infinitus est numerus*, disent nos Livres saints (*Ecclésiaste*, chap. I, verset 15). Mais citons, à propos de l'opinion publique, quelques lignes d'un article fort spirituel de M. Pierre Jay, le *leader* si apprécié du *Salut Public :*

« Le publiciste qui a écrit que « les obligations pullulent sous « les régimes de liberté » ne s'est point douté probablement de toute la portée de son axiome, de toute l'étendue de vérité contenue dans son affirmation. C'est que les régimes dits de liberté sont basés sur la tyrannie par excellence, je veux dire *le règne de l'Opinion*.

. « Quand les solennels prudhommes de la politique ont parlé de la souveraineté de cette opinion, il semble que toutes les forteresses soient démolies, tous les fossés comblés, toutes les chaînes brisées, toutes les entraves rompues et que l'humanité n'a plus qu'à marcher sur une route large, droite et sans cailloux vers les destinées qu'il lui plaît de choisir.

« Quelle aberration ! Le règne de l'opinion publique ? Mais c'est la muraille de Chine encerclant le monde dans l'éternelle barbarie, à tel point que l'individu n'est libre que dans la proportion des brèches qu'il lui fait. Le règne de l'opinion interdit pendant vingt ans aux paysans français affamés l'usage de la pomme de terre. Au XVIIe siècle, l'opinion, sous la forme du duel,

assassine dix mille gentilshommes en vingt ans. Elle supplicie, chaque année, des millions de femmes par la torture du soulier chinois et du corset européen.

« Si l'opinion publique, sous le nom de *consentement universel*, a proclamé la croyance en Dieu, elle a donc bien compensé, depuis, cet acte de raison. Il n'est pas, en effet, de brutalités, pas de stupidités féroces qui ne soient écloses dans cette atmosphère d'esclavage mental. Elle a contraint tous les pouvoirs à proclamer successivement et à imposer ses *credos* les plus contradictoires et les plus absurdes. Elle a poussé Pilate dans ses derniers retranchements, enfermé Galilée dans le plus affreux dilemme : le désaveu ou le bûcher. Triomphante aujourd'hui plus que jamais et maîtresse directe de tous les pouvoirs, son apogée peut marquer la fin de la dernière des libertés individuelles. »

Combien, parmi ceux qui n'ont pas voulu désespérer de la Justice, ont dû se souvenir du fier hexamètre classique :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni !

Ils marchèrent contre l'immense majorité des Français de tout culte, de tout parti, de toute foi ; ils marchèrent contre le million de lecteurs du *Petit Journal*, contre les millions de lecteurs de centaines de journaux dont certains directeurs commirent la faute impardonnable de se laisser conduire par l'opinion au lieu de la diriger. Il est, en effet, un grand nombre de journalistes qui n'ont pas osé résister au sentiment public et affronter, pour eux-mêmes et pour leur journal, une impopularité qu'ils redoutaient par-dessus tout. Quelques-uns ont eu cette audace et, quel qu'ait été le prix de leur effort, il sera leur honneur éternel.

Le respect profond et la grande liberté avec lesquels nous avons parlé de choses vénérables et saintes déplairont peut-être à la fois aux croyants et aux incroyants ; les uns seront choqués de nos audaces, les autres de ce qu'il y a de sincèrement religieux dans nos sentiments ; et aux yeux de beaucoup nous passerons ainsi pour une sorte de garibaldien mâtiné de soldat du pape. Il nous est sans doute arrivé, nous le confessons, de toucher d'une main un peu lourde à des sujets bien délicats (puisque nous avons même osé aborder quelques points de philosophie religieuse).

On sait, à ce sujet, la précaution que prennent souvent des écrivains catholiques de désavouer par avance ce qu'ils pourraient publier de contraire à l'enseignement de l'Eglise. M. l'abbé Naudet, par exemple, fait précéder chaque numéro de la *Justice Sociale* de cette catégorique déclaration :

« Le directeur et les rédacteurs de la *Justice Sociale* déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans ce journal au jugement et à la sanction de la Sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que son autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprouver. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles, et ce que l'infirmité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai à l'enseignement intégral et aux décisions infaillibles du vicaire de Jésus-Christ. »

Vous nous direz que cette habile et pieuse précaution une fois prise, il se permet de tout avancer. Le courageux publiciste prend la liberté de dire toute sa pensée, cela est certain ; mais sa précaution préalable n'est pas une habileté ; elle n'est qu'une sincère profession de foi que, sincèrement, nous aussi, nous faisons aujourd'hui pour notre compte et dans le même esprit de déférence et de soumission.

Non seulement, nous diront quelques-uns, vous avez essayé de convertir le clergé au « dreyfusisme », mais vous vous êtes permis, comme Gros Jean, « d'en remontrer à votre curé » par cette série de vœux formulés d'une façon qui, quelque respectueuse qu'elle soit, sent un peu trop sa remontrance.

Il est possible, en effet, que nous ayons quelque peu pris les allures de Gros Jean. A ceux-là toutefois, nous répondrons, par le dicton populaire, qu' « un chien regarde bien un évêque ». Le mot, quoique vulgaire, est d'autant plus de circonstance que c'est à tous les membres de l'épiscopat français que fut adressé le numéro de la *Justice Sociale* contenant notre lettre sur l'affaire Dreyfus.

Il est cependant un évêque à l'égard duquel, ainsi que nous l'avons écrit au début de ce livre, il nous parut convenable et discret de nous abstenir d'un envoi d'où s'exhalait, en somme, comme une plainte, c'est au vénérable cardinal sous la juridic-

tion religieuse duquel nous nous trouvons placé et pour lequel nous ne devons avoir d'autre sentiment qu'un filial respect.

Nous n'avons donc pas cru devoir faire parvenir un exemplaire de cette lettre ouverte au cardinal Coullié qui fut si longtemps l'auxiliaire de Mgr Dupanloup et qui a apporté sur le siège de primat des Gaules quelque chose de la flamme qui embrasait le cœur du grand évêque d'Orléans et comme des parcelles vivantes de sa belle âme. Et pourtant, les sentiments que nous exprimions n'eussent pas été trop mal accueillis peut-être au palais de l'Archevêché, puisque, dit-on, l'un des prêtres qui touchaient de très près à la famille épiscopale ne cachait point qu'à ses yeux, au cours de ces déplorables événements, beaucoup de chrétiens avaient manqué de prudence et de bonté.

Nous croyons, nous aussi, que cette crise, ainsi d'ailleurs que tant d'autres calamités et malentendus sociaux, aurait pu être évitée si, de par le monde, il y avait un peu plus de bonté.

Si j'avais une statue à élever, je l'élèverais à la bonté, nous disait un jour le docteur Dubois, une des illustrations médicales de la Suisse, qui fait de la sympathie l'un des premiers agents curatifs d'une maladie psychique ou physique et qui voit accourir dans sa fameuse clinique de Berne des neurasthéniques de toutes les parties du monde. Le propos de ce thérapeute éminent, qui est en même temps un profond philosophe, nous avait beaucoup frappé et nous le rapprochions de la belle parole de Bossuet, si digne d'être méditée. Dans son oraison funèbre du prince de Condé, que tous les amis des lettres conservent précieusement dans leur mémoire, morceau d'éloquence d'un bout à l'autre admirable, sans une faute, sans une défaillance, plus belle par conséquent que la vie glorieuse du héros qu'elle célébrait, le grand orateur sacré, « des restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint », nous parle ainsi de la bonté : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. »

Combien, hélas, parmi nous, ne portent plus dans leur cœur cette marque de la main bienfaisante de leur Créateur !

La charité est la forme chrétienne de cette bonté ; et, pour notre part, nous ne croyons pas en avoir manqué au cours de ce mo-

deste ouvrage qui touche cependant par tant de points délicats à l'âme et à la chair vivante de tant de nos contemporains. Nous n'avons de colère que contre les doctrines et nullement contre les personnes. C'est l'indignation ressentie par nous contre les idées exprimées et les propos tenus dans les journaux réactionnaires et dans les milieux ultra-conservateurs où nous vivons qui a fait ce livre, livre de « bonne foy », selon l'expression de Montaigne. Cette indignation légitime, si elle n'a pas fait violence à notre modestie (qui est modeste en ce monde ?) a du moins triomphé de notre timidité et de notre goût pour la retraite et le silence.

Mais Dieu nous garde d'avoir voulu forger une arme de combat ou dresser quelque insolente forteresse contre des concitoyens, en apportant notre petite pierre à une tour de justice que de bien plus autorisés, dans la force sereine de leur conscience, ont, malgré tous les obstacles, su élever au-dessus de terre. Ce que nous avons désiré, c'est de contribuer, dans la mesure de nos forces, à faire œuvre de concorde et d'apaisement.

Que l'on ne nous accuse pas davantage, quand on lira nos quelques pensées libérales, d'avoir tenu à esquisser pour la galerie « le geste auguste » du Semeur et d'avoir cherché, avec trop de présomption, à jeter aux quatre vents de la publicité des idées que rien ne nous obligeait à exprimer, alors que nous n'avons été guidé que par le seul amour de la religion et le souci respectueux de la vérité.

Non ! si nous avons eu la témérité de prendre ainsi la plume, ce n'est pas pour courir le risque probable de savoir la marée montante de nos exemplaires invendus battre de leur trise flot les piliers des arrière-boutiques de nos quais ; ce n'est pas non plus pour jouir du vain plaisir de nous voir exposé à la vitrine d'un libraire avec le traditionnel et provocateur *vient de paraître*. Ce n'est même pas pour goûter la joie légitime d'exprimer et de défendre des idées qui nous sont chères. Notre but a été de dire enfin à haute voix ce que nous pensions depuis longtemps, en un mot, de « libérer notre conscience et notre âme », — pour employer une expression chère au directeur de la *Libre Parole* dont nous avons lu et relu avec beaucoup d'intérêt les livres et les articles et qui, si ces pages lui tombaient sous les yeux, trouverait sans doute que nous n'avons pas assez su profiter de nos lectures ni tirer parti de ses leçons !

Il se peut que, trop débile, nous ayons fait un vain effort. Cependant si, malgré notre faiblesse, nous avons pu communiquer à l'âme de quelques catholiques réactionnaires (et il y en a) une étincelle de libéralisme, si nous avons pu démontrer à quelques personnalités antichrétiennes que non seulement il n'existe aucune incompatibilité entre les sentiments religieux et les idées les plus généreuses mais qu'il n'est rien au monde de libre et de juste que l'Eglise du Christ n'encourage et ne protège, si, enfin, nous pouvions convaincre certains de nos adversaires et, en ce moment surtout, quelques membres du Parlement que l'on peut avoir reçu et gardé l'empreinte d'une éducation catholique tout en conservant dans son cœur un réel sentiment de tolérance, un désir inextinguible de justice, un sincère attachement à toutes les libertés, nous nous trouverions suffisamment récompensé d'avoir osé élever la voix ; nous serions satisfait de notre œuvre, quelque imparfaite que nous la sachions ; et nous ne regretterions pas d'avoir ainsi assumé une tâche bien au-dessus de nos forces et au cours de laquelle notre bonne volonté a si souvent été trahie.

Elevé par des parents chrétiens, instruit par des prêtres et par des moines, si nous avons conservé enracinées dans notre esprit nos convictions religieuses, nous n'en sommes pas moins resté passionnément épris de la justice et profondément attaché à la liberté.

Nous restons convaincu que la doctrine évangélique n'est pas en contradiction avec les vrais principes de la Révolution française et que ce qu'il y a de légitime dans les revendications de l'esprit moderne n'a rien à craindre de l'Eglise.

Ils se trompent donc et ils sont injustes ceux qui font de la guerre à la religion un article nécessaire de leur programme « de défense républicaine ». Nous craignons, nous, qu'au lieu d'être les défenseurs de la République, ils n'en soient que les fossoyeurs.

Nous sera-t-il permis, en terminant, d'appeler l'indulgence du lecteur sur ces lignes qui auront, si souvent peut-être, heurté ses sentiments et quelques-unes de ses convictions ? Nous présentons au public, est-il besoin de le lui dire, non pas l'œuvre d'un maître écrivain, mais celle d'un jeune auteur ; nous disons « jeune »

bien que nous touchions déjà à l'automne de la vie. Ces pages un peu pâles et décolorées ne sont pas douées des tons chauds que nous leur aurions peut-être communiqués à un autre âge ; elles manquent de la fougue et de l'ardeur que l'on aimerait à mettre dans la défense de ses convictions. Mais on les trouvera du moins, nous osons l'espérer, empreintes de cette calme raison et de cette sereine impartialité qui ne donnent que plus de poids à des idées exprimées sans passion. Que si, par fortune, elles viennent à tomber sous les yeux de vrais auteurs, nous pensons que ces derniers seront moins sévères que tous autres pour leur confrère improvisé.

Que l'on nous soit donc indulgent ! Nous promettons de « ne pas recommencer », et cela avec d'autant plus de franchise et de ferme propos que nous avons dit, ou à peu près, tout ce qui nous était à cœur, dans ce volume où le désordre est plus apparent que réel et dont toutes les parties se tiennent par un lien invisible qui est le respect de la vérité, par une trame secrète qui est l'amour de la liberté et la passion de la bonne foi.

Et maintenant qu'il s'en aille notre cher livre. Si, de par le monde il ne doit pas rencontrer d'amis, s'il ne doit susciter autour de lui que la froide indifférence, il est quelqu'un auquel il restera toujours cher, c'est à l'auteur sans expérience mais non sans amour, qui l'a fait jaillir, avec toute la sincérité de son esprit et de son cœur, des entrailles mêmes de son âme.

Un départ, a-t-on dit, est toujours triste ; la mer a beau être calme, le ciel limpide et sans nuage, la voile qui se gonfle au souffle de la brise laisse toujours planer une ombre sur les passagers ; la fumée du steamer couvre toujours quelque voyageur de son panache noir, symbole grave ou funèbre présage des vents contraires et des écueils semés sur la route.

Qu'arrivera-t-il donc de la fragile barque que, téméraire, nous jetons hardiment sur une mer démontée, au milieu des bruits sinistres de la tempête et des effrayantes clameurs de l'orage ? Pauvre livre ! à Dieu, va !

APPENDICE

Nous tenons à reproduire encore, dans cette nouvelle édition, l'article qui a paru dans la *Vérité Française* du 9 avril 1902, c'est-à-dire quelques jours après la publication de la *Lettre d'un Catholique lyonnais à un Evêque*.

On sait que ce journal est connu comme l'organe officiel des conservateurs catholiques en France et que sa ligne de conduite est aveuglément suivie par nombre de feuilles « bien pensantes » des départements.

Or, cet article, qui émane de l'un des rédacteurs les plus importants de cet organe si autorisé, a toute la valeur d'un document.

Nous le dédions surtout à ceux qui nous ont dit ou écrit : « Où trouvez-vous donc que les catholiques soient en masse hostiles à la cause de Dreyfus ? » Ils verront, en le lisant, que malheureusement en France, aux yeux de beaucoup de nos coreligionnaires et non des moindres, il paraît inadmissible que l'on soit à la fois catholique et dreyfusard ; que l'on puisse croire aux dogmes de notre Eglise sans croire à la culpabilité de Dreyfus.

C'est là une absurdité, nous dira-t-on.

Mais c'est bien aussi notre avis.

Dans un second article, que nous citons également, M. Charles Maignen, le docte et célèbre leader de la *Vérité Française* écrit textuellement : « Nous n'avons pas l'intention d'entrer en discussion sur l'Affaire. *L'opinion des catholiques est faite, Dieu merci, depuis longtemps !* »

A elle seule la phrase que nous avons soulignée suffirait à justifier et notre Lettre et notre Livre.

Extrait de la *Vérite Française* du 9 avril 1902 :

CATHOLIQUES DREYFUSARDS

Dès l'ouverture de la période électorale, le Comité des Droits de l'Homme, fondé par M. Trarieux et autres dreyfusards de marque, a fait afficher sur les murs de Paris un manifeste interminable pour conjurer les Français de soutenir le ministère de « défense républicaine ». Est-ce le signal d'une reprise de l'Affaire ? Est-ce seulement une manifestation nouvelle des amis de la Justice et de la Vérité, en faveur des principes révolutionnaires et maçonniques dont ils sont les défenseurs patentés ?

Nous ne tarderons pas à le savoir.

On se souvient que la *Ligue des Droits de l'Homme*, composée surtout de huguenots et de francs-maçons, n'a pas dédaigné de s'adjoindre un sous-comité, dit *catholique.* dans lequel figurent, à côté de quelques universitaires, deux ou trois ecclésiastiques obscurs et un seul religieux : le R. P. Vincent Maumus, dominicain.

Ce sous-comité de la Ligue dreyfusarde va-t-il, lui aussi, entrer en campagne pour la plus grande gloire du « ministère de trahison » ?

Certains indices tendent à le prouver.

Dans son numéro du 29 mars, la *Justice Sociale* publiait, non sans quelque embarras, une longue lettre d'un de ses « honorables correspondants », M. Léon Chaine, de Lyon, adressée à un « éminent prélat » dont il ne dit point le nom.

« L'honorable correspondant » de la *Justice Sociale* estime avec « l'éminent prélat » que si les catholiques souffrent dans notre pays, c'est parce qu'ils ont commis de lourdes fautes.

N'avons-nous pas à nous reprocher, dit M. Chaine, notre attitude inintelligente et coupable dans cette trop fameuse affaire du capitaine Dreyfus qui n'est certes pas terminée ? Et ne peut-on pas voir dans ce qui se passe aujourd'hui l'expiation de la conduite tenue dans cette solennelle circonstance par l'immense majorité des catholiques français ?

Nos lecteurs se souviennent que Mme Dreyfus-Gonzalès ne tenait pas un autre langage aux religieux qu'elle avait convoqués en son hôtel *ad audiendum verbum* de M. Waldeck-Rousseau.

M. Léon Chaine voudrait amener « l'éminent prélat » auquel il s'adresse à faire une déclaration de ce genre.

Il n'est jamais trop tard, écrit-il, pour reconnaître franchement les erreurs commises. Si vous êtes de ceux qui regrettent profondément l'attitude ainsi prise par la grande majorité des catholiques, et si vous pensez que le loyal aveu que l'on en ferait serait à la fois conforme à la vérité et profitable aux intérêts de la cause religieuse en notre pays, pourquoi ne le proclameriez-vous pas de votre voix si autorisée ?

Espérons, pour l'honneur de « l'éminent prélat », qu'il fera à cette lettre la réponse qu'elle mérite.

En même temps que paraissait la lettre de M. Chaine, nous recevions le livre que le R. P. Maumus vient de publier sur *la Crise religieuse et les leçons de l'histoire*.

On se plaignait de l'abaissement des caractères et de la pusillanimité des catholiques de ce temps. Le R. P. Maumus n'est pas du nombre de ces trembleurs. De tous les contempteurs fameux des droits de l'Eglise, il n'en est aucun qui trouve grâce devant lui. Il brave les empereurs de Constantinople, il dit son fait à Philippe le Bel et ne fléchit pas devant Louis XIV. S'il ne parle pas de Robespierre et de Napoléon, ce n'est pas qu'il redoute leur vengeance ; il a d'ailleurs plus près de lui des adversaires non moins terribles. Le *militarisme*, par exemple, est le grand péril du moment, sans compter ces « maladroits défenseurs de l'Eglise : Joseph de Maistre et Crétineau-Joly », qui n'ont pas su reconnaître les bienfaits de la Révolution.

On le voit, le R. P. Maumus est un de ces disciples de Torque-

mada qui, selon l'expression d'Edouard Drumont, se sont mis à « bêler » les principes de 89.

Après avoir condensé, en quelques pages, tous les empiètements des « princes chrétiens » sur les droits de l'Eglise, toutes les guerres, les pestes, les famines qui ont désolé l'Europe, de Constantinople à Londres, de Lisbonne à Varsovie, au cours de quinze siècles d'histoire, le P. Maumus conclut triomphalement que nos pères ont plus souffert du gouvernement des princes que nous n'avons à souffrir de celui de M. Waldeck-Rousseau.

Un pareil procédé de discussion n'est pas digne d'un théologien, et c'est un des plus douloureux symptômes du désarroi des esprits que de voir un prêtre et un religieux dresser contre la société chrétienne un véritable réquisitoire, tel qu'on n'en avait entendu jusqu'ici que dans les loges maçonniques.

Cette partialité révoltante qui fait accepter, sans examen, à l'auteur, tout ce qui peut noircir les siècles chrétiens, lui cache, en même temps, le caractère *satanique* de la Révolution.

Certes, nous ne nions pas qu'il y ait eu des misères et des crimes dans l'ancienne société, surtout depuis la Renaissance (sans cela il n'y eût pas eu de Révolution), mais au lieu de voir, comme nous, dans la Révolution la conséquence, l'aggravation et le châtiment de ces misères et de ces crimes, le P. Maumus salue en elle, le « jour où le vieux peuple franc, ému de tant d'ignominie, jeta par terre cette société tombée dans l'apostasie de la vertu ».

De là sa conclusion que « les prêtres doivent *pactiser avec les fils de la Révolution*, sur le terrain de la liberté et de la démocratie ».

Il est humiliant pour les catholiques d'entendre un pareil langage tenu par un membre d'un grand ordre, en présence des attentats dont souffre l'Eglise et spécialement l'état religieux.

Combien différent est le langage de Léon XIII en sa récente Encyclique jubilaire !

Lui aussi fait un tableau des origines de *la crise religieuse* et des *enseignements de l'histoire*. Ce n'est pas pour faire l'apologie de 1789.

Tandis que le P. Maumus voit dans le dogme de la souveraineté du peuple un retour au droit chrétien, Léon XIII le stigmatise en ces termes :

« Avec la famille, l'ordre social et politique est, lui aussi, mis en danger, surtout par les *doctrines nouvelles qui, assignant à la souveraineté une fausse origine, en ont corrompu par là même la véritable idée. Car si l'autorité souveraine découle formellement du consentement de la foule et non pas de Dieu, principe suprême et éternel de toute puissance*, elle perd aux yeux des sujets son caractère le plus auguste et elle dégénère en une *souveraineté artificielle qui a pour assiette des bases instables et changeantes comme la volonté des hommes dont on la fait dériver.* »

Tandis que le P. Maumus voit dans la liberté et le droit commun la meilleure sauvegarde des droits de l'Eglise, Léon XIII, qui a déjà maintes fois condamné cette erreur, nous dit dans sa nouvelle Encyclique :

« La liberté et ses bienfaits, voilà d'abord ce que nous avons entendu porter jusques aux nues ; en elle, on exaltait le remède souverain, un incomparable instrument de paix féconde et de prospérité. *Mais les faits ont lumineusement démontré qu'elle ne possédait pas l'efficacité qu'on lui prêtait.* Des conflits économiques, des luttes de classes s'allument et font éruption de tous les côtés, *et l'on ne voit pas même briller l'aurore d'une vie publique où le calme règnerait.* Du reste, et chacun peut le constater, *telle qu'on l'entend aujourd'hui*, C'EST-A-DIRE INDISTINCTEMENT ACCORDÉE A LA VÉRITÉ ET A L'ERREUR, AU BIEN ET AU MAL, LA LIBERTÉ N'ABOUTIT QU'A RABAISSER TOUT CE QU'IL Y A DE NOBLE, DE SAINT, DE GÉNÉREUX ET A OUVRIR PLUS LARGEMENT LA VOIE AU CRIME, AU SUCIDE ET A LA TOURBE ABJECTE DES PASSIONS. »

Nous livrons ces lignes aux méditations du R. P. Maumus et de ses collègues de la *Ligue des Droits de l'Homme*. Ils y verront que la fréquentation des dreyfusards n'est pas le meilleur moyen de se pénétrer de l'esprit de l'Eglise.

Charles MAIGNEN.

Extrait de la *Vérité française* du 19 avril 1902 :

UN CATHOLIQUE DREYFUSARD

Ce catholique d'une espèce rare, grâce à Dieu, nous adresse la lettre suivante :

« Lyon, le 15 avril 1902.

« Monsieur le Directeur,

« Un ecclésiastique de mes amis, abonné à votre important et honorable journal, m'a communiqué l'article du 9 avril intitulé « Catholiques dreyfusards » dans lequel j'ai l'honneur d'être attaqué en l'excellente compagnie du R. P. Maumus, dominicain que je vénère et que j'admire pour ses doctrines libérales et vraiment évangéliques.

« Vous critiquez ma *Lettre à un Evêque sur l'attitude de la grande majorité des catholiques dans l'affaire Dreyfus*.

« Votre collaborateur, M. Charles Maignen, dit que la Ligue des Droits de l'Homme composée de huguenots et de francs-maçons n'a pas dédaigné de s'adjoindre un sous-comité dit catholique, et il sous-entend que j'en fais partie.

« Je n'appartenais à aucun comité.

« Depuis la publication faite dans la feuille du courageux abbé Naudet, qui comprend le droit qu'on a de ne pas penser comme lui, j'ai reçu, entre autres marques de sympathie, de la part de membres du haut clergé, la lettre d'un vicaire général

qui m'a fait connaître le *Comité catholique pour la défense du Droit*, fondé et présidé par l'éminent M. Paul Viollet, membre de l'Institut.

« Ce comité, qui vient de me faire l'honneur de m'admettre parmi ses membres correspondants, se réclame aussi de la déclaration des Droits de l'Homme, mais il n'en est pas moins tout à fait distinct de la Ligue avec laquelle, pour les besoins de votre polémique, vous voulez le confondre.

« Vous ne devriez pas faire fi des Paul Viollet, des abbé Pichot, et des autres membres de cette phalange héroïque qui ont démontré une fois de plus que l'on peut être catholique et libéral, avoir la *foi* sans rien abandonner des droits de la raison. Ils ont lutté ma lettre, mais ne me permettrez-vous pas de répéter qu'à mon métaphore ; on ne combat parfois que pour mériter des revanches que vous doit ensuite l'avenir.

« Vous n'avez pas voulu infliger à vos abonnés la lecture de ma lettre, mais ne me permettez-vous pas de répéter qu'à mon sens l'affaire Dreyfus semble avoir départagé, d'une part, les hommes qui aiment avant tout la vérité, la justice et le droit ; d'autre part, ceux qui obéissent surtout à des préjugés, à des antipathies ou à des sympathies traditionnelles.

« Les plus modérés ne devraient-ils pas reconnaître, comme on me l'évrivait naguère, « que l'on n'a pas su, assez nettement et « assez tôt, distinguer l'aspect juridique et universel de ce cas « et, sans rien préjuger sur le fond qui relevait des tribunaux, « reconnaître au moins que les garanties du droit ne peuvent « être violées pour personne et qu'il n'y a pas d'intérêt supérieur « à la justice. »

« Ma protestation est-elle inutile et tardive ? Non, car l'affaire n'est pas terminée et les catholiques qui pensent comme moi et qui sont plus nombreux que vous ne croyez, doivent travailler de toutes leurs forces à ce que l'opinion de leurs coreligionnaires soit mieux préparée aux expériences futures.

« S'il est des points qui nous séparent, Monsieur le Directeur, bien d'autres doivent nous unir.

« Comme vous, je demeure attaché d'une façon inébranlable à notre sainte religion que ne peuvent tuer ni les fautes, ni les maladresses de ses adeptes, puisque, selon les promesses de son divin fondateur, elle est immortelle.

« Comme vous, je suis catholique convaincu et pratiquant, soumis absolument au magistère infaillible de l'Eglise et, de plus, ce qui n'est pas obligatoire, je suis soumis aux directions politiques de Léon XIII, ce pape nonagénaire dont la pensée toujours jeune et tendue vers les choses de l'avenir est en si parfaite harmonie avec l'éternelle jeunesse de l'Eglise.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« Léon Chaine. »

M. Chaine s'est mépris sur le sens de notre article. Nous n'avons pas l'intention d'entrer en discussion sur l'Affaire. L'opinion des catholiques est faite, Dieu merci, depuis longtemps.

Nous avons seulement voulu prouver que les plus avancés, parmi les catholiques libéraux, suivent les révolutionnaires jusqu'au dreyfusisme inclusivement.

La nouvelle lettre de M. Léon Chaine n'est pas faite pour infirmer cette opinion.

Il suffit de cette simple observation.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

Ampère, 195.
André (général), 25.
Andrieux (Louis), 168, 169, 170, 171.
Augagneur (Dr), 115.
Aurore (*L'*), 26.
Aynard, 87, 194.

B

Ballanche, 195, 218.
Barbier (Auguste), 20.
Battandier (Mgr), 89.
Bazaillas, 196.
Beecher-Stove (Mme), 125.
Bélanger (père), 186, 204, 206.
Bérard, 191.
Béranger, 150.
Bernard (Claude), 195.
Berryer, 178.
Bert (Paul), 167.
Berthoulat, 217.
Billaz, 140, 183, 184, 196.
Bismarck, 50, 56.
Birot (abbé), 101.
Blondel (Maurice), 196.
Boissarie (Dr), 230.
Bonnefon (Jean de), 124.
Bourgeois (Léon), 20.
Bourget (Paul), 196.
Brazza (de), 18.
Bréal (Michel) 159, 160, 162, 163.
Brigueuil (Président Louis), 175.
Broglie (duc de), 152.
Brugerette (abbé), 5, 73, 140.
Brunetière, 128, 129, 133, 137, 196, 197.
Bugeaud d'Isly, 155.
Bureau (Paul), 155.

C

Camus (Mgr Le), 107.
Captier (père), 23.
Carnot, 173.
Carpentier, 155.
Cassagnac (Paul de), 23.
Cahiers de la Quinzaine, 162, 164, 230.
Casimir-Périer, 152.
Chaine (abbé), 127.
Challemel-Lacour, 167, 168, 169.
Chambord (comte de), 151.
Charles X, 86, 158.
Chateaubriand, 84, 128, 184.
Chauvin (père), 140.
Chavannes (de), 18.
Clémenceau, 6, 164.
Cochin (Denys), 218.
Combes, 155.
Comédie Politique (*La*), 169.
Comte (Auguste), 102.
Coppée, 221, 222.
Cornély, 6.
Coubé (père), 21, 22.
Coullié (cardinal), 236.
Cuvier, 115.

D

Dabry (abbé Pierre), 101.
Daudet (Alphonse), 216, 223.
Darwin, 107.
Decazes (duc), 152.
Deherme, 165.
Demange, 6.
Didon (père), 208.
Dimier, 196.
Disraeli, 50.
Doumic, 196.
Dreyfus, 6, 26, 41, 79, 97, 160, 163, 177, 215, 218, 224, 225, 243.
Dreyfus-Gonzalès (Mme), 44.
Drumont (Edouard), 23, 53, 61, 158, 228.
Dubois (Dr), 236.
Dubois-Desaulle, 24.
Ducarre, 170.
Ducros, 152.
Dumay, 78.
Dupanloup (Mgr), 93, 121, 236.
Dupré-Latour, 155.

E

Eclair (*L'*), 124, 159.
Edouard VII, 17.
Estournelles (d') de Constant, 20.
Express de Lyon (*L'*), 222.

F

Fabre (Joseph), 196.
Fabreguette (le premier président), 175.
Faguet (Emile), 186, 195.
Fallières, 172.
Falloux (de), 192.

Faure (Maurice), 87.
Faure (Félix), 42, 43.
Faure (Sébastien), 82.
Ferry (Jules), 167.
Flotard, 170.
Foa (Edgar), 18.
Fonsegrive, 129, 137, 182, 196, 197.
Forbes (père), 22.
France (Anatole), 82, 217, 232.
Frémont (abbé), 5.

G

Gaffre (père), 209, 210.
Galliffet (général de), 225.
Gambetta, 50.
Garnier (abbé), 152.
Gaulois (*Le*), 6, 216.
Gazette de France (*La*), 26.
Gayraud (abbé), 150.
Gebhart, 196.
Genève (*Journal de*), 125.
Gibbons (cardinal), 124.
Goblet (René), 160, 161, 162, 221.
Goetzen (Adolphe), 18.
Gohier (Urbain), 82.
Gouthe-Soulard (Mgr), 78.
Goyau (Georges), 196.
Granges (des), 196.
Gratry (père), 93, 140, 185.
Grégoire XVI, 127.
Gribelin, 79.
Grosjean (abbé), 155.
Guillaume Ier, 173.
Guillaume II, 172, 173.

H

Hanoteaux, 77.
Havet (Louis), 32.
Hemmer (abbé), 101.
Heine (Henri), 147.
Heinrich, 195.
Hervé (Georges), 164.
Hervé de Kerohan, 155.
Houx (Henri des), 130.
Hugo (Victor), 11, 14, 183.
Hulst (Mgr d'), 107, 108, 116, 137, 141, 195.
Haut-Rhin (*Le*), 1.

I

Intransigeant (*L'*), 232.
Ireland (Mgr), 124.

J

Jaurès, 6, 147, 156, 162, 230, 280.
Jay (Pierre), 85, 233.
Joly, 99.
Jorrand, 155.
Journal (*Le*), 124.
Journal des Débats (*Le*), 225.
Justice Sociale (*La*), 1, 4, 146, 187, 223, 235.

K

Kant, 218.
Klein (abbé), 124, 141.

L

Labori, 6, 221, 226.
Lacordaire, 14, 59, 83, 84, 85, 86, 185, 195.
Lacroix (Mgr), 77.
Lacroix (Sigismond), 159.
Lamartine, 37, 84, 112.
Lamennais, 84.
Lamy (Etienne), 203.
Lannessan (de), 42.
Lapeyre (Paul), 148.
Lapparent (de), 196.
Lasker, 50.
Lassalle (Ferdinand), 50.
Lasserre, 229.
Laurier (sir Wilfrid), 174.
Lavigerie (cardinal), 181.
Lazare (Bernard), 6, 162, 164, 230.
Lecot (cardinal), 2, 3.
Lemaître (Jules) 186, 222.
Lémann (abbé), 58.
Lemire (abbé), 101, 150.
Léon XIII, 61, 64, 125, 126, 130, 151, 211.
Lépine, 171.
Lerolle, 222.
Le Roux (Hugues), 79.
Leroy-Beaulieu (Anatole), 49, 50, 51.
Leroy-Dupré, 155.
Levaillant (Isaïe), 59.
Liebknecht, 148.
Libre Parole (*La*), 158, 237.
Loubet (Emile), 6, 202.
Louis-Philippe, 86, 158.
Lourmel (baron de), 155.
Lucien-Brun, 170.
Luzzati, 50.
Lyon Républicain, 223.

M

Magnaud (le président), 150.
Maignen (Charles), 243.
Maistre (de), 13.
Manning (cardinal), 41.
Maret (Henri), 165, 170.
Martinet (abbé), 155.
Marx (Karl), 148.
Massé, 191.
Matin (*Le*), 130.
Maumus (père), 10, 13, 68, 76, 155.
Mayol de Luppé, 23.
Meignan (cardinal), 116.
Meyer (Arthur), 6, 217.
Mercier (général), 16, 232.
Millevoye (le premier président), 175.
Millevoye (Jacques), 176.
Monod (Gabriel), 159, 162, 163, 164.
Montalembert, 21, 75, 76, 77, 84, 187.
Mun (comte Albert de), 178, 218.

N

Napoléon Ier, 74.
Napoléon III, 152.
National (*Le*), 1.
Naudet, (abbé), 101, 146, 187, 235.
Newmann (cardinal), 108.
Nouvelliste de Lyon (*Le*), 222.
Nyegaard (pasteur), 160.

O

Ollivier (Emile), 147.
Ollé-Laprune, 195.
Osservatore romano (*L'*), 115.
Oustry, 175.
Oreglia (cardinal), 125.
Ozanam, 195.

P

Parnell, 46.
Passy (Frédéric), 20.
Pasteur, 11.
Paty de Clam (du), 79.
Peguy (Charles), 164.
Perraud (cardinal), 99.
Petit Journal (*Le*), 234.
Petit National (*Le*), 1.
Pichot (abbé), 5, 108, 155.
Picquart (colonel), 6, 225.
Pie VII, 74.
Pie IX, 127.
Pie X, 130.
Pinard, 169.
Pinta (Camille), 155.
Piou (Jacques), 218.
Play (Le), 202.
Pollonais, 217.
Ponet (Adolphe), 169.
Pressensé (de), 40, 41, 42.
Progrès de Lyon (*Le*), 25, 223.
Propagateur de la dévotion à saint Joseph (*Le*), 100.
Proudhon, 148.

Q

Quinzaine (*La*), 129, 138, 196.
Quincampoix, 5, 155.

R

Rabier, 191.
Rampolla (cardinal), 151.
Ravignan (de), 185.
Régnard, 60.
Reinach (Joseph), 6.
Reinach (Salomon), 224.
Renan, 82, 141, 192.
Renault-Morlière, 162.

Revue des Deux-Mondes (*La*), 128, 138.
Réveil Républicain (*Le*), 223.
Revue Idéaliste (*La*), 1, 37, 140, 183.
Richard (cardinal), 211.
Ribot, 174.
Rifaux (Dr), 137.
Roche (Jules), 162.
Rochefort, 232.
Rostand (Edmond) 87.
Ruel (Edouard), 195.

S

Sabatier (Paul), 224.
Salut Public (*Le*), 85, 159, 163, 233.
Saint-René Taillandier, 155.
Sanguier (Marc), 102.
Sarrien, 191.
Sauvert (abbé), 180, 181.
Schœlcher 125.
Secchi (père), 112.
Semaine Catholique de Saint-Flour (*La*), 101.
Semaine religieuse de Paris (*La*), 101.
Servonnet (Mgr), 101.
Sifflet (abbé), 152.
Signal (*Le*), 1.
Sillon (*Le*), 102.
Simon (Jules), 171.
Soir (*Le*), 1.
Sonis (général de), 16.
Soult (maréchal), 78.
Spalding (Mgr), 124.
Spuller, 167.
Stoecker, 56.

T

Taine, 72.
Tallon, 170.
Taxil (Léo), 55, 80.
Temps (*Le*), 156, 159.
Thévenet, 40, 41.
Thiers, 169, 191, 192, 208.
Thiers (Henri), 163.
Thureau-Dangin, 222.
Tisseur (Clair), 194.
Tolstoï, 13.
Touchet (Mgr), 84, 87.
Trarieux, 220, 221.
Tridon, 60.
Trolliet (Emile), 37, 182, 196.
Trouillot, 191.

U

Univers Israélite (*L'*), 1.

V

Vandal, 196.
Vaughan (cardinal), 129.
Vaughan (Ernest). 227.
Vérité Française (*La*). 1, 26, 243.
Veuillot (Louis), 85.
Victoria, 17.

Vigné d'Octon, 14, 16.
Vignot (abbé Pierre), 5.
Viollet (Paul), 4, 64, 97, 119, 155, 163, 174.
Viollet (Edouard), 155, 174.
Viollet (abbé Jean), 5.
Vogüé (vicomte Melchior de), 87.

W

Waldeck-Rousseau, 80, 156, 201, 217.
Wilson, 171.
Windthorst, 56.

Z

Zola, 6, 227, 228, 229, 230, 231, 232.

Quelques-unes des Modifications apportées à l'ouvrage à partir du sixième mille.

Certaines notes ont passé dans le texte, d'autres (surtout celles d'un intérêt purement lyonnais) ont été supprimées.

Chap. VIII. — Nous avions écrit que la confession auriculaire ne datait que du concile de Latran (1215) ; nous n'avons pas maintenu cette affirmation.

Chap. X. — Nous avions écrit au sujet de la *question biblique* « .... nul ne l'ignorera plus, on peut rester attaché à l'orthodoxie sans croire que .... » ; nous servant d'une formule moins tranchante nous écrivons : « Ainsi il sera peut-être bientôt enseigné hautement que .... »

Chap. XI. — A été augmenté notamment d'une note sur Pie X. Maintes pages de ce chapitre ainsi retouché auraient peut-être provoqué quelques réserves de la part de certains critiques dont les comptes rendus (publiés dans l'in-octavo) ont été faits sur le vu de la première édition.

Nous ne voulons pas nous prévaloir, pour des sentiments exprimés, d'approbations qu'ils n'auraient peut-être pas arrêtées mais qui ont été données antérieurement.

ERRATUM

La liste des membres du Comité Catholique pour la défense du Droit, donnée page 222 de la première édition, est erronée. C'est à tort notamment qu'y figure le nom de M. Armand Brette.

M. Armand Brette qui nous demande cette rectification, s'est retiré du Comité au mois de février 1901.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS

ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES

DEVANT L'OPINION PUBLIQUE

En réunissant, comme nous l'avons fait, une grande partie des articles qui ont été publiés, pendant toute une année, sur les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, *nous avons fait connaître les manifestations publiques des sentiments divers que ce livre a provoquées, mais il ne serait pas non plus sans intérêt d'enregistrer les appréciations particulières dont il a été l'objet.*

S'il nous était en effet permis (ce à quoi nous ne songeons même pas) de publier un certain nombre des missives que nous avons reçues depuis l'apparition de cet ouvrage, combien ce second livre serait plus instructif et plus intéressant que le premier!

De hauts prélats et d'humbles curés, des princes des lettres et des princes de la politique, des personnages publics et de simples particuliers, des amis et des adversaires, des croyants et des incrédules, des Français et des étrangers, des correspondants et des correspondantes de tout rang nous ont, à notre vif étonnement, fait le grand honneur de nous écrire des lettres d'un tel caractère et en si grand nombre que nous sommes bien obligé de penser que les questions par nous abordées étaient dignes de l'attention générale et que beaucoup parmi nos lecteurs n'y sont pas restés indifférents.

Cette correspondance a un caractère essentiellement personnel qui la met à l'abri de toute reproduction.

Cependant, si nous considérons ces lettres comme strictement confidentielles, si nous ne pouvons rien dire notamment de celles qui nous ont été adressées par des archevêques et par des évêques de notre pays, nous ne croyons pas commettre une coupable indiscrétion en faisant connaître quelques-unes des très précieuses lignes dont nous a honoré un prélat étranger, illustre dans la catholicité tout entière, qui est à la fois l'une des lumières du sacerdoce chrétien et l'un des plus grands hommes de ce temps.

Ce très haut dignitaire de l'Église, sans donner pour autant son approbation expresse à toutes les propositions contenues dans notre livre, voulut bien nous écrire, le 5 novembre 1903, ce qui suit :

Cher Monsieur,

. . . . . .

Votre livre, je l'ai lu et je l'ai fait lire. Que je voudrais pouvoir me promettre que tout catholique intelligent en France l'ait lu et relu !

Oui, sans doute, on a dû crier contre vous ; on a dû faire tomber sur vos épaules, toujours métaphoriquement, des coups de bâton bien violents. Mais, à vous de dire, avec l'ami de vos jours classiques : « Frappez ! mais écoutez ! »

Que vous ayez provoqué des colères des deux extrémités de la pensée française, des très pieux catholiques

et des très aigus incrédules, voilà votre mérite. *In medio tutissimus ibis.*

Je connais les très pieux catholiques français, si bons, si prodigues de leur amitié, si prêts pour le martyre, ... mais enfouis dans les pages de la *Politique sacrée* de Bossuet, et dans les récits et les anecdotes de Saint-Simon, comme si le soleil du dix-septième siècle planait encore très haut au-dessus de l'horizon.

Rien ne les fait bouger, ni les rires ricaneurs d'un Léo Taxil, ni les tonnerres du pontife du Vatican, ni le roulement étourdissant des événements autour d'eux.

Que vous et vos semblables parlent, et parlent continuellement. Peut-être le réveil viendra.

La France, certes, vaut bien la peine qu'on la sauve. C'est le monde entier qui a besoin de la France, de sa poésie d'âme, de sa chevaleresque valeur, de sa foi chrétienne et catholique si profondément enracinée dans toutes les fibres de son être malgré les quelques étourderies étranges et étourdissantes auxquelles elle se livre de temps en temps. Si la France ne veut pas se sauver elle-même, Dieu la sauvera malgré elle . . . . . .

C'est à certaines âmes candides, scandalisées, paraît-il, par quelques-uns de nos chapitres, que nous dédions ces courtes, mais significatives appréciations. Nous avons pris la liberté de les reproduire tant à raison de l'éminente personnalité qui les a émises qu'à raison de leur portée vraiment générale.

« *Que je voudrais pouvoir me promettre que tout catholique intelligent en France l'ait lu et relu* »! nous écrit, *de notre livre, comme on vient de le voir, notre illustre correspondant. Le nombre relativement restreint des éditions*

publiées nous oblige, hélas ! à reconnaître que son vœu n'est pas encore exaucé.

Au surplus, lorsque l'idée nous est venue d'ouvrir, nous aussi, un modeste sillon dans le terrain aride et ingrat où nous avons voulu semer quelques idées généreuses, nous avons beaucoup moins songé à des lauriers à cueillir qu'aux ronces qui nous ensanglanteraient les mains.

Les moissons de raison et de liberté sont à longue échéance. Habent sua fata libelli ; *avant qu'ils portent des fruits, de longs hivers passent sur certains livres et sur leurs auteurs ; quand ces derniers surtout s'avisent de ne flatter ni les préjugés ni l'imagination du public. Pour voir un ouvrage de cette nature se disperser en milliers et en milliers d'exemplaires, il faut souvent donner à l'illusion et à la fantaisie une part que nous ne pouvions leur faire.*

Il est certain que, si tout ce que la France compte de « catholiques intelligents » devait nous lire, nous aurions à tirer quelques éditions de plus ; mais ce que nous osons espérer, ce n'est pas que tous les catholiques intelligents nous lisent, c'est que, lorsqu'un certain nombre d'entre eux nous auront lu, la somme de loyauté intellectuelle, de justice et de bonté soit un peu accrue dans notre pays.

L'auteur publie sans commentaires ce qui a été écrit sur ce livre. Il ne prend naturellement pas à son compte tous les jugements, d'ailleurs contradictoires, formulés par les publicistes qui lui ont fait l'honneur de s'occuper de son œuvre.

PARIS

L'*Aurore*, 22 janvier 1903.

LA VIE DE QUARTIER

La Ligue des Droits de l'Homme depuis sa fondation, mais surtout depuis quelque temps soulève de grandes colères, et, à en croire certains, c'est toute une campagne qui s'organiserait contre elle. Comment s'en étonner ? La Ligue ne compte-t-elle pas nombre de juifs et de protestants ? Premier crime.... Il est vrai qu'elle est également ouverte aux catholiques, à tous les Français, sans distinction de race ni de religion. Second crime, pour ceux qui justement prétendent distinguer. Et comment dès lors, ne l'accuserait-on pas de n'avoir rien fait qui vaille, depuis qu'elle existe, puisqu'elle a l'audace de considérer tous les citoyens, même les protestants, même les juifs, comme égaux devant la loi ?

.....

Par un ouvrage récent et du plus grand intérêt.... qui a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* — j'apprends avec joie qu'il existe à Paris un *Comité catholique pour la Défense du Droit*, composé exclusivement de catholiques et qui déclare « s'appuyer sur les principes de 1789, dont l'application loyale pourra seule, après le triomphe définitif de la Justice et de la Vérité dans la crise actuelle, assurer en France la

paix intérieure, avec la pleine liberté religieuse » ; il dénonce, ajoute M. Léon Chaine, le mal profond causé au pays, notamment par ces deux fléaux : l'antichristianisme, l'antisémitisme.

Je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir ignoré juqu'à ce jour l'existence de ce Comité et que tous les catholiques n'en soient pas. J'ai tenu à le signaler dans l'*Aurore*, M. Léon Chaine affirmant que le grand public n'a pas connu ces avocats catholiques de la cause de Dreyfus, parce que, dit-il, les journaux des deux partis en présence leur refusaient obstinément et presque d'une façon absolue la publicité de leurs colonnes.

Pour en revenir à notre Ligue, je veux bien reconnaître que l'œuvre accomplie par elle jusqu'ici fut avant tout et presque exclusivement morale, en ce sens qu'elle n'a guère fait — et c'est déjà beaucoup — que soutenir l'esprit républicain en groupant les hommes de progrès, les forces de l'avenir, en constituant des cadres, toute une armée prête à faire face aux fauteurs de réaction.

Paul Brulat.

L'*Aurore*, 30 janvier 1903.

UN LIVRE

FOI SINCÈRE

Le livre de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, mérite le respect de tous par son accent de conviction et de franchise. L'auteur veut être chrétien en dehors des luttes et des bassesses d'une politique de circonstance. Il proclame hautement sa foi, mais notre collaborateur et ami, Paul Brulat l'a dit déjà, il la proclame sans exiger qu'on lui reconnaisse l'absurde privilège de l'infaillibilité, il veut que sa théorie religieuse jouisse d'une complète liberté, mais ne prétend pas que cette liberté entraîne une persécution fanatique à l'égard de ceux qui professent une philosophie différente.

C'est aux coreligionnaires de M. Léon Chaine, — imbus comme lui du sentiment de piété exclusive, que la lecture de cet ouvrage

semble se recommander. Ils y pourront voir — avec des arguments pleins de chaleur et une multitude de faits empruntés à l'histoire du passé comme aux polémiques du jour — les dangers qu'encourt leur simple croyance à s'allier avec les militaristes du goupillon, les nationalistes de l'ôte-toi de là que j'y mette César et les antisémites du retour barbare au moyen âge.

Les catholiques arrivés à cette manière de voir sont, d'ailleurs, infiniment plus nombreux qu'on ne croit. M. Léon Chaine nous révèle l'existence à Paris d'un *Comité catholique pour la Défense du Droit*, se basant sur les principes de 1789. Pendant l'*Affaire* déjà cette association, qui a des ramifications dans le pays entier, luttait avec ardeur pour la défense de la vérité et de la justice. Mais cette action restait ignorée.

« Les journaux de droite, écrit M. Chaine, voulaient cacher à leur clientèle qu'il y avait des catholiques dreyfusards... cependant les juifs n'étaient pas seuls à défendre Dreyfus. Ni Demange, ni Labori, ni le colonel Picquart ne sont des juifs. En revanche, dans le même moment, on comptait dix-sept juifs au *Gaulois* du juif Meyer qui, au nom de la France chrétienne, conduisait le bon combat contre son propre coreligionnaire et contre un homme de sa propre race. »

Et sans revendiquer en aucune façon le rôle de défenseur de la cause juive, M. Chaine s'étonne, pourtant, de cet « antisémitisme théorique autant qu'artificiel qui s'étend jusque dans les régions où la race juive n'est jamais apparue et dont sont atteintes tant d'excellentes gens qui, en fait d'israélites, ne connaissent guère que le Juif Errant des images d'Epinal ».

Chemin faisant, M. Chaine indique, non sans une fine ironie, l'estime qu'entretiennent MM. les curés lorsque le « Seigneur du Village » , quoique juif, se montre généreux...

Nous devons nous borner à ces quelques lignes sur ce volume dont la multiplicité des renseignements mériterait une longue analyse. Il sera utile aux catholiques de bonne foi et d'une lecture amusante pour les esprits indépendants.

Louis Mullem.

Justice Sociale, 31 janvier 1903.

... Un livre très curieux, un peu trop hanté, croyons-nous, par le souvenir de l'affaire Dreyfus, mais qui renferme d'excellentes choses et que nous voudrions voir entre les mains de tous nos amis. Sans doute il offre bien de-ci de-là, quelque prise à la critique, mais il y a tant de bonnes vérités et dites avec un réel courage ; l'auteur a mis le doigt sur tant de plaies dont nous souffrons peut-être par notre faute, qu'en considération de ceci, nous pouvons bien lui pardonner cela. Quelques esprits se scandaliseront vraisemblablement à la lecture de certaines pages où l'auteur — catholique très convaincu d'ailleurs — dit à ses frères de dures vérités. Pour nous, nous croyons que l'attitude de l'autruche qui met la tête sous son aile pour ne pas voir le chasseur est plus que jamais lamentable et a causé une partie de nos maux. Ce livre sera discuté, il le mérite, nous espérons qu'il fera du bien.

Messager de Paris, 3 février 1903.

Ceci est un livre de bonne foi, écrit par un croyant, par un fidèle.

M. Léon Chaine déplore la timidité intellectuelle de certains catholiques, leur insuffisante éducation historique, leur pusillanimité politique ; c'est ce que l'on pense généralement, mais ce que l'on n'avait jamais écrit avec tant de force.

Cela n'empêche que l'auteur est un libéral, un vrai libéral, et sa foi n'exclut pas la tolérance ; il admet que l'on dissimule ses convictions religieuses, bien que cela lui paraisse profondément ridicule. Dissimuler sa croyance par convenance politique, c'est le cas le plus fréquent. Eh bien, quelle convenance y a-t-il à la dissimuler ? Il est étrange, en effet, que des esprits religieux séparent leur foi de leur vie, alors que des athées proclament, au nom de ce même principe de vie, le néant de la critique et de la spéculation, et considèrent la religion comme le plus efficace adjuvant de l'instinct social.

La place me manque pour suivre M. Léon Chaine dans ses développements, qui comporteraient peut-être quelques critiques, mais je tiens à répéter que son livre a deux qualités, et non des moindres : la première est d'être un acte de foi, la seconde est d'être un acte de foi récité avec enthousiasme et passion. Chose rare par le temps qui court.

Le Rappel, 4 février 1903.

Un document intéressant sur l'état d'esprit de quelques catholiques nous est fourni par M. Léon Chaine. Il publie un livre, bravement pensé et loyalement écrit, qu'il intitule : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (chez Storck, Lyon et Paris).

M. Léon Chaine publia, il y a un an environ, une page qui fit sensation : la *Lettre d'un catholique lyonnais à un évêque*. Les coreligionnaires de l'auteur de cette lettre lui pardonnèrent difficilement de troubler le sommeil de leurs consciences. M. Léon Chaine récidive aujourd'hui ; je crains qu'il ne s'attire des inimitiés, sinon terribles, du moins fort gênantes.

Je le plains. Encore si nous avions affaire à un politicien professionnel ou à un publiciste de carrière, nous serions assez rassurés sur son compte. Il aurait des amis, des compagnons de lutte, il serait une force que chaque parti serait contraint de prendre en considération.

Mais M. Léon Chaine est un citoyen isolé, qui va naïvement dire à tout venant ce qu'il pense être la vérité. Et pour champ de cette expérience, il a choisi Lyon. Non pas le Lyon démocrate et socialiste de la Guillotière et de la Croix-Rousse, mais le Lyon de Notre-Dame de Fourvière.

Quand je dis que M. Léon Chaine a choisi ce milieu, je me trompe. Il est lui-même un bourgeois de Lyon ; il est maintenu par ses liens de famille, ses traditions, ses habitudes et ses intérêts, dans une des sociétés les plus réactionnaires de France.

C'est un « enfant perdu », une sentinelle avancée de ce petit

bataillon des « Jeune Eglise », dont notre éminent ami, M. J.-L. de Lanessan, étudiait dernièrement, ici, avec l'humour et la sagacité que l'on sait, le curieux état d'esprit.

Je ne sais toutefois si les Jeune-Eglise seraient unanimes à approuver les idées émises dans le livre consacré aux *Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. L'écrivain était de notre côté dans le grand drame politico-judiciaire qui a divisé la France pendant plusieurs années. Il a souffert de voir l'Eglise mettre ses forces à la disposition des ennemis de la justice. Il n'a jamais cessé de répudier l'antisémitisme, l'antiprotestantisme, le nationalisme. Il prétend que l'Eglise *universelle* n'est pas tenue à couvrir de son autorité la forme la plus étroite et la plus fausse du chauvinisme. Il considère que les moines prêcheurs se mettent dans un mauvais cas en abusant des métaphores militaires ; en commettant cette hérésie d'appeler la mère du Christ la « Vierge guerrière » ; en inventant un paradoxal « Dieu des armées ». Il est républicain ; il s'offusque de voir la plupart des dévots regretter « le bon vieux temps », rester attachés aux régimes déchus des Bourbons et des Bonapartes ; il est socialiste, dans un certain sens, et ne comprend pas que, s'il se produit une grève, le patron devienne instantanément le symbole de « l'industrie nationale », tandis que les ouvriers prennent rang, sans autre forme, parmi les « sans-patrie » ; il proteste contre l'abus des dévotions nouvelles, qui servent de paravent à des entreprises d'abêtissement populaire.

Avec tout cela, M. Léon Chaine reste catholique. Oui, il sait tous les torts de l'Eglise et il ne songe pas à se séparer de cette Eglise. Telle est la force de la foi.

Au moins, direz-vous, ce catholique très libéral consentira aux mesures de défense prises par la société laïque à l'égard de la congrégation ? Eh bien, non.

Il s'étonne que M. Waldeck-Rousseau n'ait pas trouvé au moins « inélégant » de préparer la dispersion des « moines ligueurs » et des « moines d'affaires ». A-t-il donc trouvé aux congrégations des vertus que nous ne leur connaissions point ? J'avoue avoir lu tout le livre sans rien apprendre de nouveau sur l'utilité des couvents, qui ne sont pas aujourd'hui moins dangereux qu'hier.

M. Léon Chaine ne nous oppose guère qu'un argument de

fait. S'occupant de la crise morale de ces dernières années, il s'écrie :

« Ce que nous reprochons à nos amis, c'est d'avoir suivi et même accéléré le mouvement injuste qui entraînait l'opinion. Mais ce serait, on le voit, une grossière erreur que de croire qu'ils ont été les seuls à se laisser entraîner dans ce courant : d'anciens communards, des révolutionnaires, ont suivi le panache blanc ou plutôt les plumes d'autruche du général Mercier. »

Cette observation ne suffira à convaincre aucun de nous. Si d'anciens républicains ont passé au nationalisme, c'étaient de soi-disant chefs, des ambitieux, des agitateurs, des démagogues. Tandis que le réveil des consciences a été bien rapide dans les groupes de libre-pensée, dans les loges maçonniques, dans les organisations démocratiques et socialistes, dans la foule des anticléricaux.

Si une erreur passagère a troublé les hommes de la République, les hommes de l'Eglise ont persisté dans le faux et dans l'arbitraire.

Nous ne disons pas encore tout : notre conviction intime, profonde, est que les luttes de l'heure présente ont été voulues et préparées par l'Eglise. Nous croyons que si l'Eglise est de force à le faire, elle recommencera sans cesse à attaquer la République. Le catholique militant est presque forcément un violent réactionnaire. Pourquoi ? M. Léon Chaine nous le dit :

« Nous avons pour la plupart, nous catholiques, un grand respect pour le principe d'autorité. A la défiance du *libre-examen* en matière religieuse, nous avons inconsciemment ajouté la défiance du libre-examen en bien d'autres choses. Beaucoup d'entre nous désireraient qu'en politique, comme en religion, il n'y eût qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. »

En d'autres termes, le catholicisme engendre naturellement le cléricalisme.

Libres-penseurs, nous devons, par conséquent, compléter la propagande politique contre le cléricalisme, par une propagande philosophique contre les idées religieuses. La méthode la plus radicale est la meilleure.

Nous venons de voir, il est vrai, que certains catholiques ont libéré leur conscience d'une façon assez complète. Ayons pourtant le courage de voir en eux des adversaires — que nous esti-

mons et que nous espérons convaincre. Nous ne voudrions pas en avoir d'autres.

Hugues DESTREM.

Le *XIXe Siècle* du même jour, 4 février 1903, avait le même article *leader* en tête du journal.

Le *Progrès de Saône-et-Loire* du 10 février l'a reproduit intégralement.

Justice Sociale, 10 février 1903.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre de présenter à vos lecteurs — de cette tribune où votre libéralisme tolère l'exposition d'idées que vous ne couvrez pas toujours de votre approbation — le livre un peu délicat et sujet à quelque circonspection sinon à caution que M. Léon Chaine vient de publier sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, et dont la *Justice Sociale* a déjà donné le signalement sommaire dans un de ses derniers numéros ?

Ce supplément de présentation en vaut je crois la peine. Et il serait juste aussi de le lui accorder, ne fût-ce que pour remédier au silence dont cet ouvrage est systématiquement couvert par la presse réactionnaire. Je sais, Monsieur le Directeur, que vous ne traînez pas à vos pieds ce boulet dont vous auriez tôt coupé, je pense, les amarres :un public vivant sur l'idée où il est attaché comme l'huître sur son roc ; et que vous ne considérez pas avec une terreur absolue toute atteinte portée à la majesté des contingences établies. C'est pourquoi je vous demande la parole.

La plupart des directeurs de journaux « bien pensants » se sont soigneusement gardés d'insérer la moindre annonce bibliographique en faveur du livre de M. Léon Chaine. Quel est donc le crime de l'auteur ? Est-ce d'avoir saisi à pleines mains les plus

épineuses questions qui se puissent actuellement poser à l'esprit d'un catholique et de les avoir même pour ainsi dire collectionnées à plaisir ? Non ; c'est de ne les avoir point traitées comme l'eussent fait Drumont, Ernest Judet, Charles Maignen ou Quesnay de Beaurepaire. Faut-il, pour aggraver le cas de notre catholique pratiquant, ajouter que son ouvrage est empreint d'un bout à l'autre d'une irrésistible bonne foi, que l'on pourrait qualifier de téméraire si la sincérité et la clarté n'étaient les premières vertus de l'esprit, et qui n'en est pas moins fort « inconvenante » ?

Donc M. Léon Chaine et son livre se trouvent mis au ban ou plutôt sous le boisseau ; ce qui est plus prudent encore. Tel « bon journal » ne bronchera pas devant la publication de quelque louche prospectus financier, l'annonce de quelque spectacle ultra-décolleté. Mais rien n'entamera la ligue de silence dont il s'efforce de circonscrire toute œuvre religieuse ou politique qui porterait un coup à ses préjugés passionnés. Sur ce point la presse « bien pensante » oppose l'inertie du cadavre le plus authentique à toute tentative d'aération morale.

Cet ostracisme ne serait-il pas suffisant pour que pas un seul des lecteurs de la *Justice Sociale* ne voulût se dispenser de juger par lui-même de l'excellence ou de la perversité d'un livre dont une Semaine religieuse — il en est heureusement d'excellentes — a pu dire ceci : « Si vous voulez deviner son puissant attrait, jetez d'abord un coup d'œil sur les têtes de chapitres : *Militarisme*, — *Nationalisme*, — *Antisémitisme*, — *Les catholiques et le bon vieux temps*,— *De certaines dévotions nouvelles*,— *L'éducation historique des catholiques*, — *La loi du 1er juillet 1901 et les dreyfusards*,— *Autour des décrets Combes*,— *Du clergé séculier et des congrégations*, *etc.* — Je certifie que lorsque vous aurez commencé cette lecture, empoignante comme le roman le plus dramatique, vous irez jusqu'au bout des 400 pages du volume. Seulement, attendez-vous à être quelque peu bousculé par l'auteur si vous êtes *réactionnaire*, c'est-à-dire ami des vieux préjugés, des routines d'antan et des opinions injustifiées. Toutes ces vieilles choses, pas vénérables du tout, volent en éclat sous les coups de massue de M. Chaine. Nous reviendrons sur ce livre que nous croyons appelé à réformer la mentalité de beaucoup de braves gens. »

Notez bien que je suis le premier maintenant à ne point requérir pour *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* une telle somme d'admiration, sans récriminer cependant contre qui la lui attribuerait. Par là même que M. Léon Chaine se complaît sur la bordure des précipices, autant au moins, me semble-t-il, par dilettantisme psychologique que par conviction, il est bien permis à quiconque d'estimer l'opportunité de son ouvrage au degré qu'il lui plaira. En d'autres termes, entre accuser le livre de M. Léon Chaine de mauvaise action, comme certaines feuilles pieuses ont osé le faire, et en approuver sans réserves toutes les parties, il y a une mesure libérale à tenir. Il ne mérite certainement ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Au surplus, cet ouvrage écrit sans prétention d'aucune sorte emprunte sa signification et son importance principale à cela qu'il reflète l'âme d'un nombre de plus en plus considérable de catholiques. A ce titre, il constitue un document des plus curieux qu'à défaut de toute autre considération et qu'en dépit même de toute divergence de vues avec l'auteur, un catholique réfléchi peut avoir le plus sérieux intérêt à connaître ; son caractère symptomatique dépasse de beaucoup sa portée réelle comme livre.

Que M. Léon Chaine soit aux antipodes de M. Paul Bourget et de M. Charles Maurras, ces théoriciens positivistes de la nouvelle monarchie, qu'il soit en absolu désaccord avec M. Drumont sur la question juive, que l'idée ne lui soit jamais venue d'adresser sa souscription à la *Libre Parole* pour le monument Henry, qu'il ne professe pas non plus un engouement exagéré pour la dévotion à saint Expédit, c'est le moins qu'on puisse dire de lui. Mais qui oserait prétendre qu'il n'est pas dans toute son intégralité morale et sociale, subjective et pratique, un bon catholique et un bon chrétien ?

Et c'est cela seul, Monsieur le Directeur, que je tenais à poser en principe ici : que l'on peut être en désaccord avec l'opinon régnante; les traditions des bonnes gens, l'idéal des dévots et des infatigables pélerins et tous les « conservatismes » de toutes sortes, sans cesser pour cela d'être un bon catholique et bien au contraire parfois.

Veuillez agréer...

La Renaissance Latine, 15 février 1903.

L'auteur précédemment a critiqué l'attitude de ses coreligionnaires catholiques dans l'affaire Dreyfus. Cette fois il veut défendre la cause catholique en l'émondant « des végétations parasitaires ». Il combat ouvertement l'antisémitisme, le militarisme et le nationalisme et il reproche à ses amis leur timidité intellectuelle et leur respect pour les dogmes désuets. Enfin il s'attaque avec violence aux superstitions : culte de saint Expédit, de saint Antoine de Padoue, etc. Avec les « républicains de principe » (Gabriel Monod, Michel Bréal, etc.), il combat la loi sur les associations et les décrets du présent ministère.

Revenant sur ce livre dans son numéro du 15 août suivant, la *Renaissance latine*, au cours d'un second article, ajoutait :

— Ce livre d'une brûlante actualité, écrit par un catholique dans un esprit d'indépendance qui surprendra peut-être bien des habitudes intellectuelles, est avant tout une œuvre de noble et ardente sincérité..... Les principales questions qui sollicitent impérieusement la conscience publique : le militarisme, les dévotions nouvelles, le dreyfusisme, le clergé séculier et les congrégations, etc., sont abordées et traitées par M. Léon Chaine avec la calme audace de la franchise et la patience méthodique de la raison.

La Quinzaine, 16 février 1903.

Quand M. Chaine, qui parmi nous a été l'un des rares qui aient cru devoir prendre publiquement parti pour Dreyfus, attribue à l'attitude plus réservée et même contraire de la plupart des catholiques la cause principale de la crise actuelle, nous ne croyons pas du tout qu'il ait raison. Car l'affaire Dreyfus n'a été qu'un prétexte, et si l'on avait aimé vraiment et purement la Justice, on l'aimerait sans doute encore pour les catholiques ; mais nous ne le chicanerons pas pour cela. Qu'en d'autres points il se montre théologien un peu improvisé, c'est encore vrai, et que

son livre soit mal composé, cela est incontestable ; mais, ces réserves faites, nous n'avons plus qu'à louer sa vigueur, sa clairvoyance et son indépendance d'esprit. Il dit aux nationalistes, aux catholiques, et à quelques autres représentants du conservatisme des vérités qui, pour être dures à entendre, ne sont pas moins salutaires.

La Fronde, 19 février 1903.

Dans son numéro du 29 mars de l'année dernière, le journal de l'abbé Naudet, la *Justice Sociale*, publiait « à titre documentaire » une lettre ouverte, très curieuse, adressée, par un de ses correspondants lyonnais, à un « éminent prélat ».

Son auteur, M. Léon Chaine, y posait nettement, hardiment, les questions suivantes :

« Si les catholiques souffrent, aujourd'hui, dans notre pays, n'est-ce pas parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ?...

« N'avons-nous pas à nous reprocher notre attitude inintelligente et coupable dans l'affaire Dreyfus ?...

« Parce que nous sommes les enfants d'une Eglise qui, par définition... est internationale..., devons-nous professer un nationalisme puéril, étroit, sectaire ?...

« Est-il permis de « solidariser la religion » avec ce qu'il y a de « suranné, d'injuste et de barbare dans les institutions militaires, qui ne sauraient être ni intangibles, ni immortelles », et de pousser « le culte de l'armée jusqu'aux limites d'une naïve superstition ou d'un fétichisme par trop grossier ? »

Et sans attendre l'affirmation, M. Léon Chaine déclarait :

« Tant que les catholiques consentiront à rester solidaires des grandes iniquités commises, tant qu'ils n'auront pas confessé publiquement leur erreur, il y aura quelque chose de faussé dans leur situation politique. »

Cette déclaration de foi — ou plutôt de bonne foi — d'un catholique « dreyfusard », « antinationaliste » et « antimilitariste », convaincu des fautes graves du catholicisme, devait, naturellement, rester sans réponse de l' « éminent prélat » auquel, fort respectueusement, elle venait d'être adressée.

Elle fit néanmoins du bruit dans la presse. La *Vérité Française*,

en particulier, estima pareil langage profondément « humiliant pour les catholiques ». Elle feignit de se consoler, néanmoins, en supposant qu'un catholique qui faussait ainsi compagnie aux jésuites, aux antisémites et aux militaristes, devait être, « grâce à Dieu ! d'une espèce rare ».

Personne ne se donnant la peine de répondre dans le sens où il le réclamait, M. Chaine formula lui-même sa réplique. Et cette réplique est tout un livre qui vient de paraître sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Pour avoir souligné ici l'intolérance du catholicisme, l'absurdité de ses dogmes, l'immensité de son erreur, sa prétention antiscientifique à l'infaillibilité, ses intolérables crimes envers l'individu et la société, nous nous plaisons à recommander cet ouvrage, lequel, malgré certaines opinions différant totalement des nôtres, n'est, en somme, qu'un terrible réquisitoire contre le cléricalisme, — contre l'attitude gardée, dans les récents événements politiques, par le catholicisme français.

L'écriture en est claire, précise, spirituelle ; d'instructifs documents y sont intelligemment rassemblés, surtout un souffle de réelle sincérité anime ces pages, — les font vivre, — et nous les font estimer.

Les catholiques les liront avec grand profit, les esprits libres, avec grand plaisir. Ils aimeront cette profession de foi loyale d'un homme que la pensée de rester solitairement, entre ses amis et ses adversaires, n'a pas arrêté ; qui n'a pas craint en confessant sa religion, de rebuter ceux-ci, ni de s'aliéner ceux-là, en adressant à ses coreligionnaires les plus dures vérités.

M. Chaine nous affirme, du reste, — n'en déplaise à la *Vérité Française* qu'il va sans doute de plus en plus contrister — qu'il y a en France quelques catholiques de la même « espèce » que lui.

La preuve en est fournie par ce *Comité catholique pour la Défense du Droit* dont M. Chaine, à vrai dire, vient de révéler l'existence, à nous comme à nos confrères dreyfusards.

Basé, de même que la Ligue des Droits de l'Homme, sur les principes de 1789, ce comité, quoique fidèle aux doctrines catholiques, entend servir la Justice et la Vérité. Nous espérons bien qu'il va dorénavant se faire connaître à nous autrement que par un beau titre.

En réalité, il y eut des « catholiques dreyfusards » comme M. Léon Chaine, mais ils n'eurent pas son courage et manquèrent de décision.

Pour celui-ci, il est facile d'avoir la *foi* « sans rien abandonner des droits de la raison ». Je répondrai à M. Chaine que lorsque la foi a trop longuement et fortement façonné l'esprit à l'obéissance, il ne reste plus à celui-ci l'énergie nécessaire pour faire triompher la raison. Et le catholicisme a ceci de particulier que de tout temps, il a réclamé l'abdication de la conscience propre ; comment pourrait-il conduire, de cette manière, au gouvernement de la conscience personnelle ?

Il faut une très rare et très courageuse volonté pour rester membre libre et majeur d'une religion qui n'émancipe jamais, commande de croire et d'obéir, sur toutes choses exige qu'on soit à jamais mineur.

L'ouvrage de M. Chaine, cependant, nous est un témoignage de cette indépendance d'esprit,peu commune, mais possible, chez un fidèle de l'Eglise ultramontaine.

L'espace me fait défaut pour analyser page après page ce volume d'un intérêt si varié et si réel. Je voudrais pourtant donner une fugitive idée des « théories » de M. Chaine :

Le christianisme, selon lui, ne peut être qu'une religion de paix et d'amour. Les hommes en ont fait tout le contraire. Au lieu de les rendre fraternels, la religion les a désunis ; elle n'a cessé d'armer leur main et de les rendre assassins et criminels. Pourtant, plus qu'aucun autre, le chrétien devrait avoir « l'horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme ».

En même temps, puisque « les hommes sont tous frères » et enfants du même Dieu, de l'avis du christianisme, pourquoi ce déchaînement de haine de la part des catholiques contre le juif, et contre tout ce qui n'est pas « national » ? Avec beaucoup d'à-propos, M. Chaine nous fait voir le « nationalisme » s'opposant précisément à ce qu'il y a de plus *national* dans l'Etat : aux besoins, aux intérêts, aux aspirations de la classe populaire. Je cite, notamment, ce passage plein de saveur et qui mérite d'être retenu :

« Des ouvriers ne peuvent demander une augmentation de salaire, sans qu'on leur reproche de vouloir porter atteinte aux intérêts nationaux ; tandis que les patrons et les grandes

compagnies qui défendent leur propre caisse ou les dividendes de leurs réactionnaires passent de suite pour les représentants désintéressés de la cause nationale. Car, vous ne l'ignorez pas, une industrie dont les ouvriers, à tort ou à raison, se trouvent mal payés et se plaignent, devient de suite une industrie nationale ! »

Enfin, M. Chaine, malgré qu'il ne croit pas être « ce qu'on appelle un féministe », accepte, comme une nécessité des temps nouveaux « l'envahissement subit du forum par les femmes ». Il estime même le fait excellent, et qu'il est des circonstances où la femme ne peut se désintéresser de la chose publique.

« Si l'unité morale de la France dans la concorde, la tolérance et la paix,— conclut-il après avoir apprécié notre action sociale, — n'est point une utopie chimérique, si, dans la diversité pacifique des opinions, la réconciliation nationale peut s'accomplir un jour et constituer ainsi, sinon une religion, du moins une morale d'Etat, cette réconciliation et cette unité seront l'œuvre de la femme française ou elles ne seront point. »

Ce sont là de bonnes et fortes paroles, dont il nous plaît de remercier l'auteur.

Françoise Benassis.

Observateur Français (directeur abbé P. Dabry), 22 février 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS

Ce livre de M. Léon Chaine, bien que tout récent, a déjà mérité à son auteur les suffrages des juges les plus autorisés.

. . . . . .

Un succès aussi rare n'est pas dû seulement à l'intérêt des questions que cette étude ramène à l'avant-scène de l'actualité, questions qui, depuis la fameuse affaire Dreyfus, ont pris place, on peut le dire, dans la mentalité française et tiennent par surcroît le premier rang dans les pensées de l'Eglise de France.

Ce succès s'explique avant tout par un ensemble de qualités propres à l'auteur des *Catholiques français* et que l'on ne trouve pas d'ordinaire chez les écrivains qui s'aventurent sur le terrain toujours brûlant de la polémique.

Il est, en d'autres termes, la récompense que tous les esprits droits et les cœurs loyaux savent rendre, en dépit de leurs divergences, à une œuvre d'impeccable probité et à un homme qui n'a point craint, en un temps de veulerie presque universelle, d'élever le courage de ses convictions aussi haut que pouvaient le porter la claire vue des événements et le culte passionné de la vérité et de la justice.

Quelle part de responsabilité revient aux catholiques français dans les difficultés qui constituent la crise religieuse de l'heure présente, et comment prévenir le retour de ce déplorable état de choses ? C'est à résoudre cette double question « de la manière la plus conforme à la vérité et la plus profitable aux intérêts de la cause catholique et française que s'emploie la bienveillante critique de M. Léon Chaine, l'inventeur de ce très beau néologisme « la charité intellectuelle » : Nous avons été « pusillanimes et aveugles », quand il aurait fallu montrer une âme haute et un esprit largement ouvert à la lumière libératrice. Nous avons oublié les leçons du Maître divin en subordonnant l'intérêt de sa religion au triomphe de théories ou de causes qui lui étaient à tant de points de vue étrangères. Sans cesse, enfin, on nous a vus combattre du côté où nous avons perdu toutes les batailles, du côté où se tient « tout ce qui est antilibéral ou réactionnaire dans le pays ». Voilà pour l'auteur des *Catholiques français* les causes principales de leurs difficultés actuelles : nous sommes victimes de notre timidité intellectuelle et de l'oubli passager des véritables principes chrétiens.

Ceux des nôtres qui sont portés à condamner tout ce qui trouble la symétrie de leurs concepts, tout ce qui dérange l'ordonnance de leurs opinions toutes faites, auront sans doute quelque peine à souscrire aux conclusions de M. Léon Chaine. Il est même à craindre qu'ils ne se méprennent complètement sur les tendances d'un livre où la vérité se complaît parfois à se dissimuler sous le couvert d'un piquant paradoxe. A cet écueil doivent encore se heurter tous les esprits routiniers, incapables de penser par eux-mêmes et d'opposer leur libre examen politique aux arrêts — toujours infaillibles — de leur parti et de leur journal. Il est si difficile de laisser plier sa logique devant le réel et de se déprendre de ses aspirations personnelles, de ses préjugés, de ses chimères, surtout lorsque ces causes d'erreur se confondent

avec les ambiances d'un milieu fermé à tout ce qui dépasse le cadre des idées courantes !

Tous ces pharisiens ou ces infirmes de la pensée n'auraient que faire, en vérité, du livre de M. Léon Chaine ; il risque de déranger le jeu de leurs formules et de rompre la chaîne de leurs raisonnements.

L'auteur, lui-même, des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* n'a pas à tenir compte des suffrages de ces partisans de la politique du « tout ou rien ». Ceux-ci repoussent systématiquement les opinons et même les réalités qui font violence à leur doctrine, ils sont toujours prêts à conspirer pour étouffer l'idéal auquel ils sont réfractaires ! Il est sage d'ailleurs de laisser les morts enterrer les morts.

En retour, ce ne sera pas un temps perdu pour les esprits vraiment libres, de lire et de faire lire le beau livre de M. Léon Chaine, alors même qu'ils ne partageraient pas toutes les idées de l'auteur. S'ils y trouvent quelques longueurs et quelques traces d'une composition un peu hâtive et d'une méthode trop simple, s'ils découvrent parfois, à travers les quatre cents pages de ce volume inspiré « par le seul amour de la religion » et guidé par le souci respectueux de la vérité, certains jugements trop osés, ils ne sauraient tenir rigueur à l'auteur de ces fautes de détail. Ce sont les ombres du tableau, elle n'en font pas oublier les tons chauds ni la belle tenue de l'ensemble que pourrait signer la plume d'un maître. Et l'on fermera ce livre avec l'absolue conviction que ce n'est pas seulement un bon livre, mais encore et surtout une bonne action, le geste d'une croyance qui commande à la fois la sympathie et le respect.

J. B.

L'Univers Israélite, 27 février 1903 et 27 mars 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET L'AFFAIRE DREYFUS

I

On se souvient peut-être qu'au mois de mai de l'année dernière, nous avons publié, d'après le journal catholique la *Justice Sociale*, une lettre où un catholique de Lyon, l'honorable M. Léon

Chaine, avoué, s'adressant à la veille des élections à un archevêque de notre pays, signalait comme la principale des difficultés avec lesquelles les catholiques français avaient à lutter l'attitude qu'ils avaient observée dans l'affaire Dreyfus. « Si, disait-il avec une rare franchise, les catholiques souffrent aujourd'hui dans notre pays, n'est-ce pas parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ? N'avons-nous pas à nous reprocher notre attitude inintelligente et coupable dans l'affaire Dreyfus ». Il ajoutait : « Les catholiques ont laissé à d'autres l'honneur de défendre le droit et la vérité ». Et prévoyant que les catholiques auraient à expier leurs défaillances, il écrivit ces paroles que les événements devaient rapidement justifier : « La liberté de l'enseignement..., voilà peut-être ce que nous auront coûté encore la pusillanimité et l'aveuglement par nous montrés dans cette néfaste affaire. » Il suppliait enfin l' « éminent prélat » à l'autorité duquel il faisait appel de confesser publiquement, au nom des catholiques et dans l'intérêt de la cause religieuse, l'erreur qui avait été commise ou bien, s'il ne pouvait lui-même faire un pareil aveu, de le suggérer à un laïque notable et dûment qualifié.

Ce langage où la plus courageuse loyauté s'alliait à la clairvoyance la plus pénétrante ne fut pas entendu. Ni l'archevêque auquel M. Chaine s'était respectueusement adressé, ni aucun des nombreux prélats auxquels il avait communiqué sa lettre, en les adjurant de ne pas rester « solidaires de la grande iniquité » ne rompit le silence. L'arche sainte fut muette et ne rendit pas d'oracle.

On ne se contenta pas d'opposer à M. Chaine un dédain plus ou moins hautain. S'il reçut quelques rares et timides encouragements, il reçut beaucoup plus d'imprécations et d'injures. Les bonnes âmes s'émurent et les saintes indignations se déchaînèrent. Une habituée de sa paroisse lui marqua son étonnement de le voir « assister aux offices après avoir fait cause commune avec ce juif ». C'est le cas de répéter : *O sancta simplicitas !*

Mais M. Chaine ne se laissa pas troubler par ces colères. Convaincu que l'affaire Dreyfus n'était pas morte, constatant que les artisans du crime judiciaire poursuivaient leur campagne de calomnies et de mensonges et souffrant profondément de voir l'Eglise associée à toutes ces turpitudes, il pensa qu'il avait le devoir de dissiper chez les catholiques des erreurs et des malen-

tendus qui à ses yeux n'étaient, pour la plupart d'entre eux, que le résultat d'une ignorance involontaire. Il reprit donc, pour les développer plus amplement, les divers points qu'il avait abordés dans sa lettre à un archevêque et, les rattachant aux questions générales que l'affaire Dreyfus avait soulevées, il fit paraître l'important ouvrage que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs et qui est intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Ce livre est avant tout un livre de bonne foi. Si l'art n'en est pas absent, il ne contient du moins aucun artifice. Et c'est là son mérite et son charme. Ce n'est assurément pas l'œuvre d'un écrivain professionnel. On peut y regretter un certain défaut de plan et de méthode en même temps qu'une fâcheuse tendance à abuser des digressions. Il serait aisé également d'y relever quelques inexactitudes matérielles. Mais il est animé d'un tel souffle de sincérité qu'on oublie toutes ces petites imperfections et qu'on en subit sans résistance le pouvoir captivant comme celui qui s'attache toujours à une parole probe et désintéressée. On sent que l'auteur, faisant son examen de conscience en même temps que celui de son parti, s'est interdit toutes les habiletés et toutes les compromissions dont la vérité aurait eu à pâtir. Dans sa scrupuleuse rectitude, il a rendu justice à ses adversaires les plus acharnés. Et c'est par là surtout que son livre acquiert une portée bien supérieure à celle des polémiques vulgaires.

M. Chaine se proclame un catholique fervent et pratiquant, « entièrement soumis aux directions de la Sainte Eglise ». Du catholicisme, il accepte tous les dogmes et tous les rites ; il croit même aux miracles de Lourdes et, chose singulière, c'est un roman de Zola, peu fait pourtant pour produire des conversions de cette nature, qui, par un paradoxe tant soit peu blasphématoire, l'a convaincu des vertus surnaturelles de la célèbre grotte de Massabielle. Mais si sa foi est ardente, elle est non moins éclairée et c'est pourquoi il se croit tenu de dénoncer les défaillances de conscience ou de jugement que l'affaire Dreyfus a révélées chez un grand nombre de ses coreligionnaires. Et c'est pourquoi aussi il veut, dans l'intérêt de ce qu'il appelle la vérité catholique, arracher, comme de mauvaises herbes, les haines, les préjugés ridicules ou dégradants, les superstitions et les lâchetés « qui végètent comme des plantes parasites à l'ombre de l'idée

religieuse ». Profondément dévoué à l'Eglise, il espère que sa parole sera plus aisément écoutée d'elle que celle des mécréants et ses conseils plus volontiers suivis. Aussi n'éprouve-t-il ni hésitation ni faiblesse à affirmer que les difficultés dont se plaint le parti catholique, c'est lui qui les a fait surgir, qu'il a eu le tort de se solidariser avec le militarisme, cette perversion de l'amour du drapeau, et de s'allier avec le nationalisme, cette caricature du patriotisme. Avec non moins de vigueur, il flétrit l'antisémitisme et déplore en termes particulièrement amers qu'une partie importante du clergé soit imbue de cette odieuse et méprisable doctrine. Nous avons le devoir de signaler d'une façon spéciale à nos lecteurs les pages souvent indignées où il repousse de toute sa conscience de chrétien les revendications de l'antisémitisme comme éminemment propres à « compromettre l'Eglise, en faisant mentir ses principes de justice et de charité ». Nous entendons trop rarement des écrivains catholiques tenir un pareil langage pour que nous n'en soyons pas pénétrés de reconnaissance.

L'antisémitisme a exercé de tels ravages en ce pays pendant ces dernières années que, suivant la juste remarque de M. Chaine, il sévit souvent chez d'excellents chrétiens « qui, en fait d'israélites, ne connaissent guère que le juif errant des images d'Epinal ». Et M. Chaine, non sans malice, rappelle à ce propos que plus d'un curé antisémite est parfois amené à chanter les louanges de tel juif généreux de sa paroisse, qui lui semble bien différent des autres juifs... que M. le curé ne connaît pas.

M. Chaine ne veut pas d'ailleurs servir la cause d'Israël. C'est le catholicisme qu'il entend défendre en l'émondant des théories haineuses qui faussent son esprit et dénaturent son rôle. C'est à la même pensée encore qu'il obéit lorsqu'il s'élève contre les dévotions nouvelles qui se sont introduites dans le catholicisme, contre le trafic auquel donne lieu l'exploitation de certains saints à la mode, contre les niaises idolâtries « qui auraient répugné aux contemporains du grand Pascal, chrétiens solides, à la forte santé intellectuelle ». C'est enfin l'intérêt de l'Eglise qu'il a en vue quand il lui reproche de trop se désintéresser des améliorations sociales, quand il légitime hautement les revendications ouvrières et qu'il examine avec la même indépendance d'esprit d'autres questions brûlantes, toutes d'un haut intérêt mais qu'il ne rentre pas dans le rôle de notre journal de discuter. Ainsi

qu'on le voit, c'est un véritable réquisitoire que M. Chaine a dressé contre le catholicisme français au nom de la religion catholique elle-même.

Il s'agit maintenant de savoir comment cette mercuriale sera accueillie de ceux auxquels elle est destinée et s'ils comprendront les dures vérités qui leur ont été dites. Et pour en venir à ce qui nous intéresse particulièrement nous autres israélites, nous avons à nous demander si l'Eglise, en présence des terribles leçons que les événements lui ont infligées et dont l'amertume n'est peut-être pas épuisée encore, se résoudra enfin à rompre les liens ignominieux qui l'unissent à l'antisémitisme et à répudier notamment le crime judiciaire qu'elle a laissé se commettre contre l'humanité et contre le droit, pour ne pas dire qu'elle en a été la complice.

II

Ce n'est pas sans hésitation, nous l'avouons, que nous revenons sur le livre de M. Chaine, ainsi que nous nous y étions engagé. De ce véhément réquisitoire dressé contre le catholicisme français par un adepte fervent de la religion catholique, il y avait une conclusion à tirer. Cette conclusion, les événements viennent de nous la fournir avec une terrible éloquence. On sait que la Chambre a repoussé en bloc les demandes d'autorisation formées par les congrégations enseignantes d'hommes et qu'elle a opposé le même refus aux congrégations prédicantes. M. Chaine avait prévu ce résultat comme l'inévitable conséquence des lourdes et persistantes fautes commises dans ces dernières années par les catholiques de France. Mais c'est pour cela précisément que nous éprouvons quelque pudeur à insister sur ce que cette expiation a, sinon de légitime, du moins de mérité. Nous supposons, en effet, qu'à cette heure, M. Chaine est beaucoup moins enclin à s'enorgueillir de la clairvoyance dont il a fait preuve qu'à s'affliger de l'échec qui a été infligé à ses opinions de citoyen et à ses croyances de chrétien.

Nous ne voudrions pas ajouter à ses tristesses sous prétexte de rendre hommage à sa sagacité. Mais il nous sera permis de constater avec lui et après lui que la cause première de la résolution que la Chambre vient de prendre, ainsi que la loi sur les associations que cette résolution avait pour objet d'appliquer, il

faut la chercher uniquement dans la conduite tenue par le parti clérical au cours de l'affaire Dreyfus. Ce n'est pas pour la première fois d'ailleurs que les cléricaux ont été les propres artisans des défaites qu'ils ont dû subir. « Quand on songe, dit M. Chaine, que de 1871 à 1875, ils étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, que l'armée toujours zélée des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses faut-il qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser jusqu'au dernier du pouvoir que les circonstances leur avaient donné ? » Que d'exemples on pourrait citer à l'appui de cette remarque. C'est l'alliance des cléricaux avec les monarchistes pendant la période du 16 mai qui provoqua en 1881 la dispersion momentanée des congrégations non autorisées. Mais la leçon ne leur profita pas, et c'est ainsi que l'alliance des mêmes cléricaux avec les antisémites pendant la période qui a précédé le procès de Rennes détermina, non plus les mesures inefficaces et éphémères prescrites par les fameux décrets, mais les décisions radicales et peut-être définitives que la Chambre vient de consacrer. Que la suppression des congrégations enseignantes soit issue directement de l'affaire Dreyfus, c'est là une vérité qui ressort de tous les récents débats de la Chambre, qu'un discours de M. de Pressensé a mise dans un saisissant relief et qui, hier encore, dans un colloque passionné auquel M. Jaurès et M. Ribot se sont livrés, s'est manifestée avec une sorte de violent éclat. Mais si c'est là une vérité devenue presque banale, combien aussi elle est imprévue ! Qui aurait pu naguère se douter que le procès du capitaine juif aurait des répercussions si rapides et si profondes, qu'il amènerait en peu de temps des changements de législation que les réformateurs les plus téméraires n'auraient pas eu l'espoir de réaliser dans un quart de siècle, qu'il frapperait soudainement de caducité l'œuvre de M. de Falloux et précipiterait la solution de cette redoutable question des congrégations que depuis cent ans aucun gouvernement n'avait pu trancher ? Qui aurait pu prévoir que l'affaire Dreyfus, qui avait été pour la puissance cléricale une occasion d'insolent triomphe, deviendrait la raison décisive de son abaissement ?

Sans doute le parti catholique n'a pas été seul coupable et on peut trouver contraire aux règles d'une bonne justice qu'il porte toute la responsabilité de fautes qu'il n'a pas été seul à

commettre. Il n'est que trop vrai, comme on le rappelait l'autre jour à la Chambre, que parmi ceux qui lui reprochent aujourd'hui ses erreurs et les exploitent à leur singulier profit figurent des hommes qui ont à s'accuser eux-mêmes des pires défaillances. Mais il est exact de dire aussi que si les autres partis ont été divisés devant l'affaire Dreyfus ; s'ils ont été divisés à tel point qu'ils en ont été désorganisés et qu'ils ont dû faire place à des groupements nouveaux déterminés par des affinités nouvelles, le parti clérical est resté immuable et semblable à lui-même, se dressant devant les revendications de la vérité comme un mur impénétrable à la lumière. Nous n'ignorons pas qu'il y a eu d'honorables exceptions et ici même nous avons plus d'une fois rendu justice aux efforts tentés en faveur de la justice par le « Comité catholique pour la Défense du Droit », présidé par M. Viollet, de l'Institut. A propos même des premières mesures ordonnées par le ministère actuel contre les écoles congréganistes, nous avons fait remarquer combien la courageuse attitude prise par le Comité de M. Viollet dans la campagne de revision lui donnait de force et d'autorité pour prendre en mains la cause de la liberté de l'enseignement. Mais M. Viollet et ses amis n'ont trouvé d'autres imitateurs, dans le monde catholique, que quelques humbles prêtres, sans situation et sans influence, auxquels les inspirations de la passion politique n'avaient pas fait oublier les enseignements de l'Evangile : il n'ont pas été suivis par les représentants autorisés de l'Eglise. Il s'est trouvé à l'étranger des prélats pour s'élever contre l'œuvre d'iniquité ; il ne s'en est pas rencontré en France. Nous n'avons pas non plus vu de chef laïque du parti clérical dont la conscience se soit alarmée des monstruosités judiciaires auxquelles nous avons assisté. Cette grande puissance morale que constitue l'Eglise ne s'est jamais manifestée, durant la crise que nous avons traversée, que pour protéger et légitimer le faux, la collusion et le parjure. Or, c'est là précisément de quoi l'Eglise subit aujourd'hui la peine. L'auteur d'une lettre citée par M. Chaine, dans son livre, écrivait en pleine tourmente ces paroles prophétiques : « Je prévois que dans l'avenir l'Eglise portera seule le poids des rancunes populaires ; on pardonnera aux officiers ; on ne pardonnera pas aux prêtres. » C'est cette prédiction qui est en voie de se réaliser.

Il est bon d'ajouter que l'aveuglement en quelque sorte voulu et prémédité dont l'Eglise a fait preuve dans l'affaire Dreyfus n'a pas été un fait accidentel et isolé ; il n'a été que la conséquence forcée d'une erreur de conduite plus ancienne et plus générale. Et la véritable faute dont elle reçoit aujourd'hui le salaire, la faute originelle qui a engendré toutes les autres, elle a commencé le jour où l'Eglise catholique s'est alliée à l'antisémitisme dont l'affaire Dreyfus n'a été en somme que le plus audacieux et le plus cynique exploit. Réduit à ses propres forces, l'antisémitisme serait resté impuissant et se fût rapidement effondré sous le mépris public. Il n'est devenu malfaisant et redoutable que parce que le parti catholique, cherchant dans l'exploitation des préjugés populaires une revanche de sa défaite du 16 mai, a uni ses destinées aux siennes et lui a prêté l'appui de sa vaste et puissante organisation. Et cette alliance est devenue si intime et si étroite que le parti catholique et le parti antisémite ont fini par s'absorber réciproquement et par se confondre l'un dans l'autre. L'Eglise est devenue prisonnière de l'antisémitisme à ce point qu'au risque de se dégrader et de se discréditer, elle a dû couvrir de son autorité les excitations les plus criminelles et que pas un de ses représentants n'a jamais osé répudier, même par le désaveu le plus timide, l'abominable guerre dont les juifs ont été les victimes. Aussi bien, lorsque l'affaire Dreyfus vint couronner l'œuvre de l'antisémitisme, l'Eglise n'était plus libre. Définitivement asservie à l'odieuse secte, elle se résigna à en devenir solidaire pour ne pas dire complice.

Et voilà justement ce qui explique que la lutte pour la justice ait été si âpre et si longue et que même elle ne soit pas terminée à l'heure actuelle. L'affaire Dreyfus, qu'on prétend obscure et compliquée, est en réalité si simple et si claire qu'on ne comprendrait pas les obstacles qui ont arrêté la vérité en marche, si l'on ne savait que c'est à la puissance cléricale qu'elle est venue se heurter. Les faux et les mensonges n'auraient pas suffi pour troubler les esprits, et les manœuvres de l'état-major lui-même auraient été vaines, s'il n'avait pas été l'instrument de l'influence cléricale. On se souvient qu'un jour Mme Dreyfus adressa au pape une supplique où, invoquant les principes de la justice chrétienne, elle essaya de le gagner à la cause de son infortuné mari. Certains jugèrent cette démarche étrange. Nous esti-

mons qu'elle fut éminemment habile et opportune. Avec cette sûre intuition qui fait quelquefois défaut aux politiques les plus avisés, mais que Mme Dreyfus puisait dans son dévouement, elle comprit que si elle parvenait à faire fléchir la résistance de l'Eglise, l'œuvre libératrice se trouverait presque entièrement accomplie. Mais le pape resta sourd à ses prières. Les papes d'autrefois n'hésitaient pas à condamner la légende du meurtre rituel. Le pape Léon XIII ne pensa pas que l'intérêt de l'Eglise lui commandait de détruire la légende de la trahison juive. Nous ne pouvons nous empêcher de citer à ce propos une lettre de M. Salomon Reinach, dont M. Chaine parle dans son livre : « Si, disait notre eminent collaborateur, le Calas du XIXe siècle étant un juif, Voltaire avait été un évêque, quelle gloire pour l'Eglise et quelle réponse à ceux qui l'accusent d'avoir toujours servi les puissants. » Il est vraiment fâcheux que Léon XIII n'ait pas voulu procurer cette gloire à son propre règne ; il aurait justifié ainsi la réputation de clairvoyance qu'on lui a faite, et il aurait en même temps épargné au catholicisme les plus grandes difficultés avec lesquelles il se soit trouvé aux prises depuis un siècle dans notre pays.

B.-M.

Le Christianisme, 27 février 1903.

Voici un livre dont on peut dire qu'il est un acte de courage. Nous ne sommes que trop habitués à entendre les catholiques dans les récriminations fort compréhensibles que leur inspirent les « difficultés » — personne ne trouvera le mot exagéré — de l'heure présente, s'en prendre à tout le monde excepté à eux-mêmes. Et voilà que l'un d'eux, un laïque lyonnais, pieux et convaincu, prononce, au nom de son Eglise, la parole attendue et nécessaire : « *Peccavimus !* C'est notre faute ! » Parole que nous ne contredirons pas, mais que M. Chaine ne s'attend évidemment pas à entendre ratifier par ses chefs spirituels. Elle restera, quoi qu'il en soit, un honorable et rare témoignage, et comme la protestation de la conscience libre et religieuse contre les équivoques, les timidités et les servitudes familières au romanisme de tout temps.

Beaucoup de faits contemporains viennent à l'appui de cette confession ; beaucoup d'idées sont agitées dans ces pages où une âme très sincère et très troublée s'épanche et discute avec elle-même, sans obtenir toujours une réponse satisfaisante. Car l'auteur, s'il est obligé de s'avouer que la plupart de ses coreligionnaires manquent de courage intellectuel, de clairvoyance, de générosité, n'en reste pas moins un fils soumis et attristé de son Eglise. C'est ce qui empêche sa critique de pénétrer au delà de la surface des choses.

Il a toutes nos sympathies, mais nous ne pouvons nous empêcher de lui demander d'aller plus loin, et de ne pas reculer devant les conclusions qui s'imposeront à lui lorsqu'il aura abordé les questions de principe, et la base même sur laquelle est édifié le système catholique. Or, cette base, n'est-ce pas la *fiction*, la fiction théologique, morale, historique, la fiction partout ?

Aucun des *pia desideria* de M. Chaine ne sera satisfait, tant que les âmes et les consciences ne seront pas libérées de la fiction initiale à laquelle est condamné tout catholique par le seul fait de son adhésion à la doctrine, à la piété, à la hiérarchie de son Eglise.

H. Dannreuther.

Le Peuple Français (directeur abbé Garnier), 28 février 1903.

M. Léon Chaine, de Lyon, est un catholique sincère et pratiquant, dont les intentions sont excellentes et à l'abri de tout soupçon ; c'est un homme à la foi ardente et au patriotisme généreux, qui gémit autant comme Français que comme chrétien des persécutions dont souffre la religion en France. Il en cherche les causes et les remèdes les plus immédiats, et il le fait avec une franchise brutale qui ne nous déplaît pas, avec une netteté, parfois en défaut, mais le plus souvent très clairvoyante.

M. Chaine procède avec une grande loyauté : il dit clairement ce qu'il blâme ; il le fait en un langage précis, sans se laisser jamais aller aux injures inutiles et blessantes, mais son amour de la vérité, son désir du bien ne l'empêcheront pas plus de critiquer la cour pontificale que l'organisation de la plus pauvre église de campagne.

Son livre sera lu avec profit par les ecclésiastiques et par tous les chrétiens instruits ; ils y trouveront des observations neuves, des critiques fondées sur lesquelles leur attention ne s'était peut-être jamais portée. Les exagérations même qu'il contient signaleront une tendance fâcheuse, contre laquelle il est bon de se mettre en garde.

M. Chaine indique clairement par ces paroles le but qu'il se propose : « Mais c'est la cause catholique que nous défendons, lorsque nous l'émondons, pour notre modeste part, des végétations parasitaires qui l'encombrent, la défigurent et finalement la compromettent. Aujourd'hui la plus grande preuve de zèle que l'on puisse donner, c'est de la désolidariser soigneusement et en fait d'avec les compromissions de toute nature, politiques ou autres, qui, en dépit de sa morale, faussent plus ou moins son action. »

Il est bien vrai que trop souvent la cause de la religion a grandement souffert par le fait de gens qui l'honorent seulement du bout des lèvres, et nous avons le plus grand intérêt à nous séparer d'eux.

Citons un autre passage qui trahit les plus nobles sentiments de M. Chaine. Il parle de la persécution religieuse dont M. Combes est le grand exécuteur : « Non, les soldats d'Odoacre, de Théodoric et de Totila, les barbares plus féroces encore qui brûlèrent l'abbaye du Mont-Cassin au VIe siècle, furent moins coupables. . . . . »

Cette belle ardeur, cette générosité de sentiments, M. Chaine la manifeste toutes les fois qu'il se trouve en présence d'une injustice, n'importe qui en soit l'auteur. On lui pardonnera facilement d'avoir défendu un homme qu'il croyait une victime, alors que tous nous l'appelions traître. LE LISEUR.

Journal des Débats, 1er mars 1903.

UN LIVRE SUR LA POLITIQUE RELIGIEUSE

M. Léon Chaine vient de faire paraître un livre intéressant et singulier qui a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. L'auteur, qui est avoué à Lyon, déclare n'être

auteur que par occasion ; en réalité, il l'est par tempérament. Il écrit pour obéir à un impérieux besoin de dire ce qu'il pense, et de décharger sa conscience.

A la suite de l'affaire Dreyfus, il avait adressé à un évêque une lettre que publia plus tard le journal catholique la *Justice Sociale*. Il y protestait contre l'attitude prise par la majorité des catholiques français : il les montrait obéissant surtout à des préjugés, des sympathies ou des antipathies traditionnelles ; il leur reprochait de n'avoir pas su distinguer l'aspect juridique et universel de cette violation des règles de la justice, et il signalait les conséquences politiques de leur faute. La lettre fit du bruit ; elle fut violemment attaquée dans divers journaux bien pensants. Mais M. Léon Chaine n'avait pu dire, en quelques lignes, tout ce qu'il avait sur le cœur. Il s'y est repris à nouveau. « C'est, écrit-il, l'indignation ressentie par nous contre les journaux réactionnaires et les propos tenus dans le milieu ultra-conservateur où nous vivons qui a fait ce livre de « bonne foy ».

M. Léon Chaine passe en revue toutes les questions brûlantes de notre politique religieuse intérieure. Peut-être ne s'est-il pas toujours assez dégagé des circonstances premières où est né son ouvrage. En réalité, il a écrit deux livres ; l'un, sur l'Affaire ; l'autre, sur la question religieuse. Le premier nuit au second. L'ouvrage a ainsi par endroits quelque chose d'une polémique spéciale, tandis qu'au fond il traite, avec originalité et vigueur, des problèmes généraux.

M. Léon Chaine est un catholique convaincu et pratiquant, soumis à l'Eglise. Il a soin de le proclamer ; mais il entend garder sa liberté de pensée en toutes matières qui ne sont pas relatives à la foi, et, de cette liberté, il use avec hardiesse. C'est un catholique qui pense librement et qui parle de même : ce n'est point banal.

Ajoutez qu'il se rend compte de la singularité de son cas ; il pressent qu'il sera pour beaucoup un objet de scandale, et qu'il passera pour une sorte d' « anarchiste pieux » ; et il ne peut s'empêcher de prendre des précautions oratoires : au même instant que d'une main magistrale il administre une terrible volée de bois vert à ses amis, il glisse, dans le bas de la page, une note où il s'excuse de la liberté grande. Cela fait un régal savoureux et piquant. Mais ce qui est vraiment beau et saisissant, c'est l'accent

de conviction forte dont toutes les pages sont animées, c'est le souffle courageux qui soutient l'auteur dans sa rude tâche, et la sincérité de ce long cri d'une âme qui se délivre.

Peut-on être catholique et être de son temps ? Faut-il, sous peine d'excommunication, accepter tous les préjugés des milieux catholiques ? Faut-il, par exemple, être militariste, et crier à tout venant : « Vive l'armée ! » Faut-il être antisémite et crier à tout propos : « Mort aux juifs ! » Faut-il être royaliste, nationaliste et réactionnaire ? Voilà les questions que se pose l'auteur, et il y répond sans ambages.

« Le militarisme, dit-il, est la perversion du sentiment raisonnable qu'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme. » Les cantiques « catholiques et français » ne lui disent rien qui vaille, non plus que les chevauchées oratoires des prédicateurs qui appellent à leur secours le « dieu des batailles » et le « dieu des armées », et réalisent, dans leur rhétorique tout au moins, l'alliance du sabre et du goupillon. Il lui paraît de mauvais goût de se proclamer plus patriote que le voisin : soyons-le donc comme tout le monde. Et n'excluons pas les juifs de cette vertu : Disraeli, Lassale, Luzzati, étaient israélites. Furent-ils de mauvais patriotes ?

Qu'est d'ailleurs l'antisémitisme ? sinon un illuminisme artificiel et une doctrine de haine réprouvée par les principes du christianisme. « Il est tel village, tel canton, on peut même dire telle province, où jamais le moindre israélite ne vécut ni même ne passa, et qui comptent peut-être les antisémites les plus fougueux de France. » De nombreux catholiques, chez qui l'antisémitisme est un article de foi, ne connaissent, en fait de juifs, que le Juif-Errant des images d'Epinal, ceux de Léo Taxil, deuxième manière, et de Diana Vaughan, ou ceux encore des prosopopées de Drumont. L'antisémitisme, c'est de l'anticléricalisme à rebours.

Il est incontestable que les catholiques pris en masse font montre d'une certaine timidité d'esprit dans les questions sociales. C'est là un odieux contresens. Par la nature et l'origine de leurs doctrines, ils devraient plutôt avoir des tendances démocratiques. Tout ce qui assurera le pain, la paix, la joie, la liberté, s'appelle loi de vie et non loi des progressistes ou des socialistes.

Ils se sont pourtant inféodés au parti conservateur et se sont préparé leur propre défaite.

« Quand on songe que, de 1871 à 1875, ils étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, depuis celui de Président de la République jusqu'à ceux de garde champêtre, que l'armée toujours zélée des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser jusqu'au dernier du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ? »

Et l'auteur rappelle l'ancien préfet du Rhône, le « proconsul » Ducros qui placardait sur les murs de sa satrapie des arrêtés prescrivant d'enlever les corps pour lesquels on préparait des funérailles civiles, à l'heure où les balayeurs nettoient la voirie de ses immondices ; — et ce procureur général qui poursuivait un journaliste coupable d'avoir écrit que le cheval du maréchal « avait le regard intelligent ».

Non contents d'être hostiles aux réformes modernes, ils ont une inclination au régime monarchique. Sans doute, le principe d'autorité est nécessaire en matière de foi ; mais, dans la vie politique, une nation n'a pas besoin d'avoir un maître : un bon gouvernement suffit, quelle qu'en soit la forme. La liberté d'examen est entière dans le domaine constitutionnel : pourquoi ne pas se rattacher à un régime qui en soi n'a rien de contraire à la foi ? Le pape a réclamé l'indépendance de chacun ; il a fait mieux : il a conseillé aux catholiques français d'adhérer aux lois constitutionnelles de leur pays.

« De vieilles et respectables douairières pour lesquelles les ordres de feu le comte de Chambord étaient vénérés beaucoup plus que mandements d'archevêques ou bulles du Saint-Siège, se montrèrent fort irrévencieuses. On vit bien en cette circonstance à quoi les sentiments d'une certain parti politique religieux servent de parade et de façade, quand certains gentilshommes dans leurs châteaux, quand les habitants d'aristocratiques demeures se donnèrent le mot d'ordre chevaleresque de ne plus alimenter de leurs libéralités relatives le denier de Saint-Pierre. Pour se venger du « républicanisme » du pape, on ne parlait rien moins dans certains salons du noble faubourg, que de le mettre au régime du pain sec. »

Faut-il donc, par religion, être plus papiste que le pape ? Une confusion bizarre s'est établie et maintenue, à la faveur de notre histoire, entre les choses du catholicisme et celles de la monarchie française. « Il y a trente ans à peine, on ne pouvait entrer dans le modeste salon d'un presbytère de village sans y voir côte à côte et sur le même rang, les images de N.-S. J.-C., de la sainte Vierge et du comte de Chambord ; de pareils sentiments sont contagieux. La vieille servante du logis époussetait sûrement, avec le même soin pieux, et le cadre qui contenait l'image du Fils de Dieu, et celui qui entourait le portrait du fils de la duchesse de Berry. » Et pourtant le respect du roi ne fait pas partie des pratiques essentielles de la religion. Il n'y a pas tant d'ailleurs à se louer d'avoir jadis appuyé l'autel contre le trône : quand le trône s'est écroulé, l'autel en a été ébranlé.

L'auteur se plaint particulièrement de la trop longue résistance du clergé séculier aux opinions républicaines. 45.000 prêtres séculiers sur 50.000 sortent des rangs les plus humbles du peuple. Presque tous sont bons, serviables, modestes et pauvres. Le curé de campagne fait pendant à l'instituteur de village. Ils devraient s'entendre ; ils ont été trop souvent ennemis ; la politique embrouille les choses et brouille les gens. Le pauvre prêtre a sans doute bien des excuses, et l'auteur cite un tableau singulièrement vivant tracé par un ecclésiastique de Chalon-sur-Saône.

« Qu'a donc de si odieux ce desservant ?.....
..... »

Il n'est pas besoin d'ajouter que M. Léon Chaine qui aime la liberté au point de condamner la « papalâtrie », est encore bien moins idolâtre du Dieu-Etat, surtout quand il est incarné comme on sait. Il ne demande pas, au surplus, que les catholiques occupent le pouvoir : peut-être même redouterait-il l'épreuve pour ses coreligionnaires. « Il ne s'agit pas de dire : « Catholiques, emparons-nous de la République. Non, la République est la chose de tous les Français ; prenons-y la place qui nous appartient, c'est-à-dire celle que nous mériterons. » La politique de ces dernières années le révolte justement. Chasser les sœurs des hôpitaux, accabler d'impôts les œuvres catholiques, gêner, tracasser, interdire l'enseignement catholique, expulser les religieux, coups d'épingles, coups de bâton, ou coups de couteau, accès de tyrannie et de fanatisme, tout cela n'est digne ni des principes dont

se réclame la République, ni des grands esprits qui l'ont honorée et servie. A propos de la loi sur les associations et des décrets, il invoque Thiers, Jules Simon, Challemel-Lacour, Gambetta et Jules Ferry. Il rappelle les protestations de Gabriel Monod, de Michel Bréal, de René Goblet, de Clémenceau, de Jules Roche, de Bernard Lazare, d'Henry Maret, peu suspects de tendresse à l'égard des congrégations. La laïcité de l'Etat, oui ; l'irréligion d'Etat, non. Et, après avoir réclamé le droit d'entendre et même de dire la messe, il ajoute : « Il est déplaisant que ce soit ceux qui l'ont servie qui veuillent empêcher les autres de l'écouter. » Puis, opposant à notre politique celle de Guillaume II, « qui allie à un mysticisme moyenâgeux un sens si pratique », et dont « le chef auguste se couronne tantôt du casque de Lohengrin, tantôt du casque de Mangin », il termine par ce joli et triste mot : « Les catholiques français, qui demandaient autrefois la liberté comme en Amérique ou comme en Angleterre, en seront bientôt réduits à demander la liberté comme en Prusse. »

« O Thébaïdes dépeuplées, sanctuaires pollués..... »

Tel est ce livre, vigoureux de style et de pensée, touffu, mais où le désordre, comme le dit l'auteur, est plus apparent que réel ; c'est une nouvelle et audacieuse contribution à l'étude des rapports (affinités et contradictions) des doctrines catholiques et de la liberté. Il a chance de concentrer plus de critiques que d'éloges. Vu de droite, il déplaira ; vu de gauche, on se défiera. Pourtant, il crie sa bonne foi à chaque ligne. Mais c'est le sort des modérés, surtout de ceux qui ont bec et ongles et défendent violemment leur modération. Mais c'est aussi leur honneur. Ils sont entre les partis extrêmes pour les rappeler au respect des grands principes sociaux qui menacent sans trêve leurs passions contraires. Jacobin blanc ou jacobin rouge, c'est tout un. Hier le clérical antisémite refusait justice au juif et criait : « A mort ! », tandis que, dans l'autre camp, tels ou tels eussent mis le pays à feu et à sang pour le droit et la vérité. Aujourd'hui, ces champions du droit livreront sans vergogne aux tribunaux d'exception les congrégations d'abord, et demain peut-être les catholiques, tandis que ceux qui applaudissaient à la violation des lois de la défense s'indigneront qu'il n'y ait plus de justice pour eux-mêmes. Etranges alternatives de contradiction ! La malheureuse affaire Dreyfus a mis à nu l'anarchie des esprits et le néant de la

conscience publique. Elle nous a révélé l'abîme, elle ne l'a pas creusé. « Les occasions ne font pas l'homme fragile, a dit l'Imitation, elles le montrent ce qu'il est. »

Le triomphe actuel du jacobinisme maçonnique tient à ces causes et à bien d'autres. Une grande part de responsabilité en revient au parti clérical. On éprouve quelque pudeur à lui reprocher aujourd'hui les fautes qu'il paie si cruellement et que des innocents paient pour lui. Mais c'est rendre service aux catholiques qui se sont laissé entraîner, que de leur montrer où conduisent l'entêtement, la politique de bouderie et la recherche de l'absolu. Au lieu d'accepter loyalement la troisième République, d'y prendre leur place, de s'y servir de libertés dont on mesure mieux l'étendue maintenant qu'on les a perdues, ils ont commencé par renverser M. Thiers, et finissent par une alliance avec le nationalisme. Les cléricaux ont traité l'esprit de l'Evangile, comme les jacobins la Déclaration des Droits de l'Homme, en le trahissant. Il faut savoir gré à ceux qui, comme M. Léon Chaine, avec courage et talent, rendent un véritable service à l'esprit libéral en montrant qu'il va de pair avec le véritable esprit chrétien.

Revue Chrétienne, 1er mars 1903.

.... En fermant ce livre, un regret profond saisit le lecteur ; pourquoi, en effet, cette voix si courageuse qui s'y fait entendre n'a-t-elle pas été écoutée, *clamans in deserto ?* Le livre, que je le dise sans détour, est mal fait, sans souci d'ordre ou de méthode, mais l'auteur est de ceux qui peuvent dire qu'après tout l'art d'écrire c'est l'art de se faire lire. Cet art il le possède d'une manière heureuse, car son livre est de ceux qui ne tombent pas aisément des mains. On attend un écrivain, on trouve un homme, et l'aventure est de celles dont on se console. Il n'est pas de catholique plus authentique que M. Chaine, sa soumission à l'Eglise est entière, sa dogmatique est indigente, mais ce fils si respectueux a la parole franche et droite. S'il s'incline devant la doctrine, il dit nettement leur fait aux doctrinaires. Ce n'est pas lui qui eût solidarisé l'Eglise avec le boulangisme et moins encore

avec le nationalisme, ce n'est pas lui qui eût lancé le clergé dans la politique déplorable soulevée par l'antisémitisme. Il refait l'histoire des mauvais jours que nous avons traversés, s'arrêtant pour dire nettement et courageusement les fautes commises par les catholiques ; il en remontre comme Gros-Jean à son curé, mais depuis quand, dira-t-il, un chien ne regarde-t-il pas un évêque ? Dieu fasse, dirons-nous, que nombreux soient les catholiques jaloux d'imiter l'exemple de cet homme de cœur et de devoir qu'est M. Chaine, car eux seuls sont en mesure de vaincre « les difficultés actuelles des catholiques ».

Le Siècle, 2 mars 1903.

UN ACTE DE COURAGE

J'ai sur ma table de travail, depuis près d'un mois, un livre qui est devenu un remords, parce qu'en le lisant, le jour même où je le reçus, je m'étais promis formellement d'en annoncer l'apparition aux lecteurs du *Siècle* et j'ai manqué jusqu'ici à cette promesse.

Ce livre est intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Il a pour auteur un avoué de Lyon, pas un de ces avoués amateurs qui écrivent dans les journaux, un avoué plus avoué que les autres avoués, si l'on peut s'exprimer ainsi, puisqu'il est président de la Chambre syndicale (1). Cet avoué, qui s'appelle Léon Chaine, est un catholique, un catholique bon teint, pratiquant, plus que pratiquant, si c'est possible.....

Or, ce catholique s'est posé la plus troublante et la plus passionnante des questions qui puissent empêcher un chrétien de dormir. Et cette question, la voici :

Si le Christ vivait encore, se serait-il trouvé du même côté que ceux qui se disent ses disciples dans l'affaire qui nous pas-

(1) Lire : « puisqu'il est *syndic* de la Chambre des avoués ». le *président* de la Chambre est Me Nérard qui se trouve être en même temps le doyen de la Compagnie.

sionna tous récemment, dans l'affaire Dreyfus, pour l'appeler par son nom ?

Sans doute, Léon Chaine ne formule pas cette question sous une forme aussi incisive, pour ne pas dire aussi brutale. Il se demande simplement si les catholiques français ne sont pas eux-mêmes les auteurs des difficultés dont ils se plaignent à l'heure actuelle, et si ces difficultés, ils ne les ont pas attirées sur leurs têtes en se comportant, il y a quelques années, d'une façon antichrétienne ? Cela revient au même que de se demander si le Christ, à cette époque, aurait marché, je ne dis pas avec son Eglise, mais avec ceux qui prétendent la diriger. Et il conclut que les catholiques sont eux-mêmes les auteurs des maux dont ils se plaignent.

Il a mille fois raison. Toutes les mésaventures dont gémissent aujourd'hui les catholiques français proviennent de leur attitude à la fois inintelligente et antichrétienne.

Un bipède, pourvu d'une raison rudimentaire et qui ne serait monté à l'échelle du savoir que jusqu'au niveau où pourraient le mener les frères de la Doctrine Chrétienne comprendrait que de toutes les doctrines qu'on propose au peuple de France la plus internationaliste est la doctrine catholique qui est pratiquée à la fois par des représentants des peuples européens et par des spécimens des peuplades exotiques, depuis les nègres de l'Equateur jusqu'aux Esquimaux, doctrine qui les réunit en une croyance à un même père et dans une obligation commune de charité fraternelle.

Il comprendrait, ce bipède, que la raison du succès de l'Eglise parmi les hommes a été de leur apporter la paix d'abord et la liberté ensuite. Et il conclurait que lorsque des catholiques parlent de guerre, se disent militaristes, nationalistes ; lorsqu'ils fomentent des complots ou simplement favorisent des aspirations dans le but de détruire la liberté pour restaurer la tyrannie, ils sont ou des hypocrites ou des apostats qui méritent de supporter toutes les conséquences de leur hypocrisie ou tous les châtiments de leur apostasie. Voilà pour la théorie.

En ce qui concerne le fait, rappelons nos souvenirs. Pendant les années que nous venons de traverser, combien de fois n'avons-nous pas assisté parmi nos proches à ce spectacle désolant ?

Un homme de bonne volonté ayant reçu une éducation chré-

tienne se trouvait subitement mis en face de la tourbe bien mise, panachée de clubmen, de femmes élégantes, qui criaient : « Mort aux juifs ! » Il regardait les visages. Il reconnaissait les manifestants. Celui-là était un élève des Jésuites, marguillier de sa paroisse, habitué du banc d'œuvre. Celle-là était une dévote qui allait presque aussi souvent au confessionnal que dans sa baignoire.

Alors, le brave homme se disait : « Il y a ici des fous, ceux-ci ou moi. »

Et s'il ne perdait pas sa foi parce que sa foi ne dépendait pas des fantaisies individuelles de ses compatriotes, du moins, mettait-il entre eux et lui, entre les endroits où il aurait pu les rencontrer, y compris les églises, et les endroits où il avait l'habitude d'aller, toute la largeur infranchissable de son mépris.

Léon Chaine a fait un beau livre et un acte de courage.

J. Cornély.

L'*Opinion Nationale*, du 2 mars, et le *Courrier du Soir*, du 3 mars, ont reproduit cet article en le faisant suivre de divers commentaires.

Archives Israélites, 5 mars 1903.

UNE VOIX CATHOLIQUE EN FAVEUR DES JUIFS

Lors du drame de conscience, comme l'a qualifié dernièrement M. Paul Deschanel et dont il fut d'ailleurs le témoin plutôt placide et indifférent, qui passionna la France et sur lequel le dernier mot — décisif cette fois-ci — va sans doute être bientôt dit, les catholiques se rangèrent délibérément et d'instinct du côté des adversaires les plus implacables du capitaine Dreyfus.

Les préjugés de l'éducation religieuse, toutes ces préventions contre les juifs sucées avec le lait maternel furent plus forts que la raison et même que l'intérêt politique. Tous les catholiques firent bloc contre l'infortuné qui, là-bas, enchaîné au rocher maudit de l'île du Diable, hurlait son innocence et clamait justice et pitié.

Si, au lieu de s'absorber dans la lecture des feuilles bien pensantes mais malfaisantes, de s'empoisonner l'esprit et l'imagination avec les fables, les faux et les mensonges qu'elles leur servaient quotidiennement, ces croyants et ces dévots sectateurs de Jésus avaient relu leurs Evangiles et s'étaient imprégnés de l'esprit de charité et d'amour dont ils débordent, à coup sûr leur manière de voir et de penser sur l'Affaire eût pris une autre tournure et se fût aiguillée dans la direction de la vérité, et au lieu d'être un brandon de discorde, d'attiser les passions, d'exaspérer les partis, la campagne de réhabilitation de l'innocent aurait été une magnifique démonstration de paix et de concorde en réconciliant les Français divisés par la politique sur le terrain de la justice.

C'était pour les catholiques discrédités par les entreprises cléricales, et devenus suspects aux masses, une occasion unique, inespérée, de reconquérir une popularité de bon aloi en montrant à tous que l'Eglise, rompant avec les prédicateurs de la Ligue, les moines brûleurs et les Basiles de la sacristie revenait aux pures doctrines du Sermon de la montagne.

Cette attitude qui était la plus conforme au véritable esprit du christianisme et la plus sage et la plus habile au point de vue politique, celle qui devait ramener l'opinion à l'Eglise, les chefs catholiques n'en eurent pas un instant l'idée heureuse. Ils se jetèrent à corps perdu, la bouche vomissant des imprécations, dans la furieuse mêlée, nouèrent des intelligences, passèrent des contrats avec les agitateurs les plus suspects et pesèrent du poids formidable de leur nombre dans la balance où le sort du malheureux capitaine israélite était suspendu.

Ceux d'entre les catholiques, qui, avant de prendre parti, tournèrent les yeux du côté de Rome, guettant une indication, épiant une lumière, attendirent vainement. Le Magistère suprême demeurait impassible, la chaire de Pierre était muette, se faisait dure, sourde et froide comme la pierre même, tandis que là-bas, sous un ciel de feu, un être humain agonisait, victime de la plus effroyable erreur ou plutôt iniquité judiciaire.

Mais c'était un juif, et le pape se désintéressait de son sort, résistait aux supplications de l'admirable compagne du malheureux, et les cléricaux de tout poil s'armant de ce silence significatif, faisaient obstacle, *per fas et nefas*, à la reconnaissance

des faux et des crimes et avec une pieuse ardeur se mettaient au travers de la découverte de la vérité.

A cette conspiration générale des catholiques contre le juif innocent, et partant contre la Justice, il y eut cependant quelques rares exceptions qui atténuèrent un peu le préjudice moral que cette sauvage attitude pouvait causer à l'Eglise aux yeux de l'opinion publique.

Un *Comité catholique pour la Défense du Droit*, peu nombreux mais énergique dans ses déclarations, qui comprenait des abbés imbus du véritable esprit de l'Evangile se créa, pour résister à l'aveuglement funeste de ses coreligionnaires.

M. Paul Viollet, de l'Institut, les abbés Pichot et Russacq et leurs amis firent preuve de clairvoyance en repoussant toute solidarité avec ceux qui avaient compromis le catholicisme dans la pire des aventures.

C'est à cette phalange de catholiques pratiquants, mais qui savent allier la tolérance et l'équité à la foi, que se rattache M. Léon Chaine, un honorable avoué de Lyon qui, un peu plus tard, venu à la lumière sur l'Affaire, tint à libérer sa conscience dans une éloquente lettre publiée par la *Justice Sociale*. Il y dénonçait l'attitude coupable et inintelligente « des catholiques dans l'affaire du capitaine Dreyfus et protestait contre un nationalisme puéril, étroit et sectaire » et « les adjurait de reconnaître loyalement leur erreur ».

Cet appel ne paraît guère avoir été entendu, car M. Léon Chaine, dans l'important et fort intéressant discours qu'il vient de consacrer à la question du rôle des catholiques dans l'affaire Dreyfus, et où il a repris en sous-œuvre, en les développant avec un luxe d'arguments et de faits, les idées contenues dans sa lettre, exprime un véritable désappointement de n'avoir par rencontré pour sa thèse d'appui dans le clergé.

Il a reçu quelques félicitations banales, de simples accusés de réception, voire des adjurations à la réserve mais pas les encouragements qu'il espérait et escomptait.

Et pourtant M. Léon Chaine est un catholique bon teint, d'une orthodoxie parfaite, soumis aux directions pontificales, appartenant à une famille qui compte des missionnaires dans son sein, mais sa foi ardente n'a pas obnubilé chez lui l'esprit de discernement, le sens critique ; elle n'est pas aveugle mais raisonnée

et voyant ses coreligionnaires fausser compagnie à la justice et à la raison, rompre en visière aux doctrines de l'Evangile, il se fait un devoir de les avertir et de les admonester.

Dans cet ouvrage un peu touffu et où les digressions abondent, mais qu'anime, d'un bout à l'autre, un souffle d'amour et un esprit remarquable et touchant d'équité, M. Chaine nous livre les confidences d'une âme catholique comme on souhaiterait qu'il s'en rencontrât beaucoup. Mais on peut dire de M. Chaine et de l'infime minorité qui pense comme lui : *Rari nantes...*

Sa manifestation en faveur du droit méconnu lui a valu les malédictions de sa famille. Une bonne parente lui a écrit : « Va, je te maudis » et une habituée de sa paroisse s'est montrée surprise « de le voir assister aux offices après avoir fait cause commune avec ce juif ».

Il a fallu à M. Chaine beaucoup de courage, étant donné le milieu saturé de préjugés où il vit, pour prendre la défense d'un juif. D'un juif ? pardon, des juifs en général. Car il s'est produit pour l'auteur de cet ouvrage un phénomène qu'on a constaté chez beaucoup de ceux qui ont été mêlés à l'affaire Dreyfus, du côté des partisans de la revision. La découverte de l'épouvantable iniquité dont a été victime le capitaine a été pour beaucoup un trait de lumière sur ce qu'on appelle la question juive. Ils ont vu clair dans l'antisémitisme — celui d'aujourd'hui comme celui d'il y a plusieurs siècles, — ont percé à jour ses mensonges et ses sophismes. A la lueur de la vérité judiciaire, tous leurs préjugés contre les juifs, fruit de leur éducation catholique, ont fondu comme neige au soleil.

L'Affaire qui nous a causé tant d'angoisses, qui a été accompagnée d'épisodes de guerre civile dont beaucoup de coreligionnaires eurent à souffrir, a servi de réactif et a fait se dégager dans beaucoup de consciences le sentiment du vrai et du juste. Elle aura eu ce précieux résultat de dissiper dans beaucoup d'esprits des malentendus et des préventions qui pesaient sur nous et qui empoisonnent l'atmosphère sociale où nous vivons.

Dans son volume, M. Chaine consacre un chapitre à l'antisémitisme. Il fait justice de toutes les inepties qu'une presse sans vergogne propage contre nous, de tous les griefs dont on s'arme pour nous combattre. Il en montre le néant. Nous avons plaisir à trouver sous cette plume foncièrement catholique, des déclarations comme celle-ci :

Des juifs éminents ont même honoré leur patrie respective à l'égal des plus glorieux de ses enfants « naturels ».

. . . . . .

Les préjugés d'ordre dogmatique que l'Eglise entretient contre les juifs ne trouvent pas davantage grâce à ses yeux. Il ne peut admettre qu'on rende responsable toute la descendance des juifs de la mort de Jésus. C'est, pour lui, un déni de justice et une injure à l'Evangile.

« En persécutant les juifs, s'écrie-t-il, les catholiques manquent à la charité, mais ils manquent encore à leur foi. » Le christianisme est issu du judaïsme, l'Evangile est le post-scriptum de la Bible . . . . . »

Tout cela est de vérité courante, mais il est rare de le rencontrer sous une plume catholique et les moines en prêchant la croisade antisémite l'ont totalement et délibérément mis de côté.

Le chapitre consacré au nationalisme n'est pas moins abondant en vues droites et judicieuses, en traits frappés au coin d'une sagesse très avertie et très éclairée. M. Chaine plaisante ses coreligionnaires qui prétendent détenir le monopole du patriotisme.

« Les juifs et les protestants, écrit-il, peuvent être d'aussi bons Français que nous. »

Il repousse toute équation entre la foi et la nationalité. Ce sont deux choses distinctes, sans relation.

Et puisqu'on fait aux juifs grief de leur cosmopolitisme, il déclare sans embage que le catholicisme est une internationale sublime et il ne craint pas d'affirmer, dussent les Mangins du nationalisme crier au scandale, qu'il sera toujours plus catholique que Français, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi bon Français que quiconque parmi ses concitoyens.

Qu'un juif ou un protestant risque une telle déclaration, et vous entendez d'ici le *tolle* qu'elle soulèverait ; on le lapiderait sur la place publique !

Nous devons savoir gré à M. Chaine de la publication de son ouvrage, complétant celle de sa lettre. C'est l'œuvre d'un croyant catholique, mais d'une espèce trop rare, éclairé, tolérant, qui lit plus avec les yeux de la raison qu'avec ceux de la foi, et avec cela, faisant montre, au milieu de la veulerie de ses coreligionnaires, d'une franchise d'allures et d'un courage de convictions

qui lui vaudront avec l'intime et douce satisfaction du devoir accompli, l'estime et l'approbation des honnêtes gens de tout parti et de toute confession.

H. PRAGUE.

Le Chrétien Français, 12 mars 1903.

SEMAINE CATHOLIQUE

Sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, il a paru dernièrement un livre qui ne manque pas d'un certain succès, puisqu'il en est au cinquième mille. L'auteur, M. Léon Chaine, se déclare « entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise et soucieux de l'honneur et du bon renom de sa patrie ». Nous avons donc affaire, en sa personne, à un catholique pratiquant et à un patriote. Mais combien différent de la majorité de ceux qui s'arrogent ces deux titres sans avoir droit à les porter ! En parcourant les quatre cents pages de ce volume, il nous semble voir, reproduite avec une netteté absolue, l'image de l'âme catholique, telle qu'elle vit aujourd'hui dans notre pays de France, avec ses qualités toutes neuves et avec ses antiques défauts.

Les qualités d'abord. M. Léon Chaine est un jeune, sinon par son âge que nous ignorons, du moins par sa culture et par l'ardente franchise de ses convictions. Il a été (lui-même nous le dit) « instruit par des prêtres et des moines » ; mais il n'est pas de ceux que l'éducation cléricale a « désarmés avant le combat » en s'alliant à « une instruction tronquée et tout à fait insuffisante ». Il a brisé le moule et, grâce à Dieu, il n'est pas le seul à l'avoir ainsi brisé. D'autres noms, rencontrés çà et là dans son livre, se groupent autour du sien ; noms de maîtres et de disciples ; noms de laïques et de prêtres, fort différents sans doute les uns des autres, mais étroitement unis tous dans l'amour et la recherche de la vérité : de la vérité, dis-je, telle qu'elle est, et non plus déformée, costumée par l'Ecole.

Certes, il faut être bien éloigné de la scolastique et de ses fantasmagories pour apprécier certaines questions contemporaines, brûlantes, avec une telle indépendance d'esprit. Le militarisme,

le nationalisme, l'antisémitisme sont jugés et exécutés. C'est de main de maître que sont remis à leur place — celle des traînards et des empêcheurs de succès — les soi-disant conservateurs en face du christianisme social qui, lui, veut sincèrement marcher en avant. Les *catholiques et le bon vieux temps*, la *timidité intellectuelle de certains catholiques* (dire : de la majorité, n'eût point été trop dire), l'*abus des dévotions*, autant de chapitres tout pleins de superbes hardiesses servies par un rare bonheur d'expression.

Qu'il nous soit permis, en preuve, de citer les quelques lignes que l'auteur consacre aux *évadés :* « Nous n'avons, dit-il, aucune haine contre ceux qui déposent une soutane de prêtre ou une robe de religieux que, pour des raisons diverses, ils ne peuvent plus supporter ; nous ne pouvons pas désapprouvrer ceux d'entre eux qui agissent ainsi parce qu'ils ne croient plus. »

Voilà qui est bien dit et cette largeur de vues repose des mesquines attaques et des sots préjugés.

On est heureux aussi, — tant cela sort de l'ordinaire, — d'entendre nommer sans aigreur et qualifier autrement que par des injures des hommes comme Urbain Gohier, de Pressensé, Anatole France. Décidément (et très heureusement) il y a quelque chose de changé dans le catholicisme français.

Sur la question même de l'enseignement congréganiste, le livre de M. Chaine contient des aveux très francs et précieux à recueillir.

Pourquoi les collèges religieux produisent-ils tant d'adversaires de l'Eglise ? Pourquoi tel homme qui, avec des instituteurs libéraux, serait resté chrétien, a-t-il été pris un jour de sentiments farouches et a-t-il passé dans le camp opposé ? C'est, répond-t-il, que « certains établissements congréganistes, certains séminaires, au lieu de nourrir la jeunesse catholique de la moelle des lions, comme dit l'Ecriture, ont pris l'habitude de lui prodiguer on ne sait quelle confiture intellectuelle qui n'est pas faite, certes, pour lui donner la fermeté et la robustesse du véritable esprit chrétien ».

Très bien ; mais ce que ne dit pas M. Chaine, c'est que les congrégations qui agissent de la sorte, — c'est-à-dire en somme toutes les congrégations enseignantes prises dans leur ensemble, — se sont tracé cette ligne de conduite d'après un plan bien

arrêté. Elles savaient peut-être, du moins à présent elles apprennent qu'il peut sortir de leurs collèges, voire de leurs noviciats, des Renan, des Sébastien Faure, des Combes, en un mot de terribles et puissants adversaires ; mais ce qu'elles savaient avec certitude, ce dont elles sont persuadées encore, c'est que la masse, malléable et médiocre, ayant été façonnée, toujours gardera l'empreinte. Or la masse, c'est le nombre, donc la force assurée et la domination.

Toute la tactique congréganiste est là, qu'il s'agisse d'enseignement proprement dit ou de cet enseignement au sens large que constituent la prédication et la propagande sous toutes les formes. C'est ici que nous cesserions d'être d'accord avec l'écrivain dont les vues si larges nous charmaient tout à l'heure. N'avons-nous pas dit que se reflétaient dans son œuvre, avec les qualités neuves de l'âme catholique, ses antiques défauts ?

Ces défauts-là, c'est (entre autres choses) d'attacher une importance excessive aux arguments traditionnels ainsi qu'aux raisons de sentiment. M. Chaine n'y échappe pas quand il veut prendre la défense des congrégations contre la législation actuelle. Le chapitre où il traite cette partie de son sujet n'est certes pas le plus heureux de l'ouvrage. On n'y trouve guère que les raisonnements, cent fois répétés et réfutés cent fois, qui traînent dans les feuilles cléricales ou bien des raisons de poésie comme celle par où il prétend légitimer l'usage du costume ecclésiastique ou religieux : « La soutane du prêtre est, avec la robe du magistrat, tout ce qui nous reste de la robe antique et de la noble toge romaine. La façon dont sont drapés les moines dans leurs manteaux ou dans leurs chapes n'est pas non plus sans poésie ni sans grandeur. »

Eh bien, non, ce ne sont pas des motifs d'esthétique moyenageuse qui peuvent peser dans la balance quand il s'agit des intérêts pratiques de la société contemporaine. L'esprit catholique ne sera complètement réconcilié avec l'esprit moderne que le jour où il ne se refusera plus à rompre les liens de fer qui l'attachent, lui vivant, au passé, ce cadavre.

Ce jour, d'ailleurs, n'est peut-être pas éloigné. L'ouvrage même que nous analysons en présente plus d'un symptôme. On a beau vouloir, envers et contre tout, demeurer orthodoxe, du moment que dans le filet dogmatique on élargit une maille, les autres sont

bien près de céder. Quelle note, par exemple, un théologien féru de doctrine donnerait-il à cette proposition : « S'il est des incroyants plus vertueux, plus charitables, plus sages que des croyants, n'ont-ils pas un *mérite* plus éminent encore puisqu'ils font le bien d'une façon tout à fait désintéressée, *sans préoccupation aucune* des sanctions de l'au-delà ? » Cette note, nous la connaissons bien : les ombres de Pélage, de Mme Guyon et d'autres voltigent autour de telles pensées. Ce n'est pas, bien au contraire, pour nous une raison de blâme. Mais du côté de l'inflexible Vatican !

Il faudra bien qu'il aboutisse, le mouvement désormais irrésistible qui entraîne les âmes françaises vers la liberté religieuse. Si l'affaire Dreyfus, qui donna occasion au beau et franc livre de M. Chaine, n'avait eu pour résultat que d'avancer d'une minute l'avènement de ce règne tant désiré, vive Dieu ! nous serions, malgré tout, tentés de la bénir. SAINT-CYRIAN.

La Gazette de France, 13 mars 1903.

. . . . . .

Ce livre, d'un catholique qui veut en remontrer aux catholiques, est édité chez un juif, le libraire ordinaire des dreyfusards.

Aussi, la *Fronde* et le *Siècle* en font-ils grand étalage.

L'auteur est ainsi représenté par le *Siècle*, journal qui s'est donné pour programme de « décatholiciser » la France :

« Le brave homme se disait : Il y a ici des fous, ceux-ci ou moi.

« Et s'il ne perdait pas sa foi parce que sa foi ne dépendait pas des fantaisies individuelles de ses compatriotes, du moins, mettait-il entre eux et lui, entre les endroits où il aurait pu les rencontrer, y compris les églises et les endroits où il avait l'habitude d'aller, toute la largeur infranchissable de son mépris. »

M. Chaine « méprisant » les catholiques, du haut de son dreyfusisme. Quel spectacle ! plutôt comique vraiment.

Laissons-lui ces éloges pour compte : ils sont un châtiment.

FONTANELLE.

(Voir plus loin, dans un extrait de la *Gazette de France* du 27 mars, une lettre rectificative de l'auteur.)

Le Signal, 14 mars 1903.

LA VIE CATHOLIQUE

Il vaut la peine de signaler un ouvrage comme il n'en paraît guère, surtout depuis que la physionomie des idées et des faits est obscurcie par les questions de personnes ou de partis. Celui que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs mérite d'être accueilli avec la plus large sympathie car il a été salué, dans le camp où se range l'auteur, par des réflexions de stupéfaction amère. M. Léon Chaine fait partie de ce *Comité catholique pour la Défense du Droit* qui tint si fièrement le drapeau de la justice au-dessus de la rage insultante par laquelle des catholiques sectaires essayaient de le salir. Il s'y trouvait en compagnie de MM. Paul Viollet, Quincampoix et d'autres caractères très rares assurément, qui nous ont révélé que le catholicisme n'arrive pas à déformer complètement toutes les mentalités qui semblent lui être aveuglément soumises.

M. Léon Chaine a cru devoir nous raconter la crise que nous venons de traverser, mais il l'a fait au point de vue original d'un catholique croyant, presque abandonné des siens. Les esprits libéraux de son Eglise n'en ont pas moins rendu hommage à sa sincérité.

. . . . . .

C'est dire que ses intentions n'ont pas été méconnues par une partie notable du haut clergé romain. Cependant M. Chaine, qui désire affirmer son attachement à la foi catholique, tient un langage d'une grande vérité et d'une belle hardiesse. Il se déclare antimilitariste et patriote. Il blâme le militariste père Coubé d'invoquer constamment le Dieu des batailles. « Hélas ! Les orateurs les plus en renom de la chaire n'ont pas pu se soustraire à cette fâcheuse tendance de mêler le sacerdotal au militaire. Nous nous souvenons d'avoir entendu le père Coubé au mois de septembre de l'année 1900. Son discours fut à chaque instant émaillé de comparaisons empruntées à la vie des camps ; c'était une constante évocation de heaumes, de boucliers, d'épées, une éblouissante vision d'oriflammes, d'étendards, de drapeaux dont on sentait les plis glorieux flotter au-dessus de soi, dans le haut des

nefs. Sa voix incisive et stridente claironnait les mots de combat et de victoire et l'on entendait, dans le sanctuaire du Dieu de paix et d'amour, des bruits d'épées, des froissements d'armures et comme les terrifiantes rumeurs de deux armées rangées en bataille. »

Après le militarisme, le nationalisme est expliqué en ses rouages subtils et pourtant évidents et grossiers. L'antisémitisme est flétri en de superbes accents d'indignation : « A bas les juifs !... C'est là un cri de guerre infiniment grave et dangereux, dangereux pour le corps social qui en assume l'odieuse responsabilité, grave pour l'Eglise qu'un trop grand nombre de fidèles compromettent en faisant mentir, par ce témoignage aveugle et systématique de haine, ses principes de justice et de charité. »

La source de tous ces maux : militarisme, nationalisme, antisémitisme, réside dans l'aversion instinctive des catholiques pour le libre examen et dans un amour exagéré de l'autorité. Ils se sont fait un dogme de l'autorité dans des domaines qui devaient lui rester étrangers : celui de la politique, par exemple. Et M. Chaine rappelle de quelle façon furent suivis les conseils de ralliement adressés par Léon XIII au catholicisme français:

« De vieilles et respectables douairières pour lesquelles les ordres de feu le comte de Chambord étaient vénérés beaucoup plus que mandements d'archevêques ou bulles du Saint-Siège, se montrèrent fort irrévencieuses. On vit bien en cette circonstance à quoi les sentiments d'un certain parti politique religieux servent de parade et de façade, quand certains gentilshommes dans leurs châteaux, quand les habitants d'aristocratiques demeures se donnèrent le mot d'ordre chevaleresque de ne plus alimenter de leurs libéralités relatives le denier de Saint-Pierre. Pour se venger du « républicanisme » du pape, on ne parlait rien moins dans certains salons du noble faubourg, que de le mettre « au régime du pain sec ».

Une espèce de solidarité s'est établie entre la monarchie et l'Eglise :

« Il y a trente ans à peine, on ne pouvait entrer dans le modeste salon d'un presbytère de village sans y voir côte à côte, et sur le même rang, les images de N.-S. J.-C., de la sainte Vierge et du comte de Chambord ; de pareils sentiments sont contagieux. La vieille servante du logis époussetait sûrement, avec le même soin

pieux, et le cadre qui contenait l'image du Fils de Dieu, et celui qui entourait le portrait du fils de la duchesse de Berry. »

Tous ces préjugés catholiques aboutissent à l'exploitation séculaire de la crédulité publique : les dévotions de saint Expédit et du célèbre Antoine de Padoue et les superstitions sans nombre qui avilissent la foi catholique. M. Chaine tourne agréablement en ridicule ces « pratiques bizarres, proches parentes du fétichisme grossier qui sévit parmi les nègres de l'Afrique centrale ! »

On ne voit guère jusqu'ici que M. Chaine soit un bon catholique comme on l'entend généralement. Nous ne ferions aucune difficulté pour nous associer à la plupart de ses affirmations et nous souscririons volontiers à la teneur générale de son livre, si le catholique « traditionaliste » ne reparaissait vers la fin. Nous ne lui en faisons pas un reproche. On lit la dernière partie de l'ouvrage avec la même attention que le début, car on a appris à estimer la farouche sincérité de l'auteur vis-à-vis de ses coreligionnaires.

Il proteste donc contre la loi sur les congrégations. Il invoque, à ce propos, Thiers, Jules Simon, Challemel-Lacour, Gambetta, Jules Ferry. Il oppose aux républicains anticléricaux d'autres républicains comme Goblet, Clémenceau, Henry Maret, Gabriel Monod, Michel Bréal, qui ont regretté les rigueurs de la loi du 1er juillet 1901. Il plaint les catholiques d'en être réduits à demander l'aumône d'un peu de liberté, dans cette France qu'ils ont formée et qui leur est si ingrate.

Il exprime poétiquement ses regrets des menaces qui planent sur les moines et les religieuses.

« O Thébaïdes dépeuplées, sanctuaires pollués, délicates consciences envahies et salies, dans quelles solitudes..... »

Tel est ce livre courageux, extrêmement courageux, qui a reçu l'approbation de plusieurs évêques, en dépit des vérités qu'il proclame à voix haute. Quelqu'un a dit qu'il déplaira à ceux de droite et qu'il excitera la défiance de ceux de gauche.

Je crois qu'en effet, à droite, on protestera et on a déjà protesté. Qui ? Les vieilles dévotes de Lyon. Elles évitent ostensiblement de se rendre à la même église que M. Chaine. Cela ne doit point tourmenter ce bon et ferme catholique, cet esprit loyal, ce républicain intelligent. La *Quinzaine*, la *Revue du clergé français*,

n'ont pas brandi leurs foudres et paraissent faire bon accueil au nouveau livre.

A gauche, où nous sommes, il sera vivement applaudi. M. Chaine ne s'attend pas à recevoir, dans le *Signal*, autre chose que de vives félicitations. Et nous les lui accordons de grand cœur. Son livre est à répandre et ses 400 pages sont à méditer. Elles contiennent une multitude de faits et d'observations fines, justes et pittoresques. Peut-être tout cela n'est-il pas disposé avec un ordre rigoureux et la composition est-elle indécise, flottante. Mais on n'oublie pas que M. Chaine est un auteur qui débute,qu'il faut encourager, afin qu'il nous donne encore, pour nous instruire et nous réconforter, d'autres livres semblables à celui qui va mettre en émoi le monde religieux. La pierre qu'il a jetée dans la mare va faire éclabousser l'eau jusqu'à lui. On lui dira des choses sévères et désagréables. Nous osons offrir à M. Chaine l'hospitalité de l'Eglise protestante. Son état d'âme, ses tendances politiques et religieuses, en grande partie, en font plutôt un enfant de la Réforme qu'un disciple de Rome. Il peut être assuré qu'on va lui faire payer cher sa sincérité. A un libre croyant, comme il l'est, les tutelles ne sauraient convenir, non plus que les bas-fonds de la tradition aveugle et des superstitions réunies. Il a droit à la pleine connaissance de la liberté.

Nous sommes heureux de le féliciter de son talent et de sa franchise. Il servira son Eglise et son pays, s'il continue à les mettre au service de la vérité.

Paul Aymon.

Triboulet, 15 mars 1903.

Par ce temps de carême voici un livre dont la lecture nous semble tout indiquée. *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* par M. Léon Chaine. Quand nous reçumes cet ouvrage nous le plaçâmes sur notre bureau en compagnie d'une vingtaine d'autres, songeant : « Nous lirons cela quelque nuit d'insomnie afin de goûter un sommeil réparateur... » Un soir distraitement nous l'ouvrîmes et dès les premières pages lues, nous sommes

allé ainsi jusqu'au bout ne nous arrêtant qu'au mot fin, au bas de la 406e page, c'est dire combien est captivant ce livre d'une si brûlante actualité .....

.....

La Gazette du Palais, 17 mars 1903.

M. Chaine est un catholique, et un catholique pratiquant. Mais il répudie volontiers les préjugés qui, suivant lui, sévissent dans les milieux catholiques.

Notamment, il combat le militarisme dans ce qu'il a d'artificiel et d'excessif. « Le militarisme, dit-il, est la perversion du sentiment raisonnable qu'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du patriotisme. »

De même, il répudie l'antisémitisme, doctrine de haine réprouvée par les principes du christianisme.....

Ce qu'il reproche surtout aux catholiques, c'est leur hostilité aux idées modernes, particulièrement aux principes et au régime démocratiques. Cette hostilité est même telle qu'elle paraît primer chez eux le souci de la religion et l'obéissance aux conseils du chef de la religion, le pape. Et, à ce propos, l'auteur rappelle quel accueil fut fait par la plupart des catholiques à la politique de ralliement. « De vieilles et respectables douairières pour lesquelles les ordres de feu le comte de Chambord étaient vénérés beaucoup plus que mandement d'archevêques ou bulles du Saint-Siège, se montrèrent fort irrévencieuses. On vit bien en cette circonstance à quoi les sentiments d'un certain parti politique religieux servent de parade et de façade, quand certains gentilshommes dans leurs châteaux, quand les habitants d'aristocratiques demeures se donnèrent le mot d'ordre chevaleresque de ne plus alimenter de leurs libéralités relatives le denier de Saint-Pierre. Pour se venger du « républicanisme » du pape, on ne parlait rien moins dans certains salons du noble faubourg, que de le mettre « au régime du pain sec ».

Le grand mérite de ce livre est la sincérité. On sent dans son auteur l'âme d'un convaincu, à la fois épris de liberté et profon-

dément imbu de catholicisme. Le style est vigoureux, hardi ; la procédure n'a pas nui à l'imagination de M. Chaine et au coloris de sa langue.

En somme, livre intéressant, nourri d'idées et de faits.....

Journal Officiel, 17 mars 1903.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Compte rendu in extenso, séance du lundi 16 mars.

.....

A droite. — Parlez-nous encore de saint Antoine de Padoue !

M. Prache. — C'est aux loges maçonniques que vous faites allusion ?

M. Massé. — Vous avez raison de dire que je fais allusion à saint Antoine de Padoue....

M. Aynard. — Encore ?

M. Massé. — Oui, M. Aynard, encore, pour vous dire que vous avez déclaré à la tribune que c'était là des faits mineurs, qui ne devaient pas être pris au sérieux, et pour vous demander la permission d'opposer à votre opinion celle d'un de vos compatriotes lyonnais, catholique fervent qui, dans un livre courageux qu'il vient de consacrer aux catholiques français et à leurs difficultés actuelles, n'a pas hésité à se montrer beaucoup plus sévère que vous ne l'avez été vous-même pour de semblables pratiques. (*Applaudissements à gauche.*)

M. Aynard. — Il a bien fait.

A gauche. — Lisez !

M. Massé. — Voici comment s'exprime dans son livre M. Léon Chaine. Je ne parlerai pas de saint Antoine de Padoue dont on a déjà parlé, mais de saint Joseph ; je voudrais vous montrer qu'il n'y a pas qu'un seul saint qu'on honore de cette manière.

M. Ferdinand Rabier, *rapporteur*. — Il y a aussi saint Blaise.

M. Massé. — « Il n'est pas jusqu'au culte rendu à saint Joseph, dit M. Léon Chaine, l'humble charpentier de Nazareth, devenu

le protecteur de l'Eglise universelle, qui n'ait été profané par ce mercantilisme grossier. Ce sont des grâces temporelles que l'on implore de sa puissante protection et quelles grâces ! Voici ce qu'on lit dans le *Propagateur de la dévotion à saint Joseph*, fascicule de février 1899, page 76 :

« Une pauvre religieuse molestée et persécutée par son curé, s'est adressée à saint Joseph, le priant de procurer au saint homme un avancement avantageux de poste (*rires à gauche*), qui la délivrerait d'une tyrannie devenue insupportable.... La chose était difficile, le curé n'étant pas précisément de ceux que les paroisses se disputent. » — Il paraît qu'il y en a. — « Le bon saint Joseph s'y prit d'une autre manière. Une belle bronchite est survenue. (*Exclamations à gauche.*) Le curé, bien confessé, bien administré, s'en est allé dans l'autre monde, et la pauvre petite sœur Claire, en égrenant pour lui son rosaire, ne manque pas de dire après chaque *Gloria Patri* : « Merci ! ô mon bon saint Joseph ! » (*Exclamations et rires à gauche et à l'extrême-gauche. — Interruptions à droite.*)

M. Aynard. — Vous pourriez maintenant lire le passage du livre de M. Chaine sur la loi des congrégations.

M. Gayraud. — Permettez-moi de vous faire observer, M. Massé, que le fait que vous venez de citer à la tribune a été blâmé par la *Semaine religieuse de Paris*, et que le *Propagateur de saint Joseph* n'est pas une publication congréganiste.

M. Ferdinand Buisson, *président de la commission*. — Il s'est très bien passé de l'approbation ecclésiastique ; et bien que M. l'abbé Hemmer ait, en effet, très correctement signalé ces immondices, le *Propagateur de saint Joseph* a affiché une prospérité de plus en plus grande, et ses recettes se sont accrues.

M. Henri Michel (Bouches-du-Rhône). — Le fait a été blâmé, mais il n'a pas été démenti.

M. Jumel. — Chassez donc les vendeurs du temple !

A droite. — C'est la liberté de la presse.

M. le président de la commission. — C'est la liberté de l'escroquerie.

M. de Baudry d'Asson. — Veuillez me permettre un mot, M. Massé. Je suis convaincu que si, par l'intercession de saint Joseph, vous obteniez votre conversion à l'heure de la mort, vous lui diriez grand merci. (*Rires.*)

M. Massé. — Je voudrais répondre très brièvement aux deux observations de M. Aynard et de M. Gayraud.

M. Aynard me demande de faire connaître l'opinion de M. Chaine en ce qui concerne la loi sur les congrégations. M. Chaine, je l'ai dit, est un catholique fervent, et je n'ai pas eu l'intention, M. Aynard, de faire croire à la Chambre qu'il était partisan du refus des autorisations.

M. Aynard. — Cela me suffit.

M. Massé. — La seule chose que j'aie voulu indiquer, c'est que sur cette question spéciale de certains cultes particuliers qui sont, je le répète, l'exploitation de la sottise et de la crédulité humaines, M. Chaine se trouve en divergence d'opinions avec l'honorable M. Aynard. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

M. Gayraud. — Pas du tout ! Nous sommes tous de l'avis de M. Chaine sur ce point. (*Exclamations à gauche.*)

M. Massé. — En ce qui concerne l'interruption de M. l'abbé Gayraud, notre collègue me permettra de lui répondre que certainement il y a des catholiques et des prêtres qui réprouvent de tels procédés.

Et il me suffira de lui citer l'exemple de M. l'abbé Hemmer qui, au congrès sacerdotal de Bourges, il y a deux ou trois ans, a dénoncé ces pratiques.

M. Gayraud. — J'y étais.

M. Massé. — Mais alors qu'on a dénoncé ces pratiques à ce congrès auquel vous assistiez, j'ai le regret de constater qu'à l'heure actuelle elles existent encore. (*Interruptions à droite.*)

M. Gayraud. — Il ne dépend pas de nous de supprimer le *Propagateur !*

Le Siècle, 18 mars 1903.

A PROPOS DE SAINT ANTOINE

La discussion qui se poursuit actuellement à la Chambre au sujet des demandes d'autorisation est intéressante et instructive à plus d'un titre. Non seulement elle permet aux républicains de mettre en lumière l'œuvre et le but que poursuivent les congré-

gations, la puissance et la richesse dont elles disposent, l'esprit qui les anime, les procédés auxquels elles ont recours, non seulement elle leur fournit l'occasion de constater la passion et la violence des défenseurs des ordres religieux, puisque M. Lerolle nous a promis en terminant son discours rien moins qu'une véritable guerre religieuse si les autorisations sont refusées, mais encore elle nous a mis à même d'apprécier l'excessive indulgence dont font preuve à l'égard de l'Eglise les libéraux d'aujourd'hui qui se prétendent cependant les héritiers de la bourgeoisie voltairienne d'autrefois.

M. Barthou s'était élevé dans son discours contre l'exploitation de ce qu'on appelle le miracle antoinin.....

M. Aynard en lui répondant a déclaré qu'il s'agissait là de faits *mineurs* contre lesquels la majorité avait bien tort de s'indigner et qui ne devaient pas être pris au sérieux. M. Aynard s'est ainsi montré moins sévère à l'égard de semblables pratiques que ne l'ont été M. l'abbé Hemmer dont le *Siècle* il y a quelques jours reproduisait les critiques au congrès sacerdotal de Bourges et que M. Léon Chaine, un catholique fervent qui a eu le courage de dire à ses coreligionnaires que dans ce qui se produit aujourd'hui, ils ont, par leur ardeur à se mêler de politique et le mercantilisme introduit dans les choses religieuses, une large part de responsabilité .....

Alfred Massé.

Le Petit Bleu de Paris, 19 mars 1903.

La crise morale qui a secoué la France pendant ces dernières années n'a pas seulement troublé les consciences ; elle a porté à un tel point la perturbation dans les milieux politiques que la composition et la classification des « partis », en ont été modifiées de fond en comble. Quelques-uns de ces anciens « partis », de ces anciens « groupes » en ont même été à ce point bouleversés que leurs adhérents se trouvent complètement désorientés, à l'abandon, ballottés de l'un à l'autre.

De ce nombre sont les catholiques libéraux, croyants et pratiquants, qui ont toujours cherché, de bonne foi, à concilier le verbe

de l'Evangile, les dogmes, avec les nécessités de la politique. Leur première stupeur a été de voir le vieux parti catholique français, — c'est-à-dire les hommes se réclamant du Divin qui a prêché l'amour du prochain et dont toute la loi peut se résumer en ce conseil : « Aimez-vous les uns les autres ! » — s'unir, se confondre presque avec la faction des séditieux qui, au nom d'un Dieu de paix, prêchaient la guerre à d'autres hommes et les voulaient vouer à la mort. Quelques-uns de ces catholiques pratiquants, — et non des moindres, — M. l'abbé Viollet, M. l'abbé Pichot, d'autres encore ont osé naguère le dire bien haut. Ils ont, eux aussi, comme jadis leur Maître, prêché dans le désert ; et leur ancien parti, divisé, tiraillé, ballotté en tous sens, est en proie, à l'heure actuelle, à de grandes difficultés.

Un homme de ce parti, M. Léon Chaine, vient, à son tour, objurguer ses « collègues » de se ressaisir et de ne pas continuer à méconnaître les « préceptes de leur religion ». En un ouvrage scrupuleux et documenté, il passe en revue tous les grands problèmes qui se posent actuellement devant la conscience catholique et il affirme que la façon la plus simple de les résoudre est encore de revenir à la conception primitive du catholicisme, de la chrétienté, au dogme pur.

Son œuvre n'est pas seulement un acte de courage. C'est un « document » de la plus haute importance dont ne pourront point, à l'avenir, ne pas tenir compte ceux de nos historiens qui s'efforceront d'écrire avec impartialité l'histoire des temps troublés que nous traversons.

La Gazette de France, 27 mars 1903.

A PROPOS D'UN LIVRE

Nous avons mentionné..... un livre que les éloges décernés par la *Fronde* et le *Siècle* nous avaient paru classer d'une façon très fâcheuse. Le père de cet enfant proteste contre nos appréciations. Comme il aime évidemment la publicité, nous reproduisons sa lettre. Il sera content de se relire :

Lyon, le 16 mars 1903.

Monsieur,

Quelques journaux déjà se sont occupés de ce livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Plusieurs de leurs comptes rendus ont plutôt trahi que traduit ma pensée mais aucun ne l'avait si manifestement travestie que celui qui a paru dans votre numéro du 13 mars.

Vous eussiez pu déclarer mal fait, ou même abominable, odieux et sacrilège ce livre auquel des prêtres éminents ont donné leur précieuse approbation et je n'aurais pas songé à m'en plaindre : Entré résolument dans la lice j'entends bien recevoir coups pour coups.

Mais je ne puis laisser passer sans protestation un article d'où il résulterait que j'ai abandonné l'Eglise et que je mépriserais les catholiques.

Cornély au cours de l'article qu'il m'a fait l'honneur de me consacrer dans le *Siècle* du 2 mars parle en termes généraux « d'un homme de bonne volonté ayant reçu une éducation chrétienne » qui, après avoir entendu tant de catholiques crier : Mort aux juifs ! « s'il ne perdait pas sa foi... du moins mettait-il entre eux et lui, entre les endroits où il aurait pu les rencontrer, y compris les églises, et les endroits où il avait l'habitude d'aller, toute la largeur infranchissable de son mépris ».

Vous avez reproduit ce passage et vous le faites suivre immédiatement de : « M. Chaine méprisant les catholiques du haut de son dreyfusisme, quel spectacle ! »

Vous aviez dit quelques lignes plus haut « l'auteur est ainsi représenté par le *Siècle*... » ; il s'ensuit nécessairement pour vos lecteurs que, d'après Cornély, c'est bien l'auteur des *Catholiques français*... qui ne va plus dans les églises pour ne plus y rencontrer des coreligionnaires qu'il méprise.

Eh bien non, le brillant *leader* du *Siècle* ne m'a pas « ainsi représenté » ; ce n'est pas du tout de moi qu'il parle quand il dit que certains dreyfusards ont abandonné les pratiques du culte catholique.

Je ne suis d'ailleurs pas de ceux qui, généralisant par trop, ont rendu le catholicisme responsable de l'erreur, ou si vous le

voulez de la prétendue erreur commise par un certain nombre de nos coreligionnaires.

Je demeure inébranlablement attaché à l'Eglise et je ne veux pas me laisser excommunier par votre rédacteur.

J'appartiens, il est vrai, au catholicisme chrétien, à celui qui aspire à la Charité, à la Justice, à la Lumière, à tous les Progrès, mais cela ne m'empêche pas d'aller à la messe, bien au contraire.

Vous avez trop hâtivement lu l'article du *Siècle* et c'est ainsi que vous avez commis une erreur matérielle.

Je vous serais obligé de vouloir bien insérer la présente lettre rectificative dans un des prochains numéros de votre honorable journal.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Léon Chaine.

Aucun catholique, hormis M. Chaine, n'est probablement disposé actuellement à considérer comme un « honneur » les félicitations du *Siècle* et de la *Fronde*. Nous lui laissons cette satisfaction.

Quoi qu'il dise, nous n'avons l'intention d'excommunier personne. Ce n'est pas dans nos attributions et nous n'avons aucun goût pour cette procédure.

Mais c'est trop insister sur un livre de cette importance.

Fontanelle.

L'Univers Israélite, 27 mars 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET L'AFFAIRE DREYFUS

Ce n'est pas sans hésitation, nous l'avouons, que nous revenons sur le livre de M. Chaine, ainsi que nous nous y étions engagé. De ce véhément réquisitoire dressé contre le catholicisme français par un adepte fervent de la religion catholique, il y avait une conclusion à tirer. Cette conclusion, les événements viennent de nous la fournir avec une terrible éloquence. On sait que la Chambre a repoussé en bloc les demandes d'autorisation

formées par les congrégations enseignantes d'hommes et qu'elle a opposé le même refus aux congrégations prédicantes. M. Chaine avait prévu ce résultat comme l'inévitable conséquence des lourdes et persistantes fautes commises dans ces dernières années par les catholiques de France. Mais c'est pour cela précisément que nous éprouvons quelque pudeur à insister sur ce que cette expiation a, sinon de légitime, du moins de mérité. Nous supposons, en effet, qu'à cette heure, M. Chaine est beaucoup moins enclin à s'enorgueillir de la clairvoyance dont il a fait preuve qu'à s'affliger de l'échec qui a été infligé à ses opinions de citoyen et à ses croyances de chrétien.

Nous ne voudrions pas ajouter à ses tristesses sous prétexte de rendre hommage à sa sagacité. Mais il nous sera permis de constater avec lui et après lui que la cause première de la résolution que la Chambre vient de prendre, ainsi que la loi sur les associations que cette résolution avait pour objet d'appliquer, il faut la chercher uniquement dans la conduite tenue par le parti clérical au cours de l'affaire Dreyfus. Ce n'est pas pour la première fois d'ailleurs que les cléricaux ont été les propres artisans des défaites qu'ils ont dû subir. « Quand on songe, dit M. Chaine, que de 1871 à 1875, ils étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, que l'armée toujours zélée des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses faut-il qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser jusqu'au dernier du pouvoir que les circonstances leur avaient donné ? » Que d'exemples on pourrait citer à l'appui de cette remarque. C'est l'alliance des cléricaux avec les monarchistes pendant la période du 16 mai qui provoqua en 1881 la dispersion momentanée des congrégations non autorisées. Mais la leçon ne leur profita pas, et c'est ainsi que l'alliance des mêmes cléricaux avec les antisémites pendant la période qui a précédé le procès de Rennes détermina, non plus les mesures inefficaces et éphémères prescrites par les fameux décrets, mais les décisions radicales et peut-être définitives que la Chambre vient de consacrer. Que la suppression des congrégations enseignantes soit issue directement de l'affaire Dreyfus, c'est là une vérité qui ressort de tous les récents débats de la Chambre, qu'un discours de M. de Pressensé a mise dans un saisissant relief et qui, hier encore, dans un colloque passionné auquel M. Jaurès et M. Ribot

se sont livrés, s'est manifestée avec une sorte de violent éclat. Mais si c'est là une vérité devenue presque banale,combien aussi elle est imprévue ! Qui aurait pu naguère se douter que le procès du capitaine juif aurait des répercussions si rapides et si profondes qu'il amènerait en peu de temps des changements de législation que les réformateurs les plus téméraires n'auraient pas eu l'espoir de réaliser dans un quart de siècle, qu'il frapperait soudainement de caducité l'œuvre de M. de Falloux et précipiterait la solution de cette redoutable question des congrégations que depuis cent ans aucun gouvernement n'avait pu trancher ? Qui aurait pu prévoir que l'affaire Dreyfus, qui avait été pour la puissance cléricale une occasion d'insolent triomphe, deviendrait la raison décisive de son abaissement ?

Sans doute le parti catholique n'a pas été seul coupable et on peut trouver contraire aux règles d'une bonne justice qu'il porte toute la responsabilité de fautes qu'il n'a pas été seul à commettre. Il n'est que trop vrai, comme on le rappelait l'autre jour à la Chambre, que, parmi ceux qui lui reprochent aujourd'hui ses erreurs et les exploitent à leur singulier profit, figurent des hommes qui ont à s'accuser eux-mêmes des pires défaillances. Mais il est exact de dire aussi que si les autres partis ont été divisés devant l'affaire Dreyfus, s'ils ont été divisés à tel point qu'ils en ont été désorganisés et qu'ils ont dû faire place à des groupements nouveaux déterminés par des affinités nouvelles, le parti clérical est resté immuable et semblable à lui-même, se dressant devant les revendications de la vérité comme un mur impénétrable à la lumière. Nous n'ignorons pas qu'il y a eu d'honorables exceptions et ici même nous avons plus d'une fois rendu justice aux efforts tentés en faveur de la justice par le « Comité catholique pour la Défense du Droit », présidé par M. Viollet, de l'Institut. A propos même des premières mesures ordonnées par le ministère actuel contre les écoles congréganistes, nous avons fait remarquer combien la courageuse attitude prise par le Comité de M. Viollet dans la campagne de revision lui donnait de force et d'autorité pour prendre en mains la cause de la liberté de l'enseignement. Mais M. Viollet et ses amis n'ont trouvé d'autres imitateurs, dans le monde catholique, que quelques humbles prêtres, sans situation et sans influence, auxquels les inspirations de la passion politique n'avaient pas fait oublier les ensei-

gnements de l'Evangile ; ils n'ont pas été suivis par les représentants autorisés de l'Eglise. Il s'est trouvé à l'étranger des prélats pour s'élever contre l'œuvre d'iniquité ; il ne s'en est pas rencontré en France. Nous n'avons pas non plus vu de chef laïque du parti clérical dont la conscience se soit alarmée des monstruosités judiciaires auxquelles nous avons assisté. Cette grande puissance morale que constitue l'Église ne s'est jamais manifestée, durant la crise que nous avons traversée, que pour protéger et légitimer le faux, la collusion et le parjure. Or, c'est là précisément de quoi l'Église subit aujourd'hui la peine. L'auteur d'une lettre citée par M. Chaine, dans son livre, écrivait en pleine tourmente ces paroles prophétiques : « Je prévois que dans l'avenir l'Église portera seule le poids des rancunes populaires ; on pardonnera aux officiers, on ne pardonnera pas aux prêtres. » C'est cette prédiction qui est en voie de se réaliser.

Il est bon d'ajouter que l'aveuglement en quelque sorte voulu et prémédité dont l'Eglise a fait preuve dans l'affaire Dreyfus n'a pas été un fait accidentel et isolé ; il n'a été que la conséquence forcée d'une erreur de conduite plus ancienne et plus générale. Et la véritable faute dont elle reçoit aujourd'hui le salaire, la faute originelle qui a engendré toutes les autres, elle a commencé le jour où l'Eglise catholique s'est alliée à l'antisémitisme, dont l'affaire Dreyfus n'a été en somme que le plus audacieux et le plus cynique exploit. Réduit à ses propres forces, l'antisémitisme serait resté impuissant et se fût rapidement effondré sous le mépris public. Il n'est devenu malfaisant et redoutable que parce que le parti catholique, cherchant dans l'exploitation des préjugés populaires une revanche de sa défaite du 16 mai, a uni ses destinées aux siennes et lui a prêté l'appui de sa vaste et puissante organisation. Et cette alliance est devenue si intime et si étroite que le parti catholique et le parti antisémite ont fini par s'absorber réciproquement et par se confondre l'un dans l'autre. L'Eglise est devenue prisonnière de l'antisémitisme à ce point qu'au risque de se dégrader et de se discréditer elle a dû couvrir de son autorité les excitations les plus criminelles et que pas un de ses représentants n'a jamais osé répudier, même par le désaveu le plus timide, l'abominable guerre dont les juifs ont été les victimes. Aussi bien, lorsque l'affaire Dreyfus vint couronner l'œuvre de l'antisémitisme, l'Église n'était plus

libre. Définitivement asservie à l'odieuse secte, elle se résigna à en devenir solidaire pour ne pas dire complice.

Et voilà justement ce qui explique que la lutte pour la justice ait été si âpre et si longue et que même elle ne soit pas terminée à l'heure actuelle. L'affaire Dreyfus, qu'on prétend obscure et compliquée, est en réalité si simple et si claire qu'on ne comprendrait pas les obstacles qui ont arrêté la vérité en marche, si l'on ne savait que c'est à la puissance cléricale qu'elle est venue se heurter. Les faux et les mensonges n'auraient pas suffi pour troubler les esprits, et les manœuvres de l'état-major lui-même auraient été vaines, s'il n'avait pas été l'instrument de l'influence cléricale. On se souvient qu'un jour Mme Dreyfus adressa au pape une supplique où, invoquant les principes de la justice chrétienne, elle essaya de le gagner à la cause de son infortuné mari. Certains jugèrent cette démarche étrange. Nous estimons qu'elle fut éminemment habile et opportune. Avec cette sûre intuition qui fait quelquefois défaut aux politiques les plus avisés, mais que Mme Dreyfus puisait dans son dévouement, elle comprit que si elle parvenait à faire fléchir la résistance de l'Eglise, l'œuvre libératrice se trouverait presque entièrement accomplie. Mais le pape resta sourd à ses prières. Les papes d'autrefois n'hésitaient pas à condamner la légende du meurtre rituel. Le pape Léon XIII ne pensa pas que l'intérêt de l'Eglise lui commandait de détruire la légende de la trahison juive. Nous ne pouvons nous empêcher de citer à ce propos une lettre de M. Salomon Reinach, dont M. Chaine parle dans son livre : « Si, disait notre éminent collaborateur, le Calas du XIXe siècle étant un juif, Voltaire avait été un évêque, quelle gloire pour l'Eglise et quelle réponse à ceux qui l'accusent d'avoir toujours servi les puissants ! » Il est vraiment fâcheux que Léon XIII n'ait pas voulu procurer cette gloire à son propre règne ; il aurait justifié ainsi la réputation de clairvoyance qu'on lui a faite, et il aurait en même temps épargné au catholicisme les plus grandes difficultés avec lesquelles il se soit trouvé aux prises depuis un siècle dans notre pays.

B. M.

Le Protestant, 28 mars 1903.

Je suis bien en retard pour rendre compte de ce livre et en suis d'autant plus coupable que ce n'est pas un livre ordinaire. Sa publication constitue un acte de courage peu commun.

Au point de vue politique, M. Léon Chaine avait déjà, il y a quelques années, donné la mesure de son indépendance d'esprit et de caractère, en se séparant publiquement de ses coreligionnaires lors de l'affaire Dreyfus.

Cette fois, il leur fait entendre des vérités qui ne doivent pas leur être agréables, d'autant moins agréables que les événements sont venus les confirmer.

Il leur montre le danger de ce qui constitue depuis quelques années le fond de la politique cléricale : militarisme, nationalisme, antisémitisme. Il leur montre surtout que ces opinions n'ont rien à faire dans le catholicisme en tant que religion, et que c'est un véritable abus et un crime vis-à-vis de la religion que d'avoir voulu les confondre avec elle.

La religion catholique d'après lui n'est nullement incompatible avec les idées modernes et les principes de la Révolution. Son chapitre sur *Les Catholiques et le bon vieux temps* est à lire et à méditer. Et si les coreligionnaires de M. Chaine avaient pris un peu en considération les faits et les raisonnements qui y sont exposés, il est bien probable qu'ils nous auraient fait l'économie de la crise terrible que nous traversons et dont ils ne seront pas les seuls à souffrir.

Mais c'est surtout le point de vue religieux qui nous intéresse ici et, sous ce rapport, le livre de M. Chaine n'est pas moins remarquable. L'auteur est et reste catholique mais sans étroitesse ni passion sectaire. Son sentiment religieux intense et personnel nous permet de passer par-dessus les formes et les croyances qu'il conserve pour trouver un terrain commun.

Ecoutez ce qu'il dit de la prière :

« ... La prière est surtout un acte d'adoration et ne doit pas être transformée en un simple instrument de mendicité. Nous comprenons qu'un enfant demande au bon Dieu, le samedi soir, qu'il fasse beau temps le dimanche, mais nous admettons moins que des postulats de cette nature soient présentés à la Divinité par

de grandes personnes... Nous éprouvons une certaine gêne quand nous voyons ordonner, après quelque jour de sécheresse sur telle ou telle partie du territoire, la récitation de l'*Oremus ad pluviam petendam.* »

Lisez encore ce passage qui témoigne d'une largeur peu commune dans son milieu.

« S'il est des incroyants plus vertueux, plus charitables, plus sages que des croyants, n'ont-ils pas un mérite plus éminent encore puisqu'ils font le bien d'une façon tout à fait désintéressée, sans préoccupation aucune des sanctions de l'au-delà, sans le souci des peines ou des récompenses éternelles ! Aussi appartenant à un si haut degré à cette Eglise invisible qui renferme ici-bas dans son sein les hommes de *foi* et surtout de *bonne foi*, occuperont-ils sans doute, quand les jours de l'Eglise triomphante auront lui à jamais, les premières places dans les demeures du Père Céleste. »

Je voudrais citer quelques-uns de ses jugements sur les superstitions courantes ; mais il faut se borner.

Ce qui augmente la valeur de ses déclarations,c'est que, comme je le disais tout à l'heure, M. Chaine est et reste catholique. Nous en trouverions des preuves nombreuses ; il semble bien admettre l'infaillibilité du pape et il fait à ce sujet une remarque assez fine que je ne puis m'empêcher de reproduire.

« Nous ne comprenons pas ceux qui se sont séparés de l'Église au lendemain de la décision du concile... Comment admettre que ceux qui ont toujours cru à l'infaillibilité des conciles puissent sérieusement éprouver une répugnance intellectuelle à admettre celle des papes ? A un point de vue purement humain, il n'est pas plus logique de croire à l'infaillibilté d'une assemblée qu'à celle d'une personnalité unique... Ils admettaient déjà un mystère ceux qui croyaient que des hommes pouvant isolément se tromper ne le pouvaient plus dès qu'ils étaient réunis. ».

Malgré quelques longueurs dans certains chapitres, je suis certain que la lecture de ce livre ne pourra qu'intéresser vivement tous ceux qui voudront se le procurer. Et c'est avec une entière assurance que je le recommande à nos lecteurs.

L'œuvre de M. Chaine est plus et mieux qu'un bon livre ; c'est une bonne action.

A. Reyss.

Le Journal des Femmes, mars 1903.

.....

Notre confrère Amoretzi analyse l'ouvrage de M. Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

Nous remarquons ce passage :

M. Chaine nous parle du rôle, dans les élections dernières, de la fameuse Ligue des femmes françaises et exprime le vœu que la réconcilitation nationale soit l'œuvre de la femme.

Nous, nous considérons que la femme, s'évertuant à amener une entente entre les hommes, joue un rôle de dupe.

N'est-ce pas une sottise de la part de l'esclave de s'occuper des querelles de ses oppresseurs dans l'unique but de les réconcilier et de les rendre ainsi plus forts contre soi ?

L'Idéal du Foyer (directeur abbé J. Toiton), mars 1903.

VERS LA PAIX QUAND MEME

C'est assurément une entreprise bien hardie, — d'aucuns ajouteront téméraire et chimérique, — que d'essayer à notre époque de grouper les intelligences, de les associer pour le bien commun, autour de cette idée de la Paix .....

.....

Ces pensées obsédaient notre esprit en parcourant plusieurs récentes études, d'une haute portée sociale et pacifique. Nous réservant d'en parler plus à loisir dans nos prochains numéros, nous nous contentons aujourd'hui de saluer leur apparition comme un symptôme consolant.

Dans *la Crise religieuse et les leçons de l'histoire* (Paris, Charpentier, in-18), le R. P. Maumus, dominicain, essaie, avec un courage et une franchise qui l'honorent, d'apaiser les conflits, sans cesse renaissants, entre la société civile et la société religieuse .....

.....

Pour la paix et pour la liberté, tel est le titre d'un ouvrage de M. l'abbé Bolo (Paris, Haton, in-18). Il existe sur la propriété, sur la patrie, sur les pouvoirs humains, sur les castes, sur les droits d'imposer sa pensée, de funestes préjugés qui paraissent inviolables à d'excellents esprits.....

.....

Au volume de M. Léon Chaine, avocat à Lyon : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Paris, Storck, in-18), nous empruntons la citation suivante :

« Ce n'est pas attaquer l'armée nationale que de ne comprendre la guerre que si elle est faite pour la défense de nos foyers menacés. Nous abhorrons toute guerre de conquête ; nous abhorrons surtout, au nom des principes chrétiens comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations sous l'hypocrite prétexte d'agrandir le domaine colonial et d'étendre l'influence de la patrie. » (P. 21.)

.....

Abbé J. Toiton.

Revue Historique, mars 1903.

.... M. Chaine, avoué à Lyon, vient d'écrire un bon livre qui est en même temps une bonne action. Il fait pendant au livre remarquable du R. P. Maumus, *la Crise religieuse et les leçons de l'Histoire*, et est intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. M. Chaine, qui est un fervent catholique, est profondément ému de la situation faite actuellement au catholicisme, de l'hostilité qu'il excite, des dangers qui le menacent. Il pense, comme le P. Maumus, que la responsabilité de cette situation retombe en grande partie sur les catholiques eux-mêmes. Malgré le mouvement qui s'est produit au sein du clergé en faveur des études critiques, même en matière d'exégèse biblique, l'Eglise, dans son ensemble, reste hostile à la science indépendante comme à la liberté de conscience, et l'on a vu Newman en Angleterre attaqué parce qu'il inclinait au darwinisme ; en France, d'Hulst, Loisy, Houtin, en Allemagne, Schœll, persécutés pour avoir cru qu'on pouvait librement examiner les problèmes bibliques ; Murri en

Italie, les disciples du P. Hecker aux Etats-Unis, blâmés pour avoir osé pactiser avec le libéralisme. L'antisémitisme, l'antiprotestantisme sont ouvertement favorisés par le clergé dans leurs manifestations les plus violentes, tandis que les plus basses dévotions, les plus audacieuses supercheries, celles mêmes qui étaient qualifiées au Congrès de Bourges de *dévotions parasitaires*, Lourdes, N.-D. de Pompéi, le culte de saint Joseph, de saint Antoine de Padoue, de saint Expédit, malgré les protestations de quelques évêques, florissent et pullulent sous l'œil de Rome, silencieuse et impuissante, car nous ne voulons pas la dire complice. Mais c'est surtout dans l'affaire Dreyfus que les catholiques, en tant que parti, ont attiré sur eux, d'après M. Chaine, de légitimes réprobations et provoqué un de ces retours de la justice immanente qui punissent les grandes erreurs morales. Ils ont cru qu'il était de l'intérêt de l'Eglise que la malheureuse victime du crime judiciaire de 1894 et de 1899 ne fût pas réhabilitée parce qu'elle était juive, parce que des libres-penseurs, des protestants et des socialistes avaient pris sa défense, et qu'il était habile pour elle de lier sa cause à celle du haut état-major que les nationalistes identifiaient frauduleusement avec celle de l'armée et de la patrie. Il y a eu de nobles exceptions, et beaucoup de catholiques, même des membres du clergé, se sont honorés en mettant la justice au-dessus des intérêts de parti ; mais ceux des prêtres qui, comme l'abbé Pichot, ont osé le dire, ont été traités en criminels et en parias par leurs chefs et leurs confrères ; les laïques ont été traités par leurs amis et leurs coreligionnaires de révolutionnaires et de traîtres, et il leur a fallu un véritable courage pour rester fidèles à la vérité. Je sais bien que les catholiques n'ont pas été seuls à subir ces déplorables entraînements et à faire ces détestables calculs. Des socialistes, comme M. Millerand, faisaient cause commune avec M. de Mun le 4 décembre 1897, et le parti progressiste tout entier, beaucoup de radicaux, les socialistes guesdistes en faisaient de même pendant de longs mois. Mais le parti catholique seul a persévéré en bloc dans cette attitude,et il se trouve aujourd'hui que le mouvement radical et anticlérical provoqué par l'affaire Dreyfus et par le juste écroulement du parti méliniste s'est tourné surtout contre le catholicisme, et que les catholiques ont commis, avec la plus grave des injustices, la plus grave des imprudences. S'ils avaient, avec le ministère Méline, pris en mains

la revision du procès Dreyfus en 1897, ils sacrifiaient sans doute quelques alliés véreux dans la presse,la politique et l'armée,mais certainement ils conservaient pour longtemps la prépondérance au parti modéré et évitaient les mesures radicales qui vont frapper les congrégations religieuses et qui risquent de frapper l'Eglise elle-même. M. Chaine prend très éloquemment dans les derniers chapitres de son livre la défense des congrégations menacées. Nous recommandons ces chapitres aux esprits impartiaux et amis de la justice pour tous. Nous sommes de ceux qui pensent que les ordres religieux ont droit d'exister, mais qu'ils avaient pris un développement dangereux et qui devait être limité. Il y avait bien des moyens de le faire, ne fût-ce que par une loi sur les associations établissant pour toutes également des obligations de publicité et de contrôle auxquelles une partie des ordres religieux aurait refusé de se soumettre,et,d'autre part,en accordant aux établissements de l'Etat les mêmes privilèges en matière d'examens dont ils jouissent en Allemagne et en Italie et en imposant la neutralité religieuse à toutes les écoles publiques comme en Suisse. Mais nous ne pouvons admettre ni que l'Etat entre en guerre contre les Eglises, comme le demandaient l'autre jour les membres de l'extrême-gauche au Parlement français, ni que l'Etat, après avoir accepté le concours des religieux pour les œuvres hospitalières tant qu'il n'est pas en état de les supplanter, les expulse quand il n'a plus besoin d'eux. Quelles que soient les fautes commises par les catholiques, tous les cœurs épris de justice et de liberté se lèveront pour les défendre si l'on viole à leur détriment les principes libéraux qu'ils ont le tort de méconnaître quand ils sont les plus forts.

Comme illustration au chapitre d'histoire écrit par M. Chaine, on peut invoquer les belles conférences de M. A. Leroy-Baulieu sur l'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme publiées en volume sous le titre : *les Doctrines de haine...*

Gabriel Monod.

Revue de Métaphysique et de Morale, mars 1903.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, par Léon Chaine. *La Question biblique chez les Catholiques de France au* XIXe *siècle*, par Albert Houtin. *Les Infiltrations kantiennes et pro-*

testantes et le clergé français, par l'abbé J. Fontaine. Trois ouvrages nous parviennent en même temps qui se rapportent tous trois à la crise du catholicisme contemporain, et qui l'éclairent en définitive du même jour ; hâtons-nous d'ajouter, pour ne pas confondre ceux qui ont écrit afin de ne pas être confondus, qu'ils ne procèdent pas d'une même inspiration. Le livre de M. Chaine, un avoué fort connu à Lyon, tout plein d'allusions et de références aux personnes et aux choses de l'heure présente, a pour origine une éloquente lettre qu'il avait publiée,au mois de mars 1902,dans la *Justice Sociale*. M. Léon Chaine y déplorait que ses coreligionnaires fussent restés sourds à l'appel de la justice et de la bonté : « Catholiques, nous pouvons être aussi patriotes que qui que ce soit ; mais, parce que nous sommes les enfants d'une Eglise qui par définition et par nature est aussi internationale que possible, devons-nous professer un nationalisme puéril, étroit et sectaire ? » Cette lettre, qui fut répandue dans le clergé français, ne fut accueillie avec faveur que d'une minorité. « Un prélat, dont on comprendra, dit M. Chaine, que nous taisions le nom » lui fit bien répondre « qu'il n'y avait pas d'intérêt supérieur à la justice » ; mais un autre, l'archevêque de Bordeaux, demanda : « Que viendraient faire en tout cela les catholiques, les prêtres et les évêques ? Est-ce que les questions de justice pendantes devant les tribunaux les regardent ? Ont-ils reçu les témoignages ? Ont-ils étudié les documents ? Ont-ils les éléments indispensables pour juger ?... Que serait le respect de la justice, s'il était permis de suspecter gratuitement ou la perspicacité ou la bonne foi des tribunaux ? » Tout l'ouvrage de M. Chaine est une longue protestation contre un tel désintéressement ; Pilate n'avait pas le droit de dire devant le juif condamné par erreur : *il n'y a pas d'affaire Jésus*. Et précisément s'il y a un Dieu qui châtie l'injustice, il faudra que les catholiques expient : le mouvement nationaliste a rendu inévitable une loi sur les associations ayant leur siège à l'étranger. M. Chaine rappelle à ce sujet le discours prononcé à Lourdes par le père Coubé : « Le célèbre orateur demanda qu'on fît revivre l'Église militante, en appela *au glaive électoral qui sépare les bons des méchants*..... » M. Chaine ajoute : « C'est ce morceau oratoire qui entraîna, dit-on, quelques sénateurs hésitants à voter la funeste loi contre les congrégations, loi dont le père Coubé se trouverait être ainsi un des collaborateurs

sans l'avoir voulu. » Ce passage définit à merveille la thèse de M. Chaine, on la retrouve encore tout entière dans cette citation qu'il emprunte à M. Olivier Billiaz : « Dire que nous sommes, parmi les professeurs de l'Université, une poignée de catholiques croyants et pratiquants, qui nous efforçons d'apaiser les haines antichrétiennes ..... »

Cette belle page de M. Billiaz, en même temps qu'elle éclaire l'inspiration profonde de l'ouvrage sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, donne toute sa saveur à cette parole de l'abbé Fontaine qui pourrait servir d'épigraphe aux *Etudes complémentaires des infiltrations kantiennes et protestantes et le clergé français :* « Le pire fléau pour l'Eglise à notre époque, ce sont les outranciers de la conciliation. » Aux yeux de M. l'abbé Fontaine, l'œuvre de ces outranciers forme comme une synthèse théologico-philosophique..... Ces quelques lignes donnent la substance de l'œuvre de M. l'abbé Fontaine, et elles en font entrevoir l'accent et le ton ; quant à mesurer la portée de l'œuvre, nous dirons tout naïvement à l'auteur qu'il fallait son livre pour nous bien faire comprendre et nous faire goûter comme il convient le livre aujourd'hui célèbre sur *la Question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle* dont M. Albert Houtin nous adresse la seconde édition.....

Revue du Clergé français, 1er avril 1903.

....On connaît M. Paul Lapeyre : c'est assurément l'un des penseurs originaux du catholicisme contemporain. Ceux qui liront son nouveau livre s'apercevront sans peine que les catholiques ont mille fois raison de ne pas être les béats « conservateurs de ce qui existe » que raille quelque part M. Faguet (p. 313), et dont parle à son tour, dans un livre très discuté, M. Léon Chaine.

« Que de gens que l'on appelle catholiques, écrit ce dernier, et qui ne sont que d'âpres conservateurs ! Beaucoup de ceux-là ne voient dans le clergé pour lequel ils marquent un certain respect qu'un sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens, leurs personnes et leurs vies. L'âme de l'Eglise et l'esprit du Christ sont depuis longtemps morts en eux. Nous

ne saurions nous élever trop vivement contre l'attitude de ces hommes qui rendent odieuse aux yeux du peuple la religion qu'ils professent ostensiblement et du bout des lèvres. » (P. 214.) C'est dit peut-être un peu vivement, mais, au fond, c'est très juste.

On trouvera bien des vérités de ce genre dans les chapitres très divers dont est formé le volume de M. Chaine. Et quand on dit « vérités », ce n'est aucunement pour laisser entendre que tout, dans ces pages, soit parole d'Evangile. M. Chaine serait le premier à protester contre cette sorte d'infaillibilité qu'on lui attribuerait. Il est impossible qu'un homme dise carrément son avis sur un certain nombre de questions brûlantes sans susciter des contradictions d'autant plus vives qu'il ne se préoccupe guère d'arrondir les angles. Militarisme, nationalisme et antisémitisme, timidité intellectuelle de certains catholiques, leur attitude devant le christianisme social, leur abus des dévotions nouvelles : on ne lira pas sans intérêt ni peut-être sans passion les déclarations de M. Chaine sur tous ces points et sur d'autres encore. Et, chose curieuse, lors même qu'on ne les approuve pas entièrement, on approuve qu'il les fasse. Le grand effort qu'ont aujourd'hui à tenter les catholiques, c'est de se dégager de tous les systèmes et de tous les partis dans lesquels on voudrait emprisonner leur foi, quand d'aventure ils ne l'y emprisonnent pas eux-mêmes. La pure doctrine du catholicisme a trop souffert de ces compromissions et de ces confusions dont elle est la première victime : et quand on la hait ou qu'on la raille, ce n'est pas à cause d'elle le plus souvent, mais à cause de ces théories ou de ces pratiques qui se présentent comme faisant corps avec elle. En secouant le joug de ces fausses orthodoxies, M. Chaine en affranchit, pour sa part, le catholicisme et dégage notre responsabilité. C'est ainsi que, même sur les points où l'on n'accepte pas sa façon de voir, on accepte du moins et on approuve qu'il ne voie pas comme les autres et qu'il maintienne et exerce, en des questions brûlantes mais libres, son droit de penser librement. Et par là ce livre, où sont malmenés si rudement des groupes entiers de catholiques, a toute la valeur d'un argument en faveur de la vitalité intellectuelle et sociale du catholicisme .....

Abbé Charles Calippe.

L'Européen, 4 avril 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET L'AFFAIRE DREYFUS

J'ai un ami qui est catholique et qui n'est ni militariste, ni antisémite ; il ne rêve pas d'une grande « France aux Français » soumise à la discipline romaine, et soigneusement sarclée de tous juifs, protestants, francs-maçons, libre-penseurs, étrangers, naturalisés, métèques et autres mécréants. Mon ami croit que beaucoup de catholiques pensent comme lui, il n'est pas éloigné de croire que c'est la majorité ; quand il me le dit mon incrédulité l'étonne. Il l'attribue au manque d'information ou au parti pris. Si je lui objecte que l'attitude des catholiques, au cours de l'affaire Dreyfus, fut pour éclairer sur leurs véritables sentiments, il me rappelle que lui-même fut, dès le premier jour, un partisan déclaré de la revision, ce qui est vrai. Il refuse d'admettre que les catholiques dans ce cas constituèrent des exceptions d'autant plus honorables qu'elles furent plus rares. L'autre jour, je trouvai mon ami plongé dans la lecture d'un livre qui exprimait des idées conformes aux siennes : c'était le livre de M. Léon Chaine, intitulé *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. « Tu vois que nous sommes au moins deux ! » me dit-il en riant.

Deux et même un peu plus, mais toujours une petite, une exceptionnelle minorité, c'est ce qui ressort du livre même de M. Chaine, livre tout empreint de droiture et de bonne volonté. L'auteur qui apprécie à sa juste valeur la crise qui força tant de consciences françaises à regarder en elles-mêmes, l'auteur s'indigne que, « pour beaucoup, un catholique ne puisse être qu'un antidreyfusard ».

Il rappelle cependant qu'on en compta dans l'autre camp. On y vit même des prêtres. M. Chaine cite les abbés Pichot et Viollet, dont les noms furent bien connus des défenseurs de la justice : il nomme aussi MM. les abbés Russacq et Brugerette, et il affirme que d'autres étaient avec eux, fort nombreux. Mais, dit-il : « Le grand public n'a pas connu ces avocats catholiques de la cause de Dreyfus, parce que les journaux des deux partis en présence leur refusaient obstinément et presque d'une façon absolue la publicité de leurs colonnes. Les journaux de droite voulaient cacher à leur

clientèle qu'il y eût des catholiques dreyfusards. Ceux de gauche n'auraient pas voulu qu'on sût qu'il y avait des dreyfusards catholiques. »

Je ne crois pas que M. Chaine soit ici dans le vrai. Les journaux réactionnaires avaient, en effet, un intérêt manifeste à ne pas laisser la division s'introduire dans leur troupe. Mais les autres auraient fait preuve d'une très mauvaise tactique s'ils n'avaient montré que la justice de leur cause s'imposait même à d'ordinaires adversaires. En fait les lettres des abbés Viollet et Pichot parurent dans le *Siècle*, et attestent un appel fait par ce journal aux revisionnistes catholiques. Dans les listes publiées par l'*Aurore* et d'autres journaux, la mention « catholique » accompagne le nom de quelques signataires. S'ils ne sont pas plus nombreux la faute n'en est pas aux journaux qui les accueillaient.

En réalité, si cette question était restée simplement ce qu'elle était en apparence, une question de procédure légale, on n'aurait dû parler ni de juifs, ni de catholiques, ni de libres-penseurs, mais simplement de méthode de raisonnement. M. Chaine sait très bien qu'il n'en fut pas ainsi et que, dès l'abord, un classement se fit. Du côté qu'il tenait, lui, pour le côté de l'iniquité, il vit se ranger tous les organes et tous les porte-parole du parti catholique. Il en fut affligé, et parce qu'il ne croyait pas que les journaux de ce parti reflétassent l'opinion de tous les croyants, et parce qu'il voyait clairement combien une telle attitude, dans une crise aussi grave, était pour faire tort à ceux-ci : aux yeux d'hommes qui, jusque-là s'étaient bornés à voir en eux des gens d'une autre opinion, ils deviendraient des ennemis.

Mais l'aventure de M. Chaine aurait dû l'éclairer et instruire avec lui ceux des catholiques qui entretiennent des illusions semblables.

M. Chaine écrivit, au mois de novembre 1901, une *Lettre d'un catholique lyonnais à un évêque sur l'affaire Dreyfus*. Il voulait faire paraître cette lettre dans un journal catholique, mais il n'en trouva aucun qui consentît à l'insérer : il dut attendre jusqu'au mois de mars 1902 pour la produire dans la *Justice Sociale* de l'abbé Naudet. Sitôt parue, la lettre valut à son auteur les compliments et les envois de cartes d'un certain nombre de prélats. M. Chaine, malgré son désir, ne se trompe qu'à moitié sur le sens de cette pluie d'eau bénite épiscopale. Pour qu'il n'en pût ignorer,

le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, prit soin de lui remontrer,en une lettre polie,l'inconvénient de s'occuper des choses qui ne vous regardent pas.Mais les catholiques qui n'étaient pas tenus à une discrétion pleine de réticences furent plus nets. La *Vérité Française*, organe ultramontain, qualifia l'écrivain de catholique dreyfusard, « espèce rare, grâce à Dieu », et une de ses parentes le *maudit*. M. Chaine ne se laissa pas déconcerter et il aggrava son cas en écrivant son livre.

Quand nous aurons dit qu'en plusieurs chapitres l'auteur maudit la guerre dans les termes les plus méprisants, s'indigne contre l'assimilation qu'on fait toujours du prêtre au soldat, flétrit les *Te deum qu'on chante après les massacres ;*

Qu'il stigmatise les ignominies commises sous prétexte de colonisation, en Afrique, à Madagascar et en Chine ;

Qu'il condamne les traitements honteux qu'on fait subir à d'infortunés disciplinaires, et croyant que le général André les abolit, en félicite le ministre ;

Qu'il demande la réforme du code militaire et la réduction du temps de service ;

Qu'il met un explorateur pacifique comme Brazza bien au-dessus d'un sanglant charlatan comme Marchand ;

Qu'il appelle de tous ses vœux l'ère de la paix, du désarmement et l'établissement des Etats-Unis d'Europe ;

Qu'il tient le nationalisme pour une des manifestations les plus grossières de l'ignorance et de l'orgueil collectif, et l'antisémitisme comme un retour vers l'état sauvage ;

Qu'il ne craint pas d'avouer et de montrer, par quelques citations bien choisies, combien pendant l'heureux bon vieux temps de la vieille France catholique et royale, la pire des misères fut la condition normale des huit dixièmes de la population, laquelle, au milieu du XVIIIe siècle, en pleine paix, et sous l'administration économique de Fleury, *mangeait de l'herbe ;*

Qu'il déclare que dans les collèges catholiques les élèves reçoivent un enseignement où la réticence va jusqu'au mensonge, ce qui fait de quelques-uns d'entre eux des révoltés ;

Qu'il raille ou flétrit les dévotions nommées bien à tort nouvelles, puisqu'elles ne sont qu'une persistance de l'esprit païen, le culte lucratif des saint Antoine de Padoue, et des saint Joseph de Cupertino ;

Qu'il réclame l'abolition de la peine de mort, glorifie les jugements du président Magnaud, trouve que les ouvriers n'ont pas tort de recourir à la grève pour améliorer leurs conditions de travail et d'existence ;

Qu'il constate enfin que toutes les fois qu'est proposée une réforme ayant pour but d'introduire un peu plus de justice dans la vie sociale, un peu moins d'inégalité dans la condition des hommes, les catholiques la combattent avec acharnement et la déplorent quand elle est accomplie ;

Nous serons peut-être amenés à voir, en M. Chaine, un catholique d'une espèce particulière. Comme je l'ai dit en commençant, j'en savais déjà un autre. Cela fait deux. J'imagine que beaucoup de gens n'en ont pas autant dans leurs connaissances.

Si c'était pour des catholiques semblables à lui que M. Chaine réclamait la liberté d'association et la liberté d'enseignement, comme il le fait en citant d'ailleurs l'article de Bernard Lazare dans les *Cahiers de la Quinzaine*, tout le monde les lui concéderait ou plutôt, il n'aurait pas eu à les réclamer pour eux, car personne n'aurait songé à les leur ravir.

Mais telle n'est pas la situation..... Si les catholiques, le parti catholique dirons-nous plus précisément, avait combattu pour Dreyfus, il aurait défait d'une main ce qu'il faisait de l'autre. L'affaire Dreyfus ne commence pas au moment où l'on essaya de tirer du bagne l'innocent. Il n'y était pas allé tout seul. La condamnation qui suivit de peu la violente campagne menée dans la *Libre Parole* contre les officiers juifs dans l'armée, la condamnation fut l'œuvre de l'antisémitisme. Quand on réfléchit que l'antisémitisme se complique, d'une façon naturelle et comme inévitable, de la guerre aux protestants et aux libres-penseurs, il n'est pas difficile de voir qui en profite et d'imaginer qui l'inspire. D'après une opinion que M. Chaine fait sienne, les prêtres ont été, dans cette affaire, trompés par les généraux. Certes, nous avons appris que les généraux étaient habiles, mais pour les prêtres nous le savions déjà et depuis longtemps. Le rédacteur de la *Vérité Française* rappela d'ailleurs à M. Chaine que « la fréquentation des dreyfusards n'est pas le meilleur moyen de se pénétrer de l'esprit de l'Eglise ». Il est vrai qu'au fort de la crise, la voix du père des fidèles demeura muette. Quand la femme du condamné jeta vers Léon XIII sa prière suppliante, le chef de l'Eglise ne

voulut pas savoir combien beau serait son geste en faveur du fils de la race réprouvée. Combien ce geste serait politique, il voulut aussi l'ignorer, ce qui étonne davantage. Ses lèvres minces restèrent scellées du sceau énigmatique qui les tint closes pendant le massacre de trois cent mille chrétiens.

Mais si le saint père ne donna que la leçon du silence, une voix autorisée et sonore s'éleva, pour faire connaître aux catholiques l'idéal où ils devaient tendre. Il convient de rappeler l'époque. Zola avait été condamné. Le faux Henry enrichi de la signature de M. Cavaignac brillait sur tous les murs des communes de France. Le colonel Picquart, pour avoir dit que ce faux était un faux, avait été prestement fourré en prison. La Chambre avait applaudi. Pendant qu'à l'Elysée un président parvenu s'essayait aux allures impériales, attentifs aux projets de déportation que roulait son ministre de la guerre, les généraux dans tous les commandements, pesaient les offres et évaluaient les chances. Les massacreurs de juifs qui venaient d'ensanglanter l'Algérie rêvaient de passer la Méditerranée à la suite de leur député. Rendus plus tenaces et plus acharnés par leur échec, les défenseurs de la vérité et de la justice ne trouvaient dans le pays et dans le gouvernement qu'erreur, apathie ou lâcheté. C'est alors que le successeur de ce Lacordaire et de ce Captier que vous avez célébrés, Monsieur Chaine, le père Didon, se leva dans cette robe blanche *qui est une liberté :* il se leva au milieu des élèves qu'il avait formés, devant leurs parents, représentants d'une de ces deux Frances dont on constata plus tard l'existence. Il parla des hommes qui, depuis un an, luttaient pour laver leur patrie d'une grande souillure. Il en parla en ces termes :

« Ces littéraires tiennent le trottoir. Eh bien, que les dames présentes me passent l'expression, laissons-leur faire le trottoir, mais à une condition, c'est que nous le balaierons. »

Et l'éloquent continuateur de Lacordaire indiqua comment il concevait cette opération de police ou de voirie :

« Lorsque la persuasion a échoué, lorsque l'amour a été impuissant, il faut s'armer de la force coercitive, brandir le glaive, terroriser, couper des têtes, sévir et frapper, imposer la justice. L'emploi de la force en cette conjecture n'est pas seulement licite et légitime, il est obligatoire, et la force ainsi employée n'est pas une puissance brutale, elle devient énergie bienfaisante et sainte.

« L'art suprême du gouvernement est de savoir l'heure exacte où la tolérance devient de la complicité. Malheur à ceux qui masquent leur faiblesse criminelle derrière une insuffisante légalité, à ceux qui laissent le glaive s'émousser, à ceux dont la bonté tourne en débonnaireté ; le pays, livré à toutes les angoisses, les rejettera flétris pour n'avoir pas su vouloir — *même au prix du sang* — le défendre et le sauver. »

Le généralissime de l'armée française, maintenu dans ses fonctions au mépris de la loi, écoutait ce discours en tenue, et le sabre entre les jambes. Depuis, d'autres religieux, plus actifs et plus silencieux, ont pu trouver que ce moine avait les qualités et les défauts d'un soldat : il parlait bien, mais il parlait trop. Il avait une excuse : on se croyait alors si proches du triomphe, si sûrs du pouvoir ! La roue a tourné. Et le souvenir est resté de ces évangéliques paroles. Mais ceux qui ont semé tant de vent pouvaient s'attendre encore à plus de tempête.

Marcel Collière.

Le Chrétien Français, 9 avril 1903.

SEMAINE CATHOLIQUE

Il nous faut revenir à ce beau livre de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, auquel nous avons déjà consacré une de nos causeries hebdomadaires.

Dans l'espace restreint où nous devons nécessairement nous tenir, force était de se borner une première fois à un coup d'œil d'ensemble. Rentrons aujourd'hui dans l'édifice et donnons-nous le grand plaisir d'en examiner avec quelque détail un seul chapitre. Je choisis, presque au hasard, le chapitre intitulé : *La timidité intellectuelle de certains catholiques*.

Nous sera-t-il permis d'abord de trouver ce titre lui-même un peu timide ? On aurait pu, sans nuire à la vérité historique, effacer le terme restrictif « certains » et parler simplement de la timidité intellectuelle des catholiques.

C'était, à vrai dire, il y a peu d'années encore, un défaut général chez eux et qui semblait inhérent à la nature de leurs croyan-

ces. « La défiance instinctive à l'égard de tout progrès scientifique et l'esprit rétrograde avec lequel s'envisageaient les découvertes faites dans l'ordre naturel », tous, sauf une élite que l'on déclarait suspecte, présentaient ces caractères !

Non seulement on s'empressait de triompher « bruyamment de certaines découvertes » qui faisaient cesser (ou du moins semblaient pour un temps faire cesser) quelques contradictions entre la foi et la science, mais on dépensait une somme d'efforts et de talent vraiment considérable pour démontrer que toute science était dans l'Ecriture.

A cette époque, l'*inspiration verbale* du texte sacré était soutenue en théorie par des théologiens qui se croyaient modernes, exposée par des apologistes comme l'abbé Moigno, exploitée surtout par des prédicateurs comme certain évêque d'aujourd'hui, alors tout jeune missionnaire, et qui ne referait pas, à cette heure, dans ses mandements, les minutieuses analyses auxquelles il se livrait avec une conviction profonde ; chaque mot d'une phrase biblique portait en son sein (disait-il) des trésors d'infaillible doctrine, ne fût-ce d'ailleurs qu'un simple adverbe ou une modeste conjonction.

Nous avons nommé l'abbé Moigno. Voilà certes un homme de grand savoir. Pendant le siège de Paris, un obus tomba dans sa bibliothèque ; cinq cents volumes furent détruits du coup : « N'importe, disait-il, je les ai tous là ». et il se frappait le front. Sa prodigieuse mémoire lui avait permis de s'assimiler une foule de connaissances. Eh bien, dans ses *Splendeurs de la foi*, que fait-il ? Une seule chose : il prend une à une toutes les découvertes de la science, et, pour ainsi parler, il les projette toutes dans la Bible, et encore dans la Bible telle que nous la donne l'édition latine, la *Vulgate*. Astronomie, physique, chimie, tout y passe : Moïse, à qui aucun catholique n'eût encore contesté la paternité du moindre *apex* dans le Pentateuque, Moïse savait tout cela, enseignait tout cela. L'ancien jésuite, dont les tendances avaient encore paru trop audacieuses à la Compagnie et qui en était sorti pour cela, consacre six gros volumes, résumé des travaux de sa vie, à essayer de le démontrer.

L'histoire, comme les sciences naturelles, était, dans le même sens, un champ d'exercice pour l'esprit catholique. Il existe une collection, bien oubliée aujourd'hui, les *Questions controversées*

de l'histoire et de la science, où M. de l'Epinois, entre autres, écrivit force lignes, entassa force documents pour justifier Rome et le Saint-Office d'avoir condamné Galilée. On ne pouvait, on ne voulait pas revenir aux vieilles théories, tant l'hypothèse du mouvement de la terre est bien entré dans l'enseignement scientifique ; mais d'autre part comment avouer que l'autorité du Saint-Siège, même en ces questions, qui ne touchent point le dogme, a pu faillir ?

Double timidité : timidité en face de la science dont les conclusions s'imposaient avec certitude à des esprits d'ailleurs façonnés à la créance, timidité en face de la foi et de ses plus lointaines appartenances, tel était l'état de l'intelligence catholique prise dans son ensemble il y a seulement une trentaine d'années.

Est-ce à dire que nous sommes en désaccord avec M. Chaine quand il constate que cette timidité est heureusement bien diminuée ? Non certes. Nous croyons même que les efforts tentés dans cette direction fausse n'ont pas été inutiles ; des habitudes de travail personnel et de pensée précise, que toute recherche savante suppose comme base ou entraîne comme conséquence chez les esprits droits, se sont peu à peu formées et c'est ainsi qu'a préludé le beau mouvement auquel nous assistons de nos jours.

Certes, de notre temps, « Josué n'arrêterait plus le soleil ». Certes encore « nos théologiens actuels ne peuvent naturellement plus avoir du monde la même conception que les théologiens du moyen âge ». Le transformisme, l'évolution ne sont plus considérés comme des doctrines diaboliques. Et voici qu'après Mgr d'Hulst, le P. Lagrange et sa *Revue biblique*, M. Loisy et ses œuvres magistrales font pénétrer dans la masse lettrée des catholiques de France des théories et des connaissances qui eussent effrayé les plus audacieux de la dernière génération.

Ce courage ira grandissant toujours, nous l'espérons bien. On ne se préoccupera plus, comme le fait encore un peu M. Chaine lui-même, si le récit biblique et la physique du XIXe siècle sont d'accord au point de vue de l'origine de la lumière, si la géologie de Cuvier a prouvé (ce qui n'est pas) l'existence du déluge. Qu'importe tout cela ? Les catholiques actuels veulent-ils vraiment se dégager des timidités intellectuelles qui enchaînent en-

core quelques-uns des leurs et continuer le mouvement d'émancipation si bien commencé, il faut qu'ils aillent de l'avant sans se préoccuper des conséquences. L'évidence scientifique sera leur symbole définitif ; le savoir sera leur foi.

SAINT-CYRAN.

Le Rappel, 20 avril 1903.

Ah ! certains catholiques traversent une cruelle crise morale. Ils ont vu l'Eglise proscrire la conscience humaine. Ils ont vu la religion qui tâchait d'étouffer la justice et de bâillonner la vérité. Et maintenant que la République a fait reculer ses agresseurs ; maintenant qu'elle prend les mesures nécessaires pour éviter de nouveaux crimes — le Comité catholique pour la Défense du Droit s'effraie, et demande que l'Eglise ne soit pas châtiée.

La démocratie creuserait elle-même sa tombe, si elle se laissait attendrir. Si les moines ressemblaient à ceux de leurs défenseurs qui s'appellent MM. Paul Viollet et Léon Chaine, nous consentirions volontiers à de si honnêtes congréganistes le droit illimité de coalition et la liberté de l'enseignement.

Le Comité catholique ne peut s'engager à faire respecter la loi par les moines et à faire apprendre les Droits de l'Homme aux enfants qu'endoctrinent les Ignorantins. Le Comité catholique ne peut stipuler pour autrui.

Aussi les catholiques sincères et probes qui s'adressent à nous ne retarderont pas d'une minute la marche résolue de la Libre-Pensée contre le cléricalisme, et contre les instruments du cléricalisme.

Hugues DESTREM.

Annales de Philosophie Chrétienne (directeur abbé Denis), avril 1903.

Ce livre est le développement d'une lettre publiée dans la *Justice Sociale* du 29 mars 1902. En prenant parti en grande majorité contre le capitaine Dreyfus, les catholiques se sont inspirés

beaucoup moins de la vérité et de la justice que de leurs préjugés. L'auteur ne se propose pas de prouver directement cette thèse, mais il en insinue la conclusion en montrant, par des exemples nombreux et bien choisis, comment dans les milieux bien pensants on adopte souvent, sous le couvert d'idées traditionnelles ou même religieuses, des opinions ou des procédés contraires à la charité et au bien. Rendons cette justice à l'auteur : s'il est parfois trop sévère, il est toujours resté courtois.

F. Carchet.

La Petite République, 9 mai 1903.

OU SONT LES REVOLUTIONNAIRES ?

Ce matin, mon excellent camarade Léon Vazy, le fougueux révolutionnaire bien connu, m'a semblé moins fougueux que de coutume. Il descendait à pas lents la rue Montmartre, l'air abstrait, la tête basse, les yeux à terre, comme s'il cherchait sur le trottoir la solution de la question sociale.

— Tu présentes, lui dis-je, tous les symptômes d'une méditation difficile. Quel est ton souci.

— Je suis très perplexe, me répondit-il. J'ai lu dans les feuilles publiques que dans diverses églises, à Paris, à Nancy et à Tréguier, plusieurs citoyens avaient interrompu les diatribes des prédicateurs qui injurient la République. Et tout d'abord, ces manifestations opportunes, dont Gérault-Richard nous a donné jadis le courageux exemple, me parurent offrir les caractères essentiels auxquels on reconnaît les actes vraiment révolutionnaires...

— Et maintenant tu n'en es plus très sûr ?

— Non. Je viens de lire un article du *Libertaire*, qui fait à ce propos des réflexions troublantes. A Notre-Dame-de-Lorette, les interrupteurs ont prétendu rappeler les curés et les moines au respect de la loi. Or, demande fort justement le *Libertaire*, comment des citoyens qui se disent socialistes, et qui par conséquent rêvent de transformer l'ordre social, peuvent-ils pousser le zèle jusqu'à se charger eux-mêmes, à défaut des commissaires et

des gendarmes, de faire observer la loi bourgeoise ? N'est-ce pas confesser par là qu'ils acceptent et qu'ils approuvent l'ordre établi, puisqu'ils en prennent spontanément la défense ? Dès lors, ont-ils bien le droit de se dire socialistes ?

— Jamais de la vie, dis-je, pour ne pas le contrarier ; un socialiste authentique ne perdrait pas son temps et sa peine à soulever cette énorme pierre, sur laquelle Jésus a bâti l'Eglise. Osera-t-on soutenir sérieusement que cette grosse pierre est le principal obstacle qui arrête notre marche sur la route de la cité future ? Au fond, ces prétendus révolutionnaires, qui donnent dans l'anticléricalisme grossier, ne sont pas loin d'être réactionnaires ; et ils sont d'autant plus dangereux qu'ils parlent notre langue, imitent nos gestes et feignent de combattre dans nos rangs.

— En réalité, ajouta Vazy, ils font le jeu des capitalistes. Peut-être même sont-ils payés pour tenir ce rôle... Qui sait ?

— Eh oui ! puisque nous avons raison et qu'ils ne pensent pas comme nous, il est infiniment probable qu'ils sont des traîtres et des vendus. Sans quoi, ils penseraient comme nous, puisque nous avons raison.

— C'est clair.

— Pourtant, repris-je, il y a quelque chose de plus troublant encore que les judicieuses remarques du *Libertaire*. En somme, il serait puéril de le nier : les évêques qui tiennent tête à M. Combes et protestent furieusement contre ses circulaires ont levé « l'étendard de la révolte », qui se trouve être, dans l'espèce, la bannière du Sacré-Cœur ; ces évêques, et les cordicoles qui les suivent, se livrent à des manifestations dont on ne saurait contester le caractère révolutionnaire. Au reste, les cléricaux eux-mêmes ne cachent plus leurs desseins. Dans son livre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, — un livre qui a fait mes délices, — M. Léon Chaine nous expose sa théorie de la révolution. Après avoir reproduit le manifeste du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, qui porte sa signature, M. Chaine prend soin de nous avertir qu'il n'a point le moindre respect pour les lois de son pays, lorsqu'elles ne sont pas conformes à ses convictions personnelles....

Et comme j'avais justement dans ma poche les pages 221 et suivantes du volume en question, je lus à mon camarade ces quelques phrases topiques :

« Il ne faudrait pas induire des termes très modérés de cette protestation (l'appel du Comité) que, personnellement au moins, nous ayons blâmé le moins du monde ceux qui ont voulu résister à la force par la force... » C'est-à-dire : ceux qui ont résisté à la force *légale* par la force *révolutionnaire*. « Dans un pays civilisé, tous doivent être soumis aux lois ; mais faut-il encore que ces lois écrites ne soient pas en opposition avec la loi naturelle.... » D'après M. Chaine, ce sont évidemment les moines qui observent la « bonne loi naturelle », en faisant vœu de chasteté. Et notre auteur poursuit avec véhémence : « Est-ce que, au 4 septembre, l'Empire n'était pas la loi ? En 1830 et en 1848, Charles X et Louis-Philippe n'étaient-ils pas la loi ? Enfin, en 1789, la Bastille n'était-elle pas la loi ? Et qui, parmi les républicains sincères, pourrait soutenir que le peuple n'a pas bien fait de renverser l'Empire et les royautés ; qui, parmi eux, pourrait prétendre que le peuple a eu tort de démolir la Bastille ? »

— Bravo ! s'écria Vazy ; on ne saurait mieux dire.

— M. Chaine conclut : « Nous ne trouvons pas, quant à nous, que les Français soient trop révolutionnaires. Ils ne sont, au contraire, que trop enclins à respecter sans contrôle tout ukase gouvernemental... »

— Pour sûr ! approuva mon camarade. Cet homme-là est un frère.

— Oui, un de nos frères en Jésus-Christ, car il n'est pas de meilleur catholique.

— Vrai ? C'est un catholique ?

— Tout ce qu'il y a de plus pur ; et il compte à mon sens parmi nos adversaires les plus redoutables, car il est aussi honnête qu'intelligent...

— Alors, murmura Vazy avec un geste désespéré, je n'y comprends plus rien. Tout à l'heure, nous avons reconnu que les socialistes qui soutiennent M. Combes sont de sales bourgeois ; voilà maintenant que les cléricaux sont des révolutionnaires... C'est le monde renversé !

— N'est-ce pas précisément ce que tu souhaites ? Si le monde est enfin renversé, un bon socialiste comme toi ne peut que s'en réjouir.

— Sans doute. N'empêche que ça révolutionne toutes mes idées.

— Raison de plus : la voilà bien, la « révolution des cerveaux » ! Elle nous amènera peut-être à convenir que l'idée de révolution, comme toutes nos idées, est essentiellement relative et qu'elle varie en fonction de mille contingences...

— Non, non ! cria Vazy indigné ; tout ça, c'est encore la faute à Millerand et à son *déformisme*... Il a si bien brouillé notre politique, qu'à cette heure on ne sait même plus comment on s'appelle !

Et il s'en alla, furieux, le nez à terre, continuant à chercher le long du trottoir la solution de la question sociale.

Gustave Téry.

L'Art et l'Autel, mai 1903.

Les gratteurs de légendes, les faux savants de province, dont les yeux chassieux ne peuvent plus supporter le pâle soleil des auréoles primitives ont effacé le charmant mensonge qui baignait dans les ports de Marseille la racine de l'Eglise catholique française.

Il serait plus difficile de nier que le bel arbre donne sa fleur dans cette ville de Lyon où le catholicisme a gardé un parfum de saine mystique, une couleur nitide de fleur royale et haute.

Lyon, ville de foi et de foi agissante ; cité sainte, au clergé vraiment français et indépendant ; Lyon, dernier refuge du plus beau bréviaire qui ait jamais été lu par des yeux de clerc ; Lyon de Saint-Jean et Fourvières a toujours le souci des grands débats où la religion est en cause.

Le livre que le public accueille aujourd'hui avec intérêt n'est qu'un anneau d'or ajouté à la longue chaîne d'œuvres intéressantes qui relient le savant collège des Minimes, belle pépinière de prêtres, au séminaire des Maristes, belle forêt de martyrs.

Tout dans le livre de M. Chaine ne peut pas être approuvé sans réserve. Mais tout vaut la peine d'être discuté ; la sincérité de l'auteur est digne de cet hommage, comme son talent.

Les idées générales se rencontrent ici avec les erreurs généreuses. Les unes et les autres sont groupées avec art et présentées en une langue forte et simple d'écrivain racé.

L'idée juste, la grande idée du livre est que les catholiques, en se mêlant à toutes les bagarres politiques, nationalistes et sociales, sèment la haine autour d'une religion qui doit donner toujours une floraison d'amour.

M. Léon Chaine a l'audace des vérités dites trop tôt : il insinue que le *militarisme* est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée et que le nationalisme compromet le nom très pur de patriotisme. Dans quelques années, peut-être dans quelques mois, ce seront là des lieux communs. La vertu de l'auteur est précisément de devancer l'heure et d'être le premier au rendez-vous où tout le monde viendra, mais où quelques-uns arriveront fourbus.

Je ne reprocherai pas à M. Chaine d'être sévère aux défauts des catholiques, à leurs défaillances, à leurs naïvetés parfois perfides. Saint Bernard a donné depuis longtemps l'exemple des franchises du verbe catholique vis-à-vis des grands.

Mais je reprocherai tout net à l'auteur son indulgence vis-à-vis d'adversaires qui riront du jugement bienveillant porté sur eux et qui refuseront des éloges immérités.

M. Chaine a aussi le tort de donner une place trop grande à des luttes qui font partie de l'histoire de l'an 1900, mais qui prendront la place d'un fait divers dans l'histoire du siècle.

Le style du livre est sobre, énergique ; c'est le parler d'un homme qui a quelque chose à dire et qui sait sa langue. Le long de cette œuvre importante on ne voit traîner aucun de ces brouillards longs et gris qui aiment à suivre le cours du Rhône ou de la Saône, pour faire ceinture de gaze à la ville que couronne la pieuse élévation de Fourvières.

Jean de Bonnefon.

Le Mercure de France, mai 1903.

La psychologie sera-t-elle plus convaincante que la statistique en matière religieuse ? Lisons le livre de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. M. Chaine est un avoué de Lyon qui ne put résister, un beau matin, au besoin de « libérer sa pensée et son âme », ce qu'il fit en 400 pages

sincères, chaleureuses et parfois notables. Et tout ceci provoque les sympathies en sa faveur. Mais quel ensorcellement ! A chaque page, je devrais dire à chaque ligne, le spectre de Dreyfus apparaît. En 1903 ! C'est à devenir fou. Je ne sais s'il existe beaucoup de cas plus complets de sidération, et de ce chef le livre mérite d'être conservé par les psychiâtres..... Notre avoué déclare, par exemple, que la traversée de l'Afrique par un tueur d'hippopotames quelconque l'a rempli de tant d'admiration qu'il ne lui en est plus resté pour l'autre traversée de ce commandant qui fut l'objet d'une « maladive adulation » de nos chauvins et la cause d'une « explosion d'apothéoses ». Et c'est une opinion qui ne plaira peut-être pas à tout le monde, à commencer par les hippopotames, mais c'est une opinion que nous trouvâmes jadis, en meilleur style, chez d'autres que chez l'excellent M. Chaine. Mais hâtons-nous d'en finir avec les brochures religieuses. Voici *l'Eglise, la République et la Liberté*, de M. Georges Clémenceau et *le Patriotisme et la Vie sociale*, du P. Sertillanges, deux recueils de discours diserts et différents, et, dans un ordre d'idées voisin, le *Sionisme*, de M. Max Nordau, plaidoyer ardent en faveur de la reconstitution d'un Etat israélite en Palestine.....

Henri Mazel.

La Grande Revue, mai 1903.

M. Chaine est avoué au Tribunal civil de Lyon, et non l'un des moindres ni des moins respectés, au milieu de ce grand barreau.

Il ne doit qu'à lui-même, à son intelligence et à son caractère, à son activité et à sa droiture, tout ce qu'il a obtenu dans la vie, et ce n'est point, au temps qui court, un mince mérite.

Toutefois il ne suffit peut-être pas d'avoir, pendant vingt-cinq ans, manié la procédure, ni, non plus, d'être le fils de ses œuvres, pour devenir auteur, du jour au lendemain, et pour composer un volume, dont la presse non seulement française, mais européenne s'occupe, parce qu'elle le juge considérable.

Il faut encore, entre autres qualités, être doué d'un esprit réfléchi et ordonné, se sentir capable de concevoir des idées, sur-

tout générales, savoir aller au fond des choses, et ne pas se payer de phrases courantes ou creuses.

Il faut, sans doute, aussi, l'occasion, qui, souvent, ne s'offre qu'une fois dans l'existence, et qui, saisie à propos, fait naître un écrivain.

Cette occasion, pour M. Chaine, s'est présentée au cours de l'affaire Dreyfus. Il n'a pas cru, après avoir suivi toutes les phases du procès et avoir passé au crible tous les documents, à la culpabilité de l'accusé, mais il a été frappé de voir que « la masse des catholiques » prenait parti contre lui en faveur de ses accusateurs, et il en a inféré que « tant que ses coreligionnaires consentiraient à rester solidaires » dans l'appréciation d'une affaire qui a si profondément divisé et altéré l'esprit public en France, il y aurait « quelque chose de faussé dans leur situation politique ».

M. Chaine est, cependant, un catholique, dans toute l'acception du terme. Il a été « élevé par des parents chrétiens, instruit par des prêtres et par des moines (au collège des dominicains d'Oullins, près de Lyon) ». Il se déclare « entièrement soumis aux enseignements de la sainte Eglise ». Il n'est partisan ni de la déclaration de 1682, « arrachée, dit-il, à la faiblesse de Bossuet et à la majorité de cette assemblée d'évêques, tous grands seigneurs, et, par là, trop complaisants à l'égard du Roi-Soleil », ni des lois et des décrets plus récents sur les congrégations.

Mais c'est un esprit indépendant.

Sa sincérité ne peut donc, pour aucun honnête homme, être mise en doute, et, de là, justement, ressort le piquant de sa manière de voir, dont il a commencé à faire part au public dans une lettre que publiait, le 29 mars 1902, la *Justice Sociale*.

Et c'est ainsi que du fil à l'aiguille, durant les vacances judiciaires, « dans sa maison des champs », il s'est trouvé peu à peu amené à rechercher et à énumérer plusieurs sujets, pour lesquels un trop grand nombre de catholiques ont, à ses yeux, même de la meilleure foi du monde, le tort de se mettre en travers de la marche des idées modernes, et de s'attirer, en conséquence, des reproches ou des méfiances, qu'il est le premier à regretter.

Il les blâme, toujours, d'ailleurs, sur un ton qui n'a jamais rien de blessant, mais qui n'exclut ni la finesse des aperçus, ni la force du raisonnement, de s'être jetés à corps perdu dans le

militarisme à leur façon, dans le nationalisme, et dans l'antisémitisme, de s'attarder aux regrets du « bon vieux temps » de se refuser à modifier leurs méthodes d'enseignement, de méconnaître les leçons de l'histoire, de favoriser, sans raison, des dévotions nouvelles, dont certaines lui apparaissent comme des « inepties criminelles » ; — et de compromettre, par ces moyens, le bien de la religion qu'ils prétendent servir.

Ce livre est rempli d'idées et de documents, de logique et d'originalité, voire de pittoresque, qui attestent, à la fois, autant des méditations approfondies que des connaissances étendues, montrent que l'auteur sait tenir une plume, et les termes respectueux pour tous dont il ne se départ pas un instant sont bien faits pour lui concilier les sympathies, dont on sent, au reste, qu'il a besoin.

Parmi maints passages de ce volume, il en est un, en effet, que j'ai particulièrement remarqué. C'est un extrait de l'oraison funèbre du prince de Condé : « Lorsque Dieu, dit Bossuet, forma « le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit, premièrement, « la bonté, comme le propre signe de la nature divine, et pour être « comme la marque de la main bienfaisante dont nous sortons. »

Et, comme un commentaire de cette parole, M. Chaine rappelle la pensée d'un célèbre médecin de Berne, le docteur Dubois : « Si j'avais une statue à élever, je l'élèverais à la bonté. »

Comme je connais M. Chaine, il me semble que c'est principalement le sentiment d'une grande bonté qui anime et vivifie son ouvrage.

On ne peut que l'en louer.

S'il entend ne relever que de la démocratie, il est, avant tout, pour la paix. Il la prêche, qu'on nous passe l'expression, presque en apôtre, dans un langage qui fait honneur à son humeur conciliante et sage.

Il redoute les écarts des « ultras », — il y en a eu de tout temps, — qui perdent leurs meilleurs procès, et c'est à eux, de préférence, qu'il fait toucher du doigt, avec la clairvoyance de l'homme d'affaires accompli, les dangers de leurs exagérations et de leurs polémiques, en leur attribuant une part de responsabilité dans les épreuves dont se plaint aujourd'hui le catholicisme français.

Cette voix calme sera-t-elle entendue ?

Elle a suggéré, ici, des critiques aussi acerbes qu'imméritées, là, des approbations chaleureuses ; mais elle ne s'est, nulle part, heurtée à de l'indifférence, preuve manifeste qu'elle touchait à des intérêts présents et « pressants ».

Ces quelques lignes qui sont plutôt une annonce qu'un compte rendu, voire même une notice, inspireront peut-être, à ceux qui les verront, le désir de connaître un ouvrage qui vaut la peine, non point de ne pas passer inaperçu, — il ne l'est plus, — mais d'être lu avec attention, comme une des productions les moins ordinaires de nos jours.

L. DE L.

La Revue (ancienne *Revue des Revues*), 1er juin 1903.

MOUVEMENT LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE EN FRANCE

.... Le livre que nous a donné Léon Chaine, avoué à Lyon, est entièrement, complètement, un livre d'actualité ; on en parle beaucoup ces temps-ci et, ma foi ! c'est bien un document que ces pages sorties de la plume d'un homme qui n'était pas écrivain, et qui, un jour, a eu envie de dire à chacun son fait, mais surtout à ses coreligionnaires. Ce fervent catholique, comme doit l'être un vrai Lyonnais (non forcément catholique, mais fervent dans ses opinions), assez intransigeant même dans certaines de ses idées, n'est pas plus militariste qu'il n'est nationaliste ; il n'a pas de peine à prouver que ni Bossuet ni Fénelon n'ont été militaristes ; c'est Joseph de Maistre qui l'était ; ne se rangeant pas non plus avec les antisémites, il a beau jeu de démontrer que la haine qui les inspire n'a rien de chrétien ; il a également raison de dire que la religion n'avait nulle chose à voir dans certains démêlés qui ont coupé la France en deux.

Léon Chaine est un libéral, il voudrait que l'Eglise se lançât dans la voie des études sociales et des études religieuses, sans qu'il distingue très exactement de quelle façon elle devrait s'y prendre. Du reste, il est de ceux qui battent ce qu'ils aiment ; il agit ainsi pour sa sainte mère l'Eglise et ne la ménage pas. En dehors de cette particularité et de cette autre, qu'étant catho-

lique, il est néanmoins l'admirateur de Zola, de Pressensé, de Cornély, il débite force truismes. A quoi il répondra sans doute : « Qu'importe, s'ils sont utiles. »

Cahiers de la Quinzaine, juin 1903 (vingtième cahier de la quatrième série).

Sur la situation des catholiques envers l'affaire Dreyfus, l'annonce que l'on va lire devait passer dans le douzième cahier de la quatrième série, *vient de paraître*, bon à tirer du mardi 17 février. Elle était composée à l'imprimerie depuis lors. Le livre ainsi annoncé n'a donc pas été fait pour les besoins du moment, et quand l'auteur envisageait un recommencement de l'affaire il ne pensait nullement à utiliser le recommencement que l'on nous a fait depuis. Ce livre a reçu, contrairement à ce que l'auteur attendait, un accueil nombreux ; la presse en a beaucoup et assez bien parlé. Il s'en est vendu un grand nombre d'exemplaires, cinq mille..... ce qui est énorme en France pour un livre honnête, et la deuxième édition va paraître bientôt.

Ce livre est évidemment un livre écrit par quelqu'un qui n'avait jamais écrit de livres ; mais les livres écrits par de tels auteurs ont souvent un attrait particulier. C'est un livre à lire. Il est impossible d'avoir une idée, même approchée, du dreyfusisme et du jeu des partis envers le dreyfusisme si l'on n'a pas lu ce livre, parce que l'attitude et l'action des catholiques dreyfusistes fait une partie essentielle de la situation dreyfusiste et de l'action dreyfusiste, en face de l'antidreyfusisme radical. Dans l'amoncellement des documents et des renseignements produits par l'auteur, quelques erreurs se sont glissées, qui seront sans doute réparées dans la deuxième édition. L'auteur, Me Léon Chaine, avoué au tribunal civil de Lyon, donne et par son attitude générale, et dans son livre, l'impression d'un fort honnête homme.

Le Signal, 5 juillet 1903.

Il se fait, depuis quelque temps, au sein de l'Eglise catholique, un sourd travail d'indépendance intellectuelle et politique. On

a pu noter, comme manifestation importante de cet état d'esprit, la publication du livre de M. Léon Chaine sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Le succès légitime obtenu par cet ouvrage et la faveur générale accordée, dans le camp républicain, à la plupart des thèses de l'auteur, constituent l'indication très nette qu'une œuvre de ce genre sera toujours lue avec intérêt et sympathie par ceux qui ont hâte de voir une scission nécessaire se produire entre les excès du cléricalisme et les manifestations normales du sentiment religieux.

M. Robert Milliot, dans une élégante brochure qui est aussi composée avec art, aborde l'étude du problème si fortement examiné par M. Chaine. Comme M. Chaine, M. Milliot est un catholique convaincu, « un croyant à l'âme d'apôtre » ; c'est « au nom de la foi et de la pure morale de l'Eglise, c'est avec le texte propre de l'Evangile qu'il flagelle ceux qu'il appelle les pharisiens modernes ou les administrateurs du culte ». Qu'on soit bien persuadé que la presse cléricale représentera M. Milliot comme un détracteur du catholicisme, pour la seule raison qu'il en veut corriger les abus.

.....

L'Eglise catholique s'effarouche des conseils qui lui sont donnés par ses adversaires. Elle croit que ceux-ci ne peuvent donner que de mauvais conseils. Il est permis, au contraire, d'espérer qu'elle ajoutera plus de foi aux adjurations des siens.

.....

Paul Aymon.

Les Etudes, 20 juillet 1903. (Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus.)

M. Chaine qui reproche assez vivement à l'abbé Coubé ses métaphores militaires me pardonnera d'employer ici une figure simplement culinaire, et, sans offense aucune, d'avouer que son volume m'a fait quelque peu l'effet d'une salade littéraire et politique. On y trouve donc, pour ne parler que de l'assaisonnement, du vinaigre et de l'huile, du sel et du poivre, et même, pourrait-on ajouter, des capucines, car il y est pas mal question de religieux et de religieuses.

Le vinaigre est versé à forte dose contre le militarisme, enten-

dons par là le fléau de la guerre, des casernes, des armées permanentes, des impôts écrasants qui en résultent, enfin du duel ; contre le nationalisme, que l'auteur traite, sans qu'on sache bien au juste pourquoi, de caricature du patriotisme ; contre l'antisémitisme, qu'il souhaite de voir revenir à plus de tolérance ; contre les catholiques attardés qui ont les torts graves, à ses yeux, de trop vanter le bon vieux temps, d'être d'une fâcheuse timidité intellectuelle à l'égard de la Bible, de l'histoire, de la démocratie, du libéralisme, du christianisme social. Leur moindre peccadille serait l'abus des dévotions nouvelles, par exemple celle de saint Expédit. Mais n'oublions point que personne n'a parlé plus sévèrement que les Bollandistes, dans leurs *Analecta*, de ce culte né d'un calembour innocent.

Passons à l'huile. M. Chaine a l'onction d'un saint Bernard célébrant la suavité du nom de Jésus, quand il prend courageusement contre les révolutionnaires, la loi Waldeck-Rousseau et les « décrets Combes », la défense de ces moines qui ont sauvé la civilisation ; de ce clergé si modeste et si dévoué, sorti en masse du peuple et que le peuple aveuglé s'obstine à renier ; de l'Eglise de France, ralliée sincèrement à la République et qui en a été récompensée on sait comme. Il est encore d'une douceur et d'une aménité exquises pour célébrer les vaillantes femmes qui mirent dans la balance des dernières élections, non la laine que filaient les matrones romaines, mais l'or pur de leur foi, de leur initiative et de leur vaillance.

Sur tout cela, du sel, du sel attique, comme dirait Molière, et du poivre à poignée, je veux dire de l'esprit français et de l'ironie piquante ou caustique. Pourquoi, en dehors de la question des ingrédients, l'affaire Dreyfus tient-elle tant de place dans cet ouvrage, dès la préface jusqu'à la fin ? L'auteur a une tendance à faire la part belle aux ennemis de l'Eglise ou à ceux qui lui sont simplement étrangers, à Edouard VII, par exemple, « bon vivant et assez bon diable » (p. 30), quoique pape de l'anglicanisme, pour réserver ses sévérités aux papes de Rome et à nos officiers d'état-major. Si les catholiques se laissent parfois mystifier, l'affaire Humbert et la tiare de Saïtapharnès prouvent qu'ils ne sont pas les seuls, et si Philippe II est maudit pour ses cruautés, pourquoi essayer de réhabiliter les jacobins ? Là trop de vinaigre ; ici trop d'huile. Henri Chérot.

Le XIXe Siècle, 20 juillet 1903.

REMORDS RETROSPECTIFS

L'affaire Dreyfus a révélé chez un trop grand nombre de catholiques des défaillances multiples de conscience et d'intellect...

Voici ce qu'a osé écrire un catholique pratiquant, M. Léon Chaine, avoué à Lyon. Les foudres de ses coreligionnaires le menacent. Tous ceux qui, par fanatisme religieux, par haine du juif descendant de ceux qui crucifièrent Jésus, sans rien vouloir examiner et sans rien vouloir entendre, condamnaient Dreyfus, vont jeter l'anathème sur leur ami d'hier qui devient leur ennemi d'aujourd'hui.

Ils vont crier : « Trahison ! » Et pourtant M. Chaine est resté le chrétien fervent qu'il était autrefois. Mais une lumière a jailli dans les ténèbres de sa conscience. Il a vu clair et il a osé parler, n'ignorant point que, quand un mal existe dans un organisme. il faut le signaler, fût-ce avec éclat, et non pas le taire.

Dans un bel accès de franchise, M. Chaine s'écrie :

« Au lieu d'équivoquer dans les communiqués à la presse, de mentir à la tribune de la Chambre, de prêter de faux serments devant l'image du Christ aux audiences des cours d'assises, il fallait avouer ce qui ne pouvait plus être nié, et ce qu'il a bien fallu reconnaître par la suite, il fallait avouer tout simplement enfin que l'accusé avait été condamné sur des pièces qui n'avaient été communiquées ni à lui, ni à son défenseur.

« Si certains militaires avaient agi avec cette élémentaire franchise que leur demandaient des civils, que de calamités, que de hontes auraient été évitées à notre malheureux pays. »

.....

L. AMBRUSTER.

Cet article a paru aussi dans le *Rappel* du 20 juillet.

Le XIXe Siècle, 21 juillet 1903.

Il est vraiment très intéressant, le petit livre de M. Chaine, et ceux-là mêmes auxquels il n'est pas destiné le liront avec fruit et en tireront le plus grand profit.

On n'en a point vu trace dans les journaux cléricaux et pour cause. M. Chaine, je le disais hier, autrefois glorifié, est aujourd'hui suspect. Il est devenu un traître, en attendant l'excommunication prochaine, on ourdit contre lui la conspiration du silence.

C'est que, recherchant les raisons des « difficultés actuelles » des catholiques français, il les a trouvées dans leurs propres fautes. Et il ne s'est pas gêné pour dire ce qu'il en pensait.

C'est ainsi que M. Chaine constate, en excellents termes, qu'il y a « des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse ».

Et parlant de l'esprit d'égalité dans l'église, il dit :

« Alors qu'on voit fréquemment certaines dames d'œuvres occuper à elles seules deux chaises et quelquefois trois..... »

Il n'y a vraiment rien à ajouter à cette citation un peu longue, mais à coup sûr non inutile.Le tableau est fait de main de maître.

Et maintenant la parole est à ceux dont M. Chaine a dévoilé les tares. Gageons qu'ils ne rentreront pas en eux-mêmes et qu'ils ne reconnaîtront pas leurs torts, mais que, se tournant vers l'homme courageux qui a osé les rendre publics, ils flétriront ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal. Haro sur le baudet !

L. Ambruster.

Cet article a paru aussi dans le *Rappel* du 21 juillet et a été reproduit par l'*Opinion Nationale*, le *Courrier du Soir*, puis en province par le *Libéral de l'Oise*, l'*Eclaireur de l'Est*.

Le Droit, 24 juillet 1903.

.....

Le livre de M. Léon Chaine sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* ne s'occupe pas précisément de législation et de jurisprudence. Mais son auteur est avoué près le tribunal civil de Lyon, et il est toujours intéressant pour les gens du

Palais de savoir ce que pense l'un des leurs sur les événements et les questions du jour. Il est donc tout naturel que nous le signalions à nos confrères dans les colonnes d'un journal judiciaire.

Aussi bien la lecture en est-elle facile et intéressante. L'ouvrage est écrit d'un style alerte, avec une vivacité d'allures qui fait songer plutôt à un polémiste qu'à un procédurier de profession, et les questions qu'il aborde sont de celles auxquelles personne ne saurait rester étranger, surtout étant donné le point de vue spécial auquel il les examine.

Catholique, « entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise », M. L. Chaine ne croit pas que les catholiques français aient, dans ces dernières années, pris l'attitude qu'ils auraient dû prendre pour le plus grand profit de la religion. « Il est, écrit-il quelque part, des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse, et à la disparition, à l'arrachement desquels la vérité catholique est au plus haut point intéressée. C'est pourquoi nous nous sommes modestement permis de porter la main sur ces mauvaises herbes. » Mais, en même temps, convaincu que la doctrine évangélique n'est pas en contradiction avec les vrais principes de la révolution française, et que ce qu'il y a de légitime dans les revendications de l'esprit moderne n'a rien à craindre de l'Eglise, M. L. Chaine veut que celle-ci soit respectée. « Ils se trompent, s'écrie-t-il, et ils sont injustes ceux qui font de la guerre à la religion un article nécessaire de leur programme de défense républicaine. Nous craignons, nous, qu'au lieu d'être les défenseurs de la République, ils n'en soient que les fossoyeurs. »

On conçoit qu'en procédant de cette double inspiration, l'auteur ait pu écrire des pages originales et attachantes sur le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme, l'abus des dévotions nouvelles, la loi du 1er juillet 1901, le clergé séculier et les congrégations, etc.. etc. Qu'on les lise, et quelle que soit l'opinion du lecteur, il reconnaîtra qu'à bon droit M. Léon Chaine déclare ne s'être inspiré que de l'entière indépendance de son jugement et de sa fière bonne foi en faveur de ce qu'il estime être la Vérité.

Louis Thevenet.

L'Humanité Nouvelle, juillet 1903.

Oh ! le brave et saint homme qu'est M. Chaine ! et qu'il serait heureux que tous les catholiques fervents fussent d'aussi braves et saintes gens que ce fervent catholique ! Mais c'est parce qu'ils ne le sont pas que M. Chaine écrit son livre, et il faut s'en réjouir. Il a entrepris de « défendre la cause du catholicisme, en l'émondant, pour sa modeste part, des végétations parasitaires qui l'encombrent, le défigurent et le compromettent » ; et des mains de cet habile jardinier sort un catholicisme tout charmant, qui répudie toutes ses anciennes alliances, qui n'aime pas le sabre,et ne paraît pas aimer beaucoup plus le goupillon,un catholicisme antimilitariste (p. 13), antiroyaliste (p. 99 à 116), anti-antisémite (69),antinationaliste (41), parce que « le plus patriote des catholiques tient plus à sa religion qu'à sa patrie (47) » et que « le catholicisme, vierge immortelle, est une sublime internationale (p. 48) », antiduelliste (p. 38), antisectaire, antinobiliaire ; un catholicisme peu respectueux de l'épiscopat (ibid.), incrédule à saint Antoine de Padoue (ch. IX), respectueux de l'enseignement intégral de l'histoire et des sciences (133-177) ; libre-penseur, tolérant, égalitaire (117), féministe parce que si la France doit se régénérer, ce sera « par les femmes, dans la concorde et la paix (68) », un catholicisme négatif, rationaliste, et par surcroît dreyfusard ! Tout cela est fort beau, et accompagné de fort sages raisonnements.....

Léon Abrami.

Revue Générale de Bibliographie française, juillet 1903.

L'auteur est membre du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, fondé par M. P. Viollet, dont fait partie M. P. Bureau, l'éminent professeur de droit de l'Institut catholique de Paris. La lecture de son livre serait très utile à ses coreligionnaires pour leur faire comprendre comment les événements actuels se rattachent d'une manière intime à la campagne qu'ils ont entreprise depuis 1897 à la suite de la *Libre Parole*, mais il est à crain-

dre qu'ils ne lisent pas les conseils qui leur sont donnés ; un article de la *Vérité Française*, reproduit en appendice, nous apprend que « *l'opinion des catholiques est faite*, Dieu merci, depuis longtemps », sur l'affaire Dreyfus (p. 369).

Aujourd'hui, il est de mode, parmi les plus ardents antisémites, de déclarer que le clergé français a été plus doux que l'agneau ; cette hypocrisie n'honore guère les vaincus de la politique actuelle et leur enlève tout droit à la sympathie. L'auteur trouve que les catholiques ont beaucoup trop vanté leur ardeur guerrière : le sermon du P. Coubé à Lourdes est tout à fait caractéristique (p. 37) ; la sottise d'un parti qui, à Lyon, manœuvre de manière à faire nommer de Pressensé député est vraiment prodigieuse (p. 59) ; l'auteur a bien fait de rappeler aux chefs de la croisade qu'ils ont été dupes de Léo Taxil (p. 118) et que l'Eglise ferait bien de modérer le zèle de certains dévots qui propagent des cultes qui font rejaillir sur elle le ridicule (p. 147-151).

L'auteur pense qu'il y a dans l'Université beaucoup de professeurs catholiques et qu'ainsi les idées qui lui sont chères pourraient y trouver des défenseurs plus utiles ; il est d'avis que l'Eglise gagnerait plus à avoir des amis nombreux dans les établissements de l'Etat qu'à entretenir elle-même des établissements libres (p. 289).

Ce livre est certainement un des plus utiles à lire pour comprendre la lutte engagée aujourd'hui entre le parti clérical et la République..... Je suis étonné qu'il n'ait pas mentionné l'opinion du cardinal Vaughan sur l'affaire Dreyfus.

Georges Sorel.

Le Rappel, 2 août 1903.

PEINE PERDUE

Je veux revenir sur le livre de M. Chaine dont j'ai déjà commenté quelques passages, non pour en faire une analyse subtile, mais pour essayer d'en dégager la portée.

M. Chaine fut de ces catholiques intellectuels — pourquoi ne pas dire tout simplement intelligents — qui, à un moment où

la culpabilité de Dreyfus était, pour l'Eglise, un article de foi au même titre que le mystère de la Sainte-Trinité et l'infaillibilité des conseils de guerre un dogme au même titre que l'infaillibilité du pape, libéra sa conscience et réclama bien haut, avec une conviction ardente et une loyauté rare, la réparation de l'erreur judiciaire.

Déjà, à cette époque, il put mesurer la justice de sa cause à la violence des attaques qui lui vinrent de ses amis catholiques. Pourtant, avec un beau courage, il continue, et s'élevant à des conceptions plus hautes, il critique très crânement l'attitude politique des catholiques dans ces dernières années.

Un catholique ne doit pas être, obligatoirement, royaliste, nationaliste et réactionnaire, telle est la thèse de M. Chaine. L'antisémitisme est une doctrine de haine réprouvée par les principes du christianisme, le militarisme est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature grotesque du patriotisme. Le Dieu des catholiques est un Dieu de bonté, ce n'est point le Dieu des batailles et le Dieu des armées et, partant, les chrétiens doivent être, forcément, antimilitaristes, ils doivent, avec les pacifiques, crier : « Guerre à la guerre ! »

Le mal endémique du catholicisme moderne est l'abus des dévotions nouvelles, il en meurt. La religion mercantile fut condamnée par Jésus qui chassa les marchands du temple. Aujourd'hui, les églises, les chapelles, les grottes miraculeuses sont des boutiques où l'on débite en gros et en détail, en neuf et en vieux, en solde, au rabais, à la douzaine et à la grosse, des petites médailles avec des prières, des scapulaires avec des messes, des fioles d'eau de source avec des indulgences. M. Chaine flétrit vigoureusement « ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis, toutes ces petites niaiseries qui auraient singulièrement répugné aux contemporains du grand Pascal ».

Je crains bien que M. Chaine ait fait œuvre inutile. Il ne nous apprend rien à nous qui, depuis longtemps, et non dans le même esprit, dévoilons ces tares. Il n'apprendra rien aux catholiques : il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Les attaques dont il a été l'objet de toutes parts, la quarantaine, la mise à l'index, l'excommunication dont l'ont frappé la grande

majorité des gens bien pensants l'ont déjà sans doute édifié sur la faute qu'il a commise en tentant de guérir un mal inguérissable de par la volonté même de ceux qui en souffrent.

C'est qu'il y a quelque chose qui échappe à la perspicacité de M. Chaine : le problème social qui se cache sous l'alliance étroite de l'Eglise et de la bourgeoisie réactionnaire et conservatrice. Par calcul politique, la bourgeoisie cherche l'appui de l'Eglise. Elle voit dans cette union le moyen d'enrayer les progrès de la démocratie.

Elle veut continuer à endormir le peuple en lui promettant les récompenses paradisiaques, en l'hypnotisant par les miracles fantastiques, en étouffant son intelligence par les superstitions abrutissantes. Elle ne veut pas aller à lui, consacrer ses ressources, son temps et son énergie à améliorer la condition morale et matérielle des travailleurs et c'est ainsi que le catholicisme est devenu la citadelle du conservatisme étroit.

Voilà pourquoi tous ceux qui comme M. Chaine s'en prennent aux abus religieux sont immédiatement considérés comme des anarchistes par les réactionnaires, catholiques surtout par intérêt, et voilà pourquoi je puis dire que son acte solitaire n'aura point les résultats qu'il en attend.

Je vais même plus loin, et j'affirme que M. Chaine sera encore trompé dans ses espérances si sa protestation n'est pas isolée, si elle suscite des imitateurs et des disciples ; car alors le bruit qui se fera autour des adhésions éclatantes et des censures répétées éveillera enfin les consciences de ceux dont la tactique systématique de l'Eglise n'aura pas tout à fait anéanti la réflexion et atrophié l'esprit critique. Et l'on verra ce spectacle : les pionniers de l'œuvre, ceux qui auront jeté le cri d'alarme et fait le premier pas en avant, arrêtés sur la route, à mi-chemin, débordés et dépassés par la troupe de ceux qui auront, grâce à eux, vu clair, et qui, les yeux dessillés, s'en iront, libérés du joug des croyances anciennes, grossir les rangs de l'armée de la libre-pensée ; et la phalange, devenue légion, marchera avec confiance vers de glorieuses destinées sans autres dieux que la Vérité et la Justice, sans autre maître que la Raison, sans autre guide que la Science.

L. Ambruster.

La Revue Politique et Parlementaire, 10 août 1903.

Voici un livre dont on parle beaucoup depuis quelque temps et qui doit une partie de son succès à son indéniable originalité.C'est l'œuvre d'un catholique sincère, ardent même, qui accepte sans la moindre difficulté que l'on puisse ne pas penser comme lui et qui, de plus, se montre rempli de courtoisie pour ses adversaires. M. L. Chaine,avoué au tribunal civil de Lyon,avait fait paraître, dans la *Justice Sociale*, au mois de mars 1902, une lettre ouverte adressée à un évêque, lettre qui fit quelque bruit et qui aurait mérité de ceux pour qui elle avait été écrite beaucoup plus d'attention encore. L'auteur y critiquait vivement l'attitude prise par la grande majorité de ses coreligionnaires dans les événements de ces dernières années et leur reprochait les instincts réactionnaires dont ils faisaient généralement preuve dans tous les domaines de la pensée. Le livre récent dans lequel se trouve magistralement développée cette lettre aborde des sujets bien divers. M. Léon Chaine dit à ses coreligionnaires que rien, dans la doctrine du Christ, ne les oblige à haïr les juifs, à se montrer nationalistes et militaristes à outrance et à se jeter toujours et partout à la suite des partis réactionnaires ; il blâme leur « timidité intellectuelle », leur habituelle intolérance et les lacunes voulues qui émaillent l'enseignement de certains de leurs professeurs d'histoire. Quelques chapitres comme ceux intitulés : « Les catholiques et le bon vieux temps, — Les catholiques et la charité intellectuelle, — L'Eglise et les hommes de bonne volonté, — Le christianisme social et les conservateurs, ont été particulièrement remarqués dans les milieux ecclésiastiques. A la fin de son livre, en des pages qui ne manquent pas d'éloquence, mais où la posésie a plus de part que la raison, M. Chaine prend chaudement la défense des congrégations religieuses. Il est curieux de constater, dans le même esprit, une soumission aussi absolue aux doctrines de l'Eglise romaine et, sur certains sujets, un sens critique aussi aiguisé. M. Chaine, qui se rend évidemment compte de la singularité de son cas, craint qu'on ne le prenne pour un « anarchiste pieux », ou pour un « garibaldien mâtiné de soldat du pape ». Comme M. Paul Viollet et quelques rares catholiques notables, M. Léon Chaine s'est séparé du gros de ses coreligionnaires lors de la crise qui naguère a divisé notre pays.

M. Chaine termine son livre en disant : « Nous présentons au public, est-il besoin de le lui dire, non pas l'œuvre d'un maître écrivain, mais celle d'un jeune auteur ; nous disons « jeune » bien que nous touchions déjà à l'automne de la vie. Ces pages un peu pâles et décolorées ne sont pas douées des tons chauds que nous leur aurions peut-être communiqués à un autre âge ; elles manquent de la fougue et de l'ardeur que l'on aimerait à mettre dans la défense de ses convictions. »

Que M. Chaine se rassure ; son livre décèle, au contraire, une jeunesse et une vigueur peu communes ; certaines des pages sorties de son cœur sont pleines d'ardeur et comme illuminées des flammes de la passion dont il semble bien être rempli pour la liberté et pour la justice.

Sa sincérité et son libéralisme lui ont gagné le respect et la sympathie des adversaires les plus acharnés de ses croyances.

Annales Politiques et Littéraires, 23 août 1903.

..... livre brûlant d'actualité, où les idées générales se mêlent aux erreurs généreuses, où tout n'est pas article de foi, mais où tout vaut la peine d'être examiné et discuté, parce que tout y est sincère et loyal.....

L'Acacia, août 1903. (Revue mensuelle d'études mac.·., rédigée exclusivement par des FF.·. MM.·.)

UN CATHOLIQUE COME ON N'EN VOIT GUERE

Par le F.·. Ch.-M. Limousin

(*En orthographie étymologique*)

J'ai sous les yeux un livre intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés présentes*, dont l'auteur est M. Léon Chaine, avoué à Lyon..... Il sera fait l'éloge de ce livre et de son auteur dans l'*Acacia*, nonobstant l'abîme de principe, — abîme de principe et non de fait, — qui nous sépare.

C'est que M. Léon Chaine est un catholique come on n'en voit guère. D'abord, lors de l'Afaire, il a été *dreyfusard*. Il n'a pas été le seul, mais il a été l'un des rares qui le furent, il nous l'aprend lui-même. Il écrivit alors une *Lettre d'un catholique lyonnais à un évêque* qui fut publiée par la *Justice Sociale* et reproduite in-extenso par le *Soir*, le *Signal*, le *National*, le *Petit National*, l'*Univers Israélite* et le *Haut-Rhin*, mais à laquelle ne firent atention aucun des grands journaux alors engagés dans la bataille ardente dont on se souvient. « Les journaux de droite, dit-il, voulaient cacher à leur clientèle qu'il y avait des catholiques dreyfusards. Ceux de gauche n'auraient pas voulu que l'ont sut qu'il y avait des dreyfusards catholiques. » C'est bien possible ! La lute avait pris le caractère d'une guère de partis. Cependant, il faut remarquer que les grands journaux dreyfusards firent bon acueil aux documents émanant du *Comité catholique pour la Défense du Droit* fondé par M. Viollet, et que quand M. Léon Chaine en fit partie on ne suprima pas son nom. M. Léon Chaine nous aprend qu'il envoya sa lettre à tous les évêques de France, et que beaucoup lui répondirent. Il publie deux de ces réponses, lesquelles atestent des consciences troublées, mais montrent des homes timorés n'osant pas se mètre en oposition avec la majorité de leur Eglise, dans une bagare où les laïques menaient les clercs.

Cète timidité paraît avoir existé même chez le pape Léon XIII, que l'on présente cependant come un politique supérieur, et qui perdit là une superbe ocasion de faire un coup de maître, en invitant les catholiques français à ne pas s'oposer à la révision du procès du juif, procès dont il devait sortir aquité s'il était reconu innocent, mais recondamné s'il était coupable. C'est à cela que se réduisait alors la question, et il n'était pas nécessaire de faire preuve de la sublime charité que le christianisme s'atribue en théorie pour être d'avis qu'il y avait lieu de réviser un procès contre lequel protestait une si inportante partie de l'opinion publique. Il sufisait d'un peu de bon sens et du sentiment élémentaire de la justice.

Léon XIII fut intimidé come les évêques français qui écrivirent à M. Léon Chaine. A quoi sert-il donc d'être placé si haut pour être si peu brave ? M. Léon Chaine n'a même pas idée que cela aurait pu ariver. C'est cela qui aurait été un coup habile en fa-

veur de l'Eglise, beaucoup plus habile que l'invitation au ralliement — qui était une malice cousue de fil blanc. Cela aurait changé le cours de l'histoire : la partie de la loi de 1901 sur les associations relative aux congrégations n'y aurait probablement pas été introduite, l'Eglise n'aurait pas, cète fois, payé les pots cassés, ainsi qu'il arive régulièrement, depuis 1871, après chaque conspiration réactionnaire. Le danger que faisait courir à la république républicaine l'envahissement sournois des fonctions publiques par les homes du parti clérical, n'aurait pas été reconu à temps, les républicains, qui s'abandonaient ou se nuisaient réciproquement par des lutes intestines, ne se seraient pas groupés soudain en faisceau ; la franc-maçonerie ne se serait pas jetée dans la bagare. — Ce qui aporta la division dans plus d'une loge, car il y avait des antidreyfusards parmi nous.

L'abstention de Léon XIII dans l'afaire Dreyfus a été funeste à l'Eglise en France ; les adversaires de ladite Eglise dans la bataille séculairement engagée, qui profitent de ses fautes come elle profite des leurs, ne peuvent qu'en être satisfaits.

M. Léon Chaine fut dreyfusard ; il est, en outre, antimilitariste. Le danger militariste fut un de ceux que révéla l'Afaire aux républicains qui s'étaient endormis sur les deux oreilles après le boulangisme, dont la répercussion aurait dû, cependant, se prolonger plus longtemps. Qu'on se souviène de la déclaration menaçante de solidarité entre les grands chefs faite par le général de Négrier, dans un banquet, devant le président Félix Faure, de l'atitude des ministres de la guère militaires et même civils, de l'apel au sabre du P. Didon, devant le généralissime Jamon. M. Léon Chaine, qui plus loin, parle avec éloge du P. Didon, le présentant come un libéral, a oublié cet incident. En revanche, il cite une déclaration de Bossuet, une autre de Fénelon et enfin une troisième du contemporain P. Maumus contre la guère. Il y opose les théories féroces de Joseph de Maistre, catholique ilustre, en faveur de cête même guère, et ne nous dit pas pour quêle doctrine s'est prononcée l'Église par la voix de ses conciles et de ses papes. Il faut néanmoins tenir conpte à M. Léon Chaine de son horeur du meurtre en grand, et reconaitre une fois de plus, ce que nous aurons à faire encore, qu'il est un catholique ·ome on en voit peu.

Il est aussi antinationaliste. Il fait le procès de ce patriotisme

de parade et sans sincérité qui s'est eforcé de ranimer les vieilles haines entre les peuples. Il répète la déclaration, que les francs-maçons ont si souvent à la bouche et sous la plume, que l'on peut aimer sa patrie sans haïr la patrie des autres. Il rapêle que le catholicisme est, par définition, un internationalisme. Il critique le P. jésuite Coubé, qui a promené à travers la France des sermons pleins d'images guêrières et sentant la poudre. Il se déclare partisan des Etats-Unis d'Europe, et va jusqu'à faire l'éloge de M. de Pressensé prononçant un discours à Lyon. Et il est catholique !

Il adresse de courtoises critiques à la Ligue catholique des femmes de France qui, au lieu de se confiner dans son programe de charité, a, en 1902, réuni de l'argent pour faire élire des candidats nationalistes, dont plusieurs ont ensuite décliné toute solidarité avec elle. M. Léon Chaine, quoiqu'il déclare ne point être féministe, ne désaprouve pas, en principe, que les femmes s'ocupent de la politique, où leurs intérêts, leurs sentiments, leurs afections sont engagés aussi bien que pour les hommes. Quand je vous disais que c'est un catholique d'un type extraordinaire !

M. Léon Chaine est également adversaire de l'antisémitisme. Sans doute, il préférerait que les juifs se fissent chrétiens, mais il ne reconaît de valeur à aucun des motifs de persécution qu'on invoque contre eux. Il trouve injuste qu'on fasse retonber sur la race entière la responsabilité du sang de Jésus-Christ, parce que quelques-uns, il y a dix-neuf cents ans — et si c'est vrai — auraient préféré Barabas audit Jésus-Christ. C'est de l'esprit de justice apuyé sur le bon sens. Il atribue l'habileté comerciale et financière des juifs à l'hérédité de leurs ancêtres du moyen âge, époque où ils ne pouvaient se livrer à d'autres professions que le négoce, la banque et la médecine. Il établit qu'en cête qualité de prêteurs si honie, ils rendirent de très grands services et que, parfois, après les avoir chassés, on les rapela pour renplir ladite fonction utile. Enfin, il montre les juifs fixés actuellement dans diférents pays, s'assimilant aux peuples au milieu desquels ils vivent : devenant Français de sentiments, d'idées et de mœurs en France ; Anglais en Angleterre, Allemands en Allemagne, Italiens en Italie ; perdant même leur croyance et acceptant, en France, le rationalisme ambiant. — Singulière satisfaction, soit dit en passant, pour un catholique pratiquant. En résumé, un

très bon plaidoyer, très juste en idées et très modéré dans la forme.

M. Léon Chaine dans un article intitulé le « Libre examen politique » critique l'identification que font la plupart des catholiques français, prêtres et fidèles, entre leurs croyances religieuses et leurs opinions politiques, ce qui les ralie au royalisme.

Il afirme son droit d'être républicain en même temps que catholique, et tout en déclarant que le pape n'a pas le droit de s'immiscer dans la conscience politique des fidèles au nom de son infaillibilité dogmatique, done raison à Léon XIII d'avoir conseillé aux catholiques français de se ralier à la République. Il proclame le droit du catholique au libre examen politique, mais en niant qu'il ait celui de libre examen religieux. Vous voyez que c'est toujours un catholique.

Un chapitre curieux est celui intitulé : « Les catholiques et le bon vieux temps ». M. Léon Chaine y constate que les catholiques sont,en général,contempteurs du temps présent et glorificateurs du passé. Il leur démontre qu'ils ne le conaissent pas, ce passé. Il trace un tableau abrégé de la coruption et de la vénalité de l'Eglise sous l'ancien régime ; mais cependant en ménageant rétrospectivement les congrégations dont l'histoire, on le sait, n'est pas plus édifiante que cèle du clergé séculier. Cète omission me gâte un peu le livre. Il montre enfin que la monarchie de droit divin ne fut pas tendre pour l'Eglise, dont elle eut la prétention de se servir sans la servir. Ici le catholique, avant tout catholique, reparaît. M. Léon Chaine ne se pose pas la question de savoir si, dans la lute séculaire entre la monarchie et l'Eglise, cêle-ci n'eut pas quelques torts, si elle ne s'êforça pas de mêtre les rois sous sa coupe pour les gouverner.

Un chapitre amusant est celui intitulé : « De certaines dévotions nouvèles ». L'auteur s'y moque agréablement du culte de saint Expédit, qui s'occupe des choses pressées ; de saint Nicolas de Myre qui dans sa première enfance, refusait de têter sa nourice le vendredi ni le samedi de chaque semaine, en observance des comandements de l'Eglise ; de celui du grand exploiteur saint Antoine de Padoue, et même de celui de saint Joseph... qui cependant !

C'est très bien de critiquer ces exploitations de la crédulité des fidèles ; mais pourquoi M. Chaine ne met-il pas la Salette et

Lourdes sous le scalpel ? Pourquoi, dans son chapitre II parle-t-il de la « tère bénie », de « cête tère de grâces et de miracles de Notre-Dame de Lourdes » ? Serait-il d'avis, come demandait M. Thiers en 1873, que Mme Paillasson fut la sainte Vierge ? Et le pélerinage de saint Hubert dans les Ardennes et conbien d'autres ? Qu'y a-t-il là de moins ridicule, de moins exploitation de la crédulité des fidèles que le culte de saint Antoine de Padoue ? De quel droit M. Léon Chaine prétend-il faire un choix entre les superstitions ?

Je vous assure qu'il faut recomander la lecture de ce livre, écrit par un catholique, aux franc-maçons et aux libre-penseurs. Dans son chapitre X intitulé : « La timidité intêlectuèle de certains catholiques », M. Léon Chaine nous montre lesdits certains catholiques — *certains* est une aténuation, c'est la majorité, la presque unanimité qu'il faudrait dire — hostiles à tout progrès de la science. Il nous parle de la condamnation de Galilée par l'inquisition romaine au XVIIe siècle, dont le motif fut que l'Ecriture avait déclaré que la tère se tenait immobile ou centre de l'Univers pour l'éternité ! M. Léon Chaine réprouve cête condamnation — l'eut-il réprouvée au XVIIe siècle ? — et va même jusqu'à regarder come possible que les planètes soient habitées, sans paraître se douter que cela soulèverait de teribles dificultés religieuses. Joignez à cela qu'il déclare, avec la jeune école clérical et quasi hérétique, que s'il regarde la Bible come inspirée, il n'y voit pas un précis d'histoire ni de science physique. Il a fallu dix-neuf siècles pour que certains catholiques — quelques dans la circonstance — fissent cête grave découverte, que le plus vulgaire bon sens indiquait, au premier siècle de l'ère chrétienne, à l'hérétique Origène. M. Léon Chaine ne nous dit pas quêles parties de la Genèse peuvent, selon lui et les exégètes ses amis, être éliminées, quêles doivent être conservées. Il n'indique pas la méthode à enployer pour distinguer les unes des autres.

En résumé, que penser de ce livre ? D'abord que M. Léon Chaine n'est pas, dans l'Eglise catholique, une personalité assez importante pour qu'on atribue à son ouvrage une autre valeur que cêle d'une œuvre personêle. Cependant, à titre de synptôme, étant doné que M. Léon Chaine a rencontré des sympathies parmi ses corcligionnaires, surtout parmi les prêtres, et que cela correspond au mouvement de désagrégation de l'Eglise catholique

signalé dans le magistral article du M.:. Hiram : « une Eglise qui croule », on doit y faire atention. Il y a quelques années ce livre eut été mis à l'index au lieu d'être aprouvé presque ouvertement par des fidèles éminents, des prêtres et même des évêques. Signe des temps !

Come manifestation personêle, ce livre a aussi une signification. M. Léon Chaine peut être considéré come étant, *grosso modo*, un type : le type de l'home formé par l'anbiance sociale moderne, toute inprégnée des sentiments de liberté, d'égalité et de justice, ainsi que d'esprit critique, mais ayant cependant conservé, on ne sait trop coment, sa foi religieuse. M. Léon Chaine, ainsi que les autres menbres du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, est un home bienveillant, libéral, démocrate. Il est de son temps, afirme son adhésion à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; il est même républicain — sincèrement je n'en doute pas — il défend les juifs, les protestants, et n'a de malveillance que contre les seuls francs-maçons. Encore, l'exprime-t-il brièvement et sans méchanceté.

M. Léon Chaine, quoi qu'il ait, à propos des juifs, revendiqué la qualité de sociologue, me paraît ignorer l'histoire sociologique. S'il la conaissait, il saurait que s'il est ce qu'il est, et ce qu'il paraît très content d'être, il le doit à ces francs-maçons qui sont les seuls auxquels il ne pardone point. La franc-maçonnerie a été, pendant le XVIIIe et le XIXe siècle, le noyau, la fraction organisée du parti qui aspirait non seulement à la société actuèle, mais à une société encore plus libre et meilleure. C'est dant les loges qu'on été formulées, précisées, les idées qui sont aujourd'hui l'atmosphère morale et intelectuèle de tous les Français qui pensent. C'est des loges qu'elles ont rayoné dans le monde profane où M. Léon Chaine s'en est imprégné. M. Léon Chaine approuve la Révolution, et va même jusqu'à excuser la Tèreur de 1793. Pour mon compte, moi franc-maçon, je ne prends pas la chose si alègrement. C'est avec douleur que je me reporte à cête période térible, et je regrète bien sincèrement que les choses ne se soient pas passées autrement, sans ce débordement de sang. Mais cête réserve faite, je rapêlerai à M. Léon Chaine que la Révolution qu'il aprouve, dont il excuse presque les excès, c'est la franc-maçonnerie qui l'a préparée, provoquée... Elle en fut victime, il est vrai, car elle sonbra momentanément, elle aussi, dans la

tourmente. M. Léon Chaine doit donc de la reconaissance à la franc-maçonerie.

Sous un autre aspect, M. Léon Chaine peut être considéré come le type d'une catégorie de catholiques modernes ou plutôt *modernistes ;* c'est en ce qui concerne l'ignorance où il paraît être, où sont beaucoup de ses coreligionaires, des dogmes de sa religion. Je ne prétends point qu'il ne soit capable de réciter ses prières, mais essayez de discuter avec lui sur un des dogmes. Vraisemblablement il en saura moins long que l'adversaire qui l'entreprendra. Il nous a prévenu, d'ailleurs, que le libre examen en matière religieuse lui est interdit. Or, l'examen qui n'est pas libre, au cours duquel on ne peut pas juger, aprouver, condamner, réserver, n'est pas un examen. M. Léon Chaine et ses coréligionnaires qui sont dans son cas ont la foi, non la foi sur des points détaillés et précis, mais la foi en bloc. Ne pouvant sans désobéir faire la critique des parties diverses de leur religion, ils en ont fait un paquet scêlé sur lequel ils ont écrit : « N'y pas toucher », et ils ont passé à d'autres exercices.

La preuve de cête situation c'est que, pas plus que M. Léon Chaine, les Georges Fonsegrive, les Brunetière, les Lavedan, ne parlent des dogmes. Ils disent et redisent sur tous les tons : « La religion est un frein moral nécessaire pour faire vivre en paix les menbres des sociétés humaines, l'Eglise qui tient en main les brides auxquèles est ataché ce frein est une puissance nécessaire, surtout son chef le pape ; les homes qui gouvernent ou qui regardent gouverner doivent tenir le plus grand conpte de cête puissance, ne pas surtout chercher à l'ébranler. »

Tous les écrivains catholiques se disant libéraux et modernistes, même d'autres qui se disent libre-penseurs, positivistes, tiènent le même langage : « L'Eglise, la Papauté, est une puissance, qui dispose d'une imense force morale, il faut la respecter, se tenir bien avec elle. »

« Mais les dogmes qu'elle enseigne, cête Eglise, sont-ils la vérité ? — Oui, répondent les catholiques. — Démontrez-le. — Chut ! Il serait dangereux de toucher à cela ! »

Quant aux prétendus libre-penseurs et positivistes, ils répondent : « Qu'inporte ? Vérité ou êreur qu'est cela, où est la diférence ? Le fait est la religion, la religion qui gouverne les consciences, discipline les volontés. La religion en soi n'a pas de signi-

fication : catholicisme romain, protestantisme, catholicisme grec, islamisme, brahmanisme, taoïsme, chintoïsme, cela est indiférent, pourvu que cela produise le même êfet : la discipline morale. Ce à quoi nous nous atachons c'est le fait, le fait que nous n'avons pas créé, que nous ne crérions probablement pas s'il dépendait de nous. Mais il est, ce fait, et il est religieux. Nous nous en accomodons. »

Il est fort possible qu'au fin fond de la conscience, les homes dont M. Léon Chaine est le type : les catholiques libéraux et modernistes, fassent confusément un raisonement semblable.

Or, il est un autre fait, que ni l'un ni l'autre des groupes d'homes dont je viens de parler ne veut voir. C'est que d'autres homes ont fait — et pas seulement d'hier, depuis longtemps — l'analyse et la critique des dogmes chrétiens, qu'ils en ont établi l'absurdité, qu'ils ont recruté des disciples, parmi les gens instruits d'abord, puis parmi le peuple. Dans la nation française où autrefois les croyants aux dogmes du catholicisme étaient la majorité, ils sont maintenant la minorité, et une minorité qui va sans cesse se réduisant. Les élections législatives successives le prouvent, car chaque fois, la proportion des libre-penseurs, parmi les élus, augmente et elle continuera d'augmenter.

On dit : « Ce sont les francs-maçons » qui mènent les élections. Dans quelques endroits, oui ; mais conbien sont-ils, ces francs-maçons ? Quelques douzaines répandus dans chaque colège électoral formé de plusieurs miliers de citoyens. Pour qu'ils exercent une action aussi considérable, pour qu'on leur obéisse, il faut que les sentiments de la masse corespondent aux leurs. Les choses ne se passent pas autrement dans les colèges où les cléricaux l'enportent. C'est parce que les électeurs sont au préalable convaincus que l'élu doit avoir un tèle opinion qu'ils votent de confiance pour le candidat qu'un comité leur présente come l'ayant.

Ce fait du développement de la libre-pensée est aussi inportant que l'autre ; plus inportant, car il permet de prévoir, pour une époque plus ou moins rapprochée, la fin de l'autre.

Voilà la situation que les homes du type de M. Léon Chaine ne conaissent pas, ne veulent pas voir, ne veulent pas conprendre, et qui rend vains tous leurs êforts. Pour la changer, reconquérir les consciences, ils devraient conbattre la libre-pensée qui gran-

dit et fait tache d'huile, c'est-à-dire exposer les dogmes de leur religion, les défendre contre ceux qui les ataquent ; mais cela, ils ne l'osent point, soit parce qu'ils ne conaissent pas réélement les dogmes de leur religion, soit parce que n'étant pas bien sûrs de leur foi, ils ont peur de la perdre dans la bagare ; soit enfin parce qu'ils ne sont pas croyants eux-mêmes, et ne voient dans la religion qu'une êreur qu'il inporte d'entretenir come moyen de discipline sociale.

L'ouvrage de M. Léon Chaine témoigne que son auteur n'est pas un praticien dans la conposition des livres. Ce défaut, en la circonstance, devient presque une qualité, car il done à l'œuvre, par suite de la bone grâce et de la joie de vivre de l'auteur, un véritable caractère de fraîcheur. Il nous montre un catholique come on n'en voit guère. M. Léon Chaine sera le premier à en convenir s'il veut bien se reporter aux critiques qu'il formule sur ses coreligionnaires. CH.-M. LIMOUSIN.

La Tribune Française, 21 septembre 1903.

CHOSES LITTERAIRES

..... Je tiens à citer un autre livre, ouvrage de polémique, cette fois, paru à la même librairie, qui est dû à la plume de M. Léon Chaine.....

Ce livre sera vivement critiqué, je le crois ; cependant il renferme des pages qui sont à méditer et j'attirerai particulièrement l'attention sur celles relatives au « nationalisme » et aux « femmes et la politique ». François BOURNAND.

Le Radical, 27 octobre 1903.

A MONSIEUR LEON CHAINE

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu m'envoyer votre livre. Je le connaissais déjà. Il a fait assez de bruit pour que je n'aie pas été des derniers à le lire.

Il est fort aimable à vous de me demander mon appréciation. Mais vous ne sauriez l'ignorer. Comme nous pensons exactement les mêmes choses, comme nous sommes tous les deux d'ardents amis de la liberté, je ne puis que vous approuver, vous féliciter, admirer votre courage autant que votre talent.

Votre livre est plus qu'un beau livre ; c'est une belle et bonne action.

Vous pensez justement qu'il vous fera conspuer par les fanatiques de tous les partis ; mais vous aurez cela de commun avec la raison et la vérité, qui, depuis le début des âges, ont toujours été conspuées par les hommes.

Les huées ont leur utilité ; elles prouvent qu'on suit la bonne voie. Ce sont de pauvres sires que ceux qui ne sont pas injuriés par les sots.

Vous avez vu très clair dans la situation actuelle. Il est tellement incontestable que la source en est dans l'affaire Dreyfus, que les nationalistes eux-mêmes en conviennent. Dernièrement l'apôtre de l'antisémitisme, l'homme qui a fait le plus de mal à votre foi et à votre Eglise, le reconnaissait tout comme nous. Seulement, c'était dans un autre esprit. Pour lui, le triomphe de l'iniquité eût sauvé le catholicisme ; vous pensez, vous, que le catholicisme eût mieux fait d'aider à la victoire de la justice. Comme vous je crois que s'il vivait encore Lacordaire pourrait s'écrier :

« Catholiques, catholiques, vous avez laissé sans protestation voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté. »

Pour les esprits supérieurs, pour ceux qui savent s'élever au-dessus des passions et des rancunes, le mal fait par les uns ne légitime pas le mal qui leur est fait par les autres. Vous croyez que blâmer des procédés n'est pas une excuse suffisante pour les imiter.

J'ai toujours eu, moi aussi, l'idée que c'était un raisonnement faible que de dire : « Celui-là a fait quelque chose qui n'est pas bien, j'ai bien le droit à mon tour de faire quelque chose qui n'est pas mieux. »

Cette façon d'entendre la morale, si elle n'est pas la nôtre, nous devons convenir qu'elle est celle du plus grand nombre. Chateaubriand, comme vous le rappelez, écrivait déjà, en 1826, qu'il y avait deux espèces d'hommes, ceux qui extermineraient

philosophiquement les prêtres, et ceux qui brûleraient charitablement les philosophes. Nous, qui n'appartenons à aucune de ces deux espèces, et qui voudrions qu'on n'exterminât ni qu'on ne brûlât personne, je ne vois vraiment pas ce que nous faisons dans ce monde.

Dernièrement un de nos amis faisait l'éloge de l'intolérance (car nous en sommes là), et disait que l'intolérance était seule la marque d'une conviction profonde, et que sans l'intolérance jamais l'humanité n'aurait fait aucun progrès. On aurait cru entendre parler un inquisiteur espagnol, à moins que ce ne fût un calviniste de la bonne marque.

Il ne m'a pas convaincu, malgré son zèle ; car il faut que je lise bien mal l'histoire, mais il m'a semblé y voir que, tout au contraire, ce sont toujours les idées intolérées qui ont fini par avoir le dessus et qui se sont trouvées être les bonnes. Il est vrai que mon confrère peut me répondre que cela prouve l'efficacité de l'intolérance. Cependant j'ai peine à croire que les intolérants ne poursuivent d'autre but que le succès des idées qu'ils combattent.

Pour nous, Monsieur, nous avons le crâne tellement mal fait qu'on nous verra toujours du côté des vaincus et des opprimés. On a dû pourtant bien souvent vous dire dans votre enfance, comme à moi, que cela ne menait absolument à rien. C'est plus fort que nous. Je n'aime les gens que lorsqu'ils sont à terre et, chose curieuse, il ne me serait pas venu à l'esprit de mettre Dreyfus à la double boucle, comme n'hésita pas à le faire un homme qui entendait mieux que nous ses intérêts.

Kant a dit et vous le rappelez :

« Malheur à celui qui adopte cette maxime pharisaïque : « Mieux vaut la mort d'un homme que la ruine de tout un peu-« ple ! » Car, quand la justice disparaît, il ne vaut plus la peine que des hommes vivent sur la terre. »

La légende biblique nous apprend qu'il eût suffi de dix justes pour sauver la cité maudite. Ceux qui gardent parmi nous dans leur cœur l'amour de la justice et de la liberté, ce qui est la même chose, doivent être un peu plus nombreux. On peut sans exagérer les estimer un quarteron.

C'est ce qui me donne bon espoir pour le salut final.

Veuillez en attendant recevoir l'assurance de ma profonde sympathie.

Henry MARET.

Cet article a été reproduit en tout ou en partie par l'*Aurore* du 26 octobre ; le *Petit Bourguignon* du 27 octobre ; le *Télégramme* de Toulouse, du 27 octobre ; le *Franco-Californien* du 13 novembre.

Tous les vrais amis de la liberté ont pu admirer la vaillante campagne que Henry Maret, en dépit des objurgations d'une grande partie de ses amis politiques, n'a pas craint de mener en faveur des principes républicains manifestement méconnus. Il est de ceux qui, comme J. Dessaint et d'autres libéraux de la même école, commencent à se méfier de l'omnipotence de l'Etat de plus en plus armé contre l'individu, et qui méditent maintenant sur la fable du *cheval qui a voulu se venger du cerf.*

Nous avons appelé, disent-ils, l'Etat à la rescousse contre l'Eglise, prenons garde qu'il n'en profite pour imposer la bride à nos libertés et le mors à nos franchises (voir plus loin l'article de J. Dessaint dans les *Dernières Nouvelles* du 22 mars).

L'attitude du brillant polémiste du *Radical* ne laisse pas que d'impressionner fort le monde politique, aussi quelques partisans des lois d'exception lui ont adressé une lettre ouverte qui a paru dans la presse les premiers jours d'avril et dont voici l'exorde insinuant :

LETTRE OUVERTE A M. HENRY MARET

Cher Maitre,

« S'il y a parmi les tristesses humaines une catégorie de peines que l'on puisse désigner sous ce nom : « Les douleurs intellectuelles », il faudra sans doute tenir celle dont vous êtes la cause pour la plus aiguë de toutes. Vous nous donnez le très grand chagrin de nous sentir éloignés de vous que nous aimons. Conscients de notre bon droit et de la justice qui est en notre cause, nous poursuivons la laïcisation complète de l'enseignement populaire et vous blâmez notre effort. Cet esprit plein de grâce et de raison subtile que les dieux bienveillants vous avaient départi, vous le dépensez en sarcasmes contre notre œuvre ; et nous avons par surcroît l'amertume de retrouver vos articles dans les journaux dont la politique est la moins digne de vous. Ceux qui étaient hier nos ennemis communs, vous leur fournissez des armes !

« Vous êtes, à n'en pas douter, le plus parfait « debater » de ce temps. Votre phrase ailée, d'un français pur, solide et souple comme l'acier fin, nous enchante ; et c'est parce que nous vous tenons pour le plus complet héritier de Diderot, de Camille et de Paul-Louis en ce siècle, qu'il nous plaît de relever les contradictions et les erreurs où votre verve vous entraîne. Permettez que nous vous en montrions les dangers. Et si, comme il est trop juste de le craindre, nos raisons ne vous touchent pas, elles réconforteront sans doute ceux des républicains que votre attitude déconcerte et qui sur votre autorité n'osent plus croire à la logique de leur cause. »

Le Siècle, 8 novembre 1903.

EMIGRATION

Les fêtes de Tréguier et l'érection d'une statue à Renan dans sa ville natale, suprême hommage rendu par la France républicaine à l'un de ses plus illustres enfants, vont avoir, paraît-il, un résultat inattendu. C'est du moins ce que nous apprennent les journaux catholiques dans une information récente, passé trop inaperçue dans la presse républicaine. Les catholiques bretons, nous dit cette information, ont été blessés par ces fêtes dans leurs convictions et leurs sentiments les plus chers, aussi ont-ils résolu, puisque la France tout entière s'est associée aux manifestations de Tréguier, de quitter leur ingrate patrie et de transporter sous d'autres cieux leurs pénates et leur culte.

Ce n'est pas là, comme on pourrait le penser, une boutade échappée dans un moment de mauvaise humeur ; les catholiques bretons ont cherché déjà le moyen de mettre leur projet à exécution .....

.....

« Un prêtre breton, dit l'information, M. l'abbé Le Floch, vient de passer l'été dans le Far West canadien, afin d'examiner les localités qui pourraient le mieux convenir à nos compatriotes, et il compte y envoyer des émigrants au printemps prochain. »

Les journaux catholiques eux-mêmes n'ont pas tous enregistré cette nouvelle sans formuler certaines réserves. La *Semaine religieuse de Paris* écrit en effet : « C'est avec tristesse que la France catholique voit partir au delà des mers les meilleurs de ses fils. S'il en était temps encore, elle les prierait de surseoir à cette exode, au nom des considérations les plus sacrées. »

.....

.....Il n'en est pas moins intéressant de voir des catholiques, qui pendant ces dernières années ont combattu si souvent les républicains au nom d'un patriotisme dont ils semblaient avoir le monopole, faire aujourd'hui si bon marché de l'idée de patrie.

Mais, et c'est là ce qu'il est intéressant de constater, ce n'est

pas au moment où ils affirmaient bruyamment des sentiments auxquels M. l'abbé Le Floch et ses amis donnent aujourd'hui un éclatant démenti, que les catholiques conformaient le plus leur conduite à la pure doctrine de l'Eglise. Ils en sont aujourd'hui beaucoup plus près. Cette doctrine a été merveilleusement comprise et interprétée dans un ouvrage que j'ai déjà eu ici l'occasion de citer : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, de M.L.Chaine.Dans un chapitre consacré au nationalisme,M.Chaine n'écrit-il pas : « Le catholicisme est une internationale sublime : chaque membre de cette association, mieux que cela, de cette « communion », ne ressemble-t-il pas à ce citoyen de l'ancienne Rome qui, si loin qu'il égarât ses pas, portait avec lui dans son nom seul la grandeur, la puissance et la majesté du peuple romain ; et ne doit-il pas proclamer, lui aussi, que, sans renier rien de sa patrie particulière, il ne prise rien tant que l'honneur d'appartenir de cœur et d'âme à une patrie plus haute et plus vaste, à l'Eglise universelle, apostolique et romaine ? » Et M. Léon Chaine ne précise-t-il pas davantage encore lorsqu'il écrit ailleurs : « Quelque bon Français que nous puissions être, nous serons toujours plus catholique que Français, ce qui ne nous empêche pas d'être aussi bon Français que quiconque parmi nos concitoyens. »

Voilà en réalité la doctrine catholique. M. Léon Chaine a eu le courage de la formuler à une heure où l'Eglise semblait s'en écarter ; mais qui ne voit le danger d'une telle doctrine interprétée avec fanatisme et ignorance ! M. Chaine est un homme d'une haute culture intellectuelle, qui saura, le moment venu, et il l'a montré déjà dans le passé, concilier ses devoirs de catholique et de Français.Mais tous n'ont pas la même culture ni les mêmes qualités, et il était à craindre que, de même qu'à un moment donné ils ont voulu exploiter l'idée de patrie au profit de leurs passions religieuses, les catholiques ne sacrifient un jour leur patriotisme à leur foi.

Pour les catholiques bretons qui ont adhéré au projet de M. l'abbé Le Floch et lui ont donné mission de rechercher dans le Far West canadien les localités où ils pourront émigrer et s'installer, ce jour-là semble venu. Il était nécessaire d'appeler sur ce fait l'attention du public, parce qu'il ne s'agit plus là de paroles plus ou moins réfléchies ni de vaines déclamations, mais de réali-

tés, et qu'il est permis désormais de juger d'après un élément nouveau les résultats et les effets du catholicisme.

. . . . . .

Alfred Massé.

Cet article a été reproduit par le *Courrier de l'Ain* du 10 novembre, le *Beaujolais* du 12 novembre.

L'Action, 17 novembre 1903.

L'ÉGLISE ET LA DECLARATION DES DROITS

Il y a encore des catholiques libéraux, des catholiques qui veulent concilier ou réconcilier l'Eglise avec la Révolution francaise.

Un des plus zélés parmi ces catholiques, c'est M. l'abbé J. Brugerette, licencié d'histoire et de philosophie, qui, à Lyon, semble être, avec M. Léon Chaine, le principal interprète de ces tendances.

Sous ce titre : *la Déclaration des Droits de l'Homme et la Doctrine catholique*, il a publié un très intéressant opuscule, où il n'y a pas seulement de la générosité de cœur, mais des faits et des textes vraiment utiles.

Il cherche à y démontrer : 1° que la Déclaration des Droits est parfaitement conforme à l'Evangile ; 2° qu'il y a lieu dans l'Eglise plusieurs docteurs, et non des moindres, qui ont par avance glorifié les principes essentiels de la Déclaration. Sa conclusion, si je la comprends bien, est qu'il n'y a nulle incompatibilité entre l'Eglise catholique et la Déclaration. . . . . .

. . . . . .

Ainsi, après l'infaillibilité comme avant l'infaillibilité, le pape n'a pas cessé de condamner la Déclaration des Droits. Léon XIII la condamne dans le même style et presque dans les mêmes termes que ceux dont s'était servi Pie VI.

. . . . . .

Pour ma part, je m'en tiens, mécréant, à l'enseignement du pape, et à tout ce que disent ou diront les catholiques libéraux, je me bornerai à répondre : avec le *Syllabus* :

Anathème à qui dira que le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ! A. Aulard.

[Voir plus loin l'article de M. Aulard dans la *Dépêche* de Toulouse et l'article de la *Liberté* de Montauban.]

Correspondance Politique, 1er décembre 1903.

LA SECONDE REVISION

Le capitaine Dreyfus, agissant dans la plénitude de son droit, vient d'introduire une demande en revision de son procès.....

Quelle sera la conduite des catholiques et des conservateurs en cette occurence ? Nous ne nous flattons pas de l'espoir qu'ils sauront reconnaître l'étendue de la faute politique par eux commise en s'associant à une œuvre de ténèbres et de mensonge et en se solidarisant avec des faussaires. Le livre de M. Léon Chaine a reçu, hélas ! un accueil plutôt frais dans les milieux catholiques, où l'on persiste à ne pas comprendre ce que le parti eût gagné en grandeur morale à prendre en mains la cause du juif injustement condamné.

Mais si les catholiques se refusent à revenir sur le passé, peut-être auront-ils assez de sens politique et d'élémentaire prudence pour réserver l'avenir. Ils ont dû prendre à leur compte assez de crimes et assez de faux pour désirer n'en pas assumer davantage devant l'histoire .....

A l'heure où la procédure de revision s'ouvre pour la seconde fois, tous les partis ont intérêt à garder le silence. Les uns pour ne pas faire dégénérer un incident judiciaire en controverse politique, les autres pour ne pas achever de se compromettre en fort mauvaise compagnie.....

J. Dessaint,
Membre de la commission centrale exécutive de l'*Alliance républicaine démocratique.*

Cet article a été reproduit par le *Paysan de France* (6 décembre) ; l'*Avenir de l'Orne* (6 décembre) ; le *Courrier de l'Aveyron* (8 décembre) ; les *Alpes d'Annecy* (10 décembre) ; le *Journal de Vernon* (12 décembre).

Le Temps, 1er décembre 1903.

CATHOLICISME SOCIAL

Le comte Albert de Mun a prononcé hier, à Besançon, un grand discours au congrès de la Jeunesse catholique. M. de Mun est un orateur abondant qui se plaît aux vastes exposés et aux amples périodes. Il pouvait, s'adressant à des jeunes gens, devant qui s'ouvre l'inconnu de l'avenir, parler de tout ou peu s'en faut. Il n'y a point manqué. Et sa harangue touffue constitue une sorte d'examen, souvent plus chaleureux que précis, de la situation du catholicisme dans la France contemporaine.

Cette situation n'est évidemment pas brillante, et l'on ne peut reprocher à M. de Mun de s'en plaindre avec quelque amertume.

Les catholiques qui, au cours de l'histoire, ont plus d'une fois abusé de la force contre le droit des non-catholiques, font depuis quelques années l'expérience contraire. Leur prépondérance depuis longtemps était ruinée. Mais aujourd'hui c'est dans leur liberté qu'on les menace... M. de Mun a donc raison de dire que son parti suit « une voie douloureuse ». Mais à qui la faute ? Selon l'expression d'un écrivain catholique, M. Léon Chaine, auteur d'un livre sincère sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, « quand on songe que, de 1871 à 1875, ils étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, depuis celui de président de la République jusqu'à celui de garde champêtre, que l'armée, toujours zélée, des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser, jusqu'au dernier, du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ? »

M. de Mun est moins brutal dans le *mea culpa*, mais il est plein d'ardeur dans la description du remède. Ce remède, c'est l'action sociale, action sociale méthodique, disciplinée, organisée, qui ressemble beaucoup à une action politique, tant elle est large et compréhensive, puisqu'elle doit s'étendre « à la vie même de la société, à *toutes* les relations qu'elle fait naître ». M. de Mun n'est-il pas d'ailleurs un homme politique ? Et n'est-il point natu-

rel qu'il veuille faire de la politique, — sociale ou non, qu'il engage son parti dans cette politique, qu'il le solidarise avec elle ?

.....

Le pape paraît penser le contraire. Il professe que le catholicisme doit, loin de se tourner ainsi vers le dehors, se concentrer sur lui-même et se borner à n'être qu'une religion. Sans s'incliner devant l'infaillibilité de Pie X, on peut croire qu'il n'a point tort et voit plus juste que M. de Mun.

La *Gazette de France* du 2 novembre reproduit l'article du *Temps* en le faisant suivre de ces commentaires :

On le voit, ils sont repoussés impitoyablement des groupes libéraux ces ralliés, même en promettant de ne pas faire de politique, d'abandonner le pouvoir à ces Apaches dont la formule est : « la conquête du pouvoir », aux juifs, aux protestants.

M. de Mun finira-t-il par se rendre à l'évidence et rentrer dans le giron français, dans le giron catholique ?

Presse Associée, 3 janvier 1904.

L'OPINION DE L'ETRANGER SUR LA FRANCE

Le *Matin* d'Anvers, sur l'attitude du parti catholique en présence de l'affaire Dreyfus, écrit :

« Ce qui est plus triste, c'est que le même parti ultramontain, à la veille de la réhabilitation de Dreyfus, observe la même attitude de défi. Il déclare d'avance que rien ne peut le convaincre, que les faux dont on parle ne peuvent exister, que Dreyfus doit avoir trahi uniquement parce qu'il était juif, et que si un conseil de guerre l'acquitte cette fois, c'est que l'on aura corrompu les juges. En vérité les sectaires qui parlent et agissent de la sorte ne doivent pas trop se plaindre d'être molestés, car s'ils étaient au pouvoir, ils seraient impitoyables pour ceux qui ne partagent pas leurs idées. M. Léon Chaine, longtemps encore, est condamné à prêcher dans le désert..... »

Cet article a été reproduit par le *Franco-Californien* de San-Francisco, du 22 janvier 1904.

Le Mouvement Socialiste (Revue internationale), 15 janvier 1904.

Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, par Léon Chaine (Paris, Storck, 1903). — Ce livre est un document curieux : il est l'œuvre d'un catholique dreyfusiste, membre du *Comité catholique pour la Défense du Droit*, dont la préoccupation fondamentale fut, selon les termes de ses statuts, au moment de l'affaire Dreyfus, de « s'appuyer sur les principes de 1789 dont l'application loyale pourra seule, après le triomphe définitif de la Justice et de la Vérité dans la crise actuelle, assurer en France la paix intérieure avec la pleine liberté religieuse ». C'est une concurrence faite par des catholiques libéraux aux protestants ou libre-penseurs de la « Ligue des Droits de l'Homme ».

Le fait n'en est que plus intéressant à noter, — la même idéologie pouvant convenir aux uns comme aux autres. — Mais le volume de M. Léon Chaine a un autre intérêt que d'appeler l'attention sur le mouvement dreyfusiste qui se manifeste dans quelques milieux catholiques. Il nous renseigne sur bien des points d'ordre essentiel pour ses coreligionnaires. « L'affaire Dreyfus, dit-il dans sa préface, a révélé chez un trop grand nombre de catholiques des défaillances multiples de conscience ou d'intellect. » L'auteur critique le militarisme, et déclare : « Il ne faut pas que l'armée soit au-dessus de la nation ; et nous entendons nous prévaloir avec un soin jaloux du tutélaire adage des Latins: *Cedant arma togæ* » (p. 28). Le nationalisme ne trouve pas en lui un défenseur bien fervent : « Pourquoi ne pas le reconnaître sincèrement : le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité » (p. 47). Il n'est pas tendre pour la « Ligue des Femmes Françaises », fondée sous la présidence de Mme l'amirale de Cuverville. Cette ligue agit de telle sorte qu'elle fit élire, déclare l'auteur, ceux qu'elle combattait ! Plus grande sottise de la part d'un parti est difficilement imaginable. A la suite de M. Anatole Leroy-Beaulieu, M. Chaine répudie l'antisémitisme, dans un but d'apaisement social. Non seulement l'auteur reproche à ses coreligionnaires de s'être montrés en masse hostiles à la cause de Dreyfus, et d'avoir fourni le plus gros contingent des

troupes militaristes, antisémites et nationalistes, mais encore il trouve qu'un grand nombre d'entre eux tiennent encore « leurs regards fixés sur les drapeaux exilés de la monarchie » (p. 93). Il se proclame républicain (p. 97). Tout un passage est à citer sur la stupidité des catholiques qui ont accepté les histoires à la Ponson du Terrail des du Paty de Clam et autres Gribelin, etc...: « Quand on pense, dit-il (p. 118), que les gens à qui de pareilles niaiseries n'ont pas fait hausser les épaules sont les mêmes, pour la plupart, que ceux qui ont ajouté foi à la longue fumisterie de Diana Vaughan, aux funambulesques révélations du repenti Léo Taxil, à l'apparition du diable avec ses cornes dans les loges de franc-maçons, il est bien permis de se demander s'il n'y a pas quelques réformes à introduire dans les méthodes d'éducation et d'enseignement qui ont été assez inefficaces pour que des esprits préparés par elles restent à ce point dénués de sens critique et nous offrent un spectacle aussi lamentable et humiliant pour la raison humaine. » Il critique (p. 147) avec sarcasme « certaines dévotions nouvelles ». « Tout le monde, hélas ! a entendu parler de la spécialité de saint Expédit de s'occuper des choses pressées ; ne trouvez-vous pas imbécile cette dévotion fondée sur un mauvais calembour ? » Il dénonce le « honteux marchandage » du culte de saint Antoine de Padoue (p. 149). L'auteur déclare (p. 161) que « la défiance instinctive que certains catholiques ont montrée à l'égard de tout progrès scientifique, et l'esprit rétrograde avec lequel ils ont envisagé les découvertes faites dans l'ordre naturel » ne pouvaient que les couvrir de ridicule. Il s'écrie (p. 214) : « Que de gens que l'on appelle catholiques et qui ne sont que d'âpres conservateurs. Beaucoup de ceux-là ne voient dans le clergé pour lequel ils marquent un certain respect qu'une sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens, leurs personnes, leurs vies. » M. Chaine indique plus loin (p. 231) que ses amis ne doivent pas regarder l'Université comme un ennemi : il y a beaucoup de professeurs catholiques qui y défendent et propagent leurs idées. C'est la voie à suivre : les catholiques ne doivent pas déserter l'Université, mais y entrer en bloc (p. 283). L'auteur conclut (p. 348) : « Nous restons convaincu que la doctrine évangélique n'est pas en contradiction avec les vrais principes de la Révolution française, et ce qu'il y a de légitime dans les revendications de l'es-

prit moderne n'a rien à craindre de l'Église. » *Si le parti clérical suivait les indications de l'auteur, il aurait vite triomphé des partis démocratiques. Mais les recommandations très hardies et très habiles de M. Léon Chaine seront-elles entendues ? L'Église a de telles ressources de souplesse qu'on ne peut pas conclure a priori que ce soit là une éventualité impossible.*

La Bretagne Nouvelle (organe des Bleus de Bretagne), 15 février 1904.

. . . . . .

Si nous luttons avec toute notre énergie en Bretagne contre l'ignorance et l'intolérance d'un clergé entrant, les manches retroussées, dans la mêlée politique et si oublieux du Christ, nous le faisons avec une foi exempte de sectarisme, nous sommes capables de rendre hommage aux hommes de convictions sincères et aux cœurs honnêtes. Et M. Chaine est un convaincu et un honnête.

J'avais déjà entendu parler de ce livre qui a soulevé des opinions diverses et curieuses dans la presse : haineuses et méchantes dans certaines feuilles pieuses qui se soucient peu d'être justes et charitables et ne sont poussées que par les passions politiques ; bienveillantes plutôt, mais surtout sincères, dans la presse républicaine et libre-penseuse.

Dans sa première partie, le livre de M. Chaine est impressionnant. Il serait intéressant d'en faire une critique approfondie. Je regrette vraiment de ne pouvoir l'écrire à cette place trop restreinte. Il faudrait pour cela une brochure. Je la ferai peut-être un jour, car le livre de M. Chaine marque un « état d'âme » qu'il est utile de préciser au moment où la religion catholique meurt de son inconscience.

J'ai ouvert le livre de M. Chaine avec un curieux empressement et tout de suite je fus en pays de connaissance, ce qui me procura, je l'avoue, un véritable plaisir.

Eh quoi ! voici un homme essentiellement catholique, un pratiquant, un fidèle de l'Église, qui vient à nos côtés pour mener

la bataille contre ses coreligionnaires fanatiques dont les plus fougueux organisent en ce moment même une véritable chouannerie en Bretagne ! Quoi, voici un catholique qui prend une hache et cogne avec nous sur le monument séculaire de la superstition, les cultes intéressés des saint Antoine de Padoue et autres Expédit ! Quoi, voici un catholique qui nous parle de justice et qui est dreyfusard !

Et je pars en son intéressante compagnie, tournant les feuillets de son livre et séduit par le charme d'une conversation élevée et vivante. Et nous allons ensemble, heureux, joyeux de cette belle joie que donne la conviction de travailler pour l'amour du meilleur dans l'humanité. Oui, nous marchons tous deux dans le même chemin clair ; nous écartons les broussailles et nous redressons les ronces, les rosiers sauvages et les aubépines qui envahissent le sentier fleuri et parfumé. Nous élaguons sur notre passage les branches encombrantes, nous taillons, nous coupons même, sur les vieux troncs encore noueux, les pousses mortes faute de sève, et voici que tout à coup, au plein de la chanson d'espoir gazouillée par les oiseaux auxquels nous jetons le bon grain, au milieu du chemin ensoleillé, une barrière se dresse devant nous.

C'est le dogme.

Et là, subitement M. Chaine se refuse à avancer, il se voile les yeux, et reste, la voix étreinte, debout devant cette barrière. Il refuse l'obstacle et ne fait pas le moindre effort pour le franchir.

Et tandis qu'assoiffé de vérité et de logique, désireux de continuer ma route et d'aller « au delà » je passe de l'autre côté de la banquette romaine, je regarde étonné et anxieux M. Chaine qui s'obstine à ne plus me suivre.

Et je dis en toute conscience à M. Chaine : Vous êtes un bon chrétien, vous prenez comme maxime les paroles du Christ : Aimez-vous les uns les autres. Vous les piquez au milieu de votre livre comme la règle pure de la religion. Donc c'est que vous croyez à un Christ simple, bon, doux, humain et que la parole et les actes du fondateur du christianisme doivent être, seules, le guide du parfait chrétien. Or, quel rapport y a-t-il entre la religion catholique actuelle émanée du dogme romain et celle que rêvait et prêchait le Christ ?

Comparez une des manifestations de Jésus, une de ses réu-

nions sur la montagne aux somptueuses cérémonies, aux expositions processionnelles du culte présent et dites-moi ce que penserait Jésus de ces spectacles purement techniques, de ce faste qu'il a si ardument combattus ?

Et puisque vous critiquez avec nous, dans une certaine mesure, les abus, les égarements de la religion catholique pourquoi ne pas rester toujours avec nous jusqu'au bout dans la belle et simple morale que le Christ enseignait, morale toute laïque ? Cette morale nous suffit. Pourquoi ne suffit-elle aussi à un esprit aussi large et aussi élevé qu'est celui de M. Léon Chaine ?

C'est que M. Chaine, s'il est chrétien, est aussi catholique et romain ; et s'il refuse de discuter le dogme n'est-ce pas parce qu'il craint que son christianisme sincère et profond ne vienne y sombrer ?

Romain. Tout est là, et ce mot explique la deuxième partie du livre qui est un plaidoyer, peu convaincant, en faveur des congrégations. Nous y trouvons les mots de sectaires, de jacobins, de tyrans, au milieu des défenses piteuses et intéressées des pères de la congrégation. Sans vouloir chicaner l'auteur sur une fantaisie regrettable dans un livre de cette valeur à l'endroit d'un commissaire rendu célèbre, nous avouons que cette seconde partie du courageux ouvrage de M. Chaine nous déconcerte, sans nous étonner.

Que M. Chaine ne m'en veuille pas de ces critiques. Je les écris avec la sincérité qu'il a mise dans son livre et je lui exprime toutes mes félicitations pour avoir publié un livre sain et honnête qui exprime les sentiments d'un homme consciencieux dans une langue pleine de charme et de séduction.

A. Bott.

Le Mouvement Socialiste, 15 février 1904.

LA CRISE DE LA PENSEE CATHOLIQUE

La condamnation par Rome de l'abbé Loisy met en pleine lumière cette crise de la pensée catholique, dont naguère Sorel nous parlait dans la *Revue de métaphysique et de morale*.....

Il semble qu'on pourrait distinguer dans le catholicisme actuel *trois tendances principales*. Il y a d'abord les traditionalistes, les théologiens, qui s'en tiennent plus ou moins à la philosophie scolastique ; c'est l'intellectualisme catholique.....

Il y a ensuite les catholiques sociaux, chez qui se marque l'influence de Lamennais ; peu préoccupés de théologie, rassurés s'il n'y a pas contradiction violente entre les dogmes et leur « socialisme », ils s'autorisent volontiers, philosophiquement, de ce même Kant que Léon XIII et Mgr Turinaz réprouvent si catégoriquement.....

Sorel remarque que Mgr Turinaz, muet sur l'apologétique de M. Brunetière, réserve toute sa sévérité à MM. Blondel et Fonsegrive, qui représentent ce que nous appellerons, à côté du courant intellectualiste et du courant social, le courant mystique....

.....

Les catholiques *sociaux* qui s'adaptent à la bourgeoisie contemporaine, si sceptique, si veule, et qui essaient de rallier une partie du peuple ouvrier et paysan, ne paraissent donc pas très dangereux à l'Église traditionnelle ; bien plus inquiétants semblent les *mystiques*, qui se réclament d'une philosophie anti-intellectualiste, pour qui les états profonds de la conscience constituent la base d'une métaphysique dépassant tout ensemble et le relativisme kantien et l'ancien dogmatisme. Pour ces *mystiques*, l'Église doit se placer au-dessus des choses d'État et de droit qui concernent la raison laïque ; le surnaturel, la vie intérieure et vraiment religieuse, seuls, la regardent ; il n'y a pas d'économie sociale chrétienne. Ces catholiques mystiques furent dreyfusards ; leurs tendances sont bien marquées dans le curieux livre de M. Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. On comprend qu'ils paraissent aux théologiens beaucoup plus dangereux que les catholiques sociaux ; ils renversent la tradition philosophique ; leurs tendances sont bien plus révolutionnaires ; l'Église, avec eux, cesserait d'être un gouvernement au sens temporel du mot, ce à quoi les soi-disant démocrates chrétiens, comme les théologiens intellectualistes, tiennent avant tout ; ils versèrent dans le dreyfusisme, ce dont les démocrates chrétiens se sont bien gardés, trop férus de raison d'État, et d'ailleurs trop opportunistes, pour ne pas faire plier le droit devant la politique. Théologiens et catholiques sociaux

peuvent donc s'entendre ; mais non théologiens et mystiques ; *c'est cependant grâce à ceux-ci que le catholicisme pourra, selon Sorel, vaincre la crise qu'il traverse.*

.....

Edouard Berth.

L'Événement, 28 février 1904.

LOURDES QUESTIONS

Je veux parler ici d'un des livres d'idées les plus âprement sincères, les plus forts et les plus vrais que nous ayons lus depuis quelques années. Ecrit au milieu d'une des plus formidables tourmentes qui aient agité la conscience de notre pays, il porte la trace aiguë des actuelles préoccupations, il aborde les problèmes vivaces de l'heure présente, et cela avec une franchise et une clarté qu'il faut vanter hautement.

Il s'agit du livre intitulé *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* dont l'auteur, un Lyonnais, M. Léon Chaine, avoué, est un écrivain de la vigoureuse et claire lignée des Ballanche et des Tisseur. Léon Chaine publia, le 29 mars 1902, dans le journal de l'abbé Naudet, *la Justice Sociale*, une *Lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque* sur l'attitude de la grande majorité de ses coreligionnaires dans les récents événements. Les commentaires et les polémiques soulevés par cette lettre prouvèrent à son auteur qu'il avait effleuré de passionnantes questions. Il résolut de les développer en une œuvre de longue haleine, «... de venir témoigner, dit-il dans sa préface, sans autre considération personnelle que l'entière indépendance de son jugement et sa fière bonne foi, en faveur de ce qu'il estime être la vérité..., de libérer sa pensée et son âme ». Il suffit de passer en revue les principaux chapitres du livre pour comprendre quel puissant intérêt se dégage de ces pages d'ardente bonne volonté, de rigoureuse logique. Du militarisme, d'abord, M. Léon Chaine pense qu'il est fondamentalement opposé à toutes les doctrines du Christ ; les catholiques, héritiers d'une religion de paix et d'amour,ne devraient-ils pas être les premiers à repousser passion-

nément le Moloch cruel et sanglant de la guerre ? — De même dans le chapitre du nationalisme, tout en reconnaissant la touchante et naturelle réalité du sentiment patriotique, l'auteur se refuse à admettre, de la patrie, « un culte étroit, puéril et grossier ». « Le catholicisme est une internationale sublime ; chaque membre de cette association, mieux que cela, de cette communion, ne ressemble-t-il pas à ce citoyen de l'ancienne Rome qui, si loin qu'il égarât ses pas, portait avec lui, dans son nom seul, la grandeur, la majesté, la puissance du peuple romain... ? » Et ce sont aussi des vérités audacieuses que renferment les chapitres suivants : *Les femmes et la politique ; Antisémitisme ; Les catholiques et le bon vieux temps*, où l'auteur montre combien à tort certains catholiques restent obstinément attachés au passé, les yeux tournés vers les régimes déchus, qui pourtant ne leur furent pas toujours absolument favorables. « Les rois de France étaient les fils aînés de l'Église, mais avouez-le, c'étaient des fils bien méchants et qui parfois battaient leur mère. »

Un autre point tient à cœur à M. Léon Chaine : il reproche à ses coreligionnaires ce qu'il appelle leur *timidité intellectuelle*, la crainte d'envisager sous leur vrai jour les problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui avec une impitoyable violence devant la conscience des foules et des classes, de ne pas revendiquer, pour le plus grand honneur de la foi chrétienne, toutes les nobles campagnes en faveur de la justice, de la liberté, de la bonté. Il se moque agréablement des dévotions nouvelles, à saint Expédit, à saint Antoine de Padoue, à saint Joseph de Cupertino, « végétations parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix ».

Ce qui illumine ce livre, lui donne le caractère spécial des œuvres prédestinées à une grande fortune parce qu'elles sont une date, un moment de la pensée des hommes, c'est, pour employer un mot cher à l'auteur, un grand souffle de *bonne volonté*, et de *bonne foy* comme eût dit Montaigne ; l'ardent désir de mettre d'accord avec leurs propres principes les honnêtes gens de tous les partis ; la virile certitude que si tous les hommes avaient au cœur le véritable amour de la liberté, il faudrait bien, enfin, que la liberté triomphât ; la conviction que beaucoup de haines et de calomnies reposent sur des ignorances et des malentendus ; et par-dessus tout, une vive allure de courage et d'indépendance,

une merveilleuse sincérité, une bonté vraiment chrétienne, dans l'antique et primordiale acception du mot.

Oui, lorsqu'on a lu ces pages solides et bien françaises où l'auteur invoque désespérément, chez ses amis comme chez ses adversaires, cette *bonne foy* trop souvent étouffée par de vils intérêts,lorsqu'on l'a entendu,en une envolée d'une incontestable poésie, s'apitoyer sur le sort de toutes les âmes rêveuses et douces chassées de leurs Thébaïdes par des lois dont il ne m'appartient pas de parler ici, comme lorsque nous le voyons défendre virulemment la cause d'un *paria*, victime du complot de tous les préjugés et de toutes les puissances sociales aveuglées, on a la sensation d'un recueil de pures méditations écrites avec le sang de ses angoisses et de ses doutes par un chrétien des premiers âges, assoiffé de justice et de vérité !

Un paladin de la justice et de la vérité, et en même temps un philosophe profond et doux, de ceux que l'on peut suivre sans crainte, même malgré quelques divergences d'opinions, parce qu'ils ne vous mèneront que sur des voies d'honneur et de vertu, telle nous apparaît, à travers les feuillets de son livre, la physionomie de M. Léon Chaine. « Catholiques, catholiques, dit-il, vous avez laissé, sans protestations, voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté ! »

Nous qui ne sommes partisans d'aucunes représailles, mais qui avons une invincible foi en les triomphes futurs de la Raison, nous devons seulement lutter pour elle, à côté de tous les hommes « de bonne foi et de bonne volonté ».

Léon Chaine, en terminant son livre, se demande quelle en sera la destinée : « Qu'arrivera-t-il de la fragile barque que, téméraire, nous jetons hardiment sur la mer démontée, au milieu des bruits sinistres de la tempête et des effrayantes clameurs de l'orage ? »

Nous répondons à la belle âme d'apôtre et de penseur qui a frété cet esquif aux blanches voiles d'espoir : « Rassurez-vous : parmi le fracas des vagues et des ouragans, parmi la pénombre et les nuées des forces contraires, hypocrites ou ténébreuses, elle ira, votre barque, ballottée mais finalement triomphante (car elle porte le bagage de la sincérité et de l'amour humains) vers les havres meilleurs de l'avenir ! »

José Bloch.

Cet article qui a paru aussi dans le *Monde Lyonnais* a été reproduit par le *Jour* du 28 février, le *Grand National* du 1er mars, la *Cocarde* du 1er mars, la *Royauté Nationale* du 6 mars.

Alliance Républicaine Démocratique, 13 mars 1904.

L'ECOLE DE LYON

Au moment où, pour la seconde fois, la Cour de cassation évoque à sa barre le procès Dreyfus, un ecclésiastique, lyonnais sans doute, fait paraître, en manière de suite au beau livre de M. Léon Chaine, une brochure intitulée : *le Dreyfusisme et la mentalité catholique en France.*

L'*Ecole de Lyon*, ainsi qu'on nous permettra de l'appeler, se manifeste dans cet opuscule avec le même courage et la même persévérance. Catholiques sincères, ceux qui la composent n'ont pas craint d'élever la voix en faveur du juif injustement condamné, ils ont bravé les outrages et les excommunications, ils sont prêts à les braver encore.

Il n'est rien arrivé qu'ils n'eussent prédit. Prenez garde, clamèrent-ils à l'épiscopat et à leurs coreligionnaires, l'intolérance appelle l'intolérance. La moisson que vous semez lèvera en tempête. Et les crimes contre le droit et la justice, cela se paie, et chèrement. L'épiscopat et les catholiques demeurèrent sourds à cette éloquente adjuration : les uns n'écoutèrent que leurs passions antisémites, les autres eurent peur de Drumont et des *Croix* comme Mercier en avait eu peur il y a dix ans.

Hâtons-nous de rendre à M. Léon Chaine et à ses amis ce témoignage qu'ils ne se bornèrent pas à faire appel à ce sentiment d'ordre matériel et égoïste, du tort causé aux intérêts religieux par les répercussions et les conséquences de l'affaire Dreyfus. Plus noble et plus élevé était le mobile qui les inspirait. Convaincus que la source des Droits de l'Homme est dans l'Evangile, ils eurent surtout cette préoccupation de conformer, en une douloureuse occurrence, leurs actes et leurs paroles à la doctrine chrétienne ; quand les autres se montrèrent cléricaux, eux se con-

tentèrent d'être catholiques. Ils nous firent mesurer l'abîme qui sépare le croyant du sectaire, le chrétien qui cherche dans la foi une règle de justice de celui qui veut en faire un instrument d'oppression politique. Il nous a été donné personnellement d'entretenir avec M. Léon Chaine une copieuse correspondance sur l'affaire Dreyfus et ses suites. Nous en avons gardé une vive et sympathique admiration pour son caractère, son libéralisme et son ouverture d'esprit. « Si tous les catholiques vous ressemblaient, lui écrivions-nous, rien de tout ce qui est advenu depuis quatre ans ne serait arrivé. » Et il est fâcheux que les partis politiques ne soient pas accessibles aux raisons qui eussent décidé le Jéhova de l'Ancien Testament à épargner une ville coupable, si elle eût contenu seulement dix justes : en pareil cas, les congrégations auraient été, sans nul doute, épargnées par égard pour les dix justes de l'Ecole de Lyon.

L'expérience n'a malheureusement pas corrigé les catholiques. Lisez leurs journaux : ils sont remplis des mêmes clameurs de haine contre le juif. Rien ne les désarme ni ne les convainc.

Et pourtant nous sommes sortis de la première phase de l'affaire, celle où l'on était quelque peu excusable, dans le tumulte et la confusion des polémiques, de laisser prendre en défaut son jugement et son esprit critique.

Chacun a eu le loisir de reprendre sur nouveaux frais, et à tête reposée, comme on dit, l'étude du procès. Depuis Rennes, bien des partis pris sont tombés devant l'évidence : d'infime minorité, les « dreyfusards », puisque « dreyfusards » il y a, sont devenus l'immense majorité. C'est fort heureux, car ç'eût été à désespérer du bon sens du pays que la croyance à une pareille fable, si pauvrement imaginée, eût pu survivre à l'exaltation patriotique, habilement, mais artificiellement déterminée dans les masses profondes au début de l'affaire. L'esprit de corps lui-même, de sa nature le plus irréductible et le plus rebelle à la conversion, s'est départi de l'entêtement dont il se faisait un point d'honneur.

Seuls, les cléricaux résistent. La culpabilité de Dreyfus est un dogme à ajouter à leur credo. Rien de plus déconcertant, rien de plus décourageant.

Nous savons des républicains, que leur tempérament incline plutôt à l'indulgence et au pardon, et qui faisaient fonds sur la

résipiscence présumée des catholiques, au moment du second procès, pour obtenir quelque tempérament dans l'application des récentes lois de défense laïque. Ils en seront fort empêchés par l'attitude des chefs et des organes catholiques, qui tiennent absolument à se perdre et à perdre leur cause pour que Mercier et Gonse n'en aient pas le démenti. C'est du dévouement, ou nous ne nous y connaissons pas. Si les conservateurs avaient dépensé jadis à défendre leur situation politique le quart des efforts qu'ils ont déployés pour repêcher ces deux hommes, on ne les eût pas aisément délogés du pouvoir. L'histoire enregistrera de telles abnégations. Nous doutons fort qu'elle les admire.

Alors qu'un homme de bonne foi ne peut pas étudier les documents de l'affaire Dreyfus sans voir, au bout d'un quart d'heure, l'innocence du condamné s'imposer à sa conviction avec la force de l'évidence absolue, les cléricaux demeurent incapables de l'effort intellectuel qu'il faudrait pour entreprendre cette étude et s'émanciper des suggestions de la presse nationaliste et antisémite.

Contre une pareille inertie, rien n'a de prise. Et les braves gens de l'« Ecole de Lyon » y perdront leur temps et leur peine.

Dès 1897, M. Anatole Leroy-Beaulieu avertissait les catholiques du danger qu'ils couraient en suivant les mauvais bergers de l'antisémitisme.

L'antisémitisme, ajoutait cet économiste clairvoyant, a jeté le discrédit sur les catholiques, il leur a enlevé le droit de parler de liberté ; il a permis de révoquer en doute leur sincérité et leur loyauté ; il a justifié, pour beaucoup, les mesures de défiance et de défense proposées contre l'Eglise et contre les congrégations.

M. Leroy-Beaulieu se contente d'être un économiste de science et de conscience. Bien que croyant, il n'a pas été plus écouté que M. Léon Chaine.

Drumont, ce sociologue en toc et en simili ; Rochefort, ce banquiste ridicule, voilà les docteurs de la pensée catholique en France. La théorie des cardinaux, des évêques, des curés, des séminaristes, des marguilliers et des fidèles leur emboîte le pas.

J. Dessaint.

Cet article a été reproduit par le *Courrier de l'Aveyron* du 9 mars, la *Correspondance Politique* du 11 mars, le *Paysan de*

France du 13 mars, le *Progrès de Chartres* du 13 mars, le *Petit Troyen* du 14 mars, la *Dépêche de Rouen* du 15 mars, l'*Avenir d'Alençon* du 16 mars, l'*Avenir de la Vienne* du 18 mars, l'*Ardèche* du 19 mars, l'*Echo des Cévennes* du 20 mars, le *Journal de Vernon* du 9 avril.

Le Rappel, 16 mars 1904.

MENTALITE CATHOLIQUE

Il y a quelques mois, nous signalions à nos lecteurs un beau livre de M. Léon Chaine, *qui restera comme un des plus précieux et des plus curieux documents pouvant servir à l'histoire de l'Eglise catholique à notre époque. C'était l'ouvrage, en quelque sorte classique dès aujourd'hui*, intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

M. Léon Chaine est catholique, on le sait, et personne n'a oublié avec quelle sincérité, ni avec quelle modération de langage il critiquait les erreurs de jugement et les fautes commises par ses coreligionnaires, notamment au cours de la dernière grande crise militaire, judiciaire et politique traversée par notre pays.

***

Un esprit en tout semblable pénètre le livre que publie à son tour un autre catholique qui, de plus, est un prêtre. Je veux praler de : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*. Je reçois ce volume signé de ce nom : abbé Henri de Saint-Poli.

Deux épigraphes, empruntées à Bossuet, nous renseignent dès le seuil du livre sur la philosophie dont il est pénétré :

« Il faut *chercher de soi-même* et aller au devant de la vérité, si nous voulons la connaître et la découvrir. »

« ....Voyez comme la justice est contrainte de marcher par des voies serrées, secourez-la, tendez-lui la main, faites-vous honneur, déchargez votre âme et délivrez votre conscience en la protégeant. »

Vous apercevez d'ici le reproche principal que l'écrivain va faire à la mentalité catholique. Le catholique ne cherche pas *de lui-même la vérité*. Il charge des intermédiaires de trouver pour lui la vérité et de la lui enseigner. Par exemple, au cours des discussions auxquelles donnait lieu partout l'affaire Dreyfus, on entendait rarement un catholique dire : « Je me suis fait telle conviction parce que j'ai lu telles et telles pièces du dossier, qui ont été publiées et qui ont été reconnues authentiques. » Non. Le catholique sortait des phrases dans le genre de celle-ci : « Dreyfus est coupable. L'abbé Huntel me l'a affirmé. Et l'abbé Huntel est le petit cousin d'un officier qui connaît les dessous de l'affaire. » Plus simplement, d'autres catholiques affirmaient: « Dreyfus est coupable : mon journal, qui est bien pensant, le jure tous les matins. » Or, le publiciste clérical, lui-même, n'appuyait sa conviction que sur les affirmations du général Mercier ou du colonel Henry.

Croire sans discuter des personnes jugées *a priori* dignes de foi, au lieu de discuter et de comparer les faits : telle est, suivant l'aveu du prêtre qui a écrit les pages que je résume, un des traits principaux de la mentalité des catholiques.

Cette disposition d'esprit explique que le cléricalisme se confond presque avec la religion : en effet, les réactionnaires dupent aisément les catholiques en leur tenant de faux raisonnements. Les réactionnaires s'écrient soudain : « Défendons l'Église. Le seul soutien possible de l'Église est le trône. » Et les catholiques se font monarchistes. L'Union conservatrice est battue aux élections. « Autre chose, reprennent les réactionnaires : Défendons encore l'Eglise. Les ennemis de l'Eglise sont les juifs, les protestants et les francs-maçons. » Et les catholiques sont antisémites, antiprotestants et antifrancs-maçons.

*
* *

En persistant dans cette voie, constate l'abbé de Saint-Poli, les catholiques seront constamment bernés par les politiciens qui ambitionneront de se servir d'eux. Mais la mentalité des croyants ne peut-elle se guérir de son absurde crédulité ? Ne peut-elle faire son bien de la Raison moderne ?

Si, reprend l'abbé. La preuve, c'est qu'il y a des catholiques raisonnables. Il y a, entre autres, les membres du *Comité catholique pour la Défense du Droit* dont l'attitude a été si courageuse dans les luttes récentes.

Le *Comité pour la Défense du Droit* « tendait à la conciliation, sur le terrain des faits, de ces prétendues antinomies qui s'appellent la foi chrétienne et la pensée moderne, l'autorité et la liberté. Son credo, c'était, en effet, le libre examen politique... »

Le lecteur m'arrête ici et remarque :

— Votre abbé parle du libre examen *politique*. Est-il donc nécessaire de joindre un adjectif au mot libre examen ? Le libre examen n'est-il pas la critique illimitée des faits, des actes, des doctrines et des croyances ?

Hélas, non ! Les catholiques dont nous parlons, et dont nous serions coupables de ne pas reconnaître la loyauté et les qualités de cœur, ne vont pas aussi loin que vous l'espérez. Ils s'en tiennent au libre examen politique.

Notre abbé écrit :

« Le *libre examen politique* devrait, ce semble, rendre toute union impossible entre l'Église et le siècle, s'il s'était confondu avec le *libre examen en matière de foi*. Mais le dreyfusisme catholique se déclarait entièrement soumis aux directions venues de la chaire de Pierre. Il ne prétendit rien innover en matière d'exégèse ou de dogme. Et c'est en cela qu'il allait différer du Loysisme. »

Ne nous y trompons pas. Entre les âmes religieuses, — comme l'auteur des *Catholiques français* et celui de la *Mentalité catholique*, — et les esprits laïques il y a bien un abîme. Nous ne voulons aucune entrave au libre examen. M. Léon Chaine et l'abbé de Saint-Poli attachent au pied du libre examen ce boulet : le dogme.

Il y a quelques catholiques qui sont des hommes de beaucoup de cœur, des citoyens impeccables ; nous avons le droit de les admirer. Nous avons le devoir de les considérer comme des adversaires.

Hugues Destrem.

Cet article a paru le même jour dans le *XIXe Siècle* et a été reproduit par l'*Yonne* d'Auxerre.

Floréal, 20 mars 1904.

LES CATHOLIQUES DREYFUSARDS

L'affaire Dreyfus, je ne saurais trop le répéter, a été la pierre de touche des intelligences, des consciences et des cœurs. Elle a divisé la France en deux grands blocs ; d'un côté, les esprits de libre critique ; de l'autre, les adeptes de la foi. Ceux qui raisonnent et ceux qui croient.

Les réactionnaires et les catholiques ont cru à la parole des généraux, comme ils croient à la vérité des Evangiles. Ils n'ont pas voulu discuter les dépositions, contrôler les témoignages ; de là leur ignorance profonde de l'Affaire. On peut conclure que le Dreyfusisme a été le triomphe éclatant de la Raison sur la Foi.

Toutefois, de nobles exceptions se sont produites, auxquelles je suis heureux de rendre hommage. Quelques catholiques, dès 1898, ont eu le courage peu banal de résister à la tempête antisémite. C'est ainsi que des hommes comme MM. Aynard, Paul Viollet, Léon Chaine, catholiques militants, et des prêtres comme les abbés Frémont, Pichot et Brugerette n'hésitèrent pas à prendre parti pour Dreyfus, lui reconnaissant le droit d'être innocent, bien que juif.

Il ne faut pas oublier non plus que le premier organe qui milita en faveur de la revision du procès de 1894 fut le *Figaro*, journal catholique et conservateur. Par la suite, Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*, et Hervé de Kérohant, dans le *Soleil*, — ô Charles Maurras, voile-toi la face ! — engagèrent une vaillante campagne en faveur du martyr de l'île du Diable.

Si les catholiques avaient été intelligents, s'ils avaient eu simplement cette sensibilité du cœur que l'on aimerait à trouver chez les disciples du doux Jésus, ils auraient écouté la voix des de Rodays, des Cassagnac et des Hervé de Kérohant. Mais, par un aveuglement qui sera leur perte, ils se sont enrôlés sous la bannière d'un Arthur Meyer et d'un Edouard Drumont. M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, est un juif authentique, entouré de dix-sept juifs plus ou moins renégats. M. Edouard Drumont a, dit-on, le faciès sémite très accentué. Cela n'est-il pas d'une belle ironie !...

Le résultat de cette erreur, pour le parti catholique, a été la formation du bloc républicain et anticlérical qui poursuit actuellement, avec tant d'ardeur, la lutte contre les congrégations. Aveugle qui ne se rend pas à cette évidence. Les faits sont là, que nul ne peut nier. Cette vérité, voilà déjà quelques années que je la crie aux catholiques, moi leur adversaire de toujours. Jusqu'alors, ma voix se perdit dans le silence. Aujourd'hui, quelques-uns l'entendent, et ceux-là commencent à me donner raison.

Je viens de lire un livre ayant pour titre : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*, dans lequel cette thèse est présentée d'une façon saisissante. L'auteur de cette œuvre, M. l'abbé Henri de Saint-Poli, n'hésite pas à proclamer sa foi dreyfusiste.....

L'abbé de Saint-Poli montre avec raison que les vrais chrétiens — ce mot pris dans le sens le plus noble — auraient dû être les premiers dreyfusards.....

Il serait à souhaiter que les catholiques pussent lire cette œuvre ; ils comprendraient combien grande fut leur faute, lorsqu'en 1898, ils se solidarisèrent contre le Droit et la Justice avec une demi-douzaine de gredins ou de faussaires. Ils verraient que Mercier, Drumont, Lemaître et Coppée ont fait plus de mal aux congrégations que M. Combes n'en fera jamais. Je voudrais aussi que le livre de M. de Saint-Poli fût lu et médité par MM. les évêques, pasteurs spirituels responsables de leurs brebis. Je sais que cinq ou six évêques en France sont nettement dreyfusards ; le pape Léon XIII l'était bien !... Mais il y eût eu quelque courage de leur part à s'opposer aux folies sanguinaires de l'antisémitisme et à dénoncer les Arthur Meyer et les Edouard Drumont comme les pires ennemis de la religion catholique.

Ajouterai-je, pour terminer, que M. l'abbé de Saint-Poli n'est ni le premier ni le seul qui ait fait entendre une voix fraternelle en faveur de la vérité ? Parmi les catholiques, M. Léon Chaine, l'une des notabilités catholiques les plus estimables, les plus érudites et les plus connues de Lyon, a publié sur l'affaire Dreyfus un livre aussi documenté qu'intéressant, qui a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Il est impossible de rendre compte en quelques lignes de ce livre dont toutes les pages sont à lire et à méditer. Retenons, au

passage, cette citation intéressante : « Les catholiques se sont « montrés en masse hostiles à la cause de Dreyfus. C'est aussi « parmi eux que se recrutent le plus grand nombre de militaris- « tes, d'antisémites et de nationalistes. »

Cet aveu sincère, qui honore infiniment M. Léon Chaine, mérite d'être retenu.

.....

L'abbé de Saint-Poli et M. Léon Chaine se sont conduits comme des hommes honnêtes et ont fait preuve d'intelligence ; nous les félicitons grandement. Mais alors, nous leur demandons d'aller jusqu'au bout ; qu'ils soumettent au crible de la critique l'affaire Jésus-Christ, ainsi qu'ils ont fait pour l'affaire Dreyfus. Ils ne tarderont pas à voir que, là aussi, la Vérité est du côté de la Raison contre la Foi.

C'est la grâce que je leur souhaite. Ainsi soit-il !

Armand CHARPENTIER.

Cet article a été reproduit par le *Journal de Laval* du 30 mars.

Le Siècle, 27 mars 1904.

ENCORE LE VOYAGE

Le double défaut de la manifestation parlementaire à propos du voyage de M. Loubet à Rome sautera aux yeux du lecteur le plus innocent. D'abord, cette manifestation a permis de voir le nombre infime des parlementaires qui ont trouvé bon de se mettre en travers des vœux de leur pays. Ils sont une douzaine à la Chambre et deux au Sénat.

Ensuite, elle a réintroduit dans la discussion courante un sujet qui en était sorti et qu'il est de l'intérêt des catholiques mêmes de maintenir dans l'ombre : celui du pouvoir temporel.

Je sais tout ce qu'on peut dire en faveur du pouvoir temporel. On dit qu'il est nécessaire à l'exercice de la puissance spirituelle de la papauté. C'est là le grand argument de ses partisans. Par malheur, les faits leur donnent tort. Voici trente-quatre ans

que le pape n'est plus souverain temporel, et jamais sa souveraineté spirituelle n'a été aussi considérable qu'aujourd'hui.

Pour négliger les succès qu'il a remportés sur d'autres points du monde, contentons-nous de faire remarquer qu'en France toute trace de dissidence et d'insubordination a disparu. Léon XIII et Pie X n'ont jamais eu à s'occuper du gallicanisme, que déplorèrent leurs prédécesseurs et qu'entretenaient soigneusement les souverains français surnommés fils aînés de l'Église. Cette vérité n'est pas perceptible aux indifférents seulement. Un certain nombre de catholiques s'en sont rendu compte, et je n'en veux pour preuve que la seconde édition d'un ouvrage qui a été accueilli comme un événement à la fois religieux et littéraire : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Son auteur, M. Léon Chaine, avoué à Lyon, catholique convaincu et pratiquant, écrit :

« Pour beaucoup de nos contemporains, et, aujourd'hui, nous serions de ceux-là, le pontificat de Léon XIII est la vivante démonstration que la papauté, dépouillée de son pouvoir temporel, ne perd rien de sa grandeur et de son prestige. »

Les partisans du pouvoir temporel ne manqueront pas d'excommunier ce brave et clairvoyant citoyen. Il n'en est pas moins vrai qu'ils n'avaient aucun intérêt à porter la question devant l'opinion publique en un pays de logique comme le nôtre, qui ne favorise pas les solutions intermédiaires et pour lequel il sera très facile de transformer le voyage de M. Loubet à Rome en une sorte de démonstration anticatholique.

Ces gens-là prétendent au monopole du patriotisme, et ils ne connaissent même pas leur pays.

J. Cornély.

LYON

Le Salut Public, 18 janvier 1903.

Il se produit actuellement chez les catholiques d'élite, sous la haute et bienveillante impulsion de Léon XIII, une notable rénovation intellectuelle, aussi bien dans le domaine de la science que dans celui de la politique et de la sociologie. Ce phénomène destiné à maintenir l'immortelle jeunesse du christianisme et à perpétuer son efficacité, de générations en générations, a le don d'effrayer certaines intelligences vieillies, à la pensée cristallisée.

Qu'il s'agisse du droit des peuples d'exercer l'autorité politique, en dehors de la superstition qui assigne le pouvoir à un délégué authentique de la Providence, du devoir pour le patronat de payer à l'ouvrier un juste salaire, ou bien qu'il soit question de briser l'enfantine chronologie classique du monde et d'attribuer à la création des origines illimitées, aussitôt un insupportable malaise s'empare de ces esprits. A l'audition de vérités pourtant élémentaires, ils se retournent d'instinct vers les temps où le Saint-Office, oublieux de ses attributions, anathématisait la rotation de la terre, où l'excellent Auguste Nicolas qualifiait la République de 1848 de « fille du démon », où les six jours de la Genèse étaient évalués à cent quarante-quatre heures d'horloge par le « savant » Bergier...

L'auteur anonyme de l'article paru dans le dernier numéro de la *Revue des Revues*, sous ce titre : *la Grande crise de l'Eglise de France*, est bien le type de ces attardés, pétrifiés, comme la femme de Loth, dans leur éternel geste de regarder en arrière, esprits-

bornes plantés là et qui ne marcheront plus parce qu'ils sont morts. Paix aux juges du Saint-Office et au « savant » Bergier ! Copernic,Lamarck,de Humboldt n'étaient point venus et Léon XIII n'avait point parlé. Mais quelles raisons pourrait bien invoquer pour son excuse l'écrivain catholique qui affirme aujourd'hui ceci : « L'Eglise de France est en péril ; la vieille foi est ébranlée ; *les vieux dogmes tombent en poussière, sous les coups méthodiques du sacerdoce lui-même* », et non seulement verse, dans le sein d'une publication aussi indifférente qu'il soit possible de l'être aux intérêts religieux, des doléances superficielles et surannées, mais y porte des accusations de la plus notoire injustice ?

Et pourquoi l'Eglise de France serait-elle en péril ? Parce que la science, le libéralisme politique, le sens de la solidarité humaine et un plus ardent souci des humbles ont rompu les barrières traditionnelles et envahi les âmes droites et naturellement chrétiennes ; parce que de grands orateurs sacrés, des exégètes, des apologistes, renonçant au savoir des théologiens du moyen âge, qui était celui du temps, admettent avec Cuvier, Newton, Boucher de Perthes, Darwin même que l'évolution est la loi posée par la stabilité éternelle à son œuvre : la vie infinie ; que l'homme, avant d'être frappé à l'effigie de Dieu, eut une ascendance organique ; que le monde stellaire fourmille, lui aussi, d'un limon incommensurable sur lequel le souffle divin a passé ; que la lettre de la Bible, enfin, après avoir parlé à l'imagination poétique d'un peuple de bergers, contient assez d'esprit et de vie pour conduire l'humanité jusqu'à son dernier stade. Non, l'Eglise n'est pas en péril. Si quelques-uns de ses vieux vêtements tombent en lambeaux, jamais son âme rajeunie n'offrit au monde plus de consolantes solutions à tous les problèmes et à toutes les douleurs qui l'assaillent.

Une véritable renaissance intellectuelle est donc en voie d'accomplissement dans les rangs de l'Eglise de France ; et rien n'en témoigne mieux que l'inquiétude singulière de certains esprits immobiles et attardés.

A cette rénovation, un nombre de plus en plus considérable de catholiques, affranchis des préjugés historiques ou sociaux dont leur enfance fut nourrie, participent chaque jour davantage par leurs actes publics et leur *attitude*. Si l'on en excepte les journaux, pâture superficielle et vaine, et qu'on jette un coup d'œil

sur les grandes publications chrétiennes (telles que la *Revue des Deux-Mondes*, la *Quinzaine*, etc.), et sur les œuvres récentes des véritables écrivains religieux, on constate que l'accord de la science et de la foi, en dépit de quelques sectaires de laboratoire, se scelle de jour en jour plus étroitement, de même qu'en dépit de nos démagogues la démocratie trouve de plus en plus ses uniques conditions de vie dans ce précepte d'hygiène morale et sociale, dans ce code de justice et de fraternité qui se nomme l'Evangile.

Un livre fort curieux, dû à la plume d'un catholique lyonnais, M. Léon Chaine, qui prend je crois pour la première fois la parole en public, est, à cet égard, d'une haute signification. *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, tel en est le titre. Non point que cet ouvrage, beaucoup trop déparé à mon sens par la circonstance qui en a motivé la publication, prétende à une portée dogmatique considérable. Non ! C'est l'œuvre d'un « fidèle » qui se contente, selon sa pittoresque expression, de murmurer son avis à la porte de l'Eglise dont il fait inébranlablement partie, sans ostentation d'ailleurs, de même que sans respect humain.

Mais du moins cet avis est-il net. M. Léon Chaine a dû s'inspirer de la parole de Joseph de Maistre dont il abhorre cependant les théories sur la guerre : « Ce qu'on croit vrai, il faut le dire hardiment ; je voudrais, m'en coutât-il grand'chose, découvrir une vérité faite pour choquer tout le genre humain : je la lui dirais à brûle-pourpoint. » M. Léon Chaine n'y manque pas. Il a une invincible passion de la véracité et ne demande qu'une chose à son public : la permission de lui être désagréable toutes les fois qu'il le faut. Du moins, je ne gagerais pas qu'en dehors de la haute satisfaction de libérer son âme, il ne prenne accessoirement le plaisir si littéraire de faire, avec le plus de courtoisie possible, enrager quelque peu les gens.

Cela dit afin de ne prendre personne en traître, et toutes réserves faites sur la *contingence* qui est à la base de cet ouvrage, qu'on me laisse poser en principe que peu de livres, en ces dernières années, furent imprégnés d'un « évangélisme » plus radical, d'un esprit plus délibérément indépendant. Que l'auteur déplore « la timidité intellectuelle de certains catholiques », leur insuffisante éducation historique, leur pusillanimité politique et sociale : il le fait avec tant de terrible bonne foi et un tel fond de bonne

humeur et de sympathie qu'après l'engagement il comptera certainement plus d'adversaires désarmés que d'ennemis blessés. Je m'en porte garant auprès des plus réfractaires de ses lecteurs. *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* est un exemple frappant de l'action exercée sur une portion de plus en plus notable de catholiques par la haute critique chrétienne. Mgr d'Hulst, Mgr Duchesne, l'abbé Frémont, le père Maumus ont passé par là et ont achevé l'œuvre commencée par Lacordaire.

M. Léon Chaine est de ces libéraux qui pèchent peut-être par excès de générosité envers leurs adversaires mais qui ne craignent du moins pas, comme tant d'autres, de professer la religion de la tolérance jusque sur les marches de l'église où ils vont entendre la messe. La peur de quelques-uns d'entre nous d'être taxés de catholicisme est ridicule en effet, et la précaution de dissimuler leurs convictions religieuses, dans la crainte de quelque compromission politique, est d'autant plus mal fondée que l'Evangile, en somme, fut la première déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et qu'il est tout au moins singulier que l'affranchi moderne rougisse de l'antique charte d'où est issue sa libération. Libéral et démocrate, jaloux de toutes ses dignités de citoyen, M. Léon Chaine ne s'en montre donc pas moins ostensiblement catholique de principe et de fait. Où est la contradiction ? Et quelle convenance politique y a-t-il à le dissimuler ? Il serait étrange, en effet, que des esprits religieux séparassent leur foi de leur vie, alors que des athées proclament, au nom même de ce même principe de vie, le néant de la critique et de la spéculation et considèrent la religion comme le plus efficace adjuvant de l'instinct social.

On ne peut se défendre cependant de quelque tristesse à la pensée que ce livre d'absolue conviction sera demain en proie à la critique acerbe d'un certain nombre de catholiques non moins sincères et convaincus et que la bonne foi prendra ainsi, au nom d'une vérité en litige, les armes contre la bonne foi. Hélas ! les progrès accomplis dans l'ordre de la pensée et de la science ne s'accompagnent pas toujours de cette vertu réclamée au moins autant que pratiquée par M. Léon Chaine : *la charité intellectuelle*. Et pourtant à quoi bon tout le reste, si nous en sommes dépourvus ? A quoi bon même l'Evangile pour les catholiques si, comme le proclame M. Léon Chaine, « les consciences et les esprits sont

en proie à des luttes fratricides jusque dans le sanctuaire du temple qui les abrite tous ? »

Quoi qu'il en soit de la fortune diverse qui écherra à cette œuvre d'ardente bonne foi et quelques légitimes critiques dont on puisse l'accabler, sinon dans le domaine du dogme du moins dans celui de l'opinion, deux qualités lui restent qui ne lui seront pas contestées : la première est d'être un acte de foi (et rien n'est plus respectable au monde, même chez un esprit enclin au paradoxe, cette avant-garde de la vérité), la seconde est d'être un acte de foi récité avec enthousiasme et passion, débordant de sève et de verdeur.

Que l'auteur, au moment de prendre la plume, n'a-t-il eu la précaution de passer son esprit en revue et de faire prendre rang tout d'abord aux *principes*, au lieu de donner le pas aux « opinions » ! La portée de son livre, dont quelques chapitres, dans leur forme neuve et hardie, sont du plus brûlant et du plus légitime intérêt, mais dont quelques autres sont tout au moins d'une opportunité contestable, n'en eût pas été diminuée, et l'essentiel eût passé sans crainte et sans contradiction.

N'importe, le livre de M. Léon Chaine contient, à côté d'irritants ou inutiles points de vue, trop de certitudes et d'exactitudes pour ne pas constituer, malgré tout, un gain superbe en faveur de cette Vérité vêtue d'habits nouveaux dont je signalais tout à l'heure le rajeunissement.

Pierre Jay.

Comédie Politique, 25 janvier et 5 février 1903.

UN LIVRE

I

Vous voyez, lecteur, un homme bien embarrassé...

Je viens de lire, en quelques jours, d'un bout à l'autre, un livre récent : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, et voilà que je me trouve d'accord sur bien des points avec son auteur, M. Léon Chaine.

Or M. Chaine se déclare « catholique soumis aux directions de la sainte Eglise » et M. Chaine est avoué. D'accord avec un catho-

lique doublé d'un avoué, c'est sûrement la première fois que la *Comédie Politique* enregistre pareil aveu d'un de ses rédacteurs...

Quand je dis d'accord, n'entendez pas que je partage depuis *a* jusqu'à *z* les opinions religieuses, politiques et sociales de M. Chaine. Mais son livre est empreint d'un tel libéralisme, d'un si grand esprit de tolérance que la contradiction devient difficile, presque impossible pour les gens courtois et de bonne foi que nous sommes tous ici. Au lieu de réfuter, on finit par accepter sans effort des vérités qu'on n'eût jamais voulu admettre, présentées d'autre façon. Il y a, notamment, dans le livre de M. Chaine, quelques chapitres sur la loi du 1er juillet 1901 qui m'ont beaucoup troublé — et que je relirai.

M. Chaine est « catholique convaincu et pratiquant ». Mais il est de cette espèce, si rare, de catholiques qui ne s'inclinent qu'à demi et qui prétendent voir clair, de ces catholiques que « leur soummission absolue en matière de foi ne rend que plus jaloux de leur liberté d'esprit pour le surplus ». La définition est de M. Chaine. Sans discuter le dogme, il ne se fait pas faute de porter la cognée à travers la forêt d'institutions surannées ou malfaisantes, de pratiques et de croyances ridicules ou dangereuses qui constituent le dernier refuge d'une foule de catholiques, parmi lesquels brillent précisément les ministres de la religion catholique.

Nous connaissions déjà ces sentiments de M. Léon Chaine par la *Lettre* qu'il adressait, l'an dernier, à un « éminent prélat » et que publiait la *Justice Sociale* de l'abbé Naudet. Dans cette lettre, M. Chaine reprochait aux catholiques d'avoir esquissé la danse du scalp autour d'Alfred Dreyfus, innocent et condamné, au lieu de lui tendre, au nom de la Justice et de la Bonté, une main fraternelle et secourable.

Dans son livre récent, M. Chaine développe sa *Lettre* et il n'est pas tendre pour les... mettons : erreurs ! de la grande majorité de ses coreligionnaires. J'ai bu, non du lait que je n'aime pas, mais du vin de Samos que je préfère, en lisant certains passages. Ecoutez M. Chaine parlant du militarisme :

« Nous abhorrons toute guerre de conquête.....

« *Nous sommes donc de ceux qui crient : guerre à la guerre !* parce que ce cri si humain résume à lui seul tous les principes mêmes du christianisme, parce qu'il n'est que le fidèle et légitime

écho de la loi divine ! *Les chrétiens devraient donc avoir plus que les autres la violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme.* »

Malheureusemnt, ils n'ont cette violente horreur et ces saintes colères que contre quiconque s'efforce de déshonorer la guerre et le militarisme.

M. Chaine n'est pas moins catégorique sur le nationalisme.

« Sans être des enfants, que de gens entendent d'une façon puérile le patriotisme !..... »

En passant, M. Chaine démontre aux catholiques combien est illogique et inadmissible leur façon de vouloir monopoliser le patriotisme, puisque la religion catholique est, avant tout, une internationale et que « le plus patriote des catholiques tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité ». L'aveu est précieux.

Passons au Chapitre IV et voyons ce qu'un catholique indépendant pense de cette « doctrine de haine » qu'est l'antisémitisme.

« A bas les juifs ! Cri de guerre plus grave et plus dangereux que jamais ..... »

Le chapitre suivant n'est pas moins édifiant. M. Chaine constate que les catholiques sont « réfractaires, pour la plupart, au régime républicain », que « longtemps le respect du roi a paru faire partie des pratiques essentielles de la religion et que, depuis quelques années seulement, un prêtre peut se dire républicain sans passer pour hérétique ». M. Chaine a même ce joli mot que rester attaché aux régimes politiques disparus, c'est « espérer la résurrection des morts dès ici-bas » !

Je voudrais faire d'autres citations. Mais cet article est déjà kilométrique. Au fait... je vais l'arrêter là pour cette semaine et, jeudi prochain, je vous montrerai ce qu'un « catholique soumis aux directions de la sainte Eglise » pense des lèpres qui couvrent cette même sainte Eglise sous la forme de trafics financiers, d'exploitations diverses de la bêtise humaine et autres productives saltimbanquades.

M. Chaine, disons-le dès maintenant, espère fermement la guérison de la malade. Il est vrai que s'il ne conservait pas cet espoir, il ne lui resterait, après ce qu'il en dit, qu'une chose à faire : sortir de la maison en faisant claquer la porte et secouer délibérément sur le seuil la poussière de ses escarpins.

II

J'aborde maintenant les chapitres du livre de M. Chaine traitant des questions religieuses, et c'est le côté épineux de ma tâche car je ne voudrais pas (ce qui est facile avec des citations isolées et forcément brèves) dénaturer la pensée de M. Chaine, tout « catholique soumis aux directions de la sainte Eglise » qu'il soit ! Sa « foi sincère » dont parlait l'*Aurore* du 30 janvier et sa bonne foi dont j'ai donné des exemples, méritent mieux que les procédés des moines de la *Croix*, « soumis aussi, cependant, aux directions de la sainte Eglise... ».

Pages 147, 148, 149 et suivantes, M. Chaine traite des dévotions absurdes ou mercantiles, les lèpres dont je parlais jeudi dernier. Oyez, comme dit l'*Ecclésiaste :*

« Tout le monde, hélas ! a entendu parler de la spécialité qu'a saint Expédit de s'occuper des choses pressées ; ne trouvez-vous pas imbécile cette dévotion fondée sur un mauvais calembour... »

M. Chaine continue en citant, entre autres imbécillités de la *Vie des Saints*, l'histoire de saint Nicolas au maillot qui « poussait à ce point la précocité dans l'esprit de pénitence et la soumission aux commandements de l'Eglise qu'*il refusait de prendre le sein de sa nourrice les vendredi et samedi de chaque semaine* ». Je vous demande s'il n'y a pas de quoi donner du foin aux gens qui croient à de pareilles billevesées.....

.....

Et M. Chaine se donne le plaisir de stigmatiser à son tour, d'une virulente apostrophe, les vendeurs du temple. Tous les catholiques (je ne parle pas de ceux abêtis par une foi à l'épreuve des plus grosses bourdes) devraient la répéter avec M. Chaine :

« Arrière donc ce trafic de *faveurs temporelles demandées contre argent comptant* à tel ou tel saint..... »

Un mot maintenant et je finirai là-dessus, — car, si intéressant que soit le livre de M. Chaine, je ne puis.....

.....

le piller de fond en comble, — un mot de l'opinion de M. Chaine sur l'affaire Dreyfus. Cette opinion nous a été révélée, l'an dernier, par la *Lettre* à un « éminent prélat », dont j'ai déjà parlé. On retrouvera cette opinion dans un superbe passage inspiré à M. Chaine par la mort de Zola et que je n'ai pas la place

de citer, non plus que cet autre où il est rendu un hommage... inattendu au *Lourdes* de Zola, non plus encore que cet autre où M. Chaine, dans une figure de rhétorique qui a dû plaire aux catholiques, montre le grand écrivain « portant de ses mains robustes un flambeau *dont il n'a pas vu la lumière*, mais qui a éclairé bien des voyageurs au loin sur la route ». Zola, d'après M. Chaine, aurait donc été l'instrument inconscient de la Vierge.

Mais revenons à l'affaire Dreyfus proprement dite. M. Chaine n'a pas été un artisan de l'œuvre de justice et de vérité qui arracha Dreyfus au bagne. Sans doute l'encouragea-t-il de ses vœux. Mais il ne se jeta que beaucoup plus tard dans la mêlée et,à ne considérer que son intérêt matériel, il fit bien — je puis le dire, moi qui suis un concitoyen de M. Chaine, et qui sait les calamités qu'a values au fondateur de la *Comédie Politique* d'avoir été dreyfusard et héroïquement dreyfusard *même avant Bernard Lazare*.

M. Chaine a eu le dreyfusisme opportuniste ; je veux dire qu'il a *avoué* son dreyfusisme au moment opportun, car, par une réaction explicable mais étrange, le dreyfusisme devient de plus en plus à la mode et vous verrez qu'avant dix ans tout le monde aura été dreyfusard à l'époque où il y avait du danger à l'être et où presque personne ne l'était !

M. Chaine est une recrue tardive du dreyfusisme, sinon des idées de liberté, je devrais dire de libéralisme. Mais c'est une recrue précieuse, en raison de son caractère et de sa situation acquise. Voilà pourquoi j'ai voulu donner à la critique de son livre toute l'ampleur qu'il fallait.

Ce livre, on le lira. Il est écrit avec esprit et, chose plus rare, il respire l'impartialité et la bonne foi. Si nos amis sont loin de partager les croyances de M. Chaine, ils apprécieront comme il convient son indépendance.

Car j'estime que M. Chaine se calomnie qui se prétend « soumis aux directions de la Sainte Eglise ». M. Chaine est un croyant, sans doute, mais un esprit indépendant, à coup sûr. L'étiquette est trop belle pour qu'on la troque contre celle d'une « soumission » qui est toujours une duperie et plus souvent encore une lâcheté.

Que les amis de M. Chaine. que ses cocroyants lisent son livre. qu'ils le comprennent et qu'il leur profite.

Robert Luce.

Echo de Fourvières, 31 janvier 1903.

Nous serions surpris si ce livre, dont nous venons d'achever péniblement la lecture, arrivait au succès que l'auteur semble avoir recherché, en dépit de toutes les raisons d'opportunité et de convenance qui auraient dû lui interdire de le faire paraître.

Ce livre est, au fond, l'*apologie du dreyfusisme*, — ce devrait être son titre, — par un catholique dont nous ne suspectons nullement, d'ailleurs, la sincérité et la bonne foi.

C'est par une illusion bien étrange que l'auteur espère modifier chez quelques-uns une opinion basée sur un second jugement rendu dans les conditions que l'on sait, et sous le ministère Waldeck-Rousseau.

L'affaire Dreyfus est finie et bien finie, après avoir duré trop longtemps au détriment de la France, et nous avouons ne pas comprendre le but de l'auteur.

Après le passé, avec le présent, en face de l'avenir menaçant, la loyauté devait, ce semble, imposer silence à la conviction même la plus ancrée.

L'auteur paraît avoir cédé au désir de faire la leçon aux catholiques et de s'ériger en censeur. Comment peut-il croire qu'il fait ainsi œuvre utile, en ce moment où il y a tant de divergences, tant de divisions, tant d'aigreur même dans les esprits ? Sa prétention serait des plus douteuses au point de vue du résultat, à supposer que tous ses griefs fussent exacts, toutes ses remontrances justes. Mais il n'en est rien. Il serait facile de montrer que la plupart de ses philippiques n'ont pas des motifs très sérieux. L'exagération, qui lui est habituelle, est souvent d'une injustice manifeste, et elle confine parfois au ridicule.

Dans ces chapitres aux titres divers, où l'auteur semble avoir pris à tâche d'assembler d'une façon bizarre et disparate les questions les plus épineuses et les plus délicates, on remarque telle et telle proposition stupéfiante, déconcertante.

Ainsi l'auteur, ennemi déclaré du militarisme, confond dans les mêmes griefs et la même réprobation, la guerre et le duel !

L'ancienne monarchie est maltraitée pour ses fautes d'une façon manifestement injuste, tandis que la Révolution n'est pas seulement excusée pour ses crimes, mais hautement glorifiée. Il

y a, à cet endroit, une page franchement mauvaise qui peut suffire, à elle seule, à gâter le livre tout entier et à le faire rejeter par tout lecteur impartial.

Il y en a d'autres que nous appellerons des *pages malheureuses*, où la pensée de l'auteur ne pourra être que très mal interprétée, notamment la critique du fameux discours du P. Coubé, à Lourdes, l'appréciation du rôle de Zola, etc.

Sans doute, et nous le reconnaissons volontiers, *tout* n'est pas à blâmer dans le livre de M. Chaine, mais les pages acceptables qu'il contient n'empêchent pas que dans son ensemble ce livre soit absolument regrettable. Au risque de paraître trop sévère peut-être à l'écrivain lyonnais et à ses amis, nous devions faire connaître très sincèrement, et sans aucun parti pris, notre opinion personnelle.

Joseph BLANCHON.

[redacted] Ce livre vient-il à son heure ? Le titre dit oui, le contenu dit non. L'auteur a dû hésiter longtemps avant de l'écrire, plus longtemps encore avant de le livrer au public. C'est que vraiment ce volume soulève les problèmes les plus ardus et les plus irritantes questions. D'une excessive indulgence pour des politiciens néfastes, mais faisant une large part au blâme toutes les fois qu'il sermonne les catholiques, l'écrivain lyonnais attache aussi une trop grande importance à de puérils détails qui, à l'heure grave où nous sommes, peuvent paraître plutôt négligeables. Est-ce bien le moment d'adresser de tels reproches aux catholiques alors qu'ils luttent sur le champ de bataille de la liberté, déjà jonché de blessés et de débris, et que, bataillon décimé mais intrépide, ils forment leur dernier carré ? Et puis,de la première page à l'ultime feuillet,dans le texte comme dans les notes, surgit à tout instant, entre les lignes, sans que le lecteur s'y attende, la pensée secrète mais dominante du livre. A ce refrain agaçant et monotone, semblable à l'éternelle ritournelle qui, dans certains mélodrames, annonce et accompagne l'entrée en scène du traître, combien on préférerait l'appel vibrant du clairon sonnant le ralliement au drapeau.

L'auteur, hâtons-nous de le dire, a du moins une excuse : c'est sa parfaite bonne foi. S'il se met assez souvent un bandeau sur les yeux, c'est certainement pour mieux voir. Et avec un zèle que d'aucuns jugeront intempestif, il voudrait faire partager à ses coreligionnaires la conviction qui s'est emparée si fortement de son âme de catholique. Catholique, il l'est, en effet ; catholique et libéral, il le fut toujours. Mais nous craignons avec lui que son manifeste inopportun ne serve qu'à le faire traiter « d'anarchiste pieux et de garibaldien mâtiné de soldat du pape ». Sans être des esprits chagrins, bien des gens trouveront qu'il prend mal son temps pour venir reprocher aux catholiques d'avoir, en une circonstance critique, manqué de bonté. Que ne s'adresse-t-il, diront-ils avec raison, aux ministres proscripteurs de femmes ! Que ne réserve-t-il ses objurgations pour ce chef socialiste qui, s'il abandonne d'un cœur léger nos provinces à l'Allemagne, emprunte volontiers aux poètes d'outre-Rhin ses effets de tribune, qui ne craint pas de proclamer la fécondité de la haine et de paraphraser le sinistre refrain du vieux révolutionnaire de 1848 :

Wir haben lang genug geliebt und wollen endlich hassen. « Assez longtemps nous avons aimé, nous voulons enfin haïr. » (Herwegh : *Das Lied vom Hasse.*)

M. Léon Chaine est donc plutôt malheureux dans le choix de ses adversaires. Pris soudain d'une ardeur belliqueuse, il se précipite à l'aveugle, pourfendeur de torts imaginaires, et, nouveau Don Quichotte, il se battrait volontiers contre des moulins à vent. Hélas ! Que n'a-t-il eu un bonhomme de Sancho Pança pour le retenir sur le seuil juif de son imprimeur ! Mais puisque livre il y a, affligeant pour les catholiques, ou dilatant la rate des momiers de Genève, feuilletons donc le livre. Au cours zigzaguant de chapitres divers et de pensées vagabondes, l'auteur réserve tour à tour à ses lecteurs de tristes ou réjouissantes surprises. Avec le P. Maumus, il semble dire *raca* à tout notre passé. Epris des doctrines heckériennes, il rêve d'un pape américain. Pour lui, Zola est le plus saint des hagiographes et le *Père j'accuse* devient un Père de l'Eglise, et M. Chaine puise dans certain roman de l'auteur de *Nana* des sujets de profonde édification. La Bible, au contraire, lui fournit, par la bouche de Samuel, un vio-

lent réquisitoire contre la royauté. Par malheur un autre Lyonnais, et non des moindres, — c'est Guignol que nous voulons dire, — n'interprète pas du tout les textes et les faits de la même façon, et jadis, par la plume mordante de son secrétaire attitré (c'est nommer M. Steyert), Guignol administra à tel abbé trop émancipé une fort jolie leçon d'histoire sainte qui valait bien une bonne volée de *picarlat*. Enfin, notre compatriote paraît tenir en fort médiocre estime le panache et les militaires ; en ce point, il est quelque peu Chinois.

Ces réserves faites, et nous ne pouvions pas ne point les faire, nous n'avons plus qu'à rendre à l'auteur la justice qui lui est due et à le féliciter pour les pages qui ne méritent que des éloges. Dieu merci, elles sont nombreuses. Son cœur de croyant et son âme chevaleresque sont trop ouverts à l'admiration de toutes les grandes choses et de tous les dévouements pour ne pas sympathiser avec les dames lyonnaises qui, sous la présidence de Mme de Saint-Laurent et la direction de Mmes Lestra, Ducreux, de Longevialle, Louise Grognier, Marie Poidebard, — nous ne pouvons les nommer toutes, — fondèrent, au plus fort de nos luttes, la *Ligue des Femmes françaises*. Lettré et libéral, il ne peut qu'applaudir aux généreux efforts de Brunetière, le critique, et à l'admirable vaillance de Coppée, le poète. Mais les plus belles pages de son livre, les plus touchantes et les plus émues, ce sont celles qu'il consacre à la défense des moines civilisateurs et de ces religieuses que semblent ne plus pouvoir protéger et la pureté de leur vie et la sainteté de leur cloître. Il pleure sur ces Thébaïdes que des décrets inhumains et sacrilèges menacent de dépeupler. A ces accents on reconnaît enfin le neveu de l'abbé Chaine. Dans ce cri de douleur on entend comme un écho du vieil Oullins. Et s'il est des morts qui parlent, — à propos d'Oullins, il est tout naturel de citer Melchior de Vogüé, — s'il est des morts qui parlent, ne sont-ce pas les Lacordaire et les Captier, les Jourdan, les Lécuyer et les Delorme, dont nous percevons la voix affaiblie mêlée aux protestations indignées de leur disciple ? Car M. Chaine fut un élève d'Oullins. Oullinois donc, il réserve les derniers feuillets d'un appendice à l'Ecole dominicaine et à l'un de ses premiers fondateurs. Soyons-lui reconnaissants d'avoir, après une longue course à travers l'aride désert des discussions politiques, ménagé à notre lassitude cette

rafraîchissante oasis. C'est avec une sorte de volupté que l'on s'attarde aujourd'hui sous les ombrages séculaires de l'ancienne résidence de nos archevêques, que l'on aspire l'air pur qui souffle sur les hauteurs sereines du mont Thomas, que l'on se promène de nouveau le long de ces allées où riaient au soleil, printanier comme nos cœurs, la primevère et la pervenche, et où, ô naïve jeunesse ! on pouvait encore rêver d'une république sans ostracisme et croire à la vertu de Brutus.

République ! Il semble vraiment que ce mot, qui devrait être synonyme de fraternité et d'union, soit marqué par la fatalité et doive toujours sonner à des oreilles françaises comme un lugubre tocsin, signal toujours entendu des luttes liberticides. En 93, il ne fut pas, du moins pour les cœurs virils, le signal des lâches défections. Il ne le sera pas non plus aujourd'hui. Avant de déposer sa plume de philosophe polémiste, M. Léon Chaine, nous parlant de la genèse de son livre, nous apprend que plus d'une page en fut méditée pendant de longues promenades solitaires sur le plateau qui domine le paysage enchanteur de la vallée de la Saône. Là aussi, aux heures mystérieuses où le crépuscule descend sur la terre qui s'endort, dans le silence mélancolique des premières nuits automnales, soit qu'il errât par les chemins qui mènent de Montessuy à la Croix-Rousse, ou qu'il longeât les murs de ce cimetière de Cuire où il n'aurait pas foulé une motte de terre qui n'ait été arrosée du sang de nos pères, là aussi il a dû entendre les voix du passé. Et que lui disaient ces voix d'outre-tombe ? Mêlées à un bruit de mitraille, les unes disaient : Sections lyonnaises, garde à vous ! C'était l'ombre de Précy et c'était l'ombre de Madinier. Et tout auprès, au-dessus de l'emplacement où tonnèrent les batteries de Gingenne, une autre voix répondait : Canonniers, à vos pièces ! Louis Fournier.

En principe, celui qui écrit ces lignes n'est pas antisémite, encore moins est-il de parti pris hostile aux protestants ; il a même compté parmi eux d'excellents amis. Mais pour lui il est trop manifeste que la persécution actuelle est l'œuvre des juifs, soutenus, en cela, par une trop notable partie des calvinistes de France et d'ailleurs. De là l'amertume de quelques-unes de ses phrases. Quand on vous égorge, il est bien permis de crier.

Thermidor, 31 janvier 1903.

Un Lyonnais vraiment déconcertant vient, à la grande stupéfaction de l'honorable compagnie des avoués à laquelle il appartient, de publier un livre qui n'est point jurisprudentiel. Et les traditions, grands dieux ! les antiques et vénérables traditions en vertu desquelles rien de ce qui n'a été ne doit être ? Déposer des conclusions qui sont politiques et morales, métaphysiques même, si l'on peut s'exprimer ainsi, et que seul le tribunal de l'opinion appréciera ; consacrer une étude (qui n'a rien de commun avec un office ministériel, puisqu'elle est à vendre au prix de 3 fr. 50 seulement) à la situation actuelle des catholiques français : vous jugez de l'émoi déchaîné, c'est le cas de le dire, dans la salle des Pas-Perdus ! Que M. Léon Chaine, l'homme modeste, philosophe ingénu et charmant, ne s'en prenne qu'à lui-même de son succès. Comme si nous vivions en un temps où ce qu'on croit être la vérité puisse se proclamer ainsi, sans façon, en excellent français, simplement et impunément, comme qui mentirait ou injurierait son prochain ! M. Léon Chaine a mis la main à la plume pour nous faire savoir ce qu'il pensait de la dévotion à saint Expédit, de l'affaire Dreyfus, de M. Waldeck-Rousseau, etc., etc., et il s'étonnera peut-être de recevoir des pavés à la figure (voyons, cher Monsieur, réfléchissez), tel, par exemple, celui qui vient de lui être décoché par le *Journal de Genève* et qui est d'un gabarit !... Heureusement que M. Léon Chaine détient en son portefeuille, nous le supposons du moins, les bénédictions de maints cardinaux ! En tout cas, notre aimable et spirituel concitoyen expérimente en ce moment, avec la plus inaltérable philosophie, il est vrai, qu'il suffit aujourd'hui de dire à haute voix ce que l'on pense pour être le point de mire immédiat de la féroce badauderie contemporaine, mais heureusement aussi pour être lu. Cela dit, M. Léon Chaine, qui proclame si haut le droit pour chacun de ses lecteurs de ne pas penser comme lui, nous permettra, malgré le passionnant intérêt de son livre, d'user de temps en temps, au cours de notre lecture, d'une permission que le sacristain de la Loge des *Amis de la Vérité* ne nous eût pas délivrée.

L'Express de Lyon, 11 février 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

Le livre récemment publié sous ce titre par notre distingué compatriote M. Léon Chaine a suscité, dès son apparition, de nombreuses controverses. Il touche, en effet, à une foule de questions brûlantes. On y retrouve un écho de la fameuse Affaire. L'auteur prit position dans le débat en adhérant au *Comité catholique pour la Défense du Droit*, présidé par M. P. Viollet, de l'Institut. Mais qu'importe son opinion sur cette question toute contingente, si, à d'autres points de vue, son livre renferme d'autres enseignements ?

L'auteur est un catholique sincère et pratiquant, qui exprime, avec une absolue bonne foi, et une franchise parfois un peu brutale, son sentiment « sur un certain nombre de questions d'un intérêt très actuel et des plus pressants ».

« Il est, dit-il dans l'avant-propos, des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse, et à la disparition, à l'arrachement desquels la vérité catholique est au plus haut point intéressée. »

Telle est l'idée fondamentale de ce livre ; celui-ci n'en est que le développement.

M. Chaine condamne le « militarisme », qu'il définit, avec le P. Maumus, « le culte de la force pour la force », et qui « n'a rien à voir au respect dû à l'armée et à l'amour de la patrie ». Il est essentiel de s'entendre sur le sens des mots ; à défaut de cette précaution, les adversaires discutent sur des équivoques et se jettent les uns aux autres des accusations injustes. Ceux qui combattent les antipatriotes rêvant la suppression des frontières ne sont point pour cela des militaristes. A l'inverse, ceux qui, avec M. Chaine, abhorrent la guerre de conquête et, « au nom des principes chrétiens comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations »,

sous le prétexte d'agrandir le domaine colonial, ne sont pas, pour autant, des antipatriotes ; ils peuvent vouloir et ils veulent une armée nationale assez forte, assez puissante pour tenir l'étranger en respect et assurer la défense de nos foyers.

« Il ne faut pas que l'armée soit au-dessus de la nation. » Le véritable patriotisme « n'est pas de lui vouer une admiration absurde ; c'est la mieux servir que vouloir y faire pénétrer plus de moralité, plus de raison, plus de justice ».

Oui, sans doute, mais il ne faut pas non plus la diminuer, la rabaisser. Il est essentiel qu'elle se sente entourée de la sympathie et du respect de la nation, afin qu'elle en tire la confiance dont elle aura besoin au jour du danger.

Il faut aussi, et plus que jamais, s'efforcer de soustraire l'armée à l'influence de la politique et des politiciens ; le maintien de la discipline est à ce prix. Des incidents tout récents nous font juger à quelles divisions intestines, à quelle anarchie elle serait bientôt en proie si certaines propagandes coupables pouvaient librement s'exercer avec la complicité directe ou indirecte des pouvoirs publics.

A propos des métaphores guerrières dont l'éloquence de la chaire est quelquefois prodigue, l'auteur place cette incidente : « Jeanne d'Arc, que la France, presque aussi ingrate que ses rois, a complètement oubliée pendant des siècles... » Est-ce bien exact ? Il semble, au moins, que le peuple avait gardé le souvenir de son héroïne ; la littérature l'oubliait ; mais nous la voyons figurer, par exemple, à Lyon, dans une fête populaire ; Richelieu inscrivait son nom dans une curieuse liste des plus grands personnages de l'histoire de France... Non, le souvenir de Jeanne d'Arc ne s'était pas complètement éclipsé, pas plus d'ailleurs que le sentiment de la grande patrie française, partagé dans la vieille France avec l'amour très vif de la petite patrie, ville ou province.

« S'il n'est pas vrai — écrivait dernièrement l'éminent historien M. Henry Houssaye — que l'idée de patrie ait disparu au seizième siècle dans la démence furieuse des guerres de religion, de même il est faux que sous la monarchie absolue, rêvée et imposée par Richelieu et par Louis XIV, la patrie se soit identifiée avec la royauté et que France et roi n'aient plus été qu'une seule et même chose. Richelieu lui-même remarquait que la distinction subsistait malgré tout, quand il écrivait : « Mon

premier but fut la majesté du roi, le second, la grandeur du royaume. » Colbert allait encore mieux préciser cette distinction, dans sa fière et noble devise: *Pro Rege sæpe, pro patria semper.* « Souvent pour le roi, toujours pour la patrie. »

Toutefois, M. Henry Houssaye faisait remarquer que jadis la patrie n'était « qu'un instinct, un sentiment, un devoir auquel on manquait sans trop de honte », tandis qu'aujourd'hui « c'est une religion, un culte fervent et jaloux dont les dissidents sont justement tenus pour des criminels ».

Quand ce culte de la patrie fut violemment attaqué, une ligue se forma pour le défendre. On sait comment cette ligue de protestation et de défense dégénéra en un parti politique : le nationalisme. M. Léon Chaine refuse légitimement à un groupe quelconque de citoyens le droit d'accaparer le monopole exclusif du patriotisme. C'est pour des raisons analogues que nous refusons à certains radicaux et à certains socialistes le droit de s'attribuer le monopole du républicanisme. La Patrie et la République sont le patrimoine commun de tous les citoyens : on ne saurait exclure que ceux qui notoirement auraient manqué de loyalisme.

L'auteur ne veut pas davantage que l'amour de la patrie soit un sentiment étroit. Certes, il se prévaut, avec tous les bons Français, des anciennes gloires de nos aïeux, comme il souffre de leurs misères ; mais « nos devoirs envers la terre natale ne consistent pas à haïr et à mésestimer le reste du monde ». Avec Lamartine M. Chaine réprouve ce patriotisme primitif qui est fait « de tous les préjugés, de toutes les grosses antipathies que les peuples nourrissent les uns contre les autres » et qui ne répond point à l'idéal de la France généreuse et chevaleresque.

Aussi ne sera-t-on point surpris que M. Léon Chaine s'élève contre l'antisémitisme. Il ne nie certes point les effets funestes du cosmopolitisme ; mais ce mouvement, dit-il, ne saurait être exclusivement attribué à la race juive, et ce serait une illusion de croire qu'il suffirait, pour guérir le mal, de retrancher le juif de notre société. La presse catholique accomplit une œuvre de salubrité quand elle flétrit la basse frénésie de l'or et du lucre ; cette œuvre devient partiale quand elle s'en prend à un seul facteur. Au surplus l'Eglise n'a jamais persécuté les juifs ; la papauté, au moyen âge, les protégea même contre les vexations que leur faisaient subir les souverains et leur donna un refuge

dans ses propres Etats. Il est fort injuste de la rendre responsable, comme le font ses ennemis, d'une campagne à laquelle elle est en somme demeurée étrangère.

M. Léon Chaine voudrait lui rendre le service de la « désolidariser », de la soustraire entièrement aux compromissions politiques et autres qui, « en dépit de sa morale, faussent son action ».

* * *

Un amour exagéré de l'autorité, joint à une certaine timidité intellectuelle, a trop longtemps entretenu chez les conservateurs une opposition aveugle au régime républicain et aux enseignements du grand pape qui voulut, dans l'intérêt de la religion, séparer la cause de l'Eglise de celle des régimes déchus.

Il semblerait que, dans l'esprit de ces conservateurs, le passé, ce qu'on appelle « le bon vieux temps », eût été comme une sorte d'âge d'or. Ce serait la méconnaissance absolue des données les plus certaines de l'histoire.

S'appuyant sur le témoignage des contemporains et l'autorité des écrivains les moins suspects d'hostilité contre la vieille France, M. Léon Chaine fait le triste tableau de la misère du peuple succombant sous le poids des impôts, de la dilapidation du trésor public, de l'état d'étroite sujétion dans lequel Louis XIV comme Napoléon tinrent l'Eglise de France.

Assurément, il faut tenir compte de la différence profonde des temps. La situation économique s'est considérablement améliorée de siècle en siècle. Tous les maux de l'ancien régime sont loin d'être imputables au gouvernement des souverains.

Mais il faut bien reconnaître, d'autre part, que la moralité des hommes publics, — cette moralité dont nous faisons justement si grand cas et sur laquelle nous nous montrons si pointilleux, — ne fut point, sous l'ancien régime, aussi générale ni aussi rigoureuse que nous inclinerions volontiers à le croire.

Si nous franchissons la Révolution, nous voyons Napoléon faire de la religion un vulgaire instrument de règne. Il faut lire, dans certains documents, comment il traita le pape et les cardinaux, traînés à travers les Alpes par ses gendarmes et incarcérés en France pour avoir refusé de céder à ses fantaisies despotiques.

Au retour des Bourbons, ce fut la curée des places par les familiques et les aventuriers de l'émigration, auxquels se virent sacrifiés tant de serviteurs désintéressés de la monarchie.

Qu'on lise, encore une fois, les mémoires du temps, les pièces authentiques, et l'on verra que si chaque époque de notre histoire eut ses heures glorieuses dont nous devons rester fiers, aucune époque ne fut exempte de défaillances et de tristesses.

Et ne craignons point la vérité historique ! Léon XIII, ce grand esprit, n'est pas le dernier à conseiller la plus entière sincérité dans l'étude de l'histoire. Il proclame que l'Eglise catholique n'a pas à redouter la lumière et qu'il y a plus d'avantages que de dangers pour elle à ne rien dissimuler.

« Ce sera à la fois plus habile et plus honnête », écrit M. Léon Chaine. Nous serons ainsi mieux préparés aux contradictions et aux luttes que nous aurons à soutenir contre les autres et aussi contre nous-mêmes.

Si nous avions une exacte notion du passé, nous serions moins enclins à exalter sans mesure le présent, ou à le dénigrer avec excès.

La comparaison des institutions, des événements et des hommes nous inclinerait sans doute à plus de modération dans nos jugements. Et, en voyant plus juste, nous verrions aussi plus large. A quelque parti que nous appartenions, nous comprendrions mieux que le principe de la liberté doit toujours inspirer notre conduite, car la fortune est changeante, et la tyrannie se retourne tôt ou tard contre l'oppresseur.

Combien Lacordaire avait raison de donner aux catholiques ces conseils, que M. Chaine rappelle si opportunément : — « Si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais ; donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves. »

Voilà la vérité ! il faut que les conservateurs et les catholiques s'en pénètrent bien et qu'ils la proclament hautement. Une trop fameuse boutade de Louis Veuillot a trop longtemps servi de thème aux sarcasmes de nos adversaires. Invoquant ce prétendu apophtegme, d'après lequel les catholiques ne réclameraient la liberté que pour eux seuls, leurs adversaires ferment des écoles et s'apprêtent à expulser des religieux.

Appliquons-nous à convaincre nos contradicteurs de bonne foi que nous sommes vraiment et foncièrement des libéraux. Pour y arriver, les affirmations ne suffiront pas ; c'est toute notre conduite, dans la vie sociale et dans la vie privée, comme dans la vie politique, qui démontrera jusqu'à quel point nous sommes sincères, détachés des préjugés de caste, pénétrés de l'esprit d'égalité chrétienne, de justice, de liberté, ne réclamant pour nous-mêmes que le droit commun.

Telles sont, si je ne me trompe, les grandes idées qui se dégagent du livre très touffu, très nourri, de M. Léon Chaine. Elles sont, on en conviendra, de la plus haute importance, et, si nous ne pensons pas sur tous les points comme l'auteur, nous n'hésitons pas à dire qu'à tout prendre, il apporte une poignée de vérités opportunes, et même nécessaires à l'heure présente.

DUQUAYNE (Emmanuel VINGTRINIER).

Comédie Politique, 12 février 1903.

.....

J'avais bien envie cependant de vous chercher noise au sujet des articles sur *Un Livre* que vous avez publiés dans les deux derniers numéros de la *Comédie Politique*. Il m'a semblé que le camarade Robert Luce était bien prompt à se laisser *enchaîner* (oh ! pardon !) par votre avoué républicain-clérical. Il est vrai que c'est une « Chaîne » de fleurs... de rhétorique tout au moins, mais ce n'en est pas moins une chaîne et même d'autant plus dangereuse qu'elle est plus douce.

En matière de religion les meilleurs sont les pires, parce que, partageant les mêmes doctrines perverses, les mêmes mensonges couverts par les mêmes hypocrisies, ils ont le don de les rendre intéressants par la manière honnête dont ils les présentent au monde qu'ils ont subjugué par leur simplicité, leur honorabilité et quelquefois même par leur extrême bonté.....

Pour moi, Torquemada l'inquisiteur est moins dangereux que Vincent de Paul, l'apôtre à qui nous devons les « Sœurs de la Charité » et les « Lazaristes » qu'il a heureusement compensés

par l'institution des « Enfants trouvés » quelque épouvantablement défectueuse qu'elle ait été à ses débuts et qu'elle le soit encore aujourd'hui ; et le grotesque Edouard Drumont, plus connu sous son sobriquet de « Barbe-à-poux », prêchant l'égorgement des juifs en même temps qu'il réclame à grands cris la vengeance des Arméniens, égorgés par le Sultan rouge, me semble beaucoup moins à craindre que votre aimable avoué Chaine réclamant la liberté aussi bien pour le Mensonge que pour la Vérité, doctrine nouvellement soutenue, d'ailleurs, non seulement par M. Combes, président du Conseil, chargé d'exécuter les congrégations, mais encore, — qui l'eût cru ? — par M. Clémenceau, assagi tout d'un coup par sa récente entrée au Sénat.

Croyez bien, mon cher Directeur, que je ne vous dis pas adieu mais : au revoir !

Victor BERGERET.

Lyon Républicain, 19 février 1903.

LE LIVRE D'UN CATHOLIQUE

Un catholique lyonnais, M. Léon Chaine, vient de publier un livre qui mérite de retenir notre attention.

En un style qui s'élève parfois jusqu'à la poésie, avec une admirable bonne foi et une rare conviction, M. Léon Chaine expose et explique les difficultés auxquelles se heurtent, à l'heure actuelle, les catholiques français.

Il avait, lors de l'Affaire, dit déjà nettement son opinion qui n'était point celle de la majorité des catholiques et essayé de convaincre le haut clergé par une lettre qu'il lui adressa.

Avec quelques encouragements, M. Chaine reçut beaucoup d'insultes ; de pieuses indignations l'accablèrent, les bonnes dames pour qui François Coppée est le prophète qui les entraîna aux luttes électorales, furent exaspérées de cette franchise ; certaines maudirent l'auteur avec grandiloquence, d'autres évitèrent d'aller à l'église où il fréquente assidûment.

Devant la tempête, M. Chaine ne recula point ; bien plus, elle lui donna l'occasion de scruter les profondeurs d'ignorance, d'incuriosité dogmatique ; l'incurable et sectaire indifférence des ca-

tholiques. Vaillamment il entreprit,— c'est l'objet de son livre,— de leur démontrer que les difficultés qui les font gémir, ce sont eux qui les ont fait surgir, qu'ils ne sont point adaptés à la société d'aujourd'hui, qu'ils sont incapables de préparer celle de demain, parce que leurs pensées sont stérilisées par le passé, parce que leur étroite préoccupation d'en haut les rend inaptes à la vie d'action et de progrès, parce qu'ils n'osent jeter leurs regards en avant, hardiesse coupable d'hérétique qui ne se soumet pas aux immuables desseins de la Providence.

Le passé maintient en effet les catholiques dans un conservatisme intransigeant. Le lourd atavisme des siècles écoulés pèse sur leurs doctrines politiques ; ils ne les soumettent pas au libre examen, car ils en ont la défiance ; ne leur est-il pas interdit en matière religieuse ?

Ce n'est pas en vain que, si longtemps, le trône et l'autel se sont étayés : le trône étant devenu un accessoire inutile, l'autel a chancelé. Et quand tout espoir a été perdu de retrouver un appui nouveau dans une monarchie, les catholiques, sur le conseil du pape, se sont résignés à venir à la République.

Cela n'a pas été sans oppositions hypocrites : les vieilles douairières, tout le clan de ceux dont la supériorité consiste dans une particule, mirent le pape au pain sec, pour le punir de son républicanisme, en tarissant la source de ses petits profits, le Denier de Saint-Pierre.

Récemment ne vit-on pas un curé de Lyon traité, tout ensemble, d'athée, de juif et de franc-maçon, sur des affiches dont de pieuses mains souillèrent les piliers de la cathédrale, parce qu'il fit œuvre légale de républicain !

Un prêtre ne peut pas encore se dire ouvertement républicain sans passer quelque peu pour hérétique.

Les catholiques aspirent au retour du bon vieux temps ; ils font preuve en cela d'une ignorance historique absolue. Il est vrai que l'histoire ne leur a jamais été complètement accessible. Ils ont des livres faits pour eux, soigneusement expurgés des vérités gênantes ; les établissements congréganistes, les séminaires, prodiguent à la jeunesse « on ne sait quelle doucereuse confiture intellectuelle », qui la rend crédule, mais non croyante. Il en résulte une timidité intellectuelle qui fait des catholiques la proie aisée de ceux d'entre eux qui exploitent leur croyance.

Les catholiques ont été les auteurs du nationalisme, cette caricature du patriotisme ; eux qui se réclament de l'Eglise qui est aussi internationale que possible, ils ont suivi aveuglément les patriotes professionnels.

Ils ont été les antisémites aux instincts de cannibales ; dans le clergé, chargé d'enseigner la charité et la fraternité a sévi la doctrine nouvelle de haine.

De la fureur, les catholiques sont tombés dans l'enfance avec leurs dévotions nouvelles, qui ont pour base ou un banal jeu de mots, ou un marchandage honteux, mais lucratif pour ceux qui l'exploitent. C'est la dévotion à saint Expédit qui a la spécialité de terminer rapidement les affaires ; c'est saint Nicolas évêque qui montra une précocité remarquable d'obéissance aux commandements de l'Eglise en refusant de prendre le sein de sa nourrice les vendredis et samedis, jours de maigre et d'abstinence. C'est l'adoration de saint Antoine de Padoue, qui n'accorde rien sans être payé. Ce sont les reliques fausses, les marques de piété aux ossements, pauvre poussière de phosphate de chaux.

Nous n'en finirions pas si nous voulions analyser le réquisitoire fortement documenté par les faits et par l'histoire que dresse M. Chaine, en l'agrémentant de silhouettes et de souvenirs locaux intéressants.

Il est tout à lire ; cependant, qu'on ne croie pas que l'auteur en tire une condamnation contre le catholicisme ; au contraire, il l'en aime davantage, comme on s'attache à un malade auquel on prodigue ses soins. Pour le sauver, il porte le fer et le feu dans les plaies et les verrues.

M. Chaine veut émonder l'arbre séculaire de l'Eglise, qui a porté si haut sa cime, étendu si loin son ombre, des végétations parasitaires qui en sucent toute la sève. Il semble ne voir qu'un moyen, c'est de couper l'arbre au pied, de reprendre la sève à la racine. M. Chaine pourrait appartenir au catholicisme américain, qui revendique et affirme hautement les droits de la conscience individuelle, l'indépendance et l'autonomie personnelle du chrétien.

Combien il nous paraît ainsi loin du catholicisme romain, qui est précisément le contraire, qui veut des fidèles soumis, qui fait de l'obéissance servile une vertu et de l'abdication de toute personnalité, de toute confiance en soi-même la perfection absolue.

M. Chaine aime la liberté, il la veut pour tous ; le catholicisme ne peut l'admettre pour d'autres doctrines que les siennes. Le pape l'a déclaré dans une de ses circulaires. « Telle qu'on l'entend aujourd'hui, dit-il, c'est-à-dire accordée à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal, la liberté n'aboutit qu'à rabaisser tout ce qu'il y a de noble, de saint, de généreux, et à ouvrir plus largement la voie au crime, au suicide, à la tourbe abjecte des passions. »

L'erreur et le mal, ce n'est pas autre chose que la pensée libre ou les religions dissidentes ; pour elles, point d'indépendance, pour leurs manifestations, point de respect ; les prêtres en donnent tous les jours une preuve qui est la plus révoltante insulte à la majesté de la mort et qui, maintes fois, a soulevé mon indignation. Ils ne se découvrent point lorsqu'ils croisent un convoi funèbre à la tête duquel ne marche pas un des leurs.

Que serait la liberté entre leurs mains ?

Ce sont là questions irritantes ; le livre de M. Chaine n'est point fait pour les soulever ; une œuvre de bonne foi est toujours apaisante. Je doute qu'elle produise cet effet sur les catholiques; j'affirme qu'aux mécréants, comme les appelle l'auteur, elle donne l'impression de la vérité, du bon sens, du haut idéal moral qui l'a inspirée. Et ils ne peuvent que souhaiter à M. Chaine ce qu'ils demandent pour eux : la paix, celle qu'il promet, au nom de celui qu'il dit son Maître, aux hommes de bonne volonté.

Justin Godart.

Progrès de Lyon, 19 février 1903.

A M. Léon Chaine, à Lyon.

Monsieur,

Vous êtes catholique, « entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise », et pourtant, malgré l'attitude qui vous avait été proposée par l'immense majorité des catholiques français au cours de l'affaire Dreyfus, vous n'avez pas craint de suivre l'inspiration de votre conscience, et de joindre votre protestation à celles qu'élevaient alors les défenseurs de la justice et du droit.

Et, non content d'avoir, avec Paul Viollet, l'abbé Pichot, l'abbé

Brugerette, réclamé la réparation de l'erreur judiciaire, vous venez aujourd'hui, par un livre d'une haute sincérité, montrer aux catholiques français les conséquences de leur faute, et, dépassant le cadre des incidents actuels, fixer leur attention sur une série de questions sociales où vous jugez qu'ils font fausse route.

Souffrez que, pour cet acte d'indépendance et de bonne foi, quelqu'un qui n'est ni catholique, ni croyant, vous présente, après bien d'autres, ses félicitations respectueuses.

Le militarisme est la première des erreurs dont vous vous préoccupez. Vous avez su en montrer les œuvres en quelques pages fort explicites, où, avec une modestie qui n'est pas sans habileté, vous avez fait précéder votre opinion personnelle de citations empruntées à de grands catholiques : Bossuet, Fénelon, et tout près de nous, un autre « intellectuel », le P. Maumus, des frères prêcheurs.

Laissez-moi citer à mon tour. « Le militarisme, dit le P. Maumus, c'est-à-dire le culte de la force pour la force, n'a rien à voir au respect dû à l'armée et à l'amour de la patrie. Il est un instinct dépravé qui pousse les peuples à se ruer les uns contre les autres, une excitation perpétuelle à la guerre de conquête, une conception fausse de l'honneur national qui exalte outre mesure la gloire militaire au détriment des autres gloires que recueillent les peuples dans les travaux féconds de la paix. »

Dans ce chapitre, que les amis de la paix pourraient prendre comme déclaration de principes, vous avez su, Monsieur, non seulement dissiper le sophisme de la guerre nécessaire, mais condamner, en termes que des républicains avancés ont eu seuls jusqu'ici la franchise d'employer, la barbarie de nos expéditions coloniales.

Et tandis que tant des vôtres, imbus de la littérature de bête fauve d'un de Maistre, ou des divagations guerrières d'un Père Coubé, invoquent le Dieu des armées en rêvant à je ne sais quels massacres, vous dites : « Il ne faut pas que l'armée soit au-dessus de la nation... nous tenons à la réduction du service militaire, et pour diminuer d'une année au moins la durée de cette écrasante servitude, nous ne nous laisserons pas arrêter par les arguments des réactionnaires hostiles à cette réforme... nous sommes antimilitariste... nous sommes avec ceux qui crient : Guerre à la guerre ! »

C'est dans un esprit également libéré des servitudes traditionnelles que vous envisagez la question du nationalisme et des rapports entre les peuples. Et de même, est-il besoin de le dire, vous avez tenu à faire justice de l'antisémitisme, des diverses doctrines de circonstance et des divers procédés électoraux du parti nationaliste. Cette partie de votre livre, où devaient nécessairement se trouver des exemples actuels, vous a donné l'occasion de faire un juste éloge de Francis de Pressensé. Malgré les divergences qui vous séparent, cet éloge n'étonne point sous votre plume, non seulement parce qu'il repose sur des aspirations qui vous sont communes, mais encore parce que, même au point de vue des doctrines sociales, vous êtes peut-être, permettez-moi de le dire, plus avancé que vous ne le croyez vous-même aujourd'hui.

Vous avez peu fréquenté, dites-vous, les écrivains socialistes, et leurs démonstrations vous sont, pour la plupart, demeurées étrangères. Tant mieux, puisque ainsi c'est uniquement dans votre raison et dans votre cœur que vous avez trouvé ces paroles de justice par lesquelles, en plusieurs passages, vous légitimez les revendications ouvrières, et spécialement le droit à la grève, « cette nouvelle *ultima ratio* de la misère et du travail ».

Vous n'avez pas seulement, Monsieur, critiqué, comme elle mérite de l'être, l'attitude politique des catholiques français dans ces dernières années. Dans un chapitre intitulé : l'abus des dévotions nouvelles, et qui n'est pas l'un des moins remarquables de votre livre, vous avez mis le doigt sur l'une des plaies dont le catholicisme meurt. « Ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis, toutes ces petites dévotions, toutes ces petites niaiseries auraient singulièrement répugné aux contemporains du grand Pascal, chrétiens solides, à la forte santé intellectuelle. »

Il vous a paru nécessaire de dégager la religion romaine et son chef de ces usages mercantiles et de cette idolâtrie ridicule qui vont à l'encontre de la morale chrétienne. Vous l'avez fait sans hésitation et sans faiblesse.

Puis, ayant terminé votre mercuriale à vos coreligionnaires par une affirmation très nette des droits de la science, vous vous êtes retourné vers nous, les républicains du « Bloc », et au nom de ce libéralisme dont vous veniez de nous donner d'incontestables gages, vous nous avez adressé un plaidoyer souvent éloquent

contre la législation sur les congrégations, et en faveur de la liberté d'enseignement.

Vous me permettrez, Monsieur, de ne point reproduire ici votre argumentation. Elle tient tout entière dans un mot : Liberté. Je n'ai aucune peine à reconnaître qu'au point de vue purement philosophique, la liberté subit une grave atteinte du fait des lois nouvelles, et je comprends qu'indépendamment des questions confessionnelles, des esprits comme celui de Gabriel Monod, de Clémenceau, comme le vôtre, s'en affligent et s'en irritent.

Mais vous le savez mieux que moi, votre livre courageux et franc en est la preuve, la question n'est pas entière : si depuis quelques années les catholiques français avaient été, comme vous, épris de justice et de vérité, l'anticléricalisme ne s'imposerait pas, comme à l'heure actuelle, à l'attention inquiète des républicains menacés.

Vous nous reprochez, à nous qui avons un pareil souci de libéralisme, d'être maintenant en face de vous, dans un camp où se trouvent des sectaires, — moins que vous ne croyez, cependant.

Mais est-ce notre faute, à nous, si depuis cinq ans les doctrines de haine ont soufflé en tempête aux quatre coins du pays, si les moines ligueurs et les moines d'affaires ont suscité cette crise où a failli sombrer cette liberté dont ils se réclament aujourd'hui ?

Vous élevez la voix en faveur des dominicains, et vous citez les paroles du P. Gaffre à l'inauguration de la statue du P. Didon — mais comment empêcherez-vous que ces paroles de paix réveillent dans ce même parc d'Arcueil les cris de guerre que trois ans plus tôt le même P. Didon lançait à la société républicaine, devant le généralissime de nos armées ?

Est-ce notre faute, à nous, si les falsifications de l'histoire que votre livre rapporte, si les procédés de cette odieuse morale des jésuites nous ont rappelé qu'il existait un droit de l'enfant à l'hygiène de l'esprit ?

Est-ce notre faute, à nous, républicains et socialistes, si voyant l'armée dressée par l'Eglise contre la nation, et celle-ci empoisonnée et abêtie par le cordicolisme, nous avons retrouvé la parole de Leibnitz : « Laissez-moi l'éducation de deux générations et je me charge de refaire le monde » ?

Est-ce notre faute, à nous, si nous avons dû, si nous devons

encore défendre notre idéal contre l'intolérance violente de fidèles à saint Expédit ou à saint Joseph de Cupertino ?

Est-ce notre faute, à nous, si les catholiques français ont oublié Lacordaire que vous leur opposez si justement : « Catholiques, entendez-le bien : si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux... » Lacordaire à qui vous prêtez cette apostrophe : « Catholiques ! vous avez laissé sans protestation voiler la statue de la Justice, ne vous étonnez donc pas de voir renverser celle de la Liberté ! »

Vous pensez, Monsieur, que les mesures prises contre les congrégations témoignent d'un esprit de représailles et de guerre à la religion. Détrompez-vous ; il s'agit simplement pour la République de se défendre ; elle ne connaît pas la religion. Quand sera réalisé dans les esprits le divorce entre la vie publique et la vie spirituelle, le catholicisme n'offrira pas plus de dangers — n'excitera pas plus l'attention de l'Etat que telle ou telle doctrine philosophique.

Nous souhaitons que cette heure soit proche. Quoi qu'on vous en ait dit, il n'y a pas beaucoup de sectaires parmi nous — et nous les blâmons comme vous-même. Vous craignez que votre livre soulève de la part des républicains avancés des railleries et des attaques, en raison des dogmes auxquels vous demeurez attaché. Vous verrez, j'y compte bien, que nous aussi nous disons : Paix aux hommes de bonne volonté.

C'est plutôt de votre côté que seront les obstacles à cette paix religieuse que nous voulons en commun. Des âmes généreuses vous suivront ; mais laissez-moi croire qu'elles seront en petit nombre, tellement est profond l'aveuglement de la masse.

Et puis, pour tout dire, car je vous dois, Monsieur, une franchise entière, je ne pense pas que ces recrues, si vaillantes soient-elles, puissent jamais rendre au catholicisme la direction morale du pays. Quand même il saurait s'alléger des superstitions, quand même des Léon XIII, sentant le danger, viendraient débarrasser les dogmes de tout ce qui est démontré absurde, un jour viendra où la barrière tombera entre le domaine de la foi et celui de la raison, où des esprits comme le vôtre ne pourront plus retrouver, dans le grand ciel tout illuminé par la science, le petit coin de mysticisme obscur où ils aimaient se réfugier.

Mais tant que les religions auront plus qu'un intérêt historique,

tant qu'elles serviront à guider les générations parmi les détours de la souffrance humaine, elles auront droit, comme ceux qui les défendent, comme vous-même, Monsieur, au respect de ceux qui s'en sont affranchis.

Jean Lépine.

Instituteur Républicain, 26 février 1903.

Voilà un livre comme seul un Lyonnais à l'âme pratique et mystique pouvait l'écrire. Au lieu de s'apitoyer à la manière accoutumée sur les difficultés que subissent ses coreligionnaires, de crier à la tyrannie, de gémir sur l'impiété actuelle, d'invoquer tous les saints du paradis, de montrer les diables déchaînés pour punir la France d'avoir soumis la congrégation à la loi, M. Chaine, très sainement, avec une vigueur courageuse et une complète bonne foi, dit aux catholiques : « C'est votre faute. »

.....

La franchise de M. Chaine s'appuie sur une réelle conviction chrétienne : il se proclame catholique et son œuvre est, par cela, plus qu'une opinion, elle est un document de psychologie.

Les catholiques, ceux qui se disent les vrais, ont fait au livre de M. Chaine un accueil plutôt froid ; la critique qu'ils ont dirigée contre lui, c'est qu'il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas dire, et ils se jugent ainsi et non pas M. Chaine.

Celui-ci en a assez des hypocrisies, des mesquineries, des inégalités scandaleuses qui règnent dans l'Eglise arrivée à la richesse, et il le dit bien haut. Nous devons l'en féliciter et admirer sa foi robuste qui domine tout et ne se révolte point devant les inconséquences rationnelles du dogme, et la bassesse ou l'insuffisance intellectuelle et morale de ceux que l'Etat paie pour l'enseigner.

Le Monde Lyonnais, 8 mars 1903.

M. Léon Chaine vient de publier un ouvrage qui a provoqué, dès le lendemain de son apparition, d'ardentes polémiques....

.....

.....L'au-

teur se révèle, en effet, un très libre esprit, une novateur ardent en matière de politique religieuse. Il rejette sur les catholiques eux-mêmes la responsabilité de toutes les ruines qui les écrasent à l'heure actuelle et du régime d'oppression auquel les ont soumis leurs adversaires.

L'erreur initiale a été le manque d'union et l'attachement des catholiques aux anciens partis ; mais la cause immédiate n'est autre que leur attitude dans l'affaire Dreyfus, attitude qu'ils expient cruellement aujourd'hui. L'Eglise se meurt, parce qu'elle s'est alliée avec l'armée que l'évolution sociale tend à faire disparaître comme un organisme devenu inutile dans une société supérieure, parce qu'internationale et ennemie de la guerre. Ce sont là des questions bien brûlantes ; nous nous contentons de les signaler, sans entrer dans une discussion que ne comporte pas le caractère de ce journal et en renvoyant à l'ouvrage lui-même ceux de nos lecteurs qu'intéressent ces graves problèmes.

Le Tout-Lyon, 15 mars 1903.

Tout arrive ! Et le Palais en commet de belles ! Figurez-vous que nous apprenons des sources et par les organes les plus autorisés, y compris même, si vous y tenez, par une coupure de la *National Zeitung* de Berlin, que le sympathique avoué lyonnais Léon Chaine est un écrivain de talent. Renseignements pris, on me répond qu'il m'aurait suffi pour m'en convaincre de lire les articles consacrés à l'œuvre de ce surprenant officier ministériel par la presque unanimité de nos confrères.

Comment concevoir, en effet, qu'un homme assez favorisé du destin pour recevoir quotidiennement dans son cabinet les confidences des belles plaideuses, désireuses de connaître les armes que la galante législation français leur met en mains contre MM. leurs époux, interrompe ces savoureuses consultations pour s'occuper de la détestable chose publique, surtout par le temps de carnaval qui court ? Je suis donc bien excusable.

Mais enfin, c'est notoire et je le confesse aujourd'hui : l'honorable compagnie des avoués lyonnais compte, en matière fort

grave d'ailleurs, un original et piquant écrivain. M. Léon Chaine s'est amusé à jeter des poignées de sel et de poivre à la figure de ses contemporains. Quelques-unes de ses contemporaines en ont même été, par mégarde, éclaboussées. Mais, en général, il a fait grâce au beau sexe, même dans le plus vilain, je veux dire le seul vilain de ses gestes. Car ces dames, l'an dernier, se sont occupées de politique. Et M. Chaine, dans son livre à la fois austère et juvénile, le leur a, pas tout à fait innocemment, mais en tout cas fort galamment, rappelé.

Quoi qu'il en soit, j'espère qu'eu égard à la forme primesautière de ce jeune écrivain qui s'accuse audacieusement d'avoir dépassé la cinquantaine, nos aimables lectrices voudront bien lui pardonner ses ironies et ses mauvais propos et ne pas prendre trop impitoyablement parti contre lui dans les controverses jalouses et passionnées que son œuvre, me dit-on, a déchaînées, ces temps derniers, en maints salons lyonnais où l'on se pique de théologie.

— Alors, à vous en croire l'œuvre de M. Chaine serait donc appétissante à l'égal du dernier roman à la mode ?

— Je me porte garant, en tout cas, sinon d'aimables aventures bocagères ou de flirts palpitants, du moins du style pimpant, facile et savoureux qui eût si galamment habillé ces charmantes choses, s'il ne se fût égaré sur le dos d'un sermon. N'importe d'ailleurs, belles dames, lisez le livre de notre auteur, ne fût-ce que pour charmer les longues heures de carême et vous distraire congrûment, sinon vous sanctifier par la pratique des « dévotions nouvelles » (saint Expédit, pardonnez-le-lui !) que ce redoutable iconoclaste proscrit sans pitié.

JOYEUX.

Le Réveil Républicain, 23 mars 1903.

LE LIVRE D'UN DREYFUSARD

M. Léon Chaine est un dreyfusard notoire. Il a proclamé sa foi dreyfusiste au cours de l'Affaire. Il a cru, et croit encore, que Cyvoct et Duclaux, Gohier, Reinach et le cardinal Vaughan étaient

plus compétents en matière militaire, et plus dignes de foi que les officiers français. M. Chaine a son opinion sur le frein hydropneumatique et sur le bordereau et, en quelques manifestations épistolaires, il a « libéré son âme et sa conscience ».

Il libère plus complètement encore aujourd'hui son âme et sa conscience en un livre qui a un grand retentisssement : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

Catholique et dreyfusard, tels sont les titres dont se pare M. Chaine. Ces deux idées, il les embrouille et les enchevêtre. Quand il parle de Dreyfus il invoque les Evangiles et les théologiens ; quand il parle de l'Eglise, il fait intervenir Zola et le bordereau. Il résulte de ce mélange un double courant qui rend le livre difficile à juger pour ceux qui, comme nous, n'aiment pas à voir les questions religieuses sortir du for intérieur de chacun.

En s'efforçant de séparer ce que M. Chaine a si malencontreusement confondu, on peut tirer de son ouvrage des conclusions et des enseignements très divers.

*
* *

Tout d'abord il convient de rendre hommage à la parfaite bonne foi qui a inspiré l'écrivain. Cette bonne foi éclate à toutes les pages du livre. Elle se change, dans certains chapitres, en une naïveté et une crédulité que l'on s'étonne de rencontrer chez l'auteur d'autres chapitres respirant l'esprit d'examen, et même le scepticisme.

M. Chaine commence par dire leur fait au militarisme, au nationalisme et à l'antisémitisme. Les chapitres consacrés à ces trois doctrines portent la marque dreyfusarde. Toutes les flèches décochées aux « doctrines de haine » sont tirées du carquois dreyfusard. Il en résulte une faiblesse d'arguments dont serait frappé le plus impartial lecteur.

Avec ce profond mépris du sens de la réalité qui est le propre des théoriciens humanitaires, M. Chaine sert contre le « militarisme » tous les raisonnements que nous entendons ressasser depuis quelques années et que nos pères entendirent à la veille de chaque invasion. Il déplore « l'instinct dépravé » qui pousse les peuples à se ruer les uns contre les autres. Mais il ne nous dit pas com-

ment il extirpera du cœur de l'homme cet instinct dépravé. Là cependant est toute la question : quand les hommes seront parfaits, bon Monsieur Chaine, nous croirons avec vous que la Force est inutile pour défendre le Droit.

L'esprit dreyfusard conduit l'auteur jusqu'aux extrêmes limites de l'aberration. C'est ainsi qu'il ose opposer à la gloire du commandant Marchand celle d'un M. Foa, qui tua dans l'Afrique centrale quelques douzaines de rhinocéros et de girafes.

*
* *

Pourquoi placer ce chasseur au-dessus du commandant Marchand ?... Tout simplement parce que M. Foa est juif : l'Affaire a fait de M. Chaine un admirateur forcené d'Israël. Il manifeste son admiration à tout propos et n'a pas manqué d'adresser sa prose aux catholiques par l'intermédiaire d'un éditeur juif.

C'est que l'antisémitisme est, paraît-il, « infiniment dangereux pour le corps social ! » Ce n'est pas encore le livre de M. Chaine qui réduira à néant tout ce qui a été dit sur les dangers du sémitisme. Infiniment plus habiles sont deux contradicteurs de l'antisémitisme, qui s'abstiennent d'appeler à la rescousse les Pères de l'Eglise et les Ecritures : MM. Naquet et Bernard Lazare.

Il n'est, d'ailleurs, pas un des arguments de M. Chaine qui n'ait déjà été exposé avec plus de vigueur et de valeur par ces deux écrivains ; l'argumentation de M. Chaine est faible, pleine d'erreurs et de fables. Elle est surtout bourrée de contradictions. Sans connaître M. Chaine, je parierais volontiers qu'il est resté longtemps sous l'influence des écrits d'Edouard Drumont et que l'affaire Dreyfus l'a rejeté comme malgré lui dans le camp des sémites et des internationalistes.

C'est ainsi qu'en certaines parties du livre, les alluvions dreyfusardes qui recouvrent l'esprit de l'écrivain laissent surgir quelques pointes du granit de son patriotisme — disons le mot — de son nationalisme d'origine. Il proclame la poussée d'esprit chauvin qui se manifeste actuellement chez tous les peuples ; il exalte l'orgueil national et va jusqu'à sacrifier, lui dreyfusard, sur l'autel des « violences salutaires ». Il magnifie en ces mots

la crise de 93 : « La pourpre des aubes rougissantes n'effraye pas le voyageur matinal, des aurores sanglantes annoncent le plus souvent de beaux jours. »

* * *

Dès que la marque dreyfusarde devient moins visible dans les chapitres de ce livre, on a l'impression de lire des pages écrites par un penseur hardi dont les aspirations vont vers la démocratie et le progrès.

Quoique appartenant à « l'un des plus solides piliers de la propriété bâtie et non bâtie », la Basoche, M. Chaine ne se laisse pas effrayer par les nouveautés sociales. Il estime que le prolétariat ne doit pas être la forme définitive de l'organisation du travail ; il fait le procès des âpres conservateurs « pour qui le clergé, l'Eglise, ne sont qu'une sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens et leurs personnes ». Beaucoup de ceux à qui le livre est spécialement adressé méditeront avec profit ces pages imprégnées de l'esprit de justice et de fraternité.

Entrant ensuite dans le domaine de la philosophie, le catholique M. Chaine consacre plusieurs chapitres à inculquer à ses coreligionnaires l'esprit de progrès et de libre examen, dont il est lui-même imbu.

Sans s'éloigner, affirme-t-il, de l'orthodoxie, il persifle avec verve certaines dévotions nouvelles et blâme comme il convient la timidité intellectuelle d'un trop grand nombre de catholiques.

L'auteur est moins bien inspiré lorsque, flétrissant la loi sur les associations et les décrets Combes, il cherche — ah ! cette obsession dreyfusarde — à prouver que les défenseurs de Dreyfus se sont rangés du côté de la liberté. Les événements donnent à cette assertion un démenti sur lequel il serait cruel d'insister.

* * *

En résumé, dès que M. Chaine veut nous faire grâce de Dreyfus, il dit des choses excellentes et qui devaient être dites.

Ces choses il les dit en un langage clair et nerveux avec quelquefois de jolies images et de fines pointes.

Il est fâcheux que ce livre ait été conçu alors que son auteur était tout enflammé d'une ardeur inconsciemment internationaliste. Nous pourrions attendre de M. Chaine des œuvres puissamment pensées et joliment écrites s'il voulait cesser de voguer vers le rivage trompeur du pays d'Utopie.

Monsieur Chaine, les événements nous guérissent quelquefois de la maladie internationaliste ! Les leçons terribles de l'invasion ont détruit des convictions aussi profondes que la vôtre.

Méditez les paroles que Jules Ferry prononçait en 1885 : « Vous rappelez-vous nos vagues aspirations vers le désarmement, notre détachement du véritable esprit militaire ? Nous nous y sommes laissé prendre avant 1870. Mais nous avons été convertis par les événements. Ce pays a vu la guerre ; il a tourné le dos pour jamais à ces utopies périlleuses et décevantes. »

Je souhaite en terminant que les trop nombreux Français qui partagent les illusions de M. Chaine cessent de suivre leur chimère avant qu'elle les ait entraînés, eux et nous tous, dans le gouffre de la défaite et de la servitude. Léon Varigny.

Le Progrès de Lyon, 25 mars 1903.

.....

Quelques-uns d'entre eux, plus clairvoyants, se rendent compte de la situation. Un journal catholique *la Quinzaine*, constatait ces faits tout récemment et faisait grief à ses amis de n'avoir pas su s'attacher la démocratie.

« Constamment, par les évolutions ils (les catholiques) retardaient d'un train, d'une idée, d'une époque. Royalistes pendant la période conservatrice ; conservateurs pendant la période libérale ; libéraux, en face du fait démocratique ; d'un pied boiteux ils se traînent à contre-cœur dans les sillons de l'histoire, toujours tardigrades et toujours écartés. »

Dans un livre remarquable intitulé *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, M. Léon Chaine, un écrivain lyonnais, qui se réclame du catholicisme, adresse les mêmes reproches à ses coreligionnaires.

« Que de gens que l'on appelle catholiques, s'écrie-t-il, ne sont que d'âpres conservateurs. Beaucoup de ceux-là ne voient dans le clergé pour lequel ils marquent un certain respect qu'une sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens, leurs personnes et leurs vies.

.....

« Il n'est pas dans l'ordre politique, administratif, social, une initiative généreuse, une mesure libérale, qu'ils n'aient tournée en ridicule quand elle était inévitable, ou dont ils ne se soient montrés les adversaires résolus quand elle avait chance d'être combattue avec succès. »

Ailleurs M. Léon Chaine signale la confusion établie et maintenue entre les choses du catholicisme et celles de la monarchie française. Il rappelle qu'il y a trente ans à peine on ne pouvait entrer dans le salon d'un presbytère de village « sans y voir côte à côte et sur le même rang les images de N.-S. J.-C., de la sainte Vierge et du comte de Chambord ».

.....

Et après le ralliement, lors de la grande crise qui a secoué notre pays, combien a-t-on vu de catholiques pratiquants se ranger du côté de la justice et de la vérité ? Ces derniers furent une exception infime, et ils furent vilipendés, presque excommuniés, par le gros de l'armée cléricale.

On sait par contre le rôle joué dans l'affaire Dreyfus par les jésuites, par le père Du Lac en particulier, et par les assomptionistes. C'est d'un élan à peu près unanime que les cléricaux suivirent leurs chefs, se ruèrent contre un innocent, combattirent la revision et s'associèrent aux crimes d'une partie de l'état-major.

.....

Questions pratiques de Législation ouvrière et d'Économie sociale, mars 1903.

Le livre que nous présentons aux lecteurs de *Questions pratiques* est à la fois un acte de courage civique et une œuvre de bonne foi, d'absolue sincérité.

Catholique, convaincu, mais clairvoyant et désabusé, M. Chaine s'efforce de mettre à nu, avec la brutalité bienfaisante du chirurgien, les plaies du catholicisme français : il nous le montre thuriféraire de la fortune et du conservatisme social le plus étroit et le plus mesquin, résolument hostile à tout progrès, réfractaire à toutes les réformes humanitaires par lesquelles la société contemporaine s'achemine à des fins meilleures.

Au lieu de se retremper dans l'action, d'accepter loyalement et sans arrière-pensée le régime nouveau que nous a fait la démocratie et de se mêler hardiment au mouvement social, — tels les chrétiens des premiers siècles qui, par leur action quasi révolutionnaire préparèrent les voies à la civilisation moderne, — la grande majorité des catholiques français se complaît dans une sorte d'isolement hautain, mélange de snobisme et de regrets stériles d'un passé disparu. Leurs chefs croient de bon ton et de bonne politique de faire à la République une opposition mesquine et haineuse, qui se retourne contre eux et ne fait que consolider le régime actuel, que préparer et hâter le divorce irrémédiable de la France nouvelle et des anciens partis, groupés autour de Rome et des congrégations.

L'œuvre de M. Chaine n'est pas un tout homogène, savamment disposé en vue d'une démonstration ; c'est plutôt un réquisitoire à bâtons rompus, ne ménageant aucune susceptibilité, touchant un peu à tous les sujets, et stigmatisant tour à tour le militarisme et le nationalisme, les femmes ligueuses et l'éducation historique (!) de certains catholiques, les dévotions nouvelles, dont il note en passant la grossière puérilité, enfin la disparition dans l'Eglise française de l'esprit d'égalité, c'est-à-dire de l'esprit évangélique dans ce qu'il a de plus pur. Mais ce désordre apparent dans l'exposition ne fait que donner plus de vie, plus d'allure à l'éloquence combative de l'auteur.

Quelle sera l'action réelle de ce livre sur ceux auxquels il s'adresse de préférence, c'est-à-dire sur les catholiques hésitants, timides, qui cherchent leur voie mais qui, mal préparés par une éducation rétrograde à la compréhension du monde moderne, s'effarouchent de certaines hardiesses, qui seraient peut-être le salut pour les institutions, un peu surannées parfois, qu'ils considèrent comme le palladium de la bourgeoisie ? Pour notre part nous demeurons assez sceptique sur ce point. Nous ne croyons

pas que, sauf dans le nord de la France où s'accuse nettement l'influence de la démocratie sociale catholique des Flandres, le christianisme social, franchement réformateur et démocratique, ait grande chance de se développer dans notre pays, où la foi est plutôt en façade, et où d'ailleurs depuis trop longtemps le parti conservateur et l'Église ont lié partie pour la défense de leurs positions.

Nous ajoutons même, et sur ce point M. Chaine ne s'étonnera point que nous ne partagions ni ses alarmes, ni ses espérances, que nous ne le souhaitons nullement. Les catholiques sociaux peuvent, en certaines circonstances, être pour les démocrates indépendants des alliés occasionnels ; mais l'alliance étroite et permanente des démocrates, affranchis de toute préoccupation confessionnelle, et des démocrates chrétiens, catholiques ou protestants peu importe, ne serait pas sans périls. La France du XXe siècle s'achemine rapidement à la séparation des Eglises et de l'Etat, à la dissociation irrévocable de la religion, qui ne relève que de la conscience, et de l'organisme politique. Tout rapprochement trop marqué des catholiques militants et des masses populaires entraverait ce mouvement que nous envisageons comme un progrès, et par conséquent nous ne saurions faire des vœux bien sincères pour le retour des chefs et leaders du catholicisme français aux enseignements égalitaires de l'Evangile.

Mais cette réserve personnelle une fois faite, nous ne pouvons que conseiller vivement à nos lecteurs de prendre connaissance de l'ouvrage, si sincère, si réconfortant pour tous les amis de la justice et du progrès social que publie M. Chaine. C'est un de ces livres qui font penser, qui obligent à méditer sur l'un des problèmes les plus troublants de notre époque, donc un livre bon et sain, pour les libres-penseurs comme pour les croyants.

Paul Pic.

Le Lyon Républicain, 4 avril 1903.

.....

Dernièrement, il nous avait plu de montrer que parmi les catholiques pratiquants il n'y avait point que des cléricaux, c'est-à-

dire des gens mêlant à tout propos la politique et la religion. Dans le clergé et hors du clergé, disions-nous, il existe un certain nombre d'esprits éclairés, libéraux et indépendants, qui regrettent de voir l'Eglise se jeter dans la lutte des partis et s'éloigner de plus en plus de la doctrine primitive. Et tout simplement, à la bonne franquette, nous citions quelques-uns des noms qui nous venaient à la mémoire.

Nous eussions pu d'ailleurrs en citer beaucoup d'autres, à des titres divers. D'abord M. Léon Chaine, votre compatriote lyonnais, ce catholique clairvoyant et courageux dont, sans admettre toutes ses conclusions, j'admire le beau livre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, sorte de cri du cœur poussé par une conscience honnêtement révoltée. Puis l'abbé Grosjean et quelques autres qui, sous l'inspiration de M. Paul Viollet, de l'Institut, fondèrent le *Comité catholique pour la Défense du Droit*. L'abbé Pichot, auteur angoissé de *la Conscience catholique et l'affaire Dreyfus*. L'abbé Houtin, représentant autorisé de l'école catholique, qui n'admet que relativement l'inspiration dans la Bible.

.....

Léon SENTUPERY.

Le Lien (Lyon), avril 1903.

Lorsque ce livre nous parvint, nous hésitâmes à l'ouvrir. « Encore un fruit de l'incrédulité railleuse, pensions-nous, encore un souffle d'âpre et stérile controverse, encore un coup de pelle d'un fossoyeur de religion. »

Il fallait ne pas connaître M. Léon Chaine, pour avoir de son écrit une si fausse idée. Un chapitre, pris au hasard, nous révéla en l'auteur un homme de science et de conscience, un homme de foi et de bonne foi. Et nous lûmes son ouvrage du commencement à la fin ; nous nous en félicitons.

Loin d'être un incrédule, M. Chaine est un catholique fervent et pratiquant. Il aime sa religion et souffre de la voir sur tant de points attaquée. Ces attaques étant souvent justifiées, des réformes au sein de son Eglise lui semblent nécessaires : favoriser de

plus en plus le culte de l'esprit aux dépens de celui de la lettre, accepter courageusement les résultats de la science moderne qui sur plus d'un point élargissent la foi, combattre les abus d'une piété niaise et superstitieuse. « Arrière ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis ; arrière toutes ces petites dévotions, végétations parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix. »

Au lieu de maintenir les divisions entre les chrétiens, M. Chaine aimerait voir ceux-ci davantage unis et voudrait grouper en une même famille tous les enfants de Dieu. Il déplore l'antisémitisme et l'antiprotestantisme ; il traite de légende « cette trinité systématique où juifs, protestants et libre-penseurs communieraient ensemble dans la haine des catholiques » ; l'Evangile en main, il montre que persécuter quelqu'un parce qu'il ne partage pas vos croyances, ne pas le considérer comme un frère, c'est non seulement manquer à la charité, mais encore à la foi chrétienne. « L'antisémitisme est une doctrine de haine. Celui qui est venu ici-bas pour sauver tous les hommes ne peut couvrir et bénir de ses deux bras en croix la guerre d'extermination morale entreprise contre la race dont il est issu. »

Enfin, ce n'est pas la pelle d'un fossoyeur que manie M. Chaine, mais l'outil généreux capable d'édifier et de consolider les remparts de la cité future où régneront la paix, la justice et l'égalité. Comme les prophètes d'Israël, il voit le lamentable état des fondements de notre société et malgré l'opposition des méchants, crie à tous les hommes de bonne volonté : « Venez et bâtissons ! » Il veut travailler au redressement des injustices engendrées par le mal, à l'amélioration du sort des humbles et à d'autres transformations sociales, et ce faisant, il constate que les chrétiens, qui devraient accourir les premiers à ce saint labeur, se laissent devancer par d'autres, lorsqu'ils n'entravent pas leurs initiatives généreuses dans l'ordre administratif, politique et social et qu'ils ne tournent pas en ridicule telle mesure libérale que le Christ eût défendue tout le premier. « Ce serait un odieux contre-sens moral que les chrétiens fussent plus que d'autres réfractaires à l'idéal de justice. Que de chrétiens qui ne sont que d'âpres conservateurs. Beaucoup ne voient dans la religion qu'une sorte de gendarmerie spirituelle aidant la maréchaussée à garder leurs biens,

leurs personnes et leurs vies. L'âme de l'Eglise et l'esprit du Christ sont depuis longtemps morts en eux. »

On voit, d'après ces trois citations, de quel esprit est animé cet excellent ouvrage.

Les chrétiens, à quelque dénomination qu'ils appartiennent, ont besoin de ce langage ferme et élevé d'un homme qui, sans passion mais avec une sereine et loyale impartialité, dit à haute voix ce qu'il pense tout bas, et qui ne peut faire autrement que de libérer sa conscience et son âme.

Combien de fois n'aurions-nous pas lancé nos associations, nos œuvres, nos églises dans la voie du progrès si nous étions animés de cet esprit. Dieu a fait de chacun de nous un «gardien en Israël»; veillons donc à n'être pas ces hommes aveugles et sans intelligence dont parle le prophète, ces « chiens muets incapables d'aboyer ». Comme l'auteur du livre que nous recommandons chaleureusement, plaçons le devoir au-dessus de l'intérêt, la vérité au-dessus des compromis, la cause de Dieu au-dessus de tout.

Ernest CHRISTEN.

Revue d'Histoire de Lyon, juin 1903.

M. Léon Chaine est catholique ; sa soumission à l'Eglise est complète, son orthodoxie, irréprochable. Il n'y aurait dans son cas rien de surprenant ou tout au moins d'original, s'il ne se séparait de la grande majorité des catholiques sur les questions les plus discutées à l'heure actuelle..... Il a dit sa manière de voir sur l'Affaire, sur le militarisme, sur le nationalisme, l'antisémitisme ; sur les opinions courantes des catholiques en matière d'histoire, de politique, de dévotion, de science ; sur la liberté de l'enseignement, sur la loi du 1er juillet 1901, etc. Tout cela forme un livre un peu décousu, mais très vivant, plein de flamme et aussi de verve ingénieuse ; par-dessus tout, on est frappé de l'accent de sincérité qui anime ces pages. Il n'y a pas besoin de beaucoup de perspicacité pour imaginer qu'il a fallu à l'auteur beaucoup de courage pour les écrire. Il a dû en recevoir plus de reproches que de compliments. Il n'entre pas dans le

programme de la *Revue* de discuter les opinions et les doctrines qui se produisent à propos des événements de l'histoire ; mais elle peut signaler ce livre parce qu'il témoigne d'un état d'esprit qui a sa place dans l'histoire du mouvement des idées en France et à Lyon. Ce n'est pas un livre d'histoire mais c'est un fait historique.

Salut Public, 29 septembre 1903.

L'ABBE LOISY

Ce n'est pas seulement sur le terrain politique et social que les chrétiens sont divisés et marchent derrière un idéal et des drapeaux contraires, les uns, puissants et riches, s'attachant fermement à la conservation de l'ordre et des formes actuelles de la propriété ; les autres, humiliés et misérables, attendant dès ici-bas, comme les premiers disciples du Christ, l'avènement de la justice et de cette parfaite égalité qui devait régner entre les enfants d'un même Père. D'autres sujets de division et de contradiction, bien plus intestins, bien plus graves, les travaillent et les déchirent. Il est parmi eux des ignorants et des simples qui vivent seulement de la lettre de la loi et prennent tout symbole pour une réalité. Il en est de cultivés et de libres que l'esprit seul vivifie et qui adorent dans le Christ et vénèrent dans l'Eglise bien plus l'âme que le corps et bien plus le corps que les vêtements. Entre ces deux espèces de catholiques numériquement si dissemblables, une lutte séculaire est livrée, c'est l'insurrection fatale du germe qui veut grandir contre l'enveloppe inerte qui le porte et le nourrit, c'est l'incessant effort de l'esprit pour s'évader de la matière d'abord, puis des formes, enfin des symboles et des mots.

Ce conflit tour à tour latent ou aigu et qui porte d'ailleurs successivement sur les points les plus divers du dogme, de la morale, du culte, du droit et de la politique de l'Eglise, vient d'entrer brusquement dans une phase tragique, au regard de laquelle la triste affaire Lamennais ne fut rien et qu'il faut pour le moins com-

parer, dès à présent, à la révolution qui eût pu être accomplie de concert par Luther et Léon X, si la prévoyance du pontife eût égalé l'orgueil du moine.

Un simple prêtre, sans titre ni distinctions, à la soutane strictement noire, M. l'abbé Loisy, publiait l'année dernière un modeste livre intitulé *l'Evangile et l'Eglise* .....

..... Sollicité par le cardinal Richard de prononcer une condamnation contre les doctrines de l'abbé Loisy, le pape Léon XIII, qui ne se souciait pas d'infliger à l'Eglise une nouvelle affaire Galilée, se contenta d'instituer une Commission des études bibliques destinée à juger des travaux d'exégèse et d'histoire qui jetaient l'alarme parmi les théologiens. Et il mourut sans avoir frappé l'abbé Loisy.

Aujourd'hui, un nouvel effort qu'on dit destiné à aboutir est tenté auprès de Pie X dont l'esprit de tradition et de simplicité et les qualités plutôt administratives encouragent les adversaires de l'exégète français. Après un an de silence l'abbé Loisy a jugé bon de s'expliquer dans un nouvel ouvrage fort succinct, mais cette fois très clair et bien français, intitulé *Autour d'un petit livre*. Et derechef l'archevêque de Paris s'en est allé à Rome solliciter une condamnation, ce pendant que l'immense majorité de l'épiscopat continue à garder le silence et que de notoires sympathies venues des rangs les plus éclairés de l'Eglise de France sont acquises au modeste prêtre.

.....

(*Suit une étude magistrale de l'œuvre récente de l'abbé Loisy.*)

En ce qui concerne la Bible, la tâche est aisée et c'est à des convertis, pour ne pas dire à des convaincus que l'abbé Loisy apporte ses démonstrations. La rotation de la terre, qui faillit conduire Galilée au bûcher et qui épouvantait encore de Bonald, il y a un siècle, l'idée des jours-époques qui dégagea la Genèse d'une enfantine interprétation et que Frayssinous n'osa pas accepter, sont aujourd'hui des vérités de sens commun, encore que la plupart des catéchismes diocésains continuent maladroitement à enseigner, devant les ricanements de la basse science irréligieuse, que le monde a été créé en six jours. Il s'agit au surplus, chez M. Loisy, de la solution de bien plus graves et plus récentes difficultés bibliques. Mais dans ce domaine, je le répète, la bataille est gagnée et là où Mgr d'Hulst, l'abbé de Broglie, le père

Lagrange n'ont pas été condamnés, M. Loisy ne le sera certainement pas davantage.

. . . . . .

Ce qu'il y a, au fond, de très grave en tout cela c'est la prétention de certains théologiens, éternels compromettеurs des vertus du christianisme, de vouloir faire condamner au nom de la foi une science qui n'en peut mais et n'est pas plus libre d'aboutir à telle ou telle conclusion qu'un caillou de sortir de sa trajectoire une fois qu'il est lancé. L'abbé Loisy et quelques autres préparent aujourd'hui la réalité intellectuelle de demain, la vérité dont se prévaudra justement l'Eglise pour démontrer à la science malveillante ou plutôt aux savants sectaires que la pratique de la religion chrétienne n'est pas du tout incompatible, selon l'expression même de notre auteur, avec le plein exercice de la raison.

Aujourd'hui, la critique historique et la paléontologie pour ne parler que des deux sciences les plus intimement liées à la question religieuse, se sont prodigieusement vulgarisées. Un des livres qui ont obtenu, au cours même de cette année-ci, le plus grand succès de presse et qui, pour le dire en passant sans blesser l'amour-propre de son courageux auteur, est l'œuvre d'un pur profane, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, de M. Léon Chaine, trahit, jusqu'à l'angoisse peut-être, des préoccupations qui étaient restées, au cours de ce siècle affairé, l'apanage des seuls professionnels de la vérité et de la science. Ce livre, singulièrement savoureux, mais singulièrement inquiétant aussi, est le symptôme le plus caractéristique peut-être de l'envahissement général de la conscience publique par les données de plus en plus exigeantes du problème religieux. La science a fait de grands pas. Mais les théologiens délibèrent toujours dans la salle du Saint-Office sur les *Dialoghi quatro* de Galilée. La science pourrait-elle donc devenir un péril pour la vérité ? C'est ce que se demande avec épouvante un nombre de plus en plus considérable de jeunes catholiques qui ne peuvent pas plus renoncer à leur raison qu'ils n'entendent renier leur religion.

. . . . . .

Pierre Jay.

La Houle (Revue d'Art, de Littérature et de Combat), 1er février 1904.

ENTRETIENS AVEC EUDOXE

Voici, me dit Eudoxe, qui, depuis quelque temps s'occupe beaucoup de critique religieuse et philosophique, — voici un beau livre de franchise, d'indépendance et de courage : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. M. Léon Chaine, son auteur, qui a rencontré dans le parti catholique de hauts encouragements, de même que des critiques passionnées, nous y donne le spectacle d'une raison qui s'affirme, d'une volonté qui se dégage, *d'une âme et d'une pensée qui se libèrent*. Resté fidèlement soumis aux dogmes de l'Eglise apostolique et romaine, il rêve néanmoins de voir la conduite de ses coreligionnaires plus en accord avec la véritable parole du Christ. Il leur expose qu'ils ont eu tort, lors des dernières crises, d'être militaristes et nationalistes : car, dit-il, « le catholicisme est une internationale sublime », et, d'autre part, la guerre, fantôme funèbre et sanglant, devrait être particulièrement odieuse aux héritiers du sublime enseignement de paix et de fraternité qui, il y a deux mille ans, sanglota, dans la pourpre du Golgotha, les primes paroles d'amour.

Les catholiques ont le tort, d'après M. Léon Chaine, de ne pas assez comprendre leurs devoirs et leurs responsabilités vis-à-vis des humbles et des déshérités, de laisser à d'autres le monopole des revendications démocratiques, de ne pas se rendre compte qu'une société nouvelle a des besoins nouveaux, et aussi, de tourner trop souvent des regards de regret vers les régimes déchus, et de ne pas oser affronter la lumière de l'avenir !

Et pourtant la voie fut tracée dans cette direction par des catholiques illustres ; M. Chaine évoque la hautaine figure de Lacordaire et lui fait dire, par une éloquente et belle prosopopée : « *Catholiques, Catholiques, vous avez laissé, sans protestation, voiler la statue de la Justice ! Ne vous étonnez donc pas si l'on renverse celle de la Liberté !* »

Mais il y en a d'autres, aujourd'hui même : il y a l'héroïque et digne abbé Brugerette, professeur et publiciste à Lyon, un des

plus beaux exemples de conscience, de conviction, d'abnégation vraiment chrétiennes que nous connaissions ; il y a le savant et modeste abbé Loisy, de ceux qui croient pouvoir concilier la science et la religion ; il y a les abbés Pichot, Martinet, Grosjean; il y a les Hervé de Kérohant, les Paul Viollet, les marquis de Nadaillac, — tant d'autres chez lesquels la foi s'accompagne noblement d'indépendance fière et de bonne pitié.

Un accent de mâle conviction et de tolérance fervente anime toutes les pages de ce livre, qui me rappelle à certains points de vue ce *Christianisme pour tous*, où mon éminent maître et ami Albin Valabrègue cherchait à jeter les bases d'une admirable religion de la solidarité !

Il faut y louer avant tout l'acte d'ardente bonne foi et de bonne volonté, l'acte d'indépendance et d'audace qu'a tenté M. Léon Chaine pour faire une œuvre de concorde et d'apaisement, pour tâcher de réconcilier en un commun idéal, et grâce à un vrai libéralisme, les honnêtes gens de tous les partis, pour pousser un grand cri de sincérité, de franchise, de bonté, d'amour humain, en faveur de la Liberté, — en l'honneur de la Justice !

José Bloch.

Le Lyon Universitaire, 12 février 1904.

. . . . . .

Le livre de M. Chaine a fait beaucoup de bruit lorsqu'il parut. A cette époque, nous n'avions pas encore, dans ce journal, le plaisir de parler des livres et nous n'avons pu le saluer au passage comme il le mérite. . . . . .

. . . . . .

M. Chaine est un de ces esprits sains et vrais qui ne craignent pas de dire ce qui est, et de le bien dire. Placé dans un milieu catholique, il n'hésite pas à montrer à ses amis leurs torts et leurs errements. Il leur signale avec une franchise des plus louables les préjugés et les mesquineries sur lesquels ils ergotent et qui pourraient bien, un jour ou l'autre, causer leur perte.

Il rappelle l'attitude des catholiques dans l'affaire Dreyfus, et montre qu'à ce moment déjà, le clergé et le parti clérical per-

dirent une occasion merveilleuse de jouer un rôle utile en refusant de se joindre aux défenseurs de la justice. M. Chaine et quelques-uns de ses amis furent très isolés lorsque, avec un courage et une franchise dignes d'éloge, ils prirent nettement parti dans l'Affaire, et sans craindre les injures et les moqueries se proclamèrent revisionnistes et « dreyfusards ».

Et M. Chaine regrette qu'à ce moment ceux qui prêchent une religion de douceur et de paix se soient trouvés dans les rangs des violents et des nouveaux barbares antisémites. Il condamne ces manœuvres indignes de vrais chrétiens, et il examine les diverses phases de notre histoire nationale depuis dix ans. Il est ainsi amené à parler du boulangisme, du nationalisme, du militarisme. Ni l'un ni l'autre ne sont épargnés par M. Chaine.

Il est étonné que les catholiques n'aient pas applaudi plus vite et ne se soient pas réjoui plus tôt, lorsque le pape Léon XIII conseilla le ralliement à la République. Il trouve étrange que les catholiques luttent encore contre les idées modernes et scientifiques, et que la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ne soit pas, pour eux, le complément de l'Evangile. Et, très simplement, il déclare que les catholiques ont tort d'accuser qui que ce soit, événements ou hommes politiques, des maux qu'ils ne cessent de déplorer ; les vrais coupables ce sont eux-mêmes, qui n'ont pas voulu s'adapter aux besoins et aux aspirations de la société présente.

En quelques pages vigoureuses et vraies M. Léon Chaine attaque les livres dans lesquels certains établissements congréganistes puisent leurs leçons d'histoire. Il raille cet enseignement historique spécial qu'il appelle joliment : *on ne sait quelle douceureuse confiture intellectuelle*, et expose comment cette façon d'enseigner l'histoire, en voilant d'un mysticisme suranné son véritable caractère social, a été néfaste. On a fait des crédules, mais non des croyants, des faibles et non des forts. Les catholiques ont préparé le terrain sur lequel s'engage aujourd'hui, et contre eux, une lutte entre deux esprits qui ne peuvent pas se rencontrer et s'adapter l'un à l'autre.

Il faut se féliciter que les vérités que M. Chaine dit aux catholique soient dites par un homme tel que lui. Il sourit avec pitié devant les dévotions ridicules, les saint Expédit, et autres bons saints qui sont des commerçants extraordinaires, dans le royau-

me céleste... Il est indigné devant tous ces marchandages dans le temple.

Après avoir montré du doigt aux catholiques gémissants et pleurards *leurs difficultés*, il souhaite l'avenir meilleur, non seulement pour eux, mais pour tous. M. Chaine croit en l'union des peuples. Il n'est pas nationaliste et encore bien moins antisémite. Il se réclame de la morale du Christ pour vouloir la vérité et la justice. Il faut le remercier de son livre. C'est surtout une bonne action, que ce volume simple et sincère. Souhaitons qu'il fasse réfléchir les esprits attardés, les obstinés, les têtus, tous ceux qui *ne veulent pas* être des « hommes de bonne volonté ».

.....

Jean VERMOREL.

Cet article a été reproduit par le *Journal de l'Ain* du 23 février, le *Courrier de l'Ain* du 1er mars.

Le Progrès de Lyon, 17 mars 1904.

Quand les libres-penseurs censurent les actes du clergé, les empiètements de l'Eglise, la politique agressive des cléricaux, on les taxe de parti pris.

Il faut donc avoir grand soin de saisir au passage les protestations qui viennent de l'autre camp, les indices de réprobation attristée tels que ceux que M. Léon Chaine a multipliés avec autant de force que d'élévation dans son volume intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. C'est là un témoignage peu suspect aux catholiques puisqu'il est porté par l'un d'eux, qui se distingue de la plupart d'entre eux par un vif sentiment du devoir et une rare clairvoyance. Il eut notamment le courage, — il en fallait ! — de reprocher hautement à ses coreligionnaires leur conduite dans l'affaire Dreyfus, alors que ces prétendus adorateurs du Christ se ruaient en foule, avec des cris de haine et de mort, contre un condamné innocent.

Voici maintenant d'autres remarques intéressantes que nous trouvons dans un ouvrage du vicomte d'Avenel : *les Français de mon temps*.

M. Georges d'Avenel n'est rien moins qu'un libre-penseur, mais c'est pourtant un homme à la pensée assez libre pour dire franchement ce qu'il aperçoit nettement.

Ecoutons-le :

« L'histoire est pleine des empiètements du clergé : *il s'applique à n'obéir que le moins possible et à commander le plus possible*. Il se sert des moyens spirituels pour fonder ou augmenter ses droits temporels. Il veut beaucoup recevoir et ne veut rien payer. Il abuse, il abuse tant qu'il peut ; puis il meurt de sa victoire ; il meurt comme clergé, comme bon clergé. »

Ceci est d'une justesse rigoureuse, mais il était bon que ce fût dit par un catholique conservateur.

. . . . . .

Cet article a été reproduit par la *Journée* (Marseille) le 18 mars.

L'Extrême Gauche, 26 mars 1904.

LES CATHOLIQUES LYONNAIS ET L'AFFAIRE

La Vérité est en marche, avait dit Zola, et rien ne l'arrêtera. Non seulement elle s'est si peu arrêtée, la vérité, qu'elle est sur le point d'atteindre le but,mais encore elle a entraîné derrière elle des esprits qu'on n'aurait jamais supposés capables de la suivre. Telle est sa puissance d'attraction que des représentants de l'Église catholique, que des croyants ont préféré se mettre, en quelque sorte, hors du parti clérical plutôt que d'étouffer les cris de leur conscience. Et c'est ainsi qu'à Lyon, il s'est créé un groupement dreyfusard qu'on a nommé l'*Ecole de Lyon* — ce qui indique le rayonnement de ses idées — groupement qui comprend dans son sein des catholiques éminents et des ecclésiastiques éclairés.

Parmi les premiers, on peut citer Me Chaine, avoué, dont le livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, a fait l'effet d'un pavé dans une mare à grenouilles.

Parmi les seconds se trouvent les abbés Brugerette, Sifflet et, enfin, l'abbé H. de Saint-Poli.

Tous ces catholiques sont nettement dreyfusards. Ils ne se contentent pas de se déclarer pour l'innocent injustement condamné contre les juges militaires : ils clament leur conviction à tous les échos, voire même jusque dans les oreilles de leurs coreligionnaires, ce qui ne laisse pas d'en...nuyer ces derniers.

Et de même que les socialistes, en prenant position pour Dreyfus, n'ont pas vu seulement un individu à sauver mais des institutions mauvaises, — comme les Conseils de guerre, — à abattre, de même qu'ils entendaient profiter de l'agitation provoquée par l'Affaire pour atteindre des théories surannées et faire éclater à tous les yeux l'horreur de certains préjugés de castes, de même les catholiques de Lyon poursuivent, avec la réhabilitation de la victime de Mercier, l'assainissement de la mentalité cléricale. Réussiront-ils dans leur généreuse tentative ? C'est douteux.

Quand on a l'esprit romain, quand on garde la foi dans les mystères, base de la croyance catholique, il est difficile d'acquérir l'esprit critique, et ce qui arrive actuellement à l'abbé Loisy est la preuve évidente qu'on ne permet pas à un fidèle de l'Église de discuter, d'élever son esprit vers des problèmes d'histoire ou de philosophie : il faut qu'il se borne à croire, les deux genoux dans la poussière.

On nous avait signalé l'apparition d'un nouveau livre — d'une brochure plutôt — en faveur de Dreyfus et du dreyfusisme, écrite par un prêtre, l'abbé de Saint-Poli. Il nous a été donné de causer avec celui-ci, qui nous semble rempli de généreuses intentions, nous allions écrire illusions.

Et nous faisons d'autant plus volontiers place dans nos colonnes au titre de son livre qui est : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*, que messieurs les libraires lyonnais, cléricaux, ou cléricalisants par esprit commercial, ont organisé la conspiration du silence autour de l'œuvre de l'abbé de Saint-Poli et ont soigneusement caché la brochure de peur qu'elle ne se répande dans le public !

Nous croyons que ses deux cents pages seront lues avec intérêt par tous les esprits impartiaux, car il est toujours consolant de voir un effort de sincérité d'où qu'il vienne.

Les représentants de l'Ecole de Lyon, tout catholiques qu'ils soient, servent d'ailleurs le progrès humain, puisque, tel l'abbé

Loisy, ils veulent faire pénétrer les lumières de l'esprit dans les ténèbres de la foi.

. . . . . .

Edouard ARNAUD.

Le Lyon Républicain, 30 mars 1904.

L'ECOLE DE LYON

Si mes souvenirs sont exacts, ce fut M. Aulard qui parla le premier de « l'Ecole de Lyon », à propos de deux livres étudiés par lui avec sympathie : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, de M. Léon Chaine, et *la Déclaration des Droits de l'Homme et la doctrine catholique*, de M. l'abbé Brugerette.

A Lyon, en effet, s'est manifestée en ces dernières années l'existence d'un groupe d'hommes courageux, libres croyants bien que très catholiques, et qui poursuivent un idéal nouveau de justice, de charité et de vérité. L'affaire Dreyfus a été la cause déterminante de ce mouvement. Ceux qui y participent, fermement attachés à l'orthodoxie, répugnent avec une égale énergie aux doctrines et aux œuvres d'intolérance. Ils sont, en d'autres termes, et dans le sens noble et vrai du mot, des « catholiques anticléricaux ».

Une triple tendance, qu'on peut synthétiser ainsi, caractérise les efforts de l'Ecole de Lyon : fidélité à l'enseignement religieux de l'Eglise, — réaction contre tout cléricalisme, — œuvre d'apaisement et de réconciliation par le progrès et la liberté.

Loyale et clairvoyante, elle professe un respect absolu pour les opinions et les croyances contraires aux siennes. Et par là elle a droit au nôtre, sans réserve.

Mais, — j'insiste sur ce point, — en dépit de ces tendances libérales, si peu répandues dans le catholicisme, elle demeure rigoureusement orthodoxe. Elle a d'ailleurs pour elle l'appui secret, ou tout au moins fort discret, des plus hautes personnalités ecclésiastiques, notamment de M. Ireland, le grand prélat américain, et de quelques évêques français. Puis aussi cet encou-

ragement significatif d'un des principaux dignitaires de l'Eglise, enregistré dans la nouvelle édition du livre de M. Léon Chaine : « Que vous et vos semblables parlent, parlent continuellement. « Peut-être le réveil viendra... »

Jusqu'ici cependant, on peut dire que l'Ecole de Lyon a plus souffert qu'agi... Elle s'est attiré l'hostilité farouche du monde clérical ; elle a dû subir des attaques passionnées et injustes. Les vilenies perfides et les lâches persécutions ne lui ont pas été épargnées. Savamment, l'on a organisé autour d'elle et de ses publications la conspiration du silence. C'est ce qui explique sans doute que son essor ait été arrêté, et qu'elle ait en dehors de Lyon des adhérents plus nombreux qu'à Lyon même.

Et pourtant, combien ses efforts seraient dignes de l'attention des catholiques et des non-croyants ! Combien il serait utile de répandre et de mieux faire connaître les livres de ceux qui la composent !

En voici encore un que je me fais un plaisir et un devoir de signaler particulièrement. C'est un volume intitulé : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*, par M. l'abbé Henri de Saint-Poli. Il s'ajoute aux *Catholiques français*, la si remarquable étude de M. Léon Chaine (dont une 7e édition, plus complète, vient de paraître), à ceux de M. l'abbé J. Brugerette, de M. l'abbé Pichot, de M. Jorrand, etc. Sans appartenir au monde lyonnais, M. l'abbé H. de Saint-Poli se rattache à l'Ecole de Lyon par la communauté des sentiments et des idées libérales.

Comme les écrivains dont je viens de rappeler les noms et à côté desquels il se place, M. de Saint-Poli a le courage et la franchise de distinguer (ainsi que nous le faisons nous-même en toutes circonstances) entre les *catholiques* et les *cléricaux*, et de déplorer l'esprit étroit et sectaire de ces derniers. Avec une rare élévation de pensée, en un style éloquent et clair, il montre les fautes commises par les catholiques, notamment celle qui les a portés, en ces dernières années, à « identifier l'intérêt de « leur religion avec l'intérêt de leur parti ». Faisant allusion à des événements récents, il rappelle avec Montalembert que « la coalition du corps de garde et de la sacristie » a toujours représenté une force caduque. Il déplore les erreurs de raisonnement, le manque d'esprit critique et de méthode dont les catholi-

ques ont donné des preuves si évidentes à propos de « l'Affaire », — car pour M. de Saint-Poli, ce fut là « l'incident révélateur « de cette anémie cérébrale, qui suit toujours, chez l'être qui « pense, l'atrophie du sens critique ».

.....

Il faut lire le livre lui-même. Son importance est démontrée par le soin que prennent les cléricaux de faire le silence autour de ces pages suggestives et cinglantes. Car, si j'en crois des renseignements sérieux, dans toute la région lyonnaise et à Lyon même, comme sur un mot d'ordre, les libraires bien pensants ont redouté de placer ce volume en vue dans leurs vitrines — tandis que, de leur côté, les feuilles cléricales s'appliquent à n'en point souffler mot : il les gêne.

Cette tentative d'étouffement en dit long. Elle s'était produite déjà pour le livre de M. Chaine.....

Le livre de M. l'abbé Henri de Saint-Poli a pour titre : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*.....

Il faut l'acheter, le lire et le répandre, comme toutes les publications libérales qui émanent de l'Ecole de Lyon. Car si tous les catholiques avaient cette loyauté, ce respect des croyances contraires à la leur, et cette ouverture d'esprit ; si le clergé français « savait et comprenait », il deviendrait facile de s'entendre. La mauvaise foi serait bannie de nos discussions. Et le règne de la liberté serait fécond et paisible !

Léon Sentupéry.

Le Rappel Républicain, 31 mars 1904.

CHACUN SON MÉTIER

M. Léon Sentupéry s'est fait au *Lyon Républicain* une singulière spécialité ; il y traite des questions religieuses. C'est lui qui fixe hebdomadairement la religion des lecteurs de cette feuille anticléricale. Périssent la congrégation, les curés et les nonnes ! Il n'importe. M. Sentupéry leur survivra, et la solidité de son exégèse peut rassurer sur l'avenir du christianisme les consciences catholiques.

Dans son article d'hier, M. Sentupéry nous fait part d'une découverte qui honore sa clairvoyance et son zèle apostoliques. Il a enfin trouvé un catholique — plusieurs même — *egregia grex ;* des catholiques « anticléricaux dans le sens noble et vrai du mot » ; des catholiques qui dénoncent courageusement « la coalition caduque du corps de garde et de la sacristie » ; des catholiques enfin dont « le sens critique n'est pas encore atrophié » et que fortifie « l'appui discret des plus hautes personnalités ecclésiastiques ..... »

Ces catholiques forment ce que M. Sentupéry « après M. Aulard », dont le témoignage s'imposait, appelle l'*Ecole de Lyon.*

C'est d'abord, — à tout seigneur tout honneur ! — M. Chaine avec son livre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles ;* puis M. l'abbé Brugerette avec sa *Déclaration des Droits de l'Homme et la doctrine catholique ;* c'est encore, et pour terminer, M. l'abbé de Saint-Poli qui vient d'écrire une étude sur *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France.*

Ces trois volumes, vous vous en doutez bien, sont trois plaidoyers en faveur de Dreyfus.

Que M. Sentupéry, dreyfusard, ait leurs auteurs en particulière estime et qu'il prodigue à ce « groupe d'hommes courageux » un encens « désintéressé », nous le comprenons fort bien. Mais qu'ils représentent à ses yeux le seul effort « loyal et clairvoyant » de la pensée catholique, qu'eux seuls et leurs disciples, — rares, il en fait l'aveu tristement, — méritent l'éloge de leurs adversaires « parce que, fermement attachés à l'orthodoxie, ils répugnent avec une égale énergie aux doctrines et aux œuvres d'intolérance ». Voilà qui est passablement puéril...

Il paraît que le catholicisme « clérical » a organisé, autour de ce néo-catholicisme — le bon, le vrai, le seul ! — la conspiration du silence. Il faut croire M. Sentupéry singulièrement sourd ou distrait. M. Léon Chaine, homme du monde fort aimable, n'a pas eu de peine à organiser, autour de son œuvre, une réclame habile et assurément profitable. Il ne sollicitait point l'éloge, mais il appelait de tous ses vœux la critique. Et il l'a eue, je vous le jure, dure et véhémente plus d'une fois. Si son livre a tiré sept éditions successives, il le doit, et ne le nierait point, aux coups empressés de ses adversaires. Bien tardif est l'hommage de M. Sentupéry. Il est vrai qu'à l'époque où parut

le livre libérateur — ou peu avant — M. Edmond Lepelletier écrivait au *Lyon Républicain* des articles que M. Sentupéry, M. Léon Chaine et M. l'abbé de Saint-Poli n'eussent pas signés. Mais alors nous applaudissions à l'indépendance du *Lyon Républicain.*

Un conseil à notre honorable confrère : Laissons les catholiques juger souverainement de leurs dogmes et de leur credo et résoudre à leur gré leurs querelles. C'est affaire à leur conscience et point à la nôtre. A cette limite, la neutralité s'impose et la polémique doit s'arrêter. Chacun son métier, les vaches seront bien gardées, dit la sagesse du bon Lafontaine. La sagesse des nations le dit aussi.

D. Gurnaud.

DÉPARTEMENTS

Echo du Centre (Blois), 20 janvier 1903.

.....

La thèse de cette étude religieuse, politique et sociale est la suivante : les catholiques, en général, agissent par esprit de coterie, comme en vertu d'un mot d'ordre mondain. Ils ont une mentalité étroite et peu raisonnée ; ils seront bruyamment antidreyfusards, militaristes, nationalistes, antisémites, anti-interventionnistes, moins par conviction que par esprit moutonnier.

Dans ses lignes générales, et en tant qu'elle vise plus encore les conservateurs catholiques que les catholiques sans épithète, la thèse est exacte : il a fallu cependant à l'auteur une conviction bien assise, une fière indépendance et une forte dose de courage pour la développer comme il le fait.

Je cite quelques titres de chapitre.....

Dans ces pages, l'auteur se déclare catholique, dreyfusard, antimilitariste quoique respectant l'armée (antiguerriste serait plus exact, si le mot était français), antinationaliste, quoique patriote sincère, enfin, sans se dire sémite, il condamne l'antisémitisme.

Quel jugement porter sur ce livre écrit par un homme manifestement sincère et convaincu ? Nous allons essayer de le faire aussi impartialement que possible.

La pensée sur laquelle revient souvent M. Léon Chaine est celle-ci : la cause de la persécution dont souffrent les catholiques est l'attitude prise par ces derniers dans l'affaire Dreyfus.

Nous ne partageons pas la manière de voir de l'auteur sur l'affaire Dreyfus ; en cela, nous ne nous sommes pas demandé si Dreyfus était ou non juif.

Nous avons ici trop de respect pour la vérité et la justice, et l'on nous reproche assez souvent d'avoir applaudi à telle ou telle mesure de M. Millerand, pour que nous n'ayons pas la conscience bien tranquille.

Que l'attitude des catholiques dans l'affaire Dreyfus soit pour quelque chose dans la persécution que nous subissons, je l'admets ; que ce soit la principale cause, je ne le crois pas.

La vérité, c'est que les catholiques, depuis longtemps boudeurs, grincheux, toujours anti quelqu'un ou anti quelque chose (pas tous, grâce à Dieu, mais en grand nombre, hélas !) ont perdu contact avec le reste de la nation et sont devenus des étrangers dans leur propre patrie. La vérité encore, c'est que des politiciens sans scrupules ont profité de cette faute qu'ils ont encore exagérée pour escalader le pouvoir ; la vérité enfin, c'est que nous assistons à l'un des épisodes de la lutte éternelle du mal contre le bien.

Ce qui est vrai encore, c'est que beaucoup parmi nous ont perdu la mentalité catholique, mentalité essentiellement large, généreuse, rayonnante. Ils ont constitué de petits cercles fermés pour y pleurer en commun sur les malheurs de Sion et y critiquer tout ce qui se faisait même parmi leurs frères, et sous cette influence déprimante, leur esprit s'est rétréci et leur cœur s'est atrophié ; ces hommes n'ont pas compris qu'autour d'eux vivait une masse qui, si elle ne *croyait* pas comme nous, *sentait* du moins comme nous ; à côté du corps de l'Eglise, il y avait l'âme de l'Eglise ; ils n'ont pas assez compris ces choses.

En déchirant bien des voiles, dans son livre, M. Léon Chaine a fait œuvre utile sur ce point.

Mais pour prouver cette thèse trop vraie malheureusement, l'auteur n'a-t-il pas été trop loin ? Je le crois.

Il dit vrai lorsqu'il maudit la guerre qui serre le cœur des pères, et fait pleurer les mères et les fiancées, mais son rêve de fraternité universelle est un rêve que dissipent chaque jour les réalités de la vie.

Il faut une armée forte, compacte, disciplinée, non seulement pour défendre les frontières de la patrie mais pour défendre les

faibles attaqués au delà de ces frontières, et c'est la rougeur au front que nous nommons le Transvaal écrasé par la force sans que les appels des libres burghers aient agité les plis de nos drapeaux.

La guerre, la terrible guerre qui fauche les jeunes gens et sème partout les ruines et la mort est encore autre chose, c'est une école de sacrifice qui purifie les hommes comme les nations. Supprimez les guerres étrangères et vous verrez surgir bientôt l'odieuse guerre civile, mille fois plus triste.

Tout autant que M. Léon Chaine nous stigmatisons la guerre de conquêtes, mais à l'inverse de lui, nous voyons, avec Joseph de Maistre, dans la guerre comme une sorte de loi mystérieuse qui régit l'humanité depuis son origine et qui la régira jusqu'à sa dernière heure. Un regard jeté sur cet Extrême-Orient, plein de surprises, nous révèle une organisation latente des Jaunes sous l'impulsion du Japon ; cette organisation, fasse le Ciel qu'elle ne soit pas dirigée contre la vieille Europe, et cependant...

Dans les considérations sur le bon vieux temps, nous trouvons aussi que l'auteur exagère un peu en montrant les seules heures sombres... Si nous sommes républicains démocrates, sans arrière-pensée et sans regrets, nous n'oublions pas que nous avons aimé de tout cœur la vieille monarchie française et son drapeau fleur-delysé. Nous ne sommes pas ici de la race des renégats, comme l'ex-abbé Combes, ce que nous avons aimé une fois nous le respectons toujours, et pour faire croire à notre loyalisme bien sincère jamais nous ne consentirons à faire table rase du passé...

Il y a eu sous l'ancienne monarchie des heures joyeuses, des heures de liberté aussi, et si aujourd'hui la République française, que nous servons fidèlement, tient en mains l'étendard aux trois couleurs, nous y voyons, nous, harmonieusement réunis en un étroit faisceau, la chape de Saint-Martin, l'oriflamme de Saint-Denis et le drapeau des Bourbons. C'est des luttes et des souffrances d'hier qu'est formé l'état social d'aujourd'hui.

Nous aimons passionnément notre époque, c'est vrai, mais nous ne la séparons pas des siècles qui l'ont précédée, nous aimons *toute la France*, celle du passé comme celle du présent, nous nous réjouissons de *toutes* ses joies, nous nous affligeons de *toutes* ses tristesses, qu'elles soient d'hier ou d'aujourd'hui.

Il se peut que certains politiciens exploitent ces paroles, peu nous importe, parmi nos adversaires sincères personne ne sus-

pectera notre loyalisme ; seuls, les hypocrites et les traîtres salissent ce qu'ils ont respecté jusque-là afin de faire croire à leur servilisme.

Un dernier reproche que nous nous permettrons d'adresser à l'auteur. Dans son ardeur à défendre Dreyfus, n'a-t-il pas été amené à traiter peut-être trop favorablement certains de ceux avec lesquels il a fait campagne ? Je le crains un peu. C'est ainsi qu'il qualifie de ravissante et fraîche idylle un ouvrage de Zola intitulé *la Faute de l'abbé Mouret*. A notre humble avis il pourrait supprimer ravissante, fraîche et idylle; sauf cela, ce serait exact.

Ces réserves faites, et il nous a semblé juste de les faire, nous croyons que ce livre a été écrit par un sincère et un loyal, et que M. Léon Chaine a fait œuvre utile en demandant aux catholiques de France d'abandonner les idées préconçues, dont ils se laissent imprégner dans leurs milieux fermés, sans les soumettre à la critique sévère du raisonnement, pour reprendre la grande mentalité catholique.

Emmanuel Rivière.

L'Impartial de l'Est (Nancy), 29 janvier 1903.

M. Léon Chaine est l'auteur de la *Lettre d'un catholique lyonnais à un évêque sur l'affaire Dreyfus*, lettre publiée en mars 1902 et qui souleva de vives polémiques dans le monde catholique.

Depuis, fort des encouragements qu'il avait reçus d'un certain nombre de prélats et de personnalités catholiques, M. Léon Chaine a fait un livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, dans lequel l'auteur, avec une sincérité indéniable, malmène fort ses coreligionnaires. Il déplore la timidité intellectuelle de certains catholiques, leur insuffisante éducation historique, leur pusillanimité politique et sociale. Il leur reproche de mêler la religion à la politique et de manquer de clairvoyance, de libéralisme et de véritable indépendance.

M. Léon Chaine ne se dissimule pas, du reste, qu'il va au devant des colères et des injures, Mais, ainsi qu'il le déclare, il n'a eu d'autre but que de dire enfin à haute voix ce qu'il pensait depuis longtemps ; en un mot, de libérer sa conscience et son âme.

M. Chaine est un convaincu. A ce titre, il a droit à la sympathie. Comme écrivain, son œuvre a le mérite d'être bien écrite, en style clair et attachant. Elle sera vivement critiquée ; elle comptera sans nul doute de nombreux adversaires, mais on peut prédire qu'elle n'attirera à M. Léon Chaine aucun ennemi, à raison de sa sincérité même.

Echo de Vincennes, 1er février 1903.

Un livre fort intéressant vient d'être publié par M. Léon Chaine, avoué au Tribunal de Lyon.

Il ne s'agit point, comme pourrait le faire supposer la profession de l'auteur, d'un traité de procédure, mais bien d'une curieuse étude d'histoire contemporaine.

Sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, M. Chaine qui, tout en proclamant hautement ses sentiments religieux, n'hésite pas à se déclarer l'adversaire « des doctrines de haine » qui se sont fait jour à l'occasion de l'Affaire, étudie successivement diverses questions demeurant, à l'heure qu'il est, d'une brûlante actualité.

Le militarisme, le nationalisme, les femmes et la politique, l'antisémitisme, l'abus des dévotions nouvelles, le christianisme social, la loi sur les associations, le clergé séculier et les congrégations, etc., etc. : tels sont les sujets traités dans son livre, très documenté, que liront avec un égal intérêt, quelles que soient leurs opinions intimes, tous ceux qui sont comme M. Chaine « passionnément épris de la justice et profondément attachés à la liberté ».

Le Nouvelliste de Rouen, 1er février 1903.

C'est un livre de bonne foi que M. Chaine vient d'écrire, c'est en même temps un acte de crânerie qu'il vient d'accomplir. M. Chaine est catholique, il le dit et il le prouve, mais il est aussi « dreyfusard » et ne s'en défend point. Aussi n'est-ce pas dans

le domaine du dogme que nous suivrons l'effort puissant dont témoigne son livre, nous estimons que de telles régions doivent rester inaccessibles à nos querelles. Nous respectons les croyances de M. Chaine, nous les partageons ; nous permettra-t-il de discuter ses théories politiques ? Il se réclame avec trop d'insistance de la « charité intellectuelle », son ouvrage est écrit avec trop de passion, d'ailleurs généreuse, pour que nous en puissions douter.

Son livre, au point de vue qui nous occupe, semble un défi. Sans rien vouloir ménager, sans laisser à ceux qu'il accable une espérance, M. Chaine fait le procès du nationalisme, il se défie « à bon droit » des « patriotes professionnels », reprenant un de leurs mots aux jacobins dégénérés qui nous gouvernent, il nie la nécessité de la Ligue des Femmes françaises qui, à Lyon, « n'eut d'autre résultat que de faire élire M. de Pressensé » et loue « la charité inépuisable de Mme Dreyfus-Gonzalès ». L'antisémitisme ne trouve pas grâce devant lui ; il compare les juifs aux chrétiens des catacombes et le cri de : A bas les juifs ! lui paraît un « cri de guerre plus grave et plus dangereux que jamais, car jamais peut-être il ne fut poussé avec tant d'ensemble et aussi haut par les braves gens en délire que la presse antisémite a suggestionnés jusqu'à la catalepsie intellectuelle ».

M. Chaine est catholique, il est en relations avec tout l'épiscopat ; il sait avec quelle perfide hypocrisie les vérités catholiques sont dénaturées, puis exploitées contre sa foi par les sectes et il ne craint pas de reprocher à certains antisémites d'imputer à « l'universalité des juifs actuels quelques fantaisies odieuses contenues dans ce ténébreux recueil de lois, de préceptes, de coutumes, de morale en action et de rites qui se nomme le *Talmud* ». M. Chaine est bon, d'une bonté infinie, mais quand cette bonté en arrive à approuver ceux qui ont écrit : « Ce n'est point un péché « de ravir le bien du gentil », elle s'égare au détour d'une miséricorde trop apitoyée. Et elle devient vraiment dangereuse quand elle trouve des excuses aux crimes les plus abominables. Au moment où M. Lenôtre vient de faire revivre,dans son livre *la Guillotine*, les monstruosités de la Terreur, M. Chaine ne craint pas d'écrire: « 1793 fut pour la nation une crise aiguë, terrible, *mais salutaire ;* cette crise la réveilla du mal chronique qui l'épuisait et dont elle mourait. La pourpre des aubes rougissantes n'effraye pas le voyageur matinal ; des aurores sanglantes annoncent le

plus souvent de beaux jours. » La France mise à feu et à sang, la guillotine en permanence, la guerre sur toutes les frontières, une banqueroute de soixante milliards, telles sont les atroces réalités éclairées par « les aubes rougissantes » dont M. Chaine salue l'apparition à l'horizon de la patrie.

C'est un défi, dira-t-on avec nous ? Non, M. Chaine est de bonne foi. Il croit. Mais il croit aux mots. Ah ! ce n'est pas à notre auteur qu'on pourra reprocher une adhésion au positivisme. Il est épris de « charité intellectuelle », de sociologie et de libéralisme et ne craint pas d'écrire un chapitre entier pour prouver qu'au « bon vieux temps » le peuple se nourrissait d'écorces d'arbre et ressemblait aux bêtes, ce qui paraîtra surprenant pour un peuple qui a produit Bossuet, Colbert, Pascal, et a fourni à la Révolution ses armées, les anciennes armées royales, qui vainquirent le monde !

M. Chaine croit à la démocratie, paraissant oublier qu'elle ne peut exister : les tribunaux de prud'hommes eux-mêmes constituent une aristocratie organisée. Partout où il y a agglomération, il y a aussitôt sélection et par conséquent aristocratie. Ainsi abandonné à la puissance dangereuse des vocables, M. Chaine ne s'arrête plus et défend un traître, « justement et légalement condamné ». Nous ne lui en ferons pas grief, tant sa bonne foi est évidente ; tant est ardente, éloquente, son invocation à la justice qu'il cherche, à la lumière qu'il ne voit pas. Il nous est permis de penser que si le talent, la foi, que son livre atteste, se conformaient à la seule doctrine intégralement française : « N'agir et ne penser que dans l'intérêt exclusif de la France », ce serait un heureux résultat. C'est la doctrine nationaliste, mais M. Chaine ne cachant pas son désir de convertir, nous ne devons pas désespérer de convaincre. Et si une telle recrue était assurée à notre cause nous en aurions, à coup sûr, réconfort et édification.

Bulletin Religieux du diocèse de Tarentaise, 1er février 1903.

.....

Si vous voulez deviner le puissant attrait de ce livre, jetez d'abord un coup d'œil sur les têtes de chapitres : Militarisme. —

Nationalisme. — Antisémitisme. — Les catholiques et le bon vieux temps. — De certaines dévotions nouvelles. — L'éducation historique des catholiques. — La loi du 1er juillet 1901 et les dreyfusards. — Autour des décrets Combes. — Du clergé séculier et des congrégations, etc. Je certifie que lorsque vous aurez commencé cette lecture empoignante comme le roman le plus dramatique, vous irez jusqu'au bout des quatre cents pages du volume. Seulement, attendez-vous à être quelque peu bousculé par l'auteur, si vous êtes réactionnaire, c'est-à-dire ami des vieux préjugés, des routines d'antan et des opinions injustifiées. Toutes ces vieilles choses, pas vénérables du tout, volent en éclat sous les coups de massue de M. Chaine.

. . . . . .

Nous croyons (ce livre) appelé à réformer la mentalité de beaucoup de braves gens.

La Croix du Jura (Lons-le-Saunier), 1er février 1903.

CATHOLICISME ET DREYFUSISME

M. Léon Chaine vient de publier un volume sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Il y expose ses idées personnelles avec un accent de sincérité méritoire. Il s'y déclare antimilitariste, antinationaliste, anti-antisémite, mais surtout « dreyfusard » — j'emploie le mot puisque M. Chaine l'accepte. Et il est convaincu que si tous les catholiques pensaient comme lui les affaires iraient beaucoup mieux et la religion du Christ serait entourée du respect de ses adversaires.

Cette opinion n'est point nouvelle. C'est l'application au christianisme d'une vieille formule dont on se sert généralement pour l'humanité tout entière. Un cas particulier du principe que l'homme est son propre ennemi, « *homo inimicus sibi* », cas particulier que M. Chaine pourrait résumer en cette épigraphe : « *Catholicus inimicus sibi* » : « le catholique n'a pas de pire ennemi que lui-même ».

Il est incontestable que les catholiques ne sont point parfaits.

Ils semblent souvent prendre à tâche de le montrer, en particulier dans les périodes décisives de préparation électorale, où ils pratiquent avec détachement le « *sic vos non vobis* » en votant pour n'importe qui plutôt que pour un des leurs,pour un catholique tout court, au moins au premier tour.

Aussi ne ferai-je aucune difficulté de souscrire à un certain nombre des reproches que M. Chaine adresse à ceux qui partagent sa foi religieuse. Je l'approuve particulièrement d'avoir souligné une certaine timidité vis-à-vis des réformes sociales et des études scientifiques.

Les réformes sociales, les catholiques se doivent à eux-mêmes de les étudier, chacun dans la mesure de ses moyens, et de tout faire pour qu'elles se réalisent d'une façon vraiment pratique.

Quant à la culture scientifique, c'est plus que jamais le moment de la donner à nos jeunes gens. On ne saurait trop le répéter : *la foi n'a rien à craindre de l'investigation scientifique*. Il lui suffit, pour défier les tentatives des faux savants qui bafouillent sur les tombes, que les maîtres s'appliquent à discipliner et armer fortement l'enfant dès son entrée à l'école, en lui exposant, progressivement mais exactement, l'état de nos diverses connaissances, et en lui indiquant le degré de certitude que chaque branche peut engendrer.

C'est pourquoi nous devons sans relâche lutter pour la liberté de l'enseignement et contre le monopole universitaire qui est, non seulement un attentat contre les droits de l'homme, mais *une arme de combat entre les mains des francs-maçons*, qui ne se gênent nullement pour fausser les conclusions des données scientifiques au profit de leurs doctrines et de leurs intérêts.

Je crois être jusque-là d'accord avec M. Chaine, mais ce que je regrette dans son livre, — qui compte nombre de pages intéressantes et courageusement observés, — c'est que, d'un bout à l'autre, on sente le souffle de Dreyfus, dont l'auteur semble, au fond, avoir voulu faire l'apologie.

Je comprends parfaitement que M. Chaine soit convaincu de l'innocence de Dreyfus et le proclame. Je comprends qu'il ait reçu des lettres de remerciements ou de félicitations de Trarieux, de Labori et de Dreyfus lui-même. C'est son droit. Mais c'est aussi le nôtre de rester, jusqu'à preuve du contraire, du côté où nous sommes par rapport à cette affaire, qui a surtout été. — Descha-

nel le faisait remarquer éloquemment il y a quelques jours, — désastreuse pour la France.

La personnalité de Dreyfus n'a été pour rien dans la détermination de la position prise par l'immense majorité des catholiques vis-à-vis du dreyfusisme. D'instinct, nous l'avons jugé mauvais parce que nous avons vu l'accusé soutenu par un tas de gens que la question ne regardait nullement et qui, chez eux, ont fait et font encore chaque jour ce qu'ils nous reprochaient. Nous avons vu se ruer furieusement à notre attaque des Allemands, des Italiens, des Anglais et des Américains qui nous ont donné la mesure de leur amour de la justice et de leur humanité au Transvaal, à Cuba, aux Philippines, au Vénézuela. Et nous avons jugé que nous n'avions pas de conseils à recevoir de ces gens-là.

Nous avons vu, d'un autre côté, passionnés, farouches, débordant d'injures, vociférant au nom de la Vérité et se réclamant de la Lumière au profit d'un seul individu, des personnages éminents qui n'ont rien dit, rien fait, qui ne font encore rien et ne disent pas un mot en faveur d'une foule d'autres citoyens, aussi intéressants que Dreyfus, mais sans relations, sans argent et sans moyen d'attirer l'attention de ces messieurs les redresseurs de torts de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Et devant cette contradiction nous avons très logiquement conclu que les hymnes échevelés en faveur de la Vérité, de la Lumière et de la Justice n'étaient au fond qu'un immense *bluffage* couvrant une œuvre malsaine entreprise contre la France.

Avouerai-je à M. Léon Chaine que je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant dans son livre la lettre d'un homme « prudent » d'après lequel, dans vingt ans, le monde mettra au passif de l'Eglise catholique la condamnation de Dreyfus, comme un crime allant de pair avec l'Inquisition et la Saint-Barthélemy — que, d'ailleurs, on lui reproche à tort. Je crois, pour ma part, que le catholicisme n'a pas à redouter une pareille accusation.

Les catholiques ne feront du reste aucune difficulté de se réjouir du triomphe de la vérité le jour où l'on aura donné de l'innocence de Dreyfus d'autres preuves que celles de Joseph Reinach, que M. Chaine trouve lumineuses et qui se résument, il me semble, à invoquer le témoignage des espions Schwartzkoppen et Panizzardi, les bénéficiaires d'une trahison qu'ils ont tout intérêt à nier.

En attendant que l' « X fait homme », — M. Chaine, qui qualifie ainsi Dreyfus, semble oublier que le condamné de Rennes n'est qu'une modeste unité dans le monde savant, — en attendant donc que l' « X fait homme » ait convaincu de nouveaux juges, et fourni la fameuse preuve « mathématique » que rêve notre auteur pour sa réhabilitation, les catholiques français n'ont qu'à rester tranquillement, sur ce point, dans le *statu quo*.

Ils ont assez de devoirs sociaux importants à remplir pour ne point perdre leur temps dans une agitation qui fait le jeu de l'étranger sans rehausser le moins du monde l'éclat de la justice.

Et, sans être militaristes, ni adorateurs du sabre, tout en faisant des vœux pour la fraternité universelle et la suppression des frontières, — suppression bien problématique, si nous en jugeons par la façon dont nous nous entendons en deçà, — rien ne leur interdit de désirer que leur patrie reste forte pour s'occuper des œuvres de solidarité humaine auxquelles nous convia Jésus il y a dix-neuf cents ans.

Il n'est vraiment pas besoin pour cela que nous fassions un acte de foi en Dreyfus !

Léopold Reverchon.

L'*Avenir de la Vienne*, du 31 janvier, a inséré le même article.

Le Haut-Rhin (Belfort), 8 février 1903.

On se souvient peut-être de la *Lettre d'un catholique lyonnais à un évêque* que nous avons publiée, il y a quelques mois, dans le *Haut-Rhin*.

L'auteur,M. Léon Chaine,catholique pratiquant,avait dénoncé, en des termes excellents, la contradiction évidente qui existe entre l'esprit du christianisme, dont se réclament les catholiques actuels, et l'attitude de la plupart d'entre eux lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur cette question de justice qui s'appelle : l'affaire Dreyfus.

Cette lettre adressée, nous dit l'auteur, à un très grand nombre de personnalités ecclésiastiques, à de hautes personnalités des

lettres, des sciences et de la politique, etc., a produit une certaine impression.

Les uns ont loué l'auteur et l'ont félicité ; d'autres, par simple politesse, lui ont envoyé leur carte ; d'autres encore, — et c'est, je crois, la majorité,— sont restés aussi silencieux qu'ils l'avaient été lors de la « crise ».

Cette remarquable épître n'aurait donc eu que le succès relatif réservé aux études de ce genre, si les journaux cléricaux n'en avaient souligné la portée par des appréciations où se révèle leur mauvaise foi habituelle.

Un d'eux, la *Vérité Française* (?), qui semble connaître à merveille les sentiments dont est animé « l'éminent prélat » auquel s'était adressé M. Léon Chaine, répondit en opposant aux dures vérités de M. Léon Chaine et aux non moins dures vérités d'un dominicain dissident, le P. Maumus, l'encyclique jubilaire du pape Léon XIII.

La *Vérité Française* rappela que le pape avait déjà condamné cette opinion qui prétend que la liberté et le droit commun sont les meilleures garanties des droits de l'Eglise, et de crainte de voir un nouveau schisme se produire dans les rangs de l'Eglise, le journal clérical brandit sur les catholiques libéraux, admirateurs de la Déclaration des Droits de l'Homme, l'anathème du *Syllabus*.

Les témoignages contradictoires qui ont accueilli la lettre de M. Léon Chaine ont déterminé celui-ci à reprendre les arguments qu'il avait fait valoir à l'appui de sa thèse, et à les développer plus abondamment.

Dans sa nouvelle étude intitulée : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, M. Léon Chaine, tout en débutant par une protestation de soumission « aux directions de la sainte Eglise », n'en annonce pas moins son intention « de porter la main sur ces mauvaises herbes » qui grandissent à l'ombre de l'idée religieuse.

Et en effet, durant 350 pages, l'auteur examine successivement ce qu'il appelle des « doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules et dégradants, des superstitions, des pusillanimités ».

Le livre de M. Chaine abonde en citations qu'il emprunte surtout aux différents auteurs catholiques. Il a semblé à M. Chaine

que c'était donner plus de force à ses arguments en les justifiant immédiatement par des opinions exprimées dans le même sens « par des hommes, dit-il, qui n'ont guère passé pour hostiles aux puissances établies ».

Il oppose aux tirades guerrières de Joseph de Maistre, au glaive du père Didon, au glaive électoral du père Coubé, les théories pacifiques du père Maumus.

Parlant de la glorification de la guerre, il s'écrie : « Après ces hécatombes humaines, après ces boucheries sanglantes, on souille, on déshonore les cathédrales catholiques, en chantant, sous leurs voûtes augustes, de barbares *Te Deum* pour remercier nous ne savons quel cruel *Dieu des armées*, dont la conception stupéfiante ne devrait pas pouvoir entrer dans une cervelle chrétienne. »

Du nationalisme, M. Chaine dit ce que nous n'avons jamais cessé de répéter, à savoir que c'est l'opinion de ceux qui veulent faire de la patrie un culte étroit, puéril et grossier.

« Le progrès, dit M. Chaine, serait un vain mot si nous gardions du patriotisme la conception qu'en ont eue les nations de l'antiquité ou les peuplades préhistoriques. Le sentiment patriotique doit de plus en plus s'élever et s'épurer. »

Et avec M. Emile Trolliet, il conclut : « Soyons des patriotes qui n'oublient jamais que sans humanité, la France cesserait d'être la France et que sans la France, le monde cesserait d'être humain. »

M. Chaine nous parle ensuite du rôle, dans les élections dernières, de la fameuse Ligue des Femmes françaises, et exprime le vœu que la réconciliation nationale soit l'œuvre de la femme.

L'auteur arrive ensuite à l'antisémitisme.

« A bas les juifs, dit-il, telle est la proposition sommaire formulée chaque jour par des publicistes de talent comme par de malheureux manœuvres du journalisme et acceptée sans réserve ni mesure par une bonne partie des catholiques français. »

« Eh bien ! c'est là un cri de guerre infiniment grave et dangereux, dangereux pour le corps social qui en assume l'odieuse responsabilité, grave pour l'Eglise qu'un trop grand nombre de ses fidèles compromettent *en faisant mentir, par ce témoignage aveugle et systématique de haine, ses principes de justice et de charité.*

« Oui, cri de guerre plus grave et plus dangereux que jamais,

car jamais peut-être il ne fut poussé avec tant d'ensemble et aussi haut par les braves gens en délire que la presse antisémite a suggestionnés jusqu'à la catalepsie intellectuelle. Jamais surtout, hélas ! une partie aussi importante du clergé catholique ne fut à un tel point imbue et comme saturée d'antisémitisme. »

Ce remarquable exposé se passe de commentaires. On ne pouvait, en effet, mieux définir le fléau qui, développé par les *Croix*, a déjà fait de si profonds ravages dans la conscience française.

Dans la suite de son livre, M. Chaine revendique pour les catholiques le libre-examen politique. Il constate — et avec raison — que c'est le principe d'autorité qui a poussé la plupart d'entre eux à être de parti pris dans la grande crise morale que la France a traversée ces dernières années.

Puis M. Chaine se livre à des appréciations sur l'éducation historique des catholiques et sur les résultats qui se sont traduits par une timidité excessive, par des pratiques de dévotion outrées.

Il parle ensuite du nouveau christianisme social, fait quelques allusions à la loi sur les associations, et signale enfin les efforts qu'ont faits certains hommes de bonne volonté pour arrêter ce courant d'intolérance chez la majorité des catholiques, qui, dit-il d'autre part, n'a jamais été aussi préjudiciable, par les animosités qu'elle lui suscite en retour, aux intérêts de l'Eglise.

M. Chaine, en terminant, se défend d'avoir voulu faire une œuvre de combat contre les catholiques.

Il a voulu, lui croyant, dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas, en un mot, il a voulu « libérer sa conscience et son âme ».

Nous aurions désiré nous étendre plus longuement sur le beau livre de M. Chaine, car il le mérite. La place nous étant limitée, nous n'avons pu en donner qu'un léger aperçu, mais il suffira pour en faire apprécier la grande valeur et la haute portée.

Est-il besoin d'ajouter que nous voudrions, nous aussi, voir les catholiques, ceux qui s'appellent croyants, animés des idées exprimées par M. Chaine, avec tant de courage et de modestie. Nous serions peut-être encore divisés par les vérités historiques, mais nous serions toujours unis dans les questions de justice et de vérité.

Tout en souhaitant vivement et en faisant les vœux les plus sincères pour que tous les hommes de bonne foi, croyants ou

incroyants, s'entendent sur le terrain des principes de la raison humaine, nous craignons bien — et à juste raison — qu'étant donnés les propos tenus par la grande majorité des catholiques français, et surtout les excitations de leurs chefs, les efforts si généreux de M. Chaine pour remonter le courant restent impuissants.

Quoi qu'il en soit, on peut dire en toute sincérité du livre de M. Chaine : *Ceci est un livre de bonne foi.*

Alfred Lina.

Cet article a été reproduit par le *Ralliement d'Abbeville* le 22 février.

Le Droit du Peuple (Grenoble), 10 février 1903.

VAINE TENTATIVE

Un écrivain catholique de Lyon, M. Léon Chaine, qui s'était fait connaître, il y a un an environ, par la *Lettre d'un catholique lyonnais à un évêque*, vient de publier, ces jours derniers, un curieux et intéressant volume intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Intéressant et curieux volume, disons-nous, en ce sens qu'il émane d'un catholique pratiquant et convaincu et que l'auteur n'hésite pas à désapprouver, à blâmer avec une loyale vivacité l'attitude observée, au cours des événements récents et particulièrement au cours de l'affaire Dreyfus, par ses pieux coreligionnaires.

M. Chaine n'est pas tendre pour le nationalisme qui n'est, dit-il avec raison, que la caricature du patriotisme. « Nous ne voulons pas, écrit-il, de la patrie un culte étroit, puéril et grossier. Le progrès serait un vain mot si nous gardions du patriotisme la conception qu'en ont eue les nations de l'antiquité ou les peuplades préhistoriques. Le sentiment patriotique doit de plus en plus s'élever et s'épurer. »

Ce que M. Chaine pense du militarisme n'est pas moins juste, et il n'hésite pas à blâmer des discours comme ceux du père jésuite Coubé, qui constituent de véritables appels à la guerre

civile. « Les orateurs les plus en renom de la chaire, — dit-il, — ne savent pas se soustraire à cette fâcheuse tendance de mêler le sacerdotal au militaire. Nous nous souvenons d'avoir entendu le père Coubé dans notre vieille cathédrale de Saint-Jean..... »

On voit que la critique de M. Chaine n'est pas dénuée de verve. Son exécution de l'antisémitisme est également à retenir. A l'occasion, M. Chaine raille agréablement ces prêtres antisémites qui, comptant dans leurs paroisses un juif ou une juive, n'hésitent pas à faire appel à leur bourse en faveur des œuvres paroissiales et de la cassette de M. le curé.

Il y a ainsi dans le livre de M. Léon Chaine les plus précieux renseignements et il convient de rendre hommage à sa sincérité. Les croyances religieuses, si rétrogrades soient-elles, ont droit au respect, quand elles sont sincères.

Mais M. Chaine peut-il croire sérieusement que les catholiques français, — qui, en même temps que catholiques, sont tous cléricaux, — sont capables de se débarrasser de leur bagage antisémite, nationaliste et militariste ?

Est-il possible que l'Eglise renonce ainsi à ces manifestations politiques brutales et bruyantes qui provoquent à si juste titre l'inquiétude de quelques rares catholiques comme M. Léon Chaine, au moins aussi sincères et en tout cas plus clairvoyants ?

Nous ne le croyons pas — et l'expérience de ces dernières années n'autorise guère M. Chaine à l'espérer.

Au cours de l'affaire Dreyfus, il y a eu, avec M. Hervé de Kérohant et M. Viollet, un petit groupe de catholiques pratiquants qui n'ont pas hésité à revendiquer hautement les garanties de justice indispensables en faveur d'un accusé, fut-il israélite. Ces quelques catholiques courageux n'ont pas été suivis : ils ont été hautement et universellement désapprouvés par tous leurs amis politiques, par tous les partisans des mêmes croyances religieuses. Toutes les preuves en faveur de l'innocence de Dreyfus ont pu être accumulées : leur croyance dans la culpabilité faisait pour eux partie du dogme immuable de l'Eglise.

D'autre part, si l'Eglise catholique descend ainsi à la plus basse démagogie antisémite ou nationaliste, c'est qu'elle espère par là rallier à sa cause — de plus en plus perdue — un certain nombre de ceux qui n'ont pas la foi naïve. Elle cherche à canaliser à son profit tous ces mécontentements d'origine politique, économique

ou sociale ; elle voit en eux un moyen de règne, auquel elle n'est pas prête à renoncer.

Aussi, malgré les efforts loyaux, malgré les tentatives audacieuses d'évrivains comme M. Chaine, le divorce ira croissant entre la démocratie et l'Eglise, et l'antagonisme ne pourra prendre fin qu'avec le triomphe de l'une.

Ceci tuera cela, et la démocratie qui représente un avenir de libération matérielle et morale aura raison de l'Eglise, de toutes les Eglises, — synthèses surannées de toutes les réactions du passé.

Alexandre Zévaès.

Le Phare de la Loire (Nantes), 21 février 1903.

M. Léon Chaine vient de publier un livre qui a déjà obtenu un légitime succès.

Nous le lui souhaitons plus grand encore et nous voudrions voir entre les mains de tous les catholiques de France *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

C'est que ce livre, écrit avec une ardente bonne foi, est de nature à convaincre bon nombre de ceux à qui il s'adresse qu'ils font fausse route en s'organisant en parti politique. Comme le dit fort bien notre confrère l'*Aurore*, dont le jugement en l'espèce mérite quelque attention, l'auteur veut être chrétien en dehors des luttes et des bassesses d'une politique de circonstance ; il veut que sa théorie religieuse jouisse d'une complète liberté, mais ne prétend pas que cette liberté entraîne une persécution fanatique à l'égard de ceux qui professent une philosophie différente.

Le jour où la grande majorité des catholiques pensera comme lui, il sera facile de s'entendre.

Le Petit Var (Toulon), 27 février 1903.

UN BON LIVRE

Ce livre a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. M. Léon Chaine, de Lyon, en est l'auteur... J'ai

parcouru hâtivement son livre ; je le relirai, parce qu'il est sainement pensé et courageusement écrit.

M. Léon Chaine est un catholique sincère et pratiquant, ce qui est de nature à interloquer mes lecteurs, qui savent que les catholiques n'excitent ordinairement pas à ce point mon admiration. Pour si étrange que cela paraisse, cela est. J'engage vivement les républicains à lire ce livre, je souhaite que les cléricaux le lisent également, et j'aurais quelque joie à savoir ce qu'en pense la *Croix*, qui voudra bien être assez aimable pour satisfaire ma curiosité.

*
* *

M. Léon Chaine aborde les questions les plus brûlantes du jour et les examine au point de vue chrétien.

Les chapitres de son livre portent des titres tels que les suivants .....

Ces titres suggestifs vous disent assez le sujet du livre, mais ne vous en révèlent pas le fond. Or, de l'étude de ces questions et de l'attitude de l'Eglise et de son parti dans chacune d'elles, il ressort que l'Eglise et ses fidèles ont une attitude généralement antichrétienne. Et M. Léon Chaine le démontre, l'établit par des faits et par des autorités que nul croyant n'oserait contester.

Ce serait trop peu de publier des extraits de ce livre, il le faudrait reproduire en entier. Mais j'aurai certainement, au cours des événements, de nombreux emprunts à lui faire.

E. R.

La Croix du Var (Toulon), 28 février 1903.

UN BON LIVRE

« Un bon livre. » — Sous ce titre *Petit Var* annonce qu'un Lyonnais vient d'écrire un livre dont il est ravi. Ce livre a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés*.....

.....

... L'auteur est « un catholique sincère et pratiquant ». C'est du moins *Petit Var* qui l'affirme.

Nous ne demanderions certes pas mieux que de l'en croire sur parole. Mais comme garantie d'orthodoxie cette caution nous paraît tout de même un peu faible. Au fond, c'est bien l'avis de *Petit Var* lui-même, car, pour plus de sûreté, il sollicite notre avis en ces termes engageants :

« J'aurais quelque joie, dit-il, à savoir ce qu'en pense la *Croix*, qui voudra bien être assez aimable pour satisfaire ma curiosité. »

Mon Dieu ! qu'à cela ne tienne ! Que ne ferions-nous pas pour donner cette satisfaction à un journal dont la courtoisie et l'amabilité nous sont si connues ! Que son ami, le catholique pratiquant de Lyon, nous adresse donc un exemplaire de son livre..., nous le lirons, et en toute sincérité, nous en donnerons notre sentiment à *Petit Var*.

E. J.

Le Réveil du Beaujolais (Villefranche-s.-Saône), 10 mars 1903.

ENCORE LE « MARTYR »

Jaurès veut galvaniser l'*Affaire* qui, après avoir ébranlé l'univers et accumulé en France tant de désastres, semblait s'éteindre.

Cette tentative avortera ; les documents décisifs dont nous menace le châtelain de Bessoulet n'ont probablement pas la valeur qu'il leur attribue.

Malgré les efforts de Jaurès et de tous ceux qui ont défendu avec tant d'acharnement la cause de Dreyfus, il n'est pas prouvé, mais pas du tout, que cet homme soit un martyr.

. . . . . .

Nous reconnaissons cependant que parmi les défenseurs de Dreyfus il se trouve des hommes d'une bonne foi absolue.

M. Léon Chaine qui vient d'écrire un livre très courageux, est de ceux-là.

L'auteur donne aux catholiques d'excellents conseils ; nous aurions tout profit à les mettre en pratique.

Cependant M. Chaine nous permettra de ne pas être de son avis lorsqu'il prodigue aux chefs du dreyfusisme des éloges imméritées.

Nous ne croyons pas que Zola « *a essayé un jour d'abreuver les foules à des ondes de vérité* ».

Le malfaisant personnage est mort en mettant la dernière main à une œuvre ténébreuse.

L'ouvrage posthume qu'on vient de publier réédite en l'aggravant l'ignoble calomnie dont fut victime un modeste religieux.

Ce « Moïse » n'a fait jaillir, jusqu'à sa fin, que la corruption et le mensonge.

Quant aux autres « héroïques défenseurs de la Vérité, du Droit et de la Justice », écoutons ce qu'en dit le terrible Urbain Gohier.

. . . . . .

« Nous avons fait la campagne dreyfusarde, a dit Gohier, parce qu'on avait promis, comme salaire, une révolution qui nous débarrasserait du clergé et de l'armée. »

. . . . . .

Le *martyr* n'était qu'un « bélier rembourré » avec lequel on a ébranlé les pierres angulaires de la patrie.

Ce résultat, dirons-nous, avec un de nos excellents confrères lyonnais, le *Salut Public*, quel remords ne doit-il pas causer aux gens de bonne foi qui y ont contribué, lorsqu'ils voient aujourd'hui en faveur de qui et avec l'appui de quelles gens ils sont arrivés à l'obtenir.

D. Giuliani.

Le Stéphanois, 13 et 14 mars 1903.

Chez nous, dans le bassin de la Loire, on ne lit guère, sauf les feuilletons de Jules Mary et de Ponson du Terrail. Les études de sociologie, les essais philosophiques, les ouvrages de polémique demeurent inconnus et presque méprisés, nos bourgeois ayant trop d'occupations et de... suffisance pour s'amuser à ces balivernes et nos ouvriers ayant leur siège fait par le socialisme, c'est-à-dire étant convertis, d'avance et exclusivement, à toutes les

âneries dont on leur emplit le cerveau dans les parlottes politiques. C'est dire que l'esprit critique et le désir de connaître les idées nouvelles sont les moindres des soucis de nos braves gens de concitoyens. Il est inutile donc de demander, même à nos « intellectuels », s'ils connaissent l'ouvrage de M. Léon Chaine, dont le titre est aussi celui de cet article. Je vais me contenter d'en parler, en toute franchise, sans me préoccuper de savoir si j'intéresserai le public, écrivant ce qu'on va lire pour le seul honneur de discuter des idées qui valent d'intéresser les rares penseurs, parce qu'elles ont été exprimées noblement par leur auteur, et que les écrivains de « bonne foy » comme l'honorable M. Chaine méritent l'attention des honnêtes gens. Aussi bien j'arriverai un des derniers parmi mes confrères, puisque le livre dont il s'agit a déjà fait grand bruit dans notre pays et à l'étranger et que dans tous les journaux où l'on se préoccupe d'autre chose que de vendre du papier noirci de faits divers, de réclames et de romans à l'usage des portières, des articles de critique ont été consacrés à cet ouvrage, paru depuis six semaines.

Sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, Me Chaine, avoué à Lyon, un catholique libéral, a passé en revue tous les grands problèmes politiques et religieux de notre temps ; l'affaire Dreyfus, le militarisme, le nationalisme, le rôle des femmes dans la politique, l'antisémitisme, le christianisme social, l'attitude des conservateurs, la loi sur les associations, les congrégations et le clergé séculier ; sur toutes ces questions brûlantes, l'auteur a donné son avis avec une franchise et une loyauté auxquelles tout le monde a rendu hommage, et ce avec une courtoisie et une bienveillance toutes chrétiennes.

. . . . . .

Sous le bénéfice de ces observations et après avoir constaté que le livre de l'honorable M. Chaine aurait gagné à plus de méthode et notamment à une division logique en deux parties, la partie politique et la partie purement religieuse, j'entrerai précisément dans l'examen successif des diverses questions traitées dans son livre et qui doivent être rangées sous chacune de ces rubriques.

I. *Partie politique.* — M. Léon Chaine est un catholique militant et pratiquant et c'est en outre un dreyfusard de la première

heure. Il fut l'auteur d'un manifeste en faveur de Dreyfus qui fit quelque bruit le 29 mars 1902, lorsque la *Justice Sociale*, journal catholique dirigé par un abbé démocrate, M. Naudet, le publia. Dans son livre, non seulement il a inséré son manifeste, mais il témoigne fréquemment et à tout propos de son indignation contre les catholiques qui, à son avis, ont montré dans l'affaire Dreyfus « des défaillances multiples de conscience ou d'intellect ». Si je comprends bien, l'écrivain catholique estime que ses coreligionnaires qui n'ont pas épousé la cause du capitaine Dreyfus sont des coquins ou des imbéciles. Une *défaillance d'intellect* est, en effet, une preuve d'affaiblissement de l'intelligence, c'est-à-dire de sottise ; une *défaillance de conscience* est une lâcheté, une malhonnêteté.

Sans être un aussi bon catholique que M. Chaine, sans avoir une aussi haute notion que lui de la justice évangélique, avec un peu plus de scepticisme en matière dogmatique et surtout en ce qui concerne les faits et les concepts soumis au sens critique de la raison, on peut estimer que ce n'était faillir d'aucune sorte à l'intellect et à la conscience que de ne pas croire à l'innocence de Dreyfus, même après le procès de Rennes, même après la découverte du faux Henry, même après l'établissement de la complicité d'Esterhazy. Il est toujours des quantités de citoyens français, catholiques, libre-penseurs et indifférents qui n'ont pas encore compris en quoi le Droit et la Vérité ont pu se trouver intimement liés au sort de M. Dreyfus, coupable ou non. Ces mêmes gens — et ils sont légion — qui n'ont pas voulu avoir d'opinion dans cette affaire parce qu'ils pensaient qu'il est coupable de lier le sort d'une République à celui d'un individu et de bouleverser une nation pour le crime ou l'innocence d'un seul homme ; ces mêmes gens, dis-je, sont également surpris de constater qu'on revienne encore sur cette histoire déplorable pour reprocher, d'une part aux catholiques et aux indifférents d'avoir trahi la République en ne prenant pas parti pour Dreyfus avec les francs-maçons et les sectaires du radicalisme ; et d'autre part pour rendre responsables ces mêmes catholiques de toutes les mesures récentes ou prochaines contre les congrégations, l'Eglise et l'enseignement libre, parce qu'ils ont « laissé à d'autres l'*honneur* de défendre le Droit et la Vérité ».

Il ne faudrait pas, en effet, nous prendre complètement pour

des imbéciles en voulant nous faire accroire qu'il ne s'est agi dans toute cette affaire que du Droit et de la Vérité. La politique seule était en jeu, et la politique radicale ; quant aux libéraux, ils sont bien naïfs, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'ils s'imaginent que nos politiciens ont *marché* pour Dreyfus. La cause du trop célèbre capitaine n'a été qu'un prétexte habilement exploité par les radicaux et les socialistes pour s'emparer du pouvoir, entreprendre la ruine de la liberté d'enseignement et préparer la séparation des Eglises et de l'Etat. C'est la seule « Vérité » qui soit constante dans ce cycle d'événements et M. Jaurès en a fait publiquement l'aveu dans ses articles et ses discours. M. Briand, député de la Loire, ne s'est pas gêné non plus pour proclamer que l'affaire Dreyfus avait été le moyen dont le parti socialiste s'était servi pour gagner du terrain.

Les dreyfusards libéraux et catholiques ont d'ailleurs reçu déjà leur châtiment pour s'être laissé entraîner par ce que j'appellerai leur générosité et leur amour inconsidéré de la Justice et de la Vérité, deux concepts essentiellement subjectifs et dont la conception relative relève des spéculations et des hypothèses de la raison ; les républicains du bloc ne leur ont même pas fait l'honneur de les accueillir favorablement et ils les ont laissés à la porte de la chapelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, dans laquelle ne sont admis que les athées bon teint, les dreyfusards radicaux et socialistes et dont les catholiques comme l'honorable M. Chaine seront à jamais bannis, quoi qu'ils fassent ou écrivent en faveur du Droit et de la Vérité. Le *Rappel*, le *Siècle*, la *Lanterne* et le *Radical* ne le leur ont pas caché !

Et ma foi, c'est bien fait ! Qu'allaient-ils faire aux abords de cette galère, ceux qui invoquent la charité chrétienne en faveur d'un homme accaparé par les politiciens les moins soucieux de la Liberté, de la Justice et du Droit des autres, ces hommes qui ont fait leur règle de conduite gouvernementale de l'infâme maxime de Louis Veuillot : « Nous vous demandons la liberté au nom de vos principes ; nous vous la refusons au nom des nôtres ? »

Comment des hommes aussi clairvoyants et aussi sensés que M. Chaine ont-ils pu être dupes un seul instant de cette colossale comédie de justice que le radicalisme et le socialisme ont jouée ces dernières années sur le scenario de l'affaire Dreyfus ?

Et comment M. Chaine, qui a su parfaitement dégager les causes toutes dreyfusardes de la loi contre les associations et la liberté d'enseignement dans un des chapitres de son livre a-t-il pu naïvement croire qu'il s'était agi de Dreyfus dans l'affaire Dreyfus ?

S'il est vrai, comme l'affirme l'auteur de ce livre retentissant, que « les catholiques dreyfusards aient été, à quelques exceptions près, les catholiques libéraux » combien ces libéraux aveugles ne doivent-ils pas se repentir aujourd'hui d'avoir cru sincèrement que les autres dreyfusards, les politiciens et les socialistes, n'envisageaient dans la cause de Dreyfus que le moyen de faire triompher le Droit et la Vérité, en faveur de l'*innocent* comme en faveur de tous les citoyens français.

Quant à ceux qu'on accuse de « défaillances de conscience ou d'intellect » pour n'avoir pas manifesté en faveur de Dreyfus, que doivent-ils penser des *défaillances de conscience* des dreyfusards du gouvernement dans l'application à leurs adversaires de la justice égalitaire et des principes de liberté contenus dans la Déclaration des Droits de l'Homme ? Que doivent-ils dire des défaillances d'intellect des dreyfusards « libéraux catholiques » qui n'ont pas su prévoir la trahison de leurs frères en dreyfusisme et deviner le véritable but poursuivi par les défenseurs du condamné de Rennes ?

*
* *

L'écrivain catholique qui s'est laissé ainsi jouer par les politiciens dans l'affaire Dreyfus et qui conserve malgré tout ses belles illusions, a été plus clairvoyant dans son remarquable livre sur nombre d'autres difficultés politiques. Sur le militarisme, par exemple, il a émis des idées remarquables que je trouve condensées dans cette phrase formulaire :

« Le militarisme est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée... Ce n'est pas aimer l'armée que lui vouer une admiration absurde ; c'est la mieux servir que vouloir y faire pénétrer plus de moralité, plus de raison, plus de justice. »

Pareillement nous sommes de l'avis de M. Chaine lorsqu'il met en garde les catholiques contre cette fausse rhétorique sa-

crée qui représente au peuple le Dieu des chrétiens comme le Dieu des combats, c'est-à-dire comme un Dieu sanguinaire, conception en opposition absolue avec la doctrine évangélique.

Il a encore raison, l'écrivain catholique, lorsqu'il s'écrie : « Nous sommes avec ceux qui crient : guerre à la guerre ! parce que ce cri si humain résume à lui seul les principes mêmes du christianisme. Les chrétiens devraient avoir plus que les autres la violente horreur de la guerre. »

Je suis encore avec M. Chaine lorsqu'il dit : « Il est ridicule de se proclamer patriotes, comme il le serait de se proclamer vertueux, ou de se dire plus vertueux que les autres hommes. »

Bien plus encore lorsqu'il proclame « qu'il deviendrait dangereux d'abuser de l'argument patriotique auprès des classes laborieuses pour les réduire à l'acceptation d'un travail trop prolongé ou de salaires insuffisants ».

Combien de patrons et de compagnies devraient méditer ces sages paroles et comprendre enfin que ce qui a fait la rapide fortune des doctrines internationalistes du socialisme dans la classe ouvrière, c'est précisément le dégoût inspiré aux travailleurs par ce faux patriotisme au nom duquel on prétend exiger d'eux l'oubli de leurs droits et la renonciation à un « devenir » meilleur.

Il y a tant de belles et bonnes idées dans ce livre qu'il faudrait vraiment, pour les signaler toutes, écrire un autre livre, qui serait comme le commentaire de celui-ci. Mais je ne veux pas clore ce premier article concernant la partie politique de l'œuvre de M. Chaine, sans approuver hautement la maîtresse volée de bois vert qu'il administre aux conservateurs, auxquels il reproche très justement d'être restés depuis vingt ans indifférents ou hostiles à l'égard de la classe ouvrière. Il constate que d'une part on a tout fait pour rendre la résignation impossible aux travailleurs en leur enlevant la croyance et que, d'autre part, on n'a pas voulu s'occuper d'améliorer leur sort.

« Sans être, dit-il, un disciple de Karl Marx ou de Proudhon, n'est-il pas permis de penser que le monde du travail a droit à de sérieuses améliorations de son sort et que le prolétariat, tel qu'il est constitué, n'est pas la forme définitive de l'organisation du travail ?

« Ce serait un odieux contresens moral que les catholiques

fussent plus que d'autres réfractaires à cet idéal. Mais que de gens que l'on appelle catholiques et qui ne sont que d'âpres conservateurs !... Il n'est pas une initiative généreuse, une mesure libérale dont ils ne se soient montrés les adversaires résolus. Ils ont accepté, avec une ostensible mauvaise humeur, toutes les lois qui ont pour but la protection des travailleurs...

« Nous ne saurions plus heureusement conclure de l'efficacité de la justice sociale qu'en soulignant l'impuissance politique et la ruine morale des classes aristocratique et bourgeoise, qui l'ont violée ou méconnue. »

Je veux clore ce premier article sur ces implacables vérités et féliciter M. Chaine d'avoir eu le courage de les exprimer si énergiquement.

II. *Partie religieuse.* — M. Chaine fait partie de cette phalange intellectuelle de catholiques d'avant-garde qu'on appelle les démocrates chrétiens. Il est de ceux qui se sont imaginés avec une certaine ingénuité que la République allait ouvrir ses portes toutes grandes aux ralliés, et, en particulier, aux catholiques dociles aux instructions du pontife Léon XIII. On connaît le grand mouvement d'opinion qui suivit la publication de la fameuse encyclique *Rerum novarum* et la formation de ce groupement nouveau détaché du parti conservateur. A sa tête se trouvaient des hommes ardents, ouverts aux idées sociales les plus généreuses, désireux de réconcilier la science et la religion afin de donner droit de cité à la religion dans la République. Il ne s'agissait de rien moins que de ravir le monopole du républicanisme aux opportunistes d'alors et d'appliquer largement la formule de l'esprit nouveau de Spuller. J'ai vécu dans ce milieu à Lyon pendant plusieurs années, sans y être mêlé activement, tenu en suspicion à cause de mes idées libertaires et de mon scepticisme, ne m'occupant à la *France Libre* dont j'étais un des rédacteurs que de la politique étrangère et de la *cuisine* ordinaire du journal. F.-I. Mouthon rendait alors ses oracles dans ce journal d'avant-garde de la démocratie chrétienne, et le courant d'opinion qu'il eut l'habileté de créer dans la région, principalement parmi les membres du petit clergé presque tous ordinairement portés vers les idées nouvelles, eut à certaine époque une importance telle qu'il inquiéta l'archevêché de Lyon et le parti

conservateur, les irréductibles adversaires de la constitution républicaine. Les ennemis de Marianne eurent en fin de compte raison de l'organe des démocrates catholiques par la famine et les républicains de gouvernement furent les premiers à se féliciter de la disparition d'une feuille chrétienne assez audacieuse pour affirmer hautement son républicanisme. J'ai connu en ce temps-là les plus remarquables personnages du parti nouveau : M. Harmel, l'abbé Sifflet, l'abbé Garnier, l'abbé Naudet, l'abbé Gayraud, l'abbé Lemire et aussi les antisémites de marque qui faisaient cause commune avec eux.

L'auteur du livre qui nous occupe procède des mêmes idées générales que ces théoriciens ardents de l'Evangile social nouveau, à cette différence près qu'il n'est pas antisémite, ni au sens religieux, ni au sens ethnologique de ce mot. M. Chaine n'est pas encore revenu des illusions de Mouthon : il a toujours foi dans la possibilité d'un mariage de raison entre le dogme catholique et la République actuelle. Il nous l'affirme dans la fin de son livre en ces termes :

« Nous restons convaincu que la doctrine évangélique n'est pas en contradiction avec les vrais principes de la Révolution française et que ce qu'il y a de légitime dans les revendications de l'esprit moderne n'a rien à craindre de l'Eglise.

« Ils se trompent donc et ils sont injustes, ceux qui font de la guerre à la religion un article nécessaire à leur programme de défense républicaine. Nous craignons, nous, qu'au lieu d'être les défenseurs de la République, ils n'en soient que les fossoyeurs. »

Je ne crois pas qu'on puisse partager les illusions de l'écrivain catholique lyonnais parce qu'il se trompe sur le véritable esprit de la Révolution. Celui-ci ne s'inspirait en rien de la morale évangélique et sa caractéristique était précisément l'athéisme le plus absolu, le rationalisme le plus intransigeant. Il n'y a qu'à lire Taine pour se convaincre que les principes de la Révolution excluaient toute tolérance religieuse, le jacobinisme ayant été la consécration de l'omnipotence de l'oligarchie exerçant sa contrainte non seulement sur les individus et les propriétés, mais aussi sur la religion, les mœurs et les sentiments. La guerre au catholicisme est au contraire le fondement même de la doctrine républicaine actuelle, laquelle procède directement du jacobi-

nisme de la Révolution. A quoi bon faire les yeux doux aux gens de la défense républicaine pour les gagner à la cause du catholicisme perdue d'avance ? Pourquoi garder le vain espoir de triompher par la persuasion et la douceur du sectarisme grossier de nos politiciens actuels ? Il est bien inutile, en vérité, de les menacer d'un effondrement impossible de la République radicale socialiste sous la poussée de l'indignation publique. Il y a bien longtemps que l'indignation publique n'existe plus que dans les rêves de quelques penseurs, parce qu'il y a pas mal d'années que l'esprit religieux et les généreuses idées de libéralisme ont été détruites chez nos contemporains par l'indifférence et l'utilitarisme. On ne croit plus à grand'chose dans le peuple si ce n'est aux satisfactions tangibles que donnent la conquête des bonnes situations, les travaux bien rémunérés et la facilité des affaires. La misère seule serait capable de créer contre le jacobinisme gouvernemental ce mouvement révolutionnaire susceptible de précipiter la République actuelle, et non pas, comme le croit M. Chaine, un courant d'opinion, un accès de libéralisme populaire ou une juste appréciation de la conformité de la morale évangélique avec les revendications de l'esprit moderne.

C'est en cela que la démocratie chrétienne s'est trompée. Ces prêtres, ces sociologues, ces hommes de foi sincère et de républicanisme ardent n'ont remué que quelques groupes peu nombreux de citoyens. Ils n'ont jamais pénétré dans la masse et ils y pénétreront de moins en moins, par la parole ou par les écrits, parce que leur catholicisme même est une tare originelle aux yeux des simples du populaire habitués à confondre le *cléricalisme* et la *religion*, sans qu'il soit possible de les faire démordre de cette idée préconçue.

C'est injuste, me direz-vous, et il importe de dissiper ce malentendu grossièrement exploité par les adversaires de la religion. D'autres avant M. Chaine ont essayé de détruire les préjugés enracinés dans le peuple, non seulement contre la religion catholique, mais contre le protestantisme et ils ont pu constater leur impuissance. Il n'y a plus rien à espérer du bon sens public, et les jacobins qui nous gouvernent le savent bien ; c'est pourquoi les efforts généreux des écrivains et des orateurs de la démocratie chrétienne, tout comme les sarcasmes des sceptiques, les laissent indifférents.

La haine du curé et du bourgeois est tellement vive dans la classe ouvrière et jusque chez nos paysans que tout raisonnement se brise contre les parois de ces cerveaux hermétiquement fermés par de nombreuses années de propagande socialiste et radicale.

Il faut reconnaître que les curés et les bourgeois ont bien fait le nécessaire pour s'entourer d'ennemis et s'aliéner les ouvriers et les agriculteurs. Si l'indifférence religieuse et l'anticléricalisme qui en est la conséquence, si l'impopularité des employeurs de toute sorte se sont développés à ce point qu'il n'est plus de réconciliation possible entre le peuple et l'Eglise, comme entre les travailleurs et les capitalistes, c'est que vraiment le prolétariat a eu à se plaindre des bourgeois et des curés.

Il faut avoir le courage de le reconnaître, et M. Chaine a eu même l'audace de le démontrer. Hier je citais certain passage de son livre sur l'âpreté des conservateurs et sur leur opposition contre toutes les réformes démocratiques. C'est là tout le secret de l'impopularité croissante de la bourgeoisie capitaliste.

En ce qui concerne les causes de l'impopularité du clergé et les abus qui ont contribué à éloigner le peuple de la religion, l'honorable M. Chaine a mis brutalement le fer rouge sur les plaies. Il signale le caractère offensant pour les gens du peuple de la hiérarchie qui règne encore dans les églises, les distinctions de classes et de fortune qui offensent les idées d'égalité et qui sont contraires à l'esprit de fraternité évangélique.

« Alors, dit-il, qu'on voit dans les églises certaines dames d'œuvres occuper à elles seules deux chaises..... »

Ce sont là des petits riens, dira-t-on, des mesquineries qui n'atteignent nullement la majesté sacrée de la religion. Parfaitement, mais ces contingences ont fait plus de tort qu'on ne l'imagine au catholicisme dans l'esprit public et cette sorte d'aversion, de défiance témoignée à l'égard de la masse populaire, cette hiérarchie dans les cérémonies du culte, ces enterrements fastueux ou misérables, pompeux ou bâclés, suivant le prix payé par les familles, ont peu à peu ruiné le prestige de la religion. Ce serait mentir que le nier.

« Dans certaines paroisses, ajoute M. Chaine, les curés semblent prendre à tâche de commettre des maladresses et de faire mentir la parole du Christ à ses disciples : « Vous êtes tous frères « et tous égaux devant mon père. »

Combien d'exemples, tout près de nous, pourrions-nous citer à l'appui de cette affirmation !

Avec sa belle et courageuse franchise, M. Chaine n'épargne même pas les évêques : « Sans être des mécréants, il est bien des catholiques qui trouvent qu'en France nos évêques sont parfois entourés d'un faste presque royal. »

Le pape lui-même, le vicaire de Jésus-Christ, ne trouve pas grâce devant l'énergique écrivain, à cause de son faste tout à fait contraire à la pauvreté évangélique :

« Ce n'est pas sans un certain malaise que quelques rigoristes lisent les comptes rendus pompeux des cérémonies dans lesquelles le pape, entouré des *flabelli*, porté sur la *sedia*, suivi par un somptueux et éclatant cortège de prélats et par une brillante escorte militaire, avance dans sa marche triomphale au milieu des cris enthousiastes d'une foule si occupée à acclamer le vicaire du Christ qu'elle paraît en oublier un peu le Christ lui-même.

« Il en est qui s'offusquent du luxe étalé autour de la personne du pontife, des richesses amoncelées dans les palais apostoliques. »

C'est de tout cela qu'est née l'impopularité du clergé et l'indifférence religieuse. M. Chaine a eu raison de stigmatiser ce pharisaïsme de l'Eglise contemporaine qui attriste d'autant plus les « croyants » qu'ils se rendent parfaitement compte de l'effet moral déplorable produit sur le peuple par ce luxe scandaleux, ces usages offensants pour les petites gens.

Il est un autre genre d'abus contre lequel l'auteur de ce livre vraiment intéressant s'élève énergiquement : il s'agit du mercantilisme grossier auquel donnent lieu dans les églises les cultes particuliers de certains saints à la mode. Je laisse parler M. Chaine :

« Tout le monde, hélas ! a entendu parler de la spécialité qu'a saint Expédit de s'occuper des choses pressées..... »

Je clos ici la série des citations. Dans le même ordre d'idées, M. Chaine s'élève contre le mercantilisme qui s'exerce à propos des messes, contre le culte des reliques, plus ou moins authentiques et qui ne sont au surplus que de vulgaires objets naturels.

Bref, l'écrivain lyonnais n'a pas craint de montrer tout ce qui, dans les pratiques religieuses encouragées par le clergé, porte atteinte à la doctrine elle-même et surtout à l'Eglise.

M. Chaine sera-t-il compris ?

Je crains que non. Il est peut-être trop tard pour dégager la religion catholique de tout cet appareil commercial et aussi pour élever les esprits de tous les pasteurs au-dessus de ces mesquines contingences qui ont contribué considérablement à détruire le prestige du clergé dans l'esprit populaire.

M. Chaine a montré le mal. Il aurait fallu faire cet utile travail il y a cinquante ans.

A l'heure actuelle, le matérialisme triomphe de l'idéalisme des religions et une morale utilitaire succède à la morale évangélique. C'est un phénomène de l'évolution de la pensée humaine que nous constatons, sans pouvoir le diriger à notre guise.

Et l'honorable écrivain dont nous avons lu l'ouvrage avec tant d'intérêt devra se contenter de l'honneur d'avoir analysé les états d'âme de nos contemporains, sans pouvoir espérer modifier en rien, en politique pas plus qu'en matière religieuse, le courant des idées contre lequel tout effort individuel reste impuissant.

Quant à nous, nous sommes heureux de saluer en M. Chaine un des derniers libéraux de notre siècle, un écrivain consciencieux et plein de courage. Peu importe, d'ailleurs, qu'il dépense sa bravoure et sa franchise en pure perte. Ce n'est pas le résultat qui modifie la grandeur du geste et comme s'écrie Cyrano avant de mourir :

> Que dites-vous ?... C'est inutile ? Je le sais !
> Mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès !
> Non ! Non ! C'est bien plus beau lorsque c'est inutile !

Jean BARBIER.

Journal de Vernon, 14 mars 1903.

LES CATHOLIQUES ET L'AFFAIRE DREYFUS

M. Léon Chaine est un catholique sincère. Mais il a réfléchi sur les lois de l'histoire. Il pense que les faits se déduisent les uns des autres et qu'ils sont soumis à des règles d'une logique implacable.

Si les catholiques sont aujourd'hui suspects aux républicains, c'est parce que depuis l'établissement de la République ils ont commis de lourdes fautes.

Après avoir cherché et réussi à renverser M. Thiers, leurs basses alliances avec le boulangisme, avec l'étroit et louche nationalisme et l'ignoble antisémitisme leur en ont enlevé tout leur crédit.

Longtemps ils n'ont pas eu d'autre programme que celui des bonapartistes qui voulaient étrangler la gueuse.

Enfin et surtout ils ont à se reprocher leur conduite inintelligente et coupable dans l'affaire Dreyfus.

M. Léon Chaine voit dans ce qui se passe aujourd'hui l'expiation de la conduite tenue « dans cette solennelle circonstance par l'immense majorité des catholiques français ».

Les catholiques, dans cette affaire, se sont comportés d'une façon anti-chrétienne.

Ils ont laissé à d'autres l'honneur de défendre le droit et la vérité.

« Quelques-uns des chefs du parti catholique auraient dû... »

Les catholiques se disent antisémites, nationalistes et militaristes ; ils fomentent des complots contre la liberté et la République, et puis ils s'étonnent que la République prenne quelques précautions contre eux !

Ch. Revert.

Moniteur d'Issoire, 18 mars 1903.

Un de nos honorables Lyonnais, et qui vient de prendre la plume pour la deuxième fois, vient de faire publier un livre retenant l'attention de tous les Français, sans distinction de culte, d'opinions ou d'idées.

Ce livre, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, est l'œuvre d'un vrai catholique, d'un vrai Français, et au pardessus de tout, d'un véritable *indépendant*.

Il y est traité des chapitres intéressants, concernant le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme, les catholiques d'autrefois et d'aujourd'hui, la timidité intellectuelle des mêmes, les dévotions nouvelles, etc.

On voit dans ces divers chapitres les difficultés qui se dressent devant les catholiques français et que ces mêmes difficultés sont créées par ceux-là mêmes qui en sont les victimes.

M. Léon Chaine est un amant de la liberté, dans toute l'acception du mot, mais il la veut pour tous. Si je puis exprimer toute ma pensée, je dirai que M. Léon Chaine veut faire comme le jardinier voulant obtenir de son arbre de beaux et bons fruits, et pour cela, il élague tout ce qui peut être nuisible, tout ce qui peut entraver la pousse, la liberté de son arbre.

M. Léon Chaine fait de même et veut tenter à son tour d'élaguer l'arbre de la religion, dont la racine est à Rome, et dont les rameaux s'étendent de partout.

.....

M. Léon Chaine traite toutes ces questions, bien souvent terriblement irritantes, avec la bonne foi sincère que les Lyonnais qui le fréquentent lui connaissent.

Cet homme au cœur large, à l'âme idéaliste, n'a fait son livre qu'après mûr examen et avec un bon sens et une équité ne permettant pas le moindre soupçon, car M. Léon Chaine est, je le répète encore, un fervent et si dans son réquisitoire on voit les coups portés à droite ou à gauche, à tous sans distinction, on ne peut lui en garder rancune .....

Enfin l'auteur termine ainsi : « Et maintenant qu'il s'en aille, notre cher livre, — si de par le monde, il ne doit pas rencontrer d'amis, s'il ne doit susciter autour de lui que la froide indifférence, il est quelqu'un auquel il restera toujours cher, c'est l'auteur. »

Eh bien, mon cher auteur, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* seront de partout accueillis, et si au premier moment on vous adresse un reproche, ce sera pour bien vite l'effacer, en vous remerciant d'avoir fait voir le beau, le bon, le vrai et l'idéal de la vérité dite au grand jour, et vous pardonnerez à ceux qui voudront être malgré tout vos ennemis, en vous rappelant que Jésus le Nazaréen a pardonné à ses ennemis.

Les anciens préceptes du Christ avait besoin d'être rappelés — pour amener en notre France l'apaisement qui lui est si nécessaire — et j'ajoute que l'auteur a reçu de nombreuses félicitations pour cet ouvrage, dont les journaux de France et de l'étranger ont fait l'éloge. ANNEQUIN.

Le Nouvelliste de Bordeaux, 11 avril 1903.

A QUI LA FAUTE ?

Les événements se précipitent. Grâce à la constitution qui nous régit et au principe démocratique qui règne sans contrepoids avec le suffrage universel, le gouvernement a passé aux mains des éléments inférieurs et anarchiques de la nation .....

Le *Journal des Débats* nous adresse, avec des commentaires élogieux, l'étude d'un de ses amis, M. L. Chaine, lequel a la prétention d'expliquer comme quoi ce résultat est dû particulièrement à l'obstination du clergé de France et des catholiques qui n'ont pas su, d'après lui, se détacher du passé et entrer comme on le leur avait, paraît-il, offert, dans le régime républicain pour y prendre leur place et le diriger au lieu de l'exaspérer en le combattant, pour être réduits finalement à se jeter dans le nationalisme et l'antisémitisme, position désespérée. Nous résumons l'idée de M. Chaine, qui est un avoué de Lyon.

M. L. Chaine appartient, si nous ne nous trompons, à l'école politique des *Débats*, école d'une partie importante de la bourgeoisie française, qui débuta, il y a cent ans, avec La Fayette, eut plus tard pour représentants les frères Bertin, Royer-Collard, M. de Sacy et de nos jours M. J. Lemoinne, E. Faguet. Cette école se compose d'une élite d'hommes distingués, supérieurs, mais dont les idées sont d'importation britannique et incompatibles avec la mentalité française.

Républicaine aujourd'hui, elle ne le fut pas toujours. Elle ne le fut pas avec son chef de 1830 à 1848. Elle ne le fut pas lors de son opposition au régime impérial. Elle le devint en 1873, alors que sous le nom de centre gauche et sous la direction de M. Thiers, nous la vîmes tourner le dos à la solution monarchique que les événements avaient posée comme le salut de la France et se jeter par pur esprit d'égoïsme dans la République, s'imaginant pouvoir la diriger toute seule, sans se soucier, alors du moins, ni du clergé, ni des catholiques. Ambition qu'elle avait forgée et dans laquelle elle a été déçue.

M. Chaine me paraît en train de purger la mauvaise humeur

de ses déceptions, qui sont réelles, sur le dos du clergé, des catholiques, des royalistes, des nationalistes, etc., enfin, un peu sur celui de tout le monde. La vérité, qu'il semble ne pas du tout entrevoir et qu'il faut dire cependant, c'est que ses conceptions et celles de son école sont absolument fausses et paradoxales et qu'elle expie aujourd'hui la faute qu'elle commit en 1875 lorsque, avec M. Thiers et presque toute la bourgeoisie libérale, elle écarta la seule solution qui pouvait prévenir le retour des catastrophes de l'année terrible.

Le système de M. Chaine repose sur un jeu d'équilibre de forces politiques, sous une prééminence bourgeoise, jeu très savant mais très compliqué et qui a le très grand tort de supprimer dans le gouvernement de la nation deux facteurs essentiels, le chef et l'aristocratie, celle-ci, de quelque façon qu'on la conçoive, pour mettre en présence dans le suffrage universel une élite bourgeoise toute petite et les avidités inférieures d'une masse qui la jalouse et la submerge.

C'est cette élite qui, revenue de son rêve de domination politique, s'imagine qu'elle eût pu y parvenir avec le concours du clergé et des catholiques, sinon de la noblesse de tradition qu'elle combattait, et qui leur reproche aujourd'hui l'échec de ses illusions évanouies.

M. L. Chaine est bien bon. Mais puisqu'il raisonne, s'est-il jamais posé la question de savoir pourquoi les catholiques et le clergé de France n'ont pas voulu croire à la République et sont demeurés obstinément fidèles aux traditions d'un passé qui leur avait assuré des siècles de paix sociale et de gloire patriotique ? Si c'est bien là, comme il le constate, la mentalité des catholiques, s'est-il demandé sérieusement quelle était sa raison d'être et s'il avait été raisonnable, il y a trente ans, de n'en pas tenir compte et d'avoir cherché à se passer d'elle ?

Est-ce que les vrais politiques qui furent ceux de sa propre école à certaines heures de bon sens, comme M. Thiers lorsqu'il défendait sous l'empire le pouvoir temporel de la papauté, n'ont pas eu pour principe qu'il ne faut pas lutter contre la nature des choses, mais au contraire en tenir compte et se diriger en conséquence ? Or la nature des choses, c'est-à-dire ce fond irrésistible contre lequel on ne peut rien, c'est bien la mentalité d'une race, comme le disent Drumont et Maurras, ses habitudes, ses

mœurs, sa façon de sentir et de raisonner, toutes choses tenant à son hérédité et à sa conformation cérébrale.

Le Français a l'esprit vif et pratique. Il répugne à l'idéalisme politique des rouages savants et compliqués. Il aime à s'abandonner aux plaisirs et aux caprices de l'existence en se déchargeant sur ses mandataires, ses chefs naturels, des soucis et de l'ennui du gouvernement et de la politique, sauf à ne pas leur ménager, lorsque cela est nécessaire, son sang et son argent.

Ensuite son cerveau est simpliste, comme on dit aujourd'hui. Il va à l'unité. Il simplifie toutes choses et déteste les arguties et les complications dans les résultats. Le parlementarisme et ses discussions constituent pour lui quelque chose d'étrange et dont le fonctionnement lui échappe la plupart du temps. Aux coups de langue il préfère les coups d'épée. Un ordre bref,simple, clair, de quelqu'un en qui il a confiance, c'est pour lui la meilleure façon de gouverner et d'être gouverné.

Enfin, si on lui laisse le champ libre et la bride sur le cou, il est naturellement d'une crédulité infinie. Il est impossible de savoir où on ne le mènera pas avec certaines promesses. Les plus solides raisonnements ne le détacheront jamais d'une idée fausse, si dans cette idée il voit la perspective d'un sort meilleur ou d'un changement de condition. Il suivra aveuglément tous les bateleurs, tous les pitres politiques qui lui offriront de lui faire prendre la lune avec les dents. Ça lui va. Le jeu l'amuse et rien que par esprit de gaminerie ou polissonnerie il voudra toujours en essayer. Tel est notre vieux fond gaulois.

Faire de la République avec ce peuple et un pareil tempérament, vous êtes sûrs de votre affaire. C'est travailler pour le désordre et avec le désordre, c'est attirer ces deux fauteurs infaillibles de toute ruine nationale : le juif et l'étranger.

Entre les méfiances irréductibles et naturelles des catholiques, c'est-à-dire de presque tous les braves gens, et l'avidité des gobemouches qui composent le fond de tout peuple,pourquoi M. Chaine et ses confrères en parlementarisme savant n'ont-ils pas eu le don de se faire écouter et ont-ils eux-mêmes versé dans l'ornière jacobine ? Et voilà. Nous venons d'en dire les motifs. Ils ont tenté une chose au-dessus de leurs forces et d'ailleurs déraisonnable en se heurtant à notre mentalité.

Encore s'ils étaient capables d'ouvrir les yeux et de compren-

dre, peut-être que la crise dont nous sommes menacés serait adoucie. Mais devons-nous l'espérer ?

Monsieur Chaine, vous et vos amis du centre gauche, vous avez fait le mal en repoussant la monarchie. Ni vos récriminations ni votre mauvaise humeur d'aujourd'hui n'empêcheront, je le crains, l'expiation qui vous talonne.

Un Catholique.

La Loire Républicaine (Saint-Etienne), 14 avril 1903.

Nous sommes en retard avec M. Léon Chaine, le distingué avoué lyonnais, qui a fait paraître, il y a peu de temps, un livre qui mérite l'attention et qui a déjà suscité de nombreuses controverses.

La reprise en quelque sorte de « l'affaire », la dissolution des congrégations, lui donnent un poignante actualité.

L'auteur avait pris position dans le débat en adhérant au *Comité catholique pour la Défense du Droit* que présidait M. P. Viollet, de l'Institut.

« Les intentions de l'auteur, disait M. Duquayne dans l'*Express*, sont manifestement de faire le bien. C'est un catholique sincère et pratiquant, qui exprime, avec une absolue bonne foi et une franchise parfois un peu brutale, son sentiment sur un certain nombre de questions d'un intérêt très actuel et des plus pressants.

« Il est, dit-il dans l'avant-propos, des doctrines de haine, « des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, « des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites « et en ennemis à l'ombre de l'idée religieuse, et à la disparition, « à l'arrachement desquels la vérité catholique est au plus haut « point intéressée. »

« Telle est l'idée fondamentale du livre ; celui-ci n'en est que le développement. »

M. Chaine condamne le « militarisme », qu'il définit, avec le P. Maumus, « le culte de la force pour la force » et qui « n'a rien à voir avec le respect dû à l'armée et l'amour de la patrie ». Il est essentiel de s'entendre sur le sens des mots ; à défaut de

cette précaution nécessaire, les adversaires discutent sur des équivoques et se jettent les uns aux autres d'injustes accusations. Ceux qui combattent les antipatriotes rêvant la suppression des frontières ne sont pas pour cela des militaristes. A l'inverse, ceux qui, avec M. Chaine, abhorrent la guerre de conquête et, « au nom des principes chrétiens comme au nom de la conscience humaine, les odieux abus de la force commis sur de paisibles populations » sous le prétexte d'agrandir le domaine colonial, ne sont pas, pour autant, des antipatriotes ; ils peuvent vouloir et ils veulent une armée nationale assez forte, assez puissante pour imposer respect à l'étranger et assurer la défense de nos foyers.

« Il ne faut pas que l'armée soit au-dessus de la nation. Le véritable patriotisme n'est pas de lui vouer une admiration absurde ; c'est la mieux servir que vouloir y faire pénétrer plus de moralité, plus de raison, plus de justice. »

Oui, sans doute, mais il ne faut pas non plus la diminuer, la rabaisser. Il est essentiel qu'elle se sente entourée de la sympathie et du respect de la nation, afin qu'elle en tire la confiance si nécessaire au jour du danger.

Il faut aussi, et plus que jamais, s'efforcer de soustraire l'armée à l'influence de la politique et des politiciens ; le maintien de la discipline est à ce prix. Par des incidents tout récents, on peut juger à quelles divisions intestines, à quelle anarchie elle serait bientôt en proie, si certaines propagandes coupables pouvaient librement s'exercer avec la complicité directe ou indirecte des chefs du gouvernement.

L'auteur refuse à un groupe quelconque d'accaparer le monopole du patriotisme.

L'auteur ne veut pas davantage que l'amour de la patrie soit un sentiment étroit. Certes, il se prévaut, avec tous les bons Français, des anciennes gloires de nos aïeux, comme il souffre de leurs misères ; mais « nos devoirs envers la terre natale ne consistent pas à haïr et à mésestimer le reste du monde ». Avec Lamartine, M. Chaine réprouve ce patriotisme primitif qui est fait « de tous les préjugés, de toutes les grosses antipathies que les peuples nourrissent les uns contre les autres », et qui ne répond point à l'idéal de la France généreuse et chevaleresque.

Il s'élève contre l'antisémitisme.

Il n'est pas tendre pour l'ancien régime.

S'appuyant sur le témoignage des contemporains et l'autorité des écrivains les moins suspects d'hostilité contre la vieille France, M. Léon Chaine fait le triste tableau de la misère du peuple succombant sous le poids des impôts, de la dilapidation du trésor public, de l'état d'étroite sujétion dans lequel Louis XIV comme Napoléon tinrent l'Eglise de France.

Napoléon fit de la religion un vulgaire moyen de règne.

Si nous avions une exacte notion du passé, nous serions moins enclins à exalter sans mesure le présent, ou à le dénigrer avec excès.

La comparaison des institutions, des événements et des hommes nous inclinerait sans doute à plus de modération dans nos jugements. Et, en voyant plus juste, nous verrions aussi plus large. A quelque parti que nous appartenions, nous comprendrions mieux que le principe de la liberté doit toujours inspirer notre conduite, car la fortune est changeante, et la tyrannie se retourne tôt ou tard contre l'oppresseur.

Telles sont, en résumé, les idées libérales développées par M. Léon Chaine.

Dans un remarquable article paru dans le suppplément littéraire du *Progrès*, M. Jean Lépine s'adressant à M. Léon Chaine disait :

« Vous n'avez pas seulement, Monsieur, critiqué, comme elle mérite de l'être, l'attitude politique des catholiques français dans ces dernières années..... »

Et après diverses considérations, M. Jean Lépine terminait :

« Tant que les religions auront plus qu'un intérêt historique, tant qu'elles serviront à guider les générations parmi les détours de la souffrance humaine, elles auront droit, comme ceux qui les défendent, comme vous-même, Monsieur, au respect de ceux qui s'en sont affranchis. »

Le Mémorial de la Loire (Saint-Etienne), 15 avril 1903.

Ce livre d'un catholique lyonnais, M. Léon Chaine, avoué près le Tribunal civil de Lyon, a eu la rare fortune de recevoir de la presse antireligieuse le plus favorable accueil.

Si le *Lyon Républicain* (jeudi 19 février) en a pris texte pour insulter les coreligionnaires de M. Chaine, il affirmait en même temps que l'œuvre de ce dernier « donne l'impression de la vérité, du bon sens, du haut idéal moral qui l'a inspiré ».

M. Jean Lépine dans le *Progrès* (supplément du jeudi 19 février) a présenté à M. Chaine « ses félicitations respectueuses ». Tout en annonçant le jour « où des esprits comme celui de M. Chaine ne pourront plus retrouver dans le grand ciel tout illuminé par la science (?) le petit coin de mysticisme obscur où ils aimaient à se réfugier (??) », il voulait bien reconnaître que les religions, comme ceux qui les défendent, ont droit, en attendant, au respect de ceux qui s'en sont affranchis.

Ces éloges et ces politesses sont bien faits pour rendre le livre suspect aux croyants, et comme, d'autre part, les journaux catholiques n'en ont pas soufflé mot, il est bien à craindre qu'il ne soit pas lu par ceux à qui il est destiné.

Ce serait dommage, car c'est un livre de bonne foi ; il fait réfléchir ceux mêmes qu'il ne convertit pas ; c'est pourquoi je viens, un peu tardivement peut-être, en dire mon avis aux lecteurs du *Mémorial*. Mais il est bien entendu que dans toutes les questions brûlantes auxquelles j'aurai à toucher, je ne parle qu'en mon nom propre et n'engage point le journal. Je serai plus libre ainsi.

M. Chaine rend les catholiques responsables des difficultés avec lesquelles ils sont aux prises et dresse contre eux un véritable acte d'accusation. Il leur reproche surtout leur attitude dans l'affaire Dreyfus ; mais il a bien compris que cette attitude elle-même leur avait été imposée par un certain état d'esprit antérieur, une certaine formation intellectuelle résultant de l'enseignement qu'ils ont reçu, de la façon dont ils entendent leur religion, la philosophie et l'histoire. Et c'est ainsi que, de fil en aiguille, M. Chaine a été conduit à parler un peu de tout et qu'un livre de plus de 400 pages a été composé par le développement spontané et naturel des idées contenues dans une lettre de quelque cent lignes.

Beaucoup de ces idées sont superficielles, insuffisamment mûries, comme celles que hasarde un homme d'esprit dans le feu de la conversation ; elles ne sont pas liées par la logique, et les fondements historiques ou philosophiques en paraissent souvent bien peu solides. On serait tenté de reprocher à l'auteur la désin-

volture avec laquelle il aborde, pose et résout les plus graves questions, si l'on n'était séduit par sa franchise et sa bonhomie. Il n'a aucun pédantisme. Il n'a point pillé de gros livres pour en composer un petit ; il a laissé courir sa plume et parler son cœur, son imagination, ses souvenirs. Il a écrit les mémoires d'un catholique dreyfusard, en l'automne de 1902, au cours de la villégiature que lui ménageaient les vacances du tribunal.

L'affaire Dreyfus redevient brûlante et il semble difficile d'en parler froidement. Sous prétexte que le condamné de Rennes est forcément coupable ou innocent, dreyfusards ou antidreyfusards veulent contraindre chacun de nous à prendre parti. Cette prétention est absolument folle et il a fallu, pour que les Français tombent dans ce piège, que la légèreté qu'on leur a tant reprochée reste, en effet, un des traits de notre caractère national.

Quiconque a manié un dossier criminel sait quelles difficultés offre la découverte de la vérité, quels doutes, quelles angoisses laisse presque toujours subsister, lorsque le condamné n'avoue pas, le verdict des juges. Il est donc absolument inadmissible que le public qui ne connaît le procès que par les comptes rendus incomplets et partiaux que donnent les journaux, se croie en mesure d'avoir une opinion sur la culpabilité ou l'innocence d'un accusé et de l'opposer à celle des juges. Il résulte de ces considérations banales qu'en principe les dreyfusards ont tort et qu'en portant devant le Parlement et devant la foule une cause à tout le moins compliquée et obscure, ils troublent gravement l'ordre public. Qu'arriverait-il, en effet, si dans tous les procès où l'évidence n'a pu être obtenue à l'encontre du condamné, une campagne violente était menée contre ses accusateurs et ses juges ? Ce serait, à bref délai, la faillite de la justice.

Est-ce à dire que les antidreyfusards n'aient rien à se reprocher ? Il faut bien reconnaître, au contraire, qu'ils ont commis les mêmes fautes que leurs adversaires. Ils n'ont pas attaqué la Cour de cassation avec moins de virulence que les dreyfusards, les conseils de guerre. Ils ont eu surtout le grand tort de faire bon marché de la violation des formes légales et des droits de la défense dans le premier procès ; ce sont là, en effet, des garanties qu'on ne peut enlever à un accusé, même, j'allais dire surtout, lorsqu'il est le plus odieux des criminels, sans un véritable crime.

Des deux côtés, c'était le même mépris de l'adversaire, les mêmes injures atroces, la même frénésie de haine.

La place des catholiques n'était certainement ni dans l'un ni dans l'autre groupe de ces furieux, et je trouve, pour mon compte, absolument juste, absolument sage la lettre du cardinal Lecot que publie M. Chaine et dont voici les principaux passages :

« Tout ce qui s'est dit et écrit sur l'affaire Dreyfus m'étonne et m'attriste ..... »

Je ne puis dire à quel point je suis de cet avis. Je ne comprends pas que les journaux consentent encore à se faire l'écho des racontars contradictoires qui circulent au sujet de l'Affaire. Pensent-ils nous intéresser éternellement avec la dépêche Panizzardi et le bordereau sur papier fort ? ... Dans toute l'affaire Dreyfus (et c'est un point sur lequel M. Chaine aurait dû insister), si les chefs parlementaires et certains journaux catholiques ont pris violemment parti contre le condamné de Paris et de Rennes, le clergé et les congrégations n'ont joué aucun rôle ; comment donc a-t-on réussi à les en rendre responsables ? Et comment donc se fait-il aussi que les mêmes hommes qui fondaient en faveur d'un juif des Ligues des Droits de l'Homme et du Citoyen et bouleversaient le pays pour le délivrer et le réhabiliter, déploient aujourd'hui la même adresse pour mettre hors la loi, priver de leur gagne-pain, dépouiller de leurs biens et gêner dans la liberté de vocation des milliers de religieux et de religieuses ?

Je sais bien que M. Chaine réprouve énergiquement ces persécutions, mais comment n'a-t-il pas vu le jour qu'elles jetaient sur les âmes des défenseurs, naguère si passionnés, de la Vérité et de la Justice ? Comment peut-il être encore dupe d'un Anatole France, d'un Buisson, d'un Pressensé ? Comment ne devine-t-il pas de quelles haines était fait leur prétendu amour du Droit ?

M. Chaine n'est ni *antisémite*, ni *militariste*, ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Réduits à l'état de minorité les catholiques ont intérêt à se réclamer du droit commun et leur foi leur défend de proscrire personne. L'armée est nécessaire. Nous engouer des idées cosmopolites qui nous ont fait tant de mal avant 1870 et changer nos troupes disciplinées en je ne sais quelle garde nationale, serait un véritable délire dans l'état actuel de l'Europe ;

mais de là à faire de l'armée une école de morale, de la guerre le plus bel emploi de l'énergie humaine, il y a loin, et M. Chaine, injuste pour J. de Maistre qu'il cite sans l'avoir bien compris, n'a pas tort de nous le rappeler.

Je ne veux pas suivre l'auteur dans tous les chapitres de son livre où j'aurais sans doute beaucoup à reprendre, beaucoup aussi à approuver ; mais je ne puis retenir l'expression de la sympathie qu'il m'inspire.

Il y a toujours eu, il y aura toujours dans le catholicisme, comme dans toute société vivante, deux tendances rivales, l'une de conservation, l'autre d'évolution. Toutes deux sont légitimes, toutes deux nécessaires à condition d'être maintenues par l'autorité suprême dans de justes limites ; mais chacun de nous est conduit par son caractère à prendre place dans le parti du mouvement ou dans le parti de l'immobilité.

Si le second est le plus sûr, le premier est le plus séduisant et c'est par celui-ci que l'Eglise fait presque toutes ses conquêtes.

Les saints ont été très souvent de grands novateurs contre lesquels les conservateurs de leur temps se sont déchaînés.

Quels sont les catholiques qui ont eu au siècle dernier, quels sont ceux qui ont de nos jours une action sur la société et sur la jeunesse ? C'est Lamennais, Lacordaire, Montalembert, Gratry ; c'est Mgr d'Hulst, le comte de Mun, l'abbé Duchesne, Brunetière, Fonsegrive, l'abbé Lemire... Ils ont frayé à la pensée et à l'action catholiques des voies nouvelles, et ils l'ont fait à leurs risques et périls ; il n'est pas, en effet, un seul de ceux que je viens de citer qui n'ait erré en quelque point. Qu'importe, si tous, à l'exception de Lamennais, se sont soumis et ont incliné leur sens propre devant l'autorité spirituelle chargée de redresser leurs erreurs ?

Ils ont eu, à l'égard des contemporains au milieu desquels la Providence les appelait à vivre, une attitude bienveillante. Ils n'ont pas considéré leur foi comme une forteresse qu'ils avaient à défendre, avec la consigne de faire feu sur quiconque faisait mine de s'approcher. Au lieu de s'en tenir à ce qui divise, ils ont cherché ce qui unit. Avant d'anathématiser, ils ont voulu comprendre, et, sans rien changer au dogme immuable, ils ont tâché de mettre en lumière les aspects sous lesquels il était le plus accessible aux hommes de leur siècle.

M. Chaine est le disciple de quelques-uns de ces maîtres, c'en

est assez pour que, malgré de nombreuses divergences, nous appartenions au même groupe.

Seulement je suis moins exclusif que lui et si mes préférences sont pour les miséricordieux et les pacifiques, je ne trouve pas inutile qu'un grand écrivain comme L. Veuillot, ou qu'un vigoureux polémiste comme Drumont, fasse de temps en temps les exécutions nécessaires.

E.

Le Stéphanois, 30 avril 1903.

..... Je sais que vous allez bondir à cette allégation que le parti clérical a été pour quelque chose dans l'affaire Dreyfus et la constitution du nationalisme. Le fait est évident, mais on dit au palais que tout mauvais cas est niable.

J'en fournirai une preuve nouvelle, et l'emprunterai à un livre dont il a été fait grand étalage dans le *Stéphanois*, mais sur lequel on vous a trompé, mon cher ami, en ne vous disant pas que l'auteur, tout en étant catholique et libéral, était en même temps dreyfusard, adversaire du militarisme, du nationalisme, de l'antisémitisme, raisons pour lesquelles je l'approuve fort.

Je veux parler du livre intitulé *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par M. Léon Chaine, avoué à Lyon. A la page 93 de ce livre, je lis :

« Les catholiques se sont montrés en masse hostiles à la cause de Dreyfus. C'est aussi parmi eux que se recrutent le plus grand nombre de militaristes, d'antisémites et de nationalistes. Les mêmes sentiments qui les ont poussés instinctivement de ces côtés de l'opinion sont encore ceux qui retiennent leurs regards fixés sur les drapeaux exilés de la monarchie. »

C'est là, me direz-vous, l'opinion personnelle de M. Léon Chaine. Sans doute, mais par sa qualité de catholique, par sa situation sociale, M. Léon Chaine est autorisé à parler avec compétence du rôle de ses coreligionnaires, c'est-à-dire de leurs chefs dans la bataille à propos de l'Affaire et dans toutes les tentatives réactionnaires qui ont été faites depuis trente ans.

M. Léon Chaine est dans une situation fausse, parce que catholique — ou croyant encore l'être — il refuse de marcher avec la masse de ses coreligionnaires. Vous y êtes, vous aussi, parce que républicain et libre-penseur — ou croyant encore l'être — vous faites cause commune avec le parti ennemi du vôtre.

Las ! Je crois que vous ne m'avez pas encore cassé les reins.

Toujours bien à vous.

Ch.-M. Limousin.

Le Foyer protestant (Nîmes), 1er mai 1903.

Si les protestants français ont, sans préjudice de l'avenir, leurs difficultés, les catholiques français ont aussi les leurs, et l'on en peut croire, sur parole, l'auteur du livre que nous annonçons.

M. Léon Chaine est, en effet, un catholique croyant et pratiquant. Il s'incline, en fils soumis, devant les dogmes de son Eglise. Il ne recule pas plus, bien qu'elle ne soit décrétée que d'hier, devant l'infaillibilité papale que devant celle des conciles, qui, des siècles durant, a passé non seulement pour souveraine, mais pour exclusive, et il n'hésite pas à blâmer les lois et décrets sur les congrégations.

Il ne cache pas son drapeau, et il a raison.

Quand une fois on a pris son drapeau, ce n'est pas pour le serrer, et il y a tout avantage à se trouver en présence de quelqu'un qui discute ouvertement, dans la sincérité de son cœur.

Aussi bien, la presse protestante a-t-elle, unanimement, réservé à M. Chaine un accueil sympathique, que les abonnés du *Foyer* ne lui refuseront certainement pas.

D'où viennent donc les « difficultés » qui, à l'heure qu'il est, divisent les catholiques français, au grand dommage de leur cause ?

M. Chaine, en somme, les a classés en dix-sept chapitres principaux, dont quelques-uns sont, peut-être, un peu écourtés.

Les chapitres se suivent sans se ressembler, traitant de matières distinctes, et présentant, selon les propres expressions de l'auteur, « un désordre plus apparent que réel, parce que les diverses parties de l'ouvrage se tiennent par un lien invisible,

qui est le respect de la vérité, par une trame secrète qui est l'amour de la liberté et la passion de la bonne foi ».

La place m'est ici trop mesurée pour passer ces différents chapitres en revue. J'en signalerai seulement quelques-uns, qui me paraissent être les plus dignes d'attention, c'est-à-dire « le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme, les catholiques et le bon vieux temps, les catholiques et la liberté, l'éducation historique des catholiques, l'abus des dévotions nouvelles, telles que celles de saint Expédit, de sainte Etoupie, de saint Antoine de Padoue ».

Notre auteur reproche, en termes, d'ailleurs, de la meilleure compagnie,à ses coreligionnaires,leurs excès répréhensibles:d'un côté, leur ignorance incorrigible ; de l'autre, leur esprit déterminé de réaction, leur intransigeance aveugle, et, par ainsi, il ne leur pardonne pas de faire du catholicisme une religion hostile aux progrès de la science moderne et de notre civilisation.

Nous pouvons, nous autres protestants libéraux, faire des réserves théologiques et historiques sur bien des points traités dans ce volume.

Mais il nous est impossible de ne pas constater hautement l'accent de loyauté avec lequel l'auteur les aborde.

M. Chaine a beaucoup lu et beaucoup retenu. Il a médité en silence, sans se laisser émouvoir par le fracas, souvent intéressé, du dehors. Les nombreuses connaissances dont il fait preuve, tant pour le passé que pour le présent, ne sont pas ordinaires, et trahissent un esprit d'élite. Il voudrait, à l'exemple de je ne me rappelle plus quel moraliste, « de l'éloquence qui persuade par douceur et non par empire, en roi et non en tyran ».

Je me rappelle en le lisant, cette ligne de Pascal que « toute la dignité de l'homme est dans la pensée ».

L'un des mérites, entre plusieurs autres, de M. Chaine, est de forcer, en quelque sorte, le lecteur à la réflexion et de l'amener à se replier sur lui-même. Son livre foisonne d'idées. Il est ce que nous appelons aujourd'hui suggestif.

Et pourquoi n'ajouterais-je pas, en terminant, qu'on le lit avec plaisir ? M. Chaine ne relève d'aucune école, et n'est d'aucun métier. Il a cru, et c'est pourquoi il a parlé.

Nous apprenons de sa bouche qu'il n'est qu'un auteur improvisé, le premier surpris du bruit qu'on a fait autour de son ouvrage, et c'est précisément là le charme de ce travail. Nulle

recherche de l'effet, ce qui n'empêche pas, en maints passages, l'écrivain d'être à la fois original et spirituel, et d'avoir droit à ce qu'on lui applique cette maxime de Pascal : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi : car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. »

Et je souhaite vivement à ceux qui, par hasard, jetteraient les yeux sur ces lignes de lire aussi curieusement que moi le livre de M. Chaine, certain qu'ils rapporteront de leur lecture la même impression.

L'Ami du Clergé (Langres), 14 mai 1903.

Catholiques français est un livre de très bonne foi. L'auteur, avoué à Lyon, est un catholique dévoué à l'Eglise. Il dit n'être auteur que par occasion : voici l'occasion de son livre. Il avait écrit à un évêque, à la suite de l'affaire Dreyfus, une lettre qui reçut, l'an dernier, l'hospitalité dans les colonnes de la *Justice Sociale*. Elle fit sensation. M. Chaine y protestait contre l'attitude prise par la généralité des catholiques français dans l'affaire Dreyfus, leur reprochait d'avoir cédé à des préjugés, de n'avoir pas su distinguer l'aspect juridique et universel de cette violation des règles de la justice, et signalait les conséquences politiques de leur faute.

M. Chaine évidemment ne pouvait s'en tenir là. Il avait autre chose à nous dire. Il nous le dit aujourd'hui. Il nous dit son mot sur toutes les questions brûlantes de notre politique religieuse intérieure. Un catholique doit-il être militariste ? Doit-il être nationaliste ? Doit-il être antisémite ? Doit-il être royaliste ? Doit-il regretter l'ancien régime ? Doit-il réprouver la Déclaration des Droits de l'Homme, « la stricte application de la divine doctrine, etc... » ? Doit-il donner dans les « dévotions nouvelles » à saint Antoine de Padoue ou à saint Expédit ? Doit-il tourner le dos à la critique biblique, à MM. Loisy, Houtin, Grosjean ? Doit-il refuser ses « applaudissements » à l' « acte noble et généreux » de l'auteur de « la courageuse et prophétique lettre *J'accuse* » ?

On devine dans quel sens ces questions, et quelques autres, sont résolues par M. Chaine et comment il ne nous est pas possible d'aborder la critique de son livre.

Le Socialiste Ardennais (Charleville), 4 juillet 1903.

NOS BONS CLÉRICAUX

Les affaires se gâtent pour nos bons cléricaux ; ils commencent à discuter entre eux et ils essayent de se rejeter les uns sur les autres la responsabilité des fautes commises.

.....

C'est donc un aveu qu'il est bien doux de retenir, d'autant plus qu'il est fait par des écrivains de talent.

Nous avons sous les yeux un volume très récemment paru et qui a pour auteur M. Léon Chaine, avoué et catholique pratiquant à Lyon. Cet ouvrage, qui a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, s'il était lu par tous, pourrait aider puissamment à amener la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce n'est pas que nous voulions faire de la réclame à M. Léon Chaine, mais son livre contient des vérités que nous voulons reproduire, certains que nous sommes que les journaux bien pensants se garderont bien de publier les critiques de leur ami.

On y lit en effet (page 11) : « Il est des doctrines de haine .. »

L'esprit d'égalité dans l'Eglise (page 178) : « ... Alors qu'on voit fréquemment certaines dames d'œuvres ..... »

Nationalisme (page 48) : « C'est à tout propos que nous nous jetons à la tête l'accusation de mauvais patriotes ..... »

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir accorder plus de place au style de M. Chaine ; cependant, nous ne voudrions pas terminer cet article sans donner aux lecteurs la pensée de M. Léon Chaine sur l'affaire Dreyfus :

« Au lieu d'équivoquer dans les communiqués à la presse... »

Le Basochien.

Le Libéral de l'Oise, 23 juillet 1903.

A PROPOS DE L'AFFAIRE DREYFUS

« L'affaire Dreyfus a révélé chez un trop grand nombre de catholiques des défaillances multiples de conscience et d'intellect ..... »

Voici ce qu'a osé écrire un catholique pratiquant, M. Léon Chaine, avoué à Lyon. Les foudres de ses coreligionnaires le menacent. Tous ceux qui, par fanatisme religieux, par haine du juif, descendant de ceux qui crucifièrent Jésus, sans rien vouloir examiner et sans rien vouloir entendre, condamnaient Dreyfus, vont jeter l'anathème sur leur ami d'hier qui devient leur ennemi d'aujourd'hui.

Ils vont crier : « Trahison ! » Et pourtant M. Chaine est resté le chrétien fervent qu'il était autrefois. Mais une lumière a jailli dans les ténèbres de sa conscience. Il a vu clair et il a osé parler, n'ignorant point que quand un mal existe dans un organisme, il faut le signaler, fût-ce avec éclat, et non pas le taire.

Dans un bel accès de franchise, M. Chaine s'écrie :

« Au lieu d'équivoquer dans les communiqués à la presse, de mentir à la tribune de la Chambre, de prêter de faux serments devant l'image du Christ aux audiences des cours d'assises, il fallait avouer ce qui ne pouvait plus être nié, et ce qu'il a bien fallu reconnaître par la suite, il fallait avouer tout simplement enfin que l'accusé avait été condamné sur des pièces qui n'avaient été communiquées ni à lui, ni à son défenseur.

« Si certains militaires avaient agi avec cette élémentaire franchise que leur demandaient des civils, que de calamités, que de hontes auraient été évitées à notre malheureux pays. »

Avant peu, M. Chaine sera excommunié et condamné sans rémission par tous les défenseurs de sacristie, qui n'ont jamais été les défenseurs de la Vérité.

La Bourgogne (Auxerre), 5 septembre 1903.

TRIBUNE LIBRE

. . . . . .

En rappelant aux masses catholiques combien il était souverainement désirable de les voir se rallier à la République librement choisie par la nation, Léon XIII continuait la tradition vivante de l'Eglise et brisait l'étroit préjugé de ceux qui sem-

blaient croire que le trône périssable et l'autel immortel étaient indissolublement liés.

Et du reste, comme l'écrivait Anatole Leroy-Baulieu dans les *Débats* :

« Les papes, après tout, n'avaient pas eu tant à se louer des empereurs et des rois, leurs prédécesseurs à la souveraineté, pour lier à perpétuité leur cause à celle des dynasties vieillies et des aristocraties en déclin. L'Eglise n'aime pas à s'attarder indéfiniment dans les ruines. »

Nous lisions la même idée dans un livre intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par Léon Chaine, livre qui produit depuis six mois une réelle et légitime émotion dans les milieux catholiques et libres-penseurs.

L'auteur, catholique convaincu et fervent, a eu le rare courage de dire aux catholiques, ses frères, de bien dures et opportunes vérités. Si la première partie du volume entre autres manque de mesure et semble trop systématique, on lira néanmoins avec le plus grand fruit et le plus palpitant intérêt la majeure partie de l'ouvrage.

« Il faut, dit M. Léon Chaine, nous féliciter que Léon XIII ait une aussi lumineuse intuition des dangers que court l'Eglise de France, si ses fidèles demeurent obstinément attachés à des formes de régimes politiques et d'institutions sociales à jamais évanouies, s'ils espèrent en la résurrection des morts dès ici-bas. De tels enseignements, malgré la résistance ouverte ou sournoise, inintelligente en tout cas, qu'on leur oppose, porteront un jour leur fruit de vie et de salut ; ils ont déjà, d'ailleurs, sérieusement battu en brèche la superstition monarchique d'un grand nombre de catholiques de notre cher pays. C'est ce qui explique l'opposition désespérée qui leur est faite par des conservateurs aveugles et vindicatifs. »

Nous aurons, nous n'en doutons pas, à revenir sur tous ces points en litige lorsque nous analyserons la lettre de Mgr Lacroix. Le débat, loin d'être clos, reste donc largement ouvert.

La Bourgogne, 9 septembre 1903.

TRIBUNE LIBRE

Qui donc ose être assez téméraire pour prétendre régler ce que l'Eglise elle-même ne règle pas ?

Et qui donc est Léon Chaine, pour se donner le droit d'appeler « superstition monarchique », une institution sanctionnée par quatorze siècles d'existence, et traiter ses fidèles croyants de « conservateurs aveugles et vindicatifs » ?

Hommes d'hier, qui serez oubliés demain, je ne veux pas vous rendre invectives pour invectives...

La Bourgogne, 18 septembre 1903.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS D'UN LIVRE

MON CHER DIRECTEUR,

Vous m'embarrassez beaucoup en me demandant ce que je pense du livre : *les Catholiques français*, ouvrage d'un M. Léon Chaine.

Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de ce salmigondis dreyfusard, où l'auteur parle de tout, surtout de lui-même ? Tout d'abord j'ai pensé que M. Chaine était un rédacteur de l'*Aurore* ou du *Siècle*, ou Reinach en personne avec un faux-nez de catholique.

Mais il paraît que M. Chaine n'est ni un mythe, ni un pseudonyme, ni un Hébreu : c'est un avoué de Lyon, et qui plus est (c'est lui qui le dit) un catholique pratiquant égaré dans la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, et qui s'est converti au dreyfusisme.

Cet officier plus ministériel qu'il ne convient à un chrétien, s'est constitué l'avocat de Dreyfus, le panégyriste des dreyfusards, et un peu le grand juge des vivants et des morts.

Il morigène tout le monde, les évêques, les prêtres, les religieux et les catholiques. Il reproche amèrement à l'Eglise de n'avoir pas emboîté le pas de Trarieux, ni suivi le cortège de la Vérité (!!!) en marche.

Mais tandis que ce sagittaire lyonnais crible de ses flèches plus ou moins barbelées ces pauvres catholiques et surtout les nationalistes, sans oublier les religieux exilés,particulièrement le père Coubé, ce qui a dû combler de joie les crocheteurs, les expulseurs et tous ceux qui crient : A bas la calotte, il couvre de fleurs les dreyfusards les plus enragés et les francs-maçons les plus malfaisants.

Ainsi il est plein d'admiration « pour les démonstrations si pressantes, si rigoureuses et si éloquentes d'un Bernard Lazare, d'un Zola, d'un Clémenceau, d'un Joseph Reinach, d'un Jaurès ». Toute la lyre en un mot.

Apporte-t-il au moins un argument en faveur de son client ? Pas le moins du monde, il se contente d'affirmer l'innocence, la main étendue sur la lettre *J'accuse*, qui est pour lui le cinquième évangile.

Ce brave avoué est presque aussi antimilitariste que le *Pioupou de l'Yonne*, et il déclare que « le militarisme est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du vrai patriotisme ». (Attrapez, Drumont, Coppée, Lemaître.)

Sa pieuse oreille dreyfusarde est on ne peut plus choquée « des cantiques du genre de celui-ci : « Catholiques et Français ». En revanche, il déclare avoir « pour le caractère (!!) et le talent de M. de Pressensé une estime qu'il ne tient pas à dissimuler ». Il y tient si peu qu'il se fait présenter à lui dans une réunion publique à Lyon et « qu'il se félicite de la bonne fortune qu'il a eue de l'entendre » !!!

Mais celui qu'il admire par-dessus tout, c'est Zola. Il trouve odieux que Zola, « l'auteur de la courageuse et prophétique lettre *J'accuse*, ait pu perdre cette popularité acquise par une littérature malsaine, au moment même où, s'élevant au-dessus des obscurités et des lâchetés ambiantes, il accomplissait un acte noble et généreux » (p. 371).

« Cet homme, dit-il, jusque-là honoré, adulé par la foule pour ce qu'il avait fait de mal, a été bafoué, honni, vilipendé pour ce

qu'il a fait de bien. Porté au Capitole pour avoir écrit *avec un immense talent* DES ORDURES, il a été précipité de la roche tarpéienne le jour où, sans souci de l'impopularité, il a proclamé la vérité ! »

M. Chaine fait même de Zola une sorte de Moïse, car il écrit ceci : « Nous espérons que Celui qui a dit qu'un verre d'eau ne serait jamais donné ici-bas sans récompense, en tiendra compte à l'homme qui a essayé un jour d'abreuver les foules à des ondes de vérité. »

Ceci est raide, mais voici mieux encore :

« Qu'il l'ait voulu ou non, Zola a encore honoré la sainte mère du Christ, par son *Lourdes*, qu'on ne crie pas au paradoxe ! » De sorte que le cri de blasphème devient un hymne d'adoration, et que le *Lourdes* de Zola a fait plus de bien que le *Lourdes* de Lasserre !

M. Chaine le dit positivement. Ecoutez-le : « Il est des gens qui avaient lu, sans en être vivement touchés, le livre cependant si impressionnant de Lasserre, et que celui de Zola a bien autrement frappés et même bouleversés...

« ... Il n'en a pas été tout à fait de même quand le grand romancier a fait pénétrer dans certains milieux le récit des merveilles qui s'y accomplissaient. »

« Nous croyons, nous, ajoute M. Chaine, aux grâces et même aux miracles obtenus à Lourdes, et *c'est Zola* qui nous a mis sur le chemin de cette croyance. » Aussi il demande « que Notre-Dame de Lourdes accueille avec miséricorde cet homme que ses amis disaient bon et pitoyable, et qui a fait tourner plus d'un esprit vers la grotte de Massabielle ». Un peu plus l'avoué catholique canoniserait le libre-penseur franc-maçon et blasphémateur.

Quand on lui dit : « Vous voulez donc ressusciter l'Affaire ? » il répond sans sourciller : « Pourquoi pas ?... Si nous avions pensé qu'elle fût morte... Si l'affaire Dreyfus venait à s'éteindre, elle se rallumerait toute seule... Elle n'est pas morte ; n'essayez pas de la coucher dans son tombeau ; elle le ferait voler en éclats. Nous, chrétiens, nous savons bien qu'elle peut ressusciter, la Vérité mise par les hommes au sépulcre !!! »

Comparer Dreyfus à Notre-Seigneur ! cela vous donne la mesure de la mentalité religieuse de l'avoué catholique.

Il a dépensé toute l'encre de son encrier et toute la sensibilité

de son cœur pour Dreyfus, de sorte qu'il ne lui en reste plus pour les persécutés. Le sort de trois cent mille Arméniens égorgés et massacrés, et celui de milliers et de milliers de religieux et religieuses français chassés de leurs couvents, traqués et exilés, le touchent moins que le sort de Dreyfus qui mange des dindes truffées. Dans tous les cas il vitupère beaucoup plus contre les conseils de guerre qui ont condamné un traître que contre le Sultan rouge de Constantinople qui fait couper les têtes de ses sujets par ses égorgeurs, et le Sultan maçonnique de la place Beauvau qui fait expulser les Français par ses crocheteurs et ses apaches. De ceux-ci, c'est à peine s'il souffle mot, le sensible et larmoyant avoué.

Voilà l'auteur et voilà le livre. Pour le commun des mortels, le livre ne vaut pas deux sous ; mais pour les Hébreux il vaut beaucoup plus que son prix de librairie. Si les douze tribus d'Israël et la treizième, la tribu de Trarieux, n'enlèvent pas plusieurs éditions des *Catholiques français*, c'est que la reconnaissance est bannie des ghettos.

Si M. Chaine ne perd pas son temps avec les juifs, il le perd certainement avec les catholiques et son livre ne fera pas un seul prosélyte parmi les croyants. M. Chaine est condamné à être le *nycticorax solitarius in tecto,* c'est-à-dire le hibou catholique dreyfusard, perché *solitaire* sur le pignon de la synagogue.

TROIS-ETOILES.

L'Avenir d'Arras, 1er octobre 1903.

UN BON LIVRE

Un hasard, que nous n'hésiterons pas à qualifier d'heureux, vient de mettre entre nos mains un livre de brûlante actualité ayant pour titre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* et pour auteur M. Léon Chaine, avoué à Lyon. L'on ne peut parcourir, sans une vive émotion, ces pages sincères et vibrantes, où l'on retrouve l'expression non affaiblie des angoisses intellectuelles et morales qu'à une heure douloureuse beaucoup d'entre les meilleurs ont ressenties.

Ce livre, écrit sans prétention littéraire, mais où la bonté et la probité transparaissent à chaque ligne, vaudrait d'être puis-

samment diffusé. Il porte en lui une très prenante influence d'apaisement dont on peut difficilement se défendre. Puisse-t-il répondre à son but : agrandir les horizons étroits, éclairer des âmes obscures et éveiller dans les consciences des voix trop longtemps muettes.

M. Léon Chaine est un croyant. On peut légitimement inférer de certains pasages de son livre que le croyant se double d'un pratiquant. Il confesse sa foi avec un tranquille courage. Rien de bien extraordinaire là-dedans, mais ce qui fait l'originalité de M. Léon Chaine, c'est que de communes prémisses il tire des conclusions diamétralement opposées à celles que ses coreligionnaires ont la fâcheuse coutume d'en extraire..

C'est ainsi que, pendant la crise dreyfusarde, M. Léon Chaine a puisé dans le sentiment de la justice chrétienne d'amples raisons de protester contre la violation des garanties légales commise par un conseil de guerre et de s'élever, de toute la force de son indignation, contre les abominables théories du faux patriotique et de la chose jugée.

Dans la pratique d'une religion de fraternité, de paix et d'amour, il a trouvé un péremptoire motif de ne pas se solidariser avec le parti militariste glorifiant l'homme de guerre et son œuvre criminelle de dévastation et de mort.

Membre d'une Eglise qui est, à ses yeux, l'expression la plus haute et la plus noble de l'internationalisme, il n'a pas cru que le patriotisme dût nécessairement se confondre avec un nationalisme étroit et sectaire.

Esprit clairvoyant, il a discerné ce que les haines antisémitiques ont d'artificiel et d'injustifié et ce qu'il y a d'absurde à représenter une puissante nation courbée sous le joug d'une infime minorité de récente émancipation.

Esprit indépendant, il repousse pour l'Eglise les fâcheuses solidarités du passé monarchique, il a le culte de la vérité historique : il admire l'imbécillité de certains historiens catholiques obstinés, au grand dam de leur crédibilité, à tripatouiller les annales et à voiler les humaines faiblesses au sein d'une « institution divine », la pusillanimité intellectuelle des maladroits ardents à opposer aux progrès et aux découvertes les résistances religieuses dont le plus clair résultat est de faire encaisser à l'Eglise les démentis et les camouflets.

M. Léon Chaine a la foi, il n'en déteste que mieux les dévotions nouvelles, les grossières pratiques fétichistes mises récemment en honneur et les scandaleux abus dont saint Antoine de Padoue est, en compagnie de quelques autres saints, le prétexte.

Profondément convaincu, selon le mot du poète allemand Novalis, que l'Evangile est la source de toute démocratie, il s'afflige que l'Eglise viole trop souvent dans ses temples le principe de « l'égalité des enfants de Dieu » et que les catholiques, imbus de conservatisme jusqu'aux moelles, ne manquent jamais d'opposer aux réformes démocratiques un incorrigible esprit de régression comme de se trouver du côté des plus forts et des plus riches.

Dans cette pensée que le christianisme est fondé sur l'indulgence, la tolérance et le pardon, M. Léon Chaine déplore que les catholiques et leurs journaux semblent avoir pris à tâche de molester et de décourager les hommes de bonne foi et de bonne volonté qu'on trouve dans les camps les plus divers.

Au gré de M. Léon Chaine, le nationalisme, le militarisme, l'antisémitisme, loin d'être des éléments essentiels de la qualité de catholique, sont en contradiction formelle avec la doctrine du Christ. Il pleure sur l'absence d'esprit critique, la débilité intellectuelle, la mentalité moutonnière qui ont conduit le parti catholique français à élever à la hauteur de dogmes intangibles les billevesées et les contes à dormir debout de quelques militaires embarqués dans une sale histoire. Obtus, trois fois obtus, les catholiques qui n'ont pas deviné les conséquences politiques, ni pressenti les répercussions sociales de l'Affaire, qui ont fait faillite à leur mission de défenseurs-nés de la justice.

Qu'est-ce que les catholiques ont gagné à faire profession de militarisme, de nationalisme et d'antisémitisme ? De faire participer à la pérennité et à la nature même de l'Eglise des crimes et des préjugés qu'on aurait pu croire transitoires et passagers et imputer uniquement aux ignorances des âges lointains.

Comment répudier les crimes de l'Inquisition et de la Saint-Barthélemy quand on les revigore quotidiennement dans les excitations antijuives et antiprotestantes ?

Comment traiter la « morale jésuitique » de fable quand on vient de la mettre en action en apothéosant le faux d'un officier ?

Le mal est fait. Les catholiques ont semé la haine et l'intolérance. La moisson est en train de lever. Ceux d'entre eux qui, à

l'instar de M. Chaine, s'étaient revêtus de libéralisme et de charité, sont apparus dans nos temps à l'état de brillantes exceptions comme pour rendre témoignage à la règle.

M. Chaine a libéré sa conscience. Sans doute, lui, croyant, pratiquant, dévot à Lourdes, sera-t-il conspué et insulté par ses coreligionnaires pour avoir refusé de canoniser le colonel Henry, de suivre les directions patriotiques de M. Rochefort et d'emboîter le pas aux fous furieux de la *Croix*. Il n'en a pas moins accompli une bonne action susceptible de n'être pas inutile, et pratiquement résolu, en ce qui le concerne, ces contradictions : la foi chrétienne et la pensée moderne, l'autorité et la liberté.

On peut hardiment maximer que si les catholiques s'étaient pénétrés de la pensée de M. Chaine, rien de tout ce qui est advenu de fâcheux pour la paix civique ne serait arrivé, et que s'ils étaient capables de se l'assimiler, cette paix serait restaurée en moins de quelques semaines.

Quoi qu'il survienne, et, si ses généreux efforts demeurent stériles, M. Léon Chaine aura du moins une place d'honneur marquée dans ce « temple de sagesse et de sérénité » dont parle le poète latin et qui, en présence du choc endiablé de toutes les intolérances, restera bientôt le seul asile des libéraux sincères de tous credos, adversaires de toutes les contraintes, de la tyrannie sacerdotale comme de l'oppression étatiste.

J. Dessaint.

L'Avenir d'Arras, 6 octobre 1903.

UNE LETTRE DE M. CHAINE

L'article paru dans ces colonnes sous le titre *Un bon Livre* nous a valu, de la part de M. Chaine, la lettre suivante qu'il nous paraît intéressant de reproduire :

A Monsieur J. Dessaint, rédacteur en chef de l'*Avenir*.

Monsieur,

Le *Courrier de la Presse* m'envoie une coupure de l'*Avenir*, et je viens de lire avec une vive émotion l'article que vous avez con-

sacré à mon livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Je vous remercie de votre courtoise impartialité, et aussi de votre bienveillance, mais ce que je remarque surtout, c'est la noblesse et la hauteur de vos vues.

Avec de la bonne volonté, que de cruels malentendus pourraient se dissiper !

Une tolérance réciproque rendrait à tous la vie supportable.

Pour mon compte j'ai essayé de dire à mes coreligionnaires que rien dans la doctrine du Christ ne nous oblige à être antisémites, militaristes, nationalistes et, pour tout dire, réactionnaires.

J'ai rencontré plus de sympathie à gauche qu'à droite.

A part quelques journaux rédigés par des prêtres, la plupart des feuilles qui se prétendent catholiques m'ont montré leur hostilité ou par leurs attaques ou par leur silence.

Des amis, connus ou inconnus, ont essayé de propager mon livre, mais les libraires, en général, n'ont fait aucun effort pour pousser à la vente.

J'ai eu bien de la peine à obtenir qu'à Lyon on l'exposât dans certaines vitrines.

Si j'ai reçu quelques encouragements de la part de membres très distingués du clergé, j'ai dû subir l'animosité de bien des catholiques cléricaux dont quelques-uns ont été féroces.

Ce m'est une joie de lire des articles comme le vôtre : vous avez parfaitement apprécié ce que j'ai essayé de faire.

Si un catholique plus qualifié avait tenu ce langage, il est fort possible que, comme vous le dites, « rien de tout ce qui est advenu de fâcheux pour la paix civique ne serait arrivé ».

Nous payons les fautes commises.

Veuillez agréer, etc.

Lyon, le 3 octobre 1903. Léon Chaine.

M. Chaine nous pardonnera d'avoir livré à la publicité cette lettre que le destinataire a été aussi heureux de recevoir que l'auteur a pu l'être de l'écrire. Elle constitue une expression plus directe encore de la pensée de ce dernier, et, à ce titre, elle inspirera le désir de lire l'ouvrage dans lequel elle est commentée et développée.

Les cléricaux ont beau organiser la conspiration du silence autour du livre de M. Chaine, ce livre fera son chemin.

Personne, que nous sachions, n'a indiqué, avec plus de pénétrante clairvoyance, les conditions nécessaires et suffisantes à remplir par les catholiques pour que l'unité morale et la concorde se rétablissent promptement et sans qu'ils aient rien à abandonner de leur dignité et de leur foi.

Nous ne nous berçons pas du fol espoir que les cléricaux vont, du jour au lendemain, réformer leur mentalité, mais nous en sommes à ce point qu'il convient de considérer comme un grand progrès le fait qu'un catholique pratiquant répudie courageusement le cléricalisme et légitime la distinction établie entre le catholique et le clérical. Aujourd'hui voix dans le désert, demain clameur démesurément accrue à travers les cités, telle est l'histoire de beaucoup de livres nés dans l'indifférence ou l'hostilité, telle est la fortune que nous osons prédire au livre de M. Chaine.

La lecture de l'ouvrage s'impose aussi bien aux libres-penseurs qu'aux catholiques : aux premiers elle apporte aussi une leçon en indiquant avec précision la limite où la lutte contre le cléricalisme risque de muer en persécution contre l'idée catholique. *L'œuvre de M. Chaine vaudra plus pour la défense des intérêts catholiques que dix années de la* Libre Parole *et de la* Croix, *elle fait plus sympathiques des croyances que les autres s'évertuent à rendre odieuses.*

. . . . . .

J. Dessaint.

Le Petit Saint-Polois (Saint-Pol), 25 octobre 1903.

LES CATHOLIQUES ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

C'est un livre bien touffu, — d'aucuns diraient incohérent, — que celui que nous donne M. Chaine.

Les questions les plus diverses et les plus disparates y sont successivement traitées (militarisme, nationalisme, antisémitisme, christianisme, dévotions nouvelles, socialisme, etc.), mais c'est assurément un livre de bonne foi.

A ce titre, il mérite l'attention.

Il n'est pas facile de suivre l'auteur sur des terrains aussi différents.

Son ouvrage se refuse à l'analyse, cependant, si nous en cherchons l'idée maîtresse, il nous semble qu'elle peut se résumer en quelques mots :

« Les catholiques ont tort de ne pas prendre parti pour la justice et la vérité (pour Dreyfus) contre les conseils de guerre ; ils ont tort de ne pas réprouver la campagne antisémitique.

« Eux qui sont des internationalistes par principe, pourquoi suivent-ils le parti nationaliste dans sa conception étroite et mesquine de l'idée de patrie ? Enfin ils feraient sagement d'abandonner certaines dévotions trop nouvelles.

« Toutes les difficultés actuelles (il serait plus juste de dire les persécutions) qu'ils éprouvent sont dues à leur attitude pendant l'Affaire.

« Les persécutions actuelles ne sont que les représailles du parti dreyfusard triomphant. » La presse juive l'avait dit déjà, M. Chaine le constate de nouveau, il est toujours bon de se l'entendre répéter !

Les catholiques paient pour le juif deux fois condamné par le conseil de guerre et cela n'a rien que de fort honorable pour eux !

Car on pense bien que M. Chaine ne nous a pas convaincu de l'innocence de son client, pas plus que « des crimes de l'état-major ». Il faut même qu'il croie les curés bien naïfs pour prétendre que la lecture d'une brochure dreyfusarde de dix pages eût suffi à les « éclairer » et à les convertir à la cause du juif.

M. Chaine s'illusionne assurément sur les sentiments patriotiques du clergé français. Du reste le cardinal Lecot, qu'il avait sollicité en faveur de Dreyfus, a répondu d'avance à tout le livre de M. Chaine par une lettre que celui-ci reproduit :

« Il faut s'incliner, dit l'éminent archevêque de Bordeaux, devant l'autorité des tribunaux qui ont jugé dans toute l'indépendance et toute l'impartialité de la justice.

« Que viendraient faire en tout cela les catholiques, les prêtres et les évêques ? Est-ce que les questions de justice pendantes devant les tribunaux les regardent ?

« Ont-ils reçu les témoignages ? Ont-ils étudié les documents ? Ont-ils les éléments nécessaires pour juger ?

. . . . . .

« Que serait le respect de la justice, s'il était permis de suspecter gratuitement ou la perspicacité ou la bonne foi des tribunaux ? »

C'est à peu près ce que répondaient nos paysans à certains employés inférieurs, rats de cave et autres qui voulaient leur démontrer l'innocence du traître : « S'il eût été innocent, il n'eût pas été successivement condamné par cinq ministres de la guerre ! »

C'est l'autorité de la chose jugée, tout simplement, respectable toujours, ici surtout qu'il s'agit de deux conseils de guerre !

Car nos idées, sur ce point, diffèrent essentiellement de celles de M. Chaine.

Il appartient, lui, à l'école humanitaire et nous considérons, nous, la fraternité universelle des peuples, le désarmement et les Etats-d'Unis d'Europe et autres billevesées, comme de pures utopies.

Devant l'Europe en armes, nous voulons rester forts, voilà pourquoi nous combattons chez nous les internationalistes, les cosmopolites et leurs alliés du jour, les blocards, dont les menées affaiblissent et ruinent la France .

Nous voulons une armée forte, disciplinée, confiante en ses chefs. Ce maintien, — on dira bientôt cette réfection, — de l'armée exige de nous bien des sacrifices.

Cette discipline à laquelle il faut nous plier a ses exigences et ses rigueurs, nous les subirons comme des exigences et des rigueurs nécessaires et nous repousserons toujours les atteintes qu'y veulent porter les socialistes ou même les catholiques irréguliers comme M. Chaine.

Je dis *irréguliers*, car les catholiques en général ont toujours été bons patriotes.

Les devoirs envers la patrie figurent dans leurs obligations ; ils ne commettent pas l'étrange erreur de confondre (comme M. Chaine le fait) l'amour du prochain avec « l'internationalisme » et ils réprouvent les mauvaises fréquentations.

M. Chaine, brave homme et bon catholique, devrait se méfier des singuliers acolytes qu'il a rencontrés dans sa campagne.

C'est ainsi que l'*Avenir d'Arras*, en lisant M. Chaine, a senti renaître en lui un vieux regain de dreyfusisme.

Le livre de M. Chaine est par hasard tombé entre les mains

de M. Dessaint, et vite il lui consacre un long article de trois colonnes.

Il en profite pour revenir sur cette question Dreyfus, qui décidément lui tient à cœur, et pour décocher quelques traits à saint Antoine de Padoue, qu'il considère comme son ennemi personnel.

. . . . . .

Il ne nous coûte pas cependant de reconnaître que lorsque M. Chaine abandonne Dreyfus et les conseils de guerre, il est vraiment intéressant.

La question du « christianisme social », des « dévotions nouvelles », de la « timidité de certains catholiques » est fort bien traitée, et à côté de quelques erreurs contient beaucoup de vérités.

On s'étonne seulement de ne rien lire (ou presque *rien*) sur la franc-maçonnerie.

Nous avions toujours cru qu'elle était pour quelque chose dans les « difficultés » actuelles, que tout ce qui arrive aujourd'hui avait été décrété dans les convents maçonniques ! Nous aurions aimé à connaître l'avis de l'auteur sur cette question capitale pour notre pays.

M. Chaine a préféré faire le procès de l'antisémitisme et du militarisme, c'est affaire à lui, mais qu'il ne compte point sur notre approbation.

Le Patriote Républicain de la Savoie (Chambéry), 31 octobre 1903.

LES CATHOLIQUES ET LA RÉPUBLIQUE

Nous venons de lire un des livres les plus curieux et les plus attachants qui aient été écrits sur un sujet tout d'actualité, sur les rapports des catholiques avec la société française. L'auteur est M. Léon Chaine, avoué à Lyon, et il présente ce cas assez rare d'être un catholique convaincu et pratiquant en même temps qu'un esprit libre.

Nous lui devons ainsi une œuvre où d'une plume mordante il fouette vertement ses coreligionnaires, pour qui le catholicisme

n'est un aliment complet qu'à la condition de se corser de militarisme, de nationalisme et d'antisémitisme.

On ne peut mettre en doute la bonne foi de M. Léon Chaine et c'est un spectacle assez inattendu que l'homme qui s'exprime aussi librement sur la monarchie, sur la papauté, sur l'enseignement congréganiste soit resté attaché, d'une inébranlable conviction, à des pratiques pour lesquelles beaucoup de catholiques eux-mêmes n'éprouvent pas une dévotion irrésistible.

Car M. Léon Chaine n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, touché par la morale de l'Evangile ; il n'est pas seulement embrasé de la flamme des premiers chrétiens ; non, il accepte tous les dogmes qui ont suivi, de bien loin, l'Église primitive, tous ceux qu'a institués la fantaisie des papes, tous ceux qu'a créés l'imagination de quelque pastoure. M. Léon Chaine croit aux miracles de Lourdes, à la vertu du chapelet et du scapulaire et à beaucoup d'autres inventions que n'avaient pas prévues les apôtres. C'est donc, on le voit, un orthodoxe dans toute la force du terme, le fils le plus respectueux de l'Eglise, et son livre prend ainsi une saveur particulière et une force incomparable.

Pourquoi les catholiques ne sont-ils pas républicains ? C'est le thème, et M. Léon Chaine montre que nulle œuvre plus que la Déclaration des Droits de l'Homme n'est imprégnée de l'esprit évangélique, alors que la monarchie n'a été que le martyrologe du peuple, alors que le nationalisme n'est que la caricature du patriotisme, le militarisme la déformation d'un sentiment louable, l'antisémitisme une doctrine de haine en contradiction avec les principes du christianisme.

Tout cela est très juste, et ce livre, sous une forme plus acérée, que peut se permettre le polémiste, — c'est le tempérament de M. Léon Chaine, quoi qu'il s'en excuse, — nous a rappelé le beau mandement, empreint d'un si haut esprit de sagesse et de raison, de M. l'évêque de Tarentaise.

Ce sont les mêmes hommes, ce sont les mêmes idées, et ils ne diffèrent que par l'expression. M. Léon Chaine sentira le prix de cet éloge, qui le rapproche du prélat qui a gardé, comme lui, l'intégrité de ses croyances, mais qui n'a pas cru, comme lui encore, que sa mission le liait à jamais à des institutions disparues, et le contraignait à se faire le fidèle serviteur d'une opposition injuste et démesurée.

Nous avons pris d'autant plus de plaisir au livre de M. Léon Chaine que nous avons ici même, plus d'une fois, soutenu, avec moins de verve, certes, et surtout avec moins d'autorité, les mêmes idées. On sait quel soin nous avons pris à séparer l'Eglise de la congrégation et le catholicisme du cléricalisme. Nous restons fidèle à cette conception de la liberté qui a enflammé notre jeunesse, et nous réclamons pour les autres, quelle que soit leur croyance, les mêmes droits que pour ceux qui se sont détachés de toute Eglise.

Ceux qui sont assez heureux pour porter en leur cœur une foi ardente, ceux chez qui la croyance n'a pas été ébranlée par le spectacle d'odieuses iniquités, par le monstrueux fanatisme des docteurs d'une loi de charité et de pardon, par cet orgueil détestable qui s'attache en des œuvres d'une somptuosité grossière et formidable, comme cette cathédrale de Fourvières qui semble le temple du Veau d'or, ceux-là peuvent vivre en paix, s'ils n'ont pas d'autre souci que leur salut, s'ils n'ont pas d'autre désir que de pouvoir accomplir les cérémonies de leur culte. Qui donc les empêche de prier, qui donc les empêche de pratiquer les sept vertus théologales, représentées dans la fresque en céramique de Faenza, à l'école des beaux-arts ?

L'effort de tels hommes aura-t-il une action sur leurs coreligionnaires ? Même s'il devait rester stérile, il faudrait le louer.

Mais non, ce sont de telles initiatives qui préparent le triomphe de la vérité, et lorsque seront passées les heures de fièvre que nous traversons en ce moment, les catholiques eux-mêmes, sans doute, comprendront qu'ils sont en désaccord avec leur propre évangile, lorsqu'ils s'insurgent contre le gouvernement qui travaille à faire pénétrer dans les lois, dans les mœurs, dans les esprits, les idées d'altruisme et de solidarité.

A. Salomon.

La Dépêche (Toulouse), 11 novembre 1903.

UN CATHOLIQUE TOLÉRANT

On a beaucoup parlé, non seulement dans la presse, mais dans le monde politique, du récent volume de M. Léon Chaine : *les*

Catholiques français et leurs difficultés actuelles. Quelques-uns disent de ce livre que c'est un acte ; d'autres vont jusqu'à dire que c'est un événement, l'annonce du prochain triomphe de ce « catholicisme libéral » dont l'apparition fut jadis à la fois si illustre et si fugitive.

M. Léon Chaine, avoué à Lyon, fait partie de cette courageuse élite de catholiques qui ont marché avec les dreyfusards.

Il n'admet pas que les catholiques se solidarisent sans cesse avec les partis de droite ; il n'admet pas non plus qu'on veuille supprimer les congrégations. De ces deux sentiments, fort dissemblables, est née l'inspiration de ce livre qui est moins un livre qu'une suite de causeries animées, et à bâtons rompus, sur divers sujets, causeries où l'auteur ne cesse d'afficher son *moi* un peu plus peut-être qu'on ne le désirerait, mais sans cependant que ce moi devienne jamais, comme dit Pascal, haïssable.

Au contraire : le *moi* de M. Léon Chaine, généreux, sensible, humain, est presque aussi sympathique que s'il se cachait un peu plus. Voilà une jolie âme, sinon sœur, du moins cousine de celle du président Magnaud ; elle aime et provoque les applaudissements, mais ce sont les applaudissements des honnêtes gens.

Dans la première partie de son livre, ce catholique s'élève, avec une franchise indignée, contre le militarisme, contre le nationalisme, contre l'antisémitisme.

Il dit : « Il ne faut pas que l'armée soit au-dessus de la nation ; et nous entendons nous prévaloir avec un soin jaloux du tutélaire adage des latins : *Cedant arma togæ.* » Et il déplore les harangues belliqueuses du père Coubé.

Quant au patriotisme, il le veut large, il le veut humain. Lui aussi, il se déclare à la fois patriote et internationaliste. Mais plus catholique que Français. « Pourquoi, dit-il, ne pas le reconnaître sincèrement ? Le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité. » Et plus loin : « C'est sans horreur que nous voyons de nos compatriotes se faire naturaliser à l'étranger pour des raisons graves ; et très justement nous ne pouvons admettre qu'un croyant abandonne la religion catholique pour quelque motif, pour quelque avantage que ce soit. Ce sont là des vérités incontestables et qui tiennent à l'essence même de notre foi. Donc, quelque bon Français que nous puissions être, nous serons

toujours plus catholiques que Français, ce qui ne nous empêchera pas d'être aussi bon Français que quiconque parmi nos concitoyens. »

On voit par là que le catholicisme de M. Léon Chaine ne s'exprime pas comme celui de M. Coppée, et cela se voit aussi en ceci que M. Léon Chaine déclare n'être point d'avis que les israélites soient plus détestables que les autres hommes.

Il ne veut pas non plus être traité de réactionnaire, et il se moque de ceux qui croient au « bon vieux temps ».

Pour tout dire en un mot, il est partisan de la Déclaration des Droits de l'Homme, qu'il déclare « en parfaite conformité avec les doctrines évangéliques », et où il voit « la stricte application de la divine doctrine de celui qui est venu proclamer que tous les hommes sont frères puisqu'ils ont tous un père commun dans le ciel ».

Il veut être tolérant. La maxime : *Hors de l'Eglise pas de salut*, s'il ne la repousse pas absolument, il se refuse à la comprendre « de façon étroite et mesquine ». Il n'hésite pas à écrire : « Nous sommes bien convaincu que, si nous étions né au centre de l'Afrique par exemple, ou au milieu de populations musulmanes, il nous aurait suffi, pour être sauvé, de suivre la loi naturelle. »

M. Léon Chaine sera heureux, dit-il, s'il a pu « communiquer à l'âme de quelques catholiques réactionnaires (et il y en a) une étincelle de libéralisme »,et, en outre, s'il a pu « démontrer à quelques personnalités antichrétiennes que non seulement il n'existe aucune incompatibilité entre les sentiments religieux et les idées les plus généreuses, mais qu'il n'est rien au monde de libre et de juste que l'Eglise du Christ n'encourage et ne protège ».

Tout cela pour aboutir à cette conclusion que la « persécution religieuse » actuelle est abominable, et que nous sommes de bien vilaines gens, nous qui voulons détruire les congrégations et l'enseignement congréganiste.

Cette conclusion, où M. Chaine a mis toute son ardeur, j'en dirai seulement qu'il n'y est même pas fait allusion à notre principal argument contre les congrégations, à savoir que ces milices de l'Eglise romaine, par les vœux de leurs membres, par l'abdication individuelle à laquelle ils sont contraints, par leur hiérarchie, ont été formées en dehors de notre droit, et contre notre droit. Il ne s'agit pas d'empêcher les gens de prier ou de faire

retraite en commun ; il s'agit de les empêcher de vivre, sous la direction d'un souverain étranger, en congrégation.

Nous n'insistons pas sur cette défense des congrégations par M. Chaine ; quoique ce soit peut-être le but même de son livre, de sauver les congrégations par des déclarations libérales, il n'en est pas moins vrai que ce sont les déclarations libérales qui ont fait la fortune du livre.

Eh bien ! j'en dirai ceci, qu'elles sont belles, nobles, aimables, qu'elles donnent de la personne de M. Chaine l'idée la plus avantageuse, qu'elles font voir en lui un honnête homme, un homme de cœur, un homme de bonne volonté, à qui on serait heureux de serrer la main.

Je veux bien que son livre soit, comme on le dit, un acte, puisqu'il a ému l'opinion.

Mais je ne puis admettre qu'il soit, comme on le dit aussi, un événement, puisqu'il n'est rien arrivé du tout après qu'il a été publié.

Qu'eût-il donc pu arriver ? Ceci : qu'un certain nombre de catholiques (ou seulement M. Léon Chaine lui-même) se séparassent de l'enseignement du pontife romain, enseignement qui est, a été et se vante de vouloir être à jamais le contraire de l'enseignement de M. Léon Chaine.

M. Léon Chaine est partisan de la Déclaration des Droits ; le pape y est hostile. Pie VI la condamna formellement ; Léon XIII se plaisait à en réprouver les articles essentiels.

M. Léon Chaine veut allumer, dit-il, une étincelle de libéralisme dans l'âme de ceux des catholiques qui ne sont pas libéraux. Le pape déclare qu'on ne peut être à la fois catholique et libéral, et il ne cesse de lancer, *ex cathedrâ*, l'anathème au libéralisme.

Or, M. Léon Chaine ne représente que M. Léon Chaine. Le pape représente l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Pour l'homme politique comme pour le croyant, il n'y a que l'enseignement du pape qui compte, et celui de M. Léon Chaine ne compte pas.

Mais, dit M. Léon Chaine, le pape ne m'a pas condamné, et les évêques m'ont envoyé leur carte de visite.

Voyons, sérieusement, cher Monsieur, croyez-vous que l'Eglise romaine ait changé de doctrine parce que vous avez publié un livre et qu'elle ne l'a pas condamné ? Croyez-vous que votre

plume ait raturé le *Syllabus* ainsi que l'approbation explicite que Léon XIII a donnée au *Syllabus* ? Il n'est pas possible que vous croyiez cela.

Vous savez bien pourquoi votre livre n'a pas été condamné ; c'est parce que vous y défendez les congrégations. Que ce soit avec les armes diaboliques du libéralisme que vous les défendiez ou avec d'autres, peu importe au pape. Le plus grand service qu'on puisse rendre en ce moment à l'Église romaine, c'est de défendre les congrégations. Ce service, vous le rendez, et vous le rendez avec un zèle auquel votre libéralisme même donne plus d'efficacité. Vous voyez bien que ce n'était pas le moment de condamner votre livre.

Allons au fond des choses et parlons franc : j'aime votre honnêteté, mais je ne puis comprendre qu'au moment où on vous entend contredire l'enseignement du pontife romain, vous vous déclariez attaché à cet enseignement, vous vous disiez catholique *à la romaine*. Cette équivoque n'est pas dans votre caractère, si loyal, et cette contradiction ne peut être dans votre esprit, si net. Alors quoi ? Que voulez-vous faire si vous ne faites pas de schisme ? Susciter un mouvement d'opinion qui décide un jour le pape à révoquer l'enseignement qu'il a donné jusqu'ici ? Mais vous savez bien qu'il ne le peut pas, puisqu'il est infaillible.

Ma conclusion, à moi, c'est que le livre de M. Chaine ne change rien à l'idée que les républicains français doivent se faire de l'Eglise catholique. Par une heureuse et noble inconséquence, il y a des catholiques qui sont plus humains, plus modernes, moins fanatiques que le pape, il y a en France quelques catholiques tolérants, et cela suffit pour que, dans nos polémiques contre le catholicisme, nous évitions les généralisations injustes, mais cela ne suffit pas pour que nous nous imaginions que l'Eglise romaine, se désavouant par la plume de M. Chaine, veuille se réconcilier avec ce qu'elle appelle « la civilisation moderne », et cesser ainsi d'être l'Eglise romaine.

A. Aulard.

Cet article a été reproduit par le *Journal de Caen* du 17 novembre.

La Liberté du Midi (Montauban), 12 novembre 1903.

REFUTATION DE LA « DEPECHE »
du mercredi 11 novembre

Un catholique tolérant, article de M. Aulard

M. Aulard veut bien reconnaître (combien nous lui devons de remerciements !) qu'il existe de par le monde un catholique tolérant, mais après nous avoir fait cette concession, il consacre deux colonnes de la *Dépêche* à nous démontrer que ce catholique tolérant — si rare à son avis — n'a qu'un défaut, c'est que par le fait même d'être tolérant, il n'est plus catholique.

Et ce catholique si exceptionnel qu'il n'existe que d'une façon pour ainsi dire latente et à ses propres yeux, serait M. Léon Chaine, avoué à Lyon, auteur du livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles ;* de l'avis de M. Aulard, il mérite tout d'abord les éloges de tous les républicains parce qu'il a fait partie de « cette courageuse élite de catholiques qui ont marché avec les dreyfusards ». Voilà qui nous dispense déjà de faire à M. Chaine les mêmes compliments que ceux que lui fait M. Aulard, il est vrai que comme en lui le dreyfusard doit balancer le catholique, il doit préférer de beaucoup les éloges du sectaire de la Sorbonne aux nôtres.

Dans son livre, M. Chaine se déclare antimilitariste, internationaliste et pourtant catholique ; nous n'y voyons aucun inconvénient puisque cela fait plaisir à M. Aulard, qui n'en pourra être que gêné désormais lorsqu'il s'avisera maintenant de reprocher au catholicisme son internationalisme.

Mais où nous nous inscrivons en faux contre les assertions du docteur en jacobinisme présent, passé ou futur, c'est lorsqu'il affirme gravement qu'il est impossible à un catholique d'admettre les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et de rester catholique.

Nous nous demandons où M. Aulard a pu voir pareille chose dans aucun texte ; il est vrai que ce singulier historien n'est pas embarrassé pour *améliorer* les documents, au moyen de divers procédés savants qui ont pour but généralement, par addition,

soustraction ou multiplication, de leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent réellement.

M. Aulard affirme que le pape Pie VI a condamné la Déclaration des Droits de l'Homme ; qu'il nous montre dans quelle encyclique il l'a condamnée au point de vue de l'Eglise ? Il l'a condamnée, en tant que souverain temporel, au point de vue civique, au point de vue politique, ce qui n'est pas précisément la même chose. En effet, M. Aulard ne doit pas ignorer que lorsque le pape sort du terrain du dogme et se prononce sur des questions d'ordre social ou politique, les catholiques peuvent ne considérer ses paroles que comme des conseils, des avis. Jamais l'Eglise n'a eu la prétention d'imposer son opinion en dehors de ce qui touche à la foi elle-même, à la charpente du dogme. On peut être royaliste et catholique, impérialiste et catholique, républicain et catholique. A ce titre, M. Chaine a raison contre M. Aulard.

Avenir Républicain (Granville), 14 novembre 1903.

L'INQUISITION MODERNE

Hier, rencontré un ami. Ordinaire prologue des tête-à-tête dans la rue.

— Tiens, c'est vous, comment va ?..

— Très bien et vous ?...

— Pas trop mal, merci...

— De neuf ?

— Rien de neuf. La vie est une vieille rabâcheuse, tout comme l'histoire, mon cher Le Coutour. En 1793, Mme Roland pouvait s'écrier en toute vérité : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom ! »

Aujourd'hui, après Napoléon Ier, Louis-Philippe, Badinguet et Combes, — j'en passe et des meilleurs, — je ne trouve rien qui rende mieux ma pensée que le vieux mot de cette bonne Mme Roland : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom ! »

— Ah ! bah !

— Mais oui, mon cher, c'est ainsi. Jugez d'ailleurs.....

Au nom de la liberté — et pour l'affranchissement des consciences — le président du Conseil commet « plus qu'un crime, il commet une faute », la faute d'être mesquin et ridicule.

Son règne sera marqué, non dans la tragédie, mais dans la comédie : « Les fourberies de M. Combes... ou l'Inquisition au XXe siècle. »

Tenez, je me souviens d'un jugement de Henry Maret — un radical dissident — et qui a d'autant plus son poids, que son auteur ne peut être suspecté d'intolérance cléricale.

S'adressant à un catholique libéral, Léon Chaine, qui vient d'écrire un livre sur la liberté de conscience, il dit :

« Pour les esprits supérieurs, pour ceux qui savent s'élever au-dessus des passions et des rancunes, le mal fait par les uns ne légitime pas le mal qui leur est fait par les autres. Vous croyez que blâmer des procédés n'est pas une excuse suffisante pour les imiter.

« J'ai toujours eu, moi aussi, l'idée que c'était un raisonnement faible que de dire : « Celui-là a fait quelque chose qui n'est « pas bien, j'ai bien le droit à mon tour de faire quelque chose « qui n'est pas mieux. »

« Cette façon d'entendre la morale, si elle n'est pas la nôtre, nous devons convenir qu'elle est celle du plus grand nombre. Chateaubriand écrivait déjà en 1826 qu'il y avait deux espèces d'hommes, ceux qui extermineraient philosophiquement les prêtres, et ceux qui brûleraient charitablement les philosophes. Nous qui n'appartenons à aucune de ces deux espèces et qui voudrions qu'on n'exterminât ni ne brûlât personne, je ne vois pas vraiment ce que nous faisons dans ce monde... »

Un propriétaire tenu devant deux juridictions — sans compter la Cour d'appel qui le guette — de prouver sa propriété constatée par actes notariés. Une servante interrogée sur ce qui se passe au domicile de son maître.

Qu'est-ce donc que tout cela, Seigneur, sinon la contrefaçon des tribunaux de la sainte Inquisition !

Noël Le Coutour.

Le Beaujolais (Villefranche-s.-Saône), 16 novembre 1903.

UN LIVRE

On parle beaucoup, en ce moment, dans les milieux politiques, d'un livre que vient de faire paraître M. Léon Chaine, et qui porte comme titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

M. Léon Chaine est cet avoué lyonnais, catholique pratiquant qui, au moment de l'affaire Dreyfus, se lança bravement dans la mêlée et combattit pour la justice et pour la vérité. Il fut, à ce moment, fort houspillé par le parti clérical. Dans son livre qui paraît aujourd'hui, M. Chaine prend sa revanche. En un langage clair et sans prétention, mais énergique et net, il fait le procès des catholiques qui se solidarisent sans cesse avec les partis de droite. Il s'élève avec indignation contre le nationalisme, le militarisme et l'antisémitisme. Et ce catholique se déclare à la fois patriote et internationaliste. C'est chose assez nouvelle. Partisan de la Déclaration des Droits de l'Homme, il est aussi partisan des congrégations, pour qui il réclame la liberté, et c'est le seul point sur lequel nous sommes en désaccord.

Malgré une chaleureuse défense des moines et de l'enseignement congréganiste, le livre de M. Chaine nous plaît par son air de franchise et de sincérité. Il démasque le parti clérical, qu'il ne faut pas confondre avec le parti catholique, et cela est très courageux par le temps qui court.

M. Chaine, en écrivant son livre, a seulement cru libérer sa conscience, il a fait plus que cela, il a accompli une bonne action qui lui vaudra beaucoup de sympathies dans le monde libéral et beaucoup de haines dans le monde clérical.

Journal de Marseille, 17 novembre 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS

M. Léon Chaine a publié un livre dans lequel il fait une étude approfondie des causes de la situation actuelle des catholiques en France.

Ce livre est intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Homme de bon sens, indépendant et sincère, profondément religieux mais aussi profondément libéral, M. Léon Chaine y fait loyalement et sans aucune retenue le procès de la mentalité fourvoyée qui aliène au catholicisme une bonne part de la population.

Fervent catholique lui-même, mais de ceux-là qui voient clair et ne transforment pas leur foi en parti, l'auteur de cet ouvrage déplore le présent et le passé, désirant ardemment que, par un retour heureux dans la bonne voie, le catholicisme reprenne la place d'honneur qu'il est appelé à occuper par ses principes et sa morale.

Tous ne l'ont pas compris ce livre. Aussi, les uns lui ont décerné les plus beaux éloges, tandis que d'autres l'ont sévèrement critiqué, bafoué même. A côté de lettres de félicitation émanant des plus hauts dignitaires du clergé, des feuilles « catholiques » lui ont décoché des flèches envenimées, alors que la plupart des journaux de toutes les nuances se sont fait un devoir de reconnaître le mérite de cette œuvre de bien.

M. Léon Chaine est le vrai catholique républicain. Et il rappelle, avec raison, que l'Eglise s'appelle « la République chrétienne », mais que des intérêts mal appréciés lui ont fait oublier qu'elle doit s'honorer du seul nom qui convienne à son organisme.

« Longtemps, dit-il, le respect du roi a paru faire partie des pratiques essentielles de la religion. Depuis quelques années seulement un prêtre peut se dire républicain sans passer pour hérétique. »

Mais les catholiques, généralement, ne cessent d'invoquer le « bon vieux temps », qu'ils voient à travers le prisme de leur imagination. Cette époque dont leurs rêves font une ère paradisiaque, cette époque qu'ils opposent à celle d'aujourd'hui a été, cependant, une longue suite de souffrances et de misère. L'auteur la porte à la mémoire de ses amis avec la plus louable dignité : « Conservateurs, si vous réfléchissiez non sur les merveilles de nos légendes mais sur les pages authentiques de notre histoire nationale, où sont relatées les longues et terribles souffrances de nos pères; catholiques, si vous vouliez vous rappeler ce que la monarchie a véritablement été pour la religion qu'elle ne servait pas

mais dont elle voulait se servir, ni les uns ni les autres ne regretteriez le passé, ne parleriez du « bon vieux temps », avec des larmes d'attendrissement dans la voix. »

En outre, M. Léon Chaine plaide la cause de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; faisant ressortir comment ces trois mots, qui auraient dû être placés sur le frontispice de l'Eglise, paraissent au contraire, comme bannis de son sein.

L'Eglise, cette institution internationale par excellence, se réclame, en effet, d'un nationalisme outré, autant que d'un éclectisme qui sont loin de correspondre aux enseignements de l'Evangile. L'Eglise libérale eût été l'empyrée sur la terre. Ses erreurs à ce sujet lui ont créé des ennemis ; et beaucoup de ses amis, quoiqu'ils n'aient pas passé dans le camp opposé, se sont tout de même éloignés d'elle. Dans l'affaire Dreyfus elle eût pu s'attirer toutes les sympathies en prenant une sage attitude conciliatrice et en conseillant, au moins, la modération aux catholiques. Elle n'en fit rien, ou plutôt elle laissa faire.

Car nous croyons que l'Eglise n'a pas été directement mêlée dans cette affaire. Toutefois, cela n'était pas suffisant, parce que ses fidèles prirent son silence pour un encouragement, et qu'ils crurent avoir l'autorisation de crier : A bas les juifs !

« C'est là un cri de guerre infiniment grave et dangereux, dit Léon Chaine, dangereux pour le corps social qui en assume l'odieuse responsabilité, grave pour l'Eglise qu'un trop grand nombre de ses fidèles compromettent en faisant mentir, par ce témoignage aveugle et systématique de haine, ses principes de justice et de charité. »

Si les catholiques eussent voulu de tout temps la liberté et la justice pour les autres, ils ne seraient peut-être pas aujourd'hui dans le cas de les demander pour eux. Et, à ce propos, l'auteur cite les paroles de Lacordaire : « Oui, catholiques, entendez-le « bien : si vous voulez la liberté pour vous, il faut la vouloir pour « tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez « que pour vous, on ne vous l'accordera jamais ; donnez-la où « vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes « esclaves. »

Pour ce qui est de la fraternité, M. Léon Chaine rappelle la parole de Jésus-Christ, sur laquelle est basée toute la religion chrétienne : Tu aimeras ton prochain comme toi-même — et il

ajoute : « La résignation chrétienne ne doit pas nous empêcher de travailler au redressement possible des injustices engendrées par la nature des choses ou par la malice et l'indifférence des hommes. »

Enfin l'auteur repasse et commente tous les travers des catholiques : leur timidité à accepter la science moderne ; le culte des saints transformé en marchandage ; la hiérarchie des rangs dans les églises, les places réservées, les chaises payées.

Arrivant à l'éducation historique donnée par les catholiques, sa franchise ne peut l'empêcher de s'écrier : « Vous ne pouvez déchirer les annales de l'histoire, ni en effacer les pages qui ne vous plaisent pas. Le mieux est donc de ne pas cacher à vos élèves des faits qu'ils apprendront plus tard ; mais alors ils pourront penser que si vous les leur avez si soigneusement dissimulés, c'est que vous les estimez vous-mêmes en contradiction avec la foi et destructeurs de la doctrine catholique. »

Mais il faut lire le livre de M. Léon Chaine pour se pénétrer de son loyalisme et du beau sentiment qui l'a dicté. Par les extraits que nous en donnons nos lecteurs ne pourront s'en faire qu'une faible idée. Et nous souhaitons de le voir entre les mains de tous les catholiques, afin qu'ils s'imprègnent des vérités qu'il contient, et qu'ils profitent des précieux conseils qu'il donne.

J. M.

L'Union Républicaine de la Marne (Châlons), 23 novembre 1903.

PETITS BLEUS DU DIMANCHE

UN VRAI CHRÉTIEN

Un livre d'entière « bonne foy », de grande honnêteté m'arrive tout juste à propos pour donner une suite au *Petit Bleu* du 10 novembre.

Le titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

L'auteur : M. Chaine, avoué à Lyon.

Pour dissiper de suite tout malentendu, je commence par déclarer qu'un abîme nous sépare, M. Chaine et moi : il est croyant, je suis libre-penseur.

Ceci posé, je suis très à l'aise pour dire tout le bien que je pense des idées exprimées par l'auteur. Je le trouve du côté de la justice, sur ce point nous sommes d'accord ; il n'en va plus de même quand il s'agit de la vérité, il reste sur le terrain de l'autorité, de la révélation, et moi je m'en tiens au libre examen, à la raison.

Oh ! je sais bien que M. Chaine me répondra qu'il est lui-même d'avis que l'enseignement religieux doit être débarrassé d'une masse de niaiseries qui l'encombrent et qui ne sauraient plus avoir cours, ni dans les grands séminaires, ni dans les établissements religieux ; je sais bien qu'il déclare que la science n'est plus quantité négligeable et qu'il est de ceux qui tentent de la marier au dogme... vaine chimère ! Il n'y a pas deux façons d'aller à la vérité : la science ne saurait admettre que ce qui est démontré ; la religion, au contraire, s'appuie sur l'indémontrable. Coupez, rognez, élaguez l'arbre mourant, les racines restent, elles puisent leur substance dans le surnaturel et dans l'absolu révélé.

.....

... Nous, républicains anticléricaux, nous ne saurions que les remercier (les catholiques). Sans leur grotesque et inintelligente intransigeance, sans leur aveuglement, sans leur mépris de toute justice, le pas immense qui a été franchi depuis cinq ans serait encore à faire. Leur hâte intempestive, leur haine stupide ont plus fait pour l'affranchissement des esprits et la libération des âmes que toutes les belles harangues parlementaires, que tous les articles de journaux.

Vous avez raison, M. Chaine, nationalisme, antisémitisme, basses superstitions, — dévotions nouvelles — etc., tout cela a créé les « difficultés actuelles » et laissez-moi vous dire en latin : *Quos vult perdere...* Vous connaissez la fin de l'adage.

C'est pourquoi, complétant mon article d'il y a quinze jours, sur les fameuses *colonnes* de l'Eglise, je vous dis à vous, vous qui devez être rangé dans les meilleures, au nombre de celles qui sont d'un marbre pur et sans alliage frelaté, il est trop tard. Votre voix, ainsi que celle de ce sincère et vaillant abbé Lemire et de quelques rares autres hommes de bonne foi, vous ne pouvez plus prêcher que dans le désert. — *Vox clamans in deserto*, et ce sont les pharisiens, les catholiques de domination qui ont le plus con-

tribué à vider les esprits et les cœurs de tout sentiment catholique et même simplement religieux.

Combien sont-ils ceux qui, parmi eux, ont approuvé votre sincère et loyal langage ?

RIP.

Le Pilote de la Somme (Abbeville), 27 novembre 1903.

REGARD EN ARRIÈRE

Quand nous prédisions naguère que le parti clérical en viendrait à regretter le Waldeck-Rousseau qu'il a tant honni et conspué, nous étions encore meilleur prophète que nous ne le pensions. .....

La guerre au couteau que les cléricaux, flanqués des césariens, firent au ministère Waldeck, achève de porter ses fruits .....

Personne n'est-il capable d'un effort de mémoire assez puissamment évocateur pour faire revivre l'année 1893 ? C'était le temps des ministres modérés, Casimir-Périer et Dupuy. Est-il un catholique qui, au moment présent, ne souhaiterait le retour de cet âge tranquille où les passions confessionnelles avaient quelque tendance à s'amortir? Cet âge, il n'a dépendu que des catholiques qu'il se prolongeât indéfiniment, mais c'est le moment qu'ils crurent bon de choisir pour inventer l'antisémitisme et l'antiprotestantisme. Or, la recrudescence de l'anticléricalisme, MM. Anatole Leroy-Beaulieu et Léon Chaine l'ont surabondamment prouvé dans leurs livres, procède en droite ligne de l'antisémitisme et de l'antiprotestantisme. Ceci a été amené par cela.

MM. Edouard Drumont et Georges Thiébaud ont été les mauvais génies du catholicisme français. Les catholiques ont péché contre la tolérance et la liberté. Ils souffrent en ce moment la loi qu'eux-mêmes ont posée. Ils ont planté les verges qui servent à les fouetter.

.....

Tant que les catholiques s'obstineront à se tenir sur le terrain confessionnel, à faire de l'antisémitisme et de l'antiprotestantisme, la lutte contre le cléricalisme, de stade en stade, se fera

plus ardente. Elle ira jusqu'aux mesures extrêmes et même un peu plus loin. Que les catholiques regardent bien le ministère Combes, ils en seront réduits à le regretter dans trois ans, comme ils pleurent Waldeck en ce moment. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier d'un peu près l'histoire de ces dix dernières années.

. . . . . .

Le Petit Rennais, 29 novembre 1903.

UN ACTE DE COURAGE

. . . . . .

La vérité n'est pas toujours bonne à dire, et ce n'est pas sans danger qu'on veut la montrer dans sa splendide nudité à ceux qui s'efforcent de la voiler pour la réussite de leurs petites ou grandes ambitions.

M. Léon Chaine a eu trop délibérément le souci d'être sincère et d'une absolue bonne foi pour ne pas être suspect à tous ceux qui n'attendent guère que de l'équivoque la réussite de leurs plans.

Et bien qu'il débute par une très nette profession de foi en se déclarant « entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise », et qu'il termine son ouvrage par une ardente et généreuse défense des congrégations, il a peu de chance de rencontrer la sympathie parmi ceux qu'avec raison il considère comme les principaux auteurs de la persécution dont il souffre, lui et tous les catholiques.

Au surplus, je pense, il ne conserve plus aucune illusion à ce sujet et ce doit lui être une suffisante consolation de constater que tous les esprits indépendants ont accueilli son livre comme un acte de courage.

Sans doute, ce livre a suscité bien des controverses, toutes les idées qu'il contient n'ont pas été acceptées par les uns ou par les autres sans de vives critiques, mais de l'ensemble de tous les commentaires qu'il a fait naître se dégage une indéniable sympathie pour le catholique qui n'a pas craint de libérer sa pensée et son âme des compromissions et des erreurs que des habiles, plutôt que des convaincus, entretiennent à plaisir.

L'idée générale qui se dégage du livre, celle à laquelle toutes les autres font pour ainsi dire cortège, comme pour mieux la mettre en relief, est que les catholiques — plus conservateurs que catholiques — en mêlant la religion à toutes nos bagarres politiques, économiques et sociales, ont créé autour d'elle une ambiance d'antipathies se traduisant, pour les uns, en une sceptique indifférence, pour les autres, en une hostilité non déguisée.

Trop souvent, en ce journal, nous avons eu l'occasion d'émettre la même pensée pour contredire en cela M. Léon Chaine. Et nous estimons que des catholiques sincères comme lui ne le répèteront jamais assez. Ils courent peut-être le risque d'indisposer à leur égard quelques-uns de ceux qui font profession de se mettre à leur tête pour mieux masquer leurs secrets désirs, mais ils risquent aussi de faire tomber les préventions et les malentendus qui séparent d'eux bien des esprits indépendants.

Dans les circonstances critiques qu'ils traversent, ceci les consolera aisément de cela.

Analyser le livre, chapitre par chapitre, nous entraînerait hors du cadre qui nous est dévolu. Bien des théories de l'auteur sont loin d'avoir notre complète approbation, et son désir, peut-être légitime, d'expliquer son attitude dans la trop retentissante affaire Dreyfus, l'incline un peu trop à des jugements prématurés.

Nous sommes de ceux qui pensent que cette affaire a fait trop de mal à la France pour qu'il ne soit pas de l'intérêt de tous de laisser à l'histoire le soin de porter sur elle un jugement définitif.

Du livre de M. Chaine nous ne voulons retenir que les sages conseils qu'il donne à ses coreligionnaires.

« Par les portes de nos lycées, écrit-il, sortent bien des indifférents et des sceptiques, entend-on dire ; par celles de certains de nos collèges religieux, sortent de dangereux sectaires et parfois aussi de terribles controversistes. »

Cet avertissement sera-t-il entendu ? Il faut l'espérer sans pourtant trop y croire, les luttes journalières de la politique nous apportant trop souvent les preuves de l'inanité de ces sortes de conseils.

Aussi nous n'hésitons pas, avec lui, à remémorer aux catholiques ces paroles de Lacordaire : « Oui, catholiques, entendez-le « bien : si vous voulez la liberté pour vous, il vous la faut vouloir « pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la

« demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais : don-
« nez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où
« vous êtes esclaves. »

S'il est un pays où ces paroles aient besoin d'être méditées, c'est bien la Bretagne où trop de catholiques sont conservateurs avant d'être catholiques et à qui la religion sert plutôt d'instrument que d'idéal.

Qu'ils prennent garde, Monsieur Chaine, comme vous le dites si bien, « que le peuple ne bafoue l'idéal et ne brise l'instru-
« ment ».

Maurice Reynes.

Le Flambeau (Marseille), 1er décembre 1903.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

Nous avons parcouru ces jours derniers un ouvrage remarquable publié sous ce titre par M. Léon Chaine.

Ce livre s'adresse exclusivement aux catholiques ; nous ne savons quel accueil ces derniers lui réserveront car il renferme quelques vérités que certainement beaucoup d'entre eux ne trouveront pas à leur goût ; quant à nous qui n'avons pas les mêmes raisons de suspecter la logique de ce fervent catholique, nous avons lu son livre impartialement, avec un certain plaisir et ne le regrettons nullement, ce livre contenant un enseignement précieux non seulement pour nous, israélites français, mais aussi pour les catholiques.

M. Léon Chaine, nous l'avons déjà dit, est un fervent catholique, mais s'il est profondément religieux, il est de même profondément libéral ; il déplore les égarements des catholiques, qui, dans une circonstance exceptionnelle, emportés par la *passion politique*, oubliant les nobles principes de religion et d'humanité, s'illustrèrent (?) par une conduite injuste et intolérante ; c'était le moment ou jamais, pour eux, dans cette période troublante de l'*affaire*, de mettre en harmonie les préceptes *de Charité, de Justice et de Fraternité chrétiennes* avec leurs actes en embras-

sant une bonne cause et en la défendant : ils auraient mis ainsi en pratique ces trois mots, pleins de devoirs, qu'on aurait dû graver sur le frontispice de l'Eglise et qui semblent en être bannis: Liberté, Egalité, Fraternité.

Mais ils préférèrent suivre des politiciens qui surent exploiter avec un art consommé la *passion politique* du jour en faveur d'un régime dont ils tentaient inutilement le rétablissement.

Il ne faut pas l'oublier, l'*affaire Dreyfus*, au fond, ne fut qu'un tremplin habilement disposé, un épisode d'une autre *affaire* plus sérieuse, plus grave, une sorte de voile jeté sur une vaste conspiration organisée par le parti réactionnaire et monarchique.

Quel rôle joua l'Eglise dans cette comédie ? — Nous sommes persuadés que l'Eglise n'a pas été mêlée directement dans cette affaire ; mais elle laissa faire ses fidèles qui, encouragés par son silence, se crurent autorisés à crier : A bas les juifs !

.....

E. Z.

Le Petit Marseillais, 2 décembre 1903.

.....

Ce livre d'une saisissante originalité, écrit dans un esprit d'indépendance qui surprendra bien des gens, est avant tout une œuvre de haute et ardente sincérité. La plupart des problèmes qui sollicitent l'opinion y sont abordés et traités d'une façon aussi ingénieuse que courtoise. L'auteur comprend à merveille le droit qu'on a de ne pas penser comme lui et s'il ne convainc pas toujours son lecteur, il conquiert sa sympathie par son indéniable franchise et son rare libéralisme.

Le Patriote (Angers), 5 décembre 1903.

L'EFFORT CATHOLIQUE

M. le comte de Mun vient de jeter un regard désolé sur son parti. D'une clairvoyance trop élevée pour se payer de mots et

s'illusionner sur les faits, le grand leader catholique, au cours d'un important discours prononcé à Besançon devant des jeunes gens, a constaté avec amertume que les temps étaient mauvais pour l'Eglise. Il la voit combattue, débordée, impuissante, et s'il ne désespère pas absolument de ses destins, car la foi le lui interdit, il se demande comment elle pourra reconquérir les situations perdues.

Et, vraiment, ces situations étaient belles. Nous en savons quelque chose, nous qui aimons à rappeler aux générations moins âgées que la nôtre ce qu'était le régime de l'ordre moral. Mais ne pourrait-on pas nous accuser d'exagération ? Aussi conseillerai-je à ceux qui m'écoutent d'ouvrir le livre récent qu'un catholique ardent, M. Léon Chaine, a consacré aux difficultés au milieu desquelles se débattent ses coreligionnaires. « Quand on songe, dit cet écrivain, que de 1871 à 1875 ils étaient les maîtres de tous les postes de l'Etat, depuis celui de président de la République jusqu'à celui de garde champêtre, que l'armée, toujours zélée, des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser, jusqu'au dernier, du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues. »

Eh ! oui ! ils furent coupables ! On l'est toujours, quand on opprime les consciences, quand on prétend courber les citoyens sous le joug de l'arbitraire, quand on s'en prend à toutes les libertés.

. . . . . .

Ce désastre, M. de Mun ne s'en dissimule pas l'étendue. C'est un homme trop sensé pour cela. Il s'en est expliqué devant la jeunesse catholique de Besançon, en ce langage remarquable qu'on aime toujours à entendre, car il y a quelque joie à écouter l'adversaire quand il se place sur un noble terrain, et lorsqu'il laisse aux esprits bas les discussions injurieuses et lourdes. Rares sont aujourd'hui les grands talents parmi nos ennemis, et souvent, en lisant les journaux qui défendent l'Eglise, je me suis demandé par quel étrange hasard une cause si puissante n'inspire que si médiocrement ses soldats.

. . . . . .

Henry Jagot.

Les Alpes Républicaines (Gap), 6 décembre 1903.

UN CATHOLIQUE TOLERANT

Un ouvrage qui fait un certain bruit dans la grande presse et dans le monde politique a paru récemment chez A. Storck et Cie, 16, rue de Condé, à Paris.

Il est dû à la plume de M. Chaine, avoué à Lyon, qui l'a intitulé *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Nous eussions été très désireux d'analyser ici ce livre dont d'éminents critiques disent le plus grand bien, mais nous n'avons en notre modeste feuille, ni la place ni la compétence.

Il nous suffira d'en recommander la lecture à tous ceux qu'a pu émouvoir en sens divers la terrible affaire Dreyfus, ce drame qui paraît en être arrivé à son dernier acte.

Nous ne partageons certes pas les idées de M. Chaine en ce qui concerne les congrégations, mais combien la France serait moins divisée si tous les catholiques avaient su s'inspirer des mêmes sentiments que ceux qu'il exprime dans son livre à l'endroit de la vérité, de la justice et de la tolérance !

Le Pilote de la Somme (Abbeville), 8 décembre 1903.

GRIBOUILLES

. . . . . .

Mais les nationalistes les plus gratinés et les monarchistes les plus déplumés ont également refusé de voter le budget.

. . . . . .

Et ces gens, soyez-en persuadés, ont la prétention de défendre, de défendre de leur mieux, seuls, les principes de conservation sociale !

Pour les appliquer, ils s'y prennent absolument de la même façon que les plus farouches révolutionnaires. Et c'est à Gribouille — de fameuse et de fâcheuse mémoire — qu'ils vont demander des exemples, se précipitant, à sa suite, à l'eau de crainte d'être mouillés.

Mais ce n'est point la seule occasion où ils fêtent la Saint-Gribouille. Ils n'en ratent, au contraire, pas une.

L'autre jour, à Besançon, M. de Mun, le grand orateur catholique, disait tout le détriment qu'a subi, dans la France contemporaine, la cause du catholicisme.

Il n'est point douteux, en effet, que les catholiques — nous entendons surtout les cléricaux — après avoir, plus souvent qu'à leur tour, abusé de la force contre les non-catholiques et les droits de ceux-ci, subissent maintenant l'expérience contraire.

Mais si, contrairement à notre désir, des républicains se trouvent aujourd'hui pour leur refuser la liberté, n'est-ce point la faute des catholiques cléricaux eux-mêmes ?

N'est-ce point un écrivain catholique, M. Léon Chaine, qui tout dernièrement, dans un livre dont la sincérité n'est pas la seule qualité, s'exprimait ainsi :

« Quand on songe que de 1871 à 1875..... »

Et, pourtant, au lieu de rester sur le terrain de la liberté de conscience, M. de Mun préconise l'action sociale des catholiques et jette la religion dans la mêlée politique entre les partis qui combattent pour la possession du pouvoir et qui font tout servilement pour exercer la domination.

C'est encore la tactique de Gribouille. Et les Gribouilles du catholicisme clérical qui exposent la religion catholique aux hasards de la lutte n'auront pas à se plaindre des coups qu'ils recevront et dont le contre-coup atteindra la religion.

Quiconque se sert de l'épée périra par l'épée.

Léon XIII le savait et Pie X ne semble pas l'ignorer. Mais les cléricaux du genre Cassagnac, c'est-à-dire les catholiques qui font de la religion un tremplin politique, considéraient que l'insurrection contre les doctrines du pape défunt était un devoir, et ils excitaient les vieilles filles à prier pour sa conversion. Ils n'écouteront pas davantage le pape vivant qui professe que le catholicisme doit se borner à n'être qu'une religion, non pas un instrument de domination ou de combat politique.

E. Ségard.

Le Spectateur de la Haute-Saône (Vesoul), 23 décembre 1903.

A PROPOS DE L' « AFFAIRE »

Parlant, l'autre jour de la reprise de « l'Affaire », j'émettais cette opinion que le dreyfusisme ne fut l'apanage d'aucun parti

politique et que les adversaires les plus irréconciliables se donnèrent la main pour cette grande bataille d'idées, la plus palpitante qui ait agité la conscience mondiale. A l'appui de cette thèse, je citais les noms d'un certain nombre d'ecclésiastiques, et non des moindres, qui s'étaient joints à nous pour défendre le droit et la justice contre les masses égarées et fanatisées.

.....

M. Brugerette est une exception que l'on est trop heureux d'admirer pour ne pas accorder à sa lettre la place d'honneur. Elle en serait digne par sa seule franchise d'allure, par sa vigueur et sa fierté, si les titres et les qualités de son signataire n'appelaient à eux seuls la controverse honnête et loyale. Voici cette lettre ; on y verra combien sont souvent près l'un de l'autre les adversaires les plus diamétralement opposés, mais jalousement épris du bien :

« Lyon, ce 20 décembre 1903.

« Monsieur le rédacteur en chef du *Spectateur*,

« Je ne puis que confirmer vos déclarations et celles de mon excellent ami M. Léon Chaine : j'ai été et je suis encore dreyfusard. Injure et scandale pour les uns, honneur et mérite pour les autres, ce nom de dreyfusard évoque à ma pensée tout un cortège de luttes et de souffrances dont je suis très fier parce qu'il n'est pas donné souvent à l'homme de payer à la justice et à la vérité un tribut de cette nature.

« Je le reconnais également avec vous, Monsieur : un prêtre dreyfusard est encore de nos jours une rareté, une sorte de monstruosité, comme dirait Pascal. Mais, ne l'oubliez pas, je vous en prie, un prêtre républicain donnait lieu, il y a quinze ans environ, à la même surprise, à la même animadversion de la part de ses coreligionnaires. Aujourd'hui, quel est le prêtre qui oserait prendre ouvertement parti pour l'empereur ou pour le roi, sans encourir les anathèmes de la majorité du parti catholique ? L'esprit nouveau a fait de l'exception la règle.

« La reprise de l'affaire Dreyfus nous ramènera-t-elle les mêmes effets ? Aurons-nous les dreyfusards ralliés, les dreyfusards de la onzième heure ? Allons-nous assister au réveil de la conscience chrétienne si longtemps endormie dans la nuit d'une foi trompée ? Je me contente de poser la question, bien convaincu d'ailleurs

que la *Libre Parole*, les *Nouvelliste* et les *Croix* n'ont pas épuisé leurs tristes moyens contre ce renouvellement possible de la mentalité catholique. Au fond, l'anti-dreyfusisme n'est pour beaucoup de gens qu'un excès de confiance en des guides qui, jouant supérieurement la vertu et le patriotisme, ont excellé,nous devons leur rendre cette justice, à mystifier leurs contemporains.

« Malheureusement, les catholiques éclairés trop tard, partis trop tard, comme les vierges folles de la parabole évangélique, arriveront, suivant leur habitude, au spectacle quand le rideau sera tombé. La pièce aura été jouée,devant tout le monde civilisé, sans eux et contre eux. Ils en payent déjà les frais de la perte de toutes ces libertés, que nous avaient conquises les vaillants et loyaux efforts des Montalembert, des Lacordaire et des Gratry. Avant peu, nous aurons reculé de cent ans, peut-être au delà. Voilà bien la meurtrissante vérité ! Nous avons trempé dans les entreprises du pouvoir contre le droit d'autrui, comment s'étonner qu'on méprise aujourd'hui le nôtre : « On usera envers « nous, dit l'Évangile, de la mesure dont nous aurons usé envers « les autres. » Ce sont là les retours de l'immanente justice des choses.

« Certes, l'idée chrétienne survivra, j'en ai l'intime conviction, à toutes ces ruines, mais elle ne reprendra sa féconde expansion que le jour où les catholiques français auront définitivement rompu avec toutes ces doctrines d'intolérance, de mensonge et de haine qui sont la négation de l'esprit évangélique, le jour où redevenus, conformément à leur glorieuse destinée, « des fils de lumière » ils ne seront plus ni cléricaux, ni antisémites, ni nationalistes, mais chrétiens et chrétiens dans leurs paroles comme dans leurs actes.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués (1). « Abbé Brugerette. »

A première vue, je m'étais promis de n'ajouter à cette lettre aucun commentaire. Je n'ai nullement, en effet, l'intention de

(1) Le docte et libéral abbé Brugerette ne donne pas ici un compte rendu de notre livre, mais il justifie avec trop d'autorité tout ce que nous avons dit de l'affaire Dreyfus pour que nous ne reproduisions pas sa lettre si significative, avec une partie des commentaires dont l'accompagne le rédacteur en chef du *Spectateur de la Haute-Saône*.

me lancer à corps perdu dans la reprise de l'Affaire et je ne serai pas de ceux qui la feront dévier dans la politique. Certes, si les combattants manquaient cette fois encore, je n'hésiterais pas à reprendre ma place dans la mêlée ; mais, puisqu'il y a maintenant des « ralliés », je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas leur tour de marcher.

. . . . . .

G. Jouaust.

L'Ardèche Républicaine (Privas), 27 décembre 1903.

MORT AUX JUIFS

Un duel vient d'avoir lieu à Paris entre un capitaine de génie, M. Jacob Lévy et un Monsieur à particule du nom de de Malroy.

La rencontre a été motivée par des injures adressées à la race juive par M. de Malroy et ses amis, injures que le capitaine Lévy a cru devoir relever.

Les journaux nationalistes, qui donnent un récit détaillé de l'incident, nous font connaître que lorsque ce dernier eut remis sa carte au bouillant antisémite, un immense cri de « Mort aux juifs ! » sortit du milieu de la foule amassée en cet endroit.

Et les feuilles s'exclament sur la beauté de ce cri, qu'elles qualifient de patriotique !

. . . . . .

Ce n'est pas une dissertation sur l'origine des Français que je veux faire ici.

Une plume plus autorisée que la mienne a déjà scientifiquement démontré que les Gaulois sont les ancêtres du peuple français et non de la noblesse, laquelle descend des races envahissantes venues de Germanie, de Lombardie et d'ailleurs s'implanter dans ce pays.

Mais je veux, au point de vue religieux, — ou chrétien si l'on veut, — démontrer combien le cri de Mort aux juifs que poussent les antisémites est coupable.

Un écrivain catholique, d'un incomparable talent, M. Léon Chaine, vient d'écrire sur ce sujet des pages merveilleuses.

Il démontre victorieusement que l'antisémitisme est une monstruosité que la raison et la religion condamnent d'une façon absolue.

Je ne sais si les antisémites ont lu le remarquable travail de M. Léon Chaine sur les catholiques et leurs difficultés actuelles.

S'ils ne l'ont pas lu, je leur conseille de se procurer ces quelques pages et de les lire sans parti pris, avec le seul désir de peser ce que l'auteur dit de l'antisémitisme.

Ils apprendront, peut-être avec stupeur, que le Christ, au nom duquel ils veulent exterminer la race juive, était juif.

Ils découvriront aussi, avec un étonnement facile à comprendre, que les apôtres étaient juifs.

Ils se convaincront, non sans surprise, que le premier pape était juif, et que ce furent des juifs qui fondèrent la religion catholique.

J'avoue qu'il y a quelque ironie à crier « Mort aux juifs ! » au nom d'un Dieu qui était juif, et au nom d'une religion qui fut implantée dans le monde connu de l'époque par des pasteurs tous issus de la race de Jacob !

M. Léon Chaine, qui est un pratiquant sincère, s'élève très fort contre ceux qui croient obéir aux lois de l'Eglise en persécutant les juifs.

Il leur démontre que, au moyen âge, l'Eglise prit la défense des juifs et que ceux-ci ne furent jamais tant en sécurité que lorsque, habitant le Comtat Venaissin, ils étaient placés sous la domination des papes.

Cela pourra surprendre nos bons antisémites, qui ignorent tant de choses importantes.

Et poussant plus loin la réfutation des arguments de ces Messieurs, M. Léon Chaine affirme que nombre de juifs français ont depuis de plus longues années droit de cité en France que beaucoup de cléricaux et d'antisémites de marque.

Cette affirmation de l'écrivain catholique était depuis longtemps connue, et nous pourrions citer, rien que dans l'Ardèche, une foule de cléricaux bon teint dont les arrière-grands-pères étaient des marmitons des cuisines de princes étrangers.

Que les antisémites et les cléricaux lisent le livre de M. Léon Chaine, ils en tireront grand profit. Jean MATHIEU.

La Femme contemporaine (Revue internationale des intérêts féminins, Besançon), 1er janvier 1904.

Il est difficile de parler d'un tel livre, car il y a beaucoup de bien à en dire, et on peut lui adresser aussi des critiques sévères et justifiées. Disons tout de suite qu'il est fait à bâtons rompus, sans ordre logique, qu'il fourmille de digressions inutiles, de notes embarrassantes, et enfin qu'il est écrit sous le coup d'une obsession, celle de Dreyfus. Ajoutons que l'auteur y fait trop de concessions en matière historique, d'inquisition par exemple, qu'il jette trop de fleurs à des adversaires comme M. Zola ou M. Goblet, qu'il prodigue trop d'injures à Alexandre VI, et qu'il est trop osé, pour ne pas dire plus, dans ses jugements sur les questions d'exégèse.

Terminons en affirmant que ce livre contient néanmoins de fort belles pages, des idées neuves et très justes, que des catholiques instruits ou un peu engourdis liront avec grand profit. Quel dommage pourtant que tant de belles et fortes vérités soient parfois présentées d'une manière paradoxale, et presque toujours sous le rayonnement inévitable de Soleil-Dreyfus !

La Gironde (Bordeaux), 3 janvier 1904.

LETTRES PARISIENNES

Paris, 1er janvier.

Le Théâtre Antoine et le Gymnase sont prêts à représenter *Ces Messieurs*, de M. Georges Ancey, si l'interdiction qui a frappé cet ouvrage vient à être levée. Les directeurs des deux théâtres en question semblent faire un acte de vaillance en s'offrant à monter la pièce que l'on a jouée à Bruxelles, et qui n'est nullement irréligieuse ; l'auteur s'est nettement expliqué l'autre jour sur ce point.

Et nous avons là un intéressant élément d'appréciation sur l'état des esprits en France. Au vingtième siècle, on ne pourrait plus représenter sur nos théâtres des pièces anticléricales que

l'on y représenta jadis à l'applaudissement du peuple et de la bourgeoisie. C'est une des conséquences de la loi Falloux.

.....

Au sortir des capucinades de la Restauration, les Français exprimèrent sous toutes les formes, parfois même sous des formes un peu vives, leur horreur de l'obscurantisme et des complots de couvents et de sacristies. Le journal, le théâtre, la chanson, révélaient l'ardeur de la réaction anticléricale et l'allégresse de la délivrance. Un écrivain catholique, Amédée Gabourd, a dit dans son *Histoire contemporaine :* « On ne peut sans doute se dissimuler que le parti vainqueur en juillet ne fût animé de passions antireligieuses dont il ne cherchait pas à faire mystère, mais le clergé de France, dans la plupart des diocèses, avait pris une attitude imprudente dont il recueillait tristement les fruits. »

Cette remarque est à rapprocher de celle que fit récemment un autre catholique attristé, M. Léon Chaine, à propos du discours batailleur prononcé à Lourdes par le jésuite Coubé : « De tels discours ont beaucoup aidé M. Waldeck-Rousseau à obtenir la loi sur les associations. »

Ceci est de toute évidence, mais il n'en reste pas moins acquis qu'en un demi-siècle la loi Falloux a profondément modifié la mentalité française. Sous la monarchie de juillet, le bourgeois voltairien fredonnait *les Hommes noirs* et *le Missionnaire de Montrouge*, de Béranger. Si l'on chantait maintenant ces chansons dans un café-concert, des bandes de siffleurs accourraient et mêleraient à leurs coups de sifflets des clameurs indignées !

Et voilà bien l'œuvre du rusé et prévoyant M. de Falloux.

.....

Albert Robert.

Cet article a été reproduit par la *Petite Gironde* et par le *Républicain Orléanais* du 4 janvier.

L'Ardèche Républicaine (Privas), 9 janvier 1904.

LA RENTREE DES CHAMBRES

.....

Au cours de cette session qui va s'ouvrir viendront en discussion d'importants projets qui, par leur nature, ne manqueront

pas de donner de l'animation aux débats et d'exciter les passions politiques.

Parmi les plus importants de ces projets, les uns revêtent un caractère purement économique, comme ceux concernant le rachat des compagnies de l'Ouest et du Midi et les retraites ouvrières ; d'autres, comme le service de deux ans, intéressent l'avenir de la nation, sa grandeur et sa force ; d'autres enfin, comme la séparation des Eglises et de l'Etat et l'interdiction aux congrégations d'enseigner, sont purement politiques, et doivent être considérées comme le dernier épisode de la lutte ouverte entre l'esprit laïque et l'esprit clérical.

En ce qui concerne le projet de loi portant l'interdiction d'enseigner aux membres des congrégations autorisées, il émane de M. Combes, et nous en avons donné ici même en son temps les grandes lignes.

. . . . . .

Ce projet sera donc voté, et nul ne se fait illusion à cet égard dans le camp de nos adversaires. Si ceux-ci sont atteints, ils ne devront, comme le leur a si sagement déclaré M. Léon Chaine, s'en prendre qu'à eux-mêmes de ce qui leur arrive. Par leur intolérance, par le mépris des lois, par l'action mauvaise qu'ils ont exercée sur les congrégations, ils ont fait de celles-ci le bouc émissaire des rancunes et des colères de la nation qui leur fait payer, par un arrêt de mort, les maladresses commises par leurs amis.

. . . . . .

Albert SAPET.

Le Spectateur de la Haute-Saône (Vesoul), 13 janvier 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS, PAR M. LEON CHAINE

Avant que d'entreprendre la nécessairement insuffisante analyse de cet ouvrage, j'avoue que rarement travail bibliographique me causa angoisses plus grandes, non à cause des différences d'opinions qui me séparent de l'auteur, — on verra tout à l'heure qu'il n'y en a pour ainsi dire pas, — mais parce qu'il y aurait

presque tout à citer dans cet ouvrage dont une longue étude donnerait à peine une idée complète.

Dire que M. Léon Chaine fut dreyfusard est presque inutile : tout être doué d'intelligence et de conscience l'est naturellement, à moins d'avoir abdiqué la faculté d'examen ou d'avoir intérêt à ne pas l'être. Son attitude lui a valu une lettre de Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, dont nous détachons, dès l'avant-propos, le passage suivant :

« Que viendraient faire en tout cela (l'Affaire) les catholiques, les prêtres, les évêques ? Est-ce que les questions de justice, pendantes devant les tribunaux, les regardent ? »

Cela les regarde aussi bien que n'importe qui .....

Dans le même avant-propos, parlant de l'institution dreyfusiste dite le *Comité catholique pour la Défense du Droit*, M. Léon Chaine s'exprime ainsi :

« Le grand public n'a pas connu ces avocats catholiques de la cause de Dreyfus, parce que les journaux des deux partis en présence leur refusaient obstinément et presque d'une façon absolue la publicité de leurs colonnes. »

En ce qui concerne la presse antidreyfusiste, cela est exact et se comprend de reste. En ce qui concerne l'autre presse, je crois que l'insuccès dicte un peu cette critique. Mêlé de près aux premières phases de la lutte, je n'ai en aucune occasion négligé le précieux appoint que nous offrait un parti à peu près unanimement hostile. Si ce concours n'a pas eu l'éclat et la portée qui lui convenaient, il faut l'attribuer, d'abord, au chiffre infime des opposants de droite ; il faut se reporter aussi à la bagarre générale que provoqua la première affaire Dreyfus. Dans cette mêlée furieuse, il restait bien juste à chacun de nous la faculté de se reconnaître, écrasés que nous étions sous des forcenés cent fois plus nombreux et dont les clameurs ne nous permettaient plus de nous entendre nous-mêmes les uns les autres.

L'immense majorité des catholiques et de ses pasteurs est donc beaucoup plus responsable de cet état de choses que notre soi-disant indifférence. Il était, au contraire, pour nous, de la plus haute importance que le dreyfusisme ne fût point l'apanage d'un clan et comptât des partisans dans tous les partis.

L'auteur examine ensuite les diverses questions auxquelles les catholiques se sont intéressés à tort ou à raison. Le militarisme

et le nationalisme lui fournissent un beau champ d'étude, où les idées élevées qu'il y émet sans crainte comme sans forfanterie, avec une véritable élégance de forme, sont d'une modération qui n'exclut pas la fermeté, comme on en jugera. Parlant de la guerre, M. Chaine ne craint pas de s'exprimer en ces termes, qui feraient hurler à l'irréligion s'ils émanaient de l'un des nôtres :

« Après ces hécatombes humaines, après ces boucheries sanglantes, on déshonore les cathédrales catholiques en chantant sous leurs voûtes augustes de barbares *Te Deum*, pour remercier nous ne savons quel cruel *Dieu des armées*, dont la conception stupéfiante ne devrait pas pouvoir entrer dans une cervelle chrétienne. »

Voilà certes un langage bien osé chez un catholique. Qu'en disent les abbés de paix, inclinés devant le sabre, pliés en deux s'il est bien rouge de sang humain ?

Avec une encore plus incroyable crânerie, M. Léon Chaine s'indigne contre l'apothéose servile organisée autour de l'expédition Marchand, expédition qu'il compare à celles pacifiques et non moins utiles des autres explorateurs :

« Si c'est, dit-il, avoir le caractère mal fait d'apporter tant d'admiration à l'héroïque traversée de l'Afrique par Edgar Foa, dont les coups de fusil tuèrent seulement des fauves, qu'il ne nous en reste plus pour cette même traversée de l'Afrique, accomplie avec un appareil tout militaire, à cette expédition guerrière dont le commandant a *excité chez nos chauvins des sentiments d'une maladive adulation* et provoqué dans nos rues une explosion d'apothéoses, eh bien ! il faut également l'avouer : nous avons le caractère mal fait.

« L'un a tenté cette exploration au péril de sa propre vie ; le second l'a tentée aux dépens surtout de celle des autres. »

Et ceci, un peu plus loin :

« Le militarisme est la perversion du sentiment raisonnable qu'on doit éprouver pour l'armée, *comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme.*

« Ce n'est pas aimer l'armée que de lui vouer une admiration absurde. C'est la mieux servir que de vouloir y faire pénétrer plus de moralité, plus de raison et plus de justice.

. . . . . .

« Les chrétiens devraient donc avoir, plus que les autres, la

violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme. »

Les chrétiens, je ne dis pas, en se reportant à la signification étymologique qu'à ce mot imprima le Christ ; mais un catholique n'est-il pas l'antipode du chrétien ? Le beau geste de M. Léon Chaine me retient seul de le dire une fois de plus.

« Montalembert, cite-t-il encore, qui, de nos jours, aurait probablement été avec les intellectuels, flétrissait, de son temps, l'union entre le corps de garde et la sacristie. »

Et le sacerdoce semble à M. Chaine chose si auguste que cette assimilation entre le prêtre et le soldat lui paraît tout simplement *sacrilège*.

L'idée de la patrie, telle qu'il la comprend et la veut, n'est pas moins élevée :

« Nous ne voulons pas, dit-il, de la patrie un culte étroit, puéril et grossier. Le progrès serait un vain mot, si nous gardions du patriotisme la conception qu'en ont eu les nations de l'antiquité...

« Athènes, Lacédémone et les autres villes de l'Hellade furent en proie pendant des siècles à des luttes fratricides, avant de constituer la Grèce unifiée, victorieuse des barbares .....

« Il doit y avoir des gens qui croient que les patries déjà agrandies peuvent s'agrandir encore... Ces rêveurs entrevoient peut- être déjà la constitution des Etats-Unis d'Europe ou même l'avènement de la paix universelle entre les peuples réconciliés. L'utopie de la veille devient la réalité du lendemain.

« Il est donc tout naturel qu'il paraisse absurde aux yeux du philosophe que des gens se croient obligés de se détester et de s'entretuer parce qu'ils sont nés de deux côtés différents d'une montagne ou d'une rivière. »

A mon regret, à celui non moins vif du lecteur, je dois m'arrêter. Les quatre pages du journal ne suffiraient pas à mettre au jour les fortes pensées contenues dans le livre de M. Chaine. Nous en restons donc sur cette implacable et profonde ironie de l'auteur, à l'adresse de ceux pour qui le patriotisme n'est que l'asservissement d'intérêts personnels :

« Les ouvriers ne peuvent demander une augmentation de salaire sans qu'on leur reproche de porter atteinte aux intérêts nationaux, tandis que les patrons ou les grandes compagnies qui

défendent leur caisse passent pour les représentants désintéressés de la cause nationale. Car, vous ne l'ignorez pas, une industrie dont les ouvriers, à tort ou à raison, se trouvent mal payés et se plaignent devient tout de suite une industrie nationale ! »

Et maintenant vous vous demanderez comment il se fait que, solidement imbu de ces principes, un esprit droit et un grand cœur reste au milieu de coreligionnaires qui les combattent, au lieu de venir à ceux qui les professent ? C'est la volonté de la Providence, estime probablement M. Chaine : un bienfait du hasard, estimé-je, et un indéniable bienfait puisqu'il fait luire un éclair d'humanité au-dessus des hordes sauvages du nationalisme, de l'antisémitisme, de toute la coalition nationalo-cannibale en un mot.

L'œuvre de M. Léon Chaine jette un pur rayon d'intellectualisme sur ce monde, qui ne s'est pas, jusqu'à présent, distingué dans l'ordre moral et intellectuel. Certes il serait des premiers parmi nous ; mais, au sein de nos adversaires, il est la conscience dressée en face des intérêts âprement défendus, le remord des égoïsmes farouches, le continuel reproche des oublieux du devoir social.

G. Jouaust.

Le Journal de Cette, 15 janvier 1904.

UN LIVRE HONNETE ET COURAGEUX

Je viens de lire d'un bout à l'autre, sans en passer un seul mot, ce livre d'un caractère si original et en même temps d'une si haute inspiration et j'ai ressenti de cette lecture un tel contentement que je voudrais inspirer à d'autres le désir de le lire à leur tour. Je suis convaincu qu'après l'avoir lu, ils me remercieraient de mon conseil.

Quel but l'auteur s'est-il proposé en prenant la plume pour écrire ce livre singulier ? Un but très simple et très noble à la fois.

Catholique convaincu et dévoué, mais clairvoyant, il a vu très nettement quelles imprudences ont été commises, au cours des cinq dernières années, et il pense que ces imprudences ont causé, en partie, les graves difficultés de l'heure actuelle. Et un jour

il s'est dit : « Je me lèverai au milieu de mes frères et je leur crierai : Attention ! l'ennemi nous regarde, épie nos fautes pour en profiter et nous battre. N'en commettons plus. »

Ce qu'il s'est dit, il l'a fait et de main de maître. Si j'en ai été charmé, je puis dire que je n'en ai point été surpris : je connais personnellement M. Chaine, ayant eu récemment la bonne fortune de causer quelques minutes avec lui dans son cabinet de travail, à Lyon. Quelque courte qu'ait été notre conversation, elle m'a néanmoins permis d'apprécier toute l'élévation de son esprit et la générosité de son cœur. La lecture de son beau livre a confirmé en moi cette première impression.

Voulez-vous, lecteur, en faire l'essai sur vous-même et qu'en attendant nous parcourions ensemble la table des matières ?... Voici, par exemple, quelques titres de chapitres : *le Militarisme*, *le Nationalisme*, *l'Antisémitisme*, *les Catholiques et la liberté*, *l'Education historique des Catholiques*. Ah ! les titres suggestifs ! pensez-vous sans doute, et qui promettent beaucoup. Je puis vous assurer qu'ils tiennent plus encore qu'ils ne promettent. Et je ne veux pas tout citer, mais tenez, il y a encore un curieux chapitre sur *certaines dévotions nouvelles* qui, sous la plume d'un laïque, ne manque pas de piquant. Lisez-le et vous verrez que le bon sens y est d'accord avec la vraie dévotion.

Je m'empresse de vous avertir tout de suite, pour que vous n'ayez pas de surprise, que l'auteur n'est ni militariste, ni nationaliste, ni même antisémite. Il respecte l'armée, mais d'un respect sans fétichisme, il aime sa patrie, mais son patriotisme n'a rien d'exclusif ni d'étroit, enfin c'est un catholique croyant et pratiquant qui ne se croit pas tenu pour cela de crier : A bas les juifs !

Vous allez sûrement penser qu'un esprit si pondéré, si équitable doit être en même temps un esprit libéral, et en effet vous ne vous trompez point, il l'est et de la bonne manière ; il veut la liberté pour lui et pour les autres, comme Montalembert et Lacordaire dont il se montre l'admirateur enthousiaste. C'est pourquoi tous les opprimés trouvent en lui un défenseur.

Ah ! par exemple, il n'est pas tendre pour les égoïstes et les jouisseurs dont l'apathie est, un peu... ou beaucoup, la cause des maux que nous subissons. Ils passent avec M. Chaine un mauvais quart d'heure.

Je ne prétends pas, quelle que soit mon admiration pour le livre de M. Chaine, que tout ce qu'il contient, absolument tout, mérite d'être admiré. Il serait, en vérité, tout à fait surprenant que dans un volume qui compte plus de 400 pages et traite des questions passionnantes, il ne se soit pas glissé quelque opinion erronée ou au moins empreinte d'exagération. J'en ai relevé, pour ma part, deux ou trois que je veux signaler en passant, ce dont le large esprit de M. Chaine, j'en suis sûr, ne s'offensera point.

Tout le monde sait, par exemple, que le *Lourdes* de Zola fut conçu et composé pour ruiner dans les âmes contemporaines la foi au surnaturel. Eh bien ! s'il faut en croire M. Chaine, ce roman, en dépit des intentions très évidentes de Zola et par la façon même dont les faits y sont présentés et expliqués, produirait sur le lecteur un effet tout contraire à celui que l'auteur en attendait, possèderait en somme une grande force convertissante. Je vous entends, lecteurs, crier au paradoxe et protester énergiquement. Je joins ma protestation à la vôtre, avec la même énergie que vous. Non, non, le livre de Zola n'a pas la vertu que lui prête M. Chaine ; c'est une œuvre incomplète, déloyale, antiscientifique même, malgré ses prétentions et que le talent incontesté de l'auteur rend fort dangereuse à lire. Que si l'on veut sur les faits de la célèbre grotte une étude complète, loyale, rigoureusement scientifique et véritablement convertissante, ce n'est pas au mauvais livre de Zola qu'il faut la demander, mais à l'excellent ouvrage du très compétent docteur Boissarie : *Lourdes depuis 1858 jusqu'à nos jours*.

Je ferai encore à M. Léon Chaine une petite querelle à propos de la peine de mort, dont très carrément il demande l'abolition, comme d'une horrible coutume qui souille notre Code pénal. Bien volontiers, répondrai-je à M. Chaine, supprimons la peine de mort ; seulement, comme dirait Alphonse Karr, que MM. les assassins commencent !

Grâces à Dieu, j'en ai fini avec les critiques, bien qu'on pût relever encore de ci de là quelques opinions un peu risquées, mais en voilà assez sur le fond de l'œuvre, passons à la forme dont je voudrais dire en quelques mots ce que je pense. Franchement, j'en pense beaucoup de bien.

D'abord le style est d'une belle franchise et j'adore cette qualité-là : ici pas de précautions oratoires, pas de circonlocu-

tions habiles. L'écrivain s'exprime toujours très nettement, du premier coup et sans effort l'on pénètre toute sa pensée. Il n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins.

Aperçoit-il quelque préjugé tenace, quelque vieille routine bien enracinée, il n'hésite pas un seul instant, ne demande pas grâce, mais d'une allure délibérée, rapide, il marche droit à l'ennemi, l'attaque sans peur, le bouscule sans pitié et c'est plaisir de voir la sûreté presque impeccable des coups qu'il porte. J'ajoute que cette vigueur dans l'attaque ne va pas — et ceci est un charme de plus — sans une certaine élégance et bonne grâce qui dénote chez l'auteur l'homme de parfaite éducation.

Peut-être trouverez-vous, quand vous l'aurez lu, qu'il s'égare parfois un peu loin des limites qu'il s'était marquées au début, mais, croyez-moi, vous aurez du plaisir à le suivre même dans ses digressions qu'il sait rendre intéressantes et dont du reste il revient assez vite.

Peut-être lui reprocherez-vous encore de ne pas toujours ciseler ses périodes, et il est vrai qu'il n'est pas ce qu'on nomme un styliste, mais il ne songe nullement à l'être, n'a pas même le temps d'y songer ; au lieu de s'attarder à ces bagatelles, il court au plus pressé qui est d'instruire le lecteur, et cela n'empêche pas la phrase de sortir facile, claire, limpide, souvent élégante, jamais vide, disant toujours quelque chose et le disant bien, et si en remarquant ces mérites littéraires, vous songez que M. Chaine n'est pas un écrivain de profession mais un homme de loi qui un beau matin s'est réveillé auteur, un peu étonné peut-être lui-même de sa métamorphose, vous conviendrez sans peine que d'avoir, pour un coup d'essai, fait ce coup de maître, cela n'est pas banal du tout.

Ce qui l'est moins encore que tout le reste, ce sont deux belles qualités morales qui, dans cet ouvrage, brillent du plus vif éclat, je veux dire le courage et la loyauté.

Qu'au moins ses graves enseignements ne soient pas perdus pour l'avenir et que chez nous on les mette en pratique sans retard. Nous n'avons plus une faute à commettre, si nous voulons conserver à notre pays le suprême bien de la foi catholique, et c'est pourquoi il est éminemment souhaitable que ce livre, en somme excellent malgré ses imperfections, si honnête et si courageux, se répande à profusion en France, dans un camp comme

dans l'autre, et que tous les Français, quelles que soient leur couleur politique ou leurs opinions religieuses, le lisent avec attention et sans prévention. J'ose affirmer qu'ils ne le liront pas sans profit. VERIDICUS.

Le Petit Centre (Limoges), 28 janvier 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS

Je viens de lire un intéressant volume paru il y a quelques mois et qui a pour titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. L'auteur, M. Léon Chaine, est un de ces rares hommes de cœur du parti catholique qui eurent un instant le courage de se dégager des préjugés et des haines de leur milieu, qui pensèrent qu'un innocent condamné au mépris de toute justice ne devait point être maintenu au bagne simplement parce qu'il était juif, qui estiment qu'il n'est point de raison d'État ni de pseudo-patriotisme capable de justifier et d'anoblir les crimes les plus infâmes et les machinations les plus odieuses de quelques officiers félons. Ces hommes honnêtes fondèrent le *Comité catholique pour la Défense du Droit*, qui recueillit de trop rares adhérents, et qui fut avec nous, les républicains et les socialistes, dans la lutte pour la justice et pour la vérité.

Durant l'affaire, M. Chaine, qui, par la plume, avait vaillamment combattu pour la bonne cause, avait vu avec une profonde affliction ses coreligionnaires faire preuve, pendant cette crise qui a si profondément agité la conscience française, d'une regrettable absence d'intelligence et de sens moral. La bataille terminée, il a voulu, en publiant son volume « libérer sa pensée et son âme » et montrer aux catholiques la faute lourde qu'ils ont commise en prenant la défense de l'injustice et de l'illégalité.

*
* *

L'auteur, dans une langue claire et précise, démontre, dans la première partie de son étude, la monstruosité de ce culte du sabre et de ce faux patriotisme qu'on appelle le militarisme et le

nationalisme. Il flétrit avec indignation les exécrables forfaits commis à l'occasion des expéditions coloniales par les armées des peuples dits civilisés, sans en excepter la France. Massacres, viols, incendies, pillage, dévastation de territoires, et traite de la chair humaine : c'est le bilan de la politique militaire ! Et M. Chaine s'étonne et s'afflige de voir les catholiques qui « comme chrétiens devraient avoir plus que les autres la violente horreur de la guerre et de saintes haines contre le militarisme » prendre maladroitement parti par la voix de leurs journaux, comme par celle de leurs prédicateurs, pour cette politique de haine et de sang qui est celle des nationalistes.

Il y a de belles pages, qu'il faut lire, contre l'intolérance, contre l'antisémitisme, contre ce fétichisme d'un passé déplorable et odieux, contre ces temps de la monarchie, que les catholiques semblent regretter comme un âge d'or perdu dont on doit souhaiter le prochain retour, et qui ne fut, comme le démontre M. Léon Chaine, que misère, qu'exploitation du peuple et qu'avilissement de la vraie religion.

« Ce que le peuple eut à souffrir, dit l'auteur, d'abord des seigneurs féodaux, puis des rois de France, est, en effet, absolument inimaginable. Les vols, les pillages, les dévastations, les incendies, les attentats les plus odieux constituent l'état presque permanent, pour ne pas dire régulier de tout le moyen âge et des époques qui le suivirent. Des annales ensanglantées de notre histoire s'élève un immense cri de douleur et de détresse que nous n'entendons plus, parce que des récits menteurs nous ont rendu sourds... Revenons aux misères du bon vieux temps, sacré encore, en dépit de la morale chrétienne, pour bon nombre des nôtres. »

Et il cite des « témoins irrécusables » : Vauban, écrivant à Louis XIV que « tous les peuples qui composent ce royaume sont universellement ruinés » ; Mme de Sévigné, qui, dans une lettre singulièrement cynique, raconte à sa fille, Mme de Grignan, la manière dont à Rennes on recueille les impôts. Voici comment s'exprime cette « spirituelle et charmante femme », comme on a l'habitude de l'appeler :

« Voulez-vous des nouvelles de Rennes ?.....

..... »

Puis c'est Saint-Simon signalant que le royaume « est un

vaste hôpital de mourants à qui l'on prend tout en pleine paix ». Massillon, évêque de Clermont-Ferrand, écrivant : « Le peuple de nos campagnes vit dans une misère affreuse. » Le cardinal-archevêque de Nancy disant au roi, à l'ouverture des Etats-Généraux :

« Sire, le peuple sur lequel vous régnez a donné des preuves non équivoques de sa patience. C'est un peuple martyr à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire souffrir plus longtemps. »

M. Chaine s'élève contre cette déformation de l'histoire qu'on enseigne dans les écoles religieuses, contre cette « doucereuse confiture intellectuelle » qui n'est pas faite pour donner à la jeunesse catholique « la fermeté et la robustesse du véritable esprit chrétien ». Il proteste contre l'idolâtrie grossière où sont tombés la plupart de ses coreligionnaires et contre ces fables stupides et ridicules que les journaux catholiques servent chaque jour à de milliers de naïfs lecteurs.

« Faut-il s'étonner maintenant, dit-il, qu'avec un pareil état d'esprit les conservateurs aient essuyé toutes les défaites sur le terrain politique et social ? »

* * *

Nous ne nous en étonnons pas plus que M. Chaine. Mais ce qui nous surprend c'est de voir que l'auteur, dans la deuxième partie de son ouvrage, ne sait pas profiter lui-même des si belles leçons qu'il donne à ses coreligionnaires. Il oublie la bataille inachevée, les angoisses de sa conscience troublée, ses indignations généreuses contre les infâmes. Il pleurait hier sur l'iniquité monstrueuse et sur la crédulité de la masse trompée. Il ne veut rien faire aujourd'hui pour éviter le retour de ces événements déplorables. Au soir de la victoire, il ne se souvient plus que ce sont les républicains et les socialistes qui ont mené le combat pour la justice et pour la vérité, et que les catholiques, à quelques honorables exceptions près, ont été les champions de l'injustice et du mensonge. Il se retire sous la tente de l'ennemi. Il s'étonne de voir que c'est l'Église qui va payer les frais de l'affaire Dreyfus, dont elle a été l'artisan. Il exalte les vertus des

congrégations et du clergé catholique. La prétention des républicains de réduire à l'impuissance, par la loi, ces ennemis de la conscience moderne lui semble monstrueuse :

« Les républicains qui demandent des *chaînes pour la liberté* et qui se mettent ainsi en contradiction violente avec leurs principes ne le font, ils ne s'en cachent pas, qu'en haine de la religion catholique. Ils veulent déchristianiser la France. Cette parole de Leibnitz les hante : « *Laissez-moi l'éducation de deux « générations et je me charge de refaire le monde.* » Ce qu'ils essayent en effet, c'est de refaire un *monde païen.* »

L'auteur se trompe : Nous ne voulons point de « chaînes pour la liberté » ; mais il est une liberté que nous ne voulons point laisser aux cléricaux : *c'est celle de supprimer la République.* Nous ne voulons point refaire un monde païen : ce que nous voulons, c'est faire un *monde moderne*, et nous le ferons.

Les excellents conseils que M. Chaine donne à ses adversaires d'hier ne les corrigeront du reste pas. C'est un vain rêve que de vouloir arrêter l'Eglise sur la pente glissante de la décadence irrémédiable où elle s'est engagée. Elle accumule faute sur faute, et forge elle-même de ses propres mains des armes pour ses ennemis.

Quos vult perdere Jupiter dementat !

Les germes pernicieux que M. Chaine a remarqués dans le catholicisme contemporain sont du reste plus profonds qu'il ne le croit. L'Eglise catholique cesserait d'être elle-même si elle devenait ce que M. Chaine voudrait qu'elle fût. Ce n'est point notre faute si pendant 19 siècles le christianisme s'est fait le geôlier de la pensée libre, le défenseur des privilèges iniques, l'exploiteur éhonté de la crédulité humaine, l'artisan du mensonge et de la tyrannie. L'Eglise a voulu se mettre en travers du progrès social ; tant pis pour elle si la société l'écrase dans sa marche triomphante vers le bonheur et vers la vérité !

C'est contre elle et malgré elle que s'est formée la société d'aujourd'hui : c'est sans elle que s'épanouira la cité harmonieuse de demain, dans laquelle l'homme sera meilleur, parce qu'il sera dégagé des dogmes religieux et des superstitions sociales qui compriment son esprit et son cœur. La métaphysique religieuse a donné tout ce qu'elle était capable de donner. Le christianisme qui agonise ne sera remplacé par aucune autre religion dogmati-

que ; le culte s'accorde aussi peu que le dogme avec l'esprit de la cité future. Et nous pouvons dès maintenant saluer avec allégresse l'aurore de ces temps nouveaux où les prêtres, les églises, les prisons et les échafauds ayant disparu, les peuples plus parfaits étudieront notre imparfaite civilisation avec autant d'étonnement que nous étudions la sombre nuit du moyen âge chrétien.

Jacques DARCY.

L'Avenir de l'Orne (Alençon), 19 février 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

Sous ce titre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, un catholique croyant et pratiquant, M. Léon Chaine, avoué à Lyon, a publié un livre d'une sincérité émouvante et dont on peut dire, plus que de tout autre ouvrage : « Ceci est une œuvre de bonne foi. » Le livre de M. Chaine comprend deux parties : dans la première il dit assez vertement leur fait aux catholiques ses coreligionnaires ; il leur reproche leurs sympathies pour le militarisme, leur alliance avec les nationalistes, leur ignorance voulue dans beaucoup de questions scientifiques, et surtout la persistance avec laquelle presque tous ont refusé au cours de l'affaire Dreyfus de reconnaître l'innocence, pourtant démontrée, du condamné. Puis, après avoir blâmé les catholiques, M. Chaine se retourne contre le gouvernement actuel et ses soutiens ; la seconde partie de son volume est un plaidoyer, ou plutôt un dithyrambe en faveur des congrégations dissoutes. *Est-il vrai de dire que cette apologie des ordres religieux ait seule évité aux audaces du livre de M. Chaine la condamnation en Cour de Rome ? Nous ne le croyons pas : M. Chaine est un fils respectueux de l'Église catholique, et l'on sait que la papauté ne se montre intraitable que pour les écarts dogmatiques.*

Que M. Chaine soit un catholique sincère et fidèle, cela ressort avec évidence de nombreux passages de son livre : « ...Nous ne pouvons admettre, dit-il, qu'un croyant abandonne la reli-

gion catholique pour quelque motif, pour quelque avantage que ce soit. » — « Nous pensons que le Dieu des catholiques n'a rien à craindre des découvertes déjà faites et de celles plus merveilleuses encore que nous réserve l'avenir, sa gloire immense grandit au contraire dans la proportion même où la Nature créée révèle la puissance infinie du Créateur... Le catéchisme enseigné aux petits enfants du dernier de nos hameaux contient dans ses modestes pages plus de vérités de l'ordre métaphysique et moral qu'il ne s'en trouve dans les traités sublimes d'Aristote et de Platon, etc. »

Il y a plus ; si M. Chaine blâme le culte rendu à saint Antoine de Padoue ou saint Expédit, s'il déplore le développement du mercantilisme autour de certains sanctuaires, il professe, par un singulier illogisme, la croyance dans les miracles de Notre-Dame de Lourdes : « terre bénie, écrit-il, terre de grâce et de miracles de Notre-Dame de Lourdes ».

Entendez-le enfin parler de la franc-maçonnerie et vous ne douterez pas qu'il n'ait puisé dans les milieux catholiques son opinion inexacte sur cette société, « congrégation non autorisée (singulière erreur juridique !), écrit-il, qui date ses documents de la mort d'Hiram et qui voudra bientôt nous empêcher de faire partir notre ère de la *mort* (sic) du Christ ».

Mais, parce que M. Chaine est un excellent catholique, ses opinions sur les catholiques français n'en ont que plus de prix, et l'on comprend aisément d'ailleurs qu'elles aient causé dans le monde réactionnaire un véritable scandale. — « Le militarisme est la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme... Les chrétiens devraient avoir plus que les autres la violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme. » Au contraire, il existe chez beaucoup d'ecclésiastiques un « engouement indéniable » pour l'armée, et, rappelant le discours fameux prononcé à Lourdes en 1901 par le P. Coubé et publié sous ce titre métaphorique : *Glaive électoral*, M. Chaine rend l'éloquent jésuite en partie responsable du vote de la loi du 1er juillet 1901. — « Nous ne voulons pas, écrit l'auteur, de la patrie un culte étroit, puéril, grossier. » Les catholiques sont les enfants d'une Eglise qui, par définition et par nature, est aussi internationale que possible : ce

n'est donc pas à eux de professer un « nationalisme puéril, étroit et sectaire ». Reprenant la vigoureuse critique dirigée par M. Anatole Leroy-Beaulieu contre l'antisémitisme, M. Chaine condamne avec indignation cette doctrine de haine et flétrit les « effroyables calomnies » d'un Drumont. « Le christianisme, observe-t-il du reste, n'est-il pas issu du judaïsme ; l'Évangile n'est-il pas comme le post-scriptum de la Bible ? »

Le cri : « A bas les juifs ! » est grave pour l'Eglise, « qu'un trop grand nombre de ses fidèles compromettent en faisant mentir, par ce témoignage aveugle et systématique de haine, ses principes de justice et de charité ». — Les catholiques, constate l'auteur (et quelle plus grave critique pourrait-on faire du catholicisme ?) ont inconsciemment ajouté à la défiance du libre examen en matière religieuse la défiance du libre examen en toutes choses, et particulièrement dans les questions politiques. Presque tous exaltent le « bon vieux temps », et M. Chaine n'a pas de peine, à l'aide de citations des auteurs, à montrer les horreurs de ce passé tant regretté.

« Beaucoup de catholiques ont accepté, les yeux fermés, les histoires à dormir debout inventées par quelques officiers de l'état-major » ; ils ont cru « à la dame voilée, au document libérateur », aux histoires de du Paty de Clam et de Gribelin. Mais ce sont au reste les mêmes gens qui, pendant des années, ont, sur la foi de Léo Taxil, cru « à l'apparition du diable avec ses cornes dans les loges de francs-maçons ». Et pourquoi cette excessive crédulité ? La faute n'en est-elle pas à l'éducation des catholiques ? « Certains établissements congréganistes ont pris l'habitude de prodiguer à la jeunesse on ne sait quelle doucereuse confiture intellectuelle... Quelques-uns de nos maîtres semblent... redouter la vérité historique. »

. . . . . .

Nous ne pouvons suivre M. Chaine dans tous ses développements d'un si puissant intérêt cependant ; nous voudrions le montrer s'indignant contre la fiscalité ecclésiastique, contre l'exploitation de la vanité des fidèles, contre les inégalités que l'on établit dans les églises entre riches et pauvres et reprochant aux « conservateurs » leur esprit routinier, leur opposition à toute réforme militaire, sociale ou juridique. M. Chaine aurait donc quelque droit, lui vraiment libéral, à invoquer la liberté en

faveur de ces congrégations dont il se fait, en dépit de leurs fautes, le généreux et éloquent défenseur.

Mais, M. Chaine nous permettra de le lui dire, il est un catholique illogique. Il se déclare à maintes reprises « catholique libéral ». Mais qu'est-ce qu'un catholique libéral ? A-t-il oublié le *Syllabus* de Pie IX, auquel il doit la déférence, et qui condamne expressément le progrès et le libéralisme moderne ? M. Chaine exalte les « admirables enseignements » de Léon XIII. Mais Léon XIII n'a pas désavoué le Syllabus, et il ne pouvait le renier, et son libéralisme n'est-il pas tout superficiel ? N'a-t-il pas lui-même, dans une de ses encycliques (encyclique sur la liberté humaine, 1888) dénoncé « cette école si répandue et si puissante des hommes qui veulent être appelés libéraux » et condamné comme des impiétés la liberté des cultes, la liberté de penser, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement « qu'on donne comme des conquêtes à notre époque » ?

Il y a quelque chose de tristement plaisant à voir M. Chaine exalter le mouvement de renaissance intellectuelle qui se produit dans l'Église. Il loue le pape d'avoir institué une commission des études bibliques : « L'*abbé Loisy*, l'abbé Houtin et l'abbé Grosjean, écrit-il, marchent avec résolution dans la voie que leur ont tracée le cardinal Meignan et Mgr d'Hulst. » Hélas ! l'abbé Loisy a appris à ses dépens ce qu'il en coûte à un prêtre de chercher hardiment la vérité.

M. Chaine défend les congrégations enseignantes. Mais, en montrant leur œuvre de dissimulation voulue, ne les a-t-il pas condamnées lui-même ? Dissimuler en certaines matières, c'est mentir, et la démocratie républicaine n'a-t-elle pas le droit de se défendre et surtout de défendre ses enfants contre une éducation « tronquée » et, par conséquent, malfaisante ? M. Chaine a d'ailleurs écrit ce passage d'une singulière justesse : « Par les portes de nos lycées, entend-on dire, sortent bien des indifférents et des sceptiques ; par celles de certains de nos collèges religieux sortent de dangereux sectaires et parfois aussi de terribles controversistes. Tel qui, avec des instituteurs libéraux, serait resté chrétien ou, tout au plus, fût devenu sceptique, parce qu'il a eu des maîtres d'une foi trop étroite, a été pris de sentiments plus farouches ou même a passé irrité dans le camp de ceux que nous flétrissons du nom de renégats. »

Vous êtes bien sévère, Monsieur Chaine, pour ces « renégats », vous ignorez ce qu'il leur a fallu d'efforts sur eux-mêmes et de luttes contre leurs proches pour s'affranchir des servitudes du dogme. Ce n'en est pas moins un de ces « renégats » qui recommande à tous les hommes que préoccupent les grandes questions actuelles la lecture de votre livre. Georges Dubois.

Cet article a été reproduit par le *Progrès de Coutances*, du 28 février.

Le Clairon de l'Ardèche (Privas), 19 février 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

Tel est le titre du livre que M. Léon Chaine a lancé dans le public pour prouver que les catholiques ont eu tort d'ajouter foi aux décisions de deux conseils de guerre, condamnant le juif Dreyfus.

Cette théorie, un tant soit peu hardie, n'a eu de succès qu'auprès des journaux dreyfusards, tout heureux de ce prétexte pour se venger sur les catholiques des peines infligées à l'ex-capitaine.

L'auteur prend en pitié tous ces pauvres juifs dont la fortune, les honneurs, la puissance lui paraissent tout légitimes.

Selon M. Chaine, il aurait fallu que tous les catholiques subissent sans se plaindre toutes les atteintes à leurs libertés pour désarmer leurs adversaires.

Avant d'exposer tout au long cette singulière théorie, M. Chaine aurait peut-être bien fait de méditer la fable de notre grand fabuliste « Le loup et l'agneau ».

Si les catholiques avaient résisté énergiquement aux premiers assauts livrés, s'ils avaient montré les dents, ils ne seraient pas des ilotes dans un pays où ils sont la majorité.

Telle est ma conviction... et je ne suis pas le seul.

Jehan Petrus.

L'Indépendance Bretonne (Saint-Brieuc), 20 février 1904.

. . . . . .

Le livre de M. Léon Chaine a fait sensation. Il a été annoncé dans les journaux d'opinions diverses, loué par les uns, blâmé par les autres, discuté par tous, ce qui indique suffisamment qu'il s'agit d'une étude consciencieuse, digne d'attirer les réflexions des penseurs.

Ce n'est pas un livre quelconque que celui de l'avoué lyonnais.

Quoique catholique « entièrement soumis aux directions de la sainte Eglise », M. Chaine a reçu plus de félicitations de gauche que de droite.

Pourquoi ? Parce qu'il est antimilitariste et dreyfusard. Il reproche au clergé de n'avoir pas étudié l'affaire Dreyfus et de n'avoir pas pris parti pour le juif innocent.

Une simple objection : est-ce qu'il appartient à chaque citoyen français de rechercher si tous les jugements rendus par les tribunaux et les conseils de guerre ne sont pas des erreurs judiciaires ? Il aurait trop à faire. Dreyfus a été condamné deux fois par ses pairs ; cinq ministres de la guerre ont affirmé sa culpabilité. N'est-ce pas assez pour rassurer nos consciences ?

Une agitation fiévreuse a été entretenue dans tous les départements en faveur de Dreyfus par les sections nombreuses de la Ligue des Droits de l'Homme, mais celles-ci sont les premières à monter des coups contre des prêtres innocents, victimes des machinations des loges. Comment pourrions-nous alors croire à leur bonne foi ?

La seconde partie du livre de M. Chaine constitue une éloquente critique de la législation sur les congrégations. Les journaux avancés qui ont loué le dreyfusisme de l'auteur s'empressent « d'éreinter » son catholicisme, prouvant une fois de plus que ce que chacun trouve de mieux dans un livre, c'est l'appui qu'il y trouve en faveur de sa propre opinion.

G. Corfec.

Le National (Aix-en-Provence), 21 février 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

Voilà un beau livre de franchise, d'indépendance et de courage. M. Léon Chaine, qui a rencontré dans le parti catholique de hauts encouragements de même que des critiques passionnées, nous y donne le spectacle d'une raison qui s'affirme, d'une volonté qui se dégage, *d'une âme et d'une pensée qui se libèrent*.

Catholique fervent, l'auteur des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* est resté fidèlement soumis aux dogmes de l'Église apostolique et romaine. Mais il rêve de voir la conduite de ses coreligionnaires plus en accord avec les véritables doctrines du Christ. Il leur prouve qu'ils ont eu tort lors des dernières crises d'être nationalistes et militaristes, car, dit-il, *le catholicisme est une internationale sublime*, et d'autre part, la guerre, fantôme sanglant et funèbre, doit être particulièrement odieuse aux héritiers du sublime enseignement de paix et de fraternité qui, il y a deux mille ans, sanglota, dans la pourpre du Golgotha, les primes paroles d'amour ! Les catholiques ont le tort, d'après M. Léon Chaine (le christianisme social et les conservateurs), de ne pas assez comprendre leurs devoirs et leurs responsabilités vis-à-vis des humbles et des déshérités, de laisser à d'autres partis le monopole des revendications démocratiques, de ne pas se rendre compte qu'une société nouvelle a des besoins nouveaux; et aussi de tourner trop souvent des regards de regret vers les régimes déchus, et de ne pas oser affronter la lumière de l'avenir!

. . . . . .

Le même accent de mâle conviction et de fervente tolérance anime toutes ces pages, soit que l'auteur évoque l'écrasement d'une *victime expiatoire* par les forces coalisées du mensonge et de l'erreur, soit qu'il déplore des lois qui chassent de leurs Thébaïdes pacifiques les âmes charitables et mystiques qui s'y abritaient du monde.

Mais je veux voir surtout dans ce beau livre l'acte d'ardente bonne foi et de bonne volonté qu'a tenté M. Léon Chaine pour faire une œuvre de concorde et d'apaisement, pour tâcher de con-

cilier, grâce à un vrai libéralisme, les honnêtes gens de tous les partis, pour pousser un grand cri de sincérité, de franchise, de bonté, d'amour humain, en l'honneur de la justice, en faveur de la liberté !

La Semaine Religieuse de l'archidiocèse d'Albi, 27 février 1904.

M. Léon Chaine est un catholique sincère qui cherche avec une grande indépendance d'esprit les raisons de la crise religieuse dont les catholiques de France sont victimes. Il en découvre quelques-unes, peut-être ne les indique-t-il pas toutes. Il insiste surtout sur les défauts et les erreurs qui de notre part ont, à ses yeux, contribué à l'aggraver. Il ne faut donc pas s'étonner que son livre n'ait pas été unanimement approuvé ; cela ne l'a pas empêché d'arriver à son *septième mille*, et nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui, sans adopter d'avance toutes les idées de l'auteur, désirent s'exercer à l'indépendance du jugement à en entreprendre la lecture.

Bulletin Religieux du diocèse de Tarentaise, 1er mars 1904.

C'est la *septième* édition d'un livre qui, l'année dernière, a fait beaucoup de bruit et qui continue à faire un bien très réel. Cette édition présente plusieurs modifications très heureuses, modifications de forme, mais surtout modifications de fond. C'est ainsi que certaines assertions trop tranchées sur des points délicats ont été précisées et rectifiées. Mais, en dépit de ces remaniements et de ces retouches, le livre n'en reste pas moins ce qu'il était au début, un livre d'affranchissement et de courageuse initiative. Si vous avez l'esprit tant soit peu fermé aux idées neuves, ne lisez pas cet ouvrage : vous le trouveriez abominable. Mais si vous avez réussi à vous dégager des préjugés et des antiques routines, si surtout vous voulez penser par vous-même sans vous faire l'esclave des idées de votre entourage, lisez ce petit livre de sincérité et de bonne foi ! Vous verrez qu'il vous

fera réfléchir, vous éclairera et vous charmera. Quand vous l'aurez lu, vous comprendrez pourquoi les catholiques sont arrivés peu à peu, par leurs propres fautes autant que par la violence des sectaires, à être les proscrits qu'ils sont aujourd'hui.

Les Coulisses (Nice), 5 mars 1904.

UN CATHOLIQUE ORIGINAL

C'est M. Léon Chaine que je veux dire.

Catholique, il l'est sincèrement et ardemment. Il ne doute point de l'infaillibilité du pape, il est soumis aux évêques, il est dévot à N.-D. de Lourdes, et non seulement il croit, mais encore il « pratique ».

Or, ce catholique n'est pas militariste. Il respecte l'armée, il ne l'idolâtre pas ; il la considère comme une partie de la nation, il ne la veut ni au-dessus ni en dehors d'elle ; il ose avouer qu'il y a des choses plus honorables, plus utiles, plus belles et plus saintes que la guerre.

Ce catholique n'est pas nationaliste. Il aime sa patrie, mais sans prétendre avoir le monopole de cet amour ; il tient à la France, mais sans jeter pour cela l'insulte à l'étranger ; il ne faudrait pas le pousser beaucoup pour qu'il s'écriât avec Lamartine :

Je suis concitoyen de tout âme qui pense ;
La vérité, c'est mon pays !

Ce catholique n'est pas antisémite. Il déclare qu'il y a des juifs qui sont de braves gens et qui ont d'autres soucis que d'égorger des nouveau-nés ; il n'a pas vu dans l'Évangile que Jésus-Christ, lorsqu'il recommandait à ses disciples d'aimer tous les hommes et même leurs ennemis, leur ait dit : « Excepté les Hébreux ! »

Ce catholique ne pense pas que la monarchie de Louis XIV, ni le moyen âge aient réalisé l'idéal absolu de la justice, du bonheur, de la liberté ; il se résigne volontiers à la République ; que dis-je ! il semble qu'il ait des tendresses pour elle, qu'il lui reconnaisse quelques vertus et quelques attraits.

Ce catholique a la passion de la vérité. Il n'admet pas qu'on tripatouille l'histoire, fût-ce *ad usum delphinorum*, qu'on cache à l'enfant les anecdotes gênantes, les aventures de certains papes, les Dragonnades, la Saint-Barthélemy, l'Inquisition, la condamnation de Galilée ; il n'entend pas qu'on se défie de la science, qu'on fasse obstacle à la marche du progrès.

Ce catholique, enfin, d'un bout à l'autre d'un livre de quatre cents pages, prêche la charité, la tolérance, le respect d'autrui, le culte désintéressé du droit, de la raison, de la sagesse ; il voudrait ramener les chrétiens à l'idéal évangélique... On ne saurait être plus original.

Et voyez comme la question religieuse est la grande question des temps modernes aussi bien que de tous les temps, et comme le cri d'une âme sincère sait trouver dans les âmes un écho profond ! Ce livre, écrit à bâtons rompus par un homme qui a des lettres et du goût, mais dont ce n'est pas le métier de polir des phrases, d'arrondir des périodes, ce livre a pénétré partout, et partout il a remué, il a intéressé, il a valu à son auteur et à l'Église qu'il défend des sympathies précieuses. Croyants et incroyants l'ont lu avec une égale curiosité. M. Henry Maret l'a loué comme M. Cornély, la *Fronde* comme quelques journaux religieux ; il a eu les honneurs de la Chambre. Une édition nouvelle est devenue nécessaire ; elle paraît aujourd'hui.

Quelques catholiques n'en ont pas approuvé sans réserve toutes les pages ; certains aperçus les ont un peu déroutés ; les abonnés de telles gazettes anthropophages eurent peine à reconnaître leur religion dans ce catholicisme large, indulgent, éclairé. Mais le plus grand nombre furent heureux d'entendre proclamer hautement ce qu'ils se disaient tout bas, et leur foi, loin d'être ébranlée, s'en trouva affermie. Rien de sérieux, en effet, ne se fonde que sur la vérité. La vérité est ce roc inébranlable sur lequel doit être bâti l'édifice qui veut braver les tempêtes.

M. Léon Chaine n'est pas un écrivain de profession ; c'est lui qui nous l'apprend, et il s'en excuse avec une bonne grâce charmante. Il est avoué à Lyon : il n'est plus tout à fait jeune, et il n'a nullement le dessein d'abandonner Thémis pour les Muses. Mais un jour, à propos de l'affaire que vous savez, voyant la masse des catholiques s'engager dans une voie qu'il estimait périlleuse, il se mit à écrire tout simplement, de bonne foi, ce

qu'il avait sur le cœur. Comme l'auteur a une âme enthousiaste et loyale, comme il a des connaissances variées et de l'esprit, il se trouva qu'il avait écrit, à son insu, un livre éloquent et un beau livre, un livre qui restera :

Ah ! frappe-toi le cœur ! c'est là qu'est le génie.

Un peu touffu peut-être, touchant, pour les pouvoir approfondir, à trop de choses ; mais qu'importe ! On oublie ces légers défauts en le lisant, on pardonne à l'auteur ses hardiesses, on s'indigne, on sourit, on espère avec lui, on arrive à la fin du volume sans fatigue, — et non pas, certes, sans profit.

L'abbé Henry (1).

Le Patriote de la Savoie (Chambéry), 18 mars 1904.

UN DISCOURS DE M. VALLÉ

Nous venons de lire le discours que M. Vallé a prononcé à Marseille lundi dernier, au banquet qui lui était offert par le conseil général et dont nous n'avions eu sous les yeux qu'une insuffisante analyse. Il nous plaît d'en dire quelques mots, ne fût-ce que pour éviter à nos lecteurs l'ennui d'entendre parler encore ici de la loi sur l'enseignement congréganiste. Il faut attendre maintenant quelque nouvel incident.

.....

Nous nous sommes souvent ici même attaqué à cette légende ridicule qui fait des républicains des adversaires déterminés de toute croyance, de tout culte. C'est là une sottise courante que condamne ce beau nom de libre-pensée, détourné parfois de son acception par des esprits maniaques.....

.....

Ce n'est pas seulement notre opinion ; elle est celle d'esprits clairvoyants et pacifiques comme l'évêque de Tarentaise, comme M. Léon Chaine, de Lyon, et aussi M. Vallé, et il faut citer ses paroles : « Il me semble, a dit le ministre de la justice, que

(1) L'abbé Henry est l'auteur du livre intitulé *le Chrétien au XXe Siècle*, qui vient de paraître et qui, dit-on, est appelé à un grand retentissement.

la foi catholique a une part suffisamment belle dans notre société moderne. Elle a ses prêtres, ses temples, ses fidèles et, ce qui n'est pas à dédaigner, son budget.

« En tant que la religion se pratique dans les édifices qui lui sont réservés, elle a toutes ses franchises ; elle a, de plus, contre ceux qui entreprendraient de la troubler dans sa manifestation la garantie du Code pénal ; j'oserais presque dire qu'elle est mieux protégée contre les critiques ou les violences des laïques que les représentants des pouvoirs publics ne sont protégés contre les critiques et les violences des ministres des cultes.

« Qu'elle reste donc sur son domaine, elle y sera respectée et inviolable. »

.....

A. Salomon.

Le Spectateur de la Haute-Saône (Vesoul), 20 mars 1904.

L'ECOLE DE LYON

Il y a quelques semaines, répondant à une lettre de M. l'abbé Brugerette, de Lyon, j'écrivais cette phrase que je retrouve en première ligne et première page d'un autre livre : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*, écrit dans le même ordre d'idées et par un ecclésiastique également : « *Le Dreyfusisme n'a été l'apanage d'aucun parti.* »

.....

L'antidreyfusisme a été couramment un article de foi pour les catholiques.

D'heureuses exceptions vinrent confirmer cette règle passée presque en force de dogme.

Le centre principal de la résistance fut la ville de Lyon, où nous rencontrons les plus militants champions de cette quasi-hérésie : au premier rang, M. l'abbé Brugerette, une déjà ancienne connaissance de nos lecteurs ; puis M. Léon Chaine, dont nous admirions récemment la verve courageuse ; M. Pierre Jay, du journal lyonnais réactionnaire le *Salut Public ;* MM. Pallière, Bugeaud d'Isly ; l'abbé Sifflet, etc., etc. C'est cette minuscule, mais valeureuse phalange qui a valu au dreyfusisme catholi-

que le titre communément adopté, d' « *Ecole de Lyon* » et qui fait maintenant surgir de nouveaux lutteurs.

Lutteur ! Rarement ce mot s'appliqua plus justement qu'à M. de Saint-Poli et peut-être parce que, ouvrier de la dernière heure, est-il des moins lassés.....

.....

Les dreyfusards font des livres et les antidreyfusards n'en font pas.

Les antidreyfusards pratiquent bien l'article, qui papillote, qui scintille, qui miroite à la lumière factice du sophisme, du syllogisme fallacieux, l'article qu'on lit et qui passe ; mais, le livre fort et puissant, le livre qui brave le grand jour, l'analyse et la discussion, le livre reste au dreyfusisme, dont ce sera l'honneur d'avoir constitué une riche bibliothèque où les historiens de l'avenir puiseront à pure et pleine source.

L'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France est le dernier volume que nous voyions, à ce jour, prendre place sur le rayon ; mais je m'interroge s'il n'en est pas le plus vigoureux et, sous ce côté, il ne me déplaît nullement qu'il ait été écrit par un ecclésiastique, au contraire. G. Jouaust.

Les Dernières Nouvelles (Amiens), 22 mars 1904.

La littérature, si abondante et si touffue, de l'affaire Dreyfus vient de s'enrichir d'une suggestive brochure intitulée : *l'Affaire Dreyfus et la mentalité catholique* et signée de l'abbé Henri de Saint-Poli.

L'auteur appartient à cette petite et vaillante phalange qu'il convient de continuer à désigner sous cette appellation honorable de « catholiques dreyfusards ». Par cette brochure se manifeste, à l'occasion de la seconde revision de l'Affaire, ce qu'on appelle l'*Ecole de Lyon*.

.....

Les cléricaux peuvent traiter avec dédain l'*Ecole de Lyon*. Elle a les promesses de l'avenir et la postérité l'honorera à son juste mérite. Elle dira qu'en des temps troublés les ecclésiastiques et les laïques qui composent le Comité catholique pour la

Défense du Droit furent seuls, parmi leurs coreligionnaires, à avoir une exacte compréhension des intérêts religieux et des nécessités modernes, seuls à rendre témoignage à l'esprit de l'Evangile dans sa pureté première. Ils ont sauvé l'honneur du catholicisme.

. . . . . .

M. de Saint-Poli a bien voulu, dans sa brochure, faire, en termes trop flatteurs, un sort aux considérations que nous avait suggérées le beau livre de M. Léon Chaine. Nous le remercions vivement de cet honneur.

Notre école à nous, si école il y a, comprend ceux qui, à l'instar d'Henry Maret, ont dans la liberté une foi absolue et aveugle, confinant à un anarchisme de bon aloi. Comme Bastiat, ce libéral de génie, trop méconnu et oublié de cette génération, nous avons cette conviction que ce n'est pas l'Eglise qui conquerra la liberté, mais la liberté qui conquerra l'Eglise. Et, dans les circonstances présentes, nous sommes quelque peu hantés par la fable si profondément philosophique du cheval qui a voulu se venger du cerf. Dans le premier mouvement de colère et d'indignation, nous avons appelé l'Etat à la rescousse contre l'Eglise. L'Etat n'en profitera-t-il pas pour imposer la bride à nos libertés et le mors à nos franchises ? Déjà, l'odieux mot de monopole, avec son cortège de tyrannies et d'exactions, sonne partout et sème l'inquiétude chez les libéraux sincères. . . . . .

Les catholiques dreyfusards ont vu juste et loin. Et leur « dreyfusisme » n'est pas seulement une façon de voir sur un procès célèbre, mais l'expression d'un état d'esprit nouveau que les cléricaux feront sagement de s'assimiler dès qu'ils auront assez de ces discordes civiles et qu'ils auront compris que, pour récolter la tolérance et la justice, il faut d'abord les semer.

Deux voies s'ouvrent devant les cléricaux :

Celle où les entraînent les *Croix* et la *Libre Parole* et où ils continueront à rencontrer représailles et luttes désastreuses ;

Celle que leur montre l'Ecole de Lyon, par la voix de M. Léon Chaine et de M. l'abbé de Saint-Poli, et où sans toucher à l'intégrité de leur foi, ils cheminaient en toute sécurité sous l'égide de la liberté et de la tolérance.

J. Dessaint.

ÉTRANGER

Le Journal de Genève, 26 janvier 1903.

Ce livre un peu touffu, et qui gagnerait à être allégé d'une centaine de pages, n'en est pas moins un beau et bon livre et un acte de courage. Il en a fallu, et du meilleur, à un catholique convaincu et pratiquant, pour dire en face à ses coreligionnaires des vérités aussi peu agréables à s'entendre dire que celles qu'il leur adresse, entre autres, à cause de leur attitude dans l'affaire Dreyfus, où ils se sont lancés à corps perdu dans la mêlée, une mêlée qui ne les concernait point, au moins en tant que catholiques, sous la conduite de quelques soldats qui ne voulaient pas avouer qu'ils s'étaient trompés, parce que leur erreur était accompagnée de forfaiture, et de violations du droit, et sous celle aussi de journalistes de peu de considération dont le contact ne pouvait que les compromettre. Il constate que cette attitude a été la cause première de tout ce qui leur arrive aujourd'hui.

L'affaire Dreyfus a créé le militarisme des « Vive l'armée », les insultes publiques contre le président Loubet, la croyance malsaine à la trahison vue partout où elle n'était pas ; elle a inspiré l'irrégularité de la procédure, niée avec fureur là où elle crevait les yeux ; elle a habitué la presse, dont nous parlons, à dénoncer et à maudire, et surtout elle lui a recruté des clients là où elle n'aurait jamais cru pouvoir en trouver, dans le meilleur monde et aussi dans celui des sacristies, et surtout dans les bas-fonds où l'on croit avidement tout le mal que la société bourgeoise dit d'elle-même par la plume de ses interprètes attitrés.

C'est pour avoir trempé dans toutes ces choses, c'est pour les avoir approuvées, au cri de « Vive l'armée ! » — qui n'était point attaquée et qui n'avait chargé personne de la défendre, n'étant pas responsable des actes d'un Du Paty de Clam ni d'un Esterhazy, ni d'un Boisdeffre, c'est pour avoir cru aveuglément à la femme voilée, à la pièce ultra-secrète (la lettre de Guillaume II à Dreyfus), à l'expert Teysonnière, aux révélations de Gribelin, aux indiscrétions de Picquart et à la vertu de ce brave Esterhazy ; c'est pour avoir loué le ministre Lebon et sa double boucle et souscrit à toutes les inventions vraiment insensées mais encore plus criminelles qu'a fait naître cette tragédie, c'est pour avoir marché dans les rangs « de la Patrie française », derrière ces hallucinés, Coppée, Lemaître et Syveton, c'est pour avoir pris pour directeurs de conscience ces experts en mensonges, les Rochefort, les Arthur Meyer, les Judet, les Drumont et des centaines d'autres de même école, c'est pour tout cela que le catholicisme mal conseillé par ses directeurs spirituels, s'est compromis dans une aventure qui ne le concernait point, et cela sans cause, pour pouvoir crier à la trahison et « mort aux juifs » et avec l'espoir d'entraîner toute la France dans cette folle croisade à l'intérieur.

C'est pour avoir tout cru, tout accepté, pour avoir fait sienne cette triste affaire, que le catholicisme militant, non celui des Lacordaire et des Gratry,mais celui qui approuve encore la Saint-Barthélemy et la révocation de l'Edit de Nantes, s'est mis dans une fâcheuse posture ; et c'est par là qu'il a attiré sur lui des rigueurs que nous n'approuvons pas, parce que nous sommes des libéraux, mais qui réjouissent, à les faire mourir de joie, leurs grands ennemis qui leur ressemblent par leur intransigeance et leurs passions aveugles, c'est-à-dire les radicaux et les libres-penseurs militants. Ils se sont jetés eux-mêmes et de leur propre volonté dans le piège tendu par quelques journalistes et qui était avant tout destiné à prendre non pas des dévots ni surtout des saints, mais ce poisson spécial qui va tantôt par bandes, comme les sardines, tantôt par petits groupes comme les maquereaux, et qui s'appelle l'abonné.

Le rôle que l'abonné, c'est-à-dire le mauvais abonné, celui qui ne demande pas la vérité ni l'honnêteté au journal qu'il lit mais seulement qu'il l'amuse et flatte ses passions et dise des injures

à ceux qu'il n'aime pas, le rôle que l'abonné a joué dans cette affaire est énorme, si énorme qu'on ne lui donnera jamais assez d'importance. C'est pour lui que tous ces ridicules mensonges ont été inventés par les écrivains que nous avons nommés : ils connaissaient ses goûts et son appétit et lui ont servi chaque matin les nouvelles et les commentaires qu'ils savaient devoir lui plaire.

De ce concours de rouerie, de sottise et du plaisir de haine qui est au fond du cœur de l'homme, est née non pas l'affaire Dreyfus, due à des rancunes personnelles, à des rivalités de bureau, à l'ignorance de quelques experts en écritures qui se sont crus infaillibles et qu'on avait crus sur parole, mais l'épouvantable état d'âme qui est sorti de cette affaire, le « nationalisme » par lequel on devient patriote à bon marché, les scènes qui ont suivi l'élection de M. Loubet et l'attaque du président de la République par de preux gentilshommes armés de gourdins.

Toute cette histoire, qui est d'hier, qu'on ne peut nier, — car il suffit d'ouvrir un journal d'il y a deux ans pour l'y retrouver ou de feuilleter le livre de M. Joseph Reinach ou même les mémoires du félon Esterhazy qui, comme beaucoup de coupables, s'accuse lui-même en croyant accuser les autres — toute cette histoire nous montre, nous ne disons pas le catholicisme, mais les meneurs qui se paraient de l'étiquette catholique, dans les rangs du parti de la violence et du désordre, de celui qui avait pour programme la fin de la République, et le chambardement général ; non pas celui des socialistes, qui procède par la base, mais celui des nationalistes, qui prétendaient commencer le leur par la tête, c'est-à-dire par la destruction de la République et l'avènement du roi.

Tout ce livre est consacré à la démonstration de cette faute, qui a eu, pour le parti catholique — il ne devrait pas y avoir un parti catholique, car le catholicisme n'est pas un parti, mais une religion — qui a eu pour ce parti devenu une faction politique, des conséquences très graves, car il expie aujourd'hui par des vexations qui prennent parfois l'aspect d'une persécution sans effusion de sang, puisqu'elle va jusqu'à l'interdiction d'enseigner, c'est-à-dire de vivre, et jusqu'à l'expulsion du territoire français. Nous n'approuvons pas cette façon de défendre la société laïque par des représailles qui pourront plus tard en jus-

tifier d'autres ; nous croyons que la campagne inaugurée par M. Waldeck-Rousseau, continuée plus violemment après lui par M. Combes, pouvait être menée avec moins de bruit et de violence sur le terrain du droit sans franchir la frontière où l'application de la légalité stricte confine à la persécution.

Mais la modération dans la victoire n'est pas une vertu très française — ce n'est à vrai dire la vertu d'aucun peuple — et si les ennemis de la République avaient pu achever la révolution qu'ils avaient commencée à l'aide de l'affaire Dreyfus, nous ne doutons pas qu'ils ne l'eussent poussée jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au rétablissement de la royauté légitime. Mais où fallait-il chercher cette légitimité ? Là était le point faible du raisonnement. Et où trouver l'armée royale ou impériale prête à marcher au mot d'ordre des conjurés et en même temps sous le drapeau de l'Eglise ? A la fois révolutionnaires et croisés ! Là était le point faible de l'exécution.

*
* *

Ainsi on a violé le droit et la justice, compromis l'armée en la mêlant à des querelles de partis, décrié la justice des conseils de guerre en montrant — sans le vouloir — qu'elle ne saurait offrir aucune garantie tant qu'elle restera livrée à des juges militaires sans aucune notion de droit ni de procédure, système tout spécial d'ailleurs à l'armée française ; on aura créé dans le pays une agitation des esprits, un trouble des consciences sans précédent, et tout cela pour finir par compromettre la religion dans des questions où elle n'avait vraiment rien à faire, uniquement parce que l'accusé sur lequel s'acharnaient tant de haines et de partis pris était de religion juive. Voilà l'état d'âme de ces « chrétiens » qui montraient par leurs actes, par leurs paroles, par la ferveur de leur haine, combien ils étaient loin de la morale et des enseignements du Christ.

C'est cette faute grave, non pas simple faute de conduite, mais faute contre la religion et la morale qu'elle enseigne, cette faute incarnée dans un parti, le nationalisme — dont elle est devenue le programme — c'est elle qui a amené, par une conséquence logique et fatale, la situation que nous voyons aujourd'hui et qui

n'a pas encore révélé tout son secret : la lutte de la société civile et juridique contre une école dont la morale a paru aussi contraire aux préceptes de l'Evangile que ses idées juridiques étaient contraires aux saines notions du droit et de son dogme capital que l'on doit juger les faits, abstraction faite de la qualité et surtout de la croyance des personnes.

C'est pour avoir attaqué de front avec une grande violence ce principe du droit moderne que le catholicisme français s'est attiré l'impopularité et les difficultés de toute sorte contre lesquelles il se débat aujourd'hui. Il doit se repentir de n'avoir pas suivi les conseils de prudence et de modération que lui donnait le plus politique des souverains pontifes. En se mettant en opposition ouverte avec les institutions de leur pays, ses chefs ont donné sur eux une prise terrible. Ils auraient dû suivre, comme le fait justement observer l'auteur de ce livre, l'exemple des catholiques allemands, « dont le loyalisme à l'égard des institutions acceptées par leur pays devrait, dit-il, nous servir d'exemple ».

Mais tout, en France, devient question de personnes. Et tandis qu'ailleurs on s'occupe d'améliorer les institutions du pays, ici, on songe avant tout à les décrier, à insulter les ministres et les gendarmes, à moins que ce ne soit à aller dans un lieu public, sur une estrade de fête, attaquer à coups de canne le chef élu de l'Etat. En tout autre pays, celui qui se serait permis cet acte inqualifiable eût été enfermé dans une maison de fous ; en France, on en a, pendant quelques jours, fait presque un grand homme, quelque chose comme un chevalier d'Assas ou un Godefroy de Bouillon.

Et comme l'intolérance est contagieuse, il se trouve que les congrégations religieuses ont payé les frais de cette lutte si mal engagée et que, demain, l'on verra la protestante Allemagne et la schismatique Russie offrir l'asile de leur sol et de leurs lois aux congrégations chassées de France, victimes de leurs ennemis, mais plus encore de leurs amis qui les ont si mal défendues.

A ces hommes à courte vue, attardés dans d'antiques formules, l'auteur de ce livre oppose l'exemple de Mgr Lavigerie, le prélat à la fois militant et bon politique qui faisait jouer la « Marseillaise » à l'orchestre de ses Pères Blancs, ne pensant pas par là manquer de respect envers l'Eglise. Ce n'était pas, certes, à titre de chant révolutionnaire trop souvent entonné au pied de la guil-

lotine, mais comme chant national, le seul que la France ait spontanément adopté, quoique les paroles en soient un cri de colère chanté sur un air d'une violence entraînante. Les autres peuples ont adopté pour chants nationaux des airs moins frénétiques sur des paroles plus belles. La France en avait trouvé un superbe dans ce « Chant du départ » qui n'était point lui un cri de haine, mais un cri d'enthousiasme patriotique ; elle lui a préféré l'autre, celui qui, né en pleine guerre civile, en rappelle encore les passions et les sanglants souvenirs.

* * *

Nous ne pouvons songer à suivre pas à pas l'auteur de ce livre dans les questions nombreuses et variées qu'il traite sans sortir de son sujet. Son livre sera lu par ceux que ces questions intéressent, et apprécié comme l'œuvre d'un bon, ferme et loyal esprit, qui a pour la vérité et la justice la même passion que d'autres mettent à servir l'iniquité et le mensonge.

Cette affaire, l'affaire Dreyfus, a eu, au milieu de ses angoisses et de ses douleurs, cet avantage d'être la pierre de touche morale des consciences, de distinguer nettement ceux qui ont la passion de la justice, et ceux qui ne considèrent comme juste que ce qui sert leurs préjugés ou leurs haines, et qui décident de la criminalité d'un homme non par la force des preuves qu'on en a fournies, ni par la compétence de ceux qui l'ont jugé, mais par la religion dans laquelle il est né. C'est l'espèce de justice dans laquelle est élevée une trop nombreuse partie de la société française, celle malheureusement dans laquelle se recrutent les hommes chargés des responsabilités les plus hautes, dans la magistrature, dans la politique, dans l'armée. C'est ainsi qu'ils sont appelés à juger dans les conseils de guerre et qu'ils ne savent pas ce que tout le monde sait ou devrait savoir, c'est que juger un homme sur des pièces secrètes dont il n'a aucune connaissance, c'est une forfaiture.

Mais comment leur reprocher cette ignorance alors que nous l'avons rencontrée chez des jurisconsultes professionnels et lorsque nous avons vu, chose plus étrange encore, un ministre ordonner de mettre un prisonnier au régime de la double boucle de

nuit et de la séquestration absolue, non pas qu'il eût fait aucun acte de révolte ni aucune tentative pour s'échapper, mais seulement parce qu'une dépêche lancée par une feuille de mensonge avait parlé d'une tentative d'évasion qui n'avait jamais existé.

Ceux qui ont été témoins de cette épidémie effrayante de trouble moral, de faiblesse et de lâcheté ne l'oublieront jamais, et les noms de tous ceux qui ont donné de si tristes exemples resteront inscrits dans la mémoire des hommes pour leur être un juste châtiment, pour être à d'autres un enseignement salutaire. C'est dans ce dernier but, le seul utile, qu'a été écrit ce livre où la conscience morale inspire la main qui tient la plume ; non pas cette conscience qui s'étale dans les journaux à sensation en tirades retentissantes et vides, mais la vraie, celle qui, au fond le plus intime de notre être, fait le départ entre le bien et le mal, le juste et l'injuste, le faux et le vrai patriotisme ; entre la religion qui prêche la paix et la tolérance — c'est la seule vraie — et la religion qui pousse à la haine, à la proscription violente, au besoin à la persécution ; celle-ci, qu'elle soit théologique ou laïque, qu'elle vienne d'en haut ou d'en bas, du moment qu'elle manque au devoir de la charité, qui est le premier des devoirs, elle se caractérise elle-même non comme une religion, mais comme le contraire de la religion qui porte le nom de Jésus-Christ, le docteur de justice et de miséricorde.

Si notre rapide et très incomplet compte rendu peut encourager quelques-uns de nos lecteurs à lire cette critique modérée dans la forme, très ferme dans le fond, de la nouvelle école et de ses chefs, par un fervent catholique qui fut, aux jours de la crise terrible de la conscience française, un partisan convaincu de l'innocence de la victime des conseils de guerre, nous ne regretterons pas le temps que nous avons consacré à lire et à résumer ici le contenu de ce volume.

M. D.

National Zeitung (Berlin), 31 janvier 1903.

Gegenüber den unablässigen Klagen der *französischen Klerikalen* über die angeblichen Verfolgungen, von denen die geistlichen Genossenschaften betroffen werden sollen, obleich es sich in

Wahrheit nur um die Wahrung der Rechte der Staatsgevalt handelt, muss auf ein soeben erschienenes Werk eines französischen Katholiken : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, von Léon Chaine (Paris, A. Storck), hingewiesen werden. Eine ganze Reihe zu beherzigender Wahrheiten findet sich in diesem Werke, in den Klerikalen und den Nationalisten ihr ganzes Sündenregister vorgehalten wird. Insbesondere wird die tragishe Schuld erlaütert, die von dem mit den Nationalisten verbündeten Klerus in der Dreyfusaffaire leichten Herzens allen an dem Justizmorde Betheiligten aufgebürdet worden ist. Einer der ausgezeichnetsten Publizisten, Marc Debrit, dem auch das Verdienst gebührt, mit aller Entschiedenheit für J. Cornély, den von den Reaktionären aller Schattirungen verfolgten Vertheidiger des Rechts und der Wahreit, eingetreten zu sein, fasst den Inhalt des Buches im *Journal de Genève* treffend zusammen. Er erinnert an das Schlagwort : « Vive l'armée », mit dem alle Ungerechtigkeiten begründet werden, und fährt dann fort :

« Weil man blind an die verschleierte Frau, an das besonders geheime Aktenstück (den angeblichen Brief des Kaisers Wilhelm II an Dreyfus) glaubte, ... weil man in den Reihen der « Patrie française » hinter den wahnwitzigen Coppées, Lemaitres und Syvetons marschirte, weil man die Sachverständigen auf dem Gebiete der Lüge, die Rocheforts, Arthur Meyers, Indets, Drumonts und hundert andere derselben Richtung als Leiter des eigenen Gewissens annahm ; aus allen diesen Gründen hat sich der schlecht berathene Katholizismus bei einem Abenteuer kompromittirt, das ihn nichts anging, blos um : Verrath schreien zu können. »

Mit Recht führt Léon Chaine, ein geschätzter Advokat in Lyon, aus, dass der Klerus nun auch die Folgen seiner eignenen Ungerechtigkeit tragen müsse. Nicht der Katholizismus eines Lacordaire und eines Gratry wird auf diese Weise getroffen, sondern derjenige, der heute noch die Vorgänge der Bartholomäusnacht in Frankreich, sowie die Aufhebung des Edikts von Nantes billigt. Die besonnenen Ausführungen Léon Chaine's werden jedenfalls im republikanischen Feldlager Frankreichs einen lebhaften Widerhall finden.

Gazette de Lausanne, 4 février 1903.

.....

M. Léon Chaine, qui publie ce livre de courage et de bonne foi, est l'auteur d'une *Lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque*, sur l'attitude de la grande majorité de ses coreligionnaires dans l'affaire Dreyfus, qui a été publiée par la *Justice Sociale* du 29 mars 1902, et qui a fait quelque bruit alors.

Livre de courage et de bonne foi, disons-nous, car il en faut pour soulever tant de questions sur lesquelles, au gré de beaucoup de puissants, — puissants par l'opinion qu'ils régissent — il est bon de garder le silence. Ces questions sont celles qui ont trait à l'attitude observée par les chefs actuels du catholicisme français en matière politique, sur le rôle des laïques dans l'Eglise, sur les réformes qu'il importerait à Rome de pratiquer dans la discipline, dans les habitudes, dans la manière de penser, dans les idées et en matière de cosmogonie du haut et du bas clergé, et beaucoup d'autres qu'il nous serait impossible d'énumérer toutes.

Ce livre, en effet, a un défaut : il est trop long ; il touche à trop de choses ; il aborde trop de sujets, et il les aborde sans une classification méthodique de la matière. Cependant, la lecture n'en est nullement ingrate. Si le penseur est abondant et vaste, il n'est pas proprement diffus. Il intéresse à tout ce qu'il dit. Le sérieux de sa pensée, la largeur de son esprit, la bonté de son cœur entraînent à le lire ; c'est alors qu'on a quelque peine à ranger par ordre tout ce dont on s'est enrichi en sa compagnie. Cela soit dit afin d'expliquer pourquoi nous ne pouvons donner un compte rendu, dans le sens strict du terme, de ces quatre cents pages si saines et si fortes. Ce que nous pouvons dire, c'est que leur lecture est bienfaisante par la révélation qu'elle donne d'un homme de bien, sincère et généreux. Il aborde les questions du jour avec ingéniosité, et la solution qu'il préconise est toujours courtoise et bienveillante. Même quand il n'emporte pas la conviction, il conquiert par la sympathie.

Puisse M. Léon Chaine révéler à eux-mêmes beaucoup d'hommes qui veulent le bien, l'union et le respect des personnes, et qui en sont empêchés par mille préjugés et préventions d'ordre social, politique et religieux, dont ce livre les aidera à se débarrasser.

L'Avvenire d'Italia (Bologne), 12 février 1903.

QUESTIONI ARDENTI

Edito dallo Storck di Parigi, nome ben noto agli studiosi pubblicazioni sociali, è apparso di questi giorni un interessante volume di Leone Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* il quale affronta con molta franchezza le più ardenti questioni che hanno agitato ed agitano ancora l'odierna vita politica della Francia,esaminando il contegno tenuto dai cattolici di fronte ad esse, esprimendo senza retizence il proprio parere sulla opportunità maggiore o minore di quella condotta, sugli errori di tattica commessi e sulle deficienze che viziano — secondo l'opinione dello scrittore — il pensiero e l'azione dei suoi connazionali et coreligionari. Basterà ch'io indichi l'argomento dei capitali di questo volume per mostrare lo interressamento che la sua lettura può e deve suscitare : Del militarismo ; del nazionalismo ; le donne et la politica ; l'antisemitismo ; i cattolici e il buon tempo antico ; la timidità intellettuale di certi cattolici ; l'abuso delle devozioncelle ; il cristianesimo sociale e i conservatori ; la legge del 1. luglio 1901 e i dreifusardi ; lo spirito d'eguaglianza nella chiesa ; i cattolici e la chiesa ecc.

Leone Chaine è l'autore di quella *Lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque* che, pubblicata nella *Justice sociale* dell'abate Naudet in uno dei numeri dello scorso marzo, e diramata a tutto l'episcopato francese, sollevó parecchio rumore e fu abbastanza largamente discussa dalla stampa per quanto su di essa facessero silenzio molti organi autorevoli del giornalismo cattolico francese o parecchi la rilevassero con parole non troppo benevole : in essa lo Chaine prendeva in esame l'atteggiamento assunto e conservato dalla grande maggioranza dei cattolici del suo paese in occasione dell'affare Dreyfus, e nettamente dichiara che il sistema da essi seguito, recisamente contrario alla revisione del processo e rimorchiato dalle intemperanze dei nazionalisti e dei militaristi, fu un grande errore.

L'opera dello Chaine si ricollega su questo terreno da un lato all'azione del *Comité catholique pour la défense du Droit* fondato e presieduto dall'illustre Paul Viollet, membro dell'Istituto e

dall'altro alla voce isolata me non meno franca di quei non troppo numerosi ma eminenti rappresentanti del clero i quali, come gli abati Pichot, Brugerette, Fremont, tennero in questo malaugurato affare un contegno be ndiverso da quello seguito dalla grande maggioranza.

« Il grande pubblico — scrive a questo proposito lo Chaine — ha conosciuto poco o punto questi avvocati cattolici della causa del Dreyfus, perchè i giornali dei due partiti avversarî loro rifiutarono ostinatamente e con una esclusività quasi assoluta la pubblicità delle proprie colonne. I giornali di destra volevano nascondere ai loro lettori che vi erano dei cattolici dreyfusardi. Quelli di sinistra non avrebbero voluto che si sapesse che vi erano dei dreifusardi. » Cosi accadde che si fini col pensare che un cattolico non potesse essere che antidreifusardo, precisamente come par la grande massa del pubblico che la pensa a questo modo si crede che debbano quasi essere fuori della Chiesa coloro che non sono ammiratori entusiasti dell'esercito sino nelle sue esagerazioni più esorbitanti nelle sue minuzie più comiche, o coloro che non faciano dell' antisemitismo ad oltranza per diritto e per traverso con una fraternità di sentimenti tutt'altro che cristiana, ovvero, anche, coloro che avessero il torto di credersi buoni patrioti senza nutrire tante fisime di *chauvinisme* e senza considerare come un essere inferiore ogni individuo che viva al di là della frontiera del suo paese.

Quella lettera, più sopra ricordata, fu appunto la causa occasionale, l'origine logica dell'attuale volume dello Chaine ; il quale nellla prefazione del libro suo scrive precisamente : « le opposte accoglienze che le sono state fatte nella stampa e nel campo nostro ci spinsero a ripigliare la trattazione dei diversi punti suoi per isvolgerli e discuterli più ampiamente. Le controversie d'ogni natura ch'essa ha, del resto, sollevato in certi ambienti cattolici che ci sono famigliari ci hanno pure indotto ad esprimere insieme il nostro penserio su un certo numero di questioni accessorie ma d'un interesse di vivissima attualità e veramente urgenti. Vi sono dottrine di odio, piaghe intellettuali, pregiudizi ridicoli ed umilianti, superstizioni, pusillanimità che vegetano come parassiti o come nemici all'ombra dell'idea religiosa e alla cui sparizione ed estirpamento la verità cattolica è massimamente interessata.

Ecco perchè noi ci permettemmo di modestamente portar la nostra mano su queste male erbe.

E in questo suo lavoro di sradicatore della gramiglia e delle cattive radici non si può proprio negare che lo scrittore lionese proceda con insufficiente energia : egli attacca il militarismo proclamandosi antimilitarista e negando la pretesa *alliance du sabre et du goupillon ;* pure in guardia contro le esagerazioni degli *chauvinistes* e contro le pretese dei nazionalisti che vorrebbero vantare il monopolio del patriottismo ; protesta contro l'assurdità dell'antisemitismo, la lotta contro l'ebreo per la semplice diversità di razza e di culto, spinta spesso verso limiti incredibili di violenza ; afferma la necessità di una condotta francamente e accentuatamente democratica e repubblicana da parte dei cattolici francesi.

L'affare Dreyfus ha avuto per la Francia conseguenze grandi e impreviste, e non è ancora del tutto spento : anzi esso ha avuto di questi giorni una *reprise* de la quale è forse destinata a fornirci nuove sorprese. Anche tutti gli altri argomenti a quello connessi e svolti dallo Chaine sono della maggiore importanza. L'interesse e l'attualità di questo volume sono dunque innegabili.

Quanto al valore intrinseco ed alla bontà dell'indirizzo suggerita dallo scrittore non saremo noi certo a lamentarci che si invochi dal clero et dai cattolici francesi una condotta schiettamente democratica e repubblicana : esigere ciò non è esigere altro che l'osservanza e l'applicazione dei consigli e degli insegnamenti della politica pontificia. Anche per ciò che riguarda il militarismo ed il nazionalismo, non potremmo, in linea teorica, non consentire col modo di pensare dell'autore.

Rimane la grande questione dell'affare Dreyfus : e perchè non crediamo avessero dovuto i cattolici fare il dreifusardo e perchè, da'ltra parte, reputiamo che ai cattolici abbia realmente e grandemente nociuto l'essersi essi confusi o lasciati confondere con la massa degli antidreifusardi — mentre la questione Dreyfus avrebbe dovuto tenersi gelosamente lontana e separata da ogni influenza religiosa, spoglia d'ogni carattere confessionale — così non reputiamo inopportuna la presenza di atteggiamenti come quelle assunto dallo Chaine.

Ad ogni modo la nuova pubblicazione meritava, pel suo valore sintomatico, di essere rilevata. MINIMUS.

Morning Advertiser (Londres), 16 février 1903.

A Champion of the Ladies

From what opposite points of view the same facts may be observed is excellently shown by the different ways in which M. Zola and a contemporary regard the religious influence of women in France. Here is M. Léon Chaine, the gallant author of *les Catholiques français* (Storck) :

« At all times woman exercises with us her influence upon public affairs. It could not be otherwise in a country where, more than anywhere else, has flourished the cult of chivalry, of grace, and of beauty. Her beneficent intervention has made itself felt at every tragic hour in our national life. At every period of crisis our national annals are made bright with gracious and sweet faces. There is St. Geneviève, the humble shepherdess, who stopped before Paris the warlike bands of Attila ; there is St. Clotilde, who converted Clovis and his warriors to the God of the Christians ; there is Blanche of Castille, who gave us a good and holy king ; there is Joan of Arc, daughter of the people, guardian angel of her country ; there is Jeanne Hachette, and many another — noble women, angelic creatures, who should have made men cease to doubt of heaven, since they themselves seemed in their own being its divine reflection, pure and mysterious. Alas, it is useless for the French women of to-day to try to repeat the work of the pious Clotilde, a work which would appeal to us with all the force of a passion if it were only a matter of accomplishing it by persuasion and by love. »

Now see what a jaundiced view of the same state of affairs is M. Zola's. Take this for an instance :

« But the Church ended by understanding the irresistible power of woman over man ; and, in spite of its repugnance, in spite of its terror of sex, it decided to employ it as a means to conquer and enchain man. That great flock of women, weakened by an abasing system of education, terrorised by the fear of hell, degraded to the status of serfs by the hatred and the harshness of priests, might serve as an army. And as man was ceasing to believe, and turning aside from the altars, an effort to bring him

back to them might be attempted with the help of woman's Satanic but ever victorious charm. The Church still refused to take her to wife, for it feared and loathed her as the embodiment of sin ; but it employed her. Thus, at bottom, woman still remained the beast, and the priests merely made use of her to ensure the triumph of their creed. »

Le Genevois, 17 février 1903.

M. Léon Chaine comprend qu'on ne puisse penser comme lui. C'est un avantage. Son livre traite de nombreuses questions, pas très bien classées peut-être ; ces questions sont celles qui ont trait à l'attitude observée par les chefs actuels du catholicisme français en matière politique, sur le rôle des laïques dans l'Eglise, sur les réformes qu'il importerait à Rome de pratiquer dans la discipline, dans les habitudes, dans la manière de penser, dans les idées et en matière de cosmogonie du haut et du bas clergé.

C'est un livre que l'on peut lire quoi qu'il soit terriblement serré et ne s'adresse qu'à une certaine catégorie de lecteurs disposés à admettre ou à discuter avec un auteur très renseigné.

Osservatore Cattolico (Milan), 18 février 1903.

DIFFICOLTA INTERNE

Ha visto recentemente la luce in Francia un libro dell'avvocato Leone Chaine che ha per titolo : *les Catholiques français et leurs difficultés actuellès*, su cui noi richiamiamo l'attenzione perchè molte delle difficoltà cui si accenna in quelle pagine non sono proprie ai nostri correligionari d'oltr'alpe ma riguardano davvicino le tendenze intelletuali ed il conteguo dei cattolici in genere. Il lavoro è occasionato dal giudizio sulla linea di condotta tenuta a proposito del famoso *affaire* dai cattolici francesi, nella gran-

dissima maggioranza antidreifusardi, giudizio assai severo perchè quella condotta fu secondo lo Chaine causa prossima dell'attuale recrudescenza della persecuzione religiosa in Francia : ma, presa questa occasione, l'autore se ne vale per diffondersi tratteggiando quasi tutto un programma rinnovato di azione cattolica attuosa e viva, addata ai bisogni del tempo e conformata in guisa da potere efficacemente operare nella vita odierna, e toccando parecchie questioni politiche e sociali, scientifiche e religiose, tra le più discusse e ardenti.

Non ci occupiamo dell'*affaire*, questione essenzialmente francese e che noi lasciamo alla libera discussione dei nostri vicini, non senza per altro osservare che al disopra di qualsiasi opinione su la innocenza o la colpabilità del deportato della Isola del diavolo avrebbe dovuto stare nella mente di tutti il rispetto alla stretta osservanza delle norme di giustizia e della procedura la quale non ha invano sancito nella legge le garanzie di un retto giudizio. D'altra parte non intendiamo neanche di esprimere un parere favorevole a tutte le dottrine ed a tutte le teorie sostenute dallo Chaine, specie là dove si parla dei rapporti logici tra il cristianesimo e i principii dell'ottantanove, per quanto su questo terreno egli possa vantarsi di esserre in buona compagnia adducendo il nome e l'autorità del Maumus, il domenicano che scrisse or non è molto quel libro *La crise religieuse et les leçons de l'histoire* che destò tanto chiasso e tanto scandalo tra i conservatori della *Vérité Française*. Limitiamo il nostro cenno a pochi punti : militarismo, nazionalismo, antisemitismo, conservatorismo, timidità intellettualle, deviazioni spirituali.

Riguardo al primo punto lo Chaine non esita a proclamarsi antimilitarista : amico sincero dell'esercito egli crede che uno dei più grossi guai sia quel feticismo che trascina molti a non veder più niente a non ascoltar più ragione alcuna quando si tratti dell'esercito, feticismo da cui sono affliti moltissimi tra i cattolici e che ha dato luogo alle famose invettive contro *l'alliance du sabre et du goupillon*. Così pure, riguardo al secondo e terzo punto, l'autore spezza più di una lancia contro lo *chauvinisme* esagerato e irrazionale e contro l'antisemitismo esclusivo e furibondo, non consoni entrambi a quel largo spirito di fraternità umana che forma il substrate di una coscienza veramente e realmente cristiana. Ma anche queste non sono, fortunatamente, questioni tanto

ardenti e di così viva attualità per noi come lo sono pei nostri vicini di Francia : e davvero non sarebbe il cosa di scalmanarsi per raccomandare ai nostri di non essere eccessivamente militaristi o nazionalisti e di non fare troppo dell'antisemitismo.

Di maggiore e più generale interesse sono quei capitoli che mirano a combattere il conservatorismo incurabile di molti cattolici francesi, refrattarî alla saggia politica vaticana ed ai mirabili consigli di Leone XIII, brava gente che potrebbe essere un ottimo elemento per la restaurazione cristiana nel suo paese se non si trovasse inceppata e fossilizzata in una quantità di pregiudizi del buon tempo antico e non gettasse le più alte grida al solo sentir parlare di libertà politica, di giustizia sociale, di democrazia, di tolleranza di idee, di adesione *sans arrière-pensée* alle forme di governo esistenti, di tutto insomma che trapeli, secondo il detto del signor Meignen e compagni, lo *esprit satanique* della rivoluzione.

Nè meno importanti ed interessanti sono le pagine che riguardano la *timidité intellectuelle de certains catholiques*, propugnando calorosamente la necessità pei cattolici di procurare con sempre maggior calore l'incremento della propria cultura scientifica, lo studio dell'odierno movimento intellettuale, l'esercizio di una sana critica ; e nel campo spirituale, eliminando rigorosamente dalle pratiche del culto certe assurde devozioncelle che non fanno altro che sminuirne la grandezza e intorbidarne l'adamantina serenità, non lesinando una parola grave di rimprovero a chi su queste delicatissimo campo si fa lecito, forsanco con le migliori intenzioni, di spargere delle fandonie, della quisquilie vacue, delle ridicolaggini anche, talvolta, che non fanno che attirare sulle cose più sacre e solenni la disistima o il dileggio. A questo proposito l'autore si diffonde citando esempi che parlano molto eloquentemente : e tra noi, altri e non meno numerosi e recenti esempi potrebbersi citare all'uopo in sostegno della sua tesi, ma l'argomento è tanto doloroso che preferiamo non soffermarvisi, pure deplorando francamente la *grossièreté* di chi in questioni ed in argomenti così delicati, concernenti la nostra conscienza e la nostra spiritualità in quanto ha di più squisito e sensibile, si permette di procedere con sì scarsa delicatezza e con una spiritualità così poco spirituale.

Tale è il contenuto del libro di cui facemmo parola : ora pur

questo nostro breve cenno basta per indicare di quanto interesse esso sia. Ed è un libro non solo interessante ma anche utile, sotto parecchi punti di vista.

(GM.)

Frankfurter Zeitung, 20 février 1903.

FRANKREICH.

Ein Katholik über den französischen Katholizismus.

Vor etwa einem Jahre wurde in der *Justice Sociale* ein Brief an einen Bischof veröffenlicht, der aus seinen Befürchtungen in Bezug auf die gegenwärtige Lage der Kirche Kein Hehl gemacht hatte. Der Brief war so frei, die Aufmerksamkeit des Bischofs auf die schweren Fehler zu lenken, die von der Leitung der Kirche in der letzten Zeit begangen worden sind, vor Allem in der Affaire Dreyfus, in der die Katholiken vom Papst bis zum letzten Sakristan sich auf die Seite der Gewalt, des Militarismus und des Chauvinismus gegen die Wahrheit und die Gerechtigkeit gestellt haben. Der Brief machte damals ein gewisses Aufsehen, denn er traf thatsächlich eine sehr wunde Stelle. Der Verfasser des Briefes hat jetzt die Austellungen, die er an der Leitung der Kirche zu machen hat, ausführlich dargestellt und eingehend begründet in einem Buche, das den Titel führt : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par Léon Chaine (Paris, Verlag von A. Storck et Cie, 16, rue de Condé). Der Verfasser istein aufrichtiger, gläubiger Katholik, aber er hat noch ein offenes Auge für die Schäden des hergebrachten und gegenwärtig geltenden Kirchenthums, und er ist muthig genug, seine Meinung offen herauszusagen. Er tadelt u. A. die Verquickung von Religion und Politik, die Vorliebe der Kirche für Militarismus und Chauvinismus und überhaupt für jede Art von Reaktion, die Rückstandigkeit des Klerus in der Wissenschaft, die Auswüchse der jesuitischen Andachten, die Zunahme des Wunder Glaubens usw. Alle diese Dinge machen es sehr begreiflich, das der hohe wie der niedere Klerus in der Affaire Dreyfus keine andere Stellung finden konnte als auf Seiten der Verbrecher des Generalstabs. Der Verfasser ist nicht

so optimistich, zu hoffen, dass sein Buch die Leiter der Kirche zur Einkehr und Umkehr veranlassen werde, aber als braver Mann erklärt er, schliesslich auch damit zufrieden zu sein, dass er seine Pflicht gethan habe, indem er dasjenige, was sein Gewissen bedrückte, veröffentlichte. Man wird gut thun, auf solche Stimmen zu hören, wenn man verstehen will, was gegenwärtig in Frankreich sich vollzieht und was noch weiter sich vorbereitet. Das Buch Léon Chaine's enthält ein sehr reichhaltiges Material und es ist ausserdem recht lebendig geschrieben, so dass es wohl verdient, auch im Ausland beachtet und gelesen zu werden.

Journal de Saint-Pétersbourg, 26 février (11 mars) 1903.

CHRONIQUE PARISIENNE

Corresp. part. du Journal de Saint-Pétersbourg

. . . . . .

Quelques livres nouveaux ont intéressé : *Vérité*, de Zola, la dernière pierre du vaste édifice ; *les Demi-Vieilles*, de Mme Yvette Guilbert. . . . . .

Gestes d'Enfants est un charmant recueil de poésies maternelles, de Mme G. Mesureur, la femme du directeur de l'Assistance publique. La poésie y a de la fraîcheur, de l'émotion et de l'harmonie.

On fait grand bruit de deux livres à tendances, l'un s'appelle *Belges ou Français ?* et est écrit par un avocat belge, M. du Bois, qui déclare la guerre aux flamingants et veut une Belgique française . . . . . .

L'autre livre est celui de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, essai de conciliation entre le dreyfusisme et le christianisme, pour prouver que « rien dans la doctrine du Christ ne nous oblige à l'antisémitisme, au nationalisme, au militarisme, à la réaction ». On conçoit qu'à traiter ces matières explosives, l'auteur ait été au-devant des écorchures ; il l'a fait avec bonne foi, sincérité et conviction, ce qui est rare, et infiniment respectable.

. . . . . .

Léo Claretie.

Revista Moderna e Litteraria (Rome), 1er mars 1903.

E'il libro di un cattolico, ma un cattolico sincere e indepen-dente, i cui giudisi sulle più importanti questioni che agitano le menti ed i cuori in Francia e fuori di Francia sorprenderanno assai non solo i suoi avversari politici avvezzi ad esser combattuti con ben altri metodi di polemica, ma anche i suoi correligionari intransigenti. Tale sincerità è originalita di guidisio si révela in tutti i capitoli dell'interessante volume e ne forma il pregio migliore, sia che l'autore parli del militarismo o della democrazia sociale, del nazionalismo o degli antisemiti, delle donne politiche o del processo Dreyfus.

All'affaire sono dedicate molte pagine del libro : già all'epoca del secondo processo Dreyfus lo Chaine aveva pubblicato la famosa *Lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque*, che sollevò tante polemiche e guadagno all'autore l'ammirazione degli avversarie, il rancore dei cattolici che sin dall'inizio della lotta avevano scelto una cosi disgraziata posizione.

Volete dunque risuscitare l'affare Dreyfus ? — obbiettava taluno all'autore. — Non è mai morto — risponde egli profetica-mente. Non cercate di adagiarlo nel sepolcro ; esso lo farebbe volare in frantumi. I cristiani sanno bene che la verità chiusa dagli uomini nella tomba è capace di risollevare le lapidi sigi-latte ; tutti poi sono convinti che la verità puó subire delle eclissi passaggere, ma non una sconfitta definitiva, poichè ha in sè una incomprensibile forza di espansione.

Recentissimi avvenimenti hanno dimostrato che l'affare Dreyfus nulla ha perduto della sua attualità. Del resto, non già col rac-chiudere in un organismo sano un germe morboso, ma bensì coll'estirparlo si eviterà a quell'organismo la decomposizione.

Nella sua *Metafisica dei costumi*, il Kant a scritto : « Guai a coloro che adottano la massima farisaica : *meglio la morte di un uomo, che la rovina di tutto un popolo*, perchè quando la giustizia sparisce non vale più che gli uomini vivano sulla terra. » Per molti, in questo tenebroso affare non vi è che un deplorevole e colossale malinteso. Perchè infine sono assai pochi quelli che vorrebbero deliberatamente schierarsi dalla parte del-l'iniquità. L'autore stima deplorevole il contegno della massa

dei cattolici, i quali così gli leggermente ed imprudentemente hanno seguìtto gli accusatori di quest'uomo, sospetti per tanti indizii. Egli si augura che la sua voce isolata altre più possenti ne risvegli, acquistando una forza nuova e irresistibile, la forza della verità. Molti si meravigliano di questo interesse persistente per una questione ormai antica. Eppure tanti si appassionano ancora per i problemi storici non risolti delle Maschere di ferro, fei falsi Dmitri, dei Naundorf !

Una pagina assai elevata e serena è dedicata a Emilio Zola.

Gli incidenti che seguirono la morte del grande scrittore hanno provato ancora una volta che il fuoco implacabile cova sempre sotto le ceneri. La morte tragica e improvvisa che avrebbe dovuto ispirare a tutti, amici e avversari, sentimenti di rimpianto o almeno di respetto, fu l'occasione di un nuovo dilagare di diffamazione e di ingiurie.

Léon Chaine non è un ammiratore dell'opera letteraria ed artistica di Emilio Zola. Egli da lungo tempo crede, col Drumont, che l'autore di *Nana* e di *Pot-Bouille* ha abbassatto il livello morale della Francia. Ma trova odioso che la popolarità acquistata da uno scrittore con libri malsani sia venuta meno proprio quando lo scrittore aveva saputo elevarsi a dignità di campione della giustizia, compiendo un atto nobile e generoso. Quell'uomo sinora onorato, adulato e incensato dalla folla per quanto aveva fatto di male, è stato vilipeso e diffamato per quanto ha fatto di bene.

Notevole anche, per la sua serenità, il giudizio sui decreti del ministro Combes, e su quello che i cattolici amano chiamare la persecuzione delle Congregazioni religiose. Léon Chaine condanna gli atti del Ministero francese, perchè li trova impolitici piuttesto, che irreligiosi.

Risveglio Italiano, 8 mars 1903.

NOTE VATICANE

UN LIBRO SULLA POLITICA RELIGIOSA

Si è pubblicato un libro singolare e interessante che ha per titolo : « I cattolici francesi e le loro difficoltà attuali » ; autore il sig. Léon Chaine ; noto scrittore cattolico.

Egli si domanda se si può essere cattolici e insieme uomini del proprio tempo ; se bisogna, sotto pena di scomunica, accettare tutti pregudiudizi dei circoli cattolici ; p. e. il militarismo, l'antisemitismo ecc.

Notta che i cattolici presi in massa mostrano una certa ristrettezza di spirito nelle questioni sociali ; che mentre essi, per la natura e l'origine delle loro dottrine dovrebbero avere delle tendenze democratiche, sono invece infeudati al partito conservatore e si sono cosi preparata, da sè stessi, la propria disfatta.

L'autore osserva che se ora trionfa in Francia un governo poco favorevole al clero, una grande parte di tale responsabilità ricade sul partito clericale. Invece di accettare lealmente la II Repubblica i clericali honna cominciato col rovesciare il ministero Thiers e finiscono con un'alleanza col nazionalismo.

Questo libro scritto da un cattolico convinto e soggetto, come si dichiara il sig. Chaine, mostra insieme il brillante ingegno e il grande coraggio dell'autore : anche i cattolici italiani dovrebbero tener conto dell'opera per gli utili consigli e le giuste considerazioni che contiene.

La Flandre Libérale (Gand), 12 mars 1903.

NEO-CATHOLICISME

Il vient de paraître en France un livre bien curieux, qui ne peut manquer d'exciter l'ire des catholiques orthodoxes et ultramontains, c'est-à-dire les maîtres de notre pauvre pays. Ce livre s'appelle: *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par M. Léon Chaine. Cet auteur est de ceux qui ont adhéré au *Comité catholique pour la défense du Droit*, comité dont les membres se recommandent de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; c'est dire que ce mouvement néo-catholique n'en est qu'à ses débuts, ayant à lutter contre la puissance formidable de l'Eglise romaine, et l'on conçoit cette résistance quand on examine de près les idées de M. Chaine, un des représentants les plus instruits, les plus éloquents et aussi les plus

hardis de cette nouvelle école. Il se dit « catholique convaincu et pratiquant, soumis absolument au magistère infaillible de l'Eglise ». La *Vérité*, organe ultramontain, l'a appelé « grâce à Dieu, un catholique d'une espèce assez rare ».

M. Chaine traite dans son ouvrage de multiples questions. Nous ne pouvons guère qu'en donner un aperçu rapide. Parlant du militarisme, il s'élève contre la politique de l'Eglise qui a toujours encouragé les guerres, tout en se prévalant de principes de bonté et de fraternité :

« Après ces hécatombes humaines, dit-il, après ces boucheries sanglantes, on souille, on déshonore les cathédrales catholiques en chantant sous leurs voûtes augustes de barbares *Te Deum* pour remercier nous ne savons quel cruel *Dieu des armées*, dont la conception stupéfiante ne devrait pas pouvoir entrer dans une cervelle chrétienne. »

Voilà qui est très vrai. Au point de vue de la fraternité des peuples, le rôle de l'Eglise a été aussi négatif qu'au point de vue de la fraternité des hommes. Faut-il s'en étonner quand on lit dans les livres du catholique ultramontain Joseph de Maistre : « La terre entière continuellement imbibée de sang n'est qu'un autel immense où tout ce qui est doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à la mort de la mort » ?

M. Chaine fait à ce propos cette juste réflexion :

« Ceux qui récitent la belle prière que nous a enseignée le Christ : *Notre Père qui êtes aux cieux*, ne devraient-ils pas s'apercevoir enfin que la paternité de Dieu implique nécessairement la fraternité des hommes ? Les chrétiens devraient donc avoir plus que les autres la violente horreur de la guerre et de saintes colères contre le militarisme. »

Mais M. Chaine prêche dans le désert, nous le savons. Il n'est guère suivi. Les nationalistes français, les partisans de la revanche et de l'extension du territoire français au prix de flots de sang, se recrutent parmi les catholiques. Notre auteur accuse des préjugés d'un ordre purement littéraire de répandre ces idées fratricides ; il dit qu'il existe des livres où pullulent les comparaisons faciles et les rapprochements ordinaires entre le prêtre et le soldat, la croix et l'épée. Et il traite ces livres, farcis de lieux communs odieux, de « médiocre littérature ». Il

oublie seulement que c'est la Bible qui en tout premier lieu abonde en descriptions et en paroles atroces, en appels à l'extermination de tribus les unes par les autres, et tout cela au nom d'un Dieu d'amour ! M. Chaine fait-il allusion à la littérature biblique, où le catholicisme puise toutes ses idées et dont il considère le texte comme intangible ? Nous ne saurions répondre. Mais nous ne pouvons omettre à ce sujet de faire remarquer le peu de respect que M. Chaine professe pour la Bible, et il se dit sous ce rapport en très bonne compagnie :

« Il est souverainement imprudent, écrit-il, de considérer comme inspiré le contenu tout entier des saintes écritures. Une école à la tête de laquelle se trouvait en France Mgr d'Hulst et dont actuellement Mgr Le Camus, évêque de la Rochelle, est un des plus savants représentants, *admet d'une façon très limitative l'inspiration de la Bible.* »

Cela sent le roussi à plein nez. Qu'en pense le *Bien public ?*

Si M. Chaine combat l'antidreyfusisme et par surcroît le militarisme, il est fort logique : il repousse aussi les théories nationalistes. Et ce qui est piquant, c'est que dans les pages fort dures qu'il écrit contre elles, il allègue que les patriotes catholiques de France ne jouent qu'une vaste comédie. Il fait à ce sujet un aveu qui intéresse beaucoup la Belgique où la même comédie du patriotisme se joue et où, derrière la défense des intérêts matériels, se cache la défense des intérêts spirituels de l'Eglise romaine :

« Pourquoi ne pas le reconnaître sincèrement, dit-il : le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, *tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité.* Le plus Anglais des Anglais ou le plus Américain des Américains, s'il est catholique, est attaché à sa foi religieuse par des liens plus intimes, plus puissants encore que ceux qui l'enchaînent, si doux soient-ils, à son pays natal. »

Nous savions cela depuis longtemps.

Il aurait pu écrire aussi : « Le plus Belge des Belges s'il est catholique... » Mais nous pensons également en cette occurrence, que c'est faire injure à beaucoup de catholiques sincères en les confondant avec les ultramontains. C'est surtout de l'ultramontanisme que M. Chaine a pu dire cette parole : « Le catholicisme est une internationale sublime. » Mais sa sublimité

consiste principalement à étancher la soif de domination théocratique.

Dans un autre chapitre, l'auteur s'apitoie sur les attaques indignes dont les catholiques accablent les juifs et en cela il se montre encore très courageux. Mais en constatant que le monde catholique leur reproche d'exercer aux dépens de l'intégrité nationale leurs merveilleuses forces de solidarité et de cohésion, l'auteur ne semble pas s'apercevoir que ce monde catholique se met en contradiction avec lui-même, puisque M. Chaine reconnaît que ses coreligionnaires sont prêts à subordonner l'intérêt de leur patrie à celui de leur religion ! Ils ne feraient donc pas autrement que les juifs !

Membre du *Comité catholique pour la défense du Droit*, M. Chaine ne pouvait faire autre chose que de glorifier la grande Révolution. Aussi ne s'en fait-il pas faute. Il formule même à ce propos cette pensée très exacte :

« Les horreurs de la Révolution durèrent quelques mois ; celles de la monarchie se *prolongèrent pendant des siècles*. Nous sommes encore terrorisés par le souvenir des unes, *alors que la France a perdu la mémoire des autres*. »

Nous voudrions encore suivre cet écrivain original dans ce qu'il dit des doctrines de l'Eglise, dont il regrette l'immobilisme: « Qui dit immuable, écrit-il, ne veut pas dire immobile..... »

Nous voudrions aussi nous étendre davantage sur le réquisitoire que prononce M. Chaine contre *la dévotion donnant donnant* qui, par exemple, fait dégénérer le culte de saint Antoine de Padoue en un « honteux marchandage ». Il traite de « paganisme grossier » ces entreprises qui « procurent, paraît-il, à des œuvres très intéressantes de grosses sommes d'argent ». Quant à nous, ces œuvres ne nous semblent nullement intéressantes, parce qu'elles s'appuient sur de sottes superstitions — le culte de saint Antoine de Padoue en est un joli spécimen ! — mais il n'en faut pas moins rendre hommage à ce catholique convaincu, sincère, d'une foi inébranlable, et qui fait en termes si élevés le procès de l'ultramontanisme et de tous ses sous-produits.

Fl.

National-Zeitung Bâle, 14 mars 1903.

Einen interessanten Einblick in die Gemütsverfassung dieser Leute gibt uns ein vor einigen Wochen erschienenes Buch von Léon Chaine, Advokat am Lyoner Zivilgericht : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Paris, Verlag von A. Storck et Cie, rue de Condé, 16). Der Verfasser hat vor etwa einem Jahre einen in der *Justice sociale* abgedrückten Brief an einen französischen Bischof gerichtet, worin die Aufmerksamkeit dieses hohen Klerikers auf die verschiedenen Fehler gelenkt würde, die des Autors Ansicht nach die Führer der Kirche in der letzten Zeit begingen, namentlich in der Dreyfus-Affaire, wo die militanten Katholiken samt und sonders auf der Seite der Generalstabspartei standen. Das gleiche Thema hat nun Chaine ausführlich in dem zitierten Buche behandelt.

Der Verfasser ist ein aufrichtiger Katholik, der in seinen Aeusserungen über dogmatische Dinge ängstlich zu vermeiden sucht, was ihm als Ketzerei gedeutet werden könnte (er verteidigt u. a. die päpsliche Unfehlbarkeit), aber er spricht sich dennoch mit einer anerkennenswerten Unbefangenheit über gewisse Zustände in seiner Kirche wie auch über andere Dinge und namentlich über einzelne hervorragende Franzosen, die im Lager der Gegner stehen, aus. Er gehört zu den aufgeklärten Katholiken, die die weltlichen Machtansprüche der Papstkirche verwerfen ; sein Buch ist ein Plaidoyer gegen den politischen Katholizismus und für die Kongregationen, und zwar vom Standpunkte der Freiheit aus und unter Betonung ihrer segensreichen Wirksamkeit. Interessant ist, dass er als Entlastungszeugen für die Orden auch Wilhelm II aufruft. Den Leser spricht vor zugsweise der Idealismus des Verfassers an, sein Bemühen, den Verfechtern von abweichenden politischen Gesinnungen gerecht zu werden, und sein heiliger Eifer, der Katholiken zu überzeugen, dass sie irregeführt worden sind. Aber trotzdem bezweifeln wir, dass er sich von seinem Mahnruf einen Erfolg verspricht. Es liegt vielmehr über dem Buche eine gewisse Resignation, die dem Bewusstsein entsprungen ist, dass die Dinge ihren Lauf nehmen, weil sie zur Enscheidung reif sind.

Was den Leuten vom Schlage Chaines beim heutigen Stand der Dinge besonders fehlt, das sind angesehene Führer, die, Kraft eines in verdienstvoller Arbeit erworbenen Ansehens und mit der Berufung auf ihre unzweideutig republikanische Vergangenheit, den ins Rollen geratenen Stein wieder aufhalten oder wenigstens die Gefahr, dass er auf seinem Wege alles niederreissen werde, mildern könnten.

La Gazette des Etrangers (Genève), 15 mars 1903.

.....

Ce n'est point sortir du domaine pacifique auquel nous venons de consacrer la première partie de cette chronique que de parler du beau livre que M. Léon Chaine vient de faire paraître chez l'éditeur A. Storck, et qui a un si large retentissement dans tous les pays, auprès des gens amoureux de la justice, du droit et de la paix sociale. Ce livre, dont les éditions vont en se multipliant, est intitulé : *les Catholiques français et leurs diffficultés actuelles*, et il est profondément regrettable qu'il n'ait pas paru quelques années plus tôt, car il aurait modifié les idées de beaucoup de catholiques qui se sont déclarés « antidreyfusards » et ont ainsi fait preuve d'attristantes défaillances de conscience et d'intellect. Ce livre, en effet, est écrit non point par un rédacteur de la *Lanterne*, qui, tout en défendant la cause du capitaine d'artillerie français, injustement condamné, pousse à la suppression de toute religion dans un langage à rendre jaloux les Selle, les Cadenat et autres députés au Palais-Bourbon, qui ont érigé en système l'injure, l'insulte, la grossièreté et la voyoucratie. Non, M. Chaine est un catholique convaincu, et si tous ses coreligionnaires français avaient pensé comme lui lors de l'affaire Dreyfus, ils auraient évité à leur pays une crise terrible, dont certaines phases sont loin d'être à l'honneur du peuple qui a fait la grande révolution de 1789.

M. Chaine s'est rangé parmi les amis de la justice, de la vraie justice, de la justice égale pour tous et non de celle que pratiquait hier Gustave Humbert et que pratique aujourd'hui M. Vallé, dont

la bienveillance pour les escrocs de l'avenue de la Grande Armée est une cause de grand étonnement.

M. Chaine a dit une chose si profondément vraie dans la préface de son livre que nous ne pouvons résister au besoin de la citer :

« Il est des doctrines de haine, des fléaux intellectuels, des préjugés ridicules ou dégradants, des superstitions, des pusillanimités qui végètent en parasites et en ennemis *à l'ombre de l'idée religieuse, et à la disparition, à l'arrachement desquels la vérité catholique est au plus haut point intéressée.* »

Bref, M. Léon Chaine est un arracheur de mauvaises herbes ; et l'influence de son travail se fera d'autant plus sentir parmi les antidreyfusards qui écoutent la prose d'un Drumont ou d'un Rochefort que ce vaillant arracheur est un catholique sincère et non un protestant, un israélite ou un libre-penseur.

.....

Jacques Helvète.

La Meuse (Liège), 1er avril 1903.

LES JUIFS DEFENDUS PAR UN CATHOLIQUE

Il vient de paraître un livre très audacieux, dû à un catholique pratiquant, M. Léon Chaine : *les Catholiques et leurs difficultés actuelles* (chez Storck, à Paris).

Il s'y élève énergiquement contre la politique militariste et nationaliste des fils fidèles de l'Eglise ; il blâme les dévotions nouvelles qui n'ont d'autre but que de battre monnaie ; il va même jusqu'à exalter les bienfaits de la grande Révolution française et à reconnaître, avec toute une jeune école catholique, à la tête de laquelle se trouvait Mgr d'Hulst, que l'inspiration de la Bible n'est que partiellement divine. Toutes ces pages valent d'être lues. Nous ne nous occuperons ici que des opinions de M. Chaine au sujet de la question juive, qui le montre aussi en opposition formelle avec ses coreligionnaires. Il proteste contre le cri odieux : « A bas les juifs ! » lancé par beaucoup de catho-

liques français. Il expose le grand préjudice porté à la religion par l'antisémitisme du clergé. Il traite cette haine de « doctrine de superstition ». Il s'efforce de réfuter les reproches qui sont adressés aux juifs, surtout au point de vue de la prépondérance financière qui leur est attribuée. Et il admet également, à la suite des nombreux auteurs qui ont combattu la politique sectaire de l'Eglise, que si les israélites font preuve d'aptitudes particulières dans le commerce de l'argent, c'est que pendant des siècles il leur fut interdit de posséder de la terre. Nous lisons dans l'ouvrage cette pensée très juste : « Ils sont ce que nos aïeux intolérants les ont faits. »

Nous admirons une telle franchise. M. Chaine n'ignore pas que cette intolérance se poursuit, sous l'égide de M. Drumont et de toute la presse cléricale. Et le libéralisme ne cessera de protester contre cette œuvre de haine. Quand il rencontre sur sa route quelques rares hommes de bonne foi comme M. Chaine, il les salue respecteusement et, quoiqu'ils appartiennent à un culte qui incarne l'esprit de persécution, il ne demande pas mieux que de leur tendre la main pour faire la guerre au fanatisme.

.....

Cependant, M. Chaine défend l'Eglise qui n'a, dit-il, jamais prononcé une parole contre la race juive. Nous n'avons fait aucune recherche à ce sujet. Mais si l'Eglise n'a prononcé aucune parole contre les juifs, à coup sûr n'a-t-elle jamais prononcé la moindre parole pour les protéger contre des traitements infâmes, pour les arracher à la mort quand des souverains catholiques menaçaient leur vie. Il aurait peut-être suffi à la papauté de lever la main — comme un *imperator romanus* qui, dans un cirque, faisait grâce à une victime — pour que bien des créatures humaines eussent été épargnées. Jamais la papauté n'a fait ce geste de clémence et n'a prononcé un mot d'amour. Elle a fermé les yeux sur les exactions et les massacres. A Rome, où elle fut toute-puissante avant 1870, elle parqua les israélites en un ghetto infect que des chaînes clôturaient la nuit comme un antre de bandits ou un asile de pestiférés. Il était défendu aux juifs de causer avec des chrétiens, à peine de prison et d'amende. Il a fallu le triomphe de l'indépendance italienne pour mettre un terme à ce régime honteux ! Etait-ce ainsi que le Souverain-Pontife eût protégé ces malheureux qui, de génération en géné-

ration, sont encore toujours rendus responsables du supplice du Christ, « fils d'une juive et juif lui-même », comme le rappelle très à propos l'auteur de ce livre ? De plus, les innombrables curés et vicaires qui exercent les fonctions sacerdotales en pays catholiques ont-ils jamais reçu comme instruction de réfréner les passions populaires que l'Eglise a déchaînées contre les juifs ? Bien loin de là, les chaires de vérité ne retentissent à leur égard que de paroles haineuses et nous venons de lire que M. Chaine reproche au clergé d'accorder son crédit aux plus blâmables imputations. Bien loin de là, la presse cléricale tout entière suit l'exemple de M. Drumont et fait une campagne violente ou sourde, selon les tempéraments, contre la race d'Israël. En Belgique, tout juif qui demande la naturalisation est systématiquement écarté par la belle majorité qui nous gouverne !

N'est-ce pas un opprobre pour une nation qui se prétend civilisée ? Et combien de temps durera encore ce régime de sauvage fanatisme ?

Félicitons M. Chaine d'avoir poussé un cri d'alarme, tout catholique qu'il est. Sa protestation en revêtira d'autant plus d'autorité. Mais nous craignons fort qu'il ne prêche dans le désert, tant la haine des juifs est chevillée dans l'âme cléricale.

Gustave Abel.

La *Flandre Libérale*, de Gand, du 3 avril reproduisait *in extenso* cet article.

Le Matin (Anvers), 5 avril 1903.

..... Au surplus, la science poursuit sa route sans se laisser arrêter par la théologie. Bon nombre de catholiques éclairés déjà, comme M. Léon Chaine, reconnaissent que la Bible, ce livre en tout cas vénérable, reflète en beaucoup de ses parties une œuvre purement humaine. Pourquoi les théologiens à chaque découverte scientifique paraissent-ils inquiets et défendent-ils *unguibus et rostro* ce qu'ils appellent la révélation ? Tous ceux qui croient en Dieu, tous ceux qui ont l'esprit religieux ne garderaient-ils pas leur foi même si la Bible était l'œuvre exclusive des hommes et si

les hypothèses de Darwin sur l'origine de l'homme se confirmaient ? Ne se trouverait-il pas alors d'excellents théologiens pour démontrer que le plan du Créateur n'en est pas moins admirable ?

Il n'y aura de confusion que pour ceux qui, non sans péril, veulent absolument faire dépendre de certains symboles ou de certains mythes le sort de la religion, celui de la divinité même.

Jean Mathieu.

Le Bien Public (Gand), 6 avril 1903.

CONTRE UN PREJUGE DE L'IGNORANCE

Chaque fois que M. Abel, rédacteur en chef de la *Flandre Libérale*, est satisfait du labeur de sa prose, il en fournit la primeur à la *Meuse*, sous son nom.....

Comme on le suppose bien, ce n'est pas contre cette persécution-là que le rédacteur en chef de la Flandre protestera jamais.

C'est à propos d'un livre de M. Chaine, que M. Abel se répand en ces lamentations :

« M. Chaine, écrit-il, défend l'Eglise d'avoir jamais prononcé une parole contre la race juive. *Nous n'avons fait aucune recherche à ce sujet.* »

Par ces derniers mots, M. Abel avoue son ignorance. Et après cet aveu, il a le front d'accuser et d'insulter l'Eglise et la papauté :

« Si l'Eglise n'a prononcé aucune parole contre les juifs, à coup sûr n'a-t-elle jamais prononcé la moindre parole pour les protéger contre des traitements infâmes, pour les arracher à la mort quand des souverains catholiques menaçaient leur vie. Il aurait peut-être suffi à la Papauté de lever la main — comme un *imperator romanus* qui, dans un cirque, faisait grâce à une victime — pour que bien des créatures humaines eussent été épargnées.

« Jamais la Papauté n'a fait ce geste de clémence et n'a prononcé un mot d'amour. Elle a fermé les yeux sur les exactions et les massacres. A Rome où elle fut toute-puissante avant 1870,

elle parqua les israélites en un ghetto infect que des chaînes clôturaient la nuit comme un antre de bandits ou un asile de pestiférés. »

Voilà ce qu'écrit un gaillard qui avoue n'avoir fait aucune recherche sur la question !

*
* *

La question des rapports entre l'Eglise et les juifs n'est point neuve. Mais il est bon d'y revenir à ce moment où les libres-penseurs, qui taxent l'Eglise d'intolérance, jettent bas leurs masques et déploient contre la liberté religieuse des catholiques toutes les ressources de la ruse et de la férocité.

Bornons-nous à quelques documents essentiels.

Signalons, d'abord, au sujet du ghetto, le témoignage d'un israélite converti, le R. P. Ratisbonne, dans son livre : *la Question juive :*

« L'Eglise a énergiquement condamné par l'organe des pontifes les fureurs de ces inimitiés cruelles, alors même qu'elles étaient des représailles. Elle a couvert de son égide les juifs tremblants ; elle ne s'est pas bornée à les arracher aux passions populaires ; elle leur a ouvert des asiles inviolables, où ils trouvaient la sécurité. C'est Rome qui a donné l'exemple de cette charité protectrice ; elle a concédé aux juifs un quartier à part, et plusieurs autres villes ont imité l'initiative des pontifes romains. Grâce aux lieux de refuge, les juifs vivaient ensemble autour de leur synagogue, conformément à leurs lois, sous l'autorité de leurs chefs spirituels, et ils avaient la jouissance pleine et entière de leur culte. De là les ghettos, dont l'origine se rattache à une pensée hospitalière, trop oubliée, trop calomniée de nos jours... Ce sont les juifs qui les ont maintenus dans l'état où ils se trouvent... Depuis le commencement de son règne, Pie IX a mis tous les quartiers de Rome à leur disposition et, cependant, ils s'obstinent à ne pas quitter le ghetto et ils y restent volontairement attachés. »

La ville des papes, dit le comte de Maistre, ne s'appelait-elle pas proverbialement au moyen âge *le paradis des juifs ?*

Tandis que souverains et peuples accablent les juifs de leur

haine, Grégoire le Grand, Alexandre II, Urbain II, Alexandre III, etc., édictent des ordonnances particulières pour protéger leurs personnes et leurs biens. Grégoire IX, Innocent III, Innocent IV et Nicolas III défendent sous des peines sévères de profaner leurs cimetières, de dégrader ou de détruire leurs synagogues,et de les inquiéter dans l'exercice de leurs pratiques religieuses :

« Suivant les traces de nos glorieux prédécesseurs, dit Innocent III, Nous défendons expressément à qui que ce soit de forcer les juifs à recevoir le baptême, car celui qui est forcé n'est pas censé avoir la foi ; que personne ne les trouble dans leurs jours de fête, soit en les frappant, soit en leur jetant des pierres, soit en les violentant de quelque autre manière ; que personne ne leur impose pendant ces jours des travaux que réprouve leur foi. Ceux qui contreviendront à ces défenses seront excommuniés. »

Il est plus d'un pays où les catholiques seraient heureux d'être protégés par un pareil décret dans le libre exercice de leur culte.

Innocent III — ajoutons-le — n'innovait point. La tradition constante de l'Eglise était que les juifs — ni d'ailleurs aucun infidèle — ne pouvaient être contraints de recevoir le baptême. Bien plus, et ceci mérite d'être noté à notre époque où les libres-penseurs prétendent destituer les parents de leur autorité paternelle, il était même interdit de baptiser les enfants des juifs malgré la volonté des parents :

Hoc ecclesiæ usus, dit saint Thomas d'Aquin, *nunquam habuit quod Judæorum filii invictis parentibus baptizarentur. Ratio est duplex : una quidam propter periculum fidei. — Alia vero ratio est quia repugnat justitiæ naturali.*

Voilà non le geste de clémence, mais le geste de justice !

Beugnot, dans les *Juifs d'Occident*, 1re partie, p. 138, écrit :

« Dès que l'établissement des pontifes à Avignon fut décidé, on y vit affluer de l'Espagne, de la France et de l'Allemagne une nuée de juifs que le commerce, autant que l'espoir du repos, y attirait. Clément V les reçut à bras ouverts. »

Le juif Halévy, *Histoire des juifs* (p. 39), est du même avis :

« La translation du Saint-Siège à Avignon, dit-il, fut très utile aux juifs des autres royaumes. Avignon devint le refuge des juifs persécutés dans toute l'Europe. »

Cette protection des papes, accordée aux juifs, est un fait si incontestable qu'en 1807, le grand Sanhédrin, réuni à Paris, le proclamait officiellement.

. . . . . .

*
* *

C'est donc une calomnie d'imputer à la religion catholique ou aux papes les exactions et les cruautés dont, à certaines époques, les juifs furent victimes. A qui persuadera-t-on, par exemple, que Philippe-Auguste et Philippe le Bel, qui les expulsèrent de France, après avoir confisqué tout ou partie de leurs biens, en agirent ainsi pour complaire à la papauté ? Et aujourd'hui encore, est-ce pour témoigner leur docilité à l'égard de Léon XIII que le libre-penseur Max Régis, le socialiste Picard ou même l'antisémite Drumont, adversaire avéré de la politique pontificale, mènent campagne contre les juifs ?

. . . . . .

On comprendra pourquoi ce très intéressant article a été reproduit ici dans ses parties essentielles bien qu'il ne contienne pas une analyse du livre à l'occasion duquel il a cependant été écrit.

Le Matin (Anvers), 7 avril 1903.

LES DEVOTIONS PARASITAIRES

Le mot est de l'abbé Hemmer qui, au congrès eucharistique de Bourges, dénonça certaines dévotions nouvelles qui, par leur anthropomorphisme et leur mercantilisme, déshonorent la vraie religion. Au nombre de ces dévotions se trouvent celle de saint Antoine de Padoue, celle du culte perpétuel de saint Joseph, celle du petit enfant Jésus de Prague et d'autres encore. Dans la séance de la Chambre du 1er avril, M. Paul Hymans a lu un certain nombre de prospectus religieux qui ont eu un vif succès. Ainsi l'œuvre du petit Jésus de Prague tient un commerce de poupées représentant l'enfant divin, poupées plus ou moins grandes, plus

ou moins travaillées, plus ou moins vêtues même, selon le prix qu'on y met. Ainsi un petit Jésus tout nu et médiocrement équarri coûte 9 francs, tandis qu'en fine porcelaine et vêtu « d'un costume riche avec couronne », il revient à 65 francs. Les prospectus assurent que l'on peut, après un quart d'heure de garde près de la sainte poupée (on laisse entendre discrètement que celle de 65 francs est la plus efficace), on peut obtenir la réalisation d'un vœu, tel que gros lot, réussite d'un procès, établissement convenable, etc.....

Comment se fait-il que les autorités religieuses n'aient pas mis fin depuis longtemps à tous ces commerces ? Comment le pape, chef de la chrétienté, peut-il tolérer que tant de petits autels, semblables à ceux des dieux mineurs dans l'Olympe païen, se substituent peu à peu à celui du Dieu unique et s'accompagnent, par-dessus le marché, d'un comptoir ?

Un catholique français, M. Léon Chaine, écrivain d'une rare élévation, vient de publier, sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, un livre où il a le courage, tout en confessant résolument sa foi, de dire la vérité à ses coreligionnaires. Chacun des chapitres de cet ouvrage est à lire, mais nous nous arrêterons pour l'instant à celui que l'auteur a intitulé : « De certaines dévotions nouvelles ». Il cite saint Expédit qui, sur la foi d'un mauvais calembour, s'occupe soi-disant des choses pressées, et sainte Etoupie, que l'on invoque dans certaines parties de la France, à beaux deniers comptants, pour défendre les « étoupes » du maïs des atteintes des rats, et qui n'est mentionnée dans aucun calendrier. M. Chaine s'indigne naturellement de ce qu'on se permette d'inventer des saints, mais il n'est pas moins dur pour l'exploitation dont les saints véritables sont l'objet. « Nul n'ignore, dit-il, en quel honteux marchandage le culte voué à saint Antoine de Padoue a dégénéré ; c'est la dévotion du « donnant donnant ». Mais il n'est pas jusqu'au culte rendu à saint Joseph, l'humble charpentier de Nazareth, qui n'ait été profané par ce mercantilisme grossier. » Et notre auteur pour montrer jusqu'à quel point le fétichisme peut oblitérer le sens moral, cite le *Propagateur de la dévotion à saint Joseph*, fascicule de février 1899, page 76, qui raconte le fait suivant comme une grâce du saint : « Une pauvre religieuse molestée par son curé..

.....»

M. Léon Chaine constate qu'ils sont plusieurs douzaines de journaux qui servent pareille pâture à des milliers de naïfs lecteurs, et ce croyant sincère conclut avec force : « Arrière donc ce trafic de faveurs temporelles ..... »

Ce qui afflige, c'est que les voix de M. Chaine, de l'abbé Hemmer et de quelques autres demeurent sans écho et que le haut clergé semble encourager la superstition, le fétichisme, le culte des images, comme s'il en vivait. Certes, il y a des brebis galeuses partout, et l'on comprend que, par surprise, des marchands puissent s'introduire dans le temple. Ce que l'on ne comprend pas, et ce qui a écarté de l'Eglise nombre d'esprits distingués qui ne pouvaient admettre cette complicité morale, c'est qu'aucune autorité ecclésiastique n'intervienne pour faire cesser le scandale et rappeler la simplicité et la grandeur de l'Evangile à ceux qui trafiquent des choses saintes et discréditent la religion par des pratiques dignes des naturels de la Malaisie.

MAX.

Cet article a été reproduit par le *Journal de Charleroi* du 25 avril, et par le *Réveil du Nord* (Lille), du 27 avril.

Prager Tagblatt (Bohême), 8 avril 1903.

EINE KATHOLISCHE DREYFUS-PARTEI

Unser K. S.-Korrespondent schreibt uns : Dass es auch eine Katholische Dreyfus-Partei gegeben, ja noch giebt, ist den wenigsten unserer Zeit-und Kampfgenossen klar geworden. Nichtsdestoweniger hat sie während der « Affaire » schon bestanden und scheint jetzt mehr denn vorher von sich reden machen zu wollen. Einer ihrer Wortführer ist Léon Chaine, advokat am Appellationsgericht in Lyon. Gläubiger Katholik und dennoch Anhänger der Prozessrevision, giebt er uns in einem *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, benannten Buche eine Schilderung der Schwierigkeiten, aus denen französische Katholiken, wie er, heute einen Ausweg suchen. Die Hauptklippen der französischen Katholiken, sagt Chaine, sind Militarismus, Nationalismus und Antisemitismus. Gesgen diese Uebel suchen

Männer wie Chaine und seine Gesinnungsgenossen vom « Katholischen Komité zur Verteidigung des Rechtes » (gegründet, um die Revision des Dreyfus-Prozesses zu fördern) anzukämpfen. Der Katholik, sagt Chaine, braucht durchaus kein Militarist zu sein, die bedeutendsten Vertreter der Katholischen Kirche haben den Krieg verurteilt. Einzig Verteidigungskriege sind nicht absolut verwerflich. Eine Vergötterung der Armee ist schädlich, der « Herr der Herrscharen » ist kein christlicher Begriff. Der Katholik braucht kein Nationalist zu sein, ist der Katholizismus doch eine « göttliche Internationale ». Jeder liebt sein Vaterland und jedes Vaterland verdient geliebt zu werden. Der Katholik braucht vor allem kein Antisemit zu sein. Erstens ist der Hass nicht christlich, zweitens ist es nicht wahr, dass die Juden die Hauptträger des vaterlandslosen Kosmopolitismus sind. Gambetta war jüdischen Ursprungs, Disraëli ein Jude und Lassalle ein wütender Pangermanist. Auch die Geldherrschaft der Juden ist stark übertrieben : unter den grossen französischen Banken sind sehr wenig jüdische. Die Befähigung der Juden zum Handel ist ein Produkt christlicher Zwangsherrschaft. An die Märchen vom Ritualmord glaubt kein verständiger Mensch mehr. Viele « Antisemiten » haben überhaupt nie einen Juden gesehen. Die Legende vom « Komplott der Juden und Protestanten » gegen die Katholiken ist — eine Legende. Die Katholiken Frankreichs verfallen den drei oben genannten « ismen » deshalb so leicht, weil sie sich daran gewöhnt haben, nicht nur religiöse, sondern auch politische Wahrheiten ohne Prüfung hinzunehmen. Ihre Frömmigkeit wird oft irregeleitet und zu Kindereien, zu Götzendienst missbraucht. Die Scheu der Katholiken vor der Bibelforschung und Bibelkritik ist eine « geistige Feigheit ». Wissen und glauben sind beide von Gott, sie beherrschen verschiedene Gebiete, aber sie können einander nicht fein sein. Die französischen Katholiken haben in ihrer Angst vor Aufklärung und Fortschritt einer blind konservativen, reaktionären Richtung Vorspann geleistet, sich von alen sozialen Reformen fern gehalten, die besten Neuerungen bekämpft und dem Sozialismus daher in die Hände gearbeitet.

Die Republik, der Fortschritt, die Wissenschaft aber sind, Sache aller Franzosen, es ist Zeit, dass die französischen Katholiken ihre veralteten Vorurteile aufgeben. Zeit, dass sie modern und solide werden.

Rinuovamento (Rome), 11 avril 1903.

FATTI ED IDEE

ATTO DI CORAGGIO DI UNO SCRITTORE CATTOLICO

Vogliamo parlare di Leone Chaine a proposito del suo recente volume : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Il libro e interessante non solo sotto l'aspetto politico in quanto dimostra criminosa la politica clericale basata sul militarismo, il nazionalismo e l'antisemitismo, ma in special modo è interessante sotto l'aspetto religioso, dove l'A. dà prova di vedute assai diverse da quelle che prevalgono nel suo ambiente. A proposito della preghiera egli dice :

« ... La pregliera è sopra tutto un atto di adorazione e non « dev'essere trasformata in un semplice istrumento di mendicità. « Noi comprendiamo che un fanciullo il sabato sera domandi al « buon Dio, che faccia fare bel tempo la domenica, ma ammet- « tiamo meno che richieste di cotal natura sieno presentate alla « Divinità da persone adulte. Noi proviamo un certo imbarazzo « quando vediamo ordinare, dopo alcuni giorni di siccità su « questa o quella parte del territorio, la recita dell'*Oremus ad* « *pluviam petendam*. »

Vi è anche il seguento passo che in bocca ad un cattolico meraviglia non pocco :

« Se vi sono dei miscredenti più caritatevoli, più saggi di certi « credenti, non hanno essi un merito più eminente ancora, poichè « fanno il bene in modo affato distinteressato ? Cosi apparte- « nendo essi in grado cosi alto a quella Chiesa invisibile che « abbraccia quaggiù gli uomini di *fede* e sopra tutto di *buona* « *fede*, occuperanno, senza dubbio, alorchè splenderanno i giorni « della chiesa trionfante, i primi posti nelle dimore del padre « celeste. »

Non glà che a queste riflessioni non vi sia nulla da ridire, specie quando l'A. pare non concepisca altrimenti che *interessato* l'operare morale del credente. Si vede ch'egli è imbevuto della dottrina cattolica del guadagno del cielo per i meriti. Ma a parte questa ed altre restrizioni, da parte nostra, il linguaggio cosi

diverso da quello del *Sillabo* in un cattolico militante andava rilevato.

Già, il sig. Leone Chaine — curiosa contradizione ! — è un cattolico che crede nell'infallibilità del papa. Egli però è di una logica che non fa grinze allorchè rivolgendosi a quei che respingono l'infallibilità della *Chiesa*, dice :

« Noi non comprendiamo coloro che si sono separati dalla « Chiesa (romana) l'indomani del concilio (vaticano). Come si « può ammettere che coloro i quali hanno sempre creduto nel- « l'*infallibilità* dei Concilii possano provare sul serio una « ripugnanza ad ammettere quella del papa ? Considerando la « cosa a viste umane, non è più logico credere all'infallibilità « di un'assemblea che a quella di una personalità uniqua... Essi « ammettevano già un mistero che uomini soggetti ad errare « divenivano infallibili riunendosi » cioè, aggiungiamo noi, tirando la somma delle rispettive fallibilità loro.

Abbiamo detto che l'A. di questo libro ragiona bene. Ed è per questo che gli ultra-ritualisti della Chiesa anglicana sono dei candidati al papismo, ed è per questo che chi vuole realmente sbarrazzarsi del veleno ultramontano deve prendere un vomitivo completo.

U. I.

Kolnische Zeitung (*Gazette de Cologne*), 18 avril 1903.

m [*Schmarotzer-Andachten*] nannte Abbé Hemmer auf dem jüngsten eucharistischen Kongress in Bourges gewisse neuzeitliche Missbräuche im Katholizismus, die wegen ihrer sonderbaren Vorstellung des Uebermenschlichen unter menschlicher Gestalt und durch den mit ihnen verbundenen Schacher die wahre Religion entehrten. Zu diesen Glaubensauswüchsen werden die Uebertreibungen in der Verehrung des heiligen Antonius von Padua, des heiligen Joseph, der Unfug mit dem Prager Jesukindchen usw. gezählt. In der Sitzung der belgischen Kammer vom 1. April schilderte der Abgeordnete, Paul Hymans den Handel, der von den Ordensgenossenschaften mit Glaublenssachen betrieben wird, und verlas zu dem Zwecke eine Menge hierauf bezüglicher Ankündigungen...

Auch ein hervorragender katholischer französischer Schriftsteller, Léon Chaine, wendet sich in einer Schrift « Die französischen Katholiken und ihre gegenwärtigen Schwierigkeiten » mutig gegen Missbräuche der gedachten Art. In einem besondern Kapitel « Ueber gewisse neue Andachten » erwähnt er unter andern den « heiligen Expedit », der niemals gelebt hat, aber infolge eines schlechten Wortwitzes (expédier gleich beschleunigen) in dringlichen Angelegenheiten angerufen wird, ferner die sagenhafte « heilige Etupie »,der man gleichfalls in verschiedenen Gegenden Frankreichs hohe Verehrung zollt und klingende Opfer bringt, weil sie die Abfälle (étoupes) des Mais vor den Ratten schützen soll. Die Antonius-Verehrung in ihrer heutigen Gestalt erklärt Chaine, der sich übrigens als überzeugungstreuer Katholik bekennt, für das reine Nimm-und Gib-Spiel, und zum Beweis, wieweit der Fetischismus die Sittlichkeitsbegriffe verwirren kann, bernft er sich auf des Februarheft des französischen Josephsblattes (*Propagateur de la dévotion à saint Joseph*), vom Jahre 1899, worin es auf Seite 76 heisst : « Eine arme Nonne, die von ihrem Pfarrer belästigt wurde, wandte sich an den heiligen Joseph und bat ihn, dem heiligen Manne eine vorteilhafte Versetzung zu verschaffen, damit sie von einer unerträglich gewordenen Tyrannei befreit werde. Die Sache war schwierig, da der Pfarrer gerade nicht zu denen gehörte, um die sich die Pfarreien streiten. Der gute heilige Joseph fasste die Sache anders an :es kam plötzlich eine hübsche Bronschien-Entzündung, dre Pfarrer zog, nachdem er eine gute Beichte abgelegt, in die andere Welt, und Schwester Klara verfehlt, wenn sie ihren Rosenkranz für ihn streicht, nie, nach jedem Gesetze zuzufügen : Meinem guten heiligen Joseph besten Dank ! » Chaine versichert, dass mehrere Dutzend von Blättern ihren nach Millionen zählenden Schäflein solche Weide bieten, und kommt zu dem Schluss : « Weg mit diesem Handel zur Erreichung zeitlicher Vorteile, die man von dem oder dem Heiligen, der im Paradies eine bevorzugte Stellung einnehmen soll, gegen klingende Münze verlangt ; Weg mit diesen kleinen parasitären Andachten, die sich wie giftige Pilze am grossen Baume des Kreuzes angesiedelt haben ! » Wahrsagerinnen, Kartenlegerinnen und sonstige Personen, die im gewöhnlichen Leben die Leichtgläubigkeit anderer ausbeuten, werden bestraft. Leider verhallen die Stimmen eines

Hemmer, Chaine und Gleichgesinnter wirkungslos im Winde, denn die Zeiten, wo ein Machtruf die Verkäufer und Wucherer aus dem Tempel trieb, scheinen unwiederbringlich dahin zu sein. Unbegreiflich aber ist es, dass die kirlichen Behörden sich gegen den besprochenen Schacher nicht mit aller Kraft aufraffen, denn gerade dieser entfremdet eine Unzahl Gebildeter der Religion. (Dass es übrigens nicht der Katholizismus allein ist, auf dessen Boden solche Schmarotzerflanzen gedeihen, haben erst in den jüngsten Ostertagen die protestantischen Wallfahrten zu dem Grabstein des frommen Walderich bei Murrhardt in Württemberg wieder gezeigt, wo man gegen Geldspenden, die unter allerlei zauberhaften Formen um Mitternacht niedergelegt werden. Erhörung der verschiedensten Wünsche zu finden hofft).

Politiken (Copenhague), 21 avril.

MORGENBREV

Vi har faaet et nyt Tidsskrift, hvis Navn er *Varden*. Det har sin Særegenhed, idet det nemlig er katolsk, udgivet af katolske Præster og Lægfolk, beredt paa at behandle foreliggende Sager fra det nævnte kirkelige Standpunkt. Der er al Grund til at felge det med Interesse, saafremt det kan belære Læserne om, hvorledes Katoliker dommer om Tidens store Sporgsmaal eller det danske Samfunds mindre Anliggender.

Af det udkomme forste Hæfte er intet at slutte med Hensyn til fremtidig Værdi. Saadanne forste Hæfter plejer at mislykkes. Indtrykket er af megen Ungdom. Her er opdaget enung svensk Forfatter Erik Brogren, af hvem der offentliggores et Digt i hans Modersmaal og en Skitse i Oversættelse, begge lige ubetydelige. En tysk-dansk (?) Forfatter Verhein fortæller om Beseg hos rhinske Karteusermunke i nogle naive Ord, medens Dr. Krogh-Tonning i altfor spekulative Vendinger behandler Muligheden af Katolicismens og Protestantismens Sammensmeltning. Det Hele er ganske ligegyldigt og har ikke Bud til nogen Stromning herh jemme eller andensteds.

Maaske det derfor gaar an at anbefale til disse yngre Stridsmænd en lige udkommen Bog af en fransk Katolik Advokat Léon Chaine :*De franske Katoliker og deres nuværende Vanskeligheder.* Léon Chaine er en overbevist Katolik, en ivrig Troende, der viser den storste Ængstelse for det svageste Kætteri. Han tager ingen Afstand fra Dogmet om den pavelige Ufejlbarhed ; han er en Modstander af Kongregationsloven ;hvor han nævner en Forfatter som Zola er det med den dybeste Beklagelse over den usunde Literatur, hvis talentfuldeste. Udbreder han ar været — og alligevel er han bekymret,ja forarget over de franske Katolikers Optræden.

Det er Dreyfussagen, som bliver hans Udgangspunkt og som giver am Anledning til Forbavselse over, at Katolikerne som Parti sluttede sig til Anti-Dreyfusarderne. Han lægger sine Trosbrodre paa Sinde, at de ved at optræde som Forsvarere for en bestemt anti-republikansk Politik skaber den Anti-Klerikalisme, over livis Handlinger de saa bitterligt klager. Han giver af sit ganske Hjerte Zola, hvis Produktion han som sagt fordommer, sin Tilstuning, fordi han saa behjertet skrev sit store Anklagebrev. Han oprores over den Antisemitisme, der har gaaet i en stærk Bolge henover Frankrig ; intet synes ham mere ukatolsk, ureligiost, ukristeligt end denne. Han efterviser, at det dog ikke var Joder, der fortrinsvis forte Dreyfus' Sag, hvorimod blandt Forkæmperne for Katolikerne og Antidreyfusarderne fandtes som virksomst Presseorgan le *Gaulois*, hvis Redakter, Arthur Meyer, er Jode, og i hvis Redaktion adskillige Joder drev den vildeste klerikale Propaganda. Han giver dernæst en Række Eksempler paa, til hvilket Hojdepunkt katolsk Overtro kan naa. Han anforer et Blad, *Den hellige Josefs Propaganda*, hvor der fortælles folgende opbyggelige Historie : en Nonne blev slet behanlet af Præsten i Sognet, en haardhjertet Mand ; hun bad til Hellig-Josef, om han vilde forflytte Præsten, men dette var umuligt, thi andre Sogne skottede heller ikke om at faa ham ; « Hellig-Josef bar sig da anderledes ad, en god Bronkit arriverede, Præsten skriftede og modtog Sakramentet og gik til en anden Verden ; naar nu stakkels lille Soster Clara beder sin Rosenkrans, undlader hun ikke at tilfoje efter hvert *gloria patri :* Tak, min sode Hellig-Josef ! »

Dette Citat er blevet anfort i det franske Kammer for en Maanedstid siden under Folketingsmædenes Latter og forargede

Udraab. Der tilfojedes, at hint katolske Blad, efter at der var klaget over dets Manér ogsaa fra præstelig Side, reklamerede med, at det stadigt tiltog i Indtægt og Fremgang.

Léon Chaines Bog er overmaade lærerig. Den er skrevet med en gallisk Klarhed af et varmtfolende Menneske, der har Hjertet paa rette Sted og en udmærket Forstand. Han er Katolik og fordrer i Religionens Navn den yderste Udfoldelse af fri Borgerlighed.

TITUS.

Revue Bibliographique Belge (Bruxelles), 30 avril.

Un mauvais livre, moins par toutes les idées qu'il développe que par l'esprit qui l'anime et par les tendances dont il se fait le défenseur. M. Léon Chaine est dreyfusard, sémite, antinationaliste et démocrate à outrance, cela en dit beaucoup sur sa façon d'envisager les événements actuels .

Certes il y a, particulièrement sur la question des congrégations, des pages généreuses, éloquentes même et vigoureuses, mais on sent trop que pour l'auteur les catholiques de France sont responsables presque uniquement de la persécution qui les écrase. Il a pour l'Université des sympathies plutôt excessives et va jusqu'à écrire : «... Cela ne vaudrait-il pas mieux que d'encombrer les écoles militaires de leurs élèves ? » Et « cela » c'est, pour les catholiques, détourner leurs élèves de la grande Ecole normale.

Il a, en matière de philosophie et de théologie, des idées qui l'apparentent aux Loisy, et, en matière sociale, il admire M. le juge Magnaud et bien d'autres.

Bref ce volume n'est pas de ceux qui réconfortent, il est de ceux qui affaiblissent les énergies de résistance ou d'attaque et jettent dans l'esprit le sophisme et le doute.

V. DE BRABANDÈRE.

Rassegna nazionale (Milan), avril 1903.

— I cattolici francesi avranno certo i loro difetti, come li hanno i cattolici delle altre nazioni, ma sono almeno pieni di zelo nel discutere e nell'analizzare la loro situazione, che non è davvero rosea. Peccato che non abbiano tutti la forza di agire come l'hanno per discutere e si lascino cosi calpestare da poche decine di migliaia di massoni e da pochi ebrei. Di più la scissione è nel loro campo e ciò rende ancor più deboli i loro sforzi per resistere al comune nemico. E appunto su questa divisione dei cattolici, sulla posizione talvolta sbagliata che essi assunsero di fronte al pericolo, che si aggira l'interessante studio del Signor L. Chaine.

Cattolico convinto e praticante, ma di idee larghe e progressive egli mostra gli inconvenienti che ne sono venuti ai cattolici francesi nelle spinose questioni del militarismo, del nazionalismo e dell'antisemitismo. Il Chaine si professa favorevole al *ralliement* e dedica non poche pagine a dimostrare che in Francia si stava peggio sotto il governo del Re Cristianissimo, che dopo la rivoluzione. Non sappiamo se in questo avra del tutto ragione, ma siamo convinti invece che il governo del Signor Combes è uno dei peggiori per i cattolici francesi.

Il Chaine vorrebbe conservare l'attuale repubblica, ma vorebbe diventasse una repubblica di idee veramente liberali e religiose : forse egli non riflette che è più difficile riformare, che edificare di pianta. Senza un forte sconvolgimento che sbarazzi la Francia di tanti parassiti-massoni, che la tiranneggiano e ne monopolizzano le forze sarà ardua impresa per i conservatori e i cattolici conquistare il potere, che si lasciarono sfuggire di mano. Occorreranno altrimenti molta costanza, attività ed energia ; sopratutto bisognerebbe che molti leggessero il libro del Chaine e l'imitassero nella parola nell'azione.

E. S. Kingswan,
Comtesse Sabina de Parravicino di Revel.

La Suisse (Genève), 6 mai 1903.

... Voici une publication qui est en train d'accomplir son tour d'Europe, puisqu'on s'en est occupé, non seulement en France, mais en Angleterre et en Allemagne, en Italie et en Suisse, en Belgique et jusqu'en Turquie, sans compter qu'elle a eu l'honneur d'être citée, en sens opposé, il est vrai, à la tribune du Palais-Bourbon.

L'auteur a été, peut-être, le premier surpris du bruit qui s'est fait autour de son œuvre.

Avoué au Tribunal civil de Lyon, M. Chaine n'avait guère écrit, à ce jour, que pour libeller des actes de procédure, dans son importante étude, et les travaux de ce genre, quelque soin qu'on y apporte, ne prédisposent pas nécessairement au rôle d'écrivain.

Mais ils n'empêchent pas, non plus, Dieu merci, de réfléchir aux questions pressantes qui agitent la société où nous vivons, et de se créer en y réfléchissant des opinions que la connaissance des affaires, unie à l'expérience du monde, rend, quand l'intérêt égoïste ne s'y mêle pas, à la fois sérieuses et respectables.

M. Chaine est né et resté catholique.

Elevé au collège des dominicains d'Oullins, à la fondation duquel avait participé un de ses oncles, il a gardé intacte, sur les points fondamentaux, la foi que sa famille lui avait transmise et que l'éducation a fortifiée en lui.

Il se déclare fils obéissant de l'Eglise. Il en observe scrupuleusement le culte et les dogmes. Il croit fermement à l'infaillibilité du Saint-Siège. Il ne craint pas d'admettre les miracles, voire récents, quand le pouvoir ecclésiastique les a accueillis. Il blâme ouvertement les mesures dernièrement adoptées contre les congrégations, et ce sujet lui inspire même des pages éloquentes.

On dirait, en les lisant, qu'il avait présents à la mémoire les vers de Musset :

Cloîtres silencieux, voûtes de monastères,
C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer !
Ce sont vos froides nefs, vos pavés et vos pierres,
Que jamais lèvre en feu n'a baisés sans pâmer.

Nous voyons donc, du premier coup, à qui nous avons affaire : c'est un écrivain d'une sincérité absolue, d'un caractère indépendant, et, pour tout dire, d'une droiture qui attire d'elle-même.

Il y a profit à s'entretenir et à croiser la discussion avec les esprits de cette trempe, parce que, d'avance, on sait que l'arrière-pensée leur répugne, qu'ils sont antipathiques à la violence et que, s'il est permis de différer avec eux sur un plus ou moins grand nombre de solutions, on n'en sort pas moins de leur compagnie pénétré d'une estime qui est réciproque.

C'est même, qu'on me passe le mot, dans le parfum de loyauté délicate et de foncière bienveillance qui, du commencement à la fin, se dégage du livre de M. Chaine, que réside, en réalité, le charme que j'ai goûté à le lire, et que partageront certainement tous ceux qui voudront bien, à leur tour, en entreprendre la lecture.

* * *

M. L. Chaine ne songeait, dès lors, à rien moins qu'à se faire imprimer, quand éclata le procès Dreyfus, dont il a suivi les innombrables péripéties avec la patience éclairée d'un jurisconsulte familier avec toutes les difficultés qui, devant les conseils de guerre ou ailleurs, se dressent souvent sur le chemin de la Justice.

Il n'a pu croire, après avoir pesé soigneusement le pour et le contre, à la culpabilité de l'accusé.

Mais ce n'était encore là qu'une conviction individuelle.

Ce qui l'a particulièrement ému, c'est que, « dans ce procès colossal et monstrueux, qui a troublé et secoué notre pays jusqu'aux fondements, qui a sollicité l'attention du monde entier, et retenu, en quelque sorte, les regards de toute l'humanité sur le visage d'un seul homme, que les uns tenaient pour un coupable, et les autres pour un martyr », — « la masse des catholiques ait pris si imprudemment et si injustement parti pour les accusateurs que tant de circonstances devaient rendre, au moins, suspects. »

La condamnation de Dreyfus lui a apparu comme une défaite du droit.

Il s'est répété avec Kant : « Malheur à qui adopte cette maxime pharisaïque, — mieux vaut la mort d'un homme que la ruine de

tout un peuple, — car, quand la Justice disparaît, il ne vaut plus la peine que les hommes vivent sur la terre. »

Il se demande, avec inquiétude, « si l'on ne peut pas voir, dans ce qui se passe aujourd'hui, l'expiation de la conduite, en cette circonstance solennelle, de la majorité des catholiques français », et, évoquant la noble figure de Lacordaire, il lui fait dire, par une prosopopée qui n'est pas sans grandeur : « Catholiques, catho-« liques, vous avez laissé, sans protestation, voiler la statue de « la Justice ! Ne vous étonnez donc pas si l'on renverse celle de « la Liberté ! »

On conçoit aisément que, « dans cette ténébreuse affaire qui reste un épouvantail », l'âme généreuse de M. Chaine ait souffert de ce qu'il appelle « un déplorable et immense malentendu ».

Il convient s'être, maintes fois, dit intérieurement : « Ah ! si je savais manier une plume, le plus sublime des outils », et, « un jour, n'y tenant plus, il a saisi cet instrument d'affranchissement, pour libérer sa conscience », en proclamant hautement ce qu'il avait sur le cœur, à propos, non pas exclusivement du procès Dreyfus, qui n'a été, pour lui, que ce que les philosophes nomment la cause occasionnelle, mais de toute une série de « difficultés », qui, si l'on ne coupe le mal à sa racine, sont, à son avis, autant de danger menaçants pour l'influence et pour l'avenir du catholicisme.

L'ouvrage que nous signalons ne compte pas moins de dix-huit chapitres, pleins, du premier au dernier, de documents et d'idées, où sans se préoccuper d'un ordre inflexiblement logique, qui relierait étroitement chaque sujet à celui qui précède et à celui qui suit, mais aussi sans infliger au lecteur la moindre fatigue, l'auteur, qui est maître de soi et de sa langue, aborde courageusement l'ensemble de ces « difficultés », qu'il considère comme capitales, et sur lesquelles il appelle la sollicitude des catholiques.

Qu'on me pardonne, faute de mieux, de me réduire à l'indication des principaux de ces chapitres, — le militarisme et le nationalisme, où les catholiques se sont campés comme sur un terrain de combat ; — l'antisémitisme, que M. Leroy-Beaulieu qualifiait, et M. Chaine après lui, de « doctrine de haine » ; — le christianisme social et les conservateurs, où il invite ces derniers à tourner de plus en plus leurs sympathies vers les déshérités de la terre et à se prêter aux modifications qu'exige la présente

organisation du travail ; — les catholiques et le bon vieux temps, que bien des gens, dans le nôtre, regrettent vivement, et dont M. Chaine, après plusieurs historiens dont les recherches sont définitives, relève les iniquités ; — les catholiques et la liberté, l'éducation historique des catholiques, la timidité intellectuelle de certains catholiques, qui figurent parmi les parties les plus originales du livre, dans lesquelles notre écrivain s'attache à démontrer l'urgente nécessité d'un changement dans les méthodes d'enseignement qui jurent avec les besoins de la société du XXe siècle ; — certaines dévotions nouvelles, par exemple celles de saint Expédit, de sainte Etoupie, de saint Antoine de Padoue, « végétations parasitaires qui encombrent, défigurent et, finalement, compromettent la cause catholique », dont M. Chaine s'institue le défenseur, « et qu'il ne faut pas se contenter de réprouver, mais qu'il est bon de dénoncer comme des inepties criminelles », parce qu'elles reposent sur un trafic de faveurs temporelles demandées « contre argent comptant ».

Je me suis profondément intéressé à accompagner, dans les développements de sa pensée, un écrivain qui communique ainsi au public la substance de ses réflexions personnelles, qui le fait, envers chacun, sans aigreur, et dans le meilleur style, qui préfère les leçons de l'histoire et les déductions du raisonnement aux entraînements de la polémique et au fouet sanglant de la satire, qui ne baisse point pavillon devant les protagonistes de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy, de la Révocation de l'Edit de Nantes, des persécutions religieuses, en un mot, et qui, autant par tempérament propre que par sentiment des véritables exigences sociales, n'a jamais déserté la sphère de cette modération, qui est, d'après Voltaire, le trésor du sage.

. . . . . .

... Je présume même que M. Chaine abandonnerait volontiers un mot, trop usuel dans notre vocabulaire, c'est le mot de « tolérance », auquel, sans doute, il substituerait facilement celui de « respect ». Le droit de croire ce qu'on veut s'accommode mal avec ce qu'on entend par tolérance.

La tolérance implique une autorité dominante, de laquelle il dépend d'accorder, de refuser ou de ne permettre que sous des conditions déterminées. Qui dit « tolérer », suppose la faculté de défendre, ou les termes n'ont plus de sens.

Je crois me souvenir que Condorcet avait, quelque part, combattu cette doctrine, et il avait raison.

La déférence que l'on doit à toute manière de voir sincère, surtout dans le domaine sacré de la conscience religieuse, me paraît être l'antithèse de la tolérance proprement dite, et j'ai la certitude de ne pas donner, ici, des inclinations et des vues de M. Chaine, une interprétation inexacte, en affirmant que ce qu'il aime et ce qu'il professe, c'est moins la tolérance que le respect à l'égard des opinions d'autrui.

Il est de l'école des Anatole Leroy-Beaulieu et des Paul Viollet.

Je me persuade qu'il connaît par cœur les beaux vers de Sévère à Fabian, dans *Polyeucte*.

Il a assez vécu et assez lu pour tout comprendre et pour ne pas vouloir qu'on fît aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même, dans les régions de la pensée.

« Je suis, dit-il, resté passionnément épris de la justice et intimement attaché à la liberté. »

Ces deux lignes, sur lesquelles je m'arrête, sont, à mon sens, la meilleure épigraphe de son livre, « œuvre de concorde et d'apaisement ».

Elles inviteront à le lire quiconque se plaît encore aux problèmes moraux de notre temps et estime que la prospérité et la paix du monde terrestre ne consistent pas seulement dans la diffusion croissante des avantages matériels de l'existence, mais dans l'harmonie des esprits et dans la bonne volonté des hommes les uns envers les autres.

Le Matin (Anvers), 8 mai 1903.

LE BON VIEUX TEMPS

Nous avons déjà parlé du livre si intéressant de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Au moment où les journaux ultramontains dénoncent M. Combes, chef du cabinet français, comme une sorte d'antechrist, maudissent la République comme la cause directe des maux de l'Eglise et rappellent le « bon vieux temps » sur un mode attendri, il n'est

pas mauvais de montrer ce qu'un catholique convaincu pense de ce bon vieux temps, même au point de vue religieux. M. Chaine, notons-le, croit aux miracles de Lourdes, et, dans le chapitre même que nous allons analyser, il qualifie le XIIe siècle de « siècle sublime qui apporta au monde chrétien le chapelet, le scapulaire et surtout l' « Imitation de Jésus-Christ », ce livre mystérieux et presque divin ». On ne suspectera donc pas son orthodoxie et l'on voudra bien, dans le camp catholique, accorder quelque force au témoignage d'un homme qui, tout en étant fort religieux, n'entend pas abdiquer toute liberté.

M. Chaine commence par gourmander ses coreligionnaires du respect fétichiste qu'ils témoignent à la noblesse, alors que « les huit dixièmes au moins de ceux qui se parent aujourd'hui de la particule nobiliaire n'y ont aucun droit », et à la monarchie, alors que l' « histoire des rois est le martyrologe des peuples ». Cette parole est d'un conventionnel, constate M. Chaine, mais on ne la trouve pas trop exagérée quand on songe que l'évêque de Nancy, en ouvrant les Etats généraux, ne put s'empêcher de dire : « Sire, vous régnez sur un peuple martyr. » Le bon vieux temps !... Etait-ce celui, demande notre auteur, où Philippe le Bel envoyait un soldat brutal, Nogaret, souffleter de son gant de fer le pape Boniface VIII ? Etait-ce celui où saint Bernard écrivait : « Les dignités ecclésiastiques sont l'objet d'un honteux trafic..... ? Etait-ce celui où, selon le témoignage aussi autorisé du père Maumus, le cardinal de Bourbon possédait à lui seul un archevêché, quatre évêchés et six abbayes ou le cardinal Jean de Lorraine trois archevêchés, onze évêchés et dix abbayes ? M. Chaine ne craint pas d'ajouter : « Des catholiques ultra font entendre des plaintes aussi irrespectueuses qu'imméritées sur la façon dont se recrute de nos jours l'épiscopat français, qu'ils déclarent sous le joug d'un pouvoir athée ; qu'ils réfléchissent, et ils nous diront si les candidatures présentées par M. Dumay, directeur des cultes de la troisième République, ne valent pas celles qui étaient agréées par les représentants de l'ancienne monarchie ? »

Le bon vieux temps ? Passons tout de suite à ce que les bonnes gens appellent le grand siècle, dit M. Chaine, qui accumule ici les citations. Vauban écrit à Louis XIV « que la dixième partie du peuple est réduite à mendier, que cinq dixièmes ne valent

guère mieux, que trois dixièmes sont mal à l'aise et que le dernier dixième ne compte que cent mille familles, dont dix mille vraiment aisées ». Mme de Sévigné, dans une de ses lettres, raconte qu'à Rennes on a logé cinq mille soldats à qui l'on a permis de rançonner la population. Celle-ci, à qui l'on réclamait 100.000 écus, ne pouvant s'exécuter, Mme de Sévigné ajoute : « On a chassé et banni toute une rue, et défendu de les accueillir sur peine de vie, de sorte qu'on voyait ..... » Notons qu'il s'agit de troupes françaises logées chez des Français ! On croirait lire le récit d'une bourgade prise d'assaut au Maroc.

On connaît le passage de La Bruyère sur les paysans français au « grand siècle » ..... « Le royaume, écrit Saint-Simon en 1725, ressemble à un hôpital de mourants à qui on prend tout en pleine paix. » Massillon, le pieux évêque de Clermont-Ferrand, écrit en 1740 : « Le peuple de nos campagnes vit dans une misère affreuse, sans meubles, sans lit. Il n'a pour unique nourriture que du pain d'avoine qu'il doit s'arracher de la bouche pour payer les impositions. Les nègres de nos îles sont plus heureux. » Il est à remarquer — et cette remarque est de M. Chaine — que beaucoup de ces impôts n'avaient d'autre but que la satisfaction du caprice royal. Le fait est qu'on rançonnait des provinces entières pour gorger les favorites de ces rois que les catholiques français paraissent tant regretter !

La magnifique gestation de 1789, poursuit notre auteur, a abouti dans le sang des échafauds : mais la Déclaration des droits de l'Homme « est en parfaite conformité avec les doctrines évangéliques ; la Révolution française a orienté l'humanité sur des routes plus larges et plus sûres », et, en tout cas, « les horreurs de la Révolution ne durèrent que quelques mois, tandis que celles de la monarchie se prolongèrent pendant des siècles ». Vraiment, il faut que les catholiques français aient perdu la raison « pour regretter de ne plus être gouvernés par les descendants dégénérés de saint Louis ! »

M. Chaine démontre que, sous le règne de Louis XIV, comme sous celui de ses prédécesseurs, Rome fut fréquemment menacée d'une rupture, et qu'alors, plus qu'aujourd'hui, on eut à redouter l'institution d'une Eglise nationale. Quant à Napoléon, qui semble également l'idole de certains catholiques, n'a-t-il pas renouvelé l'attentat de Nogaret en faisant enlever Pie VII par ses

soldats et en l'emprisonnant ? Vit-il jamais autre chose dans la religion qu'un instrument de règne, le tyran qui, pour le motif le plus futile, « faisait enlever tous les élèves ecclésiastiques d'un grand séminaire pour les disperser dans ses régiments » ?

Bref, on voit, et cette réflexion est consolante, que le progrès de l'humanité est indéfini et que, même au point de vue religieux, le régime du cabinet Combes vaut encore mieux que celui de Napoléon ou de Louis XIV. Il était bon que cela fût constaté par un catholique sincère qui, tout en déplorant l'attitude du gouvernement français à l'égard des congrégations, est obligé de convenir que « le bon vieux temps » était bien pis.

BRABO.

La Gazette de Voss (Berlin), 9 mai 1903.

ZEITSCHRIFTEN UND BUCHERSCHAU.

— Léon Chaine hat ein Buch über « Die französischen Katholiken und ihre gegenwärtigen Schwierigkeiten » erscheinen lassen (*les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, Paris, A. Storck u. Comp. 414 S.). Diese Schrift ist schon deshalb nicht ohne Interesse, weil der Verfasser einem Kreise französischer Katholiken angehört, die das einen Hohn auf Recht und Gesetz bilbende Verfahren gegen den Hauptmann Dreyfus scharf verurtheilen, ja für eine unauslöschliche nationale Schmach erklären; die Entrüstung über den Antisemitismus, wie ihn die Mehrheit der Katholiken und Nationalisten in Frankreich bethätig, ist zum Ausgangspunkt dieser Betrachtungen gewählt. Chaine ist also ein verhältnissmässig vorurtheilsloser Katolik, der es z. B. auch für durchaus unangebracht hält, dass seine Glaubensgenossen der republikanischen Staatsform widerstreben, die sich das Land doch nun einmal gewählt habe. Er beharrt dei dem Glauben, dass auch der unwürdigste Priester fähig bleibe, « Gott und seine Vergebung vom Himmel herabsteigen zu lassen », aber er findet doch ; dass seine Kirche den Aberglauben mehr als billig begünstige. Er spottet über die heilige Oelflasche, die man in Reims bei der Salbung der französischen Könige benutzte und die vom Him-

mel stammen sollte, er findet, dass der heilige Jakob von Compostella, wenn nur die von ihm allein in Spanien gezeigten Reliquien echt sein sollen, eine ganz erstaunliche Anzahl von Fingern gehabt haben müsse, und er schätzt, dass alles angeblich vom Kreuze Christi herrührende Holz herreichen würde, um einige Fregatten zu bauen. Er beklagt, dass man beim Katholischen Geschichts-und Religionsunterricht in niederen und höheren Schulen bald durch Verschweigen, bald durch Entstellen den Thatbestand fälsche. Erfuhren dann die Bewunderer später das Richtige, so pflegten sie mehr über Bord zu werfen als sie dürften. Was helfe es, unterdrücken zu wollen, dass man einmal einen achtzehnjährigen Papst gewählt habe, nämlich Johann XII., 955-964, einmal sogar einen zwölfjährigen, nämlich Benedikt IX, 1033 bis 1048, oder was gewinne man, wenn das schändliche Leben Alexanders VI., die Gräuel der Inquisition, den traurigen Prozess gegen Galilei beschönige ? Es werde nicht schaden, wenn der Vatikan seine Kunstschätze den europäischen Museen überlasse, und wenn der pontifikale Prunk, der den Papst umgebe, eine Einschränkung erfahre. Es wird mit dem Buche, das diese und ähnliche Reformgedanken entwickelt, so gehen wie mit vielen seinesgleichen : halten die kirchlichen Oberen es für unbedeutend und wirkungslos, so ignoriren sie es ; schreiben sie ihm aber eine ihnen gefahrdrohende Wirkung zu, so werden sie den Verfasser zum Widerruf auffordern, und dieser Aufforderung wird er, der ein guter Sohn seiner Kirche sein und bleiben will, höchst wahrscheinlich nachkommen. In jedem Falle aber ist das Buch ein Zeugniss dafür, dass der liberalere Katholizismus sicht auch in Frankreich regt.

Max Nordau.

La Cronaca Novarese (16 mai 1903).

ORGANO UFFICIALE DEL COMITATO DIOCESANO DI NOVARA

La Cronaca Novarese... a Lione.

... questo libro che ha per titolo *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Paris,Storck, 1903),fece molto rumore;

tanto che in un anno solo già se ne spacciarono cinque mila copie. E a dir vero lo merita come appare da questo giudizio che ne dà il « Bullettino religioso della Diocesi di Tarantasia » al quale noi pare sottoscriviamo, con qualche riserva però.

« Se voi volete, così il Bullettino, indovinare la potente attrattiva di questo libro, gettate anzitutto, uno sguardo sull'intitolazione dei capitoli : Militarismo — Nazionalismo — Antisemitismo — I cattolici e il buon tempo antico — Certe divozioni nuove — L'educazione storica dei cattolici — I Dreyfusardi — I decreti Combes — Il Clero regolare e le Congregazioni. — Io vi accerto che, quando avrete cominciata questa lettura, interessante come un romanzo dei più drammatici, voi andretesino al fondo delle 400 pagine del volume. Solo che dovete aspettarvi di essere un po' sconcertato dall'autore, se voi siete refrattario, vale a dire amico dei vecchi pregiudizii, della *routine* e delle opinioni che non hanno fondamento. Tutte queste anticaglie, per nulla meritevoli di venerazione, vanno in frantumi sotto i colpi di piccone del signor Chaine. Questo libro è detinato a riformare la mentalità di molti uomini dabbene. »

Con qualche riserva però, abbiamo detto. Perchè è verissimo che i conservatori francesi non furono certo benemeriti della causa cattolica, tenendo bordone al militarismo, all'antisemitismo, al nazionalismo, alle agitazioni dinastiche ; fecero male a combattere così accanitamente l'idea felicissima del Lavigerie e di Leone XIII dell'adedire tutti senz' altro alla forma presente di Governo, che a tutti è aperta e può sempre, quando il popolo lo voglia, essere cristianeggiata tanto quanto una monarchia ; fecero male osteggiando la democrazia, non solo nel campo politico, ma anche nel campo sociale ; fecero male ad accamparsi contro il Dreyfus, come se un ebreo non potesse essere innocente. Tutto questo è vero ed è ben detto.

Lo Chaine parla pure assai bene dell'infallibilità pontificia e delle benemerenze delle Congregazioni religiose, alle quali, come un mastino che esce di catena, da ora la caccia quel pazzo furioso, che le elezioni politiche del 1902, rovinate dall'atteggiamento dei conservatori, hanno messo sul collo al popolo francese. Anche le marachelle e le delizie dell'*ancien regime* (quando le cose andavano *bene*), Leone Chaine sa mettere in così bella vista, che è un'edificazione a leggerle. Siamo con lui eziandi nel condannare

quell'ostilità *a priori* contro la critica biblica e storica e in genere contro ogni novità, che troviamo tra gli antiquarii anche in Italia.

Ma non è a dissimulare, che l'autore è troppo ottimista nel giudicare le novità introdotte dalla Rivoluzione francese e dal liberalismo, che le tenne dietro ; ed è teologicamente e filosoficamente poco esatto nel teorizzare intorno a materie, che ai laici non possono essere troppo famigliari. Vi sono per es. delle divozioni per sè stesse razionali, sebbene nell'applicarle la gente rozza possa renderle superstiziose : come quella del pane di San Antonio. Si dovrà adunque, senza distinguere tra cosa e cosa, condannare la divozione stessa ? Egualmente la libertà per tutti (anche pei buoni !) e di tutto (anche della verità) nelle circostanze prenseti, massime in Francia, è certo un'ideale *relativo*, ma è un liberaleggiare (nel senso eterodosso di questa parola) il presentarlo come ideale *assoluto*, quantunque non sia mai desiderabile l'intolleranza. Anche la strana idea del trovar troppo bello il Vaticano è idea un po'da *patarino*.

Del resto, fatte queste riserve e tenuto conto della circostanza, che l'autore di esso non è un teologo, il libro è buono e, massime in Francia, assai opportuno.

BIBLIOFILO.

L'Indépendance Belge (Bruxelles), 20 mai 1903.

LETTRE DU VATICAN

Rome-Vatican, 14 mai.

Le pape recevait dernièrement en audience un groupé de pèlerins français, qui lui ont été présentés par l'évêque de Beauvais. Dans l'adresse lue par l'évêque, comme dans la courte réponse du pape, il n'y eut pas l'ombre d'une allusion aux événements religieux de la France. Au Vatican, on est prudent .....

Quelle que soit l'opinion sur l'avenir du catholicisme en France, ou sur l'attitude à prendre en face des décisions de M. Combes et des Chambres, on est d'accord à opiner dans l'entourage du pape et du secrétaire d'Etat que les catholiques français ont la plus grande part de responsabilités et que par leurs inter-

minables querelles ils ont provoqué la revanche. En mêlant la politique à la religion, en confondant le catholicisme avec les partis antirépublicains, ils ont manqué de prudence, bien plus, ils ont refusé obéissance à leur chef suprême, le pape. Sous toutes les formes, prévoyant pour ainsi dire l'avenir, Léon XIII, soit par des encycliques, soit par des lettres de la secrétairerie d'Etat, soit encore dans les conversations privées, exhortait le clergé et les fidèles de France à ne point identifier la religion avec les partis politiques, à ne point faire d'elle un drapeau à l'usage des factieux .....

... Chacun accusait l'autre d'être la cause du mal et Léon XIII, le premier, dominant tout ce bruit, s'écriait : « Si nos conseils avaient été écoutés par les catholiques français, on n'en serait pas à ce point. »

.....

... Les avertissements n'ont pas manqué, mais au Palais apostolique la vérité est lente à pénétrer, les nuages d'encens offusquent la vue et faussent complètement l'odorat.

Comme le démontre très bien M. Léon Chaine dans son récent ouvrage *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, en France, les catholiques n'ont cessé de se mettre à la remorque du militarisme, du nationalisme, de l'antisémitisme, ou encore se sont continuellement rattachés « au bon vieux temps » de la monarchie, sans avoir l'intelligence de l'évolution produite en France.

Ce livre, qui vient de paraître il y a peu de semaines, a été assez répandu dans le monde ecclésiastique de Rome et n'a pas manqué de produire une certaine impression.

L'auteur, catholique convaincu, et même militant, dit à ses frères dans la foi de bien dures vérités.

Le militarisme ? En a-t-on abusé dans la chaire catholique, de ce Dieu des armées et de toutes les chevauchées oratoires où souvent l'on fait jouer à Dieu un rôle de duplicité, car des deux côtés on l'invoque pour obtenir victoire et souvent ceux qui ont raison ne sont pas ceux qui l'obtiennent.

Le militarisme soutenu à outrance a produit la fameuse alliance du sabre et du goupillon, dans laquelle le clergé s'est laissé enchaîner à force de phrases oratoires dans le genre de celles que le jésuite Coubé prononçait à Lourdes.

De cette alliance de la soutane et de l'uniforme est issu le nationalisme, dans lequel encore les catholiques français ont entraîné leur Eglise. Il y a différence entre un bon citoyen bon patriote et un nationaliste dont tout le patriotisme consiste à crier dans les rues et à susciter des haines de parti. Tel qu'il s'est formé, le nationalisme n'est, en France, qu'une conception étroite du patriotisme vrai et les catholiques, avant tous les autres, devaient s'en abstenir, comme le fait justement remarquer M. Chaine. « Le catholicisme est une Internationale sublime ; chaque membre de cette association, mieux que cela, de cette communion, ne ressemble-t-il pas à ce citoyen de l'ancienne Rome qui, si loin qu'il égarât ses pas, portait avec lui, dans son nom seul, la grandeur, la puissance, la majesté du peuple romain, et ne doit-il pas proclamer, lui aussi, que, sans rien renier de sa patrie particulière, il ne prise rien tant que l'honneur d'appartenir de cœur et d'âme à une patrie plus haute et plus vaste, à l'Eglise universelle ? »

C'est donc à tort, selon l'auteur, que les catholiques jettent l'accusation de mauvais patriotes à la tête de ceux qui ont comme eux un idéal universel.

L'amour du panache qui distingue les nationalistes catholiques leur a attiré la sympathie et le concours des femmes qui ont organisé la fameuse *Ligue des femmes françaises*, mais là encore, tout est basé plutôt sur des paroles que sur des faits, on ne peut plus ressusciter des Clotilde, des Blanche de Castille, etc., car il n'est plus possible de refaire dans la nation française l'unité de foi religieuse et encore moins accepter une religion d'Etat, puisque la religion ne rencontre plus la libre adhésion de tous les Français.

Voilà des choses qu'on ne semble pas comprendre au Vatican et les utopies en vertu desquelles on ne cesse de proclamer la France « la fille aînée de l'Eglise » ont produit bien des déceptions. Elles ont même fait pactiser un grand nombre de catholiques français avec l'antisémitisme qu'on devait repousser en vertu des lois de charité et de liberté de conscience.

Toute la religion catholique n'est-elle point basée sur les livres sacrés des juifs, et si l'on jette à la tête des israélites actuels les prescriptions de ce ténébreux recueil de lois, préceptes et rites, qui se nomme le *Talmud*, on agit sottement et même sans la

moindre vergogne. Si les sémites nous rendaient la pareille, ils trouveraient dans les écrits de nos docteurs, commentateurs et même chez nos pères de l'Eglise des propositions tout aussi exagérées, sottes et condamnables que chez les rabbins du *Talmud*. Les scolastiques avec leurs sophismes, sont allés bien plus loin que les rabbins et c'est bien heureux pour eux qu'on ne s'arrête plus à feuilleter leurs indigestes volumes. Le jésuitisme n'a-t-il pas enseigné avec quelques restrictions mentales des choses dignes des galères ?

« Les catholiques se sont montrés en masse hostiles à la cause de Dreyfus. C'est aussi parmi eux que se recrutent le plus grand nombre de militaristes, d'antisémites et de nationalistes », dit M. Léon Chaine, et il ajoute : « Les mêmes sentiments qui les ont poussés instinctivement de ces côtés de l'opinion sont encore ceux qui retiennent leurs regards fixés sur les drapeaux exilés de la monarchie ..... »

On a été bien étonné à Rome en voyant que l'opinion publique en France ne se soit pas prononcée plus vigoureusement en faveur des religieux. On ne se rendait pas compte de cette antipathie des classes laborieuses qui voient dans le prêtre un ennemi et dans le moine un fainéant, intriguant tous deux et vivant d'*oremus*. Le concept populaire peut être taxé de fausseté, il n'en existe pas moins et l'on n'en a pas assez tenu compte à Rome où l'on espérait toujours que la réaction se ferait. Les élections ont prouvé le contraire et le gouvernement peut aller en avant dans son anticléricalisme, sans être arrêté par la masse du peuple.

Les catholiques de France se sont réduits à l'impuissance, en grande partie par leur propre faute.....

On dit que Léon XIII a essayé d'intervenir en s'adressant directement à M. Loubet pour lui exposer les difficultés de la situation et pour le supplier d'intervenir autant que possible. La démarche du pape ne peut guère obtenir de succès. Le président de la République est chef du pouvoir exécutif, premier magistrat de France, mais il n'exerce aucun pouvoir direct de gouvernement. Il a pour cela des ministres responsables avec lesquels il doit être d'accord.

Il y a dix ans, en France, on pouvait croire à un vrai renouveau catholique. Les esprits les plus éclairés eurent un moment d'illusion, on se disait que le catholicisme se dépouillerait des vieilles

défroques, renoncerait à tout ce jésuitisme faux et délétère qui lui donnait les apparences d'un parti plutôt politique que religieux.

C'est à cette époque que des protestants comme M. de Pressensé se rapprochèrent de l'Eglise catholique, croyant qu'un esprit nouveau rendrait l'Eglise conforme à la simplicité, à la droiture et à la charité de son fondateur. Les illusions ont passé bien vite et ceux-là mêmes qui s'étaient montrés disposés à un rapprochement se sont éloignés.

L'heure des déceptions est venue, on la doit à l'intransigeance d'un parti qui voudrait dominer par la force et qui ne sait même plus se mettre à la hauteur des temps modernes. Voilà ce qu'on devrait sincèrement étudier au Vatican pour comprendre la situation en France.

La Gazette de Cologne, 30 mai 1903.

EIN FREIMUTIGER KATHOLIK

Herr *Léon Chaine, Anwalt (avoué) in Lyon*, ein gläubiger Katholik, hatte zur Zeit des Dreyfushandels durch die Veröffentichung eines offenen Briefes an einen französischen Bischof Aufsehen erregt. Es gibt unter den Katholiken mehr Leute, als man glaubt, die in dieser Angelegenheit nicht mit der Masse heulten, so behauptet er, und er weiss auch eine Anzahl hochgestellter Geistlicher und Laien namhaft zu machen, die in der « Katholischen Vereinigung fur die Verteidigung des Rechts », der er selbst angehört ebensogut für die « Wahrheit und Gerechtigkeit» gekämpft haben wie Bernard Lazare, Trarieux und Zola. Mit grösserm Nachdruck und ausführlich behandelt Herr Chaine jetzt in einem Buche : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (Paris, A. Storck et Cie), eine Reihe von Tagesfragen und die Stellung der Katholiken dazu mit einem Freimut, der im katholisch-politischen Lager aller Länder, und nicht zum wenigsten unter den deutschen Ultramontanen, eine Seltenheit geworden ist.

Da wird zuerst der « Militarismus » behandelt. Schon Montalembert hatte auf das Kartell der Wachtstube und der Sakristei hingewiesen. Gegenwärtig lautet das Schlagwort : « Bündnis des Säbels und des Weihwedels. » Herr Chaine ist kein Freund von dieser Erscheinung und geht radikal zu Werke, indem er sich mehr oder weniger als Abrüstungsapostel bekennt. Die militärischen Metaphern, mit denen die Kirche verherrlicht wird, sind ihm ein Greuel. Der Jesuit P. Coubé hielt im Jahre 1901 eine Rede, die mit folgender Aufforderung an die Wähler schloss : « Auf sum Kampf, unter dem Labarum des heiligen Herzens ! Ein Labarum ist kein Friedenszeichen, sondern ein Kriegsbanner. » Diese Rede, die der Bischof der betreffenden Diözese nicht zu unterdrücken vermocht hat, hatte die Wirkung, dass einige schwankende Senatoren sich entschlossen,für Waldeck-Rousseau Vereinsgesetz zu stimmen. Die Katholiken haben ferner kein solches Monopol auf den Patriotismus, wie sie es in Frankreich beanspruchen, und es wäre wohl an der Zeit, die Gleichung zwischen der Nationalität und der Religion ein- für allemal fallen zulassen. Die Verquickung von Religion und Politik hat in der frühern Geschichte zu Ausschreitungen geführt, die im Namen der Staatsreligion begangen wurden. Man kann sie bedauern, aber man muss ihnen Rechnung tragen, denn sie wirken noch immer nach. Aber Nationalität und Religion decken sich heutzutage in Frankreich nicht mehr. Besonders dem Antisemitismus geht Herr Chaine scharf zu Leibe. Mit bitterm Hohn uberschüttet er seine Religionsgenossen, die an den Ritualmord und andere Geschichten glauben, die nicht etwa auf Holzpressen des 15. Iahrhunderts in Holland, sondern in unsern Tagen auf Rotationsmaschinen gedruckt werden. Auch die angebliche systematische Gemeinschaft der Juden,Protestanten und Freimaurer im Hass gegen die Katholiken verweist er mit Recht in das Reich der Fabel.

Mit besonderm Interesse sind wir den Abschnitten gefolgt, in denen der Verfasser die Auffassung der Katholiken von politischen, geschichtlichen und wissenschafftlichen Fragen abkanzelt. Viele möchten in der Politik wie in der Religion eine einzige Herde unter einem einzigen Hirten zusammenscharen. Dem widerstreben solche Gläubige, die sich in allen ausserhalb des kirchlichen Gebietes liegenden Fragen ihre Unabhängigkeit bewahren und die alte theologische Regel anrufen : In dubiis libertas, in zweifelhaf-

ten Dingen Freiheit. Wogegen andere in ihrem Drang nach Autorität und Gehorsam finden, dass es immer noch nicht genug unverständliche Dinge gibt, an die man glauben muss, immer noch nicht genug Befehle, denen man sich unterwerfen soll. Für solche Katholiken müste die Kirche Vorschriften auf Vorschriften und Dogmen auf Dogmen häufen. Sie glaubten in ihrer Abhänglichkeit an das Staatskirchentum, der Graf von Chambord müsse ihnen das Heil bringen. Vor dreissig Jahren hing das Bild dieses Prätendenten in jedem Pfarrhaus neben dem Christi und der heiligen Jungfrau, und den Republikannern konnte das natürlich nicht entgehen. Die Ueberkatholiken, die so an der alten Zeit hängen, vergessen die Jahrhunderte lange Knechtschaft der Monarchie, aber machen viel Aufhebens von den Greueln der Revolution, die doch nur einige Monate dauerten. Sie schimpfen auf die Bischöfe der dritten Republik, bedenken aber nicht, was für lose Gesellen in der guten alten Zeit auf die bischöflichen Stühle gesetzt wurden. In den kirchlichen Unterrichtsanstalten wird die wahre Geschichte verschleiert, mit der Wirkung, dass die Schüler später umlernen und sich dann aus Aerger über den an ihnen geübten Betrug von der Kirche abwenden. Waren doch nicht weniger als sieben Mitglieder des Kabinetts Waldeck-Rousseau, darunter dessen Präsident, ehemalige Klosterschüler. Warum soll denn die Kirche die Wahrheit über schlechte Priester und schlechte Päpste verhehlen ? Man kennt die Geschichte von dem Juden, der zum Christentum übertreten sollte. Der Geistliche, so erzählt Boccaccio, der die Bekehrung übernommen hatte, wollte jedoch ein ernstes Werk verichten und verlangte, der Jude solle sich vorher in Rom umsehen. Das geschah, und er kam von der Wahrheit des Christentums überzeugt zurück, denn, sagte er : « Jene Leute tun alles, um die christliche Religion zugrunde zu richten, und wenn sie fortbesteht, so ist das ein Beweis, dass nur der heilige Geist Wunder zu wirken vermag. »

Auch den rein kirchengeschichtlichen Dingen sollte man offen gegenüberstehen. Warum darf nicht allgemein gesagt werden, dass in den ersten christlichen Jahrhunderten die Bischöfe und Priester heirateten, und dass die Ohrenbeichte erst 1215 durch das Lateranische Konzil eingeführt wurde ? Die Kirche ist zwar unveränderlich, aber nicht unbeweglich. Sie zeigt ihre Beweglichkeit leider zu oft in der Einführung neuer Kulte. Mit dieser

Vergröberung geht Herr Chaine hart um ; wir haben seiner Aeusserungen hierzu im einzelnen an anderer Stelle schon gedacht. Was er von dem « Parasitenwuchs, den Giftpilzen, die auf dem ehrwürdigen Kreuzesbaum emporschiessen » sagt, ist so scharf, dass es in Deutschland denjenigen zu denken geben müsste, die bei jedem Anlass, und leider hier und da mit Erfolg, den § 166 St. G.-B.anrufen, in Fällen, die der Gesetzgeber gewiss nicht gemeint hat. An einer Stelle drückt er sich nicht viel anders aus als einer unserer berühmtesten deutschen Ethnographen bei der Besprechung des mittelafrikanischen Fetischdienstes, und nebenbei äussert er sich über die vielen Reliquien vom heiligen Kreuz und « die Röcke unseres Herrn, die uns etwas sehr zahlreich und zu lange erhalten vorkommen ».

Die geistige Aengstlichkeit gewisser Katholiken und ihre Rückständigkeit in den wissenschaftlichen Fragen veranlasst Herrn Chaine zunächst zu folgenden Aeusserungen mit Bezug auf die Bibel : « Es war namentlich ein grosser Irrtum, in der Bibel zu suchen, was nicht darin war und nicht darin sein konnte. Obschon eine Offenbarung, bietet die Bibel sich nicht als ein Lehrbuch der Astronomie und der Naturwissenschaft dar. Sie enthält hohe sittliche Lehren, sie offenbart Wahrheiten geistiger und metaphysischer Art in einer Sprache, welche die Zeitgenossen zu reden und zu verstehen vermochten. « Während nun Gelehrte wie der verstorbene Mgr d'Hulst und nach ihm Bischof Le Camus von La Rochelle die Offenbarung in der Bibel wur einschränkend anerkennen, fürchtet die Mehrzahl der Katholiken die freie Forschung, obschon sie nach Chaines Auffassung die ewigen Wahrheiten der Religion nicht umstossen wird. « Wenn einmal festgestellt werden sollte, dass andere Planeten bewohnt sind, wie werden diese Furchtsamen dastehen ? »

Freiheitsliebe und Duldsamkeit sind bekanntlich nicht die Haupttugenden der Klerikalen in Frankreich — und anderswo. Den bekannten Ausspruch Louis Veuillots : « Wo wir in der Minderheit sind, da verlangen wir Freiheit nach euren Grundsätzen, wo wir aber die Mehrheit haben, da verweigern wir sie euch nach den unsrigen », wollen die Klerikalen als unbequem wegleugnen. Aber Herr Chaine weiss, dass er echt ist, nur hält er ihm entgegen, was der berühmte Kanzelredner Lacordaire, auch ein Republikaner, den Katholiken einmal feierlich zurief :

« Wenn ihr die Freiheit für euch wollt, müsst ihr sie für alle Menschen und in allen Himmelsgegenden wollen. » Freilich, wenn es auf die Tat ankommt reden die Führer der Katholiken eine Sprache, die nur an Veuillot anklingt. Als im Jahre 1871 die Republikaner die juristische Persönlichkeit für die bürgerlichen Vereine verlangten, stiessen sie sich an der Weigerung der konservativen Mehrheit der Nationalversammlung, jetzt aber haben die Klerikalen in gewissem Sinne mit dem Vereinsgesetz, das die grösste Zahl ihrer Klöster unmöglich macht, die Quittung dafür erhalten. « Wenn man bedenkt », schreibt Chaine, « dass von 1871/75 die Konservativen über sämtliche staatlichen Aemter geboten, von der Präsidentschaft der Republik an bis zum letzten Flurschützenamt, dass die stets dienstbeflissene Armee der Beamten ihnen zu Willen war, welche Fehler und Ungeschicklichkeiten müssen sie da verschuldet haben, um bis zum letzen Mann aus dem Besitz einer Macht vertrieben zu werden, welche die Umstände ihnen verliehen hatten und zu der sie alle Zugänge besetzt hielten ! » Es war ja einer der Ihrigen, der Präfekt des Rhonedepartements, « Prokonsul » Ducros, der an den Mauern seiner Satrapie Erlasse anschlagen liess, wonach die Leichen derer, die ohne geistlichen Beistand begraben werden sollten, morgens früh wegzuschaffen waren, zur Stunde, wo die Strassenkehrer ihres Amtes walten. Geistige Duldsamkeit wird nicht minder häufig versagt. Herr Chaine erinnert an den alten Spruch : *opportet hereses esse*, Ketzereien muss es geben, damit die Religion durch Widerspruch geläutert wird. Das lässt die Mehrheit der Klerikalen indes nicht gelten : Männer wie d'Hulst sind selten, die verkünden, dass es ausserhalb der Kirche gute Menschen gibt, die man zur unsichtbaren Kirche rechnet. Das ist, sagt Herr Chaine, der wahre Geist des Christentums, der nicht hinter jedem Abfall von der Kirche ein geschäftliches Interesse sucht, und gefolgt sind.

Die letzten Abschnitte enthalten eine Verteidigung der Orden : sie bringt nichts Neues, wir können sie daher übergehen. Wir wissen nicht, wie die deutschen Klerikalen die verschiedenen Aeusserungen des Herrn Chaine aufnehmen werden. Ihre Blätter sind nicht selten, wenn es auf eine Kritik der Klerikalen in Belgien und Frankreich ankommt, von einer verblüffenden Offenherzigkeit. Das verhindert nicht, dass sie in inländischen

politischen Dingen sich ebenso freiheitsfeindlich und unduldsam zeigen wie ihre französischen Gesinnungsgenossen, und dass die bildungs freundlichen Elemente der Partei, die der Geschichtsforschung und der Entwicklungsgeschichte offen ins Auge schen wollen, beim ersten Vorgehen mundtot gemacht werden. Auf den Katholikentagen wird für freie Forschung geschwärmt, aber wenn ein katholischer Gelehrter die schönen Aussprüche in die Wirklichkeit umsetzt, fallen die Mameluken seiner Partei über ihn her. Es hilft eben nichts, die Religion ist dem Ultramontanismus nichts als die dienende Magd rein politischer Bestrebungen, darum muss sie so massiv und niedrig wie möglich gehalten werden, dem klerikalen Despotismus ist der Kadavergehorsam des Ungebildeten gerade recht. Was sollen ihm Priester, die forschen und lesen, die mit den Seelen auch die Köpfe ihrer Gemeinde zu fördern suchen in dem Glauben, dass der einen nicht schaden könne, was dem andern zuträglich ist ? Er braucht Priester, die herschen können und die irdische Macht der Kirche mehren. Die denkenden Katholiken sind ihm Feinde der Religion, weil sie dem unumschränkten Machtbereich des Klerikalismus Abbruch tun müssen. Er duldet nur eine Wissenschaft, die der Priestergewalt neue Scheingründe für ihre Herrschaftsbestrebungen und neue Sophismen liefert, den kleinen Umkreis unseres Wissen einzuengen, das reine Licht unserer Erkenntnis zu trüben. Darum geht er der Aufklärung mit jedem rechten und jedem schlechten Mittel zu Leibe. Auch Herrn Chaine ist es nicht besser ergangen, die zünftigen Katholiken haben ihn beinahe wie einen Ueberläufer behandelt. Wir aber müssen ihm als einem unverdächtigen Zeugen ganz besonders für eine Wahrheit dankbar sein, die hierzulande geflissentlich verhüllt wird, für die Feststellung der besondern Freiheit, der die katholische Kirche sich in unserm Vaterlande erfreut : « Die französischen Katholiken », schreibt er, « die sich früher nach einer Freiheit wie in Amerika oder England sehnten, werden bald dahin gelangt sein, nach einer Freiheit wie in Preussen zu rufen. »

Le *Volks-Zeitung* (Berlin), 27 juillet 1903.

EIN WEISSER RABE UNTER DEN SCHWARZEN.

Vor kurzem ist in Paris ein Buch erschienen unter dem Titel : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, das nach mehr als einer Richtung ein besonderes Interesse verdient. Zunächst beanspruchi schon die Person des Verfassers ein Eingeben auf die gerade zur rechten Zeit veröffentlichte Schrift : sie enthält die Gedanken und Meinungen eines Mannes, der zur Zeit des Dreyfus-skandals auf der Seite der führenden Geister Frankreichs im Kampfe um die Wahrheit gegen Intoleranz und Bosheit stand und neben Bernard Lazare,Trarieux und Zola öffentlich für den Unschuldigen auf der Teufelsinsel eintrat. Und dieses Eintreten war um so verdienstlicher und, wie man leider hinzufügen muss, um so auffälliger, als es eine rühmliche Ausnahme bildete : *Herr Léon Chaine, Anwalt in Lyon*, der Verfasser unseres Buches, gehörte zu den wenigen Männern, die, trotzdem sie überzeugte und gläubige Katholiken waren, doch den für damalige Verhältnisse nicht zu unterschätzenden Mut besassen, nicht mit der Masse zu heulen. Der hochherzigen Gesinnung,von der ein zur Zeit des Dreyfushandels veröffentlichter offener Brief des Anwalts Chaine an einen französischen Bischof Zeugniss ablegt, entspricht desselben Mannes Buch, das, wir wiederholen es, von einem gläubigen Katholiken geschrieben, so vortreffliche Lehren und Wahrheiten enthält, dass man nicht nur in Frankreich aus seiner Lektüre die richtige Nutzanwendung und die nötigen Lehren zichen kann.

Mit schneidender Schärfe zieht der Autor gegen die Unduldsamkeit der Klerikalen zu Felde. Er erinnert an den klerikalen unbequemen Ausspruch Louis Veuillots : « Wo wir in der Minderheit sind, da verlangen wir Freiheit nach euren Grundsätzen, wo wir aber die Mehrheit haben, da verweigern wir sie euch nach den unsrigen,und hält ihnen den Ausspruch des republikanischen Kanzelredners Lacordaire vor, der den Katholiken einmal feierlich zurief : « Wenn ihr die Freiheit für euch wollt, müsst ihr sie für alle Menschen und in allen Himmelsgegenden wollen. « Tatsächlich haben aber die französischen Katholiken von der Freiheit in

ihrem Sinne einen Gebrauch gemacht, für den sie jetzt in dem Vereinsgesetz die Quittung erhalten haben.« Wenn man bedenkt », schreibt Chaine, dass von 1871 bis 1875 die Konservativen über sämtliche staatlichen Aemter geboten, von der Präsidentschaft der Republik an bis zum letzten Flurschützenamt, dass die stets dienstbeflissene Armee der Beamten ihnen zu Willen war, welche Fehler und Ungeschicklichkeiten müssen sie da verschuldet haben, um bis zu dem letzten Manne aus dem Besitz einer Macht vertrieben zu werden, welche die Umstände ihnen verliehen hatten und zu der sie alle Zugänge besetzt hielten. »

Mit grosser Offenheit geisselt Chaine die auch bei uns von einsichtsvollen Katholiken zugegebene Rückständigkeit ihrer Religionsgenossen in wissenschaftlichen Dingen im allgemeinen und in den durch die modernen Forschungen auf neue Grundlage gestellten naturwissenschaftlichen Disziplinen im besonderen, sowie die Aengstlichkeit, mit der sie sich um die Resultate und Konsequenzen der exakten wissenschaftlichen Unterssuchungen herumzudrücken suchen. « Es war », sagt Chaine, « namentlich ein grosser Irrtum, in der Bibel zu suchen, was nicht darin war und nicht darin sein konnte. Obschon eine Offenbarung, bietet die Bibel sich nicht als ein Lehrbuch der Astronomie und der Naturwissenschaft dar. Sie enthält hohe sittliche Lehren, sie offenbart Wahrheiten geistiger und metaphysischer Art in einer Sprache, welche die Zeitgenossen zu reden und zu verstehen vermochten ». Während Gelehrte, wie der verstorbene Msgr. d'Hulst und nach ihm Bischof Le Camus von La Rochelle die Offenbarung in der Bibel nur einschränkend anerkannten, fürchtet die Mehrzahl der Katholiken die freie Forschung. « Wenn einmal festgestellt werden sollte, dass auch andere Planeten bewohnt sind, wie werden diese Furchtsamen dastehen ? »

Aber auch in den kirchengeschichtlichen Dingen herrscht selbst bei den gebildeten Katholiken eine Unkenntnis oder Unklarheit, die sich nicht auf den einseitigen Geschichts-und Religionsunterricht allein zurückführen lassen, sondern auch aus der ängstlichen Scheu entspringen, bei Leibe nicht den Dingen auf den Grund zu gehen. Dass die Ehelosigkeit der Priester eine Erfindung der späteren christlichen Jahrhunderte ist und die Ohrenbeichte erst 1215 durch das Lateranische Konzil eingeführt wurde, sind Tatsachen, die der Katholik, selbst wenn sie ihm als solche

nachgewiesen werden, doch unter allerlei Kreuz- und Quersprüngen ableugnet. Hart geht Chaine mit der Einführung neuer Kulte um, er verurteilt auf's schärfste « den Parasitenwuchs, die Giftpilze, die auf dem ehrwürdigen Kreuzesbaum emporschiessen », und spricht in fein ironisierender Weise von « den Röcken unseres Herrn, die uns etwas sehr zahlreich und zu lange erhalten vorkommen. »

Was Chaine, von dern Verquickung politischer, wissenschaftlicher und geschichtlicher Fragen mit der Religion und ihrer Beurteilung unter dem Gesichtswinkel der Religion sagt, ist von erfrischender Offenheit und gehörte ins Stammbuch unserer Zentrumsleute, die bei jeder Gelegenheit nach Rom schielen und von dort ihre Direktive beziehen. Diese Ueberkatholiken hängen « mit einer Art schwärmerischer Begeisterung » an der alten Zeit ; sie vergessen die Jahrhunderte lange Knechtschaft der Monarchie, machen aber viel Aufhebens von den Greueln der Revolution, die nur einige Monate dauerten. Sie schimpfen auf die Bischöfe der dritten Republik, bedenken aber nicht, was für lose Gesellen in der « guten alten Zeit » auf die bischöflichen Stühle gesetz wurden. In den kirchlichen Unterrichtsanstalten wird die wahre Geschichte verschleiert mit der Wirkung, dass die Schüler später umlernen und sich dann aus Aerger über den an ihnen geübten Betrug von der Kirche abwenden. Waren doch nicht weniger als sieben Mitglieder des Kabinetts Waldeck-Rousseau, darunter dessen Präsident, ehemalige Klosterschüler. Warum soll die Kirche die Wahrheit über schlechte Priester und schlechte Päpste verhehlen ?

Dass ein Mann von dem Schlage Chaines das Bündnis des Säbels und Weihwedels verurteilt und sich als eifriger Apostel der Abrüstung bekennt, ist ebenso natürlich wie sein Verdammungsurteil über den Antisemitismus. Mit bitterem Hohn überschüttet er seine Religionsgenossen, die an den Ritualmord und andere Geschichten glauben, die nicht etwa auf Holzpressen des 15. Jahrhunderts, sondern in unseren Tagen auf Rotationsmaschinen gedruckt werden. Zustimmung verdient der Verfasser schliesslich in der Bekämpfung des auf katholischer Seite weit verbreiteten und von den Intransigenten künstlich genährten Vorurteils von der angeblichen systematischen Gemeinschaft der Juden, Protestanten und Freimaurer im Hass gegen die Katholiken als solche.

Die Schrift Chaines hat in Frankreich mit Recht grosses Auf-

sehen erregt und ihre klare,objektive Behandlung aller in Betracht kommenden Fragen, sowie ihre hinreissende und überzeugende Sprache sichern ihr die grösste Verbreitung. Sie ist ein Dokument ersten Ranges, das mit der öffentlichen Blosslegung von Schäden und Wunden am Körper der Katholischen Kirche zugleich die Mittel und Wege zeigt, wie die tiefe Kluft, die heute nicht nur zwischen den verschiedenen Bewohnern Frankreichs, sondern auch anderer Länder, insbesondere Deutchlands, klafft, zu überbrüken wäre. Ob Chaine freilich da, wo er in erster Linie gehört werden müsste, auch gehört werden wird ist mehr als zweifelhaft.

In Cammino agli Uomini di Buona volontà (Milan), août 1903.

È veramente un libro di politica, ma di politica buona, che riconduce i fatti ai principî supremi della morale e della giustizia. Vi sono trattate le grandi questioni dell'ora presente in Francia : la lotta de'nazionalisti coi dreyfusardi, l'antisemitismo e l'anticlericalismo, la persecuzione delle Associazioni ecclesiastiche e la necessità di riforme e di progressi religiosi, specialmente di fronte agli abusi d'una devozione feticcia e simoniaca troppo facilmente incoraggiata da una certa gara fanatica del clero francese. L'A. più che uomo di dottrina è uomo d'azione ; e questa sua qualità gli conferisce schiettezza e precisione di vedute. Cattolico libero, franco, illuminato, osa attaccare di fronte, coraggiosamente, quella degenerazione di cattolicismo, che in Francia s'è alleata col nazionalismo, ed ha rincrudito gli odî delle parti, invece di metter pace, e di mirare con occhio spassionato alla verità. Egli è convinto dell'innocenza di Alfredo Dreyfus ; e del caso di costui, grave, ma particolare, risale alla condanna inesorabile dell'antisemitismo in nome del Vangelo. Cose non nuove, egli dice, ma vere, e troppo spesso dimenticate, e raramente ripetute con tanta efficacia.

Questo libro ha avuto una larga eco in Francia. Ho sul mio tavolo articoli, che ne parlano con entusiasmo nel *Journal des Débats* del 1°. marzo 1903, nella *Petite République* (socialista) del 9 maggio, nell'*Européen* del 4 aprile. È bello vedere come l'A.

abbia riscosso l'elogio e l'incoraggiamento d'uomini insigni de'più opposti partiti, e, fra gli altri, di quel Gabriel Monod, che, dopo aver difeso con tenace abnegazione il recluzo dell'Isola del Diavolo, ha ora levato la voce in difesa della libertà contro i decreti giacobini del ministro Combes, ed ha pronunciato questa domanda, che implica un giudizio severo : « Siamo noi forse condannati ad essere perpetuamente divisi tra due intolleranze, e « *Viva la libertà* » non sarebbe mai forse il grido delle opposizioni perseguitate invece d'esser la divisa delle maggioranze trionfanti ? »

Grazie a Dio l'Italia nostra possiede maggiore moderazione e maggiore equanimità e una più ferma tradizione di libertà sincera. Studiamoci di serbaeci fedeli a noi stessi, senza sciocche imitazioni.

Giulio VITALI.

The Atlantic Monthly (Boston), octobre 1903.

PIUS X AND HIS TASK

On the 4th of August the piazza in front of St. Peter's basilica was filled with people, restlessly waiting. A cardinal stepped forth on the balcony over the middle door of the church, and said, « I bring you a great joy ; we have a pope. »

. . . . . .

The new pontiff is the head of a spiritual body which is charged with an immense spiritual responsibility toward its members, therefore the problems that await him are chiefly spiritual. Nevertheless, outsiders are somewhat justified in giving greater attention to his opinions on politics than to his opinions on religion, because history has made the Church a political body, and, at least from a worldly point of view, the political situation of the papacy requires immediate action, whereas spiritual matters may be by the Church, as by us all, indefinitely postponed.

. . . . . .

. . . . Leo XIII, autorised a consideration and study of biblical criticism, yet he lays down the basic laws for scholars that

« nothing can be proved either by physical science or archæology which can really contradict the Scriptures », and that they must hold the truth of Holy Scripture to be irrefutable. The Church's first law is to remain literally faithul tothe end. How literal is that fidelity with respect to what she believes is the word of God is shown by the famous case of St. George Mivart. He, a distinguished man of science, in two leading English reviews, The Fortnightly and The Ninetheenth Century, published his opinions on certain passages of the Old Testament, and stated that educated Catholics no longer believe that the Bible is literally inspired throughout. This declaration was a blunt challenge to the Church to state her position. Cardinal Vaughan attempted to persuade Mivart to retract, and meeting refusal, wrote him a letter in which he demanded subscription to this article of faith : —

« In accordance with the holy Councils of Trent and of the Vatican, I receive all the books of the Old and New Testament with all their parts as set forth in the Fourth Session of the Council of Trent and contained in the ancient Latin edition of the Vulgate, as sacred and canonical, and I firmly believe and profess that the said scriptures are sacred and canonical, — not because, having been carefully composed by mere human industry, they were afterward approved by the Church's authority, nor merely because they contain revelation with no admixture of error ; but because, having been written by the inspiration of the Holy Ghost, they have God for their Author, and have been delivered as such to the Church herself. Wherefore, in all matters of faith or morals appertaining to the building up of Christian doctrine, I believe that to be the true sense of Holy Scripture which our Holy Mother the Church has held and now holds, to whom the judgment of the true sense and interpretation of the Holy Scripture belongs.

« I firmly believe and profess that the doctrine of faith which God has revealed has not been proposed like a philosophical invention to be perfected by human ingenuity, but has been delivered as a Divine deposit to the Spouse of Christ, to be faithfully kept and infaillibly declared, and that, therefore, that meaning of the sacred dogmas is to be perpetually retained which our Holy Mother the Church has once declared, and that that meaning can never be departed from, under the pretense or pretext of a deeper comprehension of them. I reject as false and heretical the asser-

tion that it is possible at some time, according to the progress of science, to give to doctrines propounded by the Church a sense different from that which the Church has understood and understands, and consequently that the sense and meaning of her doctrines can ever be in the course of time practically explained away or reversed. »

Mivart replied : « It is now evident that a vast and impassable abyss yawns between Catholic dogma and science, and no man with ordinary knowledge can henceforth join the communion of the Roman Catholic Church if he correctly understands what its principles and its teaching really are: » He refused to subscribe, and the cardinal excommunicated him.

. . . . . .

. . . . Nevertheless it is one thing to have a dogma on the statute book, another to enforce it. In France opinions similar to those entertained by Mivart are expressed without fear. M. Léon Chaine says : « The great error has been to find in the Bible that which could not be in it and is not in it. The Bible, inspired as it is,is not a treatise upon astronomy or the natural sciences... Some have triumphed a little noisily over certain recent discoveries because these discoveries have done away with certain contradictions that seemed to exist between the Bible and science. This does not prevent it from being highly unwise to consider all the contents of the Holy Scripture inspired. A school, at the head of which in France is Mgr d'Hulst, and of which at present Mgr Le Camus, Bishop of La Rochelle, is one of the most learned representatives, puts a distinct limitation upon the inspiration of the Bible... One may remain attached to orthodoxy without believing that the world was created exactly 4004 years before Jesus Christ, without believing in the story of the apple in the garden of Eden, or in that of the devil tempting in the disguise of a serpent,... in the tumbling of the walls of Jericho at the sound of trumpets, the sun stopping at the voice of Joshua, Balaam's ass speaking, or yet Jonah's traveling in the belly of a whale. »

M. Chaine is writing in defense of the oppressed Catholics, and uses arguments likely to affect the French public in favor of the Church. In England, on the contrary, St. George Mivart challenged the Church ; he forced the issue ; she did not flinch, and no doubt in a similar case she would again deny her rites to a

contumacious heretic. But those who are willing to give up the Church for the sake of disbelieving in the tower of Babel, in Jonah and the wale, in Joshua's stopping the sun, are exceedingly few. Those who trouble themselves about what they style a monstrous demand on credulity are the outsiders.

.....

... The attitude of the Church is a logical consequence of the dogmas, that she has received the truth, that she is its interpreter. Neither Pius X. nor any other pope can alter the Church's position.

.....

... A priest who has passed his life in the dead little city of Venice, doing good to the poor, will be far more likely to fix his mind on the virtues of conduct, and on obedience to the commandment made to the Apostle, and through that Apostle, as he believes, directly to him, « Simon, son of Jonas, lovest thou me,... feed my sheep. »

.....

H. D. Sedgwick, Jr.

L'Etoile belge (Bruxelles), 8 novembre 1903.

UN CROYANT SINCÈRE

Un catholique français, d'allures indépendantes, et qui, au plus fort de l'affaire Dreyfus, ne craignait point de se séparer de ses coreligionnaires, M. Léon Chaine, vient de publier un livre qui a eu un grand retentissement et dont il a été question, l'autre jour, à la tribune du Palais-Bourbon.

Ce livre est intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. L'auteur ne mâche point ce qu'il croit être la vérité, et dit durement leur fait aux nationalistes et aux antisémites. Et il s'attaque à ce que l'abbé Hemmer, un prêtre français, appelle les « dévotions parasitaires ».

Voici comment M. Chaine caractérise le culte rendu à certains saints :

« Je ne parlerai pas de saint Antoine de Padoue dont on a déjà parlé, mais de saint Joseph ; je voudrais vous montrer qu'il n'y a pas qu'un seul saint qu'on honore de cette manière.

« Il n'est pas jusqu'au culte rendu à saint Joseph, dit M. Léon Chaine, l'humble charpentier de Nazareth.....

.....

M. Chaine constate qu'il y a beaucoup de journaux qui servent pareille pâture à des milliers de naïfs lecteurs, et conclut en ces termes :

« Arrière donc ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis ; arrière toutes ces petites dévotions, végétations parasitaires qui ont poussé comme des champignons vénéneux sur le grand arbre de la Croix ! Toutes ces petites niaiseries auraient singulièrement répugné aux contemporains du grand Pascal, chrétiens solides à la forte santé intellectuelle ! »

Si nous disions ces choses, tous les journaux orthodoxes crieraient à l'anticléricalisme rabique. Mais comme celui qui les signe est un croyant sincère et éclairé, ils n'auront pas la ressource de le traiter de sectaire.

Hamburger Fremdenblatt (Hambourg), 14 novembre 1903.

.....

... Diese Schrift ist schon deshalb nicht ohne Interesse, weil der Verfasser einem Kreise französischer Katholiken angehört, die das einen Hohn auf Recht und Gesetz bildende Verfahren gegen den Hauptmann Dreyfus scharf verurteilen. Chaine ist also ein verhältnismässig vorurteilsloser Katholik der es z. B. auch für durchaus unangebracht hält, dass seine Glaubensgenossen der republikanischen Staatsform widerstreben. Er spottet über die heilige Oelflasche, die man in Reims bei der Salbung der französischen Könige benutze und vom Himmel stammen sollte. Er beklagt, dass man beim katholischen Geschichts- und Religionsunterricht in niederen und höheren Schulen bald durch Verschweigen, bald durch Entstellen den Tatbestand fälsche. Erfuhren

dann die Bewunderer später das Richtige, so pflegten sie mehr über Bord zu werfen, als sie dürften. Was helfe es, unterdrüken zu wollen, dass man einmal einen achtzehnjährigen Papst gerwählt habe nämlich Johan XII., 955-964, einmal sogar einen zwölfjährigen,nämlich Benedict IX.,1033-1048,oder was gewinne man, wenn das schändliche Leben Alexanders VI., die Greuel der Inquisition, den traurigen Prozess gegen Galilei beschönige ? Es werde nicht schaden, wenn der Vatikan seine Kunstschätze den europäischen Museen überlasse, und wenn der Pontifikale Prunk, der den Papst umgebe, eine Einschränkung erfahre. Es wird, schrieb im Frükjahr die « Boss, ztg ,mit dem Buche das diese und ähnliche Reformgedanken entwickelt, so gehen wie mit vielen seinesgleichen : halten die kirchlichen Oberen es für unbedeutend und wirkungslos, so ignorieren sie es ; schreiben sie ihm aber eine ihnen gefahrdrohende Wirkung zu, so werden sie den Verfasser zum Widerruf ausfordern, und dieser Ausforderung wird er, der ein guter Sohn seiner Kirche sein und bleiben will, höchst wahrscheinlich nachkommen. In jedem Falle aber ist das Buch ein Zeugnis dafür, das der liberale Katholizismus sich auch in Frankreich regt.

Le Matin (Anvers), 31 décembre 1903.

L'AFFAIRE DREYFUS ET SES CONSEQUENCES

Au moment où se prépare en France une reprise de l'affaire Dreyfus, on constate que la position des partis n'a guère changé. Les adversaires de la réhabilitation sont toujours les mêmes, et, parmi eux, se trouvent tous les journaux catholiques. Pourquoi cette unanimité de ce côté, pourquoi ce bloc irréductiblement hostile, si ce n'est à cause de la haine antisémite ? Je me posais cette question hier en relisant un livre écrit par un catholique sincère, M. Léon Chaine, qui, voici deux ans déjà, donna les meilleurs conseils à ses coreligionnaires, sans parvenir, du reste, à les convaincre. Dans cet ouvrage intitulé : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, il avait prévu la réaction anticléricale comme une conséquence des fautes et des erreurs de

ceux qui s'en disent aujourd'hui les victimes. Particulièrement, il déplorait la passion avec laquelle les organes catholiques avaient pris parti « contre l'officier juif condamné dans des conditions si odieuses ». Toutefois, disait-il, du côté « dreyfusard », on évita, par intérêt politique d'attirer l'attention sur les courageuses brochures éditées par le *Comité catholique pour la défense du Droit* et notamment sur *la Conscience chrétienne et l'Affaire Dreyfus*, de l'abbé Pichot. En fait il y eut des défenseurs catholiques du prétendu traître ; pourquoi les partisans de Dreyfus ne donnèrent-ils pas plus de retentissement à ces généreuses plaidoiries ?

Nous nous rappelons bien, pour notre part, que le *Siècle*, organe ardemment revisionniste, parla à diverses reprises de l'abbé Pichot ; mais la conspiration du silence fut faite surtout par le parti catholique qui ne voulait pas admettre qu'un juif ait pu être condamné injustement et pour qui l'officier israélite vendant sa patrie représentait la justification de l'antisémitisme. Que de fois n'avons-nous pas lu alors dans toutes les *Croix* dont la France était inondée qu'il n'était pas une infamie dont le peuple « déicide » ne fût capable et qu'un Dreyfus trahissant son pays n'était que le continuateur de Judas ? M. Chaine a, du reste, la loyauté de convenir que si les journaux de gauche ne tenaient pas à ce qu'on sût qu'il y avait des dreyfusards catholiques, « les journaux de droite voulaient cacher à leur clientèle qu'il y avait des catholiques dreyfusards ». « Quelle crise terrible, dit-il, on eût épargnée à la France si la revision, qui devait fatalement s'imposer plus tard, avait été acceptée de suite ! » Cela ne fait pas de doute, mais il faut ajouter que la cause de tout le mal fut l'antisémitisme. S'il est vrai que, dans la grande bataille qui se livra autour d'un innocent opprimé, il y eut quelques justes, comme l'abbé Pichot, qui rachetèrent une foule de pécheurs, il n'en est pas moins vrai que ce fut le parti catholique, pris dans son immense majorité, qui s'opposa systématiquement à la revision et encourut de ce chef une animadversion qui devait se traduire par des représailles politiques.

M. Léon Chaine s'élève avec éloquence contre l'antisémitisme. « C'est,dit-il,une doctrine de haine. Celui qui est venu au monde sauver tous les hommes ne peut couvrir et bénir la guerre d'extermination morale entreprise contre la race dont il est issu. » Et

plus loin : « Les chrétiens manquent donc à la justice et font mentir la doctrine de celui qui a dit: *Aimez-vous les uns les autres*, lorsqu'ils s'acharnent sur la race d'où est issu leur Dieu... Jamais il n'est venu à la pensée d'aucun père de l'Eglise de rendre la race juive responsable du crime commis sur la personne du Christ par la cabale pharisaïque et les prêtres au pouvoir... Non seulement, en persécutant les juifs, les catholiques manquent à la charité, mais ils manquent encore à leur foi. Le christianisme n'est-il pas issu du judaïsme, l'Evangile n'est-il pas le post-scriptum de la Bible, le Golgotha n'est-il pas le couronnement de l'œuvre du Sinaï, et Jésus-Christ n'est-il pas le fils d'une juive et juif lui-même, descendant de la tribu de Juda ? »

Il est certain que si beaucoup de catholiques s'étaient exprimés en France avec une pareille largeur de vues, il n'y aurait jamais eu d'affaire Dreyfus. Mais l'antisémitisme va si loin, il est si subversif non seulement de toute équité, mais de toute logique, que des catholiques ont été jusqu'à incriminer la Bible pour y trouver des armes contre les juifs ! « Oui, constate M. Chaine, il a été insinué que, tout inspiré par Dieu qu'il fût, le livre sacré n'en contenait pas moins des traces authentiques de mollesse et d'impiété. Certains textes bibliques témoigneraient de la lubricité des juifs, d'autres érigeraient en vertu la fraude, le vol et la vengeance ! Nous ne croyons pas que l'esprit de parti et l'outrance systématique se soient jamais égarés à ce point. Des catholiques feignant le scandale devant la Bible et jetant, dans la mêlée politique, le livre sacré à la tête des Hébreux ! » — Malheureusement, M. Chaine a eu beau publier en 1902 sa *Lettre d'un catholique lyonnais* et plaider la bonne cause en compagnie des abbés Pichot, Frémont et Brugerette, il ne put désarmer la haine de ses coreligionnaires.

Ce qui est plus triste, c'est que le même parti ultramontain, à la veille de la réhabilitation de Dreyfus, observe la même attitude de défi. Il déclare d'avance que rien ne peut le convaincre, que les faux dont on parle ne peuvent exister, que Dreyfus doit avoir trahi uniquement parce qu'il est juif, et que si un conseil de guerre l'acquitte, cette fois, c'est que l'on aura corrompu les juges. En vérité, les sectaires qui parlent et agissent de la sorte ne doivent pas trop se plaindre d'être molestés, car s'ils étaient au pouvoir, ils seraient impitoyables pour ceux qui ne

partagent pas leurs idées. M. Léon Chaine, longtemps encore, est condamné à prêcher dans le désert, mais tous ceux qui ont l'esprit élevé n'en admireront que davantage ce catholique qui sait allier à des convictions sincères une si fière indépendance personnelle et un tel respect de la liberté d'autrui.

GÉRARD.

De Nieuwe Courant (La Haye), 5 janvier 1904.

Nu het drama der « Affaire Dreyfus » zijn slotbedrijf ziet naderen, en de apotheose weldra in het witte licht van de zon der Gerechtigheid zal schitteren, is wèl het oogenblik geschikt de aandacht nog eens in het bijzonder te vestigen op het merkwaardige boek von Léon Chaine, waarvan Henri Maret — in vele opzichten zijn tegenstander — onlangs in *Le Radical* schreef:« Ce livre est plus qu'un beau livre ; c'est une belle et bonne action. »

Léon Chaine is een geloovig katholiek, en in zijn boek : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, waarin hij, van zijn standpunt, den toestand der partijen in Franrijk bestudeert, heeft hij eer belangrijke bijdrage gegeven tot een beter overzicht van den strijd die ontbrand is rondom het beroemde proces. Allen die belang stellen in die worsteling, in den hevigen godsdienststrijd, dien Frankrijk op dit oogenblick voert, kan ik dit boek niet genoeg aanbevelen.

Terwijl de beide partijen nog altijd, of liever, meer dan ooit, de woorden waar maken welke Chateaubriand in 1826 schreef : « qu'il y avait deux espèces d'hommes, ceux qui extermineraient philosophiquement les prêtres, et ceux qui brûleraient charitablement les philosophes », tracht Chaine, boven allen partijhaat uit en de bekrompenheid en kwade trouw, die daar gewoonlijk mede gepaard gaan, de oorzaken dier hevige onverdraagzaamheid op te sporen. En hij doet dit, niet als nuchter historicus, die eenvoudig de feiten tegenover elkaar stelt en in den grond onverschillig is voor de vraagstukken, welke hij constateert dat de hartstochten in beroering brengen. Hij doet het, zooals ik reeds zeide, als geloovig katholiek, die lijdt onder het leed van zijn kerk : en juist daarom heeft zijn stem voor ons zulk een

groote beteekenis, omdat wij hier strenge critiek hooren, voortgesproten niet uit afkeer, maar uit liefde ; omdat we hier aanklachten hooren, gezegd, niet om te kwetsen ot te ondermijnen, maar om te waarschuwen en te reinigen ; omdat we hier het getuigenis hebben van — wat al veel is — een eerlijk man en wat nog meer is — van een moedig man, die de waarheid durft zeggen, en gelooft dat het vruchtbaarder is, eigen fouten oprecht na te gaan, dan eigen lof te zingen en anderen te verketteren.

* * *

In zijn open brief aan een bisschop, welke het eerst verscheen in het blad van l'abbé Naudet, *Justice Sociale* (29 Maart 1902) en nu ook in zijn boek is opgenomen, schreef Chaine : « Indien de katholieken lijden in ons land, komt dit niet eenigszins, doordat zij grove fouten hebben begaan ? Waarom dan niet ons zelf op de borst geslagen, inplaats van altijd te slaan op anderer borst ?... Hebben wij ons niet onze onintelligente en schuldige houding te verwijten in die al te beroemde Dreyfus-zaak, die nog lang niet uit is ? En kan men niet, in hetgeen thans geschiedt, een boettedoening zien voor het gedrag van de overgroote meerderheid der Fransche katholieken, in die ernstige dagen ?... De katholieken, wij moeten het erkennen, hebben voornamelijk aan anderen de eer overgelaten, het Recht en de Waarheid te verdedigen...

Onder de vervalschingen in geschrifte is er een geweest, welke de falsaris zelf heeft bekend, en dat vervalschte stuk, dat het geweten van alle oprechte lieden van verontwaardiging in opstand had moeten brengen,is verheelijktgeworden onder de schandelijke uitdrukking : « faux patriotique », en heeft zelfs onder ons geestdriftige bewonderaars gevonden... Zoolang de katholieken erin zullen berusten zich solidair te toonen met de groote ongerechtigheden welke gepleegd zijn, zoolang zij niet openlijk hun dwaling hebben erkend, zoolang zal er iets onzuivers in hun politieken toestand blijven... Indien gij behoort tot degenen die de houding diep betreuren, welke de groote meerderbeid der katholieken heeft aangenomen, en wanneer gij denkt dat een eerlijke bekentenis daarvan, zoowel overeenkomstig de waarheid

zou zijn als nuttig voor de belangen van den godsdienst in ons land, waarom zou dan niet uwe, daartoe zoo gerechtigde stem, deze uitspraak doen ?

Of wel, indien door de terughouding, welke uw gewijd kleed u mojelijk oplegt, gij niet gelooft deze taak op u te kunnen nemen, waarom zoudt gij dan niet aan enkele voorname, en daartoe vanzelf aangewezen katholieken aanraden, dit moedige initiatief te nemen. ? »

Het spreekt vanzelf, dat deze open brief aan een der bisschoppen, die, zegt men, volkomen de opvatting van Chaine deelt, heel wat inkt heeft doen vloeien. Zijn boek, waarin de hier in het kort weergegeven gedachten, zijn ontwikkeld en toegelicht, wekte een storm, en deze duurt nog steeds in sommige kringen voort. Onnoodig te zeggen dat de katholieken, welke zich geschaard hebben om Drumont en zijn *Libre Parole*, om den man, van wien Henry Maret onlangs terecht schreef, dat hij van allen het meeste kwaad aan het Geloof en de Kerk heeft gedaan, omdat hij van het zegevieren der Ongerechtigheid het heil van het katholicisme heeft verwacht, onnoodig te zeggen, dat deze speciale fractie der katholieken de eerlijke en waardige bekentenis van Chaine een afschuwelijke daad vinden. Drumont, die de zaak van zijn godsdienst meent te dienen door den eenen leugen aan den anderen te rijgen, de eene valsche voorstelling op de andere te doen volgen, het eene uit zijn verband gerukte citaat op het andere, zoodat onlangs een Joodsch filosoof mij niet zonder reden zeide : « indien men van het christendom niets anders kende dan Drumont, zou men geneigd zijn te denken dat vóór de leugen en de kwade trouw christendeugden zijn, Drumont, en zijn volgers, kunnen Chaine's edele roepstem noch begrijpen noch volgen. Bij een uitverkoren minderheid der geloovigen echter moet zijn invloed groot en weldadig zijn, en in het kamp der tegenstanders heeft hij den eerbied weten in te boezemen, die ten slotte elke loyale daad afdwingt.

* * *

Een bekend anti-clericaal politicus zei mij kort geleden : « Door zijn boek, en door te bekennen dat een man onschuldig kan zijn, ook al is hij Jood, heeft Chaine bewezen dat men rechtvaardig

en waarheidlievend kan zijn, ook al is men katholiek ; « het werd tijd ». De overdrijving van dit woord latend voor hetgeen zij is, geeft deze uitspraak vrijwel weer den indruk dien velen hebben ontvangen bij het lezen van dit boek. Tusschen de stroomen partij-literatuur, waarin ieder de fouten der anders denkenden zoo zwart mogelijk afschildert, en eigen voortreffelijkheid bezingt, zijn deze bladzijden een verkwikkende verschijning, omdat hierin, met vromen ernst, eigen tekortkomingen worden aangeduid en het, in onzen tijd, origineel geworden word : « Mea culpa » wordt gesproken. Nuhet einde van het Dreyfus-proces de gelegenheid aan allen opent tot « amende honorable », zal het merkwaardig zijn na te gaan hoevelen den moed van Léon Chaine zullen hebben om vroegere dwaling te erkennen*), en hoevelen zich betere dienaren van Christus en betere zonen van Frankrijk zullen achten, door hardnekkig in de schuld van den Joodschen kapitein en in de vlekkeloosheid zijner beulen te gelooven, en daardoor de vervolging, welke de Kerk thans lijdt, niet te wettigen — niets kan vervolging wettigen — maar uit te lokken en verklaarbaar te maken.

Mme C. de Jong van Beek en Donk.

Si beaucoup parmi nos lecteurs comprennent l'anglais, l'allemand et l'italien, il en est moins auxquels la langue hollandaise soit familière ; aussi donnons-nous en dessous de l'article de Mme C. de Jong van Beek en Donak la traduction qu'elle a bien voulu nous en adresser elle-même.

On sait, dans les milieux littéraires et scientifiques, que cette grande dame est l'un des premiers écrivains et l'un des plus célèbres penseurs de son pays.

A présent que le drame de l' « affaire Dreyfus » voit approcher son acte final et que l'apothéose va reluire bientôt dans la lumière blanche du soleil de la Justice, le moment semble bien indiqué de fixer encore une fois l'attention sur le remarquable livre de Léon Chaine, à propos duquel Henry Maret, — à beaucoup d'égards son adversaire, — écrivait dernièrement dans le *Radical* : « Ce livre est plus qu'un beau livre ; c'est une belle et bonne action. » Léon Chaine est catholique croyant, et dans son livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, il étudie, à son point de vue, la situation des partis en France et par là il donne une contribution importante à une connaissance plus profonde de la guerre qui s'est allumée autour de ce fameux procès. A tous ceux qui comprennent l'importance de l'acharnée guerre de religion que la France mène en ce moment, je ne saurais assez recommander ce livre.

Tandis que les deux partis justifient encore aujourd'hui, ou plutôt mieux que jamais, le mot écrit par Chateaubriand en 1826 : « qu'il y avait deux espèces d'hommes, ceux qui extermineraient philosophiquement les prêtres et ceux qui brûleraient charitablement les philosophes », Chaine s'efforce, au-dessus de toute haine de parti, et de l'étroitesse et de la mauvaise foi qui s'y joignent généralement, de découvrir les causes de cette violente discorde. Et il ne procède pas comme un simple historien qui opposerait les faits les uns aux autres, et au fond resterait impassible devant les problèmes dont il constate l'influence passionnante sur les partis.

Comme je l'ai déjà mentionné, il écrit comme un catholique croyant qui souffre de la souffrance de son Eglise ; et c'est précisément pour cela que sa voix a pour nous une si grande importance parce que nous entendons ici de la critique sévère prononcée, non par aversion, mais par amour ; parce que nous entendons ici des accusations formulées non pour blesser ou miner, mais pour avertir et purifier ; parce que nous avons ici le témoignage d'un honnête homme, — ce qui est déjà beaucoup, — et, ce qui est encore plus, d'un homme courageux qui a osé dire la vérité et qui croit qu'il est plus profitable d'étudier avec sincérité ses propres fautes que de chanter ses propres louanges en excommuniant les autres.

Dans sa lettre ouverte à un évêque, publiée d'abord dans le journal de l'abbé Naudet, *la Justice Sociale*, et placée maintenant dans son livre, Léon Chaine écrit : ... (Suit la traduction de la plus grande partie de la lettre.)

Il va de soi que cette lettre ouverte adressée à un évêque qui, dit-on, partage la façon de penser de Chaine, a fait couler des flots d'encre.

Son livre, dans lequel sont développées et expliquées les pensées dont la citation précédente indique la direction générale, provoqua un orage qui dure encore dans certaines sphères. Inutile de dire que les catholiques qui se sont groupés autour de Drumont et sa *Libre Parole*, autour de l'homme dont Henry Maret disait dernièrement avec tant de justesse qu'il avait fait à la Foi et à l'Eglise plus de torts qu'aucun autre pour avoir espéré le salut du catholicisme du triomphe de l'injustice, inutile de dire que cette fraction spéciale des catholiques a trouvé détestable le loyal et digne aveu de Chaine. Drumont, qui croit servir sa religion en accumulant mensonge sur mensonge, en faisant suivre une fausse assertion à l'autre, au point qu'un philosophe juif me disait dernièrement, non sans raison : « Si l'on ne connaissait du christianisme que Drumont, on serait enclin à penser qu'avant tout le mensonge et la mauvaise foi sont des vertus chrétiennes », Drumont, disons-nous, et ses partisans ne peuvent ni comprendre, ni suivre le généreux et noble appel de Chaine. Mais chez la minorité, l'élite des croyants, son influence doit être grande et bienfaisante, et dans le camp des adversaires de ses croyances, il est salué par ce respect qu'inspire finalement toute œuvre de loyauté.

Un politicien anticlérical bien connu me disait, il n'y a pas longtemps : « Par son livre et par l'aveu qu'un homme peut être innocent tout en étant juif, Chaine a prouvé que l'on peut être honnête et véridique tout en étant catholique. Il était temps ! »

Laissant pour ce qu'elle vaut l'exagération de cette boutade, cette opinion rend bien l'impression que beaucoup ont éprouvée à la lecture de ce livre. Au milieu des flots de littérature partiale, où chacun dépeint les fautes des autres, en couleurs aussi sombres que possible, et chante sa propre excellence, ces pages constituent un phénomène réconfortant, parce qu'on y trouve l'aveu franc des fautes, exposé par une pieuse intelligence, et que l'on y entend le mot devenu original dans nos temps : *Mea culpa.*

A présent que le dénouement du procès Dreyfus offre à tous l'occasion de faire amende honorable, il sera curieux de constater combien il y en aura de courageux comme Léon Chaine, qui reconnaîtront leurs anciennes erreurs, et combien continueront à se considérer comme de meilleurs serviteurs du Christ, et de meilleurs fils de la France en croyant obstinément à la culpabilité du capitaine juif et à la blancheur immaculée de ses bourreaux, attitude qui ne justifie pas la persécution dont l'Eglise est en ce moment l'objet, — car rien ne saurait justifier la persécution, — mais qui la provoque et l'explique.

Die Welt (Vienne), 8 janvier 1904.

Wie der Verfasser in seiner Einleitung sagt, müsste das Buch mit grösserem Rechte den Titel tragen : « Die französischen Katholiken und die Affäre Dreyfus. » Denn dieses ist der eigentliche Angel- und Mittelpunkt des ganzen Werkes. Die Affäre Dreyfus, die so viele Stürme in Frankreich, in Europa, in der ganzen zivilisierten Welt, hervorrief, hat eine unendliche politische Bedeutung gewonnen. Si ist ein Schlachtruf, ein politisches Schibbolet geworden. Die Katholiken Frankreichs, die Konservativen, die Nationalisten, kurz alle, die der Reaktion huldigen, alle Feinde des Fortschritts, alle, die sich nach den Zeiten des « Roy » zurücksehnen — waren wütende Antidreyfusards. Und umgekehrt, Dreyfusard war — und ist — ein Synonym der Fortschrittspartei, des Freisinns aller Nuancen geworden. Die Affäre Dreyfus hat einerseits den lärmenden Antisemitismus in Frankreich entfesselt und andererseits als Reaktion die Politik von Waldeck-Rousseau und seines mutigen Nachfolgers, Combes, hervorgerufen. Man kann beinahe sagen, Frankreich verdanke die radikale Politik des gegenwärtigen Kabinetts der « Affäre ». Aber auch unter den Raben sind nicht alle schwarz. Es scheint auch weisse unter ihnen zu geben. Auch unter den Klerikalen,

den Katholiken Frankreichs gibt es Leute, wenn auch bloss vereinzelte, die ihren Glauben nicht unbedingt mit dem provokanten, unduldsamen und kulturfeindlichen Auftreten der ecclesia militans identifizieren wollen. Sie wollen nicht nur Katholiken, sondern auch Fortschrittler, freie Republikaner, sie wollen auch « Dreyfusards » sein. Und einer von diesen Männern, die wirklich viel Mut besitzen müssen, ist der Autor des vorliegenden Buches, der Lyoner Anwalt Mr. Léon Chaine. Sein Buch ist entstanden aus Anlass seines Aufrufes an die Katholiken in der *Justice Sociale*, wo er sie aufforderte von der Antidreyfus-Campagne abzustehen. Nun entwickelt er seine liberalen Ansichten weiter und steht, immer auf dem Boden des strengsten Katholizismus fussend, für alle liberale Institutionen, für alle fortschrittlichen Massnahmen ein. Und hierin ist er ein würdiger Nachfolger jener grossen katholischen Freiheitskämpfer, wie P. Lacordaire und Lamennais. Das Buch verdient unsere volle Aufmerksamkeit. Es ist ein katholisches « pendant » zum schönen Werke von A. Leroy-Beaulieu: « Les Doctrines de Haine. » Auch den Antisemitismus berührt Mr. Chaine, um ihn rückhatlos zu verwerfen. Das Buch hat jetzt eine grosse Aktualität, da die « Affäre » wieder einmal aufs Tapet gebracht wurde und die zivilisierte Welt mit gespannter Erwartung dem endgiltigen wahren Richterspruch entgegensieht.

C—k

Le Petit Monégasque (Monte-Carlo), 24 janvier 1904.

. . . . . .

L'auteur est M. Léon Chaine, avoué de Lyon, catholique fervent, dont les articles et l'attitude ont été maintes fois remarqués au cours des temps si troublés de l'affaire Dreyfus. La réouverture de ce célèbre procès donne une grande actualité au livre de M. Chaine.

L'auteur se proclame un catholique fervent et pratiquant entièrement soumis aux directions de la Sainte Église.

Mais si sa foi est ardente, elle est non moins éclairée et c'est pourquoi il se croit tenu de dénoncer les défaillances de cons-

cience ou de jugement que l'affaire Dreyfus a révélées chez un grand nombre de ses coreligionnaires. Et c'est pourquoi aussi il veut, dans l'intérêt de ce qu'il appelle la vérité catholique, arracher comme de mauvaises herbes les haines, les préjugés ridicules ou dégradants, les superstitions et les lâchetés « qui végètent comme des plantes parasites à l'ombre de l'idée religieuse ». Profondément dévoué à l'Eglise, il espère que sa parole sera plus aisément écoutée d'elle que celle des mécréants et ses conseils plus volontiers suivis. Aussi n'éprouve-t-il ni hésitation ni faiblesse à affirmer que les difficultés dont se plaint le parti catholique, c'est lui qui les a fait surgir, qu'il a eu tort de se solidariser avec le militarisme et le nationalisme.

Avec non moins de vigueur, il flétrit l'antisémitisme et déplore en termes particulièrement amers qu'une partie importante du clergé soit imbue de cette odieuse et méprisable doctrine.

. . . . . .

Les vrais chrétiens, doués de clairvoyance, rendront certainement justice au livre de M. Léon Chaine, livre de bonne foi et singulièrement probant. LECTOR.

Cultura sociale (Rome), 31 janvier 1904.

È un libro che ha avuto e seguita ad avere grande eco in Francia. Numerosissimi articoli e polemiche ha sollevato ne' giornali d'ogni colore. Tratta le grandi questioni del momento : la lotta di nazionalisti coi dreyfusardi ; l'antisemitismo e l'anticlericalismo ; le persecuzioni delle associazioni ecclesiastiche e la necessità di riforme e di progressi religiosi, specialmente di fronte agli abusi d'una devozione che degrada nella superstizione grossolana e puerile. L'A. più che uomo di dottrina è uomo d'azione ; e questa sua qualità gli conferisce schiettezza e precisione di vedute. Cattolico, egli è convinto dell'innocenza di Alfredo Dreyfus, e deplora l'antisemitismo in nome della carità evangelica, come deplora le violenze illiberali della legislazione anti-clericale e anticattolica francese. La sua parola è di pace e di libertà vera.

G.

La Dépêche (organe quotidien des provinces de Liège, Limbourg et Luxembourg), Liège, 9 mars 1904.

Voici un livre tout récent et qui en est déjà à son septième mille, œuvre critiquée avec acrimonie par certains et exaltée par d'autres. C'est dire toute l'actualité aiguë qui l'inspire et l'intérêt réel qu'il suscite. L'auteur y scrute hardiment les problèmes les plus ardus de l'évolution historique, religieuse, politique et sociale des diverses fractions sans cohésion qui constituent le parti catholique en France. Avec une belle audace, il estime que la timidité surannée, l'abstentionnisme coupable, la résignation indice de faiblesse, le manque de sens politique et le morcellement comptent parmi les grands facteurs de la décadence politique et sociale des catholiques en France. Le militarisme, le nationalisme, — cette « antichambre du césarisme », et l'antisémitisme sont tour à tour l'objet de critiques documentées.

Ce livre est un acte de courage. On peut le discuter : on ne s'en fait d'ailleurs pas faute. Mais on ne saurait, sans injustice, en méconnaître la sincérité. « Il y a des vérités douloureuses à dire à ses amis », nous affirmait naguère Marc Sangnier. Puisse cette critique acerbe et souvent méritée de leurs fautes réveiller l'énergie de nos coreligionnaires de France. Mgr Ireland, dans son bel ouvrage : *l'Eglise et le Siècle*, avait déjà dit implicitement aux catholiques de France quelques-unes des dures et nécessaires vérités que M. Léon Chaine leur inflige sans ménagement. Qui aime bien, châtie bien. Nous souhaitons que nos frères français sortent de leur torpeur, comprennent la leçon — et que leur parti, à l'exemple du *Sillon*, de Marc Sangnier et de ses disciples, se réorganise enfin, fasse peau neuve, s'adapte à son siècle et à son milieu en s'inspirant de l'esprit chrétien et des immortelles encycliques de Léon XIII. Ce jour-là l'utilité des critiques, même violentes parfois, comme celles de Léon Chaine, apparaîtra plus victorieusement que jamais.

B.

Le Matin (Anvers), 19 mars 1904.

LES SUITES DE L'AFFAIRE

L'affaire Dreyfus, comme l'affaire du Collier, comme tous ces grands procès qui surexcitent un peuple et provoquent un règlement de comptes général, devait avoir de grandes conséquences politiques. Ce qui se passe en ce moment en France, l'animosité du parti au pouvoir contre le « cléricalisme » qui se montra impitoyable pour le martyr de l'île du Diable, la proscription des congrégations, dont quelques-unes, les assomptionistes notamment, jouèrent un rôle politique indigne de leur caractère, la guerre faite à l'enseignement qui pétrit des cerveaux antisémites, telle est la réaction, regrettable à notre avis, car nous détestons tous les excès, qui a été la suite de l'affaire Dreyfus. Des catholiques clairvoyants, en petit nombre, avaient prédit ce grave soulèvement d'opinion. Nos lecteurs connaissent déjà l'opinion d'un croyant, M. Léon Chaine, dont le beau livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* eût dû être médité par ses coreligionnaires. Aujourd'hui nous avons à signaler un autre ouvrage, plus sommaire, mais non moins intéressant : *l'Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France*, par l'abbé Henri de Saint-Poli, un Lyonnais comme M. Chaine.

. . . . . .

L'abbé Henri de Saint-Poli parviendra-t-il à dessiller les yeux des catholiques qui commettent la faute si grave de confondre la religion avec la politique ? Nous le souhaitons pour lui, car son plaidoyer est aussi courageux qu'éloquent, mais nous avons des doutes. M. Léon Chaine, au lendemain de la publication de son livre, écrivait avec mélancolie : « Si j'ai reçu quelques encouragements de la part de membres très distingués du clergé, j'ai dû subir l'animosité de bien des catholiques cléricaux dont quelques-uns ont été féroces. » Hélas ! confirme l'abbé de Saint-Poli, ce n'est que trop vrai ! Et il fait des citations probantes. Le pieux *Echo de Fourvière*, par exemple, déclara le livre de M. Chaine « inconvenant ». La catholique *Bourgogne* écrivit que ce livre « ne valait pas deux sous » et elle traita son auteur de

« hibou catholique dreyfusard, perché solitaire sur le pignon de la synagogue ». M. de Saint-Poli ne sera pas mieux traité. Ne dit-il pas avec énergie : « Un crime militaire et judiciaire fut perpétré à Rennes contre l'humanité et contre le droit » ? Ne distingue-t-il pas aussi nettement que M.Chaine les « cléricaux » des catholiques en déplorant la mentalité étroite et sectaire des premiers ? Comment le parti pour qui la religion n'est qu'un instrument lui pardonnerait-il de « ruer ainsi dans les rangs », suivant l'expression inepte de la plupart des politiciens pour qui c'est une forfaiture de n'avoir pas toujours les idées du troupeau ?

.....

A tous ceux qui ont le sentiment de la liberté, quelles que soient leurs opinions philosophiques, il serait aisé de s'entendre avec des hommes comme M. Léon Chaine et l'abbé de Saint-Poli. Ils feraient aimer même aux mécréants l'Evangile qu'ils révèrent et qui leur inspire de si nobles pensées. Et qu'on ne nous accuse pas de les flatter au nom d'un esprit de parti que nous cherchons, au contraire, à bannir de cette discussion ! Que pourrait, en effet, nous rapporter le concours de ces purs, de ces justes ? Ils sont seuls ou presque seuls. C'est donc pour eux-mêmes que nous les estimons. S'il est une balance où tout se pèse, chacun d'eux, par son livre, aura racheté des milliers de cléricaux aveugles, qui, aujourd'hui, les méprisent et les flagellent.

SANCHO.

Le Réveil de Bruges, 29 mars 1904.

LE NÉO-CATHOLICISME

Nous assistons depuis quelque temps à un mouvement intéressant auquel semblent présider les ombres de Montalembert, Lamennais et Lacordaire. Une école s'est fondée en France qui tend à simplifier, à épurer le catholicisme, en même temps qu'à unir d'une façon plus large la foi à la science. Un des chefs de cette école est l'abbé Loisy, qui a été frappé par Rome, mais qui n'en

poursuit pas moins ses belles études. Elle comprend bien d'autres ecclésiastiques encore, notamment l'abbé de Saint-Poli, et aussi des laïques comme M. Léon Chaine, dont l'ouvrage *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, en est à sa septième édition.

Il est impossible, nous semble-t-il, qu'un pareil mouvement n'aboutisse pas à des résultats sérieux. Ceux qui le dirigent ont le sens trop droit, l'âme trop haute pour ne pas faire de nombreux prosélytes.

M. Chaine, tout en étant profondément religieux, ne craint pas d'indiquer les réformes qu'il faudrait introduire dans l'Eglise. Il s'élève vivement contre les cultes parasitaires qui ont fini par créer un véritable polythéisme et contre les injustices qui, dans le temple même, insultent à la doctrine démocratique du Christ. « Quoi de moins conforme à l'esprit de l'Evangile, dit-il, que ces mariages et ces enterrements fastueux où le jeune homme à la vie scandaleuse voit couronner son hymen, où le riche, qui ne fut pas toujours homme de bien, est porté en terre, escortés l'un et l'autre de prêtres bénisseurs ou pleureurs et qui sont exclusivement là, selon l'expression du jurisconsulte romain, *ad pompam et ostentationem ?* » M. Chaine, déplore aussi, en homme de cœur, la façon dont sont formulées certaines annonces de mariage : « Dans le silence de l'église, écrit-il, tombent ces mots : fils ou fille légitime de... et, un instant après : fils ou fille, tout simplement, ce qui signifie « enfant naturel ». Cette flétrissure publique infligée dans la maison du Dieu de miséricorde ne nous paraît pas justifiée par le souci, très légitime d'ailleurs, de maintenir le respect dû à l'institution du mariage. »

Ailleurs M. Chaine regrette les expressions « Sa Grandeur », « Son Eminence », dont on se sert pour désigner les dignitaires de l'Eglise. « Nous lisons couramment, dit-il : « Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque a bien voulu présider la cérémonie » ou « donner la bénédiction ». Nous lirons bientôt dans la prose des journalistes bien pensants que « Monseigneur a daigné dire la messe lui-même. » M. Chaine s'offusque même de la pompe étalée autour du pontife et de ces cérémonies orientales où il paraît sur sa « sedia gestatoria », entouré des « flabelli », et il rappelle l'histoire, contée par Boccace, de ce juif qui se convertit après avoir vu la cour pontificale. « Maintenant, dit-il, il faut

bien que je croie à un miracle du Saint-Esprit, puisque la religion catholique a résisté à tout cela ! »

Le néo-catholicisme, qui réclame les droits du libre examen sur le terrain de l'exégèse et du dogme et qui a pour objectif de réconcilier la science et la foi, nous paraît arriver à son heure. Ce que des isolés tentèrent sans succès à une époque où le monde catholique tout entier tremblait devant Rome peut être réalisé aujourd'hui par la brillante pléiade à la tête de laquelle se trouve l'abbé Loisy, « prêtre irréprochable, disait un de nos journaux bien pensants, le XXe *Siècle*, et savant du plus grand mérite ». Il est vrai que le Saint-Office a condamné ce savant pour avoir soutenu « des propositions hérétiques touchant les saints sacrements, la résurrection et l'inspiration divine de l'Eglise » : mais la voix de Rome n'a plus la même autorité que jadis, elle ne retentit plus d'un bout du monde à l'autre comme un coup de foudre et les audacieux qu'elle condamne ne se prosternent plus comme au moyen âge, le front dans la poussière, soudainement convaincus de l'énormité de leur faute. Ce n'est pas en vain que nous avons atteint le vingtième siècle. La raison humaine a acquis des droits qu'il n'est plus possible de lui enlever.

Si l'abbé Loisy éprouve de la tristesse, ce n'est pas sur son cas qu'il pleure, c'est sur la situation de Rome dont les théologiens, qui auraient pu la défendre en faisant évoluer les dogmes parallèlement aux progrès de la science, ont failli à leur tâche. Cette armée de docteurs paraît avoir été surtout préoccupée de ne pas tarir de magnifiques sources de revenus en épurant l'Eglise et en chassant du temple les marchands qui exploitent le miracle, vendent les intercessions de saints et trafiquent de la crainte de l'enfer. Que d'esprits libres ont été ainsi éloignés de l'Eglise ! Que d'âmes qui ne demandaient qu'à croire ont été rejetées dans le doute par ce spectacle de vénalité et de fétichisme !

.....

EXTRAITS DE LIVRES ET BROCHURES

UNE CAMPAGNE LAIQUE (Recueil des discours de M. Emile Combes, 1902-1903) avec préface par Anatole France : un vol. in-8°, 1904, Simonis Empis, éditeur, Paris.

Extrait de la préface :

.....

En 1897, une affaire, qui touchait l'armée dans ses bureaux et ses conseils de guerre, émut le pays. Pour l'ardeur des passions qu'elle souleva, elle ne peut être comparée qu'à celle de la bulle *Unigenitus*, survenue cent soixante-quatorze ans auparavant et qui fut aussi, j'ai plaisir à le dire, une querelle des Français sur le juste et l'injuste. L'affaire de 1897, sortie d'un jugement secret, avait cela de dangereux, que le mystère dont elle était environnée favorisait le mensonge.

.....

Pendant que les Chambres délibéraient, les religieux travaillaient, cette fois encore, à gagner le suffrage universel. On ne peut reprocher aux jésuites d'y avoir mis trop de secret. L'un d'eux, le père Coubé, prononça, le 25 avril 1901, dans l'église de Lourdes, devant les zouaves de Patay, un discours dans lequel il en appela au « glaive électoral qui sépare les bons des « méchants », invoqua Notre-Dame de Lourdes sous le nom de la « Vierge guerrière » et s'écria d'une voix martiale : « A la « bataille sous le labarum du Sacré-Cœur ! Un labarum n'est pas « un signe de paix mais un signe de guerre. »

Ce discours fut imprimé sous le titre de *Glaive électoral* et répandu à des milliers d'exemplaires. Mais pourquoi parler de

Lourdes et du père Coubé ? Dans tous les diocèses, les religieux prononcèrent des sermons politiques avec l'approbation des évêques concordataires. Et nous penserons comme M. Léon Chaine, catholique sage et solitaire, que de tels discours ont beaucoup aidé M. Waldeck-Rousseau à obtenir du Sénat le vote de la loi des associations.

. . . . . .

ANATOLE FRANCE.

L'AFFAIRE DREYFUS ET LA MENTALITE CATHOLIQUE EN FRANCE, par l'abbé Henri de Saint-Poli, un vol. in-16, 1904, Storck, 16, rue de Condé, Paris.

. . . . . .

On peut dire que « le dreyfusisme n'a été l'apanage d'aucun parti ». Les adversaires, à première vue, les plus irréconciliables, des catholiques comme MM. Aynard, Paul Viollet, Léon Chaine, des prêtres comme les abbés Frémont, Pichot, Brugerette donnèrent la main dans cette grande bataille d'idées, « la plus palpitante qui ait agité la conscience mondiale », à des libres-penseurs comme MM. Clémenceau, Anatole France et Louis Havet, à des protestants comme MM. Monod, Sabatier et de Pressensé, à des juifs comme MM. Bernard Lazare, Joseph Reinach et Zadoc-Khan. L'antidreyfusisme a réuni de son côté des noms dont le rapprochement ne paraît pas moins criant, les noms du père du Lac et de M. de Rochefort,ceux du père Didon et de l'écrivain athée Jules Soury, les noms de l'antisémite Edouard Drumont et du très sémite Arthur Meyer, le nom très chrétien de François Coppée et le nom très « snob » de Jules Lemaître.

. . . . . .

C'est à cette confiance aveugle que devait nous conduire le déplorable abus de l'argument d'autorité. Notre erreur a été, d'ailleurs, celle de tous les partis qui, s'inspirant du même esprit, pratiquèrent la même méthode. Nous n'avons pu supposer que toute une presse amie nous dupait, que les témoins militaires nous dupaient aussi quand ils n'étaient pas eux-mêmes, de leur propre aveu, « les dupes de gens sans honneur ». Nous savions

ces journaux et ces généraux favorables à nos idées religieuses. Cette opinion que nous avions de leurs sentiments intimes était pour nous la garantie de leur sincérité et de leur compétence professionnelle. Ces préoccupations d'ordre religieux nous portaient, par voie de conséquence, à tenir pour suspectes les affirmations d'un Monod parce que protestant, d'un Bernard Lazare parce que juif, d'un Zola parce que littérateur malsain, d'un Clémenceau parce que publiciste anti-clérical, etc.....

L'attitude des protestants différa de cette manière de penser et d'agir comme le jour diffère de la nuit. Les graves avertissements de leurs chefs qui manquèrent aux catholiques, les exemples d'un Pecault, d'un Gabriel Monod, d'un Paul Sabattier devaient évidemment exercer leur influence profonde sur ceux qui recevaient leur direction intellectuelle et morale. Ce sont toujours les forts d'esprit et de cœur qui entraînent la masse.....

.....

Si, dans ce grand conflit, la boue a rejailli parfois sur les galons de quelques grands chefs, c'est que le crime avait déjà marqué ces galons d'une souillure ineffaçable. Non, on n'insultait point l'armée, quand on dénonçait les iniquités de ceux qui la déshonoraient. Mais on portait une main sacrilège sur les autels de la justice, quand on déversait sans répit l'injure et l'outrage sur ses défenseurs.

.....

Les premiers dreyfusards étaient des catholiques, des modérés, même des antisémites. Qui donc, lors du premier procès, en novembre 1894, protesta contre le huis clos ? Qui donc sonna en 1898, avec la petite phalange d'intellectuels le réveil des consciences ?... M. Paul de Cassagnac, le rédacteur en chef de l'*Autorité* avait été « convaincu par son ami Demange, dès 1894, de l'innocence de Dreyfus, prévenu dans le même sens, en 1898, par l'impératrice Eugénie ». S'il ne continua pas le bon combat pour la justice et la vérité, ce fut, dit M. Armand Charpentier, à son corps défendant, pour garder ses lecteurs. Qui donc encore en janvier 1895 pendant la parade de dégradation sentira le premier doute se glisser en lui ? M. de Rodays, directeur du *Figaro*, journal conservateur et catholique. Et quel est le journal qui commencera la campagne en faveur de la revision ? lequel ouvrira ses colonnes aux premiers articles de M. Zola ? Le journal

de M. de Rodays, le *Figaro*, le grand organe du ralliement des catholiques aux institutions républicaines. Royaliste et catholique aussi ce judicieux et fin Cornély qui devait payer un tribut si noble à la cause de la vérité, jusqu'au jour où l'intolérance des siens brisant sa plume d'or en rejeta les débris dans le camp de nos ennemis. Royaliste et catholique aussi cet Hervé de Kérohant, dont on n'a pas oublié la vaillante campagne engagée dans le *Soleil* en faveur du malheureux condamné de l'île du Diable. Catholique pratiquant, enfin, M. Paul Viollet, membre de l'Institut, qui fonda le *Comité catholique pour la Défense du Droit*, parce qu'il fut lui-même « le plus ardent, le plus convaincu et le plus militant des dreyfusards ». Qui flaira le premier l'erreur du conseil de guerre de 1894 ? Le colonel Picquart, dilettante de l'antisémitisme, se plaisant à déguster les articles de Drumont et de Rochefort, Alsacien de plus, intellectuel et wagnérien. Qui donc commença à se passionner pour l'affaire et à la mettre en train ? M. Scheurer-Kestner, un vieillard, un républicain modéré, un Alsacien. L'affaire n'eut donc pas une genèse maçonnique.Les catholiques pouvaient marcher sans crainte dans les rangs des défenseurs de la vérité et du droit.

. . . . . .

Si grande toutefois qu'ait été l'erreur des catholiques dans l'affaire Dreyfus, cette erreur vint plutôt pour eux du cerveau que du cœur, de la passion des partis que de la perversion des individus ; elle ne justifie pas, selon nous, les mesures de représailles exercées contre des hommes et des femmes qui resteront les victimes de nos haines politiques ; elle ne saurait nous faire oublier que la vengeance est antichrétienne et qu'elle ne sera jamais que la force des faibles. . . . . .

Le philosophe chrétien déplore que les politiques ne soient point d'âme assez tranquille et d'intelligence assez large pour « vaincre, à l'exemple de l'apôtre, le mal par le bien ».

« O Thébaïdes dépeuplées, sanctuaires pollués », répéterons-nous après Léon Chaine, avec la douleur d'un cœur meurtri par la douleur de nos frères. Et nous redirons encore avec saint Augustin que « la mort de ceux qui partent est pour longtemps la mort de ceux qui restent ».

. . . . . .

Il y a quelques années, c'était un des signes caractéristiques

du temps que le rapprochement spontané, instinctif qui s'opérait autour de l'Eglise catholique entre toutes les âmes en quête d'un idéal...

Où sont-ils aujourd'hui les néo-chrétiens d'antan ? Que sont-ils devenus les chercheurs d'idéals, les ouvriers généreux de la régénération du monde par la morale vivifiante du catholicisme ? Tous ou presque tous perdus pour l'Eglise ! Tous ou presque tous éloignés de nous ! brusquement écartés du chemin de Damas par l'Affaire, c'est-à-dire par notre intolérance.....

Peccavimus ! Nous avons donc péché, nous avons manqué de clairvoyance, de bonté, de justice, et notre faute a suivi sans retour possible la voie qu'elle s'était ouverte.

Le crime collectif d'intolérance ne fut pas cependant le crime de tous. Dans cette nuit profonde qui nous voila l'image des plus simples vérités, au milieu de ce déchaînement de toutes les forces d'ignorance et de mensonge, quelques-uns des nôtres surent fermer l'oreille aux doctrines de haine ; et, revêtus seulement des armes de la charité et de la raison, ils osèrent braver les pires avanies pour faire entendre une chrétienne protestation contre les crimes commis au nom de la justice. Ils voulurent apporter des paroles de paix et de vérité à leurs frères égarés, les convaincre qu'il ne suffit pas d'avoir des galons pour planer au-dessus de toutes les erreurs, les mettre en garde contre les déclamations virulentes d'une presse pharisaïque qui traînait après elle, afin d'éblouir les yeux, tous les clinquants et les oripeaux ramassés dans le vestiaire des sacristies et la garde-robe des états-majors. Ils voulurent enfin élever en terre d'Eglise le « temple de sagesse et de vérité » dont parle le poète antique et qui devait servir d'asile à toutes les consciences désireuses de se libérer, à toutes les énergies impatientes de s'employer à la défense de la justice.

Ces hommes furent les catholiques dreyfusards, ce temple de justice fut le *Comité catholique pour la Défense du Droit.*

Ce Comité, fondé par le docte historien des *Institutions politiques de l'ancienne France,* M. Paul Viollet, recruta exclusivement parmi les catholiques les deux cents membres qui crurent devoir adhérer à ses principes et à ses statuts. Vinrent se grouper les premiers autour de l'éminent membre de l'Institut, MM. Paul Bureau, professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, Carpentier et Jorand, ingénieurs, Dupré-Latour, Pintat et

Edmond Viollet, avocats ; Feray, Bugeaud d'Isly et le baron de Lourmel, officiers en retraite ; Henri de Kerohant, Brette et Quincampoix, publicistes ; le marquis de Nadaillac,correspondant de l'Institut, l'écrivain Saint-René Tallandier, le banquier Leroy-Dupré. Des prêtres comme les abbés Pichot, Grosjean, Brugerette, Viollet, Martinet, etc., avaient tenu également à honneur de prendre place dans la généreuse petite phalange des défenseurs du droit. Elle ouvrit plus tard ses rangs à d'autres laïques et à d'autres prêtres éminents comme MM. Léon Chaine, l'abbé Birot, vicaire général d'Albi, le père Maumus et bien d'autres dont nous ne pouvons citer les noms...

L'histoire de ce Comité est comme l'histoire officielle du catholicisme dreyfusard... Le dreyfusisme catholique était comme le pont providentiel, jeté entre les deux rives d'où les partis rivaux lançaient l'anathème.....

A l'occasion de ce beau livre *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, livre que tout le jeune clergé devrait lire et méditer, et qui restera comme le testament du dreyfusisme catholique, M. Léon Chaine expliquait récemment au directeur de l'*Avenir d'Arras* quel sort le monde religieux avait cru devoir faire à son œuvre si chrétienne et si loyale.

« A part quelques journaux rédigés par des prêtres, écrivait le sympathique auteur, la plupart des feuilles qui se prétendent catholiques m'ont montré leur hostilité ou par leurs attaques ou par leur silence... En s'imposant par le courage de leurs convictions et la loyauté de leur attitude au respect et à l'estime de leurs pires adversaires religieux, les catholiques dreyfusards virent souvent s'éloigner d'eux les amis les plus chers. »

.....

« M. Chaine et ses confrères en parlementarisme savant ont tenté une chose au-dessus de leurs forces et d'ailleurs déraisonnable en se heurtant à notre mentalité », disait le *Nouvelliste* de Bordeaux.

C'est qu'en effet cette mentalité conservatrice répugne encore chez un trop grand nombre de catholiques à toute vie d'action et de progrès. Le bon vieux temps les fascine comme une vision d'âge d'or, ils n'ont lu d'ailleurs son histoire que dans les Courval, les Drioux, les Méline, les Loriquet, nouvelle manière, c'est-à-dire dans des livres faits pour les conservateurs et « soigneusement

expurgés des vérités gênantes ». A leurs oreilles résonna toujours le son de la même cloche. En politique, comme en religion, la lettre chez eux tendit toujours à tuer l'esprit.

Cette grande liberté que fut le dreyfusisme catholique ne pouvait être qu'un scandale dans ce monde d'autrefois. Et des mâles vérités du livre de M. Léon Chaine devaient difficilement s'accommoder des estomacs nourris, dès le plus bas âge, des doucereuses confitures d'un intellectualisme de sacristie. C'était le mauvais livre dont les pieux salons avaient horreur,le livre hérétique dont on ne pouvait penser et dire assez de mal derrière l'éventail. Que ne pouvait-on encore mettre au pain sec son auteur trop indépendant et le punir de son dreyfusisme, comme on avait puni naguère Léon XIII et son républicanisme, en mettant en quarantaine le denier de Saint-Pierre.

Tout autre avait été l'attitude des mécréants. Dans le camp de nos ennemis le livre de M. Léon Chaine avait désarmé des haines, dissipé des préjugés, préparé même des rapprochements.

« Il y a en France quelques catholiques tolérants, écrivait M. Aulard, l'éminent historien de la Révolution,et cela suffit pour que, dans nos polémiques contre le catholicisme, nous évitions les généralisations injustes. »

« M. Chaine, avoué à Lyon, vient d'écrire un bon livre, qui est en même temps une bonne action... Quelles que soient les fautes commises par les catholiques, tous les cœurs épris de justice et de liberté se lèveront pour les défendre si l'on viole à leur détriment les principes libéraux qu'ils ont le tort de méconnaître quand ils sont les plus forts. » Ainsi s'exprime M. Gabriel Monod dans la *Revue historique* et les actes chez ce protestant au grand cœur ne devaient point démentir les paroles. La même note se retrouve chez M. Henry Maret dans le *Radical* du 27 octobre 1903 : « Pour nous, Monsieur, nous avons le crâne tellement mal fait, qu'on nous verra toujours du côté des vaincus et des opprimés. On a dû pourtant bien souvent vous dire dans votre enfance, comme à moi, que cela ne menait absolument à rien. C'est plus fort que nous. Je n'aime les gens que lorsqu'ils sont à terre, et, chose curieuse, il ne me serait jamais venu à l'esprit de mettre Dreyfus à la double boucle, comme n'hésita pas à le faire un homme qui entend mieux que nous ses intérêts. »

Les lignes suivantes sont surtout à retenir. Nous les trouvons

sous la plume de M. Dessaint, un libre-penseur, aussi grand d'intelligence que de cœur: «Il convient de considérer comme un véritable progrès le fait qu'un catholique pratiquant répudie courageusement le cléricalisme et légitime la distinction établie entre le catholique et le clérical...La lecture de l'ouvrage de M.Chaine s'impose aussi bien aux libres-penseurs qu'aux catholiques ; *aux premiers elle apporte aussi une leçon en indiquant avec précision la limite où la lutte contre le cléricalisme risque de muer en persécution contre l'idée catholique.* L'œuvre de M. Chaine vaudra plus pour la défense des intérêts catholiques que dix années de la *Libre Parole* et de la *Croix: elle fait plus sympathiques des croyances que les autres s'évertuent à rendre odieuses.* »

Nous pourrions multiplier ces commentaires. Ceux-ci suffisent pour marquer tout à la fois la portée du livre de M. Chaine et celle du dreyfusisme catholique. Ce dreyfusisme, œuvre de concorde et de justice, eut le sort de toutes les œuvres nées dans l'indifférence ou l'hostilité, le sort de la semence entraînée, au fort de la tempête, dans le tourbillon des vents contraires. Mais la semence n'a point péri et peut-être lèvera-t-elle dans les sentiers de demain... O moissons de justice et de vérité, moissons de bonté et de liberté, faites renaître les espoirs perdus, courbez vos gerbes d'or sous la main des ouvriers de la onzième heure ! Qu'aux âpres luttes de la veille succède alors la paix sereine des âmes réconciliées dans le même idéal de probité intellectuelle et de charité chrétienne !.....

LA QUESTION QUI DIVISE LE PLUS, par Albert Lavallée, 1 vol. in-16, 1904, chez Victor Lecoffre, Paris, rue Bonaparte, 90.

De même qu'il y a des raisons actuelles de croire dans le besoin que nous avons de donner un support à notre idéal de liberté, d'égalité et de fraternité et d'échauffer nos cœurs pour le réaliser — c'est ce que M. Brunetière a supérieurement établi — on peut dire qu'il y a des raisons de douter qui sont particulières à notre époque...Les gens qui ne sont point d'Eglise peuvent rendre service à ceux d'Eglise ; ils ont sur eux l'avantage, pour savoir

où doit porter le principal effort, d'être moins exclusivement en contact journalier avec des croyants, et de mieux connaître la manière habituelle de penser des incrédules. Sans modifier le dogme, l'Eglise peut approprier ses moyens d'exégèse et d'apologétique aux exigences du temps... Une Commission des Etudes bibliques, instituée à Rome au mois d'octobre 1902, a pour mission de rechercher ce qui doit être retenu et ce qui peut être considéré comme hyperbolique dans les récits et figures de la Bible. Des prêtres français jouissant dans l'Eglise d'une très grande considération par leur savoir, et d'une autorité égale par leur piété, avaient ouvert cette voie.....

Les catholiques doivent surtout se souvenir qu'il faut faire reconnaître un arbre à ses fruits. Ce côté de la question, comme celui qui précède, a été abordé dans le livre de M. Léon Chaine, très discuté à un autre point de vue, mais qui a valu à son auteur des éloges difficiles à lui refuser pour sa courageuse franchise : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.....

POURQUOI LES CATHOLIQUES ONT PERDU LA BATAILLE, par l'abbé Naudet, un vol. in-18, Paris, 1904.

Autour des nôtres une sorte de pacte explicite ou implicite organise la conspiration du silence, et pour émerger il faut aux catholiques une supériorité qui s'impose dix fois. Cela ne date pas d'aujourd'hui. « Lacordaire, écrit Louis Veuillot, était à peine regardé comme un écrivain ; on n'aurait pas su que Montalembert avait du talent s'il n'avait été pair de France. » Ozanam n'a eu pleine justice qu'après sa mort, et « on couronnait Gratry de silence », selon le joli mot d'Augustin Cochin. Si Ollé-Laprune n'eût pas été catholique, il fût entré bien plus tôt à l'Institut, et Fonsegrive serait professeur au Collège de France s'il avait voulu oublier Jésus-Christ et sa foi.

Dans ces conditions notre devoir est évidemment de prôner, de célébrer en toute occasion nos hommes de valeur, ceux particulièrement qui peuvent être écoutés des gens du dehors et exercer

sur eux quelque influence. Quelques-uns l'ont compris, mais il en est d'autres qui se sont donné la mission d'aider les adversaires à ruiner toute action intellectuelle catholique, s'imposant le devoir de mal dire, à peu près chaque jour, de ceux qui se montrent capables d'exercer cette action. Comme documentation dans cet ordre d'idées, qu'on me permette de citer quelques lignes d'une lettre adressée à l'excellente revue *La Quinzaine*.....

« Les catholiques qui vous suivent, disait le correspondant « anonyme, sont bien imprudents. Ils devraient savoir que rien de « bon ne peut venir de l'Université, car, selon la parole évangé- « lique : Quelque chose de bon peut-il sortir de Samarie ? Vous « nous apportez des idées, des méthodes, une philosophie qui ne « sont pas les nôtres. L'invasion des universitaires dans le catho- « licisme est un grand malheur : M. Georges Goyau a des doc- « trines qui sentent le socialisme, M. Brunetière est un fidéiste, « M. Blondel n'est qu'un subjectiviste kantien ; et pour vous, je « vois que vous nous recommandez sans cesse de faire tout ce qui « nous est défendu..... »

Et on comprend alors cette protestation, sévère, mais combien juste, de l'un des « excommuniés » universitaires (1) sur lesquels nos inquisiteurs modernes entassent les anathèmes :

« Dire que nous sommes, parmi les professeurs de l'Université, « une poignée de catholiques croyants et pratiquants, qui nous « efforçons d'apaiser les haines antichrétiennes, qui répétons à « ceux qui nous entourent, à nos maîtres, à nos collègues, à tous « ceux que nous estimons et que nous aimons pour la dignité de « leur vie, pour leur science et leur libéralisme, que le temps du « fanatisme est passé, que le clergé catholique de France est ins- « truit, sage, modéré, que le vrai catholicisme est une doctrine de « douceur, de bonté intelligente, de paix sociale ; dire que nous « travaillons tous les jours, chacun dans notre modeste sphère, « à réconcilier la science et la foi, la liberté et le dogme, la dé- « mocratie et l'Eglise ! Et pendant que nous autres, humbles laï- « ques de bonne foi, nous travaillons à réaliser l'angélique pro- « messe : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, certains « prêtres persistent à réveiller les colères, et par des paroles ou « des écrits marqués au signe *d'imprudence et d'erreur* détruisent

(1) Olivier Billaz.

« tout espoir de réconciliation entre les hommes d'une même « patrie..... »

(Cité par Léon Chaine dans son volume si suggestif : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*) .....

POLEMIQUE ET HISTOIRE, par A. Aulart, professeur à l'Université de Paris. Edouard Cornély & Cie, éditeurs.

Sous ce titre, M.A.Aulard, l'éminent professeur de la Sorbonne, a réuni en trois volumes une partie de ses articles, de ses conférences, de ses écrits polémiques sur : 1° Les questions politiques sociales, historiques ; 2° Les questions religieuses ; 3° Les questions d'enseignement. Nous avons trouvé au chapitre XIX du second de ces volumes, l'article que le célèbre historien a fait à notre livre le grand honneur de lui consacrer dans la *Dépêche de Toulouse*, sous ce titre : *Un catholique tolérant.*

M. A. Aulard revient encore sur notre livre dans son chapitre XX au sujet de la *Déclaration des Droits de l'Homme.*

Suivent des articles qui ont paru après le 31 mars 1904, date à laquelle tout le surplus du volume avait été envoyé déjà à l'imprimerie Storck.

Le Matin (Anvers), 4 avril 1904.

CHRONIQUE FANTAISISTE

.....

Un écrivain catholique, M. Léon Chaine, que citait dernièrement mon confrère Sancho, regrettait l'emploi, pour les dignitaires de l'Eglise, des expressions Sa Grandeur, Son Eminence, Monseigneur, qui eussent évidemment scandalisé Jésus-Christ. Je n'aime pas davantage l'expression Sa Majesté, appliquée aux souverains, d'autant plus que le pronom Elle, avec un grand E, que l'on emploie dans ces formules courtisanesques, est bien humiliant pour un homme.

Sait-on d'ailleurs à quel souverain on doit l'usage de cet écœurant « Sa Majesté » ? A Henri III, prince lâche et infâme, plus connu par ses mignons que par ses hauts faits. On se rappelle que sa manie était de se déguiser en femme ; il portait de longs cheveux, jouait de la prunelle et de l'éventail, se fardait outrageusement. Et c'est pour complèter l'équivoque qu'il se fit appeler « Sa Majesté », savourant avec une satisfaction équivoque les adjectifs possessifs et les pronoms féminins.

Les rois auraient dû repousser avec indignation une expression ayant pareille origine. Chaque fois que je vois ce « Sa Majesté » dans un journal, je crois voir se dresser devant moi le répugnant Henri III avec sa face glabre et ses allures de fille.

Pour ma part j'écrirai toujours « le Roi » et je dirai qu' « il » a fait ceci ou cela .....

PUCK.

L'Avenir de Rennes, 7 avril 1904.

UN ABBE DREYFUSARD

Notre ami, M. Armand Charpentier, dans un article intitulé : « Les Catholiques dreyfusards » au sujet d'un ouvrage de l'abbé Henri de Saint-Poli : l'*Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France* fait des constatations bien intéressantes.

« Quelques catholiques, dès 1898, ont eu le courage peu banal de résister à la tempête antisémite. C'est ainsi que des hommes comme MM. Aynard, Paul Viollet, Léon Chaine, catholiques militants, et des prêtres, comme les abbés Frémont, Pichot et Brugerette n'hésitèrent pas à prendre parti pour Dreyfus, lui reconnaissant le droit d'être innocent, bien que juif. »

Nous approuvons ces paroles de M. Armand Charpentier ; elles sont vraies, nous rendons justice aux catholiques qui se sont montrés dreyfusards et nous n'insisterons pas comme le fait l'auteur de cet article sur l'antinomie qui existe dans l'esprit de ces catholiques qui n'ont pas soumis « au crible de la critique l'affaire Jésus-Christ comme ils ont fait pour l'affaire Dreyfus ».

. . . . . .

Le hasard voulait que Dreyfus, ce juif, souffrît des tortures effroyables de la part des hommes, n'était-ce pas à la très grande gloire de Dieu, et puisque l'Eglise militante avait ratifié le verdict des juges militaires, M. Léon Chaine comme l'abbé Henri de Saint-Poli ne devaient-ils point s'incliner ?

Ils ne l'ont pas fait. La Raison, que cependant leur Foi aurait dû anéantir, s'est révoltée en présence d'une telle iniquité ; ils ont fait usage de leur esprit critique. Ils sont de la lignée du colonel Picquart et de ces autres officiers qui n'ont pas pu s'incliner devant la chose jugée parce que le jugement était une ignominie et que l'on avait tout violé, même les formes, même les droits de la défense ! Ils ont proclamé bien haut ce droit de la liberté individuelle auquel s'est toujours opposée la raison d'Etat.

. . . . . .

Le Signal, 10 avril 1904.

LA VIE CATHOLIQUE

Bien peu nombreux sont dans le catholicisme les laïques indépendants ou les prêtres éclairés qui ont su en s'affranchissant du prestige qu'exerce encore dans l'Eglise romaine « l'argument d'autorité et ses déplorables abus », garder leur complète liberté de jugement pour exercer leur esprit critique dans « l'Affaire » qui a divisé la France en deux camps. D'un côté se sont rangés ceux « qui font relever la vérité historique du libre examen », suivant en cela la méthode protestante ; de l'autre ceux qui, avec l'orthodoxie catholique, ont fait une opposition presque unanime à l'examen des preuves et à la critique des témoignages.

Dans les deux camps protestant et catholique, nous pouvons relever des exceptions, plus nombreuses même chez les premiers que chez les seconds, car chez ceux-ci on compte et on nomme les hommes de caractère qui ont lutté avec M. Léon Chaine, avoué à Lyon, et son livre de bonne foi auquel nous avons rendu hommage en son temps : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, M. Paul Viollet, le président du Comité catholique pour la Défense du Droit, Hervé de Kerohant, le distingué directeur du journal *Le Soleil* et enfin les abbés Frémont, Pichot et Brugerette, ce dernier membre du clergé lyonnais et faisant partie, avec M. Chaine, de cette Ecole de Lyon qui se caractérise par un effort très réel et très louable d'émancipation intellectuelle, une foi ferme et raisonnée aux vérités chrétiennes avec un sincère attachement à l'Eglise catholique.

Le livre que nous venons de recevoir et qui porte pour titre : *l'Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France*, par l'abbé Henri de Saint-Poli, poursuit cette campagne loyale et courageuse et vient à son heure au moment de la revision du procès...

.....

L'alliance du trône et de l'autel ou la confusion voulue et persistante de la religion et d'un parti politique alimentèrent et développèrent l'antisémitisme qui suspectait les origines d'un Français parce qu'il n'était pas catholique et le nationalisme qui contestait tout patriotisme à qui pensait et disait que pour porter un

uniforme on n'en était pas moins sujet à l'erreur ou au faux patriotisme. L'un entretient les haines de races au détriment de l'amour chrétien, l'autre « entrave l'idée si chrétienne de solidarité humaine ».

Aussi, le catholicisme, si odieusement mystifié par l'histoire de Diana Vaughan et les hâbleries d'un Léo Taxil, devait encore se laisser duper par les meneurs de la campagne antidreyfusiste

.....

Résultat : les mesures prises contre les congrégations, atteignant la religion catholique elle-même, qui sembla un moment s'être solidarisée à jamais avec le mensonge et le faux pour bâillonner la vérité et bafouer la justice.....

Paul Aymon.

Gazzetta del Popolo (Turin), 14 avril 1904.

POLITICA ED AMMINISTRAZIONE

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS
ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES, par Léon Chaine.

..... L'autore, un cattolico convinto, ma aperto alle discussioni, dice schiettamente gli errori commessi dai cattolici francesi, specialmente nell'affare Dreyfus e nella questione sociale, ed invita a mutare indirizzo se i cattolici non vogliono perdere ogni ascendente sul popolo.

Le Chrétien Français (Paris), 16 avril 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS
ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES, par Léon Chaine.

L'AFFAIRE DREYFUS ET LA MENTALITE CATHOLIQUE
EN FRANCE, par l'abbé Henri de Saint-Poli.

Ces deux volumes, édités par la maison Storck, appartiennent à la série d'œuvres magistrales que la littérature libérale reli-

gieuse doit déjà à la jeune et vaillante *Ecole de Lyon*. C'est sous ce nom significatif que commencent à être connus les catholiques éclairés et courageux qui, nourris de fortes disciplines dans les Facultés libres de la seconde ville de France, osent dire tout haut ce qu'ils pensent des intransigeances cléricales et présenter au public, dans un esprit exempt de tout sectarisme, de saines et libres pensées sur les questions du temps présent.

Le premier volume de ces ouvrages est bien connu de nos lecteurs. Nous en avons longuement parlé lors des premières éditions. Aujourd'hui encore nous empruntons à l'édition nouvelle, revue et augmentée, l'un de ses plus intéressants chapitres pour en faire un de nos deux feuilletons.

Quant au second, il donne certes bien plus que ne promet son titre car on y trouve presque à chaque page des aperçus généraux, lumineux et élevés, qui dépassent de haut le cadre de l'Affaire dont la récente reprise a inspiré l'auteur.

La place nous manque ici pour tenter même une rapide analyse. Nous ne pouvons que renvoyer à ce petit livre dont la lecture attache en instruisant.

Souhaitons que, de plus en plus, l'Ecole de Lyon affirme ses fécondes doctrines et que son influence s'étende parmi les catholiques de France.

Qui peut dire quel avenir de réforme et de grandeur elle porte dans ses flancs ?

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

L'Esprit d'égalité et d'humilité dans l'Eglise.

C'est le titre que M. Léon Chaine donne au chapitre XI de son beau livre, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Nous avons pensé être agréables à nos lecteurs en reproduisant presque entièrement ce chapitre, l'un des meilleurs de l'ouvrage dont nous annonçons d'autre part, en bibliographie, l'heureuse fortune : il a atteint son septième mille et il y a moins d'un an que nous l'analysions ici même à son apparition.

(*Suit la première partie du chapitre XI.*)

L'Eclaireur de l'Est (Reims), 17 avril 1904.

LE COLONEL MARCHAND

Nous avons une affaire Marchand. C'est une bonne aubaine pour les nationalistes, professionnels sauveurs de la Patrie, qui n'avaient plus rien à se mettre sous la dent depuis quelques semaines et dépérissaient à vue d'œil. L'affaire Marchand est un morceau de pain qui leur tombe pour ainsi dire du ciel. Grâce à cette manne, ils vont reprendre des forces et jouer avec plus de verve que jamais la comédie de l'indignation patriotique où ils excellent et qui écœure tous les braves gens.

M. Marchand, nul n'en ignore, est le héros de Fachoda. Les nationalistes, à son retour d'Afrique, lui firent connaître toutes les ivresses du triomphe, et sa gloire éclipsa un instant toutes les autres. Ses partisans allèrent même jusqu'à se demander pourquoi ayant la chance de posséder un tel homme, le gouvernement hésitait à déclarer la guerre à l'Angleterre. Pour Marchand tout seul, les nationalistes consentaient à détourner leurs regards de la frontière de l'Est.

Comme on ne voulait pas commettre la sottise de se battre avec l'Angleterre, de dépenser dans les pays d'outre-Manche les énergies réservées pour les futures batailles d'outre-Rhin, les nationalistes furent déçus et accusèrent de lâcheté le gouvernement. En même temps ils s'emparèrent de la personnalité de Marchand et l'exploitèrent politiquement sous les prétextes les plus patriotiques du monde. Les ovations les plus enthousiastes furent organisées en faveur du héros qui ne rapportait rien que des embarras dans les plis de sa tunique. On nous accuserait de parti pris si nous jugions nous-mêmes ces ovations ; nous laissons cette mission à un catholique lyonnais, M. Léon Chaine, qui n'est pas ministériel, il s'en faut même de beaucoup, et qui a été exaspéré par les extravagantes manifestations de l'idolâtrie nationaliste.

Ecoutons M. Léon Chaine qui n'est pas des nôtres :

« Si c'est avoir le caractère mal fait, dit-il, d'apporter tant d'admiration à l'héroïque traversée de l'Afrique par Edgar

Foa dont les coups de fusil tuèrent seulement des bêtes fauves, — qu'il ne nous en reste presque plus pour cette autre traversée de l'Afrique, accomplie avec un appareil tout militaire, à cette expédition guerrière *dont le commandant a excité chez nos chauvins des sentiments d'une maladive adulation et provoqué dans nos rues une explosion d'apothéoses*, — eh bien ! il faut l'avouer, nous avons le caractère mal fait.

« L'un a tenté cette exploration au péril de sa propre vie ; le second l'a tentée aux dépens surtout de celle des autres. »

M. Léon Chaine est sévère. Nous trouvons même, pour notre part, qu'il est trop sévère. Il est vrai que les manifestations nationalistes furent ridicules au delà de toute expression. Mais il serait injuste de contester son mérite et sa bravoure à M. Marchand. En réalité, personne n'y songe. Seulement il faut ajouter que la bravoure et le mérite sont choses assez communes chez nos officiers et nos soldats. Dans sa traversée de l'Afrique, M. Marchand eut à ses côtés une petite troupe de valeureux Français qui eurent à souffrir autant que lui et montrèrent un courage égal au sien. Ceux-là étaient dans le rang. Ils sont bien oubliés aujourd'hui. On ne connaît même plus leurs noms.

D'autre part, est-ce que l'on fait du bruit autour de ce général Dodds dont la vaillance nous a valu la colonie du Dahomey, autour de ce général Gallieni qui, après tant de services rendus, nous rend encore celui d'organiser en ce moment notre colonie de Madagascar, autour de tant d'autres qui font œuvre utile modestement et sans tapage ? Ah ! ceux-là, la *Patrie Française* de MM. Coppée, Lemaître et Drumont ne songe guère à les mettre sur le pavois.

. . . . . .

Georges Dailly.

La Justice sociale (Paris), 23 avril 1904.

.....Nous avons déjà signalé à nos lecteurs ce livre un peu tendancieux à notre avis, mais éminemment suggestif. Le fait qu'il est parvenu en si peu de temps au septième mille prouve,

mieux que tout commentaire l'accueil que lui a fait le grand public. Que de vérités, en effet, au cours de ces 400 pages ! Sans doute, sur plus d'un point et en particulier à propos de « l'Affaire » on peut contester certaines des assertions de l'auteur, c'est d'ailleurs le propre des ouvrages de cette sorte ; mais quel faisceau de lumière se dégage de l'ensemble ! Certes, nous n'en serions pas où nous en sommes si les catholiques de France et notamment les chefs de file avaient ainsi compris l'orientation des idées et des œuvres. Nous souhaitons que ce livre, du reste fort bien écrit, trouve encore beaucoup de lecteurs.

The Observer (Londres), 24 avril 1904.

FRENCH CATHOLICS AND THE DREYFUS CASE

A notable addition to the extensive literature of *l'Affaire Dreyfus* appeared a few weeks ago in Paris in *French Catholics and their Present Difficulties*, a book of 442 solid pages of serious and rational criticism, by Mr. Leon Chaine, an advocate of Lyons. Profoundly dissatisfied with the *rôle* assumed by the leading dignitaries of the Church, the author, a devoted Catholic, adressed a courageous and well reasoned letter of protest on the eve of the last French Parliamentary elections to one of the archbishops upon the intolerance and the blindness shown by leading members of the Catholic Church in the fierce party strife excited by the question of the guilt or innocence of the unfortunate Captain Dreyfus. The prelate had himself appealed to the electors in a thoughtful and broad-minded spirit upon the political situation. He called upon the electors to consider the misfortunes French Catholics were suffering under as inevitable punishments for their own faults. Great historical laws proved with implacable logic that events apparently unconnected followed each other with the same certainty that effect follows cause. If the Catholics in France were suffering heavily was it not because they had been guilty of heavy faults ? Applying this doctrine to the Dreyfus horror under which France was suffering, M. Chaine

asks the Archbishop to consider whether the infliction was not the inevitable expiation of the pusillanimity and this intolerant attitude adopted by the immense majority of French Catholics towards the cry for justice of an unfortunate Jewish officer. The letter was treated with contemptuous silence by the prelate addressed, with the bitterest language by many other ecclesiastical dignitaries and their organs in the Press, and by only a very few replied to in sympathetic terms. Stung by contempt and indifference on the one side, and by the bitter invective of more violent co-religionists, the advocate determines to unburden his soul, and the outcome is the book under notice, which has excited much attention in all circles in France and warm encomiums from liberal thinkers. Leading articles have appeared on the subject in *Le Rappel*, *Le Matin*, *Le Siècle*, *Le Radical*, and other influential papers, and the book,which has already reached its seventh edition, has evoked, and is evoking, curses and maledictions from anti-Semitic partisans and pæans of approval from the Dreyfusites. The work does not confine itself to the crusade against the Jewish members of the community, but brings under calm and philosophic review militarism, the practice of duelling, the relations of the secular clergy and the congregations, of social Christianity and the Conservatives, and generally most of the difficulties which beset the Catholics of France, their teachers, and their leaders. One important section of the work deals with the policy of the Combes Ministry. The remarkable fact is elucidated in another section that of 50,000 secular priests, of whom 45,000 are « sons of the people », the majority though esteemed as parish priests, are mistrusted as political counsellors.

L'Evénement (Paris), 29 avril 1904.

L'ECOLE DE LYON

Lorsque je consacrai à l'admirable livre de M. Léon Chaine, *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, une série d'articles, que j'eusse voulu plus complets encore, je me doutais

bien que cette œuvre remarquable n'avait pas achevé sa féconde carrière, et qu'elle était la manifestation initiale d'un mouvement peut-être gros d'avenir.

Ce mouvement, nous le voyons, en ce moment, naître, se dessiner, s'accentuer ; la bonne parole de vérité, de sincérité a été entendue ; autour du premier prophète, des disciples se groupent et du livre de M. Léon Chaine, et des idées qu'il a soulevées naît une véritable Ecole, dès maintenant connue sous le titre d'*Ecole de Lyon*. M. Aulard, le premier, l'a baptisée ainsi en un article de la *Dépêche de Toulouse*, et depuis, des études importantes dans le *Siècle*, le *Lyon Républicain*, etc., ont consacré la fortune de ce terme. Qu'est-ce donc que l'Ecole de Lyon ?

J'indiquerai d'abord les principales œuvres nées de la doctrine nouvelle : ce sont, avec le livre promoteur de M. Chaine, — *la Déclaration des Droits de l'Homme et la Doctrine catholique*, de M. l'abbé J. Brugerette, les écrits des abbés Pichot, Sifflet, de M. Jorrand ,etc., et enfin le dernier paru : *l'Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France*, par M. l'abbé Henri de Saint-Poli.

M. Sentupéry, le curieux analyste de tous les phénomènes sociaux, distingue, dans tous les efforts de l'Ecole de Lyon, une triple tendance qu'il synthétise ainsi : « Fidélité à l'enseignement religieux de l'Eglise» — réaction contre tout cléricalisme — œuvre d'apaisement et de réconciliation par le progrès et la liberté ! »

On voit de suite quelle est la ligne de conduite du groupe de *libres-croyants* qui n'ont pas craint d'affirmer leur foi tolérante et de placer l'intérêt supérieur de la Justice au-dessus des questions confessionnelles ou de parti. Ceux-là sont, bien que fermement religieux et orthodoxes, respectueux de la pensée et de la conviction d'autrui, ceux-là sont les adversaires déterminés de ces doctrines de haine que flétrissait Leroy-Beaulieu, ceux-là sont, en vérité, des *catholiques anticléricaux* puisque opposés à toute œuvre d'intolérance et de domination.

L'abbé de Saint-Poli caractérise bien cette tendance, lorsque rappelant les récentes crises, il dit avec Montalembert que *la coalition du corps de garde et de la sacristie* a toujours représenté une force caduque et lorsque attribuant au défaut de rai-

sonnement l'attitude de beaucoup de ses coreligionnaires pendant ces dernières années, il dit que l'*Affaire* fut « *l'incident révélateur de cette anémie cérébrale qui suit toujours chez l'être qui pense l'atrophie du sens critique* ».

L'Ecole de Lyon nous semble infiniment respectable par le respect même qu'elle témoigne aux croyances d'autrui. Nous sommes heureux de sentir souffler, sur la mêlée surchauffée des partis, ce vent d'idées libérales et tolérantes. Avec des catholiques et des prêtres comme ceux de l'Ecole de Lyon, une entente déférente sera toujours possible sur le terrain du labeur commun en vue du mieux-être et de la liberté. C'est pourquoi nous applaudissons à leurs efforts vers la sincérité et la vérité.

José Bloch.

Cet article a été reproduit par le *Paris* du 30 avril, le *Jour* du 1er mai, le *National* du 1er mai, l'*Etendard* du 3 mai.

José Bloch a dépassé la limite des hyperboles permises. Dans son ardeur à défendre les idées de justice, de vérité et de tolérance, il en arrive à exagérer par trop les compliments décernés à un livre qui a essayé de les servir. Mais de plus, le jeune et brillant écrivain qui envoie à l'*Evénement* des chroniques si remarquées a commis ici, sans le vouloir, une véritable injustice qui nous oblige à protester.

Les publicistes qu'il cite comme ayant suivi un mouvement qu'aurait provoqué notre livre, nous ont, au contraire, pour la plupart devancé dans cette voie.

Les Hervé de Kérohant, les abbés Pichot, les Quincampoix et d'autres ont parlé dès la première heure ; Paul Viollet et ses amis, à Paris, avaient élevé déjà leurs fortes et si éloquentes protestations en faveur du droit violé et de la justice méconnue quand les dreyfusards catholiques de Lyon firent entendre leurs revendications.

A entendre José Bloch, le comité Paul Viollet pourrait se demander si c'est à Lyon qu'est le palais de l'Institut et si c'est sur notre Saône qu'est jeté le « Pont des Arts ».

D'une façon générale, on nous excusera d'avoir reproduit, d'ici, de là, pour être complet, des éloges aussi outrés en remarquant que nous n'avons pas négligé de reproduire également des critiques où nous étions traité de « hibou », d'autres dans lesquelles il était dit que ce livre « ne valait pas deux sous », et où se trouvaient à notre adresse des aménités du même genre.

L'Extrême-Gauche (Lyon), 30 avril 1904.

PAROLES D'UN BOURGEOIS

Comme suite à la lettre que nous publions plus haut, nous engageons les partisans des candidats conservateurs à lire et à méditer les pages suivantes écrites par un « bourgeois bourgeoisant », un croyant, sinon un clérical, mais qui est en même temps un homme de bonne foi et de bon sens : nous avons nommé M. Léon Chaine, auteur de ce livre courageux : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

.....

(Suit la reproduction presque complète de notre chapitre XIV intitulé : *Le Christianisme social et les Conservateurs.*)

Daily Messenger (Paris), 3 mai 1904 :

Paris, May 3, 1904.

Sir George Arthur, writing in the current *Nineteenth Century*, takes a view of French politics concerning which the elections of Sunday constitute a curious commentary. The view in question is something like this : On the one side stand the Catholics who are anti-Ministerialists, and on the other the Atheists, who support and inspire M. Combes. The notion that a Frenchman may be a good Catholic and yet a supporter of the Government, a soldier, and yet a « Dreyfusard », is quite incompatible with the average foreigner's conception of the mater. Moreover, Sir George Arthur is quite persuaded that the present policy of the Governement is the policy of the minority of the country.

The same declaration was made on the occasion of the Parliamentary elections, and since that date the majority have had ample time to wake up to the fact of the « tyranny » under which they have been suffering. Yet a fair deduction from Sunday's elections is that the position of the Government is stronger than ever.

The truth is of course that the main lines of division in French politics are not religious at all, but purely political.

There appeared just recently a book by M.Leon Chaine,which, under the title *French Catholics and their Present Difficulties*, dealt with precisely this point.

. . . . . .

. . . . . .

The chief interest of the book lies in the fact that it expresses the opinions of a Catholic who is speaking for many of his co-believers. If it were true that the French Government were making an overt attack on Christianity, the only conclusion possible from Sunday'selections would be that the attack was succeeding and that France was becoming slowly de-Christianised. Happily no such conclusion is necessary.

Le Chrétien Français (Paris), 7 mai 1904 :

LA REFORME CATHOLIQUE

M. S. Peyron, dont le *Chrétien Français* a publié dernièrement la lettre de démission, est aujourd'hui à Marseille, rédacteur à *La Journée*, le journal de M. Flaissières. Il a reçu d'un de ses confrères — prêtre authentique — la curieuse lettre qui suit, et que nous publions parce qu'elle révèle le progrès que la réforme fait dans le clergé catholique :

A Monsieur S. Peyron, défroqué,

Toulouse, le 19 mars 1904.

« Monsieur,

. . . . . .

« J'ai admiré, Monsieur, avec quel art — dirai-je satanique ? vous avez su, en un petit nombre de pages, faire tenir un tableau si complet de la vie sacerdotale. Votre analyse, combien que tendancieuse, est presque inattaquable ; elle témoigne d'une

pénétration peu commune ; et pour moi, qui suis l'indulgence même, j'y cherche vainement quelque chose à reprendre.

.....

« Or, quel va être le sort, j'entends le sort éternel, des prêtres qui, comme vous, Monsieur .....

(*Suit une étude sur la situation des prêtres qui quittent l'Eglise.*)

« L'Eglise n'y va pas par quatre chemins : à ses yeux, vous êtes un misérable, un criminel, digne de toutes les réprobations et de toutes les haines. L'Eglise admet, à la rigueur, la bonne foi chez un schismatique, chez un protestant, chez un Caraïbe, chez un anthropophage, — la bonne foi qui seule importe pour salut. Elle ne l'admet pas chez un prêtre défroqué. Les théologiens ont donné de cette opinion une preuve sans réplique. Le prêtre a été éclairé de la pleine lumière, il a connu toute la vérité : s'il nie la lumière, c'est, de toute évidence, qu'il s'aveugle volontairement ; s'il rejette la vérité, c'est que son cœur s'est attaché au mensonge.

« Quelques-uns, je le sais, ont protesté contre une telle intransigeance. M. Léon Chaine a osé écrire d'un apostat comme vous, dans ses *Catholiques français et leurs Difficultés actuelles* : « Du jour où il n'a plus eu la foi, il n'a fait qu'accomplir son devoir en abondonnant la carrière ecclésiastique. » M. Léon Chaine n'est point seul à penser ainsi ; je pourrais citer des prêtres aux yeux de qui vous n'avez point cessé d'être un honnête homme, aux yeux de qui, par conséquent, vous n'êtes point voué inévitablement à l'enfer. Au surplus, M. Arnaud lui-même, si je lui demandais son avis, hésiterait peut-être à être trop affirmatif. Il me répondrait sans doute par le *distinguo* habituel, qu'un prêtre qui a perdu la foi peut dès lors être sincère et honnête en s'en allant, mais qu'il n'a pu perdre la foi que par sa faute.

« Tenons-nous-en à cette proposition, Monsieur, et, sans disputer sur les mots, tirons-en la leçon qui s'en dégage. Tout infidèle peut être sauvé, d'après l'enseignement catholique, s'il cherche de son mieux la lumière et s'il accomplit ce qu'il estime le devoir. Mais ce bon Apache, ce délicieux Peau-Rouge, ce cannibale au cœur pur, exigez-vous, pour l'introniser dans la Jérusalem céleste, qu'il ne commette dans sa vie aucune faute, qu'il

garde immaculée juqu'au tombeau sa robe non-baptismale ? Pas le moins du monde. Comme vous inventez pour lui des moyens de suppléer à l'indispensable Baptême, de même découvrez-vous à son intention des succédanés de la Pénitence. Et pour les prêtres défroqués, qui ont eu tort, je le concède,de perdre la foi-mais qui l'ont perdue, il n'en existerait point !

.....

« Oui, elle existe encore. L'Eglise n'est point finie, comme quelques-uns semblent le croire. Ou plutôt c'est une des formes transitoires de l'Eglise qui s'effondre. Le siècle qui commence verra des transformations inouïes, que déjà certains signes annoncent. Nous avons appris de l'histoire que l'hérétique d'aujourd'hui est l'orthodoxe de demain. Il a fallu plus de deux cents ans à Galilée pour imposer aux Congrégations romaines le mouvement diurne ; de nos jours, les idées vont vite ; dans vingt ans, M. Loisy n'aura plus de contradicteurs. Peu à peu une Eglise surgit qui professe sur Jésus et sur Dieu la doctrine que vous avez si éloquemment revendiquée. Une Eglise surgit, large, tolérante, humaine, respectueuse de la science,amie de la liberté, soucieuse de la justice, une Eglise dont on pourra faire partie sans répudier la raison ni l'honneur. A celle-là nous appartenons, mes amis et moi, quoique prêtres ; nous la préparons de toutes nos énergies ; et c'est en son nom, au nom de l'universelle et pacifique religion de l'avenir, que je vous serre cordialement la main.

« L'abbé TRUFFAUT. »

Le Chrétien Français, même numéro du 7 mai 1904 :

L'ECOLE DE LYON

Au moment où l'affaire Dreyfus divisait la France entière, il s'était formé un groupement catholique dreyfusard, sous le nom de Comité catholique pour la Défense du Droit. Fait extraordinaire, car l'on sait que l'antidreyfusisme était alors un article de foi pour tous les catholiques. Le centre principal de l'action

catholique dreyfusarde était Lyon, où ce comité comptait parmi ses membres non seulement des laïques, comme M. Chaine, l'auteur des *Catholiques et leurs difficultés actuelles*, mais encore les abbés Brugerette, Sifflet et enfin l'abbé de Saint-Poli, dont nous allons parler : ce fut ce que l'on a nommé, depuis, l'*Ecole de Lyon*.

. . . . . .

Le principe, le *credo du Comité*, était le libre examen politique, par lequel il affirmait et défendait l'innocence de l'officier juif.

Comme le dreyfusisme laïque, des protestants et des libres-penseurs, il dénonçait le péril causé par le militarisme, l'antisémitisme et le nationalisme. Le 31 mai 1900, il adressa à l'épiscopat une lettre exprimant ses craintes, ses protestations, sur la forme anormale et surtout la superstition de certaines pratiques de piété, comme celles de saint Antoine de Padoue et de saint Expédit, contre l'abus des troncs et la corruption du culte des saints, etc. Appel qui ne fut guère compris, comme du reste le livre de M. Chaine.

C'est ce que l'abbé de Saint-Poli rappelle longuement dans un ouvrage qui vient de paraître : *l'Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France*, œuvre courageuse et sincère, pleine d'intérêt, de recherches, d'enseignements, d'aperçus nouveaux, notamment sa distinction entre le catholicisme et le cléricalisme, dont il déplore l'esprit étroit et sectaire.

. . . . . .

Charles Jost.

(*Ce numéro du 7 mai donne en feuilleton la suite du chapitre XI des « Catholiques français », dont la première partie avait paru dans le numéro précédent.*)

Le Voltaire (Paris), 11 mai 1904.

LES IDEES DE M. LEON CHAINE

M. Léon Chaine est un catholique qui se déclare inébranlablement attaché à l'Eglise et qui va à la messe aussi souvent qu'il

peut. Mais cela ne l'empêche pas d'avoir écrit un livre dont il a été beaucoup parlé et dont nous allons reparler encore — à l'occasion de son « septième mille » — livre dans lequel l'écrivain lyonnais ne se gêne pas pour expliquer aux catholiques français qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes des « difficultés » au milieu desquelles ils se débattent aujourd'hui...

A vrai dire, ce livre n'est que la paraphrase — mais la paraphrase très documentée et très éloquente — du premier écrit par lequel M. Léon Chaine s'est fait connaître, de cette émouvante lettre qu'il adressa, le 27 novembre 1901, à un archevêque.

« Si les catholiques — écrivait alors M. Léon Chaine — souffrent dans notre pays, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ? ..... »

Et un peu plus loin :

« Ne confondons pas la religion qui doit être de tous les temps et de tous les pays, avec des choses qui ne peuvent demeurer et qui passent ; ne la solidarisons pas notamment avec.... »

Une telle lettre servant de préface au livre en question, vous devinez ce que doit être ce livre... Quelques titres de chapitres suffiront, d'ailleurs, à vous donner encore une idée des préoccupations de l'auteur : Du militarisme — Le nationalisme — L'Antisémitisme — L'éducation historique des catholiques — De certaines dévotions nouvelles — La timidité intellectuelle de certains catholiques — Le Christianisme social et les conservateurs, etc., etc.

Mais comment vous fournir un échantillon de tant de chapitres ?... Notre embarras est grand... C'est l'embarras du choix... Essayons cependant de choisir :

Il s'agit, tout d'abord, des histoires à dormir debout qui font cortège à l'affaire Dreyfus et qui ont été si facilement acceptées par la clientèle catholique... M. Léon Chaine se demande, à ce propos, s'il n'y a pas de réformes à introduire dans les méthodes d'éducation et d'enseignement :

« Des hommes d'une certaine culture intellectuelle, écrit-il, n'ont évidemment pas accepté certaines choses dites pour les foules. Ces hommes, cependant..... »

Ouvrons le volume sur un autre chapitre... M. Chaine s'indigne de certaines dévotions ridicules :

« Arrière donc ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis ! Arrière..... »

A citer encore ces quelques lignes sur les études bibliques...

« On peut être catholique sans rejeter, pour cela, les données certaines d'une science..... »

Enfin, à propos du « libre examen politique » des catholiques, M. Léon Chaine déclare être de ceux qui tout en donnant leur adhésion sans réserve aux choses de la foi, gardent une jalouse indépendance en toute matière où l'autorité de l'Eglise n'intervient point. C'est dire qu'il condamne les catholiques « affamés d'autorité, assoiffés d'obéissance... »

« Cet amour exagéré de l'autorité entretient chez trop de catholiques les préjugés militaristes et le sens monarchique. Nous sommes, en effet, réfractaires, pour la plupart, au régime républicain, alors que ni le nom, ni la chose ne devraient nous effrayer puisque, pendant longtemps, l'Eglise fut désignée sous le nom de République chrétienne et que le catholicisme, avec son chef élu, n'est au fond qu'une république..... »

A notre grand regret, il faut nous en tenir là...

Mais ces quelques citations suffisent, nous l'espérons, pour donner à nos lecteurs une suffisante idée de l'œuvre de M. Chaine.

Œuvre courageuse, certes...

Car, à droite comme à gauche, après avoir reçu les compliments qu'il mérite pour sa haute probité morale et son très grand talent, cet excellent M. Chaine recevra également des horions... Il est vrai qu'il s'y attend et qu'il ne lui déplaît pas — au contraire ! — de soulever quelque émotion.

Mais, après avoir écrit : « Œuvre courageuse », nous ajoutons immédiatement : « Œuvre malheureusement vaine ».

C'est du moins, notre crainte.

M. Léon Chaine ne convertira, croyons-nous, ni l'immense majorité de ses coreligionnaires, ni les jésuites, ni le Saint-Siège, ni le pape, pas plus qu'il ne nous arrêtera — malgré son éloquent plaidoyer — dans notre lutte contre la congrégation.

Nous nous permettrons même de demander à M. Léon Chaine comment il lui est possible de se mettre d'accord avec lui-même.

Comment, par exemple, peut-il prendre la défense de cet enseignement congréganiste qui — c'est lui-même qui nous l'explique — forme « plus de crédules que de croyants » et d'où sortent tant de sujets « affamés d'autorité, assoiffés d'obéissance » ?

Comment peut-il se croire bon catholique, alors qu'il prend de telles libertés avec les « mythes » de la Bible, et, notamment avec la célèbre pomme du paradis terrestre ?... Nous nous imaginions, nous mécréants, que tout le christianisme reposait sur cette idée d'une faute originelle que la Rédemption céleste venait effacer... Nous tromperions-nous ?

Enfin, comment M. Chaine parvient-il à concilier la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* avec ce *Syllabus* qui est la négation et la condamnation — infaillible ! — de toutes les libertés humaines !

Nous pourrions multiplier ce genre de questions...

Mais nous sommes, sans doute, trop curieux...

Ce n'est pas d'ailleurs, notre intention de contrister M. Léon Chaine dont la bonne volonté et la générosité nous inspirent la plus haute estime.

Nous nous résumons donc en disant à nos lecteurs :

Ce livre, en toute justice catholique, devrait être mis à l'*Index*... Lisez-le donc !... Et faites-le lire aux quelques dévots que vous pouvez connaître... Vous en convertirez peut-être quelques-uns aux idées de M. Léon Chaine !

Paul Degouy.

Cet article a paru le même jour dans la *Politique Coloniale* et dans l'*Echo de France*.

Que pensez-vous du Syllabus ? nous dit Paul Degouy. Du *Syllabus* « qui est la négation et la condamnation *infaillible* de toutes les libertés humaines » ?

Cette question nous a été posée déjà, de façon publique et privée, par bien des correspondants qui nous ont reproché notre silence sur ce point.

Nous ne pouvions parler de tout. Au surplus, on a trouvé plus généralement que nous n'avions dit notre mot que sur trop de choses ; mais, si nous avions eu à nous expliquer sur ce document qui a, depuis 1864, fait couler des fleuves d'encre, nous aurions été obligé d'avouer notre incompétence. Ce que nous aurions pu en dire de

plus respectueux, c'était que nous étions trop mauvais latiniste pour le comprendre.

Les fameuses distinctions entre la *thèse* et l'*hypothèse* ne nous l'avaient rendu ni moins obscur, ni moins terrible.

Il paraît d'ailleurs qu'il a été généralement très mal compris et qu'il n'a ni la portée, ni le sens qui lui sont le plus communément attribués.

Beaucoup de commentateurs l'auraient plutôt trahi que traduit.

Au surplus, sur ces questions d'*infaillibilité* et de *Syllabus*, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le brillant leader du *Voltaire* et nos autres interlocuteurs au livre que Paul Viollet fait paraître en ce moment même chez Lethielleux (Paris, rue Cassette), sous ce titre :

L'Infaillibilité du Pape et le Syllabus, étude historique et théologique.

On connaît toute l'autorité qui s'attache aux travaux de l'éminent membre de l'Institut. Son nouvel ouvrage d'un si colossal et si universel intérêt sera dès demain entre les mains de tous ceux que tourmentent les grands problèmes de la Religion, de la Philosophie et de l'Histoire.

Lorsque nous apprîmes sa prochaine apparition nous avions bien espéré y trouver la démonstration que ce qu'il faudrait admettre des propositions contenues dans ce document fameux, qui passe pour l'index des opinions *anathématisées*,n'auraient rien de contraire à la raison que nous tenons de Dieu lui-même et dont il est de notre dignité d'homme et de notre devoir de chrétien de faire usage.

Nous avons entre les mains, à cette heure, les « bonnes feuilles » de cet ouvrage, et nos espérances sont tout à fait dépassées.

L'étude libératrice que nous donne aujourd'hui le savant professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'Ecole des Chartes sera un soulagement pour bien des consciences, une heureuse révélation pour bien des esprits.

Ce travail publié sous les auspices du *Comité catholique pour la Défense du Droit* dont nous avons souvent parlé ici est dédié « aux chrétiens que les notions inexactes sur la papauté retiennent en dehors du catholicisme ».

Circonstance dont l'importance n'échappera à personne, c'est appuyé de l'*imprimatur* donné par Mgr Fulbert Petit, le pieux et savant archevêque de Besançon, que se présente au public pensant ce mémoire de haute et consciencieuse érudition.

« Mal comprise par une foule d'écrivains laïques ou ecclésiastiques, l'infaillibilité est devenue une pierre d'achoppement, le Syllabus un dogme », dit Paul Viollet, et il se plaît à nous montrer comment, « au regard du pape enseignant, l'intelligence du catholique orthodoxe reste très active quoique très humble et très respectueuse ».

Le pape n'est infaillible que lorsque « faisant fonctions de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en usant de sa souveraine autorité apostolique, une doctrine touchant la foi et la morale, qui doit être acceptée par toute l'Eglise ». Hors de là, il est donc faillible.

Et pour établir « les droits considérables de la réflexion et de la conscience individuelle au regard de la papauté », l'auteur cite saint Paul : « Lorsque Céphas vint à Antioche, écrit Paul, je lui résistai en face parce qu'il était répréhensible ». Il nous rappelle le « langage de saint Bernard parlant du pape au pape », et l'attitude énergique de saint Louis, défendant ses droits contre les entreprises du souverain pontife

Voici enfin ce qu'il dit de l'autorité doctrinale du successeur de Pierre : « En présence d'une définition *ex cathedra*... le catholique doit soumettre son jugement et sa raison à l'autorité qui s'impose à lui. Cependant son obéissance ne cesse point d'être, selon le mot de saint Paul, raisonnable, car il a dû, au préalable, faire usage de sa raison et de son bon sens, précisément pour reconnaître l'existence de la définition *ex cathedra*. »

Beaucoup savaient déjà dans quelles limites étroites devait être entendu le dogme de l'infaillibilité papale, mais ce qui surprendra et éclairera bien des gens dans cette étude dont nous n'essayerons même pas de donner une pâle analyse, ce sont les considérations neuves et tout à fait inattendues qu'elle contient sur le *Syllabus*.

Elles stupéfieront nombre de croyants et d'incroyants, car nous travaillons, nous réfléchissons peu, et bien rares sont ceux qui ne se contentant pas des opinions toutes faites veulent ou peuvent prendre la peine d'étudier, d'examiner ces graves questions par eux-mêmes.

Paul Viollet, après avoir cité la parole du cardinal Newman : « Le Syllabus a sans doute indirectement sa sanction extrinsèque, mais intrinsèquement ce n'est rien de plus que le classement de certaines erreurs fait par un écrivain anonyme », ajoute : « Ce Syllabus, cette liste, non composée par le pape, non promulguée solennellement, n'a point été signée par le souverain pontife. Bien loin d'y voir un acte du magistère infaillible du pape, on ose à peine dire que ce soit un acte du pape », et plus loin : « C'est pure illusion de croire que celui qui admet une proposition quelconque du *Syllabus* est par cela même hérétique frappé d'anathème et exclu du giron de l'Eglise. »

Le Syllabus n'aurait donc par lui-même aucune force dogmatique. Au surplus, Paul Viollet le fait observer, le rédacteur du Syllabus, dans le titre même de ce document annexe « a employé le mot *notantur*, non pas *damnantur* qui ne peut s'appliquer à toutes les propositions relevées. Nous sommes loin, dit-il, de cette formule, *anathème à qui dira*, mise de très bonne foi en tête de chaque proposition par divers éditeurs du *Syllabus*, étrangers aux choses romaines ».

Pour notre consciencieux et savant auteur, le *Syllabus* est « une œuvre mal exécutée, encore qu'on en puisse, la plupart du temps, déduire, par voie de contradiction, de grandes vérités théologiques, philosophiques et morales ».

Lorsque l'on aura lu l'œuvre de Paul Viollet que restera-t-il des idées que l'on se fait universellement de ce Syllabus-épouvantail ?

Il semble par exemple que pour ce qui concerne la plus fameuse des propositions *notées* comme « erronées » et qui est celle-ci (pro

position 80) : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne », beaucoup se permettront peut-être de penser que son insertion dans le Syllabus vaut à peu près ce que vaudrait, si on peut s'exprimer ainsi, une addition faite sur l'ordre du pape par un comptable anonyme et ainsi établie : 2 + 2 = 3, et ils ne croiront pas du tout encourir les foudres du Vatican s'ils estiment que le père commun des fidèles doit bénir le progrès qui est la loi providentielle de l'humanité toujours en marche vers un devenir meilleur.

Tel nous a apparu le sens de ces pages écrites par un chrétien à la fois soumis et fier, d'une orthodoxie indiscutable, qui, pour étayer ses vues sur la liberté d'appréciation appartenant aux catholiques au regard des actes et de certaines décisions des papes, invoque, avec sa sûreté habituelle d'érudition, les dires et jugements des souverains pontifes eux-mêmes.

Ce livre est un acte dont vont être remplis de joie ceux qui savent que si l'Eglise catholique est « une école de respect, une école d'obéissance et d'humilité » elle est aussi « une école de raison et de sens commun ».

Le Salut Public (Lyon), 12 mai 1904.

LES MOINES DE DEMAIN

Un de nos concitoyens des plus honorablement connus, M. Léon Chaine, publiait l'année dernière sous ce titre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, un livre de bonne foi dont le succès a été énorme, mais qui a été très diversement apprécié dans les milieux conservateurs et catholiques. Il est échu à cet ouvrage le sort de toutes les publications retentissantes. L'adversaire y est allé chercher des armes pour les retourner contre la cause en faveur de laquelle l'auteur lui-même avait combattu. Pour fixer son véritable caractère à ce livre dont nous sommes loin d'ailleurs d'épouser tous les points de vue, nous nous faisons un plaisir d'en extraire la superbe page suivante, relative au passé et à l'avenir des congrégations religieuses expulsées par M. Combes :

« En quoi les congrégations vouées à la méditation et à la prière, au silence et à la mortification, dont on ne voit jamais les membres dans nos écoles, dans les chaires de nos églises, sur

nos places publiques et dans nos rues, gênent-elles les pouvoirs publics ? »

. . . . . .

(*Suivent les pages du chapitre XVII consacrées aux ordres contemplatifs jusqu'à*) :

« Grands moines drapés de blanc et pieds nus, vous êtes donc immortels et libres dans l'inviolable retraite de votre volonté. Il est assez de silence sous les étoiles, la nuit venue, pour que vous puissiez méditer loin des bruits de la terre, assez de solitude dans la foule pour que le monde vous soit totalement étranger. De votre idéal et de vos vœux, vous possédez la réalité intangible. Ils n'auront de votre suprême liberté, réfugiée et fortifiée dans l'obéissance divine, que des dépouilles apparentes et vaines. Et finalement vous vaincrez ! » (1).

Le Petit Provençal (Marseille), 13 mai 1904.

UN CATHOLIQUE

Tous les catholiques ne se font pas forcément de l'esprit religieux la conception étroite, mesquine et bornée qui est si généralement en faveur parmi le haut personnel ecclésiastique de France et de Rome. Témoin M. Léon Chaine, écrivain réfléchi et consciencieux qui estime que la foi ne doit pas toujours se confondre avec l'aveuglement et qui vient de le prouver par son très curieux ouvrage sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

Dans cet ouvrage, M. Léon Chaine n'hésite pas à aborder l'examen des problèmes les plus ardus et les plus délicats de la politique ou de la philosophie contemporaine. Le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme, l'éducation historique des catholiques, les dévotions nouvelles, etc., provoquent tour à tour ses réflexions. Et le catholique, le catholique très profondément sin-

(1) Le même passage a été reproduit par l'*Impartial* de Chalon-sur-Saône du 29 mai.

cère et convaincu qu'est l'auteur, se trouve bien loin de partager sur toutes ces questions, d'une actualité toujours si brûlante, le sentiment obtus de tous ceux qui, dans la religion qu'il professe et à laquelle il se déclare inébranlablement attaché, voudraient faire accepter leurs préjugés comme articles de foi.

Par exemple, la question du militarisme évoque dans l'esprit de M. Léon Chaine les souvenirs de l'affaire Dreyfus. Et M. Léon Chaine ne peut cacher sa stupéfaction de la complaisance étrange que la presque unanimité des catholiques mirent à admettre comme intangibles et indiscutables les plus ridicules inventions de l'état-major et de ses défenseurs.

« Des hommes d'une certaine culture intellectuelle, écrit-il, n'ont évidemment pas accepté certaines choses dites pour les foules. Ces hommes, cependant..... »

.....

L'auteur des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* n'avait d'ailleurs pas attendu d'écrire son livre pour exprimer son opinion à ce sujet. Dans une lettre adressée à l'archevêque de ***, le 27 novembre 1901, il avait déclaré déjà : « Si les catholiques souffrent dans notre pays, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ont commis de lourdes fautes ? Alors, pourquoi ne pas nous frapper nous-mêmes la poitrine, au lieu de toujours frapper celle des autres ?... N'avons-nous pas à nous reprocher notre attitude inintelligente et coupable dans cette trop fameuse affaire Dreyfus qui n'est certes pas terminée ? »

Et il avait ajouté dans la même lettre :

« Ne confondons pas la religion qui doit être de tous les temps et de tous les pays, avec des choses qui ne peuvent demeurer et qui passent ; ne la solidarisons pas notamment avec ce qu'il y aurait de suranné, d'injuste et de barbare dans les institutions militaires qui ne sauraient être ni intangibles ni immortelles. Car il ne faudrait pas pousser le respect et le culte de l'armée jusqu'aux limites d'une naïve superstition ou d'un fétichisme par trop grossier. Ne laissons donc pas croire que, par essence et par nature, nous sommes réfractaires à tout ce qui est philosophique et libéral... »

La « naïve superstition » et le « fétichisme grossier » des catholiques, M. Léon Chaine les retrouve dans certaines dévo-

tions immorales dont sont aujourd'hui l'objet saint Antoine et avec saint Antoine tous les saints spéculateurs du paradis. Il flétrit sévèrement ce genre de dévotions, qui choque ses scrupules religieux de la façon la plus violente. « Arrière donc, s'écrie-t-il avec indignation, arrière donc ce trafic de faveurs temporelles demandées contre argent comptant à tel ou tel saint dont on a spécialisé l'emploi au paradis ! ..... »

Voilà des vérités qu'il serait en effet excellent de faire entendre aux catholiques si nous ne savions, hélas ! que les catholiques préfèrent aux sages conseils des très rares esprits libéraux qui sont parmi eux, les excitations brutales du clergé romain. L'erreur profonde de M. Léon Chaine est précisément de croire que ses coreligionnaires puissent être autre chose que ce que leurs évêques et leurs curés de combat veulent qu'ils soient. Et cette erreur est aussi bien à constater pour le point de vue intellectuel que pour le point de vue moral.

C'est ainsi que l'auteur des *Catholiques français et leurs difficultés actuelles* se leurre lorsqu'il écrit, toujours dans le même ouvrage, qu' « on peut être catholique sans rejeter pour cela les données certaines d'une science qui n'a pas encore fait *faillite* » et lorsqu'il ajoute : « Il sera peut-être bientôt enseigné hautement que l'on peut rester attaché à l'orthodoxie sans croire que le monde a été créé 4004 ans juste avant J.-C. et en six jours, sans croire ..... »

Oui, il se leurre étrangement. A défaut d'autres faits — et nous n'aurions que l'embarras du choix pour en invoquer de caractéristiques et d'édifiants — la récente mésaventure de l'abbé Loisy donne le plus cinglant démenti aux belles illusions et aux naïves espérances de M. Léon Chaine. Il y a beau temps qu'il n'est plus permis de prévoir une conciliation possible entre le dogme et la science, entre la croyance et le véritable libéralisme, entre la foi religieuse et l'esprit de libre examen.

Il faut choisir.

Camille Ferdy.

Le Petit Messager de France et des Colonies (Lyon), 15 mai 1904.

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTES ACTUELLES

Notre aimable concitoyen, Me Léon Chaine, philosophe à ses heures et chrétien dans l'âme, est, en même temps que tout cela, esprit raisonneur et sociologue émérite. Auteur d'un livre remarquable : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* dont nous publions un passage intéressant. Léon Chaine est un sincère et chaque ligne, chaque mot de son œuvre très humaine, sont une vibration de son cœur fraternel. Au hasard de la lecture, nous prenons plaisir à citer le chapitre suivant :

(*Suit un extrait du chapitre XVIII et notamment ces quelques lignes sur le président de la République*) :

« .....Ce n'est pas non plus à M. Loubet que nous devons reprocher la politique du gouvernement. Le premier magistrat du pays, auquel les conservateurs ont fait un si injuste accueil est bien obligé de choisir les seuls ministres qui soient assurés de la majorité de la Chambre. Le jour où les électeurs enverraient au Palais-Bourbon des députés libéraux, le président de la République serait forcé d'appeler aux affaires un cabinet libéral.

« La conduite tenue à l'égard de M. Loubet par tout le parti conservateur a été à la fois maladroite et coupable, tant il est vrai que pour être sûr d'être habile, il suffirait de rester juste.

« L'élu du Congrès de Versailles n'avait pas encore dit un mot que déjà, en face de l'Europe étonnée, il était couvert d'injures par les chefs de l'opposition qui l'affublaient du surnom odieux de Panama, comme s'ils avaient voulu faire croire que cet honnête homme dont ils connaissaient bien la probité avait pu tremper dans cette vaste escroquerie que l'on a appelée, peut-être un peu trop tôt, la plus grande escroquerie du siècle... »

.....

Bien des passages de cet ouvrage, excellent dans la forme comme dans le fond, méritent d'être commentés, mais nous pré-

férons, afin de rendre hommage à l'auteur et à son œuvre, traduire nos impressions et faire connaître nos réflexions dans un de nos prochains numéros.

JAVELINE.

Le Matin (Anvers), 16 mai 1904.

LETTRE DE PARIS

« Paris, 14 mai.

« Lors même que je voudrais revenir sur les élections municipales, je n'aurais rien de nouveau à vous dire. Après le second tour comme après le premier, les deux partis se sont attribué la victoire .....

« Le clergé a commis de grandes fautes en France : pendant trop longtemps, il s'est cru en pays conquis et il a fait de la religion une arme politique ou, pis encore, un instrument électoral. Il n'est pas étonnant que la religion, ainsi obligée de fréquenter une mauvaise compagnie, ait attrapé les coups destinés aux politiciens de profession et soit sortie estropiée de la mêlée. C'est ce qu'avaient prédit des catholiques sincères, mais d'âme haute, comme M. Léon Chaine, l'abbé Brugerette, l'abbé Houtin et d'autres encore, qui essaient en ce moment de ressusciter le catholicisme libéral et de réintégrer la religion dans le temple d'où elle n'aurait jamais dû sortir.

« Vous savez que je n'aime pas le combisme. Notre gouvernement radico-socialiste a des tendances jacobines que nos vrais libéraux condamnent. Mais si ceux qui, chez nous, ont eu la garde de la religion et l'ont si mal défendue, ont conservé quelque sentiment d'humilité chrétienne, ils se frapperont la poitrine en disant : « Meâ culpâ. »

.....

LORET.

Le Spectateur de la Haute-Saône (Vesoul), 18 mai 1904.

LUI ! ! !

C'en est fait, la « Grande Muette » a perdu l'un de ses plus bruyants représentants. Tel Achille, le colonel Marchand ne veut plus rien savoir et, vexé, se retire sous sa tente.

Motif de cette colère renouvelée des Grecs : on n'a pas voulu envoyer le colonel où il avait envie d'aller.

.....

Colonel à quarante ans et grand dignitaire de la Légion d'honneur, à un âge où tant d'autres attendent encore le quatrième galon et l'étoile de chevalier, le brave colonel aurait dû estimer que la République ne l'avait pas oublié et qu'il avait librement évolué autour de l'assiette au beurre. Que lui faut-il donc à cet enfant gâté de la fortune, nouveau Boulanger au seuil du XXe siècle ? La présidence de la République ? Qu'il attende au moins que le papa Loubet ait terminé son septennat, ainsi que le demande la Constitution.

Qu'a fait exactement celui vers qui sont allés tant d'honneurs et de distinctions ? Il a accompli la traversée de l'Afrique centrale. Mais Livingston, mais Stanley, mais Trivier en avaient fait autant bien des années auparavant et personne ne songe encore à en faire des demi-dieux. C'est que ceux-là étaient des civils, de simples pékins ; tandis que, pensez donc, le même fait renouvelé par un homme qui a un sabre !

Ces explorateurs civils ont, en outre, accompli leurs expéditions à la tête d'une poignée d'hommes ; le capitaine Marchand, lui, disposait d'un imposant effectif de soldats coloniaux, qui le dispensait de parlementer avec les peuplades hostiles. Vous saisissez la différence .....

.....

La coalition clérico-réactionnaire lui tressa des couronnes. Quelques-uns cependant résistèrent au besoin de ravaler leurs croyances religieuses au prestige ou au pouvoir d'un sabre et protestèrent ; mais combien peu. Je ne puis, à ce sujet, résister au désir de rappeler l'opinion d'un auteur catholique sur Marchand, dans son remarquable ouvrage :

« Si c'est avoir le caractère mal fait d'apporter tant d'admiration à l'héroïque traversée de l'Afrique par Edgar Foa, dont les coups de fusil tuèrent seulement les fauves, qu'il ne nous en reste plus pour cette même traversée de l'Afrique, accomplie avec un appareil tout militaire, pour cette expédition guerrière dont le commandant *a excité chez nos chauvins* des sentiments d'une maladive *adulation* et provoqué dans nos rues une explosion d'apothéoses ..... »

(*Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, par Léon Chaine.)

G. Jouaust.

Cet article a été reproduit par l'*Ambert républicain* du 22 mai.

Journal de Genève, 22 mai 1904.

JULES FERRY

Il est intéressant de parcourir le volume que M. Alfred Rambaud, historien distingué, vient de consacrer à la mémoire de Jules Ferry et, par ce fait, à l'histoire politique et sociale de la France, de 1863 à 1893, et de comparer la situation présente à cette époque déjà si lointaine. C'est ce que nous voulons essayer de faire sous la savante direction de l'auteur et en limitant nos remarques à la politique religieuse et scolaire.

Mais, auparavant, jetons un coup d'œil sur les grandes lignes de l'ouvrage de M. Rambaud.

(*Suit une étude très intéressante de la remarquable* Histoire de Jules Ferry *par l'ancien ministre de l'instruction publique du cabinet Méline.*)

Dans sa conclusion, M. Rambaud rappelle plusieurs traits du caractère de Jules Ferry et, entre autres, l'anecdote suivante. Entre Gambetta et Ferry le contraste était grand. Le Méridional toujours expansif, gesticulant ; le Lorrain « grave,

réfléchi, un peu froid, d'une réserve parfois hautaine ». Un jour, Gambetta lui dit en riant :

« Ferry, vous êtes le meilleur homme du monde, mais il faut le savoir, car, saperlipopette ! cela ne se voit pas. Vous faites l'effet d'un rosier qui ne pousse que des épines. — Oui, répondit en souriant Ferry, c'est une malédiction... Mes roses poussent en dedans. »

La France ne le reconnut que trop tard, mais elle n'en avait pas moins trouvé en lui le plus grand homme d'Etat, parce que le plus complet, de la troisième République.

.....

M. Rambaud, historien exact mais un peu superficiel, n'étudie pas les causes du changement de l'opinion dans les masses profondes du peuple français. Il ne souffle mot de l'affaire Dreyfus qui, en France, a révélé les coupables menées du cléricalisme et a jeté la nation sur les chemins où nous la trouvons aujourd'hui. Malgré les abus de pouvoir commis par le ministère actuel, malgré une série de fautes, et peut-être d'illégalités,malgré des alliés compromettants et violemment opposés au sentiment religieux, alliés que Jules Ferry n'avait pas et qui, par conséquent, ne pouvaient altérer le caractère très pur de son anticléricalisme, la majorité du peuple français semble donner raison à M. Combes.Pourquoi ? Que s'est-il donc passé depuis vingt ans ? Comment expliquer ce revirement de l'opinion ? M. Rambaud, en omettant de parler de l'affaire Dreyfus et d'en parler suivant la raison, s'est placé dans l'impossibilté de nous donner la clef de ce mystère. Une femme de grand mérite, Mme C. Coignet, que nous n'eûmes pas la joie de sentir complètement avec nous durant la crise de 1897-1899, n'hésite pas cependant à reconnaître que la passion anticléricale a été réveillée chez nous par les procès d'Alfred Dreyfus. Inutile de rappeler ici le beau livre de M. Chaine, l'avoué catholique de Lyon, qui partage la même opinion. Voilà ce que M. Rambaud n'a pas voulu voir, et pour cause.

.....

Il est vrai que dans ses dernières années, Jules Ferry parlait de l'anticléricalisme de 1880 comme d'une « vieille querelle », qu'il était impossible de réveiller. Mais Ferry est mort en 1893. Il n'a pas assisté à ce déluge d'iniquités que l'antisémitisme,sou-

tenu par l'aristocratie, la haute bourgeoisie et le catholicisme français, a déversé sur le pays. Il n'a pas connu les « listes rouges » en faveur d'Henry.....

J.-E. R.

L'Avenir de l'Orne (Alençon), 27 mai 1904.

DEUXIEME REPONSE A MONSIEUR P. N.

Monsieur,

Je continue ma réponse à votre *Lettre ouverte à M. André*, parue dans le *Journal d'Alençon* du 19 mai 1904.

.....

Quant à votre démonstration sur votre libéralisme et celui de MM. de Lévis-Mirepoix et Delahaye, elle est plus longue que convaincante. De quoi ces messieurs auraient-ils pu se plaindre ?

C'est la première fois que vous écrivez dans le *Journal d'Alençon* que « vous êtes étranger aux dogmes religieux ». Jusqu'ici vous avez toujours défendu dans vos articles le trône et l'autel, la République césarienne et le cléricalisme. Vous ne croyez pas au catholicisme et cependant vous écrivez dans un journal « bien pensant » en n'y défendant que de « saintes pensées » au sens très catholique du mot. M. de Lévis-Mirepoix ne saurait, je pense, vous demander davantage.

.....

Vous n'avez pas besoin, Monsieur, de supposer le « renversement des rôles », car plus d'un catholique écrit dans l'*Avenir de l'Orne* et peut-être même plus d'un ecclésiastique et non des moindres m'envoient des communications. C'est dans l'*Avenir de l'Orne* qu'il a été rendu compte du beau livre de M. Chaine sur *le Catholicisme* et il me semble que j'ai fait, à cette occasion, preuve d'un libéralisme aussi large que le vôtre.

.....

« Je suis un jacobin, dites-vous, et je veux l'Etat oppresseur des catholiques. » Mais non, mais non, Monsieur ! Je veux les Eglises libres dans l'Etat libre et je crois que l'Etat doit ignorer

officiellement l'existence des Eglises. Je veux la libre concurrence des idées religieuses et si je demande la « Séparation des Eglises et de l'Etat » c'est surtout pour que l'Etat n'asservisse pas les Eglises. Le Concordat oppresseur ne me plaît pas, qu'il soit oppresseur pour les Eglises ou pour l'Etat.

. . . . . .

Au revoir, Monsieur, la conversation continuera autant que vous le voudrez. En attendant, croyez à ma considération distinguée.

A. André (1).

Le Signal (Paris), 28 mai 1904.

LA VIE CATHOLIQUE

BATAILLE PERDUE

A la veille de la dénonciaion du Concordat par la faute des catholiques intransigeants, au moment où Pie X se prépare à condamner dans un nouveau syllabus, le mouvement démocratique au sein du catholicisme, l'abbé Naudet s'est montré bon prophète en écrivant un livre qui, en annonçant la défaite, en explique longuement les raisons.

Le néo-catholicisme qui compte dans ses rangs des hommes de valeur, comme Léon Chaine, l'abbé Brugerette, l'abbé Loisy, l'abbé Houtin, l'abbé Birot, a bien essayé de concilier le romanisme et la société moderne, en faisant une large part aux revendications sociales et aux légitimes exigences de la critique moderne, mais ses efforts ont lamentablement échoué et nous avons été les témoins chez plusieurs d'une lutte désespérée et d'un découragement profond, presque irrémédiables. Ces hommes de

(1) Nous avons reproduit quelques extraits d'articles qui ne contiennent pas à proprement parler des appréciations sur nos *Catholiques français*, et dans lesquels ce livre n'est pour ainsi dire que nommé au cours d'une polémique, mais ces courts passages justifiaient trop bien notre thèse pour que nous ayons pu résister à la tentation de les faire passer sous les yeux du lecteur.

foi et de science avaient rêvé de réconcilier ces deux termes, afin de sauver de la ruine l'édifice chancelant de l'Eglise et ramener à elle la foule que son intolérance et son système aristocratique semblaient devoir à jamais écarter. A cette heure, toutes les tentatives paraissent avoir échoué chez le peuple qui se détourne de l'Eglise et dans le clergé qui n'est pas en mesure, à cause de sa formation intellectuelle, imparfaite et négligée, comme l'a si éloquemment montré l'abbé Saint-Yves, de ramener les fidèles sous les voûtes des cathédrales désertes et délaissées.

« Ce qui manque surtout au clergé français de notre époque, m'écrivait tout récemment un des prêtres les plus intelligents et les plus indépendants, c'est l'esprit critique, et l'absence de cet esprit tient avant tout à notre trop défectueuse formation intellectuelle... »

Hélas ! je crains bien que ce digne prêtre ne se fasse illusion sur la possibilité d'une réforme au sein du catholicisme. Rome fait le silence sur les livres comme ceux de l'abbé Naudet, de l'abbé de Saint-Poli, de l'abbé Saint-Yves. M. Léon Chaine fait tous ses efforts... A part les ennuis que lui a causés sa courageuse campagne, il n'en a retiré qu'un bien faible bénéfice moral. Dans la septième édition, que nous avons sous les yeux, ce pieux et courageux catholique, rompant en visière avec des usages surannés, s'élève avec force contre les titres de Saint-Père donné au pape ou de « cour pontificale » donné à son entourage. A cour répond « courtisans » et la sainteté est peu de ce monde. Sans doute sa voix n'a pas retenti tout à fait dans le désert, et il veut bien se dire moins « solitaire » que ne le pense Anatole France, dans sa préface des discours de M. Combes, tout en conservant l'illusion d'avoir contribué au mouvement de raison et de bonté qui semble se dessiner chez certains de ses coreligionnaires.

L'abbé Naudet est moins optimiste et c'est pour cela, dit-il dans son livre, qu'après avoir timidement crié « Casse-cou », il a éprouvé le besoin de sonner le tocsin.

A son avis, les catholiques ont depuis trente ans perdu toutes les batailles : bataille électorale, bataille scolaire, bataille religieuse. Or, qui est responsable de toutes ces défaites ? Tout d'abord le parti conservateur, qui s'obstine à vouloir conserver « un état social contraire au droit chrétien, un état social qui a

pour caractéristique l'opposition à l'esprit de l'Evangile, et qui est organisé de telle sorte que beaucoup ne peuvent avoir, comme dit Léon XIII, après saint Thomas, le minimum de biens nécessaires pour pratiquer la vertu ».

.....

L'abbé Naudet fait entendre à ses coreligionnaires de bien dures vérités qui forceront à reconnaître, chez lui, autant de bon sens que d'esprit de justice.

« .....Nous avions prôné la monarchie et le droit divin, ajoute-t-il, la République et le suffrage universel sont définitivement établis ; nous avions maudit la science : la science est aujourd'hui maîtresse du monde... Nous manquons d'idées générales, nous ne savons pas voir les choses dans leur ensemble... Nous agissons comme si nous n'avions pas d'idées sociales. Dans la grande mêlée contemporaine, nous ne donnons pas cette forte impression intellectuelle d'un principe auquel peut se rattacher la solution de toutes les difficultés et de tous les problèmes ; les socialistes nous offrent à cet égard un exemple que nous ferions bien d'imiter. »

M. l'abbé Naudet n'est pas d'avis de médire toujours de son temps et de récriminer contre les hommes et les choses, « il faut aimer son temps, dit-il. Si nous l'aimons nous lui ferons du bien. On aura beaucoup de peine à me persuader que la révocation de certains articles de l'Edit de Nantes, ou les procédés de l'Inquisition espagnole, aient été très utiles au bien de l'Eglise et des âmes ».

Parmi les prêtres il en est bien peu qui osent tenir un pareil langage, puisqu'il s'en trouve quelques-uns pour justifier l'Inquisition et d'autres pour en préparer le retour. Comment s'étonner que manquant si gravement aux lois de la justice ils aient tant à souffrir à cette heure des atteintes portées à ce qu'ils appellent « leurs libertés ». Dans un de ses chapitres consacrés à l'affaire Dreyfus, M. Léon Chaine, au moyen d'une prosopopée hardie, d'un beau tour oratoire, met dans la bouche de Lacordaire cette apostrophe vigoureuse et pleine d'enseignement : « Catholiques, catholiques, vous avez laissé, sans protestation, voiler la statue de la Justice ! Ne vous étonnez donc pas si l'on renverse celle de la Liberté ! »

Les fautes ne restent jamais impunies pas plus que les compromissions politiques ou les lâchetés morales, et si les catholiques ont perdu la bataille, c'est qu'ils ont voulu ajouter, selon la pittoresque expression de l'abbé Naudet,à « l'Eglise clamante » l'Eglise cognante (page 245), c'est-à-dire qu'oubliant les leçons du divin Maître, et négligeant de chercher, avant tout,le Royaume des cieux et sa justice, ils ont compromis leur autorité morale et perdu la bataille politique (1).

Paul Aymon.

La Jeune Parole (Paris), 1er juin 1904.

UN LIVRE SUR LA POLITIQUE DES CATHOLIQUES

M. Léon Chaine vient de faire paraître un livre très curieux et intéressant : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.* Le titre ne paraît pas très bien choisi. L'auteur traite dans son ouvrage plutôt des errements des catholiques, en ces dernières années, que de leurs difficultés. Et il n'est pas tendre à leur endroit.

(1) Le *Signal* étant l'un des organes les plus autorisés du protestantisme français, le hardi et très orthodoxe abbé Naudet se verra, lui aussi, reprocher la courtoise cordialité avec laquelle est accueilli son livre par nos frères « protestants », frères dont souvent nous sommes séparés plus encore par des préjugés réciproques que par certains de nos dogmes fondamentaux.

Paul Aymon, on le voit, est de ceux qui, à propos du mouvement libéral qui se produit dans certains milieux religieux, parlent de néo-catholicisme ; c'est un bien gros mot. L'abbé Naudet et beaucoup d'autres catholiques ne demandent pas que l'on *réforme* leur religion, ils demandent surtout qu'on ne la *déforme* pas.

Certes, il y a partout des abus et rien de ce qui touche les hommes ne peut être parfait, c'est en ce sens seulement que, comme on l'a dit, l'Eglise doit se réformer perpétuellement elle-même.

Il y a beaucoup plus qu'on ne croit de catholiques rationnels et libéraux dans notre pays. Dans sa récente préface au recueil des discours du président du Conseil, préface à laquelle fait allusion le *Signal*, Anatole France a bien voulu nous qualifier de « catholique sage et solitaire » ; sûrement et heureusement nous sommes loin d'être aussi *solitaire* que l'a dit l'illustre académicien.

Catholique convaincu et soumis à l'autorité de l'Eglise en ce qui concerne les vérités de foi, il entend garder sa liberté de penser et d'écrire en toute autre matière, et il en use avec une hardiesse superbe. Qu'on en juge par cette analyse très succincte de son ouvrage :

« Le militarisme, dit-il, est la perversion du sentiment raisonnable qu'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme. » Et il s'indigne qu'on veuille refuser aux juifs le droit de cité. L'auteur oublie de nous indiquer le moyen d'extirper du cœur de l'homme les mauvais instincts qui l'ont toujours, à travers les siècles, poussé à entrer en lutte avec ses semblables et semble également oublier que la guerre étant un mal nécessaire, selon la parole de de Maistre, il serait quelque peu imprudent de ne tenir aucun compte du vieil adage : *Si vis pacem, para bellum.*

De même il est à cent lieues de se douter que ce qu'il appelle dédaigneusement le nationalisme est une fleur qui a poussé sur le « fumier » antimilitariste.

L'antisémistisme, « cette doctrine de haine » réprouvée par les principes chrétiens, d'après M. Chaine, ne trouve pas grâce non plus devant l'auteur, qui envisage la question uniquement au point de vue religieux, alors que l'antisémitisme doit être étudié sous un angle bien différent : il est avant tout un problème social. Et M. Chaine, avec une amertume qu'il ne cherche pas à dissimuler, reproche aux catholiques d'avoir marché à la remorque de toutes ces idées antichrétiennes et d'avoir, — c'est ici qu'apparaît le bout de l'oreille, — négligé de prendre en main la cause du juste.

Le juste, c'est Dreyfus, car il faut dire que l'auteur est un « dreyfusard » convaincu, qui ne peut comprendre qu'on ne s'appitoie pas sur le malheureux sort du « martyr ».

Il nous paraît beaucoup mieux inspiré quand il fait un grief aux catholiques de s'être trop désintéressés, jusqu'en ces dernières années, des questions sociales. Ce qui est un véritable contresens, car, par la nature et l'origine de leur doctrine, ils devraient plutôt avoir des tendances démocratiques. Ils se sont trop longtemps inféodés à un parti politique qui les a entraînés dans sa chute : « Quand on songe que de 1871 à 1875, ils étaient les maî-

tres de tous les postes de l'Etat, depuis celui du président de la République jusqu'à ceux des gardes champêtres, que l'armée, toujours zélée, des fonctionnaires de tous grades était à leurs ordres, de quelles fautes, de quelles maladresses ne faut-il pas qu'ils aient été coupables pour s'être fait expulser jusqu'au dernier du pouvoir que les circonstances leur avaient donné et dont ils occupaient toutes les avenues ! »

L'auteur proclame aussi une vérité, quand il dit que le prêtre et le maître d'école sont faits pour s'entendre. Mais pourquoi dit-il que dans le conflit qui trop souvent existe entre ces deux autorités sociales, la faute en soit au curé qu'il accuse, bien à tort, de faire opposition au régime établi ? Encore un peu, il ferait du plus humble desservant un irréductible conspirateur.

Est-il besoin d'ajouter que M. Chaine est un amant passionné de la liberté. Et il la chante en superbes pages, et à pleines mains il jette des fleurs sur les nobles victimes que poursuit la haine imbécile : « O Thébaïdes dépeuplées, délicates consciences envahies et salies, dans quelles solitudes, sur quelles cimes, au milieu de quelles impénétrables forêts vos hôtes se réfugieront-ils ? Dans quel invisible réseau d'ombre et de silence s'enseveliront-ils loin du monde et de la vie ? Les temps paraissent venus, les temps difficiles et vulgaires, où l'homme las du bruit et de la vanité de l'homme ne trouvera plus dans la nature austère la liberté et la paix qui resteront seulement l'apanage des bêtes fauves. »

Tel est — à vol d'oiseau — ce livre où l'auteur a « libéré son âme » en un style clair, nerveux qui atteint parfois à la véritable éloquence, où les pensées les plus hardies, les aspirations les plus nobles, les vérités les plus profondes marchent de pair avec les idées les plus utopiques et les plus confuses.

Henri Butet.

The Pilot (Boston), 4 juin 1904.

ARE THE FRENCH CATHOLICS TO BLAME ?

Naturally amidst the persecution to which catholics are subjected in France, many attempts, says the *Catholic Times*, of Liverpool, Eng., are made to trace the causes of the bitter hosti-

lity displayed towards the Church. Of critics there is no lack, and as criticism is wholesome it is well to examine it dispassionately. One critic whose remarks have excited a great deal of interest in France is M. Leon Chaine. An earnest catholic, he has published a book entitled, *les Catholiques et leurs difficultés actuelles*, which has had a very large circulation, and is now appearing in a new edition, the publishers being MM. Storck et Cie, 16, rue de Condé, Paris. M. Chaine is, of course, strongly opposed to the policy pursued by M. Combes, but he does not hesitate to assert that the French Catholics have done much to bring the troubles on themselves. If, he observes, the catholics are suffering in France,is it not because they have committed grave faults, Did they not adopt an unintelligent and culpable attitude in the famous Dreyfus affair ? Is not what is taking place to day the expiation of the conduct of the immense majority of French Catholics in connection with the trial of Captain Dreyfus ? In other countries catholics showed more independence of mind, and greater freedom from prejudice. They denounced the iniquities brought to light during the legal proceedings with as much energy as other citizens, and in England even a distinguished Cardinal gave public expression to his desire for fair play towards the accused. Eloquent protests to the same effect were made by catholics in Switzerland, Belgium and the United States of America. French Catholics, says M. Chaine, need not have been averse to the company of men of character such as M. Aynard and M. Berenger. If they could not sympathize with Dreyfus, they could at least have rendered service by raising their voices against certain discreditable proceedings to which they gave their approbation by silence when they did not praise them publicy.

THEIR MISTAKE IN THE DREYFUS AFFAIR

The course pursued by the French Catholics whilst the Dreyfus affair was before the public is not the only subject upon which M. Chaine finds fault with their action. In his comments he touches upon quite a number of questions. For instance, he states that in many parts of France the priests and monks do not enjoy the good-will of the people. Their unpopularity is not deserved, but it cannot be denied. In the country and in the cities alike the

clergy are held in suspicion, and however good and hardworking a parish priest may be, he inspires distrust when he busies himself with local matters. The antipathy of the working class towards him is all the more notable because of fifty thousand diocesan priests no less than forty-five thousand come from the ranks of the people. Does not the dislike, asks M. Chaine, arise to a considerable extent from their want of readiness in rallying to the third Republic ? Why not acknowledge that the clergy as a body openly manifested regret at the fall of the Empire and hopes of a Royalist restoration ? No doubt the priest has strong ground for dissatisfaction with the present regime. When he comes out of college and takes up missionary work he receives a very small stipend. He occupies an isolated position, and in the discharge of his duties he is met by difficulties at every hand. Every day he is harassed — now by the prefect and now by the press. He has to bear up under constant privations. He is the friend of the poor, but noble and well-to-do families who cling to traditions and old causes are amongst his best supporters. M. Chaine is not surprised if, under the circumstances, the clergy are somewhat discontented with the Republic. But he would have them bear in mind, for the welfare of religion, that it is worse than useless to object to Parliamentary Government. They should also, he urges, recognize that the Ministry and the leading Parliamentarians perceive with Le Play that all people penetrated by a firm belief in God and in a future life have always risen above others by virtue and talent as well as by power and riches. Catholics should not entertain the opinion that the President of the Republic is to be reproached for the character of the Cabinet.That is really determined by the votes of the electors. On the day when the electors shall send a majority of Catholic Deputies to the Palais Bourbon the President of the Republic will be compelled to place in charge of publics affairs a Cabinet composed of Catholics. As to the interests of the toilers, M. Chaine thinks the French clergy have been too timid in their defence. It is true that of late the workers may in some cases have abused that terrible weapon, the strike. But combinations amongst the toiling classes and even strikes in certain extremities are, he contends, necessary, for without such checks big companies and the conductors of great

industries would at times treat their employes very unjustly. Again M. Chaine condemns the tactics adopted by Catholics who have been professing the creed of Nationalism. It is, he points out, natural for all men to love their country, but it is a serious blunder to convert patriotic feeling into a narrow and puerile cult. The Catholic religion, being above country and nationality, should not be brought down in the political arena.

The criticism of M. Chaine is on the whole sane, and it will probably benefit the Catholic cause. He has taken stock of what other Catholics have done for the promotion of progress, and he is anxious that his French coreligionists should be practical in their ideas and, so far as strict adherence to Catholic doctrine will permit, in harmony with the spirit of the age. Whilst admitting the excellence of M. Chaine's motives and his ability in setting forth the ideas he has so much at heart, we should be glad to see him insisting more vigorously on the importance of Catholic self-defence. When the German Catholics were persecuted they secured justice by organizing their forces. French Catholics must do likewise if they are also to succeed in obtaining justice. When they are well organized it will be of advantage to them to give heed to M. Chaine's advice and suggestions.

L'*Avenir de l'Orne* (Alençon), 5 juin 1904.

SINCERITE

J'ai reçu de M. Léon Chaine une lettre fort intéressante dont je reproduis le passage suivant :

« Par une coupure que je reçois du *Courrier de la Presse*, je vois que vous me faites l'honneur de citer mon nom au sujet de ce livre : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

.....

« ..... Que d'hommes de bonne foi et de haute intelligence sont rejetés loin du catholicisme par les catholiques eux-mêmes ! Quant à moi, l'incursion que je viens de faire dans le domaine

politico-religeux m'aurait appris, si je ne l'avais déjà su, de quelle belle impartialité sont capables certains des adversaires de mes croyances. Vous êtes de la même école qu'Henry Maret.

« Votre tout dévoué,

« Signé : Léon CHAINE. »

Voilà comment parlent les catholiques sincères, ceux qui ne sont pas cléricaux et qui se placent exclusivement au point de vue religieux. Ceux qui ont, comme M. Léon Chaine, la foi profonde, méritent le respect et même l'admiration de tous ; mais ils disent eux-mêmes ce qu'il faut penser de ceux « qui rejettent loin du catholicisme bien des hommes de bonne foi et de haute intelligence ».

A. ANDRÉ.

Osservatore Cattolico (Milan), 11 juin 1904.

L'AFFAIRE

IL LIBRO DI UN CATTOLICO

Havvi un certo genere di attualità che si trasforma subito in istoria. Tre, quattro, cinque anni appena, ed il grido di odio o la parola della speranza, il gesto salvatore o la oppressione continua, lungi dal cadere in oblio, prendono progressivamente il rilievo proprio delle cose che rimangono, se non per l'intrinseco valore, perchè, almeno, caratterizzano o simbolizzano un'epoca.

Proprio nel momento in cui si svolgevano le sedute della seconda revisione del processo Dreyfus, G. Reinach pubblicava il quarto volume della sua *Histoire de l'affaire Dreyfus*.Poco tempo dopo un altro libro vedeva la luce, a poca distanza da noi : *L'Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France*, dell' abate Enrico di Saint-Poli.

Questo libro di duecentoventidue pagine ricorda quello di Léon Chaine. Parte da quelle pagine il grido potente di una coscienza in rivolta, un concitato appello alle anime di buona volontà.L'autore è un prete cattolico : « la sua retta coscienza à sete di ve-

rità » ; essa non puo acquietarsi d'una parola d'ordine lanciata da officiali, forse complici di una grande ingiustizia, o da giornalisti che ànno preoccupazioni commerciali.

.....

Angelo SARTORI.

L'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* (Nouvelle-Orléans), 12 juin 1904.

Au nombre des livres nouveaux qui, dans le moment, ont le plus de retentissement en France, il faut citer celui de M. Léon Chaine : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, un livre dont s'occupe beaucoup la presse, et qui en est au septième mille d'une nouvelle édition.

L'œuvre de M. Chaine a motivé de nombreuses et ardentes polémiques ; mais ceux mêmes qui ne partagent pas les opinions de ce catholique convaincu, militant, ont lu son livre avec intérêt. M. Chaine ne se réclame ni militariste, ni nationaliste, ni antisémite ; il se dit profondément attaché à un idéal de justice et de liberté et c'est dans la justice et la liberté qu'il croit trouver la solution pacifique de tous les conflits.

.....

Le Petit Méridional (Montpellier), 15 juin 1904.

UN CATHOLIQUE QUI RAISONNE

Le catholicisme traverse à l'heure actuelle une crise redoutable et dont il est à prévoir qu'il se relèvera difficilement, s'il s'en relève jamais.

De plus en plus, en effet, se démontre, pour les esprits libres et éclairés, l'incompatibilité absolue de sa doctrine et de la science, et à mesure que s'accuse davantage cet antagonisme, les chefs

plus politiques que religieux de l'Eglise accentuent leur intransigeante hostilité contre la raison et la société moderne.

. . . . . .

De là aussi les tentatives que font de temps à autre des hommes de bonne foi, animés de l'esprit de justice, mais incomplètement émancipés, pour concilier la foi et la raison, surtout pour réconcilier l'Eglise romaine avec les principes qui dominent le monde actuellement.

∴

La tâche est plus que malaisée ; elle est impossible, car il n'est pas un catholique sincère qui puisse avoir sérieusement la prétention d'amener le pontife infaillible à se rétracter et à approuver des doctrines qu'il a solennellement condamnées.

. . . . . .

. . . . . .

Ces réflexions me venaient à l'esprit, tandis que je parcourais le livre intéressant et étrange dû à la plume de M. Léon Chaine, avoué à Lyon, ancien élève des dominicains d'Oullins, un des derniers disciples de Lacordaire : *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*.

∴

Ce n'est pas une chose banale que de découvrir un catholique pratiquant qui n'est ni antidreyfusard, ni antisémite,ni royaliste, ni impérialiste, ni nationaliste, ni militariste et qui se moque agréablement des dévotions nouvelles à saint Expédit, à saint Antoine de Padoue et quelques autres bienheureux du même acabit.

Il déclare nettement que l'antisémitisme est une doctrine de haine réprouvée par les principes du christianisme, et il n'est point d'avis que les israélites soient plus détestables que les autres membres de l'humanité.

Quant au militarisme, il le considère comme « la perversion du sentiment raisonnable que l'on doit éprouver pour l'armée, comme le nationalisme est la caricature toute récente du véritable patriotisme ».

Et non seulement M. Chaine n'est pas nationaliste, mais on peut affirmer qu'il est internationaliste, précisément parce qu'il est catholique... « Pourquoi, dit-il, ne pas le reconnaître sincèrement ? Le plus patriote des catholiques, quel que soit son pays, tient infiniment plus à sa qualité de catholique qu'à sa nationalité. »

Bien plus, ce catholique convaincu trouve que la Déclaration des Droits de l'Homme est une excellente chose, qu'elle est en parfaite conformité avec les doctrines évangéliques et, dans son ardeur libérale, il oublie que le Syllabus, il oublie que toutes les encycliques des papes modernes ont expressément condamné les doctrines qui en sont issues.

∴

Mais toutes ces critiques des pratiques du catholicisme et des opinions professées par la papauté, l'épiscopat et le clergé n'empêchent pas M. Chaine de rester attaché au dogme et à l'Ecriture, et par là son œuvre est condamnée à l'impuissance et à la stérilité.

Celle des grands réformateurs du XVIe siècle a été incomplète pour le même motif. Ce n'est ni dans la Bible, ni dans l'Evangile que le penseur doit chercher la vérité ; c'est dans sa raison et dans sa conscience. Mais le jour où l'on devrait puiser à ces sources, on ne serait plus catholique, et M. Chaine veut rester catholique quand même.

PANGLOSS.

L'*Express républicain de Lyon*, 4 juillet 1904.

LE PROGRES SCIENTIFIQUE ET LE DOGME RELIGIEUX

Nous avons déjà parlé, en son temps, du livre qu'a publié l'an passé notre compatriote M. Léon Chaine *: les Catholiques français et leurs difficultés actuelles.*

Cette œuvre passionnée a été bien diversement appréciée dans les polémiques qu'elle a suscitées dans la presse, et la plupart des

organes du parti conservateur en France lui sont demeurés hostiles.

C'est ce que démontrent les nouvelles critiques publiées à l'occasion de la nouvelle édition qui vient de paraître.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en reproduisant des extraits de l'un des plus curieux chapitres de ce livre si original, livre dont nous ne partageons pas toutes les idées, mais à l'auteur duquel nul n'a contesté la bonne foi, le courage et le talent.

.....

L'*Express* reproduit à la suite de ce préambule la plus grande partie de notre chapitre X intitulé : La Timidité intellectuelle de certains catholiques (1).

L'Action (Paris), 29 juin 1904.

LE CAS DU RABBIN BRAUER

.....

Les deux véritables courants qui ont divisé la France dans cette Affaire ont des sources bien plus profondes ; ce sont, en

(1) On aura lu plus haut l'article publié dans l'*Express de Lyon* et celui qui a paru dans le *Réveil républicain*.

Postérieurement à cette double publication, le second de ces journaux a fusionné avec le premier qui est devenu l'*Express républicain de Lyon*. Du 18 janvier 1903 où parurent dans les colonnes du *Salut public*, sous la plume de Pierre Jay, les premières lignes consacrées par la presse à notre livre, jusqu'à ce jour, 4 juillet 1904, date de l'article de l'*Express républicain de Lyon*, tous les organes de l'opinion, dans notre ville, ont bien voulu donner un avis, réitéré parfois, sur les *Catholiques français ;* seul, le *Nouvelliste* s'est abstenu.

Ce n'est pas que ce journal « bien informé » ait ignoré notre livre. Ce n'est même peut-être pas le désir d'en entretenir ses lecteurs qui lui a fait défaut, mais certaines de nos pages qui ont rallié ses suffrages l'auraient, paraît-il, retenu de dire tout le mal qu'il pensait des autres !

Quoi qu'il en soit, ce sont deux journaux de Lyon qui auront l'un ouvert et l'autre clos la série ininterrompue des commentaires, favorables ou non, dont a été l'objet pendant plus d'une année ce livre d'un catholique lyonnais.

Du tout spécial honneur qu'ils nous ont fait, qu'amis et adversaires soient remerciés !

réalité, les courants qui partagent l'humanité depuis l'origine des mondes : l'un est celui de la *libre critique*, l'autre celui de la *foi aveugle*. Et, d'ailleurs, n'est-ce pas à cela que se résume toute la question sociale ?

.....

L'affaire Dreyfus a été le crible merveilleux qui a permis, en France, de séparer les deux espèces : celle des rétrogrades, celle des évolutionnistes. Les réactionnaires et les cléricaux appartenant, en masse, au camp des rétrogrades ont accepté aveuglément les verdicts des conseils de guerre et la parole affirmative de l'état-major. Les démocrates et les libres penseurs, élevés, pour la plupart, dans l'esprit de libre critique, ont voulu comprendre ces verdicts et discuter cette parole. Ainsi se fit le classement des dreyfusards et des antidreyfusards.

Mais alors, il s'est produit ce phénomène curieux, c'est que quelques réactionnaires et cléricaux possédaient, à leur insu, un esprit critique dont ils ne se doutaient pas eux-mêmes. Ceux-là, fatalement, se trouvèrent dans les rangs des dreyfusards, et leur surprise fut grande. Par contre, des hommes qui se considéraient comme affranchis de toute croyance religieuse devinrent, par la force des choses, les alliés de l'Eglise, les défenseurs des erreurs séculaires.

Je ne puis mieux faire que de citer quelques exemples illustres à l'appui de cette thèse. M. de Rodays, directeur du *Figaro* en 1897 ; M. Paul de Cassagnac, M. Edouard Hervé sont des catholiques dont personne ne songera jamais à suspecter les convictions ; et, cependant, ils ont fait acte de libre critique en n'acceptant pas *aveuglément* l'autorité de la chose jugée et en secourant, dans la mesure de leurs forces et sous certaines réserves, la cause de la vérité. Des prêtres comme l'abbé Brugerette, des catholiques militants comme M. Léon Chaine, n'ont pas hésité à proclamer leur foi dreyfusarde.

Si je ne craignais de leur attirer les rancunes de la *Libre Parole*, je pourrais citer cinq ou six archevêques ou évêques dont les sentiments dreyfusards sont notoirement connus.

.....

Et le cas du vicomte Gustave de Kerguézec, ancien réactionnaire, ancien clérical, passant brusquement, grâce à l'Affaire, aux limites extrêmes du parti radical-socialiste et de la libre

pensée ! Gustave de Kerguézec faisant, par la seule force de sa volonté, surgir la statue de Renan du sol monacal de Tréguier !... Et combien d'autres exemples pourrais-je citer, si je n'étais tenu par le secret de certaines confessions.

De l'autre côté, les exemples sont tout aussi curieux et probants. J'ai toujours cru à la bonne foi de M. Henri Rochefort — dans l'*affaire Dreyfus*.

.....

Et qui donc niera la conviction ardente de M. Cavaignac ?

.....

La vérité c'est que M. Cavaignac a la foi, comme M. Rochefort, comme Maurice Barrès, comme Jules Soury, comme le sculpteur Rodin, comme l'obscur Tartempion, qui, tous les jours, sur le coup de quatre heures, déguste la *Patrie*... Ils croient aux dossiers secrets et ultra-secrets, aux mystères de l'espionnage et du contre-espionnage, à toute cette farce sinistre et grotesque, comme la petite communiante .....

.....

La foi du charbonnier, voilà toute l'explication de l'affaire Dreyfus. Mais ce qui est intéressant à constater, c'est que cette foi du charbonnier s'est rencontrée dans tous les partis politiques, dans toutes les confessions religieuses, — le cas du rabbin Brauer (1) le prouve victorieusement.

Armand CHARPENTIER.

(1) Il s'agit du rabbin Brauer de Tours persécuté, bien à tort, par ses coreligionnaires pour avoir allégué qu'il considérait Dreyfus comme un traître justement condamné.

Si nous donnons quelques passages de l'article que cet incident a inspiré à Armand Charpentier, bien qu'il n'y soit fait qu'une courte allusion à nos *Catholiques français*, c'est qu'il contient une bien curieuse psychologie du dreyfusard et de l'antidreyfusard, ainsi que des considérations générales d'une indéniable originalité et du plus vif intérêt. Obligé de nous borner, nous avons dû faire pour cet article ce qu'hélas ! nous avons déjà fait pour d'autres, nous rendre coupable à son égard de regrettables mutilations.

The Catholic Times (Liverpool), 13 mai 1904.

On nous signale, au moment même où nous allons donner à l'imprimerie le bon à tirer *de ce volume et par conséquent trop tard pour que nous puissions nous la procurer pour la publier, une étude très détaillée, paraît-il, dont notre livre a été honoré dans le* Catholic Times *du 13 mai dernier sous ce titre : Are the French Catholics to blame ?*

Le révérend docteur X, prêtre catholique romain, qui veut bien nous signaler l'article de cet important organe du catholicisme en Angleterre, nous le dit très favorable à notre livre.

On aura pu remarquer d'ailleurs que les journaux catholiques de l'étranger qui ont entretenu leurs lecteurs l'ont tous (à une ou deux exceptions près) fait en des termes sympathiques dont nous sommes heureux et reconnaissants. L'étude donnée dans le Catholic Times *(the organ of the catholic Body) contient la reproduction d'une grande partie de la « lettre d'un catholique lyonnais à un Evêque », une analyse minutieuse du livre et se termine par des réflexions générales dont on nous donne cette traduction :*

Les critiques de M. Chaine sont, dans leur ensemble, excellentes et profiteront probablement à la cause catholique. Il a noté avec soin tout ce que les catholiques d'autres pays ont fait en faveur du progrès et il est désireux de voir ses coreligionnaires français mettre leurs idées en harmonie avec l'esprit de leur époque, dans toute la mesure où ils peuvent le faire, en demeurant strictement attachés à la doctrine du catholicisme. Tout en admettant l'excellence des motifs donnés par M. Chaine et en rendant hommage à l'habileté avec laquelle il met en lumière les idées qui lui sont tant à cœur, nous aurions été heureux de le voir insister plus vigoureusement sur l'importance qu'il y aurait pour les catholiques d'organiser leur « self defense ». Quand les catholiques

allemands furent persécutés, c'est par l'organisation de leurs forces qu'ils s'assurèrent la justice. Les catholiques français doivent agir pareillement s'ils veulent aussi réussir à obtenir justice. Quand ils seront bien organisés, il leur sera avantageux de mettre en pratique les avis et les conseils de M. Chaine.

The Catholic Times (Liverpool), 2 juin 1904.

Le même éminent ecclésiastique anglais qui nous signalait hier le *Catholic Times* du 13 mai 1904 nous adresse aujourd'hui cette notice parue dans le numéro du 2 juin dernier du grand organe catholique d'outre-Manche.

We have already noticed at some length an earlier edition of this work which has excited deep interest in France. The author writes in a bold and criticising spirit, feeling that if French Catholics are to surmount the difficulties they have to face they must evince a more progressive spirit in many directions. On the subjects of militarism, nationalism, anti-semitism, and kindred matters he offers advice, which is certainly not wanting in outspokenness. Naturally it has not been received with unmixed applause by Mr. Chaine's French co-religionists, but on the whole it must prove serviceable to the Catholic cause in France. The pith of the lesson he would teach is that the revival of religion in France must proceed from the wise counsel and energetic action of the Catholics themselves. The volume deserves careful study.

L'article de Paul Degouy, du *Voltaire* (11 mai 1904) a été reproduit par la *Démocratie* de la Guadeloupe du 11 juin.

UN DERNIER MOT

Il nous a été déjà difficile de recueillir les articles de la presse française ; mais, on le comprendra, cette tâche était encore bien moins aisée quand il s'est agi d'articles parus dans la presse étrangère.

Lorsque nous aperçûmes que ce livre provoquait des commentaïres au delà de nos frontières, nous chargeâmes une des agences *ad hoc* de nous signaler les articles qui paraîtraient à son sujet dans les journaux des pays voisins, mais nous n'en connaissions pas une qui fût capable de faire très exactement un pareil service. D'ailleurs beaucoup des articles que nous reproduisons nous ont été envoyés directement par leurs auteurs, ou nous sont parvenus grâce à la complaisance de correspondants de bonne volonté ; ils seraient demeurés de nous tout à fait ignorés sans ces gracieuses initiatives et ces interventions obligeantes.

Nous ne disons cela que pour nous excuser auprès des journaux et revues qui nous ont fait l'honneur de s'occuper de ce livre et dont nous n'avons pu, faute de les connaître, publier, avec celles de leurs confrères, les appréciations amies ou hostiles.

Chaque livre laisse derrière lui pendant plus ou moins de temps un sillage plus ou moins léger ; il nous a paru intéressant de fixer par ce recueil la trace momentanée que le nôtre avait pu laisser de son passage sur le flot mobile et changeant de l'opinion publique.

Telle est l'une des raisons qui nous ont fait réunir ainsi les appréciations de tant d'écrivains distingués dont un certain nombre sont célèbres et quelques-uns illustres.

Comme les sujets dont nous avons parlé sont toujours à l'ordre du jour de la polémique courante, il se pourrait que quelques articles nous concernant parussent encore et nous aurions plaisir et honneur à les recueillir comme les précédents mais il faut savoir se borner et nous ne devons pas tarder plus longtemps d'achever ce volume depuis plusieurs mois déjà en préparation.

C'est d'ailleurs à partir du mois de janvier 1903 que les divers publicistes qui ont eu connaissance de notre essai ont bien voulu le signaler à leurs lecteurs ; il est donc improbable que beaucoup d'autres articles lui soient encore réservés.

Si l'on se livrait comme à une étude comparée de certains de leurs articles, on le verrait, des personnes que l'on croit, ou qui se croient elles-mêmes, séparées les unes des autres par d'infranchissables barrières ne seraient pas si éloignées sur certains sujets de pouvoir s'entendre entre elles ou tout au moins de pouvoir se rapprocher. Mais leur bonne foi ne suffirait pas, il leur faudrait de plus quelque bonne volonté.

Nous le disons une fois de plus, tout en étant reconnaissant envers les écrivains de toute opinion qui nous ont honoré de leurs appréciations, nous ne pouvons prendre à notre compte leurs divers jugements, ni être rendu solidaire de tous les sentiment par eux exprimés. Est-il besoin de l'ajouter ? nous avons eu des intentions plus modestes et plus orthodoxes que celles qui souvent nous ont été prêtées.

L. C.

8 juillet 1904.

Table des journaux et revues dont se trouvent reproduits les articles, comptes rendus et notices bibliographiques.

PARIS

		Pages
L'Aurore (Paul Brulat)	22 Janv. 1903.	269
L'Aurore (Louis Mullem)	30 — —	270
La Justice Sociale	31 — —	272
Le Messager de Paris	3 Févr. —	272
Le Rappel (Hugues Destrem)	4 — —	273
La Justice Sociale	10 — —	276
La Renaissance Latine	15 — —	279
La Quinzaine	16 — —	279
La Fronde (Françoise Benassis)	19 — —	280
L'Observateur Français	22 — —	283
L'Univers Israélite	27 — —	285
Le Christianisme (H. Dannreuther)	27 — —	293
Le Peuple Français	28 — —	294
Le Journal des Débats	1er Mars —	295
La Revue Chrétienne	1er — —	301
Le Siècle (J. Cornély)	2 — —	302
Les Archives Israélites (H. Prague)	5 — —	304
Le Chrétien Français (Saint-Cyran)	12 — —	309
La Gazette de France (Fontanelle)	13 — —	312
Le Signal (Paul Aymon)	14 — —	313
Le Triboulet	15 — —	316
La Gazette du Palais	17 — —	317
Le Journal Officiel	17 — —	318
Le Siècle (Alfred Massé)	18 — —	320
Le Petit Bleu de Paris	19 — —	321

La Gazette de France (Fontanelle)	27 Mars	1903	322
L'Univers Israélite	27 —	—	324
Le Protestant (A. Reyss)	28 —	—	329
Le Journal des Femmes	—	—	331
L'Idéal du Foyer (abbé J. Toiton)	—	—	331
La Revue Historique (Gabriel Monod)	—	—	332
La Revue de Métaphysique et de Morale	—	—	334
La Revue du Clergé Français (abbé Charles Calippe)	1er Avril	—	336
L'Européen (Marcel Collière)	4 —	—	338
Le Chrétien Français (Saint-Cyran)	9 —	—	343
Le Rappel (Hugues Destrem)	20 —	—	346
Les Annales de Philosophie Chrétienne (F. Carchet)	—	—	346
La Petite République (Gustave Téry)	9 Mai	—	347
L'Art et l'Autel (Jean de Bonnefon)	—	—	350
Le Mercure de France (Henri Mazel)	—	—	351
La Grande Revue	—	—	352
La Revue (ancienne *Revue des Revues*)	1er Juin	—	355
Les Cahiers de la Quinzaine	—	—	356
Le Signal (Paul Aymon)	5 Juil.	—	356
Les Etudes (Henri Chérot)	20 —	—	357
Le XIXe Siècle (L. Ambruster)	20 —	—	359
Le XIXe Siècle (L. Ambruster)	21 —	—	359
Le Droit (Louis Thévenet)	24 —	—	360
L'Humanité Nouvelle (Léon Abrami)	—	—	362
La Revue Générale de Bibliographie Française (Georges Sorel)	—	—	362
Le Rappel (L. Ambruster)	2 Août	—	363
La Revue Politique et Parlementaire	10 —	—	366
Les Annales Politiques et Littéraires	23 —	—	367
L'Acacia (Ch.-M. Limousin)	—	—	367
La Tribune Française (François Bournand)	21 Sept.	—	376
Le Radical (Henry Maret)	27 Oct.	—	376
Le Siècle (Alfred Massé)	8 Nov.	—	380
L'Action (A. Aulard)	17 —	—	382
La Correspondance Politique et Agricole (J. Dessaint)	1er Déc.	—	383
Le Temps	1er —	—	384
La Presse associée	3 Janv.	1904	385
Le Mouvement Socialiste	15 —	—	386
La Bretagne Nouvelle (A. Bott)	15 Fév.	—	388

Le Mouvement Socialiste (Edouard Berth).	15 Février 1904	390
L'Événement (José Bloch)	28 — —	392
L'Alliance Républicaine Démocratique (J. Dessaint).	13 Mars —	395
Le Rappel (Hugues Destrem)	16 — —	398
Floréal (Armand Charpentier)	20 — —	401
Le Siècle (J. Cornély)	27 — —	403
Le Signal (Paul Aymon)	10 Avril —	679
Le Chrétien Français.	16 — —	680
La Justice Sociale.	23 — —	683
L'Evénement (José Bloch).	29 — —	685
Le Chrétien Français (abbé Truffaut) . . .	7 Mai —	689
Le Chrétien Français (Charles Jost). . . .	7 — —	691
Le Voltaire (Paul Degouy)	11 — —	692
Le Signal (Paul Aymon)	28 — —	708
La Jeune Parole (Henri Butet)	1er Juin —	711
L'Action (Armand Charpentier)	29 — —	721

LYON

Le Salut Public (Pierre Jay)	18 Janv. 1903	405
La Comédie Politique (Robert Luce) . . .	25 — —	409
L'Echo de Fourvières (Joseph Blanchon) . .	31 — —	414
Thermidor	31 — —	419
L'Express (Emmanuel Vingtrinier)	11 Févr. —	420
La Comédie Politique (Victor Bergeret) . .	12 — —	425
Le Lyon Républicain (Justin Godart) . . .	19 — —	426
Le Progrès de Lyon (Jean Lépine)	19 — —	429
L'Instituteur Républicain	26 — —	434
Le Monde Lyonnais	8 Mars —	434
Le Tout Lyon	15 — —	435
Le Réveil Républicain (Léon Varigny) . . .	23 — —	436
Le Progrès de Lyon.	25 — —	440
Questions Pratiques de Législation ouvrière et d'Économie sociale (Paul Pic). . . .	31 — —	441
Le Lyon Républicain (Léon Sentupéry) . .	4 Avril —	443
Le Lien (Ernest Christen).	— —	444
Revue d'Histoire de Lyon	Juin —	446
Le Salut Public (Pierre Jay)	29 Nov. —	447
La Houle (José Bloch)	1er Fév. 1904	450

Le Lyon Universitaire (Jean Vermorel) . . 12 Février 1904 451
Le Progrès de Lyon . . . . . 17 Mars — 453
L'Extrême Gauche (Édouard Arnaud). . . 26 — — 454
Le Lyon Républicain (Léon Sentupéry) . . 30 — — 456
Le Rappel Républicain (D. Gurnaud) . . . 31 — — 458
L'Extrême Gauche . . . . . 30 Avril — 688
Le Salut Public. . . . . 12 Mai — 698
Le Petit Messager de France et des Colonies . . . . . 15 — — 702
L'Express Républicain de Lyon . . . . . 4 Juil. — 720

DÉPARTEMENTS

L'Écho du Centre (Blois) (Emmanuel Rivière) 20 Janv. 1903 461
L'Impartial de l'Est (Nancy). . . . . 29 — — 464
L'Écho de Vincennes . . . . . 1er Fév. — 465
Le Nouvelliste de Rouen. . . . . 1er — — 465
Le Bulletin Religieux du diocèse de Tarentaise (Moutiers) . . . . . 1er — — 467
La Croix du Jura (Lons-le-Saunier) (Léopold Reverchon). . . . . 1er — — 468
Le Haut-Rhin (Belfort) (Alfred Lina) . . . 8 — — 471
Le Droit du Peuple (Grenoble) (Alexandre Zévaès) . . . . . 10 — — 475
Le Phare de la Loire (Nantes) . . . . . 21 — — 477
Le Petit Var (Toulon). . . . . 27 — — 477
La Croix du Var (Toulon) . . . . . 28 — — 478
Le Réveil du Beaujolais (Villefranche-sur-Saône) (D. Giuliani) . . . . . 10 Mars — 479
Le Stéphanois (Jean Barbier) . . . . . 13 — — 480
Le Stéphanois (Jean Barbier) . . . . . 14 — — 480
Le Journal de Vernon (Ch. Revert). . . . 14 — — 491
Le Moniteur d'Issoire (Annequin) . . . . 18 — — 492
Le Nouvelliste de Bordeaux . . . . . 11 Avril — 494
La Loire Républicaine (Saint-Etienne). . . 14 — — 497
Le Mémorial de la Loire (Saint-Etienne). . 15 — — 499
Le Stéphanois (Ch-M. Limousin) . . . . . 30 — — 504
Le Foyer Protestant (Nîmes) . . . . . 1er Mai — 505
L'Ami du Clergé (Langres). . . . . 14 — — 507
Le Socialiste Ardennais (Charleville). . . 4 Juil. — 508

Le Libéral de l'Oise	23 Juillet 1903	508
La Bourgogne (Auxerre)	5 Sept. —	509
La Bourgogne	9 — —	511
La Bourgogne	18 — —	511
L'Avenir (Arras) (J. Dessaint)	1er Oct. —	514
L'Avenir (Arras)	6 — —	517
Le Petit Saint-Polois (Saint-Pol)	27 — —	519
Le Patriote Républicain de la Savoie (Chambéry) (A. Salomon)	31 — —	522
La Dépêche (Toulouse) (A. Aulard)	11 Nov. —	524
La Liberté du Midi (Montauban)	12 — —	529
L'Avenir Républicain (Granville)	14 — —	530
Le Beaujolais (Villefranche-sur-Saône (Noël Le Coutour)	16 — —	532
Le Journal de Marseille	17 — —	532
L'Union Républicaine de la Marne (Châlons) (Rip)	23 — —	535
Le Pilote de la Somme (Abbeville)	27 — —	537
Le Petit Rennais (Rennes) (Maurice Reynes)	29 — —	538
Le Flambeau (Marseille)	1er Déc. —	540
Le Petit Marseillais	2 — —	541
Le Patriote (Angers) (Henri Jagot)	5 — —.	541
Les Alpes Républicaines (Gap)	6 — —	543
Le Pilote de la Somme (Abbeville) (E. Ségard)	8 — —	543
Le Spectateur de la Haute-Saône (Vesoul)	23 — —	544
L'Ardèche Républicaine (Privas) (Jean Mathieu)	27 — —	547
La Femme contemporaine (Besançon)	1er Janv. 1904	549
La Gironde (Bordeaux) (Albert Robert)	3 — —	549
L'Ardèche Républicaine (Privas) (Albert Sapet)	9 — —	550
Le Spectateur de la Haute-Saône (Vesoul) (G. Jouaust)	13 — —	551
Le Journal de Cette (Véridicus)	15 — —	555
Le Petit Centre (Limoges) (Jacques Darcy)	28 — —	559
L'Avenir de l'Orne (Alençon) (Georges Dubois)	19 Févr. —	563
Le Clairon de l'Ardèche (Privas) (Jehan Pétrus)	19 — —	567
L'Indépendance Bretonne (Saint-Brieuc) (G. Corfec)	20 — —	568

Le National (Aix-en-Provence) . . . . . 21 Février 1904 569
La Semaine Religieuse d'Albi . . . . . 27 — — 570
Le Bulletin Religieux du Diocèse de Tarentaise. . . . . 1er Mars — 570
Les Coulisses (Nice) (abbé Henri) . . . . . 5 — — 571
Le Patriote de la Savoie (A. Salomon) . . 18 — — 573
Le Spectateur de la Haute-Saône (G. Jouaust) 20 — — 574
Les Dernières Nouvelles (J. Dessaint) . . . 22 — — 575
L'Avenir de Rennes. . . . . 7 Avril — 678
L'Éclaireur de l'Est (Reims) (Georges Dailly 17 — — 682
Le Petit Provençal (Marseille) (Camille Ferdy) . . . . . 13 Mai — 699
Le Spectateur de la Haute-Saône (G. Jouaust) 18 — — 704
L'Avenir de l'Orne (Alençon) (A.. André) . 27 — — 707
L'Avenir de l'Orne (A. André) . . . . . 5 Juin — 716
Le Petit Méridional (Montpellier) (Pangloss) 15 — — 718

ÉTRANGER

Le Journal de Genève (Marc Debrit) . . . . 26 Janv. 1903 577
Le National Zeitung (Berlin) . . . . . 31 — — 583
La Gazette de Lausanne . . . . . 4 Févr. — 585
L'Avvenire d'Italia (Bologne) . . . . . 12 — — 586
Le Morning Advertiser (Londres) . . . . . 16 — — 589
Le Genevois. . . . . 17 — — 590
L'Osservatore Cattolico (Milan) . . . . . 18 — — 590
Le Frankfurter Zeitung (Francfort) . . . . 20 — — 593
Le Journal de Saint-Pétersbourg. . . . . 26 — — 594
La Revista Moderna Politica e Litteraria (Rome) . . . . . 1er Mars — 595
Le Risveglio Italiano . . . . . 8 — — 596
La Flandre Libérale (Gand) . . . . . 12 — — 597
Le National Zeitung (Bâle). . . . . 14 — — 601
La Gazette des Etrangers (Genève) (Jacques Helvète). . . . . 15 — — 602
La Meuse (Liège) (Gustave Abel) . . . . 1er Avril — 603
Le Matin (Anvers) (Jean Mathieu) . . . . . 5 — — 605
Le Bien Public (Gand). . . . . 6 — — 606
Le Matin (Anvers) (Max) . . . . . 7 — — 609
Le Prager Tagblatt (Prague) . . . . . 8 — — 611

Le Rinnovamento (Rome)	11 Avril	1903	613
Kolnische Zeitung (Cologne)	18 —	—	614
Le Politiken (Copenhague) (Titus)	21 —	—	616
La Revue Bibliographique Belge (Bruxelles) (V. de Brabandère)	30 —	—	618
Le Rassegna Nazionale (Milan) (comtesse Sabina de Parravicino di Revel)	—	—	619
La Suisse (Genève)	6 Mai	—	620
Le Matin (Anvers) (Brabo)	8 —	—	624
La Gazette de Voss (Berlin) (Max Nordau)	9 —	—	627
La Cronaca Novarese (Novare)	16 —	—	628
L'Indépendance Belge (Bruxelles)	20 —	—	630
Kolnische Zeitung (Cologne)	30 —	—	634
Le Volks Zeitung (Berlin)	27 Juil.	—	640
In Cammino (Milan) (Giulio Vitali)	Août	—	643
The Atlantic Monthly (H. D. Sedgwick Jr) (Boston)	Oct.	—	644
L'Etoile Belge (Bruxelles)	8 Nov.	—	647
Hamburger Fremdenblatt (Hambourg)	14 —	—	648
Le Matin (Anvers) (Gérard)	31 Déc.	—	649
De nieuwe Courant, Dagblad Voor Nederland (La Haye) (C. de Joug van Beek en Donk)	5 Jnv.	1904	652
Die Welt (Vienne)	8 —	—	657
Le Petit Monégasque (Monte-Carlo)	24 —	—	658
Cultura Sociale (Rome)	31 —	—	659
La Dépêche (Liège)	9 Mars	—	660
Le Matin (Anvers) (Sancho)	19 —	—	661
Le Réveil (Bruges)	29 —	—	662
Le Matin (Anvers) (Puck)	4 Avril	—	677
Gazetta del Popolo (Turin)	14 —	—	680
The Observer (Londres)	24 —	—	684
The Daily Messenger (Paris)	3 Mai	—	688
The Catholic Times (Liverpool)	13 —	—	724
Le Matin (Anvers) (Loret)	16 —	—	703
Le Journal de Genève (Genève)	22 —	—	705
The Catholic Times	2 Juin	—	725
The Pilot (Boston)	4 —	—	713
Osservatore Cattolico (Milan)	11 —	—	717
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans (Nouvelle-Orléans)	12 —	—	718

LIVRES ET BROCHURES

Une Campagne laïque (Recueil des discours de M. Emile Combes, 1902-1903) avec préface par Anatole France. . . 665
L'Affaire Dreyfus et la Mentalité catholique en France, par l'abbé Henri de Saint-Poli. 666
La Question qui nous divise le plus, par Albert Lavallée . . 672
Pourquoi les catholiques ont perdu la bataille, par l'abbé Naudet 673
Polémique et Histoire, par A. Aulard 675

Nous n'avons pas reproduit tous les articles parus sur *les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* et, des articles parus, nous n'avons souvent donné que des extraits, mais, dans le choix de ces articles ou de ces extraits, nous n'avons nullement été guidé par le plus ou moins d'éloge ou de blâme qui y était exprimé, nous avons tenu à faire connaître impartialement les jugements hostiles ou sympathiques portés sur ce livre.

D'autres journaux et revues que les journaux et revues ci-dessus cités nous ont fait l'honneur, soit de critiquer notre œuvre, soit seulement de la signaler à leurs lecteurs. Nous allons en donner les noms et, dans cette liste, comme dans celle qui précède, nous omettons seulement les feuilles qui ont pu échapper à la vigilance de l'agence à laquelle nous avions confié le soin de nous transmettre ce qui paraîtrait, à notre sujet, dans la presse française et dans la presse des pays voisins.

The Daily Messenger, 20 janvier 1903. — *La Journée*, 22 janvier 1903. — *Le Soir*, 22 janvier 1903. — *L'Echo de Paris*, 27 janvier 1903. — *Les Nouvelles Affiches de Lyon*, 28 janvier 1903. — *The Daily Chronicle*, 28 janvier 1903. — *L'Echo du IXe arrondissement de Paris*, 29 janvier 1903. — *Le Nord*, 29 janvier 1903. — *Daily Mail*, 30 janvier 1903. — *Kleine-Presse*. 1er février 1903. — *Nuova Antologia* (Rome). 1er février 1903. — *Minerva*, 1er février 1903. — *L'Avant-Scène des Premières*, 2 février 1903. — *Le Courrier de Metz*, 3 février 1903 — *Stampa* (Turin), 3 février 1903. — *Les Nouvelles Affiches de Lyon*, 4 février 1903. — *Le Petit Temps*, 4 février 1903. — *Le Bulletin Critique*, 5 fé-

vrier 1903. — *L'Illustration*, 7 février 1903. — *Der Bund* (Berne) 8 février 1903. — *Fremden-Blatt de Vienne*, 8 février 1903. — *Le Stamboul* (Constantinople), 9 février 1903. — *Le Progrès de Saône-et-Loire*, 10 février 1903. — *L'Université Catholique*, 15 février 1903. — *Le Genevois*, 17 février 1903. — *Le Ralliement* (Abbeville), 21 février 1903. — *Le Ralliement*, 22 février 1903. — *Le Ralliement*, 23 février 1903. — *Le Tintamarre Lyonnais et Parisien*, 21 février 1903. — *Le Moniteur Bibliographique* (Lyon), 25 février 1903. — *La Revue Universelle*, 1er mars 1903. — *Le Mémorial de la Librairie*, 5 mars 1903. — *Le Journal de Genève*, 8 mars 1903. — *La République Française*, 9 mars 1903. — *Le Paris*, 10 mars 1903. — *La Vie Mondaine*, 10 mars 1903. — *Neue Freie Presse* (Vienne), 15 mars 1903.— *La Revue Bibliographique et Littéraire*, mars 1903. — *L'Occident*, mars 1903. — *Le Gotha*, mars 1903. — *Le Heraldo de Madrid*, mars 1903. — *Le Beaujolais*, 30 mars 1903. — *L'Autorité*, 6 avril 1903. — *Le Journal de Charleroi*, 25 avril 1903. — *La Grande France*, 27 avril 1903. — *La Revue Littéraire de Pau*, avril 1903. — *Les Annales de Bibliographie critique*, avril 1903. — *La Grande France*, avril 1903. — *L'Echo de Gisors*, 3 mai 1903. — *The Daily News*, 17 juin 1903. — *Le Gil Blas*, 27 juin 1903. — *Les Annales Politiques et Littéraires*, 8 juillet 1903. — *La Revue Socialiste*, juillet 1903. — *Le Républicain de Largentière*, 1er août 1903. — *L'Eclair*, 3 août 1903. — *Le Républicain Landais*, 7 août 1903. — *La Renaissance Latine*, 15 août 1903. — *Allgemeine Zeitung* (Munich), 7 novembre 1903. — *L'Instruction publique*, 1er janvier 1904. — *Le Monde Lyonnais*, 3 janvier 1904. — *Correspondance de la Presse*, 7 janvier 1904. — *La Revue Universelle*, (Paris), 15 fevrier 1904. — *La Revue de Métaphysique* (Paris), 1er avril 1904. — *Le Journal de Genève*, 11 avril 1904. — *Les Dernières Nouvelles*, (Amiens), 23 avril 1904. — *La Bibliothèque Universelle*, (Lausanne), 1er mai 1904. — *Le Chrétien Français*, 4 juin 1904. — *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, 18 juin 1904. — *Le Réveil du Beaujolais et du Sud-Est* (Villefranche-sur-Saône), 1er juillet 1904. — *Le Chrétien Français* (Paris), 2 juillet 1904. — *Le Petit Montagnard* (Tarare), 6 juillet 1904.

Ont reproduit des articles de leurs confrères les journaux suivants :

L'Avenir de la Vienne, 31 janvier 1903. — *Le XIXe Siècle*, 4 février 1903. — *Le Ralliement*, 22 février 1903. — *L'Opinion Nationale*, 2 mars 1903. — *Le Courrier du Soir*, 3 mars 1903. — *La Flandre Libérale*, 13 avril 1903. — *Le Journal de Charleroi*, 25 avril 1903. — *Le Réveil du Nord*, 27 avril 1903. — *Le Rappel*, 20 juillet 1903. — *L'Opinion Nationale*, 21 juillet 1903. — *Le Libéral de l'Oise*, 23 juillet 1903. — *L'Éclaireur de l'Est*, 23 juillet 1903. — *Le Petit Bourguignon*, 27 octobre 1903. — *Le Télégramme*, 27 octobre 1903. — *Allegmeine Zeitung*, 7 novembre 1903. — *Le Courrier de l'Ain*, 10 novembre 1903. — *Le Beaujolais*, 12 novembre 1903. — *Le Petit Temps*, 12 novembre 1903. — *Le Franco-Californien*, 10 novembre 1903. — *Le Briard*, 13 novembre 1903. — *L'Action Démocratique*, 17 novembre 1903. — *Le Journal de Caen*, 19 novembre 1903. — *Le Paysan de France*, 6 décembre 1903. — *L'Avenir de l'Orne*, 6 décembre 1903. — *Le Courrier de l'Aveyron*, 8 décembre 1903. — *Les Alpes d'Annecy*, 10 décembre 1903. — *Le Journal de Vernon*, 12 décembre 1903. — *Le Monde Lyonnais*, 3 janvier 1904. — *La Petite Gironde*, 4 janvier 1904. — *Le Républicain Orléanais*, 4 janvier 1904. — *La Correspondance de la Presse*, 7 janvier 1904. — *Le Franco-Californien*, 22 janvier 1904. — *Le Journal de Merlerault*, 7 février 1904. — *Le Patriote Normand*, 7 février 1904.— *Le Courrier d'Argentan*, 14 février 1904.— *Le Journal de l'Ain*, 23 février 1904. — *Le Courrier de l'Ain*, 27 février 1904. — *Le Progrès de Coutances*, 28 février 1904. — *Le Jour*, 28 février 1904. — *La Cocarde*, 1er mars 1904. — *Le Grand National*, 1er mars 1904. — *Le Courrier de l'Ain*, 1er mars 1904. — *La Royauté Nationale*, 6 mars 1904. — *Le Courrier de l'Aveyron*, 9 mars 1904. — *La Correspondance Politique*, 11 mars

1904. — *Le Paysan de France*, 13 mars 1904. — *Le Progrès de Chartres*, 13 mars 1904. — *Le Petit Troyen*, 14 mars 1904. — *La Dépêche de Rouen*, 15 mars 1904. — *L'Avenir d'Alençon*, 16 mars 1904. — *Le XIXe Siècle*, 16 mars 1904. — *L'Yonne*, 16 mars 1904. — *L'Avenir de la Vienne*, 18 mars 1904. — *La Journée*, 18 mars 1904. — *L'Ardèche*, 19 mars 1904. — *L'Écho des Cévennes*, 20 mars 1904.— *Le Journal de Laval*, 30 mars 1904.— *Le Journal de Vernon*, 9 avril 1904. — *Le Courrier de l'Aveyron*, 23 avril 1904. — *Le Paris*, 30 avril 1904. — *Le Jour*, 1er mai 1904. — *Le National*, 1er mai 1904. — *L'Étendard*, 3 mai 1904. — *La Politique Coloniale*, 11 mai 1904. — *L'Écho de France*, 11 mai 1904. — *L'Ambert Républicain*, 22 mai 1904. — *La Démocratie de la Guadeloupe* Pointe-à-Pitre), 11 juin 1904.

Nomenclature par ordre chronologique des journaux et revues qui ont donné ou reproduit des critiques ou seulement signalé LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET LEURS DIFFICULTÉS ACTUELLES.

JANVIER 1903

18	*Le Salut Public*	Lyon.
20	*L'Écho du Centre*.	Blois.
20	*The Daily Messenger*	Paris.
22	*L'Aurore*.	Paris.
22	*La Journée*.	Paris.
22	*Le Soir*	Paris.
25	*La Comédie Politique*.	Lyon.
26	*Le Journal de Genève*.	Genève.
27	*L'Écho de Paris*	Paris.
28	*Les Nouvelles Affiches*	Lyon.
28	*The Daily Chronicle*	Londres.
29	*L'Impartial de l'Est*	Nancy.
29	*L'Écho du XIXe arrondissement*. . .	Paris.
29	*Le Nord*.	Paris.
30	*L'Aurore*	Paris.
30	*Daily Mail*	Londres.
31	*La Justice Sociale*	Paris.
31	*L'Écho de Fourvières*.	Lyon.
31	*Thermidor*.	Lyon.
31	*Le National Zeitung*	Berlin.
31	*L'Avenir de la Vienne*	Poitiers.

FÉVRIER 1903

1er	*L'Écho de Vincennes*	Vincennes.
1er	*Le Nouvelliste de Rouen*	Rouen.
1er	*Le Bulletin Religieux du Diocèse de Tarentaise*	Moutiers.
1er	*La Croix du Jura*	Lons-le-Saunier.
1er	*Kleine Presse*	Francfort.
1er	*Nuova Antologia*	Rome.
1er	*Minerva*	Rome.
2	*L'Avant-Scène des Premières*	Paris.
3	*Le Messager de Paris*	Paris.
3	*Le Courrier de Metz*	Metz.
3	*Stampa*	Turin.
4	*Le Rappel*	Paris.
4	*Le Petit Temps*	Paris.
4	*La Gazette de Lausanne*	Lausanne.
4	*Le XIXe Siècle*	Paris.
4	*Les Nouvelles Affiches*	Lyon.
5	*Le Bulletin Critique*	Paris.
5	*La Comédie Politique*	Lyon.
7	*L'Illustration*	Paris.
8	*Le Haut-Rhin*	Belfort.
8	*Der Bund*	Berne.
8	*Fremden-Blatt*	Vienne.
9	*Le Stamboul*	Constantinople.
10	*La Justice Sociale*	Paris.
10	*Le Droit du Peuple*	Grenoble.
10	*Le Progrès de Saône-et-Loire*	Chalon-sur-Saône.
11	*L'Express*	Lyon.
12	*La Comédie Politique*	Lyon.
12	*L'Avvenire d'Italia*	Bologne.
15	*La Renaissance Latine*	Paris.
15	*L'Université catholique*	Lyon.
16	*La Quinzaine*	Paris.
16	*Le Morning Advertiser*	Londres.
17	*Le Genevois*	Genève,
18	*L'Osservatore Cattolico*	Milan.
19	*La Fronde*	Paris.
19	*Le Lyon Républicain*	Lyon.

19	*Le Progrès de Lyon*	Lyon.
20	*Le Francfurter Zeitung*.	Francfort.
21	*Le Phare de la Loire*	Nantes.
21	*Le Tintamarre Lyonnais et Parisien*	Lyon.
21	*Le Ralliement*	Abbeville.
22	*L'observateur Français*	Paris.
22	*Le Ralliement*	Abbeville.
23	*Le Ralliement*	Abbeville.
25	*Le Moniteur Bibliographique* . . .	Lyon.
26	*L'Instituteur Républicain*.	Lyon.
26	*Le Journal de Saint-Pétersbourg* . .	Saint-Pétersbourg.
27	*L'Univers Israélite*.	Paris.
27	*Le Christianisme*.	Paris.
27	*Le Petit Var*.	Toulon.
28	*Le Peuple Français*.	Paris.
28	*La Croix du Var*.	Toulon.

MARS 1903

1er	*Le Journal des Débats*	Paris.
1er	*La Revue Chrétienne*	Paris.
1er	*La Revista Moderna Politica e Litté-raria*	Rome.
1er	*La Revue Universelle*.	Paris.
2	*Le Siècle*	Paris.
2	*L'Opinion Nationale*	Paris.
3	*Le Courrier du Soir*.	Paris.
5	*Les Archives israélites*	Paris.
5	*Le Mémorial de la Librairie*.	Paris.
8	*Le Monde Lyonnais*.	Lyon.
8	*Le Journal de Genève*.	Genève.
8	*Le Risveglio Italiano*.	Paris.
9	*La République Française*	Paris.
10	*Le Réveil du Beaujolais*	Villefranche s/Saône.
10	*Le Paris*.	Paris.
10	*La Vie Mondaine*	Nice.
12	*Le Chrétien Français*.	Paris.
12	*La Flandre Libérale*	Gand.
13	*La Gazette de France*.	Paris.
13	*Le Stéphanois*	Saint-Étienne.
14	*Le Signal*	Paris.

14	*Le Stéphanois*	Saint-Étienne.
14	*Le Journal de Vernon*	Vernon.
14	*Le National Zeitung*	Bâle.
15	*Le Triboulet*	Paris.
15	*Le Tout Lyon*	Lyon.
15	*La Gazette des Étrangers*	Genève.
15	*Neue Freie Presse*	Vienne.
17	*La Gazette du Palais*	Paris.
17	*Le Journal Officiel*	Paris.
18	*Le Siècle*	Paris.
18	*Le Moniteur d'Issoire*	Issoire.
19	*Le Petit Bleu de Paris*	Paris.
23	*Le Réveil Républicain*	Lyon.
25	*Le Progrès de Lyon*	Lyon.
27	*La Gazette de France*	Paris.
27	*L'Univers Israélite*	Paris.
28	*Le Protestant*	Paris.
30	*Le Beaujolais*	Villefranche s/Saône.
31	*Questions pratiques de législation ouvrière et d'Économie sociale* . . .	Lyon.
31	*Le Journal des Femmes*	Paris.
31	*L'Idéal du Foyer*	Paris.
31	*La Revue Historique*	Paris.
31	*La Revue de Métaphysique et de Morale*	Paris.
31	*La Revue Bibliographique et Littéraire*	Paris.
31	*L'Occident*	Paris.
31	*Le Gotha*	Paris.
31	*Le Héraldo de Madrid*	Madrid.

AVRIL 1903

1er	*La Revue du Clergé Français*	Paris.
1er	*La Meuse*	Liège.
4	*L'Européen*	Paris.
4	*Le Lyon Républicain*	Lyon.
5	*Le Matin*	Anvers.
6	*Le Bien Public*	Gand.
6	*L'Autorité*	Paris.
7	*Le Matin*	Anvers.
8	*Le Prager Tagblatt*	Prague

9	*Le Chrétien Français*	Paris.
11	*Le Nouvelliste de Bordeaux*	Bordeaux.
11	*Le Rinuovamento*	Rome.
13	*La Flandre Libérale*	Gand.
14	*La Loire Républicaine*	Saint-Étienne.
15	*Le Mémorial de la Loire*	Saint-Étienne,
18	*Kolnische Zeitung*	Cologne.
20	*Le Rappel*	Paris.
21	*Le Politiken*	Copenhague.
25	*Le Journal de Charleroi*	Charleroi.
27	*La Grande France*	Paris.
27	*Le Réveil du Nord*	Lille.
30	*Le Stéphanois*	Saint-Étienne.
30	*La Revue Bibliographique Belge*	Bruxelles.
30	*Les Annales de Philosophie Chrétienne*	Paris.
30	*Le Lien*	Lyon.
30	*Le Rassegna Nazionale*	Milan.
30	*La Revue Littéraire de Pau*	Pau.
30	*Les Annales de Bibliographie critique*	Paris.

MAI 1903

1er	*Le Foyer Protestant*	Nîmes.
3	*L'Écho de Gisors*	Gisors.
6	*La Suisse*	Genève.
8	*Le Matin*	Anvers.
9	*La Petite République*	Paris.
9	*La Gazette de Voss*	Berlin.
14	*L'Ami du Clergé*	Langres.
16	*La Cronaca Novarese*	Novare.
20	*L'Indépendance Belge*	Bruxelles.
30	*Kolnische Zeitung*	Cologne.
31	*L'Art et l'Autel*	Paris.
31	*Le Mercure de France*	Paris.
31	*La Grande Revue*	Paris.

JUIN 1903

1er	*La Revue* (ancienne *Revue des Revues*)	Paris.
17	*The Daily News*	Londres.

27	*Le Gil Blas*	Paris.
30	*Les Cahiers de la Quinzaine.*	Paris.
30	*La Revue d'Histoire de Lyon*	Lyon.

JUILLET 1903

4	*Le Socialiste Ardennais*	Charleville.
5	*Le Signal*	Paris.
8	*Les Annales Politiques et Littéraires.*	Paris.
20	*Les Études*	Paris.
20	*Le XIXe Siècle.*	Paris.
20	*Le Rappel*	Paris.
21	*Le XIXe Siècle.*	Paris.
21	*L'Opinion Nationale*	Paris.
23	*Le Libéral de l'Oise.*	Noyon.
24	*Le Droit.*	Paris.
27	*Le Volks Zeitung.*	Berlin.
31	*L'Humanité Nouvelle.*	Paris.
31	*La Revue générale de Bibliographie Française*	Paris.
31	*L'Éclaireur de l'Est*	Reims.
31	*La Revue socialiste.*	Paris.

AOUT 1903

1er	*Le Républicain de Largentière.* . . .	Largentière.
2	*Le Rappel*	Paris.
3	*L'Éclair.*	Paris.
7	*Le Républicain Landais.*	Mont-de-Marsan.
10	*La Revue Politique et Parlementaire*	Paris.
15	*La Renaissance Latine*	Paris.
23	*Les Annales Politiques et Littéraires*	Paris.
31	*L'Acacia.*	Paris.
31	*In Cammino.*	Milan.

SEPTEMBRE 1903

5	*La Bourgogne.*	Auxerre.
9	*La Bourgogne*	Auxerre.
18	*La Bourgogne.*	Auxerre.
21	*La Tribune Française*	Paris.

OCTOBRE 1903

1er	*L'Avenir*	Arras.
6	*L'Avenir.*	Arras.
27	*Le Radical.*	Paris.
27	*Le Petit Saint-Polois.*	Saint-Pol.
27	*Le Petit Bourguignon*	Dijon.
27	*Le Télégramme.*	Toulouse.
31	*Le Patriote Républicain de la Savoie*	Chambéry.
31	*The Atlantic Monthly.*	Boston.

NOVEMBRE 1903

7	*Allegmeine Zeitung*	Munich.
8	*Le Siècle.*	Paris.
8	*L'Étoile Belge*	Bruxelles.
10	*Le Courrier de l'Ain.*	Bourg.
11	*La Dépêche.*	Toulouse.
12	*La Liberté.*	Montauban.
12	*Le Beaujolais*	Villefranche s/Saône.
12	*Le Petit Temps.*	Paris.
13	*Le Franco-Californien*	San-Francisco.
13	*Le Briard*	Provins.
14	*L'Avenir Républicain*	Granville.
14	*Le Hamburger Fremdenblatt*	Hambourg.
16	*Le Beaujolais*	Villefranche s/Saône.
17	*L'Action*	Paris.
17	*Le Journal de Marseille.*	Marseille.
17	*L'Action Démocratique*	Villefranche s/Saône.
19	*Le Journal de Caen.*	Caen.
23	*L'Union Républicaine de la Marne.*	Châlons-sur-Marne.
27	*Le Pilote de la Somme*	Abbeville.
29	*Le Salut Public*	Lyon.
29	*Le Petit Rennais*	Rennes.

DÉCEMBRE 1903

1er	*La Correspondance Politique et Agricole*	Paris.
1er	*Le Temps*	Paris.

1er	*Le Flambeau*	Marseille.
2	*Le Petit Marseillais*	Marseille.
5	*Le Patriote*	Angers.
6	*Les Alpes Républicaines*	Gap.
6	*Le Paysan de France*	Paris.
6	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
8	*Le Pilote de la Somme*	Abbeville.
8	*Le Courrier de l'Aveyron*	Rodez.
10	*Les Alpes d'Annecy*	Annecy.
12	*Le Journal de Vernon*	Vernon.
23	*Le Spectateur de la Haute-Saône*	Vesoul.
27	*L'Ardèche*	Privas.
31	*Le Matin*	Anvers.

JANVIER 1904

1er	*La Femme Contemporaine*	Besançon.
3	*La Presse Associée*	Paris.
3	*La Gironde*	Bordeaux.
3	*Le Monde Lyonnais*	Lyon.
4	*La Petite Gironde*	Bordeaux.
4	*Le Républicain Orléanais*	Orléans.
5	*De Niewe Courant Dagblad Voor Nederland*	La Haye.
7	*La Correspondance de la Presse*	Paris.
8	*Die Welt*	Vienne.
9	*L'Ardèche Républicaine*	Privas.
13	*Le Spectateur de la Haute-Saône*	Vesoul.
15	*Le Mouvement Socialiste*	Paris.
15	*Le Journal de Cette*	Cette.
22	*Le Franco-Californien*	San-Francisco.
24	*Le Petit Monégasque*	Monte-Carlo.
28	*Le Petit Centre*	Limoges.
31	*Cultura Sociale*	Rome.

FÉVRIER 1904

1er	*La Houle*	Lyon.
7	*Le Journal de Merlerault*	Flers.
7	*Le Patriote Normand*	Flers.
12	*Le Lyon Universitaire*	Lyon.

14	*Le Courrier d'Argentan*	Argentan.
15	*La Bretagne Nouvelle*	Paris.
15	*La Revue Universelle*	Paris.
15	*Le Mouvement Socialiste*	Paris.
19	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
19	*Le Clairon de l'Ardèche*	Privas.
20	*L'Indépendance Bretonne*	Saint-Brieuc.
21	*Le National*	Aix-en-Provence.
23	*Le Journal de l'Ain*	Bourg.
27	*La Semaine Religieuse d'Albi*	Albi.
27	*Le Courrier de l'Ain*	Bourg.
28	*L'Événement*	Paris.
28	*Le Progrès de Coutances*	Coutances.
28	*Le Jour*	Paris.

MARS 1904

1er	*Le Bulletin Religieux du Diocèse de Tarentaise*	Moutiers.
1er	*La Cocarde*	Paris.
1er	*Le Grand National*	Paris.
1er	*Le Courrier de l'Ain*	Bourg.
5	*Les Coulisses*	Nice.
6	*La Royauté Nationale*	Paris.
9	*La Dépêche*	Liège.
9	*Le Courrier de l'Aveyron*	Rodez.
11	*La Correspondance Politique*	Paris.
13	*L'Alliance Républicaine Démocratique*	Paris.
13	*Le Paysan de France*	Paris.
13	*Le Progrès de Chartres*	Chartres.
14	*Le Petit Troyen*	Troyes.
15	*La Dépêche de Rouen*	Rouen.
16	*Le Rappel*	Paris.
16	*L'Avenir d'Alençon*	Alençon.
16	*Le XIXe Siècle*	Paris.
16	*L'Yonne*	Auxerre.
17	*Le Progrès de Lyon*	Lyon.
18	*Le Patriote de la Savoie*	Chambéry.
18	*L'Avenir de la Vienne*	Poitiers.
18	*La Journée*	Paris.

19	*Le Matin*	Anvers.
19	*L'Ardèche*	Privas.
20	*Floréal*	Paris.
20	*Le Spectateur de la Haute-Saône* . .	Vesoul.
20	*L'Écho des Cévennes*	Le Vigan.
22	*Les Dernières Nouvelles*	Amiens.
26	*L'Extrême-Gauche*	Lyon.
27	*Le Siècle*	Paris.
29	*Le Réveil*	Bruges.
30	*Le Lyon Républicain*	Lyon.
30	*Le Journal de Laval*	Laval.
31	*Le Rappel Républicain*	Lyon.

AVRIL 1904

1er	*Revue de Métaphysique*	Paris.
4	*Le Matin*	Anvers.
7	*L'Avenir de Rennes*	Rennes.
9	*Le Journal de Vernon*	Vernon.
10	*Le Signal*	Paris.
11	*Le Journal de Genève*	Genève.
14	*Gazetta del Popolo*	Turin.
16	*Le Chrétien Français*	Paris.
17	*L'Éclaireur de l'Est*	Reims.
23	*La Justice Sociale*	Paris.
23	*Le Courrier de l'Aveyron*	Rodez.
23	*Les Dernières Nouvelles*	Amiens.
24	*The Observer*	Londres.
29	*L'Evénement*	Paris.
30	*L'Extrême-Gauche*	Lyon.
30	*Le Paris*	Paris.

MAI 1904

1er	*La Bibliothèque Universelle*	Lausanne.
1er	*Le Jour*	Paris.
1er	*Le National*	Paris.
3	*The Daily Messenger*	Paris.
3	*L'Étendard*	Paris.
7	*Le Chrétien*	Paris.
11	*Le Voltaire*	Paris.

12	*Le Salut Public*	Lyon.
13	*Le Petit Provençal*	Marseille.
13	*The Catholic Times*	Liverpool.
15	*Le Petit Messager de France et des Colonies*	Lyon.
16	*Le Matin*	Anvers.
18	*Le Spectateur de la Haute-Saône* . .	Vesoul.
22	*Le Journal de Genève*	Genève.
22	*L'Ambert Républicain*	Ambert.
27	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
28	*Le Signal*	Paris.

JUIN 1904

1er	*La Jeune Parole*	Paris.
2	*The Catholic Times*	Liverpool.
4	*Le Chrétien Français*	Paris.
4	*The Pilot*	Boston.
5	*L'Avenir de l'Orne*	Alençon.
11	*La Démocratie de la Guadeloupe* . .	Pointe à Pitre.
11	*Osservatore cattolico*	Milan.
12	*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans* . .	Nouvelle-Orléans.
15	*Le Petit Méridional*	Montpellier.
18	*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans* . .	Nouvelle-Orléans.
29	*L'Action*	Paris.

JUILLET 1904

1er	*Le Réveil du Beaujolais et du Sud-Est*	Villefranche s/Saône.
2	*Le Chrétien Français*	Paris.
4	*L'Express Républicain de Lyon* . . .	Lyon.
6	*Le Petit Montagnard*	Tarare.

8 Juillet 1904.

TABLE DES MATIÈRES

Les Catholiques Français et leurs difficultés actuelles.

	Pages
Préface	1
Lettre d'un catholique lyonnais à Mgr X	v
Avant-propos	1
I. — Du Militarisme	9
II. — Le Nationalisme	29
III. — La Ligue des femmes françaises	39
IV. — Antisémitisme	47
V. — Les catholiques et le libre examen politique	63
VI. — Les catholiques et le bon vieux temps	67
VII. — Les catholiques et la liberté	79
VIII. — L'éducation historique des catholiques	89
IX. — De certaines dévotions nouvelles	97
X. — La timidité intellectuelle de certains catholiques	107
XI. — L'esprit d'égalité et d'humilité dans l'Église	119
XII. — Les catholiques et la charité intellectuelle	133
XIII. — L'Église et les hommes de bonne volonté	137
XIV. — Le christianisme social et les conservateurs	145
XV. — La loi du 1er juillet 1901 et les Dreyfusards	155
XVI. — Autour des décrets Combes	167
XVII. — Du clergé séculier et des congrégations	179
XVIII. — De la genèse de notre lettre et de ce livre	215
Appendice	241
Index des noms cités	251

Les Catholiques Français et leurs difficultés actuelles devant l'opinion publique.

Avant-propos 265
Presse parisienne 269
Presse lyonnaise 405
Presse des départements 461
Presse étrangère 577
Extraits de livres et brochures 665
Journaux postérieurs au 31 mars 1904 677
Un dernier mot 727
Table des journaux, revues, livres et brochures dont se trouvent reproduits des extraits 729
Nomenclature par ordre chronologique des journaux et revues qui ont donné ou reproduit des critiques, ou seulement signalé le livre 741

LYON
A. STORCK & Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
8, Rue de la Méditerranée, 8

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
1530
C5
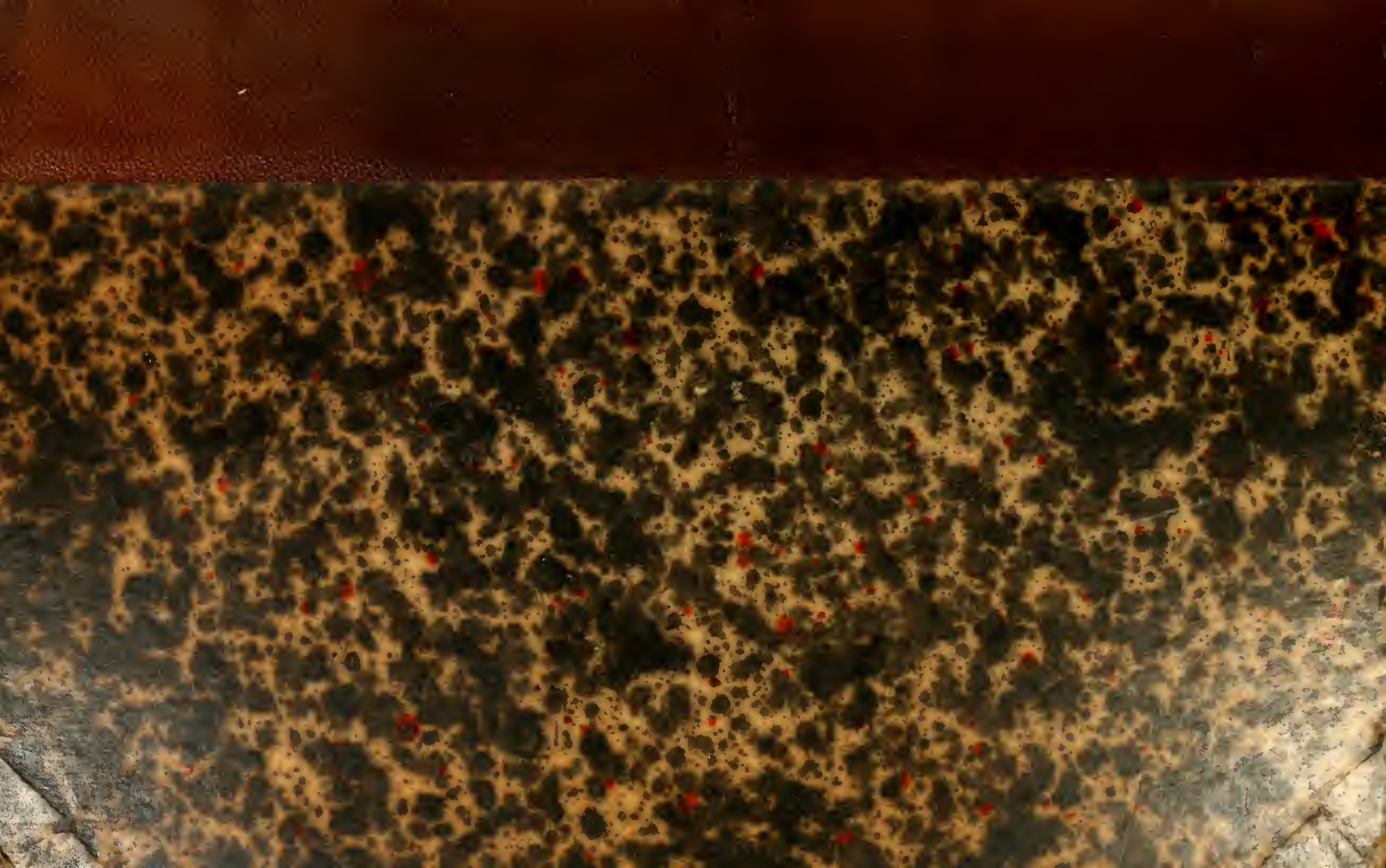
Chaine, Léon
Les catholiques et leurs difficultés actuelles